4.16.10.

Library of the Theological Seminary

PRINCETON, N. J.

Division DP99

Section R76

v.7

HISTOIRE

D'ESPAGNE

IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOÎT, 7

LIBRARY OF PRINCETON
APR 16 1910
THEOLOGICAL SEMINARY

HISTOIRE D'ESPAGNE

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A NOS JOURS

PAR CH. ROMEY

TOME SEPTIÈME

PARIS
FURNE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55

M DCCC XLVII

HISTOIRE D'ESPAGNE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Lutte des papes et des empereurs en Italie. — Frédéric II. — Manfred. — Alliance de la maison d'Aragon avec Manfred. — Charles d'Anjou, roi de Sicile. — Bataille de Bénévent. — Bataille de Tagliacozzo. — Henri de Castille en Italie. — Mort de Conradin. — Rivalité de Pierre III d'Aragon et de Charles d'Anjou. — Administration de Charles d'Anjou en Italie. — Griefs et plaintes de la Sicile contre Charles. — Jean de Procida. — Les Vêpres siciliennes. — Expédition de Pierre III en Afrique. — Il est appelé en Sicile — Il y passe et est proclamé roi à Palerme. — Premiers actes de Pierre en cette qualité. — Il délivre Messine. — Lettres de Pierre à Charles d'Anjou, et réponse du roi de Naples. — Cartel. — Duel de Bordeaux. — Consolidation de la puissance aragonaise en Sicile.

De 1282 à 1410.

On connaît la grande place que la lutte du sacerdoce et de l'empire tient dans l'histoire du treizième siècle en Italie. Cette lutte eut, dans ce siècle, des conséquences telles pour l'Espagne, qu'il ne saurait nous être permis de la passer sous silence. C'est d'elle que, par un enchaînement de circonstances extraordinaires, est née la rivalité des maisons de France et d'Aragon, et aussi la grandeur de ce dernier royaume. Les Vêpres siciliennes, en faisant passer la Sicile sous la domination de Pierre III, révélèrent

tout-à-coup à l'Aragon son importance maritime, et l'appelèrent à exercer sur la Méditerranée cette large part d'influence qui lui en assura presque l'empire dans les deux siècles qui suivirent. Dans le mouvement général du monde européen, l'Aragon compte, dès ce moment, au rang des nations prépondérantes; il pèse, dans la balance des Etats occidentaux, plus que la Castille, autant que la France; son action est toute au dehors. Son histoire est, au moment où nous en sommes, celle de Naples et de Sicile; elle se lie à toutes les autres; à celle des papes et des empereurs, à celle de saint Louis et de Philippe-le-Hardi, aux luttes des Guelfes et des Gibelins; et les Vêpres siciliennes dominent le fond du tableau comme une cause ou comme un effet des progrès de l'Aragon, ou de l'ambition cauteleuse et de la profonde politique de son roi.

Il nous faut voir ici quel concours de faits, d'intérêts et de passions prépara l'avénement de la maison d'Aragon en Italie. On sait de quels orages fut agité le règne de l'empereur Henri VI, de la maison de Hohenstauffen, héritière du duché de Souabe. Ce règne et celui de Frédéric II, fils de Henri VI, virent le plus fort de la fameuse querelle du sacerdoce et de l'empire, dont un des effets fut la destruction du royaume des Deux-Siciles fondé par les Normands. Henri VI avait épousé Constance, fille de Roger I^er^, roi de Sicile. Roger avait eu pour successeurs immédiats son fils Guillaume-le-Mauvais, et le fils de celui-ci, Guillaume-le-Bon, deuxième du nom, neveu de l'impératrice. Guillaume-le-Bon, étant mort sans postérité, les Siciliens s'étaient donné pour roi Tancrède III, fils naturel de Roger. A Tancrède avait succédé son fils Guillaume IV. Mais Henri VI, couronné empereur en 1191, revendiqua hautement les droits de Constance, remettant à les faire valoir dans un autre temps. Ce temps vint en 1194. Henri VI s'empara de la Calabre, de la Pouille et de l'île de Sicile; il fit mettre à mort Guil-

laume IV, dernier roi normand de Sicile, et se fit couronner roi à Palerme, le 3 octobre 1194. Henri VI mourut peu de temps après à Messine, le 8 septembre 1197, laissant un fils nommé Frédéric, à peine âgé de deux ans et demi, lequel fut depuis Frédéric II. Constance, sa mère, demanda pour lui au pape Célestin III l'investiture de la Sicile, et l'obtint[1]. Elle fit plus, elle légua en mourant son fils à la garde d'Innocent III, et nomma celui-ci régent du royaume du jeune Frédéric. Tout alla bien d'abord; en 1216 l'empire étant venu à vaquer, le pape y fit nommer son protégé, que son âge avait empêché d'être élu précédemment. Mais bientôt éclatèrent ces divisions qui ne cessèrent plus entre les papes et l'empereur. Frédéric fut surtout en lutte et en guerre ouverte avec Grégoire IX et Innocent IV. Comme Innocent III, Grégoire IX et Innocent IV professaient le dogme de l'universalité et de la suprématie papales qu'avaient professé avant eux les Grégoire V, les Grégoire VII, les Innocent II, les Alexandre III, et que professèrent après eux les Urbain IV, les Nicolas III, etc., jusqu'à Boniface VIII, qui développa et appliqua ce dogme ouvertement et dans toute son étendue aux affaires temporelles de la chrétienté. Ils appartenaient à cette famille de pontifes éminens qu'on a nommés et qui se nommèrent eux-mêmes *papes-princes*, papes politiques, pour avoir su gouverner en même temps que bénir *la Ville et l'Univers*, et par opposition à ceux qu'ils appelaient, non sans quelque ironie, *papes-prêtres*, parce que ceux-ci s'en tenaient volontiers et presque uniquement aux choses du sacerdoce et de l'ordre spirituel. Après quelques vaines négociations de paix entre le pape et l'empereur, les choses s'envenimèrent de plus belle. Innocent IV passa d'I-

[1] Frédéric succédait ainsi, encore enfant, aux rois de Sicile de la famille de sa mère. Il était, par celle-ci, petit-fils de Roger, neveu de Guillaume-le-Mauvais, cousin-germain de Guillaume-le-Bon, neveu aussi de Tancrède et du malheureux Guillaume IV, si cruellement traité par Henri VI.

talie à Lyon où il somma Frédéric de comparaître pour y rendre compte de sa conduite. On était au mois de juin 1245. Cent quarante évêques d'Angleterre, de France, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne, s'étaient rendus à Lyon sur l'appel du pape. Innocent ouvrit le concile le 28 juin par une accusation en forme contre l'empereur, et l'y fit excommunier et déposer. La sentence de déposition fut prononcée le 17 juillet à la troisième session du concile [1]. Les cierges qui éclairaient l'assemblée furent éteints au moment où le pontife lança l'anathème, en présence, mais non, dit-on, avec l'approbation du concile. Elle reprochait surtout à l'empereur son mépris des excommunications papales et ses alliances avec les Sarrasins. « Nous donc qui, quoique indigne, disait le pape en terminant, tenons, sur la terre, la place de Notre Seigneur Jésus-Christ; nous à qui ont été adressées ces paroles de l'apôtre saint Pierre : *Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel*; nous avons délibéré avec nos frères les cardinaux et le sacré concile sur ce prince qui s'est rendu si indigne et de l'empire, et de ses royaumes, et de tout honneur et dignité. Pour ses iniquités et pour ses crimes, Dieu le rejette, et ne souffre plus qu'il soit ou roi ou empereur. Nous faisons voir et nous dénonçons comment il est lié par ses péchés, rejeté par Dieu, privé par le Seigneur de tout honneur et de toute dignité, et cependant nous l'en privons aussi par notre sentence. Tous ceux qui lui sont liés ou obligés par leur serment de fidélité, nous les absolvons et les déchargeons à perpétuité de ce serment, leur défendant expressément et strictement, par notre autorité apostolique, de lui obéir jamais comme à un empereur ou comme à un roi, ou d'aucune autre manière dont il prétende être obéi. Tous ceux qui lui prêteront ou secours ou faveur comme à un empereur ou à un roi, nous les soumettons, par leur fait

[1] Premier concile général de Lyon, treizième œcuménique.

même, au lien de l'excommunication. Que ceux à qui appartient, dans l'empire, l'élection d'un empereur, élisent donc librement le successeur de celui-ci. Quant au royaume de Sicile, nous aurons soin d'y pourvoir, avec le conseil des cardinaux, nos frères, suivant ce qui nous paraîtra expédient.

» Donné à Lyon, le 16 des Calendes d'août, an III de notre pontificat [1]. »

Cette sentence de déposition n'eut point l'effet entier que s'en promettait sans doute le pontife; mais elle fournit, pendant les cinq années que vécut encore Frédéric, un prétexte aux révoltes et aux mouvemens anarchiques de l'empire. Frédéric apprit à Milan sa dégradation; son visage s'enflamma de colère. « Ce pape m'a donc rejeté dans son synode, s'écria-t-il; il m'a interdit l'empire et la couronne. Où sont-ils mes joyaux? qu'on les apporte devant moi! Non! ajouta t-il fièrement en tirant de ses propres mains, de la cassette renfermant ses couronnes, sa plus brillante couronne impériale, et en la fixant énergiquement sur sa tête; non! elle n'est pas encore perdue, ma couronne! Ni les attaques du pape ni les décrets du synode ne me l'ont encore enlevée; et je ne la perdrai pas sans qu'il en coûte du sang [2]. »

Le reste du règne et de la vie de Frédéric ne fut plus qu'un vain effort pour soutenir ces paroles. Il n'était pas né sanguinaire, et les sentimens religieux dans lesquels sa mère l'avait nourri se réveillaient parfois en lui avec une extrême vivacité, et l'éloignaient des violences et de la cruauté.

[1] Apud Raynald., ad ann.

[2] Math. Paris, ad ann., p. 586 et seq., et apud Raynaldi Annal., 1245, § 58, p. 545. — Un curé de Paris, dit-on, je ne sais où j'ai lu cela, chargé de proclamer l'interdit, et ne voulant pas se prononcer entre les deux antagonistes, s'acquitta de sa mission en disant : — « J'ai ordre de dénoncer l'empereur comme excommunié. J'ignore pourquoi. J'ai appris seulement qu'il y avait un grand différend entre lui et le pape. Je ne sais de quel côté est le bon droit. En conséquence, autant que je le puis, je donne ma bénédiction à celui des deux qui a raison, et j'excommunie celui qui a tort. » Je crois peu à l'anecdote; mais, pour être faite sans doute après coup, ce n'en est pas moins là une facétie pleine de sens.

Retiré dans la Pouille où il passa, dit M. de Sismondi, une année sans laisser de mémoire d'aucune de ses actions, Frédéric fut atteint à Ferentino, d'autres écrivent Fiorenzuola, château ou bourgade de la Capitanate, d'une dyssenterie dont il mourut le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de sa vie, après en avoir régné trente et une comme empereur, trente-huit comme roi de Germanie, et cinquante-deux comme roi des Deux-Siciles.

« Frédéric, dit Giovanni Villani, fut un homme doué d'une grande valeur, et très propre aux affaires; savant dans les lettres et d'un grand sens naturel, universel en toutes choses; il savait la langue latine, notre langue vulgaire, l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux et courtois dans ses largesses; sage et vaillant dans les armes, il fut aussi très redouté. Mais il fut dissolu de plus d'une manière, et il avait un grand nombre de concubines et de mameloucks à la manière des Sarrasins; il s'abandonna à tous les plaisirs des sens, et mena presque une vie tout épicurienne, ne tenant point compte qu'il en pût être jamais une autre; et ce fut là la raison principale par laquelle il devint l'ennemi de la sainte église [1]. »

Tel fut le grand empereur Frédéric second, des cendres duquel sortit la rivalité des maisons de France et d'Aragon; libre penseur et énergique roi, ayant en quelque sorte abjuré l'Allemagne, troubadour et italien dans la double acception élevée du mot.

C'était un véritable empereur italien; il était né (le 26 dé-

[1] .... Fu huomo di gran valore e di grande affare, savio di scrittura, e di senno naturale, universale in tutte cose; seppe la lingua latina e la nostra volgare, tedesco, francesco, greco, saracinesco, e di tutte virtu copioso; largo e cortese in donare, prode e savio in arme, e fu molto temuto; fu dissoluto in lussuria in piu guise, tenea molte concubine et mammalucchi a guisa de' Saracini, e in tutti i diletti corporali volle abandonare, e quasi vita epicurea tenne, non facendo conto che mai altra fosse. E questa fue l'una principale cagione perche egli venne nimico di Santa chiesa (Giov. Vill., l. VI, c. 1).

cembre 1194) à Iesi, dans la marche d'Ancône et avait été élevé à Naples. L'école de Salerne l'avait compté parmi ses plus fervens adeptes amateurs. Il mourut dans cette Italie qu'il avait tant aimée, et son corps fut porté à Morreale, en Sicile. Il avait, avant de mourir, reçu l'absolution de l'archevêque de Palerme, et parmi les fidèles qui signèrent son testament figure le nom du futur vengeur de sa famille, Jean de Procida [1].

Frédéric mort, Conrad son fils, roi des Romains, malgré l'opposition du pape qui confirma l'empire à Guillaume, comte de Hollande, qui y avait été élu en 1247 par la faction papale, prit le titre d'empereur; son père lui laissait par testament tous ses états, entr'autres le royaume de Sicile avec le titre de roi de Jérusalem, titre que les rois de Sicile ont toujours porté depuis. Frédéric l'avait pris à Jérusalem même, lors de son voyage dans la terre sainte, le 18 mars 1229. Il avait épousé peu auparavant en secondes noces, à son passage à Constantinople, Yolande, fille de Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, appelé à gouverner l'empire latin de Constantinople pendant la minorité de Beaudoin II, et qui le gouverna jusqu'à 1237 avec le titre d'empereur; et c'est d'elle qu'il avait eu Conrad [2].

Par son testament Frédéric avait stipulé que si Conrad mourait sans enfans, Henri, son frère cadet, à qui il léguait d'ailleurs une part dans sa succession au choix de Conrad, succèderait à celui-ci. Frédéric avait un autre fils naturel nommé Manfred; il laissait à celui-ci la principauté de Tarente, avec les comtés de Montescaglioso, de Tricarico, de Gravina et de Monte-Sant'-Angelo, qu'il lui avait donnés de son vivant, ainsi que toutes les villes et tous les châteaux qui en relevaient, à la charge de reconnaître Conrad pour son

[1] Nous reviendrons plus loin sur Jean de Procida et sur ses relations avec Frédéric II et ses enfans.

[2] Conrad IV, fils de Frédéric II et d'Yolande de Brienne, était né en 1228.

seigneur suzerain. Il le chargeait, en outre, de la régence de la Sicile pendant l'absence de Conrad, qui était alors en Allemagne, où il avait épousé Élisabeth de Bavière. Conrad passa dans la Pouille l'année suivante et vint prendre possession du royaume de Sicile, nonobstant l'opposition d'Innocent IV, qui excommunia Conrad et ses adhérens. Le fils aîné de Frédéric jouit peu de la succession de son père; il mourut en 1254 (le 21 mai) dans la Pouille, à l'âge de vingt-six ans, empoisonné, si l'on en croit les écrivains guelfes, par Manfred, son frère naturel, et laissant d'Élisabeth de Bavière, sa femme, un fils et unique héritier nommé Conradin, âgé seulement de deux ans.

De tous les fils de Frédéric, Manfred était le plus chéri de son père, et ce fut aussi après lui celui qui soutint le plus longtemps et qui porta le plus haut la gloire du nom de Souabe.

Il était aimé de son père entre tous ses fils, dit Nicolas de Jemsilla (*præ cæteris filiis dilectissimus*), élevé dans sa cour et nourri de ses principes (in aula sua nutritus, suisque documentis instructus, quem imperator ipsius principis matri, quam summè dilexerat *nuptiali* donatione fuerat elargitus). Il était remarquablement beau (formavit ipsum enim natura gratiarum omnium receptabilem, et sic omnes corporis sui partes conformi speciositate composuit, ut nihil in eo esset, quo melius, etc.). Sur son nom Nicolas de Jemsilla se livre à une foule de jeux de mots (et non sine causa Manfredus vocatus fuerit, quasi *Manus Frederico*.... Vel Manfredus, id est *Manus Frederici*, utpote sceptrum tenere dignus est, quod manus paterna tenuerat, etc., etc.). Il avait dix-huit ans à la mort de son père, en 1250[1]. Frédéric l'avait eu de Blanche, fille du marquis de Lancia, selon Villani[2], ou, suivant d'autres[3], de la

[1] Nic. de Jemsilla, p. 498.

[2] Gio. Villani, l. VI. c. 46; Ricord. Malasp., 148.

[3] Capecelatro, part. II, in fine.

sœur de Goffredo Maletta, comte de Minio et de Tricentino, seigneur de Monte-S.-Angelo, et grand chambellan du royaume. Manfred, dit-on, avait été légitimé[1]. Matthieu Paris prétend que l'empereur épousa la mère de Manfred, Blanche de Lancia, étant malade, quelque temps avant sa mort. Il fallait bien qu'il en fût quelque chose, puisqu'il fut traité ouvertement, dans le testament de son père, comme ses autres fils légitimes, Conrad et Henri..

Quoi qu'il en soit, d'abord Manfred gouverna l'Italie méridionale au nom du fils de son frère, tour à tour en guerre et en paix avec le pape, rebelle ou soumis, et s'appuyant surtout sur les colonies sarrasines que son père avait établies dans la Pouille.

Le petit Conrad (Curradino) se trouvait en Allemagne sous la garde de sa mère Elisabeth. En raison de son âge, celle-ci n'osa l'aller faire couronner en Italie. Tout le poids du gouvernement était laissé à Manfred. Il avait vingt-trois ans à la mort de Conrad. Demeuré veuf de Béatrix de Savoie, dont il avait eu deux filles (Constance était l'aînée), il avait épousé, du vivant même de son frère Conrad, et comme prince de Tarente, une Grecque, de l'illustre maison des Comnène, et avait acquis par ce mariage une principauté au delà de l'Adriatique[2]. Sa puissance s'affermit enfin au point que, sur un faux bruit de la mort de Conradin, qu'on le soupçonna d'avoir fait lui-même courir, il prit solennellement à Palerme le titre de roi de Sicile, le 11 août 1258[3].

[1] Voyez Nicolas de Jemsilla, Hist., t. VIII, Rer. italic., et Matth. Paris, ad. ann. 1256.

[2] Hélène Ange, mariée en secondes noces à Manfred, roi de Sicile, était fille de Calo-Jean-Michael-Ange Comnène Manuel Coutroulis, despote d'Arta ou de l'Hellade (Voyez Ducange, Familiæ Augustæ Byzantinæ, p. 209 et suiv.)— Calo-Jean mourut en 1267. L'Hellade comprenait l'Epire, la Thessalie, l'Acarnanie et l'Etolie. Arta était la capitale de ce despotat et lui a donné son nom.

[3] Conradin n'avait que six ans; sa mère craignait pour lui le séjour de l'Italie ; un compromis de famille eut lieu, et Manfred ne fut pas inquiété, par les siens du moins,

Pendant que ces choses se passaient en Italie, en Espagne, les deux royaumes de Castille et d'Aragon s'étaient élevés à un point de gloire et de puissance universellement remarqué. Les rois des nations voisines, de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, avaient dès lors avec les rois d'Espagne des relations diplomatiques suivies et de fréquentes unions matrimoniales. Nous avons vu à quel degré d'honneur était parvenu Jacques I^er^, roi d'Aragon, surnommé à si bon droit le Conquérant. Jacques était honoré presque à l'égal de saint Ferdinand ou de saint Louis; Manfred maria avec bonheur, en 1262, l'aînée de ses filles, Constance, au fils de Jacques, à Pierre, connu depuis sous le nom de Pierre III, que nous avons vu succéder à son père en 1276. Nous avons parlé ailleurs de cette alliance. L'empereur Frédéric II lui-même avait été allié à la maison d'Aragon; il avait épousé, à l'âge de 13 ans, en 1208, par l'entremise du pape Innocent III, une tante de Jacques I^er^, nommée Constance, fille d'Alfonse II et de Sancha de Castille, et sœur de Pierre II, le roi troubadour tué à la bataille de Muret [1]. Il avait eu pour mère une Constance, la grande *Costanza imperadrice*, comme la nomme Dante; Constance fut le nom de sa première femme, et Constance aussi le nom de sa petite-fille, fille de Manfred, qui unit le sang de Souabe au sang de la maison d'Aragon.

« Ledit roi Manfred, dit Muntaner, vivait de la manière la plus magnifique; il était grand dans ses actions et dans ses dépenses : aussi ce mariage plut beaucoup au roi d'Aragon et à l'infant En Pierre son fils, et fut accepté de préférence à tout autre. Il envoya des messagers distingués, pour conclure le traité avec les messagers du roi Manfred. Quand ils furent à Naples, ils firent les conventions avec le roi Manfred;

dans la possession d'un royaume qu'il avait noblement acquis en le défendant et en le gouvernant en roi.

[1] Constance d'Aragon était demeurée veuve, très jeune, d'Albéric, roi de Hongrie.

et ils amenèrent sur deux galères armées la demoiselle âgée de quatorze ans. C'était bien la personne la plus belle, la plus sage et la plus honnête qu'on pût trouver. Ils la conduisirent audit seigneur infant, en Catalogne, accompagnée de gentilshommes, de chevaliers, de citoyens, de prélats, de dames et demoiselles. Il l'épousa légitimement, comme l'ordonne l'église. Le bon roi son père, ses frères, et tous les barons de Catalogne et d'Aragon assistèrent à ses noces, et vous pouvez deviner si l'on y fit de grandes fêtes! Mais ceux qui voudront les connaître peuvent avoir recours au livre qui fut fait depuis que ledit infant fut devenu roi. Ils y verront les grands dons et les grandes largesses qui eurent lieu, et bien d'autres choses que je passe sous silence, puisque cela a été décrit [1]. »

Matteo Spinelli da Giovenazzo peint naïvement l'effet produit par les Catalans chargés de la mission d'aller chercher Constance sur la mère de celle-ci ; peu s'en fallut qu'elle ne s'opposât au départ de sa fille, tant elle les trouva mal vêtus et en désordre [1].

[1] Ram. Munt., l. c. « De cette demoiselle, nommée Constance, ajoute Muntaner, l'infant En Pierre eut bon nombre d'enfans, dont quatre garçons et deux filles survécurent à leurs père et mère, savoir : les infans En Alfonse, En Jacques, En Frédéric et En Pierre. Chacun d'eux fut un des plus sages princes du monde ; ils furent bons à la guerre et en toutes leurs actions, comme vous le verrez par la suite, à mesure que nous aurons à parler d'eux, ainsi que des filles, dont l'une, ainsi que je l'ai dit, fut reine de Portugal, et l'autre, femme de Robert, roi de Jérusalem. Le roi En Jacques fit épouser à l'infant En Jacques la fille du comte de Foix, le plus éminent et le plus riche baron du Languedoc ; elle se nommait Esclarmonde, et fut une dame des plus savantes, de la meilleure vie, et des plus honnêtes du monde. De grandes et honorables fêtes furent données à l'occasion de ces noces par les barons de Catalogne, d'Aragon, de France, de Gascogne et de tout le Languedoc. L'infant En Jacques eut de cette dame plusieurs fils et filles : quatre garçons et deux filles survécurent à leurs père et mère, de même qu'avec l'infant En Pierre. Le premier fils fut nommé En Jacques, le second En Sanche, le troisième En Ferdinand, et le quatrième En Philippe. Je vous raconterai en temps et lieu ce que chacun d'eux fit pendant sa vie. L'une des filles fut mariée à don Juan, fils d'Emmanuel de Castille. L'autre épousa le roi Robert, dont il a été ci-dessus fait mention, qui la prit pour femme, après la mort d'Yolande, fille du seigneur roi En Pierre. Je vous raconterai la vie de tous ces infans (Ibid., l. c.). »

[2] La prima settimana de maio (1262) venne la nova che erano venute le galere

Le mariage eut lieu, comme on l'a vu, à Montpellier, le 13 juillet de cette même année et malgré l'opposition du pape[1].

Manfred, nous l'avons dit, s'appuyait surtout sur les Sarrasins de ses domaines. Dans ses premiers différends avec le pape, il ne trouva que parmi eux, à Luceria, un asile sûr contre la trahison. Luceria était une des deux colonies mahométanes établies par Frédéric dans l'Italie méridionale. En 1223 Frédéric, ayant vaincu les Sarrasins de Sicile, leur avait offert de leur assigner dans ses états de nouvelles terres, à condition qu'ils lui prêteraient de nouveau serment de fidélité et qu'ils serviraient dans ses armées. Plusieurs milliers d'entre eux acceptèrent ces propositions et Frédéric les transporta dans la Pouille et leur abandonna la ville de Luceria avec les belles plaines de la Capitanate. Vingt-quatre ans plus tard (1247) il détermina le dernier reste des Sarrasins de Sicile à s'établir aux mêmes conditions dans la ville de Nocera, située dans une riche vallée entre Naples et Salerne, et qui dès-lors fut nommée Nocera de' Pagani (Nocère des Païens)[2].

Un grand nombre de Sarrasins étaient rassemblés sur les remparts et sur la galerie pratiquée au-dessous de la porte. « Voici votre seigneur et votre prince, leur cria en arabe un des compagnons de Manfred; il vient, selon vos désirs, se mettre entre vos mains; il se confie en votre loyauté : ouvrez-lui vos portes! » A ces mots, le cœur de tous les Sarrasins fut saisi d'un transport d'enthousiasme. Ils comprirent en même temps que c'était contre le fils de leur roi que les portes étaient fermées et que Marchisio (le gouverneur de Luceria) était son ennemi. « Qu'il entre, qu'il entre, s'écrièrent-

de'Catalani, per portarene la zita in Hispagna; et la reina moglie de re Manfredo ne sta assai malcontenta di tale parentezza : tanto sono venuti li Catalani malo in ordine et scontienti (Spinello da Giovenazzo Diurnali, l. c.).

[1] Voyez ci-devant, t. VI, p. 503.

[2] Giovanni Villani, l. VI, c. 14. — Les historiens italiens confondent souvent Luceria avec Nocera de' Pagani. Cette épithète fut donnée à la ville de la principauté citérieure et non à celle de la Capitanate.

ils, avant que le gouverneur sache sa venue; qu'il entre! et nous répondons de lui [1]. »

Tels étaient dès-lors les étroits rapports de Manfred avec les Arabes, que l'Orient en retentit.

L'historien Djemal-Eddin, envoyé en ambassade à Manfred vers 1262 par le sultan Bibars, qui cherchait à se faire des alliés parmi les chrétiens, parle avec admiration du crédit dont les musulmans jouissaient à la cour de Manfred: il en avait un grand nombre à son service et leur témoignait en toute occasion la plus grande confiance; on proclamait dans son camp la prière et l'islamisme y était publiquement professé [2]. « Manfred m'accueillit avec bonté, dit Djemal-Eddin lui-même, et me permit de rester auprès de lui dans la Pouille. J'eus occasion de remarquer en lui beaucoup de mérite et un goût naturel pour les sciences intellectuelles; il possédait parfaitement les dix traités d'Euclide, et c'est pour lui que je composai mon traité de logique, que j'intitulai pour cette raison l'*Impérial*. Non loin de la ville que j'habitais se trouvait Luceria, ville entièrement peuplée de musulmans, que Frédéric avait fait venir de Sicile. On y fêtait le vendredi et l'islamisme s'y montrait à découvert; la plupart des officiers de Manfred étaient musulmans. La ville que j'habitais n'était qu'à cinq journées de Rome... A l'époque où je quittai Manfred, ajoute Djemal-Eddin, les frères du roi de France et le pape, qui est comme le khalife des Francs, s'etaient ligués contre lui. Le pape l'avait excommunié, l'accusant de pencher pour les musulmans; c'était ce même motif qui avait fait excommunier son père Frédéric II et son frère Conrad [3]. »

[1] Nicolai de Jemsilla Histor., p. 529 et seq., apud. Sismondi.

[2] Apud Aboulfeda, Ann. Mosl., t. v, p. 147, 144 et suiv.

[3] Djémal-Eddin (Mohammed Ibn Salem), né à Hamah, en Syrie, l'an 1207, mourut en 1298, revêtu du titre de savant; il fut le maître de l'historien Aboulfedah, qui en fait le plus grand éloge. « C'était, dit celui-ci, un homme d'un mérite distingué, et

En apprenant le couronnement de Manfred, Alexandre IV, qui avait succédé au terrible persécuteur de Frédéric II, Alexandre IV réaggrava l'excommunication et mit le royaume en interdit. Manfred appela à lui ses fidèles, avança et mit l'armée de ses Sarrasins de Nocera sur le patrimoine de saint Pierre [1].

Fatigué de la situation violente que faisait aux deux partis leur inimitié réciproque, Alexandre IV était sur le point de faire la paix, lorsqu'il mourut à Viterbe le 25 mai 1261. Le nouveau pape était un Français, fils d'un savetier de Troyes en Champagne, d'un caractère énergique, et tout imbu des maximes et de la haine des plus violens de ses prédécesseurs contre la maison de Souabe [2]. Urbain IV ne voulut entendre à aucune paix; il reprit les hostilités et prêcha la croisade contre Manfred et les Sarrasins [3].

Ces Sarrasins, protégés aux portes mêmes de Rome, étaient le plus grand grief des papes contre Manfred, et, il faut en convenir, ce grief n'était pas sans quelque justice. Dans un siècle où l'esprit des croisades était encore assez puissant pour porter saint Louis à entreprendre deux longues expéditions contre l'islamisme, cela devait naturellement blesser le chef de l'église. La guerre continua plus acharnée que jamais entre le nouveau pape et l'excommunié. Urbain le poursuivit jusque dans ses alliances. Nous avons vu avec quelle énergie

qui se fit une belle réputation par ses connaissances dans la dialectique, la géométrie, l'astronomie, la jurisprudence et l'histoire. Je l'ai beaucoup fréquenté à Hamah, et c'est lui qui m'aplanit les difficultés qui m'arrêtaient dans la lecture d'Euclide. (Aboulf., Ann. Moslem., t. I, p. 458.) »

[1] .... E l'oste de' suoi Saraceni di Nocera avea messi nel patrimonio di San Piero... (Giov. Villani, l. VI, c. 90).

[2] Poi elessero papa Urbano quarto della città di Tresi di Ciampagna in Francia; il quale fu di vile nazione, si come figlio di un ciabattiere, ma valentre huomo fu. e savio (Gio. Villani, l. VII, c. 90).— Urbain IV, appelé auparavant Jacques Pantaléon, fut élu pape à Viterbe le 29 août 1261. Il mourut à Pérouse le 2 octobre 1264. — Le Saint-Siége vaqua près de cinq mois après sa mort.

[3] Si predicò croce contro à loro (Gio. Villani, l. c.).

il s'opposa à celle qu'il contracta avec la maison d'Aragon; il lui suscita dans le même temps le rival le plus redoutable. En vertu des maximes de l'église, les papes croyaient pouvoir disposer en maîtres de la couronne de Sicile; ils l'avaient donnée, dix ans auparavant, à Edmond d'Angleterre, fils de Henri III, mais pour qu'il vînt la prendre, et débarrasser l'église de Manfred et de ses amis; et Edmond n'avait pu entreprendre ni l'un ni l'autre [1]. Par le texte même de l'acte de la délégation papale, il était déchu de ses droits; Urbain résolut d'y appeler un des princes de la chrétienté dont le bras et le cœur fussent à la hauteur de cette couronne que les papes donnaient, mais qu'il fallait conquérir. Il jeta les yeux sur Charles d'Anjou, le plus jeune frère de saint Louis.

« Ce Charles, dit Villani, était un homme sage et prudent au conseil, preux et fort dans les armes, sévère et redouté des rois eux-mêmes; car il avait de hautes pensées qui l'égalaient aux plus hautes entreprises; persévérant dans le bonheur et inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans ses promesses, parlant peu, agissant beaucoup, ne riant presque jamais, ne prenant plaisir ni aux mimes, ni aux troubadours, ni aux courtisans; décent et grave comme un religieux, zélé catholique et âpre à rendre justice, prodigue envers ses chevaliers; mais avide d'acquérir, de quelque part que ce fût, des terres, des seigneuries et de l'argent, pour fournir à ses entreprises et à ses guerres. Sa taille était haute et nerveuse, son teint olivâtre, son nez fort grand, son regard terrible. Il paraissait fait plus qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale, demeurait douze ou quinze heures à cheval, couvert de son harnais de guerre, sans paraître fatigué, ne dormait presque point, et s'éveillait toujours prêt au conseil ou au combat [2]. »

[1] Les communes d'Angleterre refusèrent les subsides nécessaires pour l'expédition. Voyez les actes de Rymer, ad ann.

[2] Voy. Villani, l. VII, c. 1.

Une fois déjà la couronne de Sicile avait été offerte au comte d'Anjou par Innocent IV, en 1253, Conrad vivant encore; mais Charles était alors à la croisade avec son frère, et les négociations furent à peine entamées et aussitôt abandonnées. Saint Louis avait des scrupules sur cet acte, quoique émanant de l'autorité pontificale. La couronne de Sicile lui fut offerte à lui-même pour un de ses fils; il refusa par d'excellentes raisons, qui, à ce qu'il paraît, ne parurent pas également bonnes à Charles d'Anjou [1].

Charles était précisément l'homme qu'il fallait à Urbain IV pour combattre Manfred. Vaillant et ambitieux, il n'avait pu signaler que sa bravoure à la malheureuse croisade d'Égypte où il avait accompagné saint Louis. Un théâtre nouveau et plus vaste s'ouvrait à son ambition; il s'agissait d'une couronne royale, et de s'égaler, par le nom de roi au moins, à ce frère dont il était tant parlé dans le monde chrétien. Charles n'eut garde de refuser. En son projet il fut merveilleusement encouragé par l'ambition de sa femme. Charles, comte d'Anjou et du Maine par l'investiture de son frère, était comte de Provence et de Forcalquier du chef de Béatrix, la quatrième et dernière des filles de Raymond Bérenger, comte de Provence, et la seule qui ne fût pas mariée à un roi [2]. Sa sœur aînée, Marguerite, en effet, était femme de saint Louis et reine de France; la seconde, Éléonore, mariée à Henri III, reine d'Angleterre; et la troisième, Sancie, femme de Richard, frère de Henri III, roi élu des Romains : c'est le même Richard (Richard de Cornouailles) que nous avons vu posséder

[1] C'est dans les lettres des papes qu'il faut chercher la véritable pensée, le sentiment de saint Louis sur toute cette affaire. C'est par une lettre d'Urbain à Marguerite de France que nous apprenons cette offre et ce refus (apud Raynald., ann. 1264, num. 2).

[2] Raymond Bérenger, comte de Provence, était mort le 19 août 1245. Béatrix était déjà héritière du comté de Provence lorsqu'elle épousa le comte d'Anjou, l'année suivante (1246), contre le vœu de son père, qui l'avait destinée au comte de Toulouse, Raymond VII.

nominalement l'empire, de 1257 à 1271, en concurrence avec le roi de Castille Alfonse IX.

Béatrix enviait le titre que portaient ses sœurs, et fut des plus zélées à pousser son mari à accepter l'offre du pape. Le pape trouva en elle un auxiliaire heureux pour enflammer toutes les passions de ce terrible comte d'Anjou « à l'ambition duquel rien ne suffisait, à la valeur duquel rien ne résistait, » et qu'il voulait donner pour rival à son ennemi Manfred.

La négociation cependant fut épineuse et plus longue que le pape ne se l'était sans doute promis. Elle rencontra près de saint Louis quelques difficultés auxquelles, à ce qu'il paraît, on ne s'était pas attendu, et de la gravité desquelles on peut juger par la lettre que le pape écrivit à ce sujet à son notaire Albert, lettre où paraissent tous les honorables scrupules du saint roi à l'égard de cette couronne dont on disposait, selon lui, contrairement au droit du légitime héritier, qui n'était autre, dans le droit strict, que le jeune Conradin de Souabe, ou, à son défaut, et par la concession papale, Edmond d'Angleterre.

« Nous venons de recevoir tes lettres dans lesquelles, entre autres choses, nous voyons que notre très-cher fils en Jésus-Christ, l'illustre roi de France, écrivait Urbain IV à Albert, prête une oreille crédule aux discours artificieux de ceux qui veulent le détourner de la négociation pour laquelle nous t'avons envoyé auprès de lui. Ils cherchent à lui persuader que Conradin, petit-fils de Frédéric, ci-devant empereur des Romains, a quelque droit sur le royaume de Sicile, ou qu'à supposer qu'il en soit déchu, ce droit a passé, par la concession du saint-siége, à Edmond, fils de notre très-cher fils en Jésus-Christ, le roi d'Angleterre. Ainsi donc, quoiqu'il voie dans la nomination de son frère l'honneur et la félicité de l'église romaine, et les moyens de secourir l'empire de Constantinople et la terre sainte, selon le désir ardent qu'il en a formé; cepen-

dant il hésite; et il aurait raison, si ce que disent de tels conseillers était vrai; il hésite à envahir ce qu'il regarde comme l'héritage d'un autre... Nous offrons à Dieu le sacrifice de nos louanges, à ce Dieu qui, dans sa main, tient les cœurs des rois; nous lui rendons graces de ce qu'il a dirigé l'ame d'un roi de France dans une si grande pureté de conscience..... Mais ce roi doit prendre en nous-mêmes et en nos frères une plus grande confiance; il doit croire, sans l'ombre d'un doute, que tandis que nous le regardons comme le fils chéri de l'église romaine, tandis que nous avons pour lui une affection toute particulière, nous nous garderions d'exposer sa renommée à la médisance et au scandale; son ame, dont la défense nous est confiée, à la damnation, de même que nous n'exposerions pas sa personne ou ses états à quelque danger. Il doit croire que nous-mêmes et nos frères nous voulons, avec l'aide de Dieu, conserver pures nos consciences, et sauver nos ames devant l'auteur de tout salut; en sorte que nous savons, de science certaine, que rien de ce que nous voulons faire n'est au préjudice de Conradin, ou d'Edmond ni d'aucun autre homme [1]. »

Pour vaincre ces scrupules, et aussi, à ce qu'il semble, pour lever les difficultés qu'opposait Charles d'Anjou lui-même au sujet des conditions de l'investiture, Urbain IV envoya en France Bartolomméo Pignatelli, archevêque de Cosence, et ennemi irréconciable de Manfred; Pignatelli passa en Angleterre et obtint facilement de Henri III et de son fils la renonciation à une couronne qu'ils étaient hors d'état de conquérir, et de laquelle d'ailleurs ils étaient légitimement déchus pour n'avoir point rempli les conditions attachées à sa concession [2]; mais cela n'avança pas encore beaucoup la conclusion du traité, et il ne fallut pas moins que l'habileté consommée de Simon

1 Apud Raynald. Ann. eccl.; epist. Urbani IV ad magistrum Albertum notarium, anno 1262, num. 21.

2 Voyez les actes de Rymer, et Raynald. Ann. Eccl., ad ann.

de Brie, cardinal-évêque au titre de sainte Cécile, envoyé en France en qualité de légat *ad hoc*, pour lever toutes les difficultés et terminer l'affaire à l'honneur de Rome. Un traité, réglant les conditions auxquelles le comte d'Anjou était appelé au trône de Sicile, fut conclu par ses soins. Par l'article IV de ce traité, la suzeraineté du pape sur le royaume de Sicile était reconnue, et il était dit que l'hommage-lige en serait rendu à chaque mutation, non seulement de roi, mais de pontife. L'article V portait que les rois de Sicile seraient non seulement vassaux et hommes-liges, mais de plus tributaires du saint-siége; qu'ils paieraient tous les ans, le jour de Saint-Pierre, un cens de huit mille onces d'or, sous peine d'excommunication, si ce paiement était différé de deux mois; d'interdit, s'il l'était de quatre mois; de déchéance entière de tout droit au trône, s'il l'était de six mois; que de plus ils feraient présent au pape d'une haquenée blanche tous les trois ans, à compter du temps de la conquête... etc. Les négociations commencées sous Urbain IV, en 1262, poursuivies tour à tour près de la cour de France par le notaire Albert, Bartolomméo Pignatelli et Simon de Brie, cardinal-évêque de Sainte-Cécile, ne furent terminées par celui-ci qu'après la mort d'Urbain. La bulle qui consacre ce traité est du 26 février 1265; elle est du pape Clément IV, qui la donna vingt jours après son élection [1].

Le pape ne donnait que quinze mois au comte d'Anjou pour prendre possession de son royaume, et Charles se mit aussitôt en mesure de passer en Italie à la tête d'une armée. Il presse les préparatifs de l'expédition, fait rassembler une flotte de vingt galères, s'embarque à Marseille au mois de mai 1265 à la tête de mille chevaliers d'élite, et fait voile vers Rome, tant il a hâte d'aller recevoir à Rome cette couronne

[1] Clément IV, né à Saint-Gilles sur le Rhône (appelé auparavant Gui Fulcodi, cardinal-évêque de Sabine), fut élu pape le 2 février 1265, et couronné le 22 du même mois. Clément IV mourut à Viterbe le 29 de novembre 1268.

désirée. Un bonheur singulier s'attache à son entreprise; il traverse sans être vu, à la faveur d'une tempête, la flotte de Manfred qui croisait sur la mer de Toscane pour le surprendre au passage, arrive le 20 mai devant Ostie, n'entre point dans le port que Manfred avait fait combler, remonte résolument le Tibre, et entre le 24 à Rome, où, dit-on, l'accueillirent les cris d'admiration et de joie des habitans, étonnés de son arrivée inattendue [1]. Le pape, que les troubles du temps tenaient éloigné de Rome, habitait tour à tour Anagni, Viterbe, Orvietto ou Pérouse. Les premiers rapports de Clément avec le comte d'Anjou furent des plus bienveillans; il le fit tout d'abord sénateur de Rome. Toutefois Charles s'étant logé avec sa suite dans le palais de Latran, Clément l'en reprit avec mansuétude, mais avec vigueur. « Tu as hasardé, lui écrivait-il sous la date du 19 mai, de Pérouse, suivant ta seule fantaisie et sans aucune nécessité, une action qu'aucun prince religieux n'avait osé faire jusqu'ici ; au mépris des convenances, tu as donné à tes gens l'ordre d'entrer au palais de Latran... Nous voulons que tu le saches, et que tu le tiennes pour certain, il ne pourra jamais nous plaire que le sénateur de Rome, quelle que soit sa dignité, et de quelque faveur qu'il soit digne, habite l'un ou l'autre de nos palais de la ville... Toi donc, mon cher fils, soumets-toi sans chagrin à ce que nous déterminons, cherche une autre demeure pour toi dans une ville où tant de palais abondent, et ne crois point que nous te fassions sortir avec déshonneur de notre maison, tandis que c'est au contraire à ton honneur que nous voulons pourvoir.

» De Pérouse, le 14 des calendes de juin de la VIII^e^ indiction [2]. »

[1] Manfred n'éprouva pas moins d'étonnement, dit-on, de cette audacieuse équipée. C'est à peine s'il pouvait y croire : —La cui venuta maravigliosa e subita, dal re Manfredi e sua gente a pena poteva credere (Giov. Vill., l. VII, c. 3). — Voyez aussi la Storia de senatori di Roma, t. I, p. 140.

[2] Apud Raynald., 1265, num. 12.

Cependant, l'armée qui devait rejoindre Charles à Rome par terre ne s'ouvrait pas facilement un passage dans la haute Italie à travers les populations gibelines; celles-ci l'y arrêtèrent quelque temps. Ce fut pourquoi le comte Charles, dit Villani, dut séjourner tout cet été à Rome, dans la Campanie ou à Viterbe. Après avoir traversé les Alpes, non sans peine, par le Mont-Cenis, les partisans, les gens de Manfred, comme parle Villani, la retinrent plusieurs mois dans l'Italie subalpine; favorisée toutefois par le marquis de Montferrat et les Milanais, elle évita la Toscane où le parti guelfe avait alors le dessous, s'avança par la Romagne, le duché d'Urbin, la marche d'Ancône et le duché de Spolète, et arriva enfin à Rome dans les derniers jours de cette année. Charles ayant alors tout ce qu'il fallait pour se faire roi, dit un historien, une bonne armée et un grand courage, le pape délégua plusieurs cardinaux pour le couronner à Rome, et il y fut couronné solennellement le 6 janvier 1266, jour de l'Épiphanie, avec Béatrix, sa femme, heureuse enfin de porter ce diadème, ce titre de reine qu'elle avait tant ambitionné, et qui l'égalait enfin à ses sœurs.

Charles se mit en campagne, avec toute son armée, quatorze jours après son couronnement. Il s'avança à la recherche de son rival par la terre de Labour. Manfred s'était hâté de pourvoir à la défense de ses états. Le comte de Caserte, beau-frère de Manfred, était chargé de la défense du pont de Ceperano sur le Garigliano; soit faiblesse, soit trahison, le comte de Caserte défend mal son poste. Charles l'emporte, et pénètre par là dans la Pouille. La Rocca d'Arci, forteresse située entre des montagnes escarpées, San-Germano, le Mont-Cassin subissent le même sort.

La défection se met partout. Charles arrivait au nom de l'église et revendiquait le royaume de Sicile à un titre universellement respecté, en vertu d'une bulle du pape. Naples négocie et se rend. Capoue parle aussi sourdement de se ren-

dre. Manfred porte la défense sur ce point ; il se jette avec son armée sur les bords du Vulturne pour en défendre le passage à l'armée de Charles-l'Intrus[1]. Charles tourne la difficulté; il remonte vers la source du fleuve, le passe sans peine, et sans qu'aucune armée se présente pour s'y opposer, et redescend vers Capoue. Manfred apprend la nouvelle de ce passage ; peu confiant dans les habitans de Capoue, dont il craint les mauvaises dispositions à son égard, et qui eussent pu lui fermer la retraite au cas d'un échec, il n'ose tenir la campagne, et se rabat sur Bénévent, dont la fidélité lui était moins suspecte, et où il avait d'ailleurs donné rendez-vous aux renforts qu'il attendait d'Allemagne et d'Afrique. Charles ne tarde pas à l'y rejoindre. Manfred, non encore pourvu de forces suffisantes, prend cependant la chevaleresque résolution de combattre l'agresseur. Il veut toutefois, avant de livrer sa fortune aux chances d'une bataille, représenter son bon droit à son ennemi; il lui envoie des ambassadeurs chargés de paroles d'accommodement, que Charles reçut avec hauteur. Aux propositions qu'ils lui firent, il répondit en sa langue, en français, dit Giovanni Villani : « Allez, et dites au sultan de Nocère que je ne veux autre que bataille, et qu'aujourd'hui je mettrai lui en enfer ou il me mettra en paradis[2]. »

Le combat était maintenant inévitable. Manfred met ses lignes en bataille ; il partage son armée en trois corps. Charles en fait autant de son côté. Au moment de donner le signal de l'attaque, il se tourna vers ses chevaliers et leur dit : « *Venu est le jor que nos avons tant désiré ;* » il donne le signal, et attaque au vieux cri français de Mont-Joie! Manfred de son

[1] Les paysans et les montagnards gibelins, dévoués de cœur à Manfred, criaient par dérision aux soldats de Charles d'Anjou : — Ov'è il vostro Carlotto? (Giov. Vill., l. VII, c. 6.)

[2] Il re Carlo di sua bocca volle fare la risposta, e disse in sua lingua, in francese : *Ales, e dit moi ale sultan de Nocere hogie metterai lui en enfern, o il mettera moi en paradis.* Ciò volle dire : Io non voglio altro que battaglia, o io uccidero lui o e' me (Giov. Villani, l. VII. c. 5).

côté anime les siens et leur donne pour mot d'ordre : « *Souabe, Chevaliers!* » Le combat s'engage là-dessus.

Tout d'abord la victoire sembla se déclarer pour Manfred, tant les pesantes lances, les longues épées, les lourdes masses d'armes des Allemands abattirent de Français dans le premier choc. Mais tout à coup Charles fit crier qu'on férît aux chevaux, et *à l'estoc*! c'est-à-dire qu'on frappât l'ennemi de la pointe au défaut de la cuirasse. Les chevaux blessés s'abattent et renversent leurs cavaliers les uns sur les autres; la confusion se met dans les rangs, et les deux premiers corps sont ainsi culbutés.

Ce fut alors que Manfred vit fuir son grand trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte, et tant d'autres, sur le bras et le cœur desquels il avait trop compté. Manfred vit leur fuite avec désespoir.

Il était au troisième corps, à la tête de ses fidèles Sarrasins; presque tous avaient été abattus autour de lui; néanmoins il résolut d'agir en vaillant homme qui préfère mourir en roi dans la bataille que de se sauver par une fuite honteuse [1]. Il avait ouvert la bataille avec le pressentiment de son désastre. En mettant son casque dont un aigle d'argent formait le cimier, cet aigle tomba sur l'arçon de la selle, et cela lui sembla de sinistre augure. Il se tourna vers ses barons, et leur dit, moitié en latin, moitié en langue vulgaire : « Ceci est un signe de Dieu; car j'avais attaché ce cimier de mes propres mains, de telle sorte qu'il ne devait pas pouvoir tomber [2]. » Sans aucun insigne royal qui pût le faire reconnaître, et au moment même où il désespérait de tout succès, il se jeta résolument dans la mêlée et y disparut. On dit qu'il y fut assommé à coups de massue par un chevalier pi-

[1] Fece come valentre signore, que volle innanzi morire in bataglia re, che fuggire con vergogna (Giov. Vill., l. VII, c. 9).

[2] Hoc est signum Dei. Peroche questo cimiero appicai io con le mie mani, per modo che non dovea poter cadere (Ibid., l. c.).

card. On fut trois jours sans savoir au juste s'il était mort ou vivant. A la fin, un valet de son armée le reconnut parmi les morts à divers signes. Ce misérable posa son cadavre en travers sur un âne, et le porta ainsi au camp du nouveau roi, en criant : « Qui achète Manfred! qui achète Manfred[1]! » Charles fit apporter le cadavre devant lui, et, ayant fait venir en même temps tous les barons prisonniers, il demanda à chacun si c'était là Manfred ; tous répondirent tristement que c'était lui. Mais quand ce fut le tour de Giordano Lancia, il frappa son visage de ses deux mains, et s'écria en pleurant et en sanglottant : « O mon Dieu! ô mon Dieu! » sans pouvoir ajouter une parole[2]. Cette vive douleur éclatant avec cet accent profond de vérité émut les barons français qui y prirent une sincère part. Quelques-uns, dans l'attendrissement que leur causa cette scène, prièrent le roi d'accorder les honneurs de la sépulture aux restes de Manfred : « Si ferais-je volontiers, répondit le roi, s'il ne fust excommuniez. » En conséquence, Charles ne voulut point qu'il fût mis en terre bénie; on creusa pour lui une fosse au pied du pont de Bénévent, sur laquelle chaque soldat jeta une pierre pour lui faire honneur. Mais on le vit d'un œil jaloux même sous ce monceau de pierres, et l'archevêque de Cosence, Pignatelli, ce même légat du pape, l'ennemi acharné de Manfred, qui lui avait suscité la redoutable rivalité de Charles d'Anjou, ne voulut pas que ses os reposassent sous ce tumulus. Il les fit enlever et transporter nuitamment et sans flambeau hors des terres de l'église, et ils furent jetés, ou plutôt perdus, non loin du fleuve Vert,

1 Trovatolo il detto rubaldo il puose a traverso in su un asino, e venia gridando : *Chi accata Manfredi! Chi accata Manfredi!* (Ibid., l. c.).

2 E quando venne il conte Giordano si diede delle mani nel volto piangendo et gridando : *Omè, omè, signor mio!* — Giordano Lancia était, suivant l'opinion du temps, très proche parent de Manfred, par la mère du roi, Blanche de Lancia : — In chisto tempo (1257), lo re, dit Giovanni di Giovenazzo, donao Jiovenazza a messer Jordano Lanza piamontese, e ne lo fece conte; et se dice che li è frate consobrino per parte di mamma.

aujourd'hui appelé Marino, sur les confins du royaume de Naples et de la campagne romaine[1]. Touché de sa mort héroïque et beaucoup aussi, à ce qu'il semble, de l'indignité de cette sépulture, Dante nous montre Manfred repentant, non en enfer, mais en purgatoire, et le fait parler ainsi en magnifiques vers (Cant. III, del Purgatorio, vers 124 et seq.).

. . . . . Io son Manfredi
Nipote di Costanza imperadrice :
Ond'io ti priego che quando tu riedi,
Vadi a mia bella figlia, genitrice
Dell'onor di Cicilia e d'Aragona,
E dichi a lei il ver, s'altro si dice.
Poscia ch' i' ebbi rotta la persona
Di due punte mortali, i' mi rendei
Piangendo a quei, che volentier perdona.
Orribil furon li peccati miei :
Ma la bonta infinita ha si gran braccia,
Che prende cio che si rivolve a lei.
Se'l Pastor di Cosenza, ch' alla caccia
Di me fu messo per Clemente, allora
Avesse in Dio ben letta questa faccia :
L'ossa del corpo mio sarieno ancora
In co' del ponte presso a Benevento,
Sotto la guardia de la grave mora.
Or le bagna la pioggia, e muove'l vento
Di fuor dal regno, quasi lungo il Verde,
Dove le trasmutò a lume spento.
Per lor maladizion si non si perde,
Che non possa tornar l'eterno amore,
Mentre che la speranza ha fior del Verde.

Quel était donc cet homme qui inspirait à Dante un si vif intérêt, malgré les horribles péchés qu'il lui fait confesser? Sa grande jeunesse (il n'avait que trente-quatre ans lorsqu'il fut tué, et il avait exercé le commandement depuis l'âge de

[1] Voy. Boccaccio, de Fluminibus, apud Summ., l. II; Alessandro Andrea, Guerra di Paolo IV, ragion. 2, et Capecelatro, part. III, l. 2.

dix-huit ans, pendant seize ans environ, huit avec le titre de roi), sa beauté, ses graces extérieures avaient d'abord prévenu en sa faveur.

Biondo era e bello e di gentile aspetto.

Sa bravoure, sa magnanimité, firent le reste. Il était réputé impie, ses étroites alliances avec les Sarrasins excitaient la haine. Malgré tout, on se sentait attiré vers lui quand on le connaissait. Comme son père, Manfred aimait l'Italie, et ne se plaisait qu'en Italie. Il aimait surtout la délicieuse Campanie, ces champs de Pœstum célébrés par Virgile, qui se couvraient de roses deux fois l'an, *biferique rosaria Pæsti*. C'était un homme passionné et intéressant par de grandes qualités et un grand courage, par ses manières chevaleresques et son esprit. Ennemi des papes, ami des Sarrasins, fils de Frédéric II, il devait exciter la haine des Guelfes. Et aussi leurs écrivains le représentent-ils comme un abominable tyran, tandis que les écrivains gibelins en font le plus généreux roi du monde. Telle est l'ordinaire exagération des partis. A tout prendre, Manfred fut de la nature des héros, un grand caractère. Mais c'est là tout, et il eut sa part certainement des vices de son siècle et de sa position [1].

La défaite de Manfred à Bénévent livra le royaume de Sicile à Charles d'Anjou. Elle eut lieu le vendredi 26 février 1266. Il y avait un an, jour pour jour, que le pape avait signé la bulle qui accordait à Charles l'investiture nominale de

[1] Giov. Villani (l. VI, c. 80) a fait de Manfred un portrait fort chargé : — Non lasciava Manfredi di far perseguitare di continuo la Chiesa, e'l Papa, e suoi fedeli; ed egli si stava quando in Cicilia, e quando in Puglia, a gran delizie, e in gran diletto, seguendo vita mondana ed epicuria a ogni suo piacere, tenendo piu concubine, et vivendo lussuriosamente, e non parea che curasse Iddio ne' Santi. — Il aimait particulièrement les Sarrasins. Il leur confiait la garde de ses places et de ses trésors. Il en avait appelé neuf mille encore de Sicile tout récemment, et dans sa dernière bataille, comme nous venons de le voir, c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi. Voyez Villani, l. c.; voyez aussi Duchesne, t. V, p. 845.

la couronne de Sicile ; il venait de la relever sanglante du champ de bataille de Bénévent [1].

Après la bataille, les troupes de Charles entrèrent pêle-mêle avec les fuyards dans la ville de Bénévent ; pendant huit jours l'armée victorieuse livra la ville au pillage et s'abandonna à tous les excès. Il faut voir dans une lettre même de Clément, du 12 avril 1266, de quels horribles méfaits se souillèrent en cette occasion les vainqueurs ; le carnage, l'incendie, le viol, le sac des couvens, les actes les plus atroces sont reprochés par le pape aux troupes angevines. « Les femmes, les enfans, les vieillards, dit un historien, furent égorgés sans pitié dans les bras les uns des autres, et Bénévent ne présenta plus à la fin de cette horrible boucherie que des maisons désertes, dont le seuil et les murs étaient de toutes parts souillés de sang [2]. »

Telles furent les violences par lesquelles Charles signala d'abord sa victoire. Il courut la campagne, et exerça partout les mêmes ravages, jusqu'à Naples, où il fut reçu en triomphe ; les principales villes firent leur soumission, et la Sicile imita l'exemple de la Pouille et de la Calabre. Les seuls Sarrasins de Luceria tinrent bon devant les troupes du nouveau roi. La femme de Manfred et ses deux enfans, Manfredino et Béatrix, s'étaient réfugiés parmi eux après la déroute de Bénévent ; ils défendirent pieusement ce legs de leur ancien roi, et pendant un assez long temps encore, puisque Luceria ne tomba aux mains de Charles qu'après une autre bataille de près de deux ans postérieure et qui décida définitivement de la fortune de la maison Souabe [3].

[1] Le vrai théâtre de cette célèbre bataille fut la plaine située devant le pont de Bénévent, connue sous le nom de Santa-Maria della Grandella, au lieu dit la Pietra à Rosseto (Giov. Vill., l. VII, c. 8).

[2] Saba Malaspina, Hist. sicul., l. III, c. 12. — Saba Malaspina n'est pas ici suspect ; il était guelfe et fort partisan de Charles d'Anjou. La lettre de Clément IV, à Charles, où il lui reproche vivement le pillage et le massacre des Bénéventins, fait partie du *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, t. II, p. 306.

[3] Voyez sur la veuve elles enfans de Manfred, Ricord. Malaspina, c. 197.

Les vexations et les violences auxquelles les Français soumirent le royaume, tant en deçà qu'au delà du Phare, sont vivement retracées par les historiens contemporains, tant Guelfes que Gibelins. Tous ces affamés s'abattirent sur les villes et les domaines de leurs ennemis comme une nuée de corbeaux. La Sicile surtout fut mise au saccage. Des troupes d'aventuriers français se jetèrent sur elle comme sur une proie, et y commencèrent ce système d'oppression et de brigandage qui amena et justifia plus tard les Vêpres siciliennes. Les plaintes des Siciliens étaient arrêtées au seuil du palais ou de la tente du roi; ses gardes en écartaient ignominieusement les interprètes. Et c'était volontairement et par système qu'il leur fermait ainsi l'accès du trône. C'est par les lettres mêmes de Clément IV, dont l'élévation de Charles d'Anjou était l'ouvrage, qu'on apprend les tristes détails de sa conduite envers les Siciliens : « Si ton royaume, écrivait-il à son protégé [1], est cruellement spolié par tes ministres, c'est à toi seul qu'on doit s'en prendre, puisque tu as conféré tous tes emplois à des brigands et à des assassins qui commettent dans tes Etats des actions dont Dieu ne peut supporter la vue... Ces hommes infâmes ne craignent pas de se souiller par des viols, des adultères, d'injustes exactions et toutes sortes de brigandages... Tu cherches à m'attendrir sur ta pauvreté; mais comment puis-je y croire? Eh quoi! tu ne peux ou tu ne sais pas vivre avec les revenus d'un royaume dont l'abondance fournissait à un souverain tel que Frédéric, déjà empereur des Romains, de quoi satisfaire à des dépenses plus grandes que les tiennes, et de quoi rassasier l'avidité de la Lombardie, de la Toscane, des deux marches et de l'Allemagne entière, et qui lui donnait en outre de quoi accumuler d'immenses richesses. »

« Je ne sais, lui dit-il dans une autre lettre datée de Vi-

[1] Trésor des anecdotes de Martenne, l. c.

terbe, le 5 mai, quatrième année de son pontificat[1], comment et pourquoi je t'écris encore comme à un roi, puisque tu ne prends aucun soin de ton royaume, qui se trouve aujourd'hui sans chef, et ravagé par les Sarrasins ou par de perfides ennemis. Après avoir été appauvri, par tes brigands de ministres, le voilà aujourd'hui dévoré par tes ennemis... Si les défenseurs manquent, les spoliateurs ne manquent pas. Si tu perds ce royaume par ta faute, ne te flatte pas que l'Eglise s'expose à de nouveaux travaux et à de nouvelles dépenses pour te le faire ravoir. Tu pourras alors retourner dans ton comté héréditaire, et, flatté de l'inutile nom de roi, y attendre les événemens. Peut-être comptes-tu sur ton courage et espères-tu que Dieu fera miraculeusement pour toi ce que tu devrais faire toi-même; ou peut-être te fies-tu à la prudence que tu crois posséder, et dont tu préfères les suggestions aux conseils de tout le monde. J'étais déterminé à ne plus t'écrire sur ces affaires; si je te donne ces derniers avis, ce n'est que sur les instances de notre vénérable frère Raoul, évêque d'Albe. »

Ces actes multipliés d'oppression avaient aliéné de Charles non seulement les populations siciliennes, mais encore celles du royaume de Naples. Le souvenir des rois de la maison de Souabe y était redevenu cher à tous les cœurs; on songea à ce rejeton de Conrad, à Curradino, qui vivait alors à la cour d'Othon, duc de Bavière, près de sa mère Elisabeth; tous les yeux se tournèrent vers lui. Il avait alors environ quinze ans. Tous les vieux amis de son père, Galvano Lancia, tous les Lancia, Pietro degli Uberti, les bannis gibelins de Toscane, formèrent un ardent parti en sa faveur, dont l'ame fut un aventurier illustre, que nous retrouvons ici jouant un rôle selon son cœur, plein d'agitation et de mouvement.

Cet aventurier n'était autre que Henri de Castille, frère

[1] Voyez Raynaldus, t. II, p. 159.

d'Alphonse IX, et fils de saint Ferdinand ; il était, par son père, neveu, à la mode de Bretagne, de saint Louis et du nouveau roi de Sicile [1]. Nous l'avons vu, banni de son pays pour s'y être soulevé contre son frère le roi de Castille, passer à Tunis et se lier, lui et son frère Frédéric, d'une étroite amitié avec l'émir musulman qui y commandait. Henri et Frédéric de Castille, à force de hanter les Arabes, en avaient pris la langue et presque les croyances. La foi de ces princes castillans, fils d'un roi que l'Église a placé au rang des saints, était suspecte aux Guelfes d'Italie. Dans leur longue fréquentation des Sarrasins, dit un chroniqueur apulien, les deux frères espagnols avaient presque oublié la religion chrétienne et différaient peu, par les mœurs et le genre de vie, des Sarrasins eux-mêmes [2]. Henri, l'aîné des deux frères, avait acquis de grandes richesses au service de l'émir musulman. Instruit de la fortune de Charles en Italie, il y passa dans l'espérance d'y arriver à une plus haute fortune lui-même. Tous les mécontens du royaume de son frère venaient prendre du service sous lui à Tunis. Il en avait à sa solde un grand nombre. Il arriva à Naples à la tête de plus de huit cents chevaliers espagnols armés de toutes pièces [3]. Charles et lui furent d'abord très bien ensemble ; le nouveau roi avait besoin d'argent ; il emprunta à son parent une somme de soixante mille ducats d'or que Henri avait placée sur la banque de Gênes ; mais divers sujets de rivalité héroïque ne tardèrent pas à les brouiller. Charles lui avait d'abord cédé la sénatorerie de Rome ; mais

1 C'est par inadvertance qu'un historien célèbre (M. de Sismondi) dit que le père de Henri était frère de la mère de Charles. Le père de Henri (saint Ferdinand) était fils de Bérengère, reine de Léon, sœur de Blanche de Castille, mère de saint Louis et de Charles d'Anjou ; il était fils d'un neveu par conséquent, et non d'un frère de celle-ci.

2 Hi sanè fratres Hispani præ Saracenorum conversatione diutina actibus Agarenorum imbuti, et ferè christianæ religionis obliti, à Saracenis ipsis vita parùm et moribus differebant (Anonym., t. VIII de Murat ; col. 611).

3 .... Con piu di otto cento cavalieri spagnuoli molto buona e bella gente (Giov. Vill., l. c.).

Henri lui ayant vainement demandé le remboursement de ce qu'il lui avait prêté, ils devinrent d'amis ennemis irréconciliables. Sénateur de Rome, Henri brigua la dignité de roi de Sardaigne, alors vacante, et dont le pape disposait, sauf toujours à s'emparer temporellement du royaume dont l'Église faisait don spirituellement. Charles y aspirait de son côté; autre motif de haine profonde pour ces ambitieux. Ils laissèrent franchement éclater leur inimitié par des propos respirant toute la violence de leur caractère. Henri voulait surtout mal de mort à son rival, à cause de ce royaume de Sardaigne; et Villani n'ose lui donner tout-à-fait tort. « Le roi Charles avait bien une assez grande terre, dit-il, et il devait vouloir que son cousin eût ce peu-là; mais par envie et par avarice, il ne le voulut point pour collégue, et don Henri s'écria : Par là cordieu! ou il me tuera ou je le tuerai [1]. » Henri avait juré de se venger et d'abattre la puissance de Charles en Italie. Il se jeta avec passion dans le parti que quelques conjurés apuliens et siciliens formaient dans l'ombre pour relever la maison de Souabe dans ses anciens domaines d'Italie.

Henri avait à Rome sous ses ordres environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrasins, qui étaient passés de Tunis en Italie avec lui, lorsqu'il était venu y chercher fortune; ses rapports avec l'Afrique lui permirent d'en faire venir d'autres. « En même temps, dit Sismondi, il étendit son pouvoir dans Rome par un mélange de fermeté et de justice; il y rétablit l'ordre et la sûreté; mais il fit arrêter et garder comme otages quelques chefs du parti des nobles et des Guelfes, deux

[1] E per questo sdegno don Arrigo si fece nimico; e in parte non hebbe il torto, che il re Carlo havea bene tanta terra, che ben dovea volere che il suo cugino havèse quella poca; ma per invidia e avarizia noi volle a vicino; e don Arrigo disse : per lo cor Dio! o el mi mattera, o gel matterai (Giov. Vill., l. VII, c. 10). — On a une lettre de Charles, dans les archives de Naples, qui confirme le récit de Villani, et où il parle avec un certain effroi et une grande véhémence des fréquentes menaces de mort proférées contre lui par Henri de Castille (Voyez Marca, Marca Hispanica, ad ann.).

Orsini, un Savelli, un Stefani et un Malabranca. Il publia en même temps l'alliance qu'il avait contractée avec Conradin, et il écrivit à ce prince pour l'engager à se hâter de se rendre à Rome[1]. »

Que Henri d'Espagne, comme l'appelle Villani, fût l'ame de la ligue gibeline en faveur de Conradin, on n'en saurait douter sur le témoignage du chroniqueur florentin, et ce fut avec le prince espagnol que se concertèrent d'abord les bannis gibelins de Florence, les Pisans et les Siennois réunis aux barons siciliens et apuliens qui avaient résolu de faire révolter leur pays contre le roi Charles[2]. Henri provoqua d'abord le soulèvement de la Sicile. Conrad Capécé, un des plus illustres seigneurs gibelins, se rendit avec ses instructions à Pise pour y encourager les partisans de Conradin; et il fit voile de là vers Tunis sur une galère pisane. Conrad Capécé allait y chercher et en ramena, sur la galère pisane avec laquelle il était venu, Frédéric, ce frère de Henri dont nous avons eu plus d'une fois déjà occasion de parler. Deux cents chevaliers espagnols, deux cents allemands et quatre cents toscans s'engagèrent sous la bannière de Frédéric; ces six cents derniers étaient des bannis gibelins qui avaient cherché un refuge en Afrique contre les persécutions de Charles après la bataille de Bénévent et qui revenaient pleins de haine et brûlant de se venger. Les galères qui les portaient abordèrent à Sciatta, en Sicile; elles étaient chargées de selles et d'armes; mais, pour les huit cents chevaliers qu'elles débarquèrent, elles n'avaient en tout que vingt-deux chevaux. Ce néanmoins, leur présence en Sicile opéra la révolution dési-

1 Sismondi, Rép. ital., c. 24, ad ann.

2 I Ghibellini usciti di Firenze co' Pisani et Sanesi fecero lega e compagnia; e ordinarono con Don Arrigo di Spagna, ch'era scenatore di Roma fatto già nemico del re Carlo suo cugino; e con certi baroni di Cicilia e di Puglia feciono conguira di rubellargli, e di mandare in Alamagna, e di sumuovere Curradino che passasse in Italia per torre Cicilia e'l regno al re Carlo...

rée. La vallée de Mazzara, celle de Noto et toute la Sicile, à la réserve de Palerme, de Messine et de Syracuse, se déclarèrent pour Conradin. Frédéric et Conrad Capécé attaquèrent et défirent le vicaire de Charles en Sicile, et les chevaux pris aux Provençaux tués ou mis en fuite servirent à remonter ceux de nos chevaliers au dépourvu qui n'avaient apporté d'Afrique que leurs personnes et leur épée [1].

Le mouvement se propagea en-deçà du Phare. Les Sarrasins de Luceria et de Nocera de' Pagani, parmi lesquels se trouvaient la veuve et les enfans de Manfred, vaillans champions que les troupes de Charles n'avaient pu réduire après la bataille de Bénévent, et qu'elles s'étaient contentées de tenir assez mal bloqués dans leurs retranchemens, en sortirent [2]. La ville d'Aversa, dans la Terre de Labour, plusieurs villes de la Calabre, et toutes les Abruzzes, se révoltèrent. Charles était en Toscane où il avait porté la guerre contre les Gibelins, lorsqu'il apprit la révolte qui avait éclaté dans ses états, au nom et en faveur du prince de la maison de Souabe le plus redoutable pour lui, parce qu'il en était le plus intéressant, et le seul qui tirât son droit d'une filiation légitime. Il laissa son maréchal Guillaume de Belselve en Toscane, pour y soutenir le parti guelfe que Charles était venu venger. Irrité de la longue résistance de cette poignée d'indomptables Sarrasins qui, de la défensive, vient de passer à l'offensive, il croit qu'il y va de son honneur d'en avoir raison. Il revient en toute hâte dans la Pouille, et marche vers Luceria à la recherche des Sarrasins.

Conradin cependant, au bruit de ce qu'on fait pour lui, se met en marche aussi de son côté, malgré sa mère, qui répugnait de toutes les forces de son amour maternel à se séparer

[1] Saba Malaspina, l. IV, c. 2, p. 837.

[2] Encore en 1269 nous voyons Nocera tenir bon contre les armes de Charles, ainsi que le prouve un rescrit de celui-ci, conservé aux archives royales des Deux-Siciles, *datum Fogie*, 12 février, de la douzième indiction.

de lui. Le jeune fils de Conrad (Corradino n'avait encore que seize ans) franchit les Alpes Liguriennes, accompagné du duc de Bavière son oncle, du comte de Tirol son beau-père, du jeune Frédéric d'Autriche son cousin. Arrivé à Vérone, il se sépare des deux premiers, que leurs affaires appelaient en Allemagne, et se porte, par Pavie, à travers la Lombardie et les terres du marquis de Carréto, un des plus fidèles seigneurs du parti gibelin piémontais, à Varragio, près de Savone, dans la rivière de Gênes (*parte di Ponente*), point vers lequel les Pisans, fidèles à leur vieille affection pour la maison de Souabe, avaient envoyé dix de leurs vaisseaux pour le prendre et le conduire à Pise. Dans le même temps, la cavalerie allemande de Conradin avait pris sa route plus à l'orient, franchi les montagnes de Pontremoli, et était venue descendre à Sarzana, où les Pisans l'attendaient. Avant même que Conradin et ses compagnons fussent arrivés sur le territoire de la république, les Pisans avaient armé trente galères, et les avaient envoyées, montées par cinq mille soldats, vers la mer des deux Siciles. Les galères pisanes battirent la flotte de Charles d'Anjou, devant Messine. Tel fut leur succès qu'elles prirent en cette occasion vingt-sept galères, qu'elles livrèrent aux flammes à la vue de l'ennemi [1].

Conradin arriva à Pise au mois de mai 1268. Ses partisans aplanirent toutes les voies devant lui. En vain le maréchal de Charles, Guillaume de Belselve, essaya-t-il d'arrêter sa marche en Toscane; le chef des Uberti de Florence battit et fit prisonnier Belselve à Ponte-à-Valle, sur l'Arno [2]. Conradin poursuivit sa marche vers Rome.

Je passe sur cette marche en quelque sorte triomphale de Conradin à travers l'Italie. Malgré toutes les excommunications papales renouvelées et fulminées de plus belle contre lui et les

[1] Giov. Villani, l. c.
[2] Ibid., l. c.

siens par Clément IV, il arriva en peu de jours devant Viterbe [1]. Le pontife habitait cette ville, où les cardinaux et les prêtres de toutes les villes menacées s'étaient réunis autour de lui. Conradin ne songea pas même à venir les y troubler. Il passa cependant sous les murs de la ville. On dit que, des remparts de la place, le vieux pontife, voyant Conradin et Frédéric d'Autriche défiler en grand appareil à la tête de leurs chevaliers, prophétisa sur eux une destinée fatale. « Il est triste, dit-il en se tournant vers les siens, de voir cet enfant, ainsi trompé, conduit au sacrifice [2]. »

Le sénateur de Rome, Henri de Castille, comme nous l'avons dit, était maître de Rome ou à peu près. « Il y accueillit Conradin, dit Sismondi, avec toute la pompe qu'on avait coutume de réserver aux empereurs. Ce sénateur avait rassemblé pour lui huit cents chevaux espagnols; un grand nombre de gendarmes allemands et de seigneurs gibelins, qui avaient servi sous Frédéric et Manfred, s'étaient aussi réunis pour l'attendre; et Conradin, après s'être arrêté quelques jours à Rome, pour laisser reposer son armée, et s'approprier les trésors du clergé cachés dans les églises, en repartit le 18 août, à la tête de cinq mille gendarmes, pour s'avancer vers le royaume de Naples [3]. »

Conradin prit sa route du côté des Abruzzes. C'était le plus sûr chemin pour lui. Les troupes de Charles étaient répandues du côté de la Campanie, et eussent pu opposer une longue résistance au passage de Ceperano. Par la voie qui passe sous la colline de Tivoli et le val de Celle, Conradin

1 Dès le jour de Pâques, qui tomba cette année le 8 avril, Clément avait prononcé, à Viterbe, la plus solennelle de toutes les excommunications contre Conradin et ses partisans.

2 Sic ipsum dixisse quod dolendum erat de tali puero, qui, sic seductus, ducebatur ad victimam. Undè fertur tunc prophetasse de morte ejus, et suæ gentis exterminatione (Ptolemei Leucensis, l. XXII, c. 36). Vide etiam Raynald. Ann. Eccles. ad ann., num. 10.

3 Sism., Rép. ital., ad ann.

pénétra dans la Pouille, et arriva enfin dans une vaste plaine où il plaça son camp. Une chapelle dédiée à saint Valentin lui avait fait donner le nom de Piano di San-Valentino. On nommait aussi cette plaine Tagliacozzo. Matteo Spinelli di Giovenazzo termine aux préparatifs de cette campagne, ses *Diurnali*, écrits en langue apulienne, qu'il mène jusqu'au 15 d'août; Matteo Spinelli s'était, dans les derniers temps, rangé sous la bannière de la maison d'Anjou, et son silence postérieur donne à croire qu'il périt dans les rangs guelfes à Tagliacozzo [1].

Instruit de la marche de Conradin, Charles était accouru à sa rencontre, à la tête de trois mille chevaliers seulement, pour combattre les cinq mille de l'armée de Conradin. Tous les historiens s'accordent à dire que Charles dut de n'être pas battu en cette circonstance aux conseils d'un vieux chevalier français, nommé Alard de Saint-Valery, que le hasard avait amené, quelque temps auparavant, de la Terre-Sainte auprès du frère de saint Louis[2]. A ce titre principalement Charles était cher au vieux chevalier, et il lui offrit ses services. Alard n'était pas courtisan; mais la renommée de sa bravoure, sa fermeté, sa noblesse étaient telles qu'il prit d'abord autorité sur le roi, et que celui-ci lui donna, à Tagliacozzo, la direction suprême de l'armée et de la bataille [3].

Charles avait, entre Français, Provençaux et Italiens, près de trois mille chevaliers. Alard, voyant que Conradin en avait près de deux fois autant, fit ses dispositions en conséquence : il partagea cette petite armée en trois corps. Il donna

[1] Lo iorno di Santa Maria di mezo agosto arrivaimo allo campo de lo re, ch' era sotto sora, et messer Boffilo parlao allo re, e lo re appe assai à caro la moneta (Diurnali di messer Matteo Spinello di Giovenazzo, in fine).

[2] ..... Per consiglio del buono e savio messer Alardo di Valleri, cavaliere francesco di gran senno e prodeza, il quale di que' tempi era arrivato in Puglia, tornando della Terra Santa d'oltre mare. . . . (Giov. Vill., ad ann.).

[3] ..... Al tutto li commise il reggimento dell'oste e della battaglia (Ibid.).

le commandement du premier à messire Henri de Cosence, grand de sa personne et bon chevalier, et à qui il fit prendre les insignes et les vêtemens royaux pour qu'il figurât le roi à la tête des Provençaux et des Guelfes toscans, lombards et campaniens. Le second corps était de Français, et avait pour capitaines le sire Jean de Crari, et Guillaume, surnommé l'Etendard, de la fonction qu'il exerçait dans l'armée, où il était chargé de porter l'étendard royal les jours de bataille. Alard donna la garde du pont joignant les deux rives du petit fleuve qui traverse la plaine de Tagliacozzo aux Provençaux, afin que l'armée de Conradin ne pût y passer sans y livrer un combat que la nature des lieux ne pouvait que rendre désavantageux pour elle. Ces deux corps devaient paraître former toute l'armée guelfe aux yeux de l'ennemi. Le roi, avec la fleur de sa baronnie, au nombre de huit cents chevaliers [1], se plaça en embuscade derrière une colline, dans un petit vallon, où l'armée de Conradin, qui occupait la plaine, ne pouvait l'apercevoir. Avec lui était Alard de Saint-Valery.

Conradin avait aussi fait trois corps de son armée : l'un d'Allemands, dont il prit le commandement, et où étaient avec lui le duc d'Autriche et beaucoup de comtes et de barons du premier rang; l'autre d'Italiens, placé sous les ordres du comte Galvano Lancia; le troisième enfin d'Espagnols, sous la conduite de leur capitaine Henri de Castille. Villani désigne uniquement par ce nom d'Espagnols les chevaliers que conduisait au combat le vaillant Henri de Castille, et qui formaient ce troisième corps [2]; mais il y faut comprendre sans doute les amis musulmans du prince espagnol venus avec lui de Barbarie. Ce dernier corps jouera un grand rôle dans l'action, et y fera le plus grand honneur au nom espagnol.

[1] Col fiore di sua baronia, in quantità di ottocento cavalieri (Ibid.).

[2] L'altra (schiera) fu di Spagnuoli, onde era capitano don Arrigo di Spagna.

Une sorte de comédie marqua la veille de la bataille. Comme les deux armées étaient en présence, les barons du royaume de Naples rebelles au roi Charles imaginèrent, pour lui faire peur, d'envoyer de faux ambassadeurs au camp de Conradin, en grand appareil et portant des clefs dans leurs mains, lesquels se présentèrent au fils de Conrad avec de grands présens, et comme envoyés par la communauté d'Aquila pour lui en offrir les clefs et la terre en qualité de ses hommes et de ses fidèles, afin qu'il les délivrât de la tyrannie du roi Charles et de ses Provençaux. La comédie fut si bien jouée que l'armée de Conradin, et Conradin lui-même, estimant que c'était vérité, en eurent une très grande joie ; ceci se passait vers le soir, la veille, comme nous l'avons dit, de la bataille.

Averti de la chose, Charles en conçut une vive appréhension : c'était d'Aquila, en effet, qu'il tirait les vivres nécessaires à son armée ; il craignit qu'ils ne vinssent à lui manquer, et se rendit lui-même à Aguila dans la nuit, à la tête d'un petit nombre des siens. Arrivé devant la place, il fit demander aux gardes pour qui elle tenait. Il lui fut répondu : *Pour le Roi Charles* [1]. Il se fit connaître alors, et lui et sa troupe y entrèrent; puis, sans descendre de cheval, ayant renforcé la garnison d'Aquila de la plupart de ceux qui étaient venus avec lui, incontinent il reprit le chemin de son camp, où il arriva de très grand matin, si fatigué de sa chevauchée que le sommeil le gagna, malgré qu'il en eût. Il se jeta sur son manteau de bataille et s'endormit [2].

Enflammés par la nouvelle de la révolte d'Aquila qu'ils tenaient pour vraie, Conradin et ses barons donnèrent, dès qu'il fit grand jour, l'ordre à leurs troupes de passer le fleuve pour commencer l'attaque. Au bruit de leurs mouvemens [3], Charles

1 Rispuosono : *Per lo re Carlo* (Giov. Vill.).

2 E per l'affanno del cavalcare, il re Carlo si posava e dormiva.

3 Sentendo il romore de nemici.....

s'éveilla et rangea les divers corps de son armée ainsi que l'avait réglé, la veille, le sire de Saint-Valery. Les Provençaux, commis, sous les ordres de Henri de Cosence, à la garde du pont, pouvant en disputer avantageusement le passage à Henri de Castille, celui-ci alla passer plus loin, à gué, la rivière, d'ailleurs peu considérable, et, avec ses braves Espagnols, enveloppa et chargea rudement les Provençaux qui défendaient le pont. Ainsi commença la bataille.

Conradin et les siens, voyant que les Espagnols avaient passé facilement le petit fleuve à gué, le passèrent de même, et vinrent soutenir vigoureusement l'attaque commencée par Henri de Castille ; si bien qu'en peu de temps les Provençaux de Henri de Cosence, assaillis de tous côtés par des troupes supérieures en nombre, furent battus et dispersés : Henri de Cosence, sur qui Henri de Castille, qui le prenait, comme tout le monde, pour le roi, à cause des vêtemens et des insignes royaux dont il était revêtu, faisait diriger tous les coups, fut des premiers abattu et mis en pièces. Les Provençaux rompus, les troupes de Conradin attaquèrent avec la même impétuosité les Français et les Italiens que commandaient Jean de Crari et Guillaume l'Etendard, lesquels furent aussi, et sans peine, accablés par la rude agression des assaillans qui combattaient deux contre un [1]. Ils prirent la fuite, abandonnant le champ aux ennemis. Les Allemands, croyant avoir tué Charles et ne voyant plus personne devant eux, crurent avoir vaincu. Ils se répandirent dans la campagne à la poursuite des fuyards, ne pensant plus qu'à dépouiller les morts et à recueillir le butin, dont, au dire de Villani, ils étaient fort avides.

Cependant, Charles, qui, de la colline derrière laquelle il avait embusqué son armée de réserve, voyait la défaite des

[1] Peroche la gente di Curradino erano per uno due che quelli del re Carlo, ed era gente aspra in battaglia.

siens, frémissait d'impatience de ne pouvoir les secourir; mais le sire Alard, savant et plein d'expérience dans les choses de la guerre, tempérait son ardeur par de sages paroles, et le retenait, lui disant que, pour Dieu, il voulût bien souffrir quelques instans encore, s'il voulait avoir une pleine victoire; qu'il connaissait la sordide avidité des Allemands en fait de butin; qu'il fallait les laisser se disperser davantage pour en avoir meilleur marché. Le roi céda, mais en rongeant son frein, à messire Alard, qu'il avait lui-même institué maître du camp. Lorsque Alard vit presque tous les Allemands dispersés et occupés à piller au loin, l'impassible chevalier dit au roi : «Fais mouvoir les bannières, maintenant il est temps[1].» L'impétueux Charles partit comme un lion avide de sa proie, dit un auteur du temps, et s'avança tout-à-coup dans la plaine à la tête des siens. Voyant cette troupe déboucher de la vallée dans la plaine, Conradin et ses barons ne s'imaginèrent pas que ce pût être l'ennemi; ils pensaient que c'était un corps de leurs propres troupes revenant de la poursuite des fuyards, et n'y prenaient pas garde. Comme cependant cette troupe venait droit à eux en accélérant sa marche et avec toutes les façons d'ennemis qui s'apprêtent à exécuter une charge, Conradin et les siens prirent leurs armes à la hâte et se mirent sur la défensive; mais le désordre se mit d'abord dans leurs rangs, et ils soutinrent mal le choc des cavaliers angevins et provençaux, à la tête desquels Alard de Saint-Valery et le comte Gui de Montfort faisaient des prodiges de valeur. L'engagement fut violent et acharné. Les rangs des défenseurs de Conradin s'éclaircissant à chaque instant, tandis que ceux des troupes du roi grossissaient à mesure par l'agrégation des fuyards qui se ralliaient et accouraient de toutes parts sous la bannière royale, les Allemands s'effrayèrent, rompirent leur ordre de bataille et furent culbutés; il ne leur

[1] Fa muovere le bandiere, che ora è tempo.

fut plus possible de rétablir même l'égalité de l'action. Par le conseil de ses barons, Conradin chercha alors son salut dans la fuite, et abandonna le champ du combat, sous l'escorte et en la compagnie du duc d'Autriche, du comte Galvano Lancia, du comte Gualferano, des comtes Ghérardo et Galvano di Donoratico de Pise, et de quelques autres chefs gibelins d'une moins haute renommée.

Charles voulait se mettre à leur poursuite; mais le prudent Alard de Saint-Valery l'arrêta encore par ses prières, criant au roi et à ses capitaines qu'ils demeurassent et tinssent leurs troupes en bataille et dans le meilleur ordre, sans se laisser prendre à l'appât du butin ou de la poursuite de l'ennemi, dans la crainte que les gens de Conradin ne se ralliassent ou que quelque réserve cachée ne les attaquât à l'improviste et avec avantage; que le plus sûr, dans cet état de choses, était de tenir le champ, et d'y demeurer fermes et les rangs serrés; que tout n'était pas fini[1]. La bataille, en effet, n'était pas encore gagnée, et le conseil de messire Alard était sage. Comme il achevait de le donner, Henri de Castille, avec ses Espagnols, déboucha bruyamment dans la plaine d'une vallée voisine, dans laquelle il s'était engagé à la poursuite des Provençaux et des Italiens qu'il avait défaits le matin. Henri ne savait rien des derniers incidens de la bataille, ni l'arrivée imprévue du roi Charles, ni la défaite de Conradin : voyant l'armée de Charles qui tenait le champ en bon ordre, il la prit pour l'armée victorieuse de Conradin qui l'attendait au repos, et il venait à elle en toute sûreté. Reconnaissant à peu de distance que c'étaient les ennemis, il fit faire halte à ses troupes; mais il était trop vaillant chevalier pour se laisser déconcerter en présence de ces nouveaux adversaires : quoi-

[1] ..... Con gran grida diceva e pregava lo re e capitani che stessono e tenessono la gente a schiera, e non seguissono caccia di nemici e altra preda, temendo che la gente di Curradino non si ranodasse, o nuovo guato non uscisse fuori, ma stesser fermi e schierati in sul campo....., etc.

que surpris de les voir là, et que cela ne lui annonçât rien de bon, il n'avait pas deux partis à prendre : il fit serrer les rangs aux siens, et les fit ranger en bataille dans l'attitude d'une armée prête au combat, mais qui ne juge point à propos de commencer elle-même une attaque à laquelle l'honneur ne l'oblige point incontinent. Telle était leur fière contenance, que Charles et ses troupes, que la fatigue accablait, n'osèrent d'abord marcher sur eux. Les deux armées demeurèrent ainsi quelque temps immobiles en présence l'une de l'autre.

Messire Alard n'était pas sans craintes ; il dit qu'il fallait débander l'ennemi pour le rompre. Charles, qui venait d'éprouver l'efficacité de ses conseils, le laissa libre d'en user encore à sa guise. Alard fait alors sortir des rangs une partie des plus braves barons du roi, auxquels il ordonne de faire semblant d'avoir peur et de feindre d'abandonner l'armée royale. Voyant fuir les bannières de ces seigneurs, les Espagnols, pleins d'une vaine confiance, se mettent à crier : « *Les voilà en fuite!* » et à se débander pour les suivre[1]. Leurs rangs se relâchent et s'éclaircissent ; Charles prend ce moment pour les charger. Alard, de son côté, et les troupes qui feignaient de fuir, font volte-face et arrêtent brusquement les chevaliers qui les poursuivaient. L'action devient générale. Le vieil Alard avait eu raison de dire que tout n'était pas fini. Un moment la victoire redevint incertaine. Les Espagnols étaient si fermes à cheval, dit un auteur du temps, qu'on ne pouvait les renverser ; si bien armés, que les épées s'émoussaient sur eux sans les férir. Leur façon de combattre étonnait les Français et déconcertait leur courage. Tout à coup un cri s'élève parmi ces derniers : *A bras! à bras! aux chevaliers!* Ils s'élancent sur les Espagnols, les prennent à bras-le-corps et les jettent en bas de leurs chevaux, suivant

1 ..... Con vana speranza comminciarono à gridare : *E' sono in fuga!* e a dipartirsi da schiera, e volerli seguire.

une manœuvre pratiquée dans les tournois[1]. Une lutte corps à corps s'en suit, opiniâtre et acharnée, dans laquelle l'avantage resta enfin aux Français. Décimés, accablés par le nombre, les Espagnols sont contraints de céder le terrain à leurs ennemis, et vont chercher, avec leur prince, un refuge dans la direction du Mont-Cassin.

Charles voulut qu'un monument, élevé sur la place où Alard venait de lui faire obtenir la victoire, en transmît la mémoire à la postérité. Il y fit construire un monastère de l'ordre de Cîteaux, sous l'invocation de Sainte-Marie-de-la-Victoire. Moins heureux que l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Victoire que saint Louis fit bâtir près de Senlis, en mémoire de la bataille de Bovines, conformément au vœu qu'en avait fait Philippe-Auguste, son aïeul, abbaye qui a subsisté jusqu'à la révolution française, le monastère de Tagliacozzo fut peu de temps après ruiné[2].

Le Dante a consacré un souvenir au théâtre de la défaite de Conradin, et au vieux chevalier provençal aux conseils duquel Charles dut sa victoire.

> . . . . . Là, da Tagliacozzo,
> Ove senz' armi vinse il vecchio Alardo.

Conradin avait pris dans sa fuite le chemin de la plage romaine, dans la compagnie des fidèles partisans que nous avons nommés plus haut. Parvenus à un lieu nommé Asturi, situé sur la mer, et qui appartenait aux Infragnipani de Rome, un vaisseau les avait reçus et allait les transporter à Sicile, lorsqu'un des Infragnipani, qui se trouvait à Asturi, instruit de la victoire de Charles, et trouvant à ces fugitifs un air étranger, « voyant qu'ils étaient en grande partie Allemands, dit Villani, et beaux hommes et de noble apparence, » conçut quelques

[1] Allora cominciarono a gridare, a prendergli a braccia, e abbattergli de' cavalli a modo di torniamenti.

[2] Summonte, l. III, c. 5, l. 1.

soupçons, et les fit arrêter à tout hasard comme ils venaient de s'embarquer; ayant appris de leur bouche même à qui il avait affaire, et que Conradin était parmi eux, il les mena prisonniers au roi Charles, qui, en récompense de ce honteux service, lui donna de belles terres et une seigneurie (ou un fief) Alla Pilosa, entre Naples et Bénévent [1].

Cet homme, dit un historien, avait rendu à Charles un service de prévôt et d'alguazil. Alard de Saint-Valery, qui l'avait servi en héros, se montra tel jusqu'au bout, en refusant toute récompense. Charles lui offrit en vain les comtés d'Amalfi et de Sorrento : — « Je ne suis pas venu à Tagliacozzo, lui dit Alard, pour m'enrichir, mais pour te plaire, pour te servir, et pour donner à ton courage la seule leçon qu'il pouvait recevoir de ma longue expérience, celle de se modérer. »

Henri de Castille fut rencontré dans sa fuite par un détachement des troupes de Charles, lequel acheva la déroute des Espagnols, et en fit un grand nombre prisonniers. Il se sauva lui-même à grand'peine à la faveur de la nuit. Suivant l'opinion la plus commune, il se réfugia au monastère du Mont-Cassin, dont l'abbé le fit prisonnier, et le livra ensuite au roi, sous la promesse expresse qu'il épargnerait sa vie. D'autres disent qu'il s'enfuit vers Rieti, et que ce fut l'abbé d'un autre monastère qui le fit prisonnier et l'envoya au pape, par qui il fut ensuite transmis au roi [2].

Il serait difficile d'exprimer les cruels traitemens que Charles fit subir aux rebelles et aux prisonniers après la victoire. Les uns furent pendus par la gorge, d'autres mis à mort par le fer, un nombre infini furent condamnés à la prison perpétuelle. Les villes qui s'étaient déclarées ouverte-

[1] Ce Frangipani fut la tige des Frangipani de Naples, à qui cette action d'alguazil valut et fortune et richesse.

[2] Voyez, pour l'une et l'autre versions, Ricord. Malaspina, c. 193; Giov. Villani, l. VII, c. 29; Costanzo, l. I; et Capecelatro, IVe partie, l. I.

ment pour Conradin sur le bruit de son arrivée furent livrées au pillage ; les Français y portèrent la désolation, la ruine et l'incendie. Aversa fut détruite; Potenza, Corneto, et presque tous les châteaux de la Pouille et de la Basilicate furent saccagés ou démolis.

Le ravage et les massacres ne furent pas épargnés davantage en Sicile. On arracha les yeux à Conrad d'Antioche et à plusieurs seigneurs du parti de Conradin, et on les pendit ensuite. Charles battit aussi, en-deçà du Phare, les Sarrasins qui s'étaient de nouveau retranchés à Luceria, et réduisit enfin cette ville sous son obéissance ; il fit là prisonniers Manfredino et sa mère, Helena l'Ange, seconde femme de Manfred, qu'il fit enfermer et plus tard mettre à mort dans le château de l'Œuf, à Naples [1].

« En-deçà comme au-delà du Phare, dit un historien, les barons qui s'étaient prononcés pour Conradin furent mis à mort. Vingt-quatre barons de Calabre furent saisis dans le château de Gallipoli; ils furent tous envoyés au supplice [2]. Ce fut le sort, en Sicile, des frères Marino et Jacopo Capece. Ces exemples de cruauté étaient imités par les juges d'un rang inférieur, qui traitaient le peuple comme ils voyaient traiter les grands. Plusieurs accusés étaient envoyés au supplice, plusieurs mutilés, plusieurs dépouillés de leurs biens, sans qu'on les eût seulement entendus avant de prononcer

1 Summonte, l. II, c. 10, l. III, c. 1. — Scipione Ammirato dans ses *Ritratti*, ritratto di Carlo I ; Summonte, l. III, c. 1) rapporte que les enfans de Manfred, faits prisonniers en cette circonstance, étaient au nombre de trois, et il les nomme Enzio, Frederico et Anselmo, lesquels auraient été gardés prisonniers dans le château de Santa-Maria-à-Monte, et il va jusqu'à dire qu'on leur donnait jusqu'à trois tari d'or chaque jour pour leur entretien. Mais d'autres, parmi lesquels figure Inveges (Annal. di Palermo, t. III), réfutent ce qu'en dit cet auteur, se fondant sur ce que les deux fils de Manfred, qu'il eut de sa première femme, Béatrix de Savoie, étaient morts avant leur père, et ils établissent que le seul Manfredino, qu'il eut de la seconde, fut fait prisonnier avec sa mère, et mis à mort par l'ordre de Charles, en prison (Ricord. Malaspina, c. 197; Giov. Villani, l. VII, c. 41).

2 Saba Malaspina, l. IV, c. 17.

contre eux une sentence. Le sanguinaire Guillaume, dit l'Etendard, avait été envoyé en Sicile pour y réprimer ou y punir la rébellion. Il vint assiéger la ville d'Augusta, entre Catane et Syracuse; cette ville était défendue par mille de ses citoyens en état de porter les armes, et par deux cents gendarmes toscans, de ceux que les Capécé avaient conduits en Sicile. Sa situation était assez forte pour pouvoir lasser peut-être la patience des assiégeans; mais six traîtres livrèrent la ville aux Français en leur ouvrant une porte secrète. Les habitans d'Augusta, surpris et massacrés dans leurs rues, ne purent pas faire de résistance. Lorsque tout combat eut cessé, Guillaume plaça des bourreaux sur le rivage de la mer, et faisant conduire devant eux, l'un après l'autre, tous les malheureux que l'on découvrait dans les souterrains de leurs maisons, il leur fit trancher à tous la tête, et fit jeter leurs cadavres dans les flots. Pas un habitant d'Augusta n'échappa; les fuyards qui s'étaient jetés en trop grand nombre dans une barque furent engloutis par les eaux; et les six traîtres qui avaient livré leurs concitoyens, saisis comme les autres par les bourreaux, partagèrent la calamité qu'ils avaient attirée sur leur patrie. Conrad Capécé fut livré à Guillaume par les habitans de Conturbia; Guillaume le fit pendre après qu'on lui eut arraché les yeux, comme Gui de Monfort l'avait fait à Conrad d'Antioche. Luceria fut prise par Charles lui-même, lorsque la famine eut réduit les Sarrasins qui la défendaient à un nombre infiniment petit, et toutes les villes, tous les châteaux des Deux-Siciles rentrèrent sous le pouvoir des Français [1]. »

1 Saba Malaspina, l. IV, c. 18. — Rodolphe de Hapsbourg se trouvait à la bataille de Tagliacozzo, dans le parti de Conradin, et peu s'en fallut qu'il ne subît le sort des victimes de leur dévouement au sang de Souabe. Après la bataille, il tomba entre les mains d'un Italien qui le relâcha, dit-on, pour de l'argent; cet Italien, à ce qu'on rapporte, fut dénoncé par sa maîtresse, qu'il avait irritée, et fut pendu « comme traître au pape et au roi de Sicile. »

Ayant, par ces moyens, mis les deux royaumes sous son obéissance, et, par une rigueur extrême, réduit ses sujets à ne pouvoir s'opposer à ses tyrannies, il ne lui restait plus qu'à délibérer sur ce qu'il avait à faire de Conradin, du duc d'Autriche et des autres prisonniers que le sort des armes avait fait tomber entre ses mains; il voulut, dit-on, savoir d'abord quelle était là-dessus l'opinion du pape qu'il avait pour habitude de consulter sur les choses difficiles et graves du gouvernement. Si l'on en croit Henri Gualdelfier, Villani, Fazzello, Collenuccio et quelques autres, Clément aurait répondu à sa demande par ces courtes et significatives paroles : *Vita Corradini, mors Caroli* : *mors Corradini, vita Caroli;* mais ce récit est nié par Costanzo, Summonte et Raynaldus, qui s'appuient sur d'excellentes raisons, et sur le témoignage des historiens contemporains ou quasi-contemporains qui tous affirment que le pape ne donna point son consentement à cet acte de rigueur [1]. Le pape Clément IV mourut, au reste, avant qu'aucune décision ne fût prise, le 29 de novembre 1268, ou, suivant d'autres, le 30 décembre de cette même année, et il y eut après lui un long interrègne [2]. Charles hésita d'abord sur le parti qu'il prendrait à l'égard de Conradin; il le tint en prison plusieurs mois. Enfin, sollicité de prendre part à la croisade que saint Louis méditait de porter sur la terre d'Afrique, il craignit, ce semble, de laisser dans son royaume son jeune et dangereux compétiteur ; il dit de lui, sans doute, ce qu'Orosmane dit de Lusignan :

On sait son droit au trône, et ce droit est un crime.

Et il se décida à le faire juger, ou plutôt condamner, en raison de ce crime. Un simulacre de tribunal s'assembla, par son

[1] Ricordano Malaspina va jusqu'à dire qu'il l'atteste. — Voyez aussi Villani, l. VII, c. 29 ; Capecelatro, part. IV, l. 1, et Raynaldus, Annales Eccles., ann. 1268.

[2] Le saint siége vaqua deux ans neuf mois et deux jours. Grégoire X ne fut donné pour successeur à Clément IV que le 1er septembre 1271.

ordre, sous la présidence de Robert de Bari, haut justicier et protonotaire du royaume, et condamna le jeune prince et ses compagnons à avoir la tête tranchée. Lorsque ce même Robert de Bari leur lut l'arrêt de mort où ils étaient qualifiés de traîtres : « Malheureux, s'écria Conradin, tu oses appeler traître ton maître, que tu as toi-même trahi! » Le comte de Flandre, Robert III, gendre de Charles, et tout dévoué à sa cause, ne put réprimer lui-même un généreux mouvement en faveur du condamné, et il le laissa éclater en véritable héros barbare; il donna, devant le roi même, à Robert de Bari, un coup d'estoc, dont le juge mourut incontinent[1]. Arrivé sur l'échafaud, Conradin détacha lui-même son manteau, et s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant : « O ma mère! quelle profonde douleur te causera la nouvelle qu'on va te porter de moi! » Il jeta ensuite son gant au milieu de la foule, comme pour y chercher un vengeur. Ce gant fut relevé, dit-on, par un chevalier aragonais, et porté au roi d'Aragon Jacques, beau-père de la fille de Manfred. Conradin posa ensuite sa tête sur le billot, et elle tomba sous la hache. Son noble ami, Frédéric d'Autriche, et ses conseillers fidèles, les Lancia et les Ghérardesca, subirent le même supplice, le même jour, sur le même échafaud[2]. Ainsi périt Conradin, à dix-sept ans, sur la place du marché à Naples,

[1] Al giudice que condanno Curradino, Ruberto, figliulo del conte di Fiandra, e genero del re Carlo, come ebbe letta la lezione della condannagione, gli diè d'uno stocco.... del qual colpo il giudice, presente il re, incontanamente morìo, e non ne fu parola, perche Ruberto era molto grande appo il re (Villani, l. VII, c. 30). — Les historiens rapportent qu'on fit assister Conradin et le duc d'Autriche à une messe qui se célébrait d'avance, pour le repos de leurs ames, dans une chapelle tendue de noir, circonstance sur laquelle l'historien de Provence, Papon, qui a fort approfondi cette affaire, élève quelques doutes.

[2] Villani nomme ceux à qui Charles fit couper la tête en même temps qu'à Conradin : — Fu dicollato Curradino, e'l duca d'Osterich, e'l conte Calvagno, e'l conte Gualferano, e'l conte Bartolomeo, e due suoi figli, e'l conte Gherardo da Doneratico di Pisa, in sul mercato di Napoli; a lato al ruscello dell' acqua che corre d'incontro alla chiesa de' Frati del carmino (Giov. Villani, l. VII, c. 29).

devant un immense concours de peuple, qui dissimulait mal sa douleur, le 26 octobre 1269.

De la sentence de mort fut seul excepté Henri de Castille, qui fut condamné à un emprisonnement perpétuel au château de Sainte-Marie en Pouille; non que Charles n'eût envie de le faire périr aussi, et de se délivrer, par là, de la peur qu'il avait de lui, mais parce que l'abbé de Mont-Cassin ne l'avait livré au roi que sous la promesse expresse de celui-ci qu'il ne le ferait pas mourir [1].

La mort de Conradin délivra le roi de Naples des prétentions directes de la maison de Hohenstauffen, mais il restait la fille de Manfred, mariée à Pierre d'Aragon, et Charles, que le supplice de Conradin semblait devoir rendre maître absolu de l'Italie méridionale, y éprouva dès ce moment une opposition qui rendit ses dernières années si orageuses, et on pourrait presque dire si malheureuses.

Cependant, saint Louis était débarqué sur la côte d'Afrique, aux lieux mêmes où avait été autrefois Carthage. Il était venu faire là la dernière croisade de la chrétienté. C'était Charles qui avait déterminé saint Louis à tourner d'abord l'effort de ses armes contre l'émir de Tunis. Cet émir était alors Mohammed Mostansir Billah. Avant lui, les maîtres de Tunis payaient un tribut annuel à la Sicile. Le roi de Sicile Roger avait su l'imposer, et les successeurs du roi normand, jusqu'à ces derniers temps, l'avaient maintenu. Depuis cinq ans, que Mohammed Mostansir Billah avait le gouver-

[1] Per patto l'avea dato che non lo facesse morire (Ricordano Malaspini, c. 193). — Sur le gant de Conradin et sur Henri Dapifero, voir Æneas Silvius Picolimini (le pape Pie II) *in Europ.*, et ce que Zurita en rapporte d'après lui, dans les Annales d'Aragon, ad ann. — Il n'y avait pas de pape au moment de l'exécution, et dès son avènement au siége pontifical (le 1er septembre 1271) Grégoire X s'empressa de blâmer le roi vainqueur.... Della detta sentenza ne fu molto ripreso dal papa e da suoi cardinali, e da ogni savio, peroch'egli havea preso Curradino e' suoi per caso di battaglia, e non per tradimento, e meglio era a tenerli prigioni che fargli morire... (Giov. Vill., l. c.).

nement de Tunis, il s'était affranchi de ce tribut, et Charles d'Anjou avait à cœur de ne se départir d'aucun des droits des princes normands ou du sang de Souabe auxquels il s'était substitué par l'investiture papale et par la victoire. Le conseil par lequel il avait persuadé à saint Louis d'entreprendre la croisade n'était pas, comme on voit, tout-à-fait désintéressé. Il fit valoir surtout cette considération qu'une fois maîtresse de Tunis, l'armée des croisés pourrait envahir l'Égypte par mer et par terre, et en opérer plus aisément la conquête; mais, au fond, tout fait supposer qu'il croyait peu à une nouvelle conquête de l'Égypte, et surtout à une nouvelle conquête de la Terre-Sainte (dans l'état où il savait qu'étaient les forces musulmanes de ce côté), et qu'il croyait beaucoup, au contraire, au succès d'une entreprise facile contre un ennemi voisin, entreprise à laquelle la France allait se porter avec ses plus généreux et ses plus vaillans chevaliers, conduits par saint Louis en personne. Lui-même voulut prendre part à l'expédition, et il fit voile pour l'Afrique, dans la seconde quinzaine d'août 1270, à la tête d'une partie des troupes avec lesquelles il avait vaincu à Tagliacozzo.

« Il débarque sur le rivage d'Afrique, et annonce son arrivée par le son des trompettes. On ne lui répond pas, personne ne vient au devant de lui. Surpris de ce silence et de cet abandon, et soupçonnant quelque malheur, il laisse son armée sous la conduite de ses lieutenans, court en toute bride vers le camp, et mettant pied à terre à la vue du pavillon royal, il y entre avec inquiétude. Le premier objet qui s'offre à ses regards est le corps du roi son frère étendu sur la cendre où il venait d'expirer (le 25 août 1270). Saisi de la plus vive douleur, il se prosterne aux pieds du saint roi, les baise avec respect, et les baigne de ses larmes. On ne put refuser à sa douleur la grace qu'il demandait de conserver quelques restes d'un frère qui méritait d'être ainsi regretté, mais qui eût mérité surtout surtout d'être imité. Il obtint ses entrailles qui

furent enterrées à l'abbaye de Morréale, en Sicile, près de Palerme [1]. »

Voici comment l'historien musulman Makrizi a rendu compte de cette croisade [2] : « Le roi de France, dit-il, avant de se mettre en mer, avait fait part de son dessein à tous les rois de la chrétienté, particulièrement au pape, qui est comme le vicaire général du messie. Le pape s'empressa d'inviter tous les princes chrétiens à prendre les armes. Il permit même au roi de France d'appliquer aux frais de cette guerre tous les biens des églises qui seraient à sa bienséance. Les rois d'Angleterre, d'Écosse et d'Aragon consentirent aussi à le seconder. Tunis était alors désolée par la famine et la misère. Le prince de Tunis (il s'appelait Mohammed Mostanser Billah), ayant appris que cet armement se dirigeait contre lui, envoya un député au roi de France pour lui demander la paix; il joignit même à sa demande une somme de quatre-vingt mille pièces d'or. Le roi prit l'argent, mais il persista dans ses projets hostiles; il débarqua sur les côtes d'Afrique avec six mille cavaliers et trente mille fantassins, et aussitôt le siége commença.

» A cette nouvelle, le sultan Bibars se hâta d'écrire à l'émir de Tunis pour l'exhorter à avoir bon courage et promit de le soutenir de tous ses efforts : il engagea les Arabes nomades de Barka et des déserts d'Afrique à marcher au secours des assiégés ; par ses ordres on creusa des puits sur toute la route, et ses troupes se disposèrent à se mettre en marche.

» Tunis était dans le plus grand danger. Au milieu de moharrem (août 1270) il se livra un combat terrible entre les deux armées, où il périt beaucoup de monde de part et d'au-

[1] D'autres disent que ce fut le cœur de saint Louis qui fut déposé à Morréale. Voir, sur la mort du saint roi, Joinville et Guillaume de Nangis.

[2] Voyez le beau travail de M. Reinaud, Historiens arabes des croisades.

. . . . . Juvat integros accedere fontes
Atque haurire ; juvatque novos decerpere flores,

tre : déjà les musulmans étaient sur le point de succomber, lorsque Dieu permit que le roi de France mourût. Alors on fit la paix, et l'armée chrétienne remit à la voile.

» Une chose fort singulière, poursuit Makrizi, ce sont les vers suivans par lesquels un citoyen de Tunis, faisant allusion à ce qui était déjà arrivé au roi de France en Égypte, lui prédit, dès le commencement du siége, un sort encore plus funeste.

» O roi des Franks ! Tunis est la sœur du Caire. Une calamité plus grande que celle qui te frappa en Égypte, t'attend sur la côte d'Afrique.

» Tu y retrouveras la maison des fils de Lokman qui te servira de tombeau, et les anges de la mort Monkir et Nakir remplaceront pour toi l'eunuque Sabih. »

L'historien Djémal-Eddin a aussi parlé de la croisade de Tunis; il attribue la mort du roi des Franks à une horrible épidémie qui fit les plus grands ravages dans l'armée chrétienne; ensuite il fait cette réflexion : « Ainsi Dieu traite ceux qui s'opiniâtrent dans l'incrédulité, ainsi il trompe leurs espérances [1]. »

L'attitude de l'armée des croisés après la mort de saint Louis fut telle cependant à l'égard de Tunis (et Charles ne fut pas certainement étranger à ce que cette attitude avait de militairement imposant), que l'émir de Tunis crut devoir demander la paix. Un traité s'en suivit. Voici à quelles conditions la paix fut faite entre l'armée chrétienne et Mohammed

[1] Ces paroles sont tirées du Koran, sour. XXXIII, vers. 25. — Djémal-Eddin ajoute que la nouvelle de ce succès étant venue au Caire, Bibars se hâta de l'envoyer partout, particulièrement à Hamah, où l'auteur vivait alors retiré. Cependant il observe qu'il ne se souvient plus précisément à quelle époque cela arriva, et dans le doute il en parle en l'an 660 de l'hégire (c'est-à-dire neuf ans plus tôt qu'il n'aurait dû). Ce qu'il y a de singulier, c'est que Makrizi, qui vivait près de deux siècles après, ne sachant comment concilier cette fausse date avec la véritable, a pris le parti de répéter deux fois le même récit, l'un à l'année 660 de l'hégire, l'autre à l'année 669. De telles erreurs ne font honneur ni à l'un ni à l'autre. — Conde en est plein.

Mostansir Billah. Il nous reste à ce sujet un monument précieux; c'est l'original même du traité, écrit en arabe, que le roi Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, apporta avec lui en France, et qui se conserve encore aujourd'hui aux archives du royaume[1]. Ce traité est ainsi conçu :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, que Dieu soit propice à notre seigneur le prophète Mahomet, à sa famille, à ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut!

Traité entre le prince illustre Philippe, par la grace de Dieu, roi de France; le prince illustre Charles, par la grace de Dieu, roi de Sicile, et le prince illustre Thibaut, roi de Navarre, d'une part, et de l'autre, le khalife, l'imam, commandeur des croyans Abou-Abdallah-Mohammed.

Art. 1er. Protection et sûreté seront accordées à tous les musulmans des états du commandeur des croyans ou des pays de sa dépendance, qui se rendront dans les états des princes susdits, ou dans ceux de leurs vassaux et de leurs barons; aucun d'eux ne pourra être inquiété, ni dans sa personne ni dans ses biens, grands et petits; de plus les princes susdits veilleront à ce qu'aucun de leurs sujets ni de ceux qui reconnaissent leur autorité et qui courent la mer ne causent le moindre dommage dans les états du commandeur des croyans; que s'il arrivait qu'un des sujets du commandeur des croyans fût lésé dans sa personne ou dans ses biens, les princes susdits s'obligent à lui donner satisfaction; ils s'engagent encore à ne protéger qui que ce soit qui manifesterait de mauvaises intentions contre les sujets du commandeur des croyans.

Art. 2. Si un vaisseau musulman ou un vaisseau chrétien dans lequel se trouveront des musulmans, vient à faire naufrage sur les côtes des princes susdits, ils mettront à part ce qui aura échappé au naufrage, corps et biens, et ils le ren-

[1] M. Silvestre de Sacy a composé, sur ce traité, une savante dissertation, accompagnée du texte arabe, laquelle fait partie du recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

dront en totalité au propriétaire. La même règle sera suivie par le commandeur des croyans envers les sujets des princes susdits. Sûreté entière sera accordée aux marchands chrétiens, sujets des princes susdits, dans leur personne et dans leurs biens, qu'ils séjournent dans les états du commandeur des croyans, ou qu'ils ne fassent qu'aller et venir; en un mot, on les traitera sur le même pied que le seront les musulmans dans les états des princes susdits.

Art. 3. Il sera libre aux moines et aux prêtres chrétiens de s'établir dans les états du commandeur des croyans: on leur accordera un lieu où ils pourront bâtir des maisons, construire des chapelles et enterrer les morts; il sera permis aux moines et aux prêtres de prêcher dans l'enceinte des églises, de réciter à haute voix leurs prières; en un mot de servir Dieu conformément à leurs rites, et de faire tout ce qu'ils feraient dans leur propre pays.

Art. 4. Les marchands chrétiens qui sont sous l'autorité des princes susdits et qui se trouvaient dans les états du commandeur des croyans lorsque l'expédition a eu lieu, rentreront dans tous leurs droits comme par le passé; si on leur a pris quelque chose, on le leur rendra; ce qui leur est dû leur sera payé; de plus le commandeur des croyans s'engage à ne pas souffrir dans ses états les transfuges et tous ceux qui auraient levé l'étendard de la rébellion contre les princes susdits. De leur côté les princes susdits promettent de ne donner asile à aucun musulman qui aurait pris les armes contre le commandeur des croyans; ils retireront leur protection à quiconque annoncerait le dessein de lui nuire.

Art. 5. De part et d'autre les prisonniers seront mis en liberté.

Art. 6. Les princes susdits, ainsi que tous ceux qui reconnaissent leur autorité ou qui sont venus à leur suite, évacueront sur-le-champ les états du commandeur des croyans; il en sera de même de ceux qui viendraient après la conclusion

du traité, tels que le prince Edouard et autres : il ne restera ici que ceux qui ne pourront trouver place sur la flotte, ou qui seraient retenus par quelque affaire; encore ne pourront-ils pas sortir du quartier que le commandeur des croyans leur aura assigné, et ils mettront à la voile le plus tôt que faire se pourra. En attendant, le commandeur des croyans promet de veiller à leur sûreté ; et si quelqu'un de ses sujets venait à les léser dans leur personne ou dans leurs biens, il s'engage à leur donner satisfaction.

ART. 7. La durée de ce traité sera de quinze années solaires, à partir du mois de novembre prochain [1].

ART. 8. Il sera payé pour les frais de la guerre, aux princes susdits, la somme de deux cent dix mille onces d'or, équivalant chacune à cinquante de leurs pièces d'argent pour le poids et pour le titre : la moitié de cette somme sera comptée sur-le-champ; l'autre moitié le sera en deux paiemens, l'un d'ici à un an, et l'autre à la fin de l'année suivante. Pour cette seconde moitié, le commandeur des croyans donnera des gages sur les marchands établis dans les états des princes susdits.

ART. 9. De plus, le commandeur des croyans se soumet de nouveau au tribut annuel que les rois de Tunis étaient dans l'usage de payer aux rois de Sicile; il comptera au roi Charles les arrérages des cinq dernières années, et il s'engage à payer désormais le double de ce qu'il payait autrefois. »

Un article de ce traité mérite surtout considération comme témoignage d'un progrès marqué dans la carrière de la civilisation. Un peu plus d'un siècle auparavant, remarque M. Reinaud, l'an 558 de l'hégire, les auteurs arabes nous apprennent que, lorsqu'un vaisseau faisait naufrage sur une

[1] On était à la fin d'octobre, et quelques jours après l'armée chrétienne mit à la voile ; tous les auteurs chrétiens du temps sont unanimes sur ce point. Cependant on lit au bas de l'acte arabe ces mots : *fait le 5 de rebieh second*, lequel jour répondait au 21 novembre, époque où la flotte chrétienne avait déjà quitté les côtes d'Afrique.

côte, même en pays ami, il était de bonne prise; c'était ce qu'on appelait *droit de bris et de naufrage*, droit barbare qui caractérise ces temps grossiers. « Ce droit était aussi admis en Occident, continue notre auteur, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée; et c'était une branche de revenus pour les princes et les seigneurs de côtes. A mesure que les esprits se polirent, que l'esprit de commerce se propagea et que les communications se multiplièrent, on conçut de l'horreur pour cette inhumaine législation. » On trouve un exemple éclatant du changement qui s'était opéré à cet égard dès l'année 577 de l'hégire (1181 de Jésus-Christ), dans le traité conclu entre la république de Gènes et Abou-Ibrahim Ishak, roi musulman de Majorque, Minorque, Iviça et Formentera, traité que nous avons rapporté dans le tome précédent de cette histoire, et où il est dit que, « si un vaisseau génois fait naufrage sur les côtes du prince musulman, la cargaison sera respectée; qu'on ne touchera pas à ce que la mer aura rejeté sur le rivage, et qu'il sera libre à l'équipage de sauver ce qu'il pourra [1]. »

Le frère de saint Louis, comme on vient de le voir, ne s'était pas négligé dans le traité de Tunis. Son orgueil s'en enfla d'autant. De retour en Italie, il crut pouvoir y disposer de toutes choses à sa guise. Il y opprima surtout rudement la Sicile. La patience de ses peuples semblait ne pas devoir se lasser. Redouté de tous dans ses états et en Italie, il accrut sa puissance, étendit ses relations au dehors; et bientôt il n'aspira pas à moins, dit un historien, qu'à l'empire de Constantinople, soit pour lui, soit pour sa famille.

L'empire des Latins d'Orient, c'est-à-dire l'empire français, fondé en 1203, à Constantinople, par les Français et les Vénitiens, avait été détruit en 1261. Constantinople était rentrée sous la domination des Grecs, après avoir été cinquante-sept ans trois mois et onze jours sous celle des Latins. L'em-

[1] Voyez ci-dev., t. VI, p. 141.

pereur grec de Nicée, Michel Paléologue, y avait fait son entrée par la porte dorée, le 25 juillet 1261, et Baudouin II, l'empereur latin, était venu chercher un asile en Italie, où il ne tarda pas à marier son fils Philippe à Béatrix, seconde fille de Charles d'Anjou, par l'entremise du pape Clément IV [1].

Charles avait conçu dès lors le projet d'une restauration de l'empire des Latins à Constantinople, et Clément IV, le négociateur du mariage de Philippe avec Béatrix, s'était montré favorable à ce projet, si conforme aux principes de la politique romaine; mais, lui mort, ses quatre successeurs immédiats, Grégoire X, Innocent V, Adrien V et Jean XXI, en furent détournés par diverses circonstances, entre lesquelles la plus puissante sans doute fut l'habileté de Michel Paléologue, qui ne cessa de faire espérer au Saint-Siége la réunion, c'est-à-dire la soumission de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine. Charles enfin fut détourné lui-même longtemps de l'exécution de ses projets par les nécessités de sa situation, et aussi par les papes, qui redoutaient l'accroissement de sa puissance.

Plus de douze années s'étaient ainsi écoulées depuis la bataille de Tagliacozzo, sans qu'il eût cessé un instant d'appliquer son système d'oppression à ses royaumes, mais surtout à la Sicile, comme par grace spéciale. « Que dire de leurs inventions inouies, s'écrie Barthélemy de Neocastro, de leurs décrets sur les forêts? de l'absurde interdiction du rivage? de l'exagération inconcevable du produit des troupeaux? Lorsque tout périssait de langueur sous les lourdes chaleurs de l'automne, n'importe; l'année était toujours bonne, la mois-

[1] Baudouin II s'était sauvé de Constantinople le 26 juillet 1261, au moment où les troupes grecques, conduites par Alexis Stratégopule, général de Michel Paléologue, y entraient par surprise. Il n'eut que le temps de quitter ses habits impériaux et de s'embarquer sur un petit bâtiment qui le transporta promptement hors du Bosphore.

son abondante... Il frappait tout à coup une monnaie d'argent pur, et pour un denier sicilien s'en faisait payer trente... Nous avions cru recevoir un roi du Père des Pères, nous avions reçu l'anti-Christ du royaume de Sicile [1]. »

« Qui pourrait dire les modes infinis, les intolérables façons de leurs exactions dans le prélèvement des tributs? dit à son tour Nicolas Specialis. Les laboureurs pleuraient; une loi leur était imposée de représenter chaque troupeau au bout de l'an, avec plus de petits qu'il n'était donné au troupeau d'en produire. On les rendait responsables de leurs abeilles, même de l'essaim que le vent emporte. Les bouviers, les chevriers, tous les pasteurs, étaient dans une terreur continuelle. On allait (comme la chasse était défendue) porter en cachette dans leurs huttes des peaux de cerfs ou de daims, afin d'avoir le droit de les confisquer. Toutes les fois qu'il plaisait au roi de frapper monnaie neuve, on sonnait de la trompette dans toutes les rues; et, de porte en porte, il fallait livrer l'argent [2]. » Une chose surtout déplaisait aux Siciliens, et plus que toute autre les irritait: c'étaient les continuelles obsessions dont leurs femmes étaient l'objet. « Le roi disposait arbitrairement des héritières riches ou nobles, qu'il donnait en mariage à ses Provençaux comme une récompense; tandis que, pour se défaire des hommes qui lui étaient suspects, tout lui était bon : ou il les envoyait à la mort sans même les accuser d'aucun crime, ou il les faisait languir dans d'infernales prisons, ou il les condamnait à la déportation et à de longs exils. Beaucoup de seigneurs, que la religion, ou l'âge, ou leur dignité, rendaient vénérables, étaient soumis aux traitemens les plus insultans, comme les plus vils du peuple. Mais toutes ces choses, les Siciliens les eussent souffertes avec patience, à ce que je crois, si (chose

[1] Barth. à Neocastro, apud Murat., t. XIII, p. 1026.
[2] Nicolas Specialis, l. I, c. 11.

fatale à tous les tyrans), ils n'eussent pris de force les femmes d'autrui [1]. »

Évidemment, les temps étaient mûrs pour une révolution. Le volcan avait sourdement amassé ses laves et ses cendres. Les signes précurseurs se montraient partout.

« Charles, cependant, dit M. de Sismondi, annonçait comme une nouvelle croisade l'expédition qu'il préparait contre Constantinople. Il avait rassemblé un corps nombreux de cavalerie ; il avait demandé des secours à tous ses alliés ; il armait des vaisseaux ; et déjà il avait envoyé de l'autre côté de l'Adriatique, à Canina, près de Durazzo, un corps de troupes de trois mille hommes, commandé par Rousseau de Soli, que bientôt il allait suivre lui-même, pour entreprendre la conquête de l'Orient [2]. »

Le bruit d'un si grand armement effraya Michel Paléologue, et lui fit appréhender une chute prochaine. Mais il trouva dans les circonstances et dans le génie et la ténacité d'un homme, des secours plus efficaces que ceux qu'il aurait pu se promettre de l'armée la plus formidable [3].

Cet homme était Jean, citoyen notable de Salerne, seigneur de Procida et d'un grand nombre de terres.

Tout à l'entrée du golfe de Naples, et placées comme des corbeilles de fleurs sur l'azur de la Méditerranée, apparaissent les délicieuses îles de Capri, d'Ischia et de Procida, au nom grec. C'est de cette dernière qu'était seigneur notre Giovanni de Salerne, et il en avait pris le nom. On ignore s'il te-

[1] Quæ omnia et graviora quidem, ut arbitror, patienti animo Siculi tolerassent, nisi, quod primum cunctis dominantibus cavendum est, alienas feminas invasissent (Nic. Spec. l. I, c. 2).

[2] Sismondi, Rép. ital., ad ann.

[3] « Déjà, dit Barthélemy de Neocastro, Charles avait arboré, contre nos amis les Grecs, la croix du brigandage ; car c'est sous cette bannière sacrée qu'il a coutume de répandre le sang des innocens. Ses efforts pour entraîner le peuple sicilien dans cette guerre faisaient le malheur et la désolation de notre patrie (Barth. de Neoc., c. 12, p. 1026.). »

nait cette seigneurie de ses aïeux ou de l'amitié de Frédéric II. Toujours est-il qu'il en était possesseur déjà à la mort de celui-ci, ainsi que le témoigne la signature *Johannes de Procida*, apposée au testament de l'empereur.

Jean de Procida était né, suivant nos calculs, entre 1220 et 1225, d'une famille de Salerne (et non de Palerme, comme une faute d'impression l'a fait dire à M. de Sismondi dans la *Biographie universelle*), selon toute apparence à Salerne même, où il passa les premières années de sa vie [1]. Il était entré fort jeune, à ce que tout indique, dans la sphère de mouvement et d'action du parti gibelin, alors si fort relevé dans l'Italie méridionale par le grand empereur Frédéric II. L'un des patrons ou des protecteurs de l'école de Salerne, Procida avait lui-même étudié la médecine, et la tradition veut qu'il ait été médecin, et particulièrement le médecin de Frédéric II et de Manfred. Divers indices viennent en ceci à l'appui de la tradition. Il est qualifié de *magister* par Nicolas Specialis [2]. Un autre écrivain l'appelle *medicinæ scientiæ peritus*. Enfin, il existe dans l'Archivio regio della zecca de Naples, une pièce dans laquelle Gualtiero Carraccioli, noble napolitain, demandait en 1290, au roi Charles II, la permission d'aller consulter en Sicile Giovanni di Procida, pour

[1] Peut-être était-il né à Procida même. Dans son Itinerarium Syriacum, Pétrarque, après avoir parlé d'Ischia, dit : — Vicina hinc Prochyta est parvula insula, sed undè nuper magnus quidam vir surrexit Ioannes.....

[2] Le titre de *magister* paraît surtout concluant, bien qu'il ne s'appliquât pas d'une manière bien fixe à telle ou telle profession : Magister, titulus honorarius, quo donantur viri ab honorationibus secundi. Occurrit passim. Magister, undè pro magistro officiorum, in. l. 4. Cod. Th. de Primicerio et notar. — Magistri, qui vulgo *doctores* in theologica vel alia facultate. Passim. On l'accolait à des fonctions de genre très différent. Il y avait le *magister armorum*, le *magister arrestorum*, le *magister in artibus, magister asciæ, carpentarius, faber lignarius*, maître de hache, charpentier, etc., etc. Ce titre même prouve que Procida était un homme de mérite, mais non d'une haute naissance. C'était quelquefois un titre purement honorifique. Magister scholariorum, qui scholaribus præerat. Anonymus de Gestis Manfredi et Conradi regum, apud Murat., t. VIII, col. 609. *Legem ponit* (Carolus rex) *regnicolis*, novosque secretarios...., magistros scholariorum, magistros juratos, statuit.

se faire guérir d'une infirmité grave [1]. — Procida était parvenu à un âge très avancé lorsque Gualtiero Carracioli montrait un si vif désir de le consulter. On ignore l'année de sa mort, disent les biographies. Nous prouverons tout à l'heure qu'il mourut au mois de septembre 1299, et il ne pouvait guère être âgé de moins de soixante-quinze à quatre-vingts ans.

Quoi qu'il en soit de sa qualité de médecin, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut toute la confiance de Frédéric d'abord, et ensuite de Manfred, et qu'il les servit avec un zèle et un dévouement qui se manifestèrent même après leur mort.

Nous le voyons pour la première fois en 1250 figurer parmi les signataires du testament de Frédéric II, avec le simple titre de *magister* [2]. Tout porte à croire que ce fut sous Manfred qu'il éleva sa fortune à la hauteur des plus favorisés. Dix ans après, nous le trouvons mentionné comme un des premiers citoyens de Salerne, seigneur de l'île de Procida, de Tramonte, de Caiano, de la baronnie de Pistiglione, et comme compagnon et ami du roi Manfred; c'est une inscription de Salerne qui nous apprend ces particularités [3].

[1] Voyez Buscemi, Documenti.

[2] Predicta autem omnia, que acta sunt in presencia dicti archiepiscopi, Bertoldi Marchionis de Hoemburg dilecti consanguinei et familiaris nostri, Riccardi comitis Casertani dilecti generi nostri, Fulconis Ruffi, Iohannis de Ocrea, MAGISTRI IOHANNIS DE PROCIDA, magistri Roberti de Panormo, imperii et regni Sicilie et magne curie nostre judicis, et magistri Nicolai de Brundusio publici tabellionis imperii et regni Sicilie et curie nostre notarii, nostrorum fidelium, quos presenti dispositioni nostre mandavimus interesse, per predictum Conradum et heredem nostrum et alios successive sub pena benedictionis nostre tenaciter volumus observari, etc. (Testamentum Domini imperatoris Frederici, apud Pertz, t. IV, p 359).

[3] Manfred avait commencé à faire creuser, en 1260, à Salerne, un port dont les travaux sont restés au point où il les a laissés. Jean de Procida avait aidé Manfred dans cette construction. Une tablette de marbre, transportée depuis dans la cathédrale et placée sur le mur à droite dans la chapelle de Grégoire VII, atteste le fait.

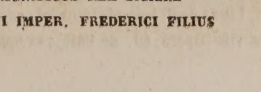
A. D. MCCLX.
DOMINUS MANFREDUS
MAGNIFICUS REX SICILIÆ
DOMINI IMPER. FREDERICI FILIUS

Ses bons rapports intimes avec la famille de Frédéric ne sauraient donc être mis en doute. Après la bataille de Bénévent toutefois, il entra ou il demeura au service de Charles d'Anjou[1]. Mais, après la défaite de Conradin, peut-être vers le temps où celui-ci était mis en jugement, il tenta, à ce qu'il semble, quelque soulèvement en sa faveur, ou au moins dut-il faire une telle opposition de paroles aux actes du nouveau roi, qu'il en encourut une pleine disgrace. Une sentence de bannissement fut rendue contre lui, à la date du 29 janvier 1270, et la confiscation de ses biens ordonnée[2]. Les causes de cet acte sont restées en grande partie ignorées; et peut-être quelques motifs personnels se mêlèrent-ils à son opposition. C'était une opinion généralement accréditée, au quatorzième siècle, que Jean de Procida avait été déshonoré dans sa femme et dans sa fille par un courtisan de Charles d'Anjou, et, suivant quelques-uns, par Charles d'Anjou lui-même [3]. Quelques actes immédiatement subséquens à la sen-

CUM INTERVENTU DOMINI IOANNIS
DE PROCIDA MAGNI CIVIIS
SALERNITANI, DOMINI INSULÆ PROCIDÆ
TRAMONTIS CAIANI ET BARONIÆ PISTILLIONIS
AC IPSIUS DOMINI REGIS SOCII ET FAMILIARIS
NUNC PORTUM FIERI FECIT.

La cathédrale de Salerne (*il Duomo*), dans laquelle se trouve cette inscription, fut élevée par le duc normand Robert Guiscard, et presque entièrement composée de colonnes et de bas-reliefs enlevés par son ordre aux temples de Pœstum; elle fut construite à ses frais, comme on le lit sur la frise qui contient la dédicace à saint Mathieu : A. M. (*apostolo Matheo*) ET EVANGELISTÆ PATRONO URBIS, ROBERTUS DUX, R. IMP. MAX. DE ERARIO PARTICULARI. — Le grand pape Grégoire VII mourut fugitif à Salerne, et il est enterré dans Saint-Mathieu. *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem*, s'écria l'illustre fugitif en mourant à Salerne; *propterea morior in exilio*.

[1] Il existe dans l'Archivio reale de Naples, registre de 1269, une expédition d'un acte royal, daté du 15 août de la même année, signé *per Johannem de Procida, apud Capuam*.

[2] L'acte de confiscation des biens de Procida se trouve dans le même registre, f° 118, et fait mention d'une pension accordée à la femme sur les biens de son mari.

[3] Voyez Boccaccio, Libro degli huomini illustri, cap. di re Carlo I. — Pétrarque en parle en termes assez vifs (Opera, éd. de Bâle); et nous avons recueilli et collationné

tence de bannissement, tels que la restitution des biens de Procida à sa femme Pandolphine, font naître certainement la pensée de quelques relations antérieures entre le roi français et la femme de Procida. Ce dernier acte est du 3 février 1270[1].

Quoi qu'il en soit, dès-lors l'idée fixe de Procida fut le renversement de la puissance de Charles. Il y travailla avec un zèle extraordinaire et mûrit douze ans sa vengeance. Ainsi vont les choses humaines.

> La vengeance est tardive ; elle vient à pas lents ;
> Mais elle vient.

Les principes, plus sages de soi, mettent encore plus longtemps à faire leur chemin.

Banni de Calabre et de Sicile, et après avoir longtemps erré sans asile et sans pain, Procida passa en Aragon du vivant même de Jacques-le-Conquérant; et dès que Pierre, mari de Constance, fille de Manfred, eut succédé à son père, le Conquérant, c'est-à-dire dès 1276, il conçut le projet de faire révolter la Sicile contre l'autorité de Charles et d'y introniser le nouveau roi d'Aragon, à qui la couronne de Sicile reve-

nous-même, à Palerme (section des mss. de P. Carrera), sur le manuscrit original d'une précieuse chronique anonyme en langue sicilienne, intitulée : *Quistu è lu ribillamentu di Sicilia, quali ordinau, e fichi fari misser Gioanni di Procita contra re Carlu*, à ce sujet, un passage curieux, qui, par une omission assez étrange, a été supprimé de l'édition qu'a faite de cette chronique le chanoine Rosario Gregorio, dans sa Bibliothèque des écrivains qui ont écrit des choses arrivées en Sicile sous les princes de la maison d'Aragon.

[1] Il est dit, par exemple, dans l'acte de restitution, intitulé : *Scriptum secretis*, etc. : — Ex parte Pandulphinæ uxoris JOANNIS DE PROCIDA de Salerno fuit nobis humiliter supplicatum, ut cum ipsa semper fidelis majestati nostræ extiterit et extat, et malitiæ prædicti Joannis viri sui ... Qui proditionis crimine quod erga majestatem nostram commisisse dicitur, se absentavit à regno, nequaquam confitetur restitui sibi bona sua dotalia, quæ cum aliis bonis ipsius viri sui sunt ad opus curiæ nostræ adnotata, de benignitate regia mandaremus. — Il adresse ensuite directement la parole à Pandolphine : Ideoque fidelitati tuæ præcipiendo mandamus, quatenus.... etc., et il lui fait rendre ses biens.

nait du chef de sa femme par héritage[1]. La cour de Pierre réunissait déjà quelques émigrés gibelins d'Italie, particulièrement attachés à la famille des Hohenstauffen. De ce nombre étaient deux personnages éminens, Roger de Loria et Conrad Lancia, amenés tous deux, encore enfans, en Catalogne, à la suite de la reine Constance. Le premier, né d'une noble famille du territoire de Scalea en Calabre, lié à la famille sicilienne des comtes d'Amico et seigneur de plusieurs terres féodales en Sicile et en Calabre; le second, de la famille même de la reine et son cousin-germain. Notre Procida ne tarda pas à compter parmi eux; il plut à Pierre III, par ses connaissances, par sa fine politique, par l'ardeur même de son caractère, qui n'excluait pas la mesure; et il entra tout d'abord très avant dans les bonnes graces du roi d'Aragon, qui lui donna, dans ses domaines catalans, les seigneuries de Luxen, de Benizzano et de Palma[2]. Il était naturel à tous ces bannis de parler souvent entre eux et à la cour de leur patrie et de la tyrannie de Charles; d'ouvrir au roi d'Aragon la perspective de ce royaume qui avait appartenu au père de sa femme. La reine Constance encourageait ces menées et avait vivement à cœur de venger la mort de son père Manfred et de son cousin Conradin. La Sicile était comme le point de mire d'une descente qu'on prévoyait vaguement dans un avenir plus ou moins prochain. Pierre souriait quelquefois à cette idée, mais n'osait cependant compter sur rien : le projet lui plaisait, les moyens d'exécution se présentaient à lui pleins d'embarras et d'obscurité. Il s'en entretenait toutefois fréquemment avec Roger de Loria, Conrad Lancia, et Jean de Procida, et il attendait tout du temps, lorsqu'un changement s'opéra dans la politique romaine, qui

1 Proffereva, dit Giovanni Villani, fare rubellare l'isola di Cicilia al re Carlo, con l'aiuto de Signori del l'isola, i quali non amavano il re Carlo, e con aiuto del re di Raona per lo rettaggio di sua mogliera, figluola che fu del re Manfredi.

2 Zurita, Anales de Aragon, l. IV, c. 3.

vint réveiller toutes ses espérances. Après la mort de Grégoire X, sous le pontificat duquel l'ambition de Charles avait été assez bien contenue, quoique avec mansuétude, il ne fut sorte d'intrigues dont le roi de Naples n'usât pour faire triompher au conclave les candidats de son parti, et ce fut ainsi qu'il emporta l'élection des trois papes qu'on vit, coup sur coup, dans l'espace d'à peine un peu plus d'un an, arriver au souverain pontificat et mourir [1]. Mais, en 1277, le parti italien prévalut sur le parti français, et, malgré tous les efforts de Charles, éleva à la papauté Nicolas III, de l'illustre maison romaine des Ursins (Giovanni Gaëtani degl' Orsini). Il fut élu pape à Viterbe, le 25 novembre 1277, après une vacance du saint-siége de six mois et huit jours, dans une longue et laborieuse élection.

Plein d'ambition et de hautes pensées, secret dans ses desseins, ardent à l'exécution, peu scrupuleux sur le choix des moyens pour arriver à ses fins, savoir d'agrandir l'Eglise pour agrandir avec elle les Orsini, Nicolas III tendait par là à un noble but, celui d'affranchir l'Italie de toute domination étrangère. Il entrait, dit-on, dans ses plans de constituer en Italie divers royaumes confédérés, sous des rois de sa maison. En cela, Charles d'Anjou, et l'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Hapsbourg, lui étaient un égal obstacle. Il combattait Charles par Rodolphe, Rodolphe par Charles, et tous les deux par l'autorité de l'Eglise [2].

1 Grégoire X mourut à Arezzo le 10 janvier 1276. Innocent V (appelé auparavant Pierre de la Tarentaise, de l'ordre des frères Prêcheurs, cardinal-évêque d'Ostie) lui fut donné pour successeur le 21 février 1276, et mourut le 22 juin suivant. Adrien IV (Génois de naissance, appelé Ottoboni, cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien) fut élu pape le 10 juillet, et mourut le 10 août suivant. Enfin, Jean XXI (nommé auparavant Pierre, Portugais de nation, cardinal-évêque de Tusculum) fut élu pape le 11 septembre de la même année, et mourut le 16 mai 1277. Tous trois étaient du parti, et en quelque sorte les créatures de Charles.

2 Échappé à la bataille de Taggliacozzo, Rodolphe de Hapsbourg, petit seigneur, mais vaillant homme, fondateur de la maison d'Autriche, avait été élevé à l'empire à Aix-la-Chapelle, au mois d'octobre 1273.

A propos de son élection même, déjà une vive mésintelligence avait éclaté entre Nicolas III et Charles d'Anjou. Un moment le pape fut sur le point d'épouser la querelle ou l'ambition du roi; il demanda à celui-ci, pour une nièce à lui, un prince de la maison royale de France, un propre petit-fils de Charles d'Anjou. « Croit-il, parce qu'il a des bas rouges, s'écria Charles sur cette demande, que le sang de ses Orsini peut se mêler au sang de France? » L'inimitié entre eux ne fit plus que s'accroître; et Procida, qui était à l'affût de tout ce qui se faisait dans le monde, rapportant tout à ses projets de vengeance, apprit cette rivalité avec joie. La reine Constance, Roger de Loria, Conrad Lancia et Procida, pressèrent plus que jamais le roi d'Aragon d'agir contre Charles. Tout leur semblait d'un favorable augure : le mécontentement des peuples de la Sicile et de la Pouille; la tyrannie furieuse du roi français; les dispositions connues du nouveau pape; les craintes de Paléologue : celui-avait beaucoup d'or et point de soldats; l'Aragon au contraire beaucoup de soldats et point d'or; Rome, des foudres prêtes à tomber sur la tête de l'Angevin; Nicolas les avait forgées : que le Coq (*le Gaulois, il Gallo*) vînt à battre de l'aîle, l'Orsini les lui lancerait. Et ils épiaient, regardaient à l'horizon, prêts à saisir toute occasion favorable. A chaque nouvel excès de Charles, dit le Guelfe continuateur de Saba Malaspina, on souriait dans les conseils de l'Aragonais [1].

Cependant, il fallait agir, et Procida résolut de passer à Constantinople. Il partit en effet pour la Grèce en 1279, et en passant relâcha en Sicile. Sur la marche et les développemens de la longue négociation qu'on a justement appelée la conspiration de Procida, et qu'il faut distinguer de l'événement imprévu dans sa forme soudaine (la journée des vêpres) qui la fit réussir, je ne puis mieux faire que d'emprun-

1 Saba Malaspina, continuation dans Gregorio, t. II, p. 340 à 342.

ter ici quelques détails, empreints d'un grand caractère de vérité, à la chronique sicilienne que j'ai mentionnée précédemment [1].

Suivant cette chronique, — en l'an 1279 de l'incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ, le roi Charles avait commencé une grande guerre avec l'empereur Paléologue de Romanie, et pour cette guerre ledit roi Charles avait fait faire plusieurs grosses nefs et galères afin de passer à Constantinople avec toutes ses forces; et sur cela il avait invité beaucoup de bonnes gens de France, de Provence et d'Italie, à lui faire compagnie dans ce passage, pour pouvoir vaincre le Paléologue et tout son empire de Romanie. Misser Gioanni de Prochyta, qui était alors en Sicile, pensa de quelle manière il pourrait troubler l'expédition qu'avait faite le roi Charles contre Paléologue, et comment on pourrait détruire et faire mourir le roi Charles, faire révolter la Sicile et tuer tous ses gens. Il conçut donc le dessein d'aller en Romanie, vers le Paléologue, pour s'entendre avec lui, afin que les intentions du roi Charles fussent frustrées. Et incontinent misser Gioanni partit et alla à Constantinople vers l'empereur Paléologue. Quand misser Gioanni fut arrivé à Constantinople, il envoya chercher deux chevaliers du royaume, qui étaient rebelles au roi Charles et étaient à la cour de l'empereur de Constantinople, et secrètement leur

[1] L'anonyme sicilien est de tout point d'accord avec le récit de la conspiration de Procida qu'on lit dans Giovanni Villani. Il donne la raison et la moralité de la conspiration dans le passage suivant, dont j'ai parlé plus haut, omis par Rosario Gregorio : — La raxiuni chi misser Gioanni di Procita si misi a tratari et ordinari quista ribellioni contra lu re Carlu (dit l'écrivain sicilien), si fu chi un gran baruni di lu re Carlu fi forza ad una figlia di misser Gioanni, et illu sindi lamentatu a lu re Carlu : di chi lu re Carlu di quista falla non indi happi plena iustitia, come a misser Gioanni si convenia; e misser Gioanni si proposi in cori comu putissi distrudiri lu re Carlu e vinggiarisi di la injuria la quale avia riciputa; di chi l'ordinau quistu trattatu como tutti aviti intisu. Et imperò tutti quilli signuri chi teninu regni, gitati, terri e castelli et onni altri offitii prindanu quistu exemplo di non vuliri usari vergogna, ne injuria ad soi vassalli ne serviturі, ne consentiri a loru nexunu ultraiu : ma fari plena iustitia (Buscemi, Aggiunta dei Documenti inediti, num. 1).

parla; et il leur conta comment il était venu à Constantinople. « Puisque je suis chassé de mes possessions et de Sicile, et que je vais cherchant aventure, je vous prie chèrement qu'il vous plaise me rapprocher de l'empereur, et que je sois de sa maison; mettez-moi, je vous prie, fort avant dans ses bonnes graces, et dites-lui quel homme expérimenté je suis, et comment mes sages conseils pourront lui profiter dans ses besoins. »

Les chevaliers entendant ces paroles furent très contens, et dirent que volontiers ils feraient son ambassade. C'est pourquoi ils se mirent en route, et allèrent vers le Paléologue, et lui dirent : « Seigneur, nous vous apportons de bonnes nouvelles, qui nous viennent du royaume de Sicile, et du plus habile médecin qui soit au monde[1], il est venu pour rester auprès de vous dans votre cour; c'est un homme fort savant, et vous aurez en lui un bon conseiller, car il connaît fort bien les affaires du roi Charles, sa puissance et celle de ses barons. »

Procida fut très bien reçu de l'empereur, et n'eut pas de peine à le faire entrer dans ses desseins : il lui peignit le péril de sa situation, et recueillit ses confidences et ses plaintes.

« Ainsi, lui dit le grand promoteur, celui qui te délivrerait de toutes ces fureurs, et de cette mort et de ce tourment, tu le regarderais comme digne de quelque récompense? » Et l'empereur lui répondit : « Il mériterait tout ce que je pourrais donner. Mais qui serait assez hardi pour penser à moi de sa bonne et agréable volonté, et faire la guerre pour moi contre la puissance du roi Charles de France. »

Alors l'empereur lui dit : « De quelle manière pourriez-vous faire cela? » Et misser Gioanni lui dit : « Je ne vous le dirai jamais, à moins que vous ne me promettiez cent mille onces, avec lesquelles je ferai venir quelqu'un qui prendra la terre de Sicile au roi Charles et lui donnera tant à faire qu'il ne

1 Di li migliuri di fisica chi sia a lu mundu.

saura jamais de quelle manière se débarrasser de lui. » L'empereur là-dessus dit : « Misser Gioanni, prenez tous mes trésors, et faites tout ce qu'il vous plaira, et faites que ce soit aussi tôt que possible. »

Misser Gioanni de Prochyta partit cette année même de Constantinople, et alla en Sicile déguisé en frère mineur; et il parla avec misser Palmieri Abbate, misser Alaymo de Lentini et autres barons de Sicile, disant à ces nobles hommes : —« O malheureux vendus comme des chiens, maltraités du sort et des hommes, vos courages sont-ils donc pétrifiés? Ne vous soulèverez-vous donc jamais, et serez-vous toujours esclaves, quand vous pouvez être seigneurs et venger vos injures et votre honte? » Alors tous ensemble commencèrent à gémir en disant : « O misser Gioanni, comment pouvons-nous faire autrement, nous qui sommes soumis à des maîtres puissans comme jamais il n'y en eut au monde? Il nous semble que d'aucune manière nous ne pourrons sortir d'esclavage. » Et misser Gioanni répondit : « Je puis vous délivrer aisément, moi, pourvu que vous vouliez tenir et faire ce que nos amis et moi vous dirons, et que vous vouliez avoir confiance en ce qui est ordonné. » Et les seigneurs ci-dessus nommés répondirent : « Nous sommes prêts à vous suivre jusqu'à la mort. »

Alors misser Gioanni dit : « Il vous conviendra de faire révolter toute la terre de Sicile au moment ordonné par le seigneur, et sa sainte seigneurie vous récompensera. » Et messire Gualteri de Calatagirone dit : « Comment ce que vous dites peut-il être? Ne pensez-vous pas que nous avons pour maître le plus puissant seigneur qui aujourd'hui soit dans la chrétienté? Ainsi vos paroles et vos conseils me semblent vains. »

Lorsque misser Gioanni entendit les paroles de ces nobles hommes, il leur répondit et leur dit : « Croyez-vous que je me fusse mis à faire une si grande entreprise sans avoir d'abord pensé à ce qu'il convenait de faire et comment cela devrait être fait? C'est pourquoi vous n'avez pas d'autre chose

à faire qu'à attendre avec confiance; car dans moins d'un an vous verrez ce que je vous ai dit mis à exécution. » Incontinent les barons furent d'accord et jurèrent de croire en misser Gioanni, et ils firent la lettre suivante que chacun scella de son sceau[1] :

« Au magnifique, illustre et puissant seigneur le roi d'Aragon, comte de Barcelone, ainsi qu'à tout son état et à sa bonne seigneurie. Nous nous recommandons tous à votre grâce : d'abord le comte de Lentini, messire Alaymo, puis messire Palmieri Abbate et messire Gualteri de Calatagirone, et tous les autres barons de l'île de Sicile. Nous vous saluons avec toute révérence, et vous prions d'avoir pitié de nos personnes. Comme hommes vendus et assujétis à l'égal des bêtes, nous nous recommandons à votre seigneurie et à madame la reine votre femme, qui est notre maîtresse, et à laquelle nous devons porter allégeance. Nous vous envoyons prier de daigner nous délivrer, retirer et arracher des mains de nos ennemis, qui sont aussi les vôtres, de même que Moïse délivra le peuple des mains de Pharaon, de manière que nous puissions avoir vos fils pour seigneurs et nous venger des loups perfides qui dévorent nos personnes et nos biens. Nous ne vous en écrirons pas davantage, tant est triste et douloureux notre sort; mais croyez-en misser Gioanni, notre ami, qui est dans le secret de nos peines. »

Dans ce temps, poursuit l'anonyme sicilien, commandait et siégeait au saint-siége le pape Nicolas III, de la maison des Ursins, de Rome, qui auparavant avait pour nom messire Jean Gaëtan, cardinal. Et étant ledit pape dans un château qui avait pour nom Suriano, misser Gioanni de Prochyta vint

1 Todos estos, dit Zurita (id est Palmerius, Alaymus et Gualtierus supradicti), le dieron sus cartas para el rey D. Pedro, en que le pidian con grande instancia los sacase del yugo y tyrannia intolerable en que estaban, y promitian de recivirle por su rey y señor (Zurita, An. de Arag., l. IV).

le trouver et lui dit : « O saint-père, toi qui maintiens tout ce monde et dois le gouverner en paix, intéresse-toi à ces malheureux chassés du royaume de Sicile et de Pouille, qui ne trouvent qui les gouverne ni qui les retienne, car ils sont pires que ne le sont les brutes ; je te prie de les rétablir chez eux, car ils sont aussi bons chrétiens que tous ceux du reste du monde. »

L'entretien s'engagea là-dessus, et Procida persuada plus facilement le pape qu'il n'avait fait l'empereur. Nicolas l'interrogea sur le roi d'Aragon. « C'est, répondit Procida, l'homme le plus sage et le plus prudent chevalier qui soit aujourd'hui dans la chrétienté. » Le pape dit : » C'est l'homme qu'il nous faut dans cette entreprise. Les Siciliens pourront se tourner vers lui en temps et lieu. C'est pourquoi va-t-en en Sicile, et dis-leur, de ma part et de celle de Paléologue, qu'ils s'empressent de sortir des mains du roi Charles et de sa seigneurie, sur ma parole, et que je les aiderai secrètement; et dis-leur que bientôt ils auront un bon maître, s'il plaît à Dieu. » Nicolas, toutefois, voulait s'abstenir de lui donner des lettres de créance. Procida insista, et Nicolas fit faire les lettres, et les fit sceller, non pas avec la bulle de plomb papale, comme de coutume, mais avec le sceau secret du pape. Et incontinent misser Gioanni partit de chez le pape, en paix et bonne amitié, avec une lettre pour le roi d'Aragon, dont le contenu était comme il suit :

« Au très chrétien roi, notre fils, Pierre, roi d'Aragon, le pape Nicolas III.

» Nous t'envoyons notre bénédiction, avec une sainte recommandation, qui est que, nos fidèles de Sicile étant tyrannisés et non bien gouvernés par le roi Charles, nous te demandons et commandons d'aller et de seigneurier pour nous dans l'île de Sicile et sur les Siciliens, en te donnant tout le royaume à prendre et à maintenir, comme fils conquérant de la sainte mère l'Eglise romaine. Donne créance à misser Gioanni de Prochyta, notre confident, et à tout ce qu'il te

dira de bouche. Tiens caché le fait, afin qu'on n'en sache jamais rien. Et pour cela je te prie qu'il te plaise commencer cette entreprise, et ne rien craindre de qui voudra t'offenser[1]. »

Ayant ainsi gagné le pape, Procida accourt en Catalogne; le roi était à Majorque; il y va, expose à Pierre les trames ourdies, lui montre les lettres et les traités. Par là il réconforte le roi d'Aragon, qui redoutait toutes choses. Pour resserrer les liens de la ligue, il se remet en voyage, revoit le pape à Viterbe, les barons siciliens à Trapani; une galère génoise le transporte inconnu à Négrepont; il passe de là à Constantinople, vêtu à la façon des frères mineurs, afin de marcher en secret et de n'être pas reconnu.

Il revit l'empereur, et lui fit part du point où en était la négociation : « A présent, donnez-moi trente mille onces d'or pour faire apprêter une flotte, des soldats et des cavaliers. Je vous prie aussi que vous me donniez un de vos amis particuliers et véritables qui vienne avec moi en Catalogne pour y distribuer cet argent au roi d'Aragon. » — « Je voudrais, dit le Paléologue, faire alliance avec lui et donner une fille à moi à son fils, de manière qu'il y eût plus de foi et de fermeté dans notre fait. » Sur quoi misser Gioanni dit : « A moi il me semble bien que cette chose peut se faire et que le roi d'Aragon la fera volontiers; c'est pourquoi je te prie que tout ce que je demande soit fait sans délai, parce que je ne puis rester longtemps dans cette contrée. Je voudrais donc quelqu'un de connu qui vînt avec moi de ta part. »

Et l'empereur incontinent fit peser l'or, et le fit mettre sur une galère, où s'embarqua misser Gioanni, laquelle galère

[1] On sent que cette lettre ne fait point partie du Bullaire des papes. Mais il est parlé des rapports de Procida avec Nicolas III dans Villani, dans Ptolémée de Lucques, dans Saba Malaspina et ailleurs, de manière à rendre très croyable que Nicolas ait pu écrire en effet cette lettre. — Le château de Suriano, où l'anonyme dit que Procida alla trouver le pape pour traiter de cette affaire, était un château situé non loin de Viterbe, et nous voyons dans Ptolémée de Lucques que Nicolas en aimait le séjour et y passa particulièrement le temps des chaleurs de l'été en cette année 1279 (Apud Raynaldum, t. III, p. 516, num. 23).

était génoise ; et il le fit conduire à Barcelone avec un chevalier de l'empereur, son messager secret, lequel s'appelait messire Accardo, Latin, né dans la plaine de Lombardie, et qui était un chevalier prudent, vaillant et sage.

Et misser Gioanni, venant par mer pour aller en Sicile, il rencontra un vaisseau de Pise ; il lui demanda des nouvelles d'Italie, et ceux du vaisseau répondirent que le pape Nicolas III était mort et qu'ils n'avaient pas d'autre nouvelle. Misser Gioanni dit : « Allez avec Dieu ! » Et il feignit de ne faire aucun cas de cette nouvelle, et il fit en sorte que messire Accardo ne s'en aperçût pas ; mais il se conforta en lui-même et alla en Sicile. Il arriva à Trapani, et parla avec messire Palmieri Abbate et les autres barons de Sicile, et convint de se réunir avec eux dans l'île de Malte pour conférer. Quand ils furent tous assemblés, ils firent grande fête et grands honneurs à l'ambassadeur de l'empereur Paléologue, misser Accardo, et misser Gioanni di Procbyta raconta comment l'empereur de Constantinople avait juré de faire compagnie avec le roi d'Aragon, « et avec vous, ajouta-t-il, seigneurs et barons de Sicile. » Il dit aussi comment il avait beaucoup d'argent pour commencer l'affaire. Ensuite se leva misser Alaymo de Lentini, qui dit : « Misser Gioanni, nous remercions beaucoup le seigneur empereur et vous de tant de fatigues que vous avez souffertes nuit et jour pour nous retirer et faire sortir de la servitude de nos ennemis; mais sachez que dernièrement il est arrivé un contretemps qui est très mauvais pour notre entreprise ; c'est la mort du saint-père le pape Nicolas, qui était à la tête de toute cette entreprise, et sous le nom duquel on pouvait tout faire. Mais, puisqu'il est mort, il ne me plaît pas que l'affaire aille plus loin ; je désire au contraire que ce qui a été fait se tienne bien caché; car il ne semble pas que Dieu veuille que cela se fasse, à en juger par le signe qui nous a été donné, par cette mort du pape. Et pour cela il me semble que nous devons attendre pour voir

qui sera élu pape. Si c'était par aventure un ami du seigneur qui est notre ami, alors nous verrions s'il faudrait agir. Et ceci me semble être le meilleur conseil. » Sur ces paroles, tous les barons de Sicile l'approuvèrent et semblaient vouloir se désister de leur entreprise, effrayés qu'ils étaient de la mort du pape.

Mais Jean de Procida, les entendant ainsi parler, s'enflamma de colère : « Seigneurs, je suis étonné de ce que vous dites. Il est vrai que le pape est mort, mais sa mort est-elle une chose qui soit si contraire à notre affaire? On ne peut pas laisser cette entreprise déjà commencée, et qui est si grande, pour une telle raison. Si le pape qui sera élu est notre ami, soyons convaincus que l'Eglise de Rome pardonne à tous les pécheurs ; et si ce n'est pas celui que nous croyons, nous enlèverons la terre par force, malgré le pape et l'Eglise de Rome, parce que les forces de l'empereur sont plus grandes que celles du roi Charles, et il vous soutiendra si vous voulez être loyaux et bons ; d'où je vous dis et prie d'être loyaux au seigneur auquel vous avez donné votre foi et qui procède vaillamment dans son entreprise. » Telles furent les paroles de misser Gioanni, avec ses véritables raisons, que tous adoptèrent, et tout fut arrangé; tous dirent qu'il fallait envoyer à la cour du roi d'Aragon pour savoir sa volonté.

Or, misser Gioanni et misser Accardo partirent, et arrivèrent à Barcelone sous le costume de frères mineurs, et allèrent devant le roi d'Aragon. Dès que le roi les vit, il prit misser Gioanni par la main et le mena dans sa chambre, et il fit avec lui de grandes lamentations sur la mort du pape : « Notre projet est bien détruit, puisque notre chef, c'est-à-dire le pape, est mort ; et on ne peut plus parler de cette affaire ni persévérer dans cette entreprise. « Mais misser Gioanni : « Ne dites rien de cette chose, car nous avons espérance d'avoir un aussi bon pape, qui sera notre ami Ne craignez donc rien ; occupez-vous plus vivement de cette

affaire que jamais; souvenons-nous de nos amis de Sicile et ne craignons rien de la mort du pape. »

Telle est la relation ou plutôt la légende de ce qu'on a appelé la conspiration de Procida; tel est le récit de cette conjuration que Procida ourdit dans l'ombre, et à l'accomplissement de laquelle il employa trois années de voyages, de négociations et d'intrigues. Certaines particularités en sont vraisemblables et peuvent être vraies; toutes cependant ne s'appuient pas sur des autorités suffisantes. Qu'entre Pierre d'Aragon et Michel Paléologue il y ait eu des relations suivies au sujet d'une alliance ayant pour but d'enlever le royaume de Sicile à Charles d'Anjou, cela ne saurait être mis en doute : une bulle de Martin IV, dirigée plus tard contre les deux monarques (le Grec et l'Aragonais), et le témoignage de Ptolémée de Lucques, qui affirme avoir vu le traité négocié par Jean de Procida, Benoît Zaccaria de Gênes et d'autres Génois possesseurs de fiefs sur les terres de l'empire, entre l'empereur grec et le roi d'Aragon, le prouvent irrécusablement[1].

[1] Hi autem fuerunt mediatores : unus fuit dominus Benedictus Zacharias de Janua cum quibusdam aliis Januensibus, qui domini erant in terra Palæologi; alius autem dominus Joannes de Procida. Et hi, præcipuè autem dominus Joannes, mediatores fuerunt inter unum de majoribus principibus mundi, et regem Aragonum supradictum, de auferendo regnum regi Carolo : *quem tractatum ego vidi* (Ptol. Lucens., in Muratori, t. XXIV, c. 4). — Le Benoît Zaccaria, dont il est question ici, était un des plus hardis armateurs de la république de Gênes, et fut mêlé à presque toutes les grandes entreprises de son temps. Il avait puissamment aidé Paléologue, en 1261, à prendre possession de l'empire de Constantinople. Nous le verrons prêtant à Sancho-le-Brave, fils d'Alfonse-le-Sage, le secours de ses navires contre le roi de Maroc. On trouve aussi Benoît Zaccaria, Génois, amiral auxiliaire de France en 1297, après la mort d'Othon de Touci. Son portrait est placé à Versailles, sous le n° 1168, dans la salle des amiraux. Lorsqu'après la révolution de 1261, qui rendit aux Grecs l'empire de Constantinople, Michel Paléologue eut déclaré qu'il donnerait tous les fiefs que les Français et les Vénitiens tenaient encore dans l'empire à ceux qui les en déposséderaient, Benoît Zaccaria s'empara d'Orée au nord de Négrepont, près de Chalcis (Voyez Pachymère, l. v, c. 26, et Nicéphore Gregoras, l. IV, c. 12). Les *alii Januenses qui domini erant in terra Paleologi*, dont parle Ptolémée, et qui négociaient avec Procida, étaient peut-être un Imbriaci, devenu seigneur de Lemnos, un Centurioni ou Ceriteri de Metellin, un Gattilusio d'Enos, tous noms qu'on trouve dans la *Storia di*

Restent les conférences de Procida avec le pape et avec les barons siciliens nommés par la chronique, les unes et les autres fort vraisemblables aussi, dans l'état des choses, mais ne pouvant s'autoriser formellement d'aucun autre texte historique tout-à-fait précis et péremptoire; elles n'en sont pas moins admissibles, cependant, pour qui a pénétré les secrets mobiles des choses humaines, et servent à faire comprendre plus d'un point obscur de l'histoire que nous déroulons.

On était au milieu de l'année 1280, lorsque la fortune sourit une dernière fois à Charles d'Anjou. Au milieu des soupçons qu'il avait conçus de Pierre, de sa colère contre Michel Paléologue, de la fausse position que lui faisait l'inimitié du pape, il vit mourir celui-ci (le 22 août 1280). Charles n'avait pas réussi, comme on l'a vu, dans le dernier conclave, malgré ses intrigues, à faire élire un pape à sa guise, et il s'en était très mal trouvé. Il mit cette fois tout en œuvre pour qu'il n'en fût pas de même. Pour avoir un pape à sa dévotion, et qui défît ce que Nicolas avait fait contre lui, il employa tous les moyens; jusque-là qu'il fit soulever le peuple de Viterbe, où était assemblé le conclave, et traîner hors de l'assemblée trois cardinaux de la maison des Orsini (trois voix qui lui étaient contraires) : il enferma les autres, et leur ôta toute autre nourriture que le pain et l'eau [1], pendant qu'il

Genova de Serra, t. II, p. 139, à côté de celui de Zaccaria. « Il Palcologo dunque (après la prise de possession de 1261), dit Serra, d'accordo con la republica di Genova, fa intendere a' Greci e a' Genovesi, che in feudo perpetuo lo avranno coloro cui darà l'animo di racquistarle. A tale invito fan plauso i naviganti più risoluti di Genova ; chi è ricco allestisce le proprie galee, laddove i men facoltosi si uniscono insieme, e assunto un nome comune, apparecchiano a comuni spese una squadra. Donde gli Imbriaci s'impadroniscono di Lemno, i Centurioni o Ceriteri di Metellino, i Gattilusi di Enos; un Zaccaria va à Negroponte che gli antichi nominavano Eubea. Rabano marchese delle Carceri, Veronese, dominava quell' isola sotto l'alto dominio de' Veneziani. » C'est sur Raban delle Carceri que Benoît Zaccaria avait conquis sa principauté de Négrepont, en 1262. Raban fut fait prisonnier avec Gui de La Roche, duc d'Athènes, son ami, qui était accouru à son secours, et fut envoyé par Zaccaria à Constantinople (Voyez Duchesne).

[1] Ricordano Malaspin., c. 207 ; Muratori, Annali d'Italia, 1281, etc.

faisait porter subrepticement, comme dans une élection précédente, des mets plus recherchés aux cardinaux français pour les rendre plus fermes, dit un historien, à refuser leur vote à ceux du parti contraire [1]. Par ces artifices et ces violences, il fallut, bon gré mal gré, que les deux cardinaux élussent un pape qui plût au roi Charles, c'est-à-dire un pape français. « On crut, non sans raison, dit Muratori, que les disgraces qui survinrent peu après à ce même roi furent un châtiment de la main de Dieu contre qui si grossièrement abusait de sa puissance au dommage et au scandale de l'Eglise. » On vit donc élever sur le trône pontifical, le 22 février 1281, Simon de Brion, cardinal au titre de Sainte-Cécile, Français de nation, né à Monpilloi, en Champagne, mais appelé par les Italiens le Tourangeau (*Turonensis*), parce qu'il avait été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours. Il prit le nom de Martin IV, bien que, dans la vérité, il eût dû se nommer seulement Martin II.

Charles avait désormais dans la chaire de saint Pierre un pape à sa dévotion et tout dans ses intérêts, ou, si l'on veut, un ministre de ses volontés, et, à quelques égards, un complice.

Ce fut peu après que commencèrent les préparatifs d'armement de Pierre III. Il crut utile, à tout événement, d'y procéder sans retard, et dirigea en ce sens tous ses efforts. Il y apporta d'abord quelque discrétion; mais il avait à persuader ses riches-hommes, à rassembler des troupes, à organiser une marine. La levée d'une armée, dans les conditions politiques où était alors l'Aragon et que nous avons exposées précédemment, était une œuvre difficile et considérable, et Pierre ne put si bien faire que le bruit ne s'en répandit. Les Arabes d'Espagne et d'Afrique, qui avaient appris à redouter les expéditions aragonaises, se fortifièrent de leur

[1] Saba Malaspina, l. VI.

mieux ; les princes chrétiens eux-mêmes ne furent pas sans soupçons ; et, entre ceux-ci, Charles parut, comme par instinct, un des plus soupçonneux, craignant également, à ce qu'il semble, pour ses domaines d'Italie et pour son comté de Provence et de Forcalquier, accablé de subsides, voisin de l'Espagne, et possédé autrefois par les rois d'Aragon, dont la domination y avait été toujours douce et paternelle[1]. Telles étaient ses craintes, qu'il en écrivit à tout le monde, à Philippe, roi de France, son neveu, aux rois de Castille et d'Angleterre[2]. Néanmoins, dans ces premiers momens, l'affaire en resta là ; et Charles se contenta de renforcer les garnisons des forteresses royales de Sicile, et d'envoyer son fils aîné, Charles, prince de Salerne (depuis surnommé Charles-le-Boiteux), en Provence, dans le but apparent d'y réunir des hommes de guerre pour son entreprise d'Orient, en réalité pour veiller de près à la garde et à la soumission du pays[3].

Les choses en étaient là, lorsque commença l'année 1282. Comme nous l'avons dit, malgré tout, Charles s'était formellement promis la conquête de l'Orient tout entier pour son gendre Philippe, fils de Baudouin, et pour lui-même. Ces titres vains qu'il portait, de roi de Jérusalem, de prince d'Achaïe et de Morée, il voulait les rendre effectifs ; et il se disposait à partir, sans plus de retard, au printemps de cette année. Mais ces dispositions mêmes achevèrent de le perdre. Avec les derniers préparatifs de la guerre de Grèce s'accrurent en Sicile les extorsions et les outrages, et, par suite, sans

1 Saba Malasp., cont., in Gregorio, l. c.

2 Ricordano Malaspini, c. 208.

3 Saba Malasp., contin., p. 345. — Il augmenta de plus de moitié les munitions des forteresses royales de Sicile. Jamais pays ne fut plus étroitement bridé. Ces précautions sont passées sous silence par les historiens contemporains, qui, presque tous, disent que Charles, arrivé à la plus haute élévation de sa fortune, faisait mépris des forces du roi d'Aragon. Mais elles ressortent des registres mêmes de sa chancellerie, conservés aux archives de Naples, où il ordonne l'approvisionnement de plus de vingt-six châteaux royaux pour la Sicile seule.

mesure le mécontentement du peuple. Les barons étaient forcés de fournir non seulement leur contingent féodal ordinaire en soldats et en munitions, mais encore les navires ; si quelqu'un tardait, on occupait ses biens[1]. Nobles et vassaux, habitans, obligés ou non obligés au service militaire, étaient traînés sous les drapeaux. Des cris désespérés s'élevaient de toutes parts. Une maigre solde de trois mois était seule comptée d'avance aux recrues de la classe du peuple, sur laquelle il leur était impossible de laisser de quoi vivre à leurs familles en Sicile. Personne encore cependant ne songeait à résister, tant Charles était redouté. « Oh! fuyons, criait-on de toutes parts, fuyons nos maisons dépouillées, et allons nous cacher dans les bois et dans les cavernes ; aussi bien la vie y sera moins dure. Ou plutôt fuyons de la Sicile, cette terre de douleur, de pauvreté et de honte. Il n'était pas plus esclave que nous le peuple d'Israël sous le roi Pharaon ; et il sentit et brisa ses chaînes. Et l'on nous raconte cependant la gloire de nos aïeux! Ah! nous ne sommes que de vils bâtards énervés par nos divisions et par nos vices, le peuple le plus abject de la chrétienté[2]! »

Les Siciliens se répandaient ainsi en malédictions et en plaintes, mais ils supportèrent quelque temps encore ces calamités. Ni les apprêts de la guerre n'étaient achevés par le roi d'Aragon en Catalogne, ni rien, en Sicile, ne donnait lieu d'espérer une délivrance prochaine. Toutefois, les Siciliens pouvaient dire, comme les Lombards assujétis du chœur des Adelghi :

Siam servi si, ma servi ognor frementi.

Ce fut sur ces entrefaites, et à tout hasard, que Jean de Procida et messire Accardo, laissant Pierre à Barcelone, occupé

[1] Collection des diplômes en parchemin des archives royales de Naples, t. I, p. 218, 222 et 227.

[2] Saba Malasp., cont., p. 350 et suiv.

des préparatifs de l'expédition, passèrent, dit-on, en Sicile pour y pousser les esprits au mouvement projeté. En arrivant (toujours d'après la même relation), Procida réunit les trois principaux chefs de la conjuration, Alaymo de Lentini, Palmieri Abbate, Gualtiero de Calatagirone, et les autres conjurés, et les remplit d'une nouvelle colère en même temps que d'un espoir nouveau; il leur montra les périls qu'ils courraient si les choses étaient plus longtemps différées; combien le moment était favorable, Charles étant occupé à Rome et son fils en Provence; mais nul ne savait comment s'y prendre pour donner le signal de l'insurrection, et l'on ne s'arrêta à rien, tant il semblait difficile de commencer.

L'île était divisée comme aujourd'hui en trois grands districts, le val di Demone à l'orient, le val di Noto au sud, et le val di Mazzara, plus grand que les autres, à l'occident et au nord. Palerme était la capitale de cette dernière juridiction dont Jean de Saint-Remi était le justicier pour le roi Charles; tandis qu'Erbert d'Orléans, vicaire du même roi, siégeait à Messine, et Thomas de Busanti, justicier du val di Noto, dans le chef-lieu de ce comté. Saint Remi faisait particulièrement peser son joug sur Palerme. Aux approches des fêtes de Pâques, dans ces jours d'affluence extraordinaire, il avait cru de la prudence de défendre aux Siciliens de porter des armes; l'usage en fut interdit aux nobles mêmes, qui jusque-là avaient toujours marché ceints d'une épée et armés d'une lance de petite dimension Cet excès de précaution devint fatal aux dominateurs, et précipita la crise.

Le lendemain de Pâques est pour les habitans de Palerme un jour de déplacement et de fête. Hors des murs de la ville, à un demi-mille à l'orient, sur les bords du petit torrent l'Oreto, s'élève une église consacrée au Saint-Esprit, laquelle appartenait, au temps où nous en sommes, à un monastère de l'ordre de Cîteaux. Les fondemens en avaient

été jetés au douzième siècle par le roi normand Guillaume-le-Bon ; et le jour qu'on en posa la première pierre avait été marqué par une éclipse de soleil. D'un côté est le petit torrent, l'antique Oreto, qui s'appelait alors Fiume dell' Ammiraglio ; de l'autre s'étend jusqu'à la ville une plaine inclinée, couverte en grande partie aujourd'hui par des jardins clos de haies. Une enceinte carrée, plantée de cyprès, remplie de tombes, semée d'urnes et de pierres tumulaires, entoure l'église ; c'est le cimetière public de Palerme, le Campo-Santo, construit vers la fin du dix-huitième siècle. C'était, au treizième, une vaste et agréable campagne, presque sans clôture, et où la ville tout entière avait coutume de se porter durant les trois jours que se célèbre la résurrection du fils de l'homme. Sur la route qui mène de Palerme à la petite église du Saint-Esprit, la foule allait montant le mardi 31 mars 1282. Des groupes étaient répandus sur la plaine inclinée ; les uns assis sur l'herbe, les autres cueillant des fleurs. Toute la plaine retentissait des cris de joie des citoyens, lorsque parut près de l'église une jeune femme d'une rare beauté [1]. C'était la fille d'un homme fort considéré de Palerme, nommé Maestr' Angelo, que son mari et ses frères menaient à l'église pour entendre vêpres. Comme la belle Palermitaine arrivait sur la place de l'église, elle attira les regards d'un groupe de soldats provençaux ; l'un d'eux s'enflamme tout-à-coup à sa vue. Cet homme, nommé Drouet, plus hardi que les autres, approche de la jeune femme ; il prétend qu'elle cache des armes sous ses habits, et y porte la main [2]. La fille de

[1] Dumque sedentibus aliis super herbas, aliis flores legentibus, quos marcius prestabat aperiens, ac tota planicies civium gaudiis resultaret, ecce nobilis nympha facie satis decora, aspectu formosa per omnia.... Barth. de Neoc., c. 14., ad ann.

[2] Quidam Gallicanus, nomine Drohettus, dit Bartholeméo de Neocastro, manu intrepidus, pectus infra vestes et ubera tangit illicite, simulans quod eam propenderet ipsa portare. — Nicolas Specialis est plus explicite encore : — Quidam plus aliis furore vitiosæ libidinis forsitan excæcatus, dit-il, in unam ex mulieribus illis temerarias manus

Maestr' Angelo s'évanouit. « Crime nécessaire! heureuse énormité! s'écrie le vieux Bartholomeo de Neocastro, à cause desquels la providence du maître suprême amena la terrible tuerie qui fut faite des Français par nos mains. » On s'émeut de tant d'audace, on se précipite sur Drouet; un jeune Sicilien le frappe d'un bourdon, lui arrache son épée, et lui en donne un coup qui lui traverse le corps. Drouet tombe mort. De toutes parts on court en tumulte; des pierres sont lancées, on se fait des armes de tout, au cri de : *Meurent les Français*[1]! Les cloches cependant sonnaient le service des vêpres à l'église du Saint-Esprit. Plus de deux cents Français tombent d'abord sous les coups des Siciliens à ce premier cri de vengeance; la foule se précipite vers Palerme à ce cri. C'était à l'entrée de la nuit. On cerne les Français dans leurs maisons, on les y surprend; l'ivresse et le sommeil en tenaient quelques-uns, on les tue et on leur prend leurs armes; d'autres se défendent, on les tue. Tous ceux qui étaient dans Palerme, hors le gouverneur et sa suite qui parvinrent à se sauver à Vicari, furent tués dans cette sanglante nuit du 31 mars au 1er avril. Ce jour-là même, voulant régulariser le mouvement, les révoltés se donnèrent un gouvernement provisoire, et choisirent pour chef ce même Ruggier Maestr'Angelo, que nous avons nommé plus haut[2]. Arrigo Barresi, Nicolisi d'Ortoleva, Nicolas d'Ebdemonia et cinq conseillers lui furent adjoints[3]. Une bannière portant l'aigle d'or dans un champ de gueule, enseigne antique de la cité, fut déployée à la gloire de la Sicile, et,

injecit, atque asserens eam pugionem viri sui sub vestibus abscondisse, temerarius illam in utero titillavit (Nic. Spec., c. 4). — La chronique sicilienne ne nomme personne et dit seulement : — D'undi unu Franciscu si prisi una fimmina, tucandula culi manu disonestamenti, *comu illà eranu usati di fari...*

1 ..... A rimuri di petri e di armi, gridandu : *Moranu li Franzisi!* Chr. sicil. orig. — Moriantur Galli! (Barth. de Neocastro, p. 1028).

2 Erecto capitaneo quodam Rogerio de Magistro Angelo, crescit seditio contra Gallos, crescitque pestifer popularis tumultus... (Hist. Sabæ Malasp. contin. p. 355.)

3 Tous ces noms sont dans un diplôme de la bibliothèque de Palerme.

en l'honneur de l'église, on y joignit les clefs et la tiare de saint Pierre. Et le carnage continua.

Les terribles vengeurs du massacre d'Augusta ne firent grace ni aux femmes ni aux enfans : tout ce qui était français fut frappé. La fureur des insurgés, dit-on, s'étendit aux femmes siciliennes qui avaient eu commerce avec des Français; le fer chercha jusque dans leurs flancs les enfans à naître, formés du sang des oppresseurs. Les Palermitains allaient en troupes par la cité, et tuaient les Français tant qu'ils en trouvaient, dit l'anonyme sicilien. Ensuite ils allèrent au château du capitaine qui se rendit sous certaines conditions, et quand il fut en leur pouvoir, on ne tint pas ces conditions, au contraire, on le tua lui et tous ses gens. Et ils allèrent aux couvens des frères mineurs et des frères prédicateurs, et ils tuèrent dans l'église tous ceux qu'ils trouvaient qui parlaient en langue française [1]. L'exemple de Palerme entraîna l'île entière. La même fureur vengeresse arma toutes les mains, le 1^er^ avril, dans les villes les plus voisines : Morréale, Vicari, Corléone, Termini; elle se communiqua, le 2 et le 3 avril, à Cefalù, sur la côte septentrionale; à Trapani, à Marsalla, à Mazzara, sur la côte occidentale; gagna la côte méridionale, Sciacca, Calabellota, Girgenti, Alicata, Terranuova, et éclata avec une incroyable violence, le 4 avril, à Catane, sur la côte orientale. Le massacre y fut plus impitoyable

[1] *Andaru a li lochi di frati minuri e frati predicaturi e quanti ci 'ndi truvaru chi parlassiru cu la lingua francisca auccisiru 'ntra li clesii.* — De là sans doute la tradition selon laquelle tous ceux qui ne prononçaient pas bien le *ce* italien, *ciceri, ceci,* etc., étaient aussitôt égorgés sans pitié, comme ces Euphratéens ou Euphramites, dont il est parlé au livre des Juges (chap. 12, vers. 5 et 6), qui prononçaient *Sibbolet* pour *Shibboleth :*

« 5. Guilad occupa le gué du Jourdain du côté d'Ephraïm, et lorsque les fuyards d'Ephraïm disaient : Je veux passer, les gens de Guilad lui disaient : Es-tu d'Ephrath, il disait non.

» 6. Alors ils lui disaient : Dis un peu *Shibboleth;* et il disait *Sibbolet.* Ils s'en saisissaient alors et l'égorgeaient près du gué du Jourdain. »

qu'ailleurs s'il est possible. La même frénésie meurtrière sévit dans l'intérieur des terres. Partout on se donna des chefs populaires et des capitaines chargés de poursuivre et d'achever les Français [1]. Un certain Alamanno fut créé commandant de Val-di-Noto, Santoro di Lentini, de Val-di-Demone; Giovanni della Foresta di Lentini, de Piana-di-Milazzo; Simone di Calatafimi, des Montagne-dei-Lombardi. Val-di-Mazzara fut placé sous la juridiction même de Palerme. En dix jours toute la Sicile, à l'exception de Messine, fut purgée d'étrangers. Tous ceux qui échappèrent au massacre se réfugièrent à Messine, où le vicaire de Charles était en force, à la tête de fantassins et de cavaliers bien armés, et d'une troupe de Calabrais sous les ordres de Pietro Ruffo, comte de Catanzaro, fidèle du roi Charles. Deux Français furent seuls exceptés du massacre général; ce furent Philippe de Scalambre, tige des barons de Serravalle, et Guillaume de Porcellets; ce dernier fut sauvé par le seul mérite de ses vertus. Il fut pris par les Palermitains dans Calatafimi, dont il était gouverneur, et non seulement épargné, mais renvoyé honorablement en Provence avec sa famille [2]. Au milieu de ces fureurs, une ville s'abstint; Spirlinga, entre Nicosia et Gangi, dans l'intérieur des terres, épargna sa garnison française, qui y soutint un siége et put se sauver [3].

Cependant, les regards des Palermitains étaient tournés avec

[1] Eringuntur in terris populares rectores, et capitanei fiunt in plebibus ad Gallicos persequendos (Saba Malasp., in Gregorio, t. II, p. 336).... Distinguuntur seditiosi per agmina, et Gallos per terram usquequaque perquirunt, et inventos truci-dant immaniter sine pietate (Ibid., p. 355).

[2] Set interim Guillelmus Porcelletus, provincialis nobilis ortu, apud Calatafimum per Panormitanos cives compellitur, qui propter multarum probitarum suarum cumulum sospes cum suis in Provinciam patriam relaxatur (Barth. de Neoc., c. 15).

[3] De là le proverbe :

Quod Siculis placuit, sola Sperlinga negavit;

qu'on rendit en italien par les deux vers :

Cio che a Sicilia piacque
Solo a Spirlinga spiacque.

anxiété vers la ville du Phare, la seconde de l'île par l'importance de sa population, la première par l'importance de sa situation, dans les circonstances où l'on se trouvait. Le troisième jour d'avril, les membres de la commune de Palerme écrivaient en termes très pressans à leurs compatriotes de Messine, et ceux-ci leur répondaient des paroles mystérieuses et d'un sens ambigu. Deux jours après, cinq cents arbalétriers messinois étaient envoyés par leur commune sous les ordres de Gualtieri Chirioli, leur concitoyen, pour empêcher, disait-on, le pillage et le vol, vers Taormine. Mais, en effet, pour essayer d'y soulever les populations. Les esprits fermentaient. Erbert d'Orléans, vicaire de Charles, et qui résidait à Messine, essaya de les contenir; il y réunit le plus de troupes qu'il put; mais il ne fit que retarder l'explosion qui ne fut pas moins terrible qu'à Palerme. Le 28 avril le massacre commença, le peuple élut pour chef Baudouin Mussone, et le lendemain il n'y avait plus un seul Français à Messine; plusieurs cependant parvinrent à se sauver en Calabre, et de ce nombre furent le gouverneur Erbert d'Orléans et le comte de Catanzaro, que nous venons de nommer[1].

Telle fut la mémorable révolution populaire connue sous le nom de vêpres siciliennes. Que cette révolution fût arrêtée d'avance, à jour fixe, cela ne saurait se supposer. Elle fut, comme toutes les autres, imprévue quant à l'heure où elle advint et à la manière dont elle s'exécuta. L'oppression pesait sur les populations de la Sicile d'un insupportable poids; il fallait la secouer ou mourir. Une révolution était pressentie imminente et inévitable; la façon dont cette révolution s'accomplirait, nul ne la pouvait prévoir. Procida, pas plus que

[1] In Messina, dit Villani en un langage qui semble d'hier, s'indugiarono alquanti dì a rubellarsi. Ma per mandato di que' di Palermo, contando le loro miserie per una bella pistola, e che doveano amar *franchigia e libertà e fraternità*, con esso loro si misero i Messinesi alla rubellazione, facendo quello e peggio che i Palermitani contro a Franceschi (Giov. Vill., l. VII, c. 61).

tout autre, n'avait déterminé qu'elle commencerait à la porte de la petite église du Saint-Esprit, dans la campagne de Palerme, et au bruit des cloches sonnant les vêpres à cette église. Il voulait, il rêvait, il pressait d'une manière générale, par toutes les voies possibles, la révolte de la Sicile contre Charles d'Anjou. Mais c'était là tout. Quant au mode selon lequel cette révolte éclaterait, ni lui ni personne ne l'avait préconçu, ni ne l'eût pu faire se produire selon ses désirs. Bien plus, quoique tout le monde lui attribue l'honneur ou lui impute l'opprobre des Vêpres, il n'est fait aucune mention de lui durant les premiers événemens qui marquèrent cette soudaine et foudroyante explosion de Palerme, ce qui prouve qu'elle dut le surprendre lui-même, loin qu'il fût en mesure de la faire naître ou de la diriger. S'il était dans l'île, comme le veut la chronique de la conspiration, ce qui est douteux, tout démontre avec certitude qu'il n'était pas à Palerme le jour du grand massacre.

Compulsez tous les écrits du temps, tout se réduit à ceci : que Procida avait conçu et provoqué une rébellion de la Sicile contre le roi Charles ; qu'il avait été le principal négociateur d'une alliance entre l'empereur grec et le roi d'Aragon ; qu'il fit à cet effet plusieurs voyages ; qu'il put aborder et qu'il aborda sans doute en Sicile où il jeta les fondemens d'un parti aragonais, et noua des rapports en son nom et au nom de la reine Constance avec quelques barons siciliens. Mais rien au-delà ; et s'il y eut conjuration, les conjurés délibéraient, préparaient et mûrissaient leurs plans, quand le peuple de Sicile fit explosion, avec la soudaineté irrésistible de son vieux volcan. Ce qui venait de se passer, dit un historien, était si peu l'effet d'une conspiration dont la marche eût été combinée, que les Palermitains, après le massacre des Français, ne savaient à qui se donner. L'insurrection de la Sicile ne fut donc point une conspiration ; ce ne fut point un plan concerté pour être exécuté à certain signal,

et partout en même temps ; ce fut l'explosion soudaine et tumultueuse de haines accumulées, comme presque toutes les insurrections contre les gouvernemens oppresseurs. Procida la prévit, sans doute, et la hâta en échauffant les esprits, mais il n'en détermina ni l'instant ni le mode. Elle se serait tentée sans lui ; mais, sans lui, peut-être, elle aurait échoué, car les insurgés furent un moment découragés, et ne savaient à qui recourir, quand Procida leur annonça les ressources qu'il leur avait ménagées à leur insu [1].

Les vêpres siciliennes avaient éclaté d'un élan si spontané, qu'elles surprirent et terrifièrent le monde, surtout après ce qu'on avait entendu dire de la puissance du roi Charles. La

[1] Tous les historiens sont d'accord sur ce point, savoir, à considérer la révolte de Palerme comme enfantée par les nombreuses injures que les Français avaient fait souffrir à la Sicile. Dans Ptolémée de Lucques, un seul mot pourrait donner à penser que l'insurrection eut lieu à l'instigation du roi Pierre d'Aragon (*fovente Petro*), pressé lui-même par les sollicitations de sa femme. Mais, au milieu de tous ces détails, pas un mot de la présence de Procida à Palerme dans la journée du 31 mars, de la conjuration des barons siciliens avec le proscrit salernitain, au nom et dans l'intérêt de Pierre ; et ce *fovente* se rapporte sans aucun doute à la faveur et à l'appui que le roi d'Aragon accorda dans la suite à la révolution sicilienne, ou tout au plus aux encouragemens, plutôt vagues que formels, qu'il lui donna avant qu'elle éclatât (Ptol. Luc., in Muratori, t. XI, p. 1186 et 1293). Nicolas Specialis, il est vrai, après avoir parlé de l'acte de brutalité libertine commis sur la personne d'une femme et qui occasionna la première rixe entre les soldats et le peuple, dit : *Tunc Panormitani omnes, quod diu conceperant, operi se accingunt, quasi vocem illam cœlitùs accepissent ;* mais cela ne doit s'entendre que de ce dessein nécessaire et constant d'affranchissement et de vengeance que conçoit et nourrit naturellement tout peuple opprimé. Toute équivoque à cet égard est levée par ce qu'il dit ailleurs, que le tumulte avait eu lieu *nullo communicato consilio.* Telle est l'unanimité des témoignages à cet égard. Dans une antique chronique napolitaine (Raccolta di Croniche, Diarii, etc., Napoli, 1780, presso Bernardo Perger, t. II, p. 30), on lit : « 1282. L'isola di Sicila se rebello contro re Carlo I e donosse a re D. Pietro de Aragona ; quale rivoltazione fo per violentia che un Francese volse fare a una donna. » — Dans les Annales de Gênes de Caffari, continuées de 1280 à 1293 par Giacomo d'Auria ou Doria, cet esprit grave et d'un grand sens politique attribue aussi, formellement, l'insurrection aux outrages que les Français faisaient aux femmes, *eas inhonestè alloquentes et tangentes ; sicque subito tumultus surrexit in populo* (in Murat., t. VI, p. 556). Enfin, Giordano, dans le manuscrit du Vatican, ne raconte pas autrement les Vêpres : *Succenda est primo stupenda rabies, propter enim enormitates Gallicorum* (in Raynald., Ann. Eccl., 1282, § 12).

révolution de Sicile parut, selon Villani, comme une chose merveilleuse et impossible, *quasi cosa maravigliosa e impossibile ;* et, selon un autre chroniqueur du commencement du quatorzième siècle, Paolino di Pietro, marchand florentin, qui d'ailleurs se montre mal instruit de plusieurs circonstances, comme une œuvre divine ou diabolique, *opera divina ovvero diabolica* [1]. La nouvelle s'en répandit rapidement, et eut le plus grand retentissement par toute l'Europe; mais on s'en montra en France surtout consterné. Il y eut vacation et deuil au Parlement et au Châtelet de Paris. Une médaille [2] en consacra le souvenir. Cette médaille porte :

VACATION ET DVEIL
OV PARLEMENT
ET OV CHASTELLET
PENDANT L'OCTAVE DES X JORS
A LA NOVELE
DES VESPRES SICILIENNES.

Le Dante, qui, né en mai 1265, avait dix-sept ans lorsque le récit de la *sommossa di Sicilia* était dans toutes les bouches, en reçut une forte impression, et en exprima en trois vers la cause et le trait distinctif, dans son *Paradis*, au huitième chant duquel il fait dire à Charles-Martel que les successeurs des rois de sa race règneraient encore aux lieux où *caliga la bella Trinacria, tra Pachino e Peloro,*

Se mala signoria, che sempre accora
I popoli soggetti, non avesse
Mosso Palermo a gridar : Mora, mora.

Charles était à Montefiascone, à la cour pontificale, où, selon sa coutume, dit Muratori, il apprenait au pape et aux cardinaux comment il fallait gouverner le monde, lorsqu'il apprit le désastre des siens. Il demeura atterré. Il tenait à la

1 Giov. Vill., l. VII, c. 56; Paolino di Pietro, in Muratori, Suppl., t. XXVI, p. 73.
2 Voyez Potron, Numismatique du Châtelet, n° 26.

main d'ordinaire une canne, en guise de sceptre; il en rongea silencieusement le pommeau avec rage; ses yeux se tournaient à droite et à gauche et roulaient dans leur orbite; son regard, ordinairement terrible, devint furieux. Puis il se calma; et, tombant dans une résignation étrange chez un tel homme, il leva les mains au ciel et s'écria : « Sire Dieu, puisque après m'avoir comblé de tous tes dons il te plait aujourd'hui de m'envoyer la fortune contraire, fais que ma chute du moins se fasse à petits pas [1]. » Mais, malgré ce premier abattement et cette résignation profonde qui dénotaient en lui un triste pressentiment de sa ruine, il reprit bientôt courage, et pensa qu'il aurait facilement raison de cette sédition populaire. Son vicaire Erbert d'Orléans tenait encore à Messine, qu'il considère dans une de ses ordonnances comme le port et la porte de la Sicile (*tanquam portum et portam Siciliæ*). Tout n'était donc pas désespéré. Il alla incontinent consulter le pape et ceux des cardinaux qui étaient avec lui à Montefiascone, leur demandant aide et conseil. Ceux-ci, dit Villani, gémirent beaucoup avec lui et l'engagèrent à entreprendre sans retard de recouvrer l'île par les voies pacifiques d'abord, s'il se pouvait, et, sinon, par la guerre, lui promettant toute espèce de secours spirituels et temporels dans les deux cas, comme au fils et au champion de la sainte Église. En même temps Martin IV nommait un légat chargé de passer en Sicile avec de nombreuses lettres pour y traiter de la soumission de l'île, au nom de l'Église; et il choisit pour cette légation difficile et délicate le cardinal Gérard de Parme, homme d'un grand sens et d'une grande bonté, qui partit immédiatement pour Naples avec le roi [2].

Une députation de Palerme, composée d'ambassadeurs

[1] Sire Iddio dappoi che t'è piaciuto di farmi aversa la mia fortuna, piacciati che il mio calare sia a *petit passi* (Giov. Vill., l. c.).

[2] Giov. Villani, l. VII, c. 62.

moines et religieux (*ambasciadori frati e religiosi*), arriva sur ces entrefaites auprès du pape, chargée de lui apprendre ce qui s'était passé, et comment la nouvelle république de Sicile l'avait choisi pour son chef unique sous l'autorité et la sainte garde du Christ. La députation, admise dans le consistoire en présence du pape, le salua par ces simples paroles des litanies : Agneau de Dieu, qui effaces les péchés du monde, aie pitié de nous (*Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis*). L'orateur qui portait la parole au nom de ses compagnons répéta deux fois ainsi les paroles sacrées, puis une troisième en demandant la paix : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.* Mais le pape, en l'écoutant, avait pris déjà un visage irrité, et il répondit avec une vive pantomime par ces paroles de la Passion : *Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam* (ils le saluaient roi des Juifs, et ils lui donnaient un soufflet), paroles qu'il répéta aussi trois fois. Sur quoi les ambassadeurs sortirent consternés de sa présence ; mais il leur fut permis de s'en aller sains et saufs : il fallait négocier, et on les laissa retourner en Sicile pour y rendre compte à leurs commettans des dispositions du pape à leur égard [1].

Charles, qu'on eût dû s'attendre à voir plus expéditif et plus prompt contre la Sicile, fut retenu à Naples, à ce qu'il semble, par la crainte que la Pouille et la Calabre n'imitassent l'exemple donné ; et, par les conseils du légat sans doute, il y promulgua une ordonnance par laquelle, accusant la mau-

[1] Un historien moderne se trompe lorsqu'il dit que « les habitans de Palerme envoyèrent au pape des religieux pour implorer, par son entremise, *leur grace auprès de Charles.* » Ce fut pour avertir le pape de ce qu'on avait fait, pour lui en demander l'absolution au cas qu'il y eût péché, mais surtout pour lui demander la paix, la paix de l'Église, le pardon sacerdotal, dont les peuples catholiques avaient naturellement souci, que cette députation fut envoyée ; et c'est tout ce qui ressort du récit de Villani, qui écrit en toutes lettres la répétition par trois fois des paroles dites dans le consistoire par les ambassadeurs siciliens, avec le changement indiqué ci-dessus à la troisième : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem* (Giov. Vill., l. VII, c. 63).

vaise administration des officiers subalternes, il blâmait tardivement les rigueurs des agens du fisc et des magistrats de tout ordre, en même temps qu'il modérait la dureté de quelques lois, les usurpations des seigneurs de châteaux et les violences des chefs de comtés[1]. Ordonnance à double fin, destinée à faire entrevoir un gouvernement plus doux aux Siciliens, s'ils rentraient sous son obéissance, et à apporter en effet quelque adoucissement aux peuples de la Pouille et de la Calabre, afin que, tourmentés des mêmes abus, ils n'en tirassent pas la même vengeance par la contagion de l'exemple. Ce fut à Naples, et comme il était ainsi occupé, que Charles apprit la perte de Messine. Cette *porte* de la Sicile, sur laquelle il avait tant compté, venait de se fermer devant lui. En apprenant ce dernier échec, le roi se livra à une douleur immodérée; il poussait des cris désespérés; il courait à grands pas dans sa chambre en se frappant la tête de ses poings fermés. Telle était l'étrange nature de ce furieux ou de ce malade[2]. Il se répandit enfin en imprécations : il irait, il dévasterait l'île, il brûlerait les campagnes, il tuerait les habitans; il laisserait ce misérable écueil nu et dépeuplé, comme un monument à jamais mémorable de la justice des rois et du châtiment des rebelles. Il voulait tourner contre cette île maudite toutes les forces qu'il avait rassemblées contre l'empire grec; il lui fallait du sang et vengeance. On frémit en pensant à ce qu'il eût fait des Siciliens, s'il eût été vainqueur en 1282, après les Vêpres, lui qui, dès 1269, seulement parce qu'ils s'étaient montrés favorables à Conradin, commandait, dans ses ordonnnances, qu'ils fussent foulés aux pieds et mis à mort par le glaive vengeur (*conculcati et gladio ultore perempti*)[3]. Malgré toute sa fureur, il était ce-

[1] Capitoli del Regno di Napoli, p. 26 et seq.

[2] Barth. de Neoc., c. 31; Nic. Spec., l. I, c. 5, etc.

[3] On sait les exterminations et les noyades d'Augusta, de Girgenti, d'Alicata. Il fit lui-même, à Rome, couper les jambes à plusieurs centaines de partisans de Conradin;

pendant encore à Naples le 9 mai, éprouvant, ce semble, quelque difficulté à y réunir les hommes d'armes nécessaires à l'expédition qu'il voulait diriger en personne contre l'île rebelle, et, à ce que tout indique, après le paroxisme de sa fièvre furieuse, assez découragé et abattu [1].

Mais, tandis que dans ce profond revers de fortune et avec le triste pressentiment de sa ruine il demandait du secours à la mère patrie, la cour de Rome l'aidait de ses conseils, de son argent peut-être, car Charles en paraissait toujours fort pressé, de ses prières au ciel, et d'anathèmes sans mesure sur les rebelles. Ce jour-là même (9 mai), jour de l'Ascension, Martin IV adressait d'Orvieto à toute la chrétienté une bulle, dans laquelle il défendait à tous les fidèles, laïques ou clercs, de fa-

et, craignant ensuite que la vue de ces malheureux ne lui suscitât de nouveaux ennemis, il les fit enfermer dans une maison de bois à laquelle il fit mettre le feu (Saba Malaspina, Hist. Sicula, l. IV, c. 13.).

[1] On en peut juger par la lettre qu'il écrivit de Naples, sous la date du 9 mai, à son neveu Philippe-le-Hardi, roi de France, un mois dix jours après la révolte de Palerme, douze jours après celle de Messine. Cette lettre cache mal ses incertitudes et ses craintes, et aussi peut-être combien la nouvelle du massacre de Sicile avait refroidi tout le monde à son égard. — A tres haut prince son tres cher seignior e neveu Philippe, par la grace de Deu rey de France, Challes par icelle meime grace rey de Ierhusalem e de Sezile, saluz e bone amour e soi appareillie a son pleisir. Sire, nous vous feisons assavoir que lille de Sezile est reuelée contre nous, ta quele chose nous porroit torner a grant damage, se nous ni metions hastif conseil ; e por ce, bieus nies, nous auons très grant besoign davoir avecques nous grant plante de bones genz darmes. E avons mande priant a nostre neueu Robert, conte Dartois, que il doie uenir a nous avec quelques cinc cenz homes darmes. Dont nous uous prions, bieus nies, e requirons que il uous pleise que li deuant dit cuenz nostre nies ueigne a nous o tout les cinc cenz homes darmes, e li facez prester tant de uostre monoie par quoi ou les diz vc homes darmes puisse venir tantost a nous. E tout ce que uous nous farez assavoir par uos lectres que uous li aiez fait prester, nous le uous farons rendre en France. E nous auons mande par noz letres a nostre cher neueu le conte Dartois que il doie uenir a nous ouecques les devantdiz vc homes, e que uous li farez deliure la monoie que mestier sera pour lui e pour eaus. E sil aveneit sire que li deuant diz cuenz nostre nies eust ensoigne du cors, dont Dieu le gare, par quoi il ne peust uenir, nous uons prions, sire, que uous nous enuoeissiez un bon capitaine avecques les deuant diz vc homes darmes. Donné a Naples le IX ior de may de la X indiction. (Extrait des Archives générales du royaume, J. 513 et 49.)

voriser la révolution sicilienne de quelque manière que ce fût; ceux qui désobéiraient, s'ils étaient évêques ou prélats, seraient déposés; si c'étaient des princes ou seigneurs, dépouillés de leurs fiefs et leurs vassaux déliés de tout serment envers eux; l'acte par lequel la confédération des villes affranchies de l'île s'était mise sous sa souveraineté était déclaré nul et non avenu; les Palermitains, durement admonestés, avec injonction de retourner sous l'obéissance du roi Charles; menacés, s'ils s'endurcissaient dans leur félonie, des plus terribles châtimens, tant dans leurs biens que dans leurs personnes et dans leurs ames [1].

Ce fut armé de cette bulle que Charles parut en Calabre au commencement du mois de juin, accompagné du légat Gérard de Parme, avec une partie de ces troupes et de ces navires avec lesquels il comptait aller détrôner l'empereur Paléologue. Il campa à Catona, sorte de hameau maritime, situé entre Reggio et Scilla, sur la rive orientale du détroit de Messine, et tout-à-fait en face de cette ville. De là il put voir flotter aux murailles de la fière cité le drapeau blanc de Messine avec la croix rouge au milieu placée sous la protection des clefs et de la tiare de saint Pierre. Quarante galères chargées de vivres mouillaient déjà à Catona. Quinze mille hommes d'armes d'élite, soixante mille fantassins y arrivèrent à sa suite. Les Français, Angevins et Provençaux, tant vassaux que stipendiés, formaient le noyau de l'armée, dans laquelle figuraient, outre les sujets italiens de Charles, de nombreuses troupes d'auxiliaires de Florence et des autres villes guelfes de Lombadie et de Toscane. Gènes et Pise, la

[1] Raynald., Ann. Eccl., 1282, §§ 13 et seq. — Quelques passages de cette bulle indiquent chez le pape une préoccupation politique à laquelle le roi d'Aragon ne paraît pas étranger; il s'y plaint des mauvais desseins de ceux qui se réjouissent de voir la Sicile persister dans sa rébellion, et qui l'y encouragent; *ad id sua studia iniquè congerunt*, dit le pape; *ad id suarum virium potentiam coacervant, manus presumptuosas apponunt, et etiam oculi favoris auxilium largiuntur.....*

première à prix d'argent, la seconde comme alliée, lui envoyèrent des galères; celles du royaume y vinrent toutes, de Naples, de Sorrente, de Brindes et de Salerne; et il lui en restait encore un grand nombre, quoique les meilleures et les plus belles fussent tombées au pouvoir de l'ennemi, et enfermées pour la plupart dans le port de Messine [1].

Les chefs du gouvernement républicain de Messine (*i rettori di Messina, del comune di Messina*) avaient avisé surtout à la défense de ce port. De fortes chaînes de fer, attachées à des poutres flottantes, en fermaient l'entrée aux ennemis. Du côté de la terre, on avait mis à profit le temps; on s'était, depuis le jour de la délivrance (28 avril), retranché et fortifié de son mieux. Assise fièrement entre la mer Tyrrhénienne et la mer d'Ionie et dominant le canal que termine le Pélore (aujourd'hui *Capo di Faro*), cette ville, où l'on dit que Saturne déposait sa faux, dont elle tira son premier nom de Zanclé avant qu'elle eût reçu de ses rapports avec Messène le nom qui lui est resté, s'appuie sur un des nombreux rameaux montueux dont le Pélore est le tronc [2]. Dans les deux mois de répit que leur avait lais-

[1] Sur le nombre des cavaliers et des fantassins formant l'armée de Charles, les historiens varient; mais il ne se peut pas que cette armée ne fût considérable. On ne saurait s'arrêter toutefois au chiffre que donnent les Annales de Gênes qui en portent les forces à 22,000 chevaux et à 60,000 fantassins. Villani ne lui donne que 5,000 chevaux, 130 navires et un peuple innombrable (*e fù il re con più di cinque mila cavalieri tra Franceschi e Proenzali e Italiani, e popolo innumerabile*, l. VII, c. 66). L'anonyme sicilien dit seulement : *cum magno, immò cum maximo exercitu* (in Gregorio, t. I, p. 148).

[2] Zancle, Siciliæ urbs, in penitissimo Pelori sinu, postea a Messenis instaurantibus *Messana* appellata.

Quique locus curvæ nomina falcis habet.

OVID. Fast. 6.

La grecque Messine, disait un proverbe ancien, est la reine du Pélore; c'est-à-dire du cap le plus septentrional, et en même temps le plus oriental des trois qui ont fait appeler la Sicile *Trinacria*. C'est aussi celui qui s'avance le plus dans la mer. Comme s'il tendait à rejoindre l'Italie, le Pélore resserre par là tellement de sa pointe le détroit de Sicile, qu'il y a au plus en cet endroit quinze cents pas de distance de l'une à l'autre rive.

sés la force des choses, ses chefs avaient eux-mêmes, du côté du nord, dévasté leurs campagnes, arraché les vignes, coupé les arbres, abattu les maisons rustiques ou de plaisance; et, du bois tiré de cette opération désespérée, réparé leurs murailles, fabriqué des machines de guerre, des lances et des arcs; œuvre difficile, et dans laquelle ces citoyens de la veille avaient employé ardemment leurs forces et leur courage dans la prévision d'une attaque prochaine, inévitable suivant l'ordre des faits humains. Des secours d'ailleurs leur étaient venus du reste de l'île. Alaymo de Lentini, l'un des membres de la conjuration de Procida, suivant la légende, mais très certainement, suivant l'histoire, l'un des hommes les plus considérables de l'île et des chefs naturels de la révolution, était parmi eux, comme simple citoyen; tandis que la femme d'Alaymo, Machalda, gouvernait Catane et l'animait à servir la cause commune avec zèle et dévouement [1].

Les deux partis furent sur le point d'en venir aux mains avant même l'arrivée du roi à Catona. Ayant vu, le 2 juin, quarante galères ennemies faire voile de Catona vers le Phare, et comprenant que l'intention de ces galères était de tourner le cap Pélore et de débarquer leur monde sur la côte septentrionale voisine, pour les tourner et les attaquer de ce côté, les Messinois firent lever les chaînes du port, et trente de leurs galères coururent sus aux galères provençales. Les ennemis se retirèrent à Scilla, sur la côte italienne, où ils débarquèrent leurs troupes et se rangèrent en bataille sur le rivage, ayant à leur tête Erbert Orléans et le comte de Catanzaro; mais une bourrasque qui s'éleva, et non l'attitude de l'ennemi, retint les Messinois qui rentrèrent dans leur port. Erbert d'Orléans ne renonça pas à son projet de débarquement sur la côte septentrionale, mais il le différa jusqu'à l'arrivée de

[1] In diebus illis Machalda mulier uxor Alaymi Cathanie residens urbem ipsam regebat, et in fide communitatis Sicilie habitatores ipsius terræ providè animabat (Barth, de Neoc., c. 43).

Charles, et il remit à la voile avec ses troupes et le comte de Catanzaro, le 24 juin, se dirigeant vers Milazzo, situé sur cette côte, d'où Messine tirait une grande partie de ses provisions. Les comtes de Brindes et de Catanzaro, Erbert d'Orléans et Bertrand d'Accursio, chefs des troupes royales, avaient ordre de faire sur ce point le plus de dégâts possible, d'enlever les troupeaux pour l'usage de l'armée, et finalement d'occuper Milazzo. Voyant les voiles françaises tourner de ce côté, Baudouin Mussone se mit à la tête d'une cohorte de mille volontaires messinois, avec lesquels il franchit les monts Pélores à travers les vallons qui les découpent en tous sens. Longeant ensuite la côte septentrionale, Mussone conduisit vers Milazzo ses gens, pendant que l'ennemi se dirigeait par mer vers le même point. Cette fois, le succès ne répondit pas au courage des Messinois. Éloignés de plusieurs lieues de leur ville, peu accoutumés à marcher en corps, harassés du chaud, de la route, du poids des armes, ils se débandèrent près du Canneto de Saint-Grégoire, à la fontaine d'Aleta. L'ennemi, les voyant si mal en ordre entre ces écueils, aborda tout à coup. Baudouin Mussone voulut s'arrêter et faire tête à l'orage; mais les Français l'attaquèrent résolument, et dispersèrent sa troupe. Ce petit succès enfla d'orgueil les Angevins, mais il eut surtout un effet étrange à Messine : quand on y apprit ce premier revers, si douloureux par cela même qu'il était le premier, le peuple irrité cria à la trahison et se leva en tumulte. Il livra au supplice tous les partisans des Français, et surtout l'odieuse famille de Riso : Baudouin et Mathieu de Riso, tirés du rocher de Matagrifone où on les avait déjà enfermés comme ennemis publics, furent mis en pièces; Jacques de Riso fut décapité par la main du bourreau; son cadavre traîné par la ville et laissé sans sépulture; les autres de Riso furent épargnés à grand'peine. La multitude était encouragée dans sa fureur par Baudouin Mussone lui-même, l'inexpérimenté capitaine qui s'était fait battre devant Mi-

lazzo, lorsque tout à coup et tout d'une voix le peuple, à la persuasion sans doute des plus sages, déposa de sa charge Mussone, et proclama pour son chef Alaymo de Lentini, noble et courageux vieillard qui possédait de grands domaines entre Catane et Girgenti, et que déjà les communes de ce vaste espace de pays qui s'étend de Tusa à Augusta avaient choisi pour leur chef [1].

Dans les préparatifs de l'un et de l'autre côté un mois environ s'écoula encore. Enfin, avec tout le poids de son armée, le roi se mit en mouvement le 25 juillet. Les salaisons, les vivres, les victuailles, les chevaux furent embarqués d'abord; les troupes le furent ensuite. Le roi monta le dernier sur un vaisseau tout resplendissant de pourpre et d'or préparé pour son passage à Constantinople. L'attaque du port de Messine eût été inconsidérée et inutile en ce moment, et la flotte aborda à quatre milles de Messine vers le midi, en un lieu où était alors l'abbaye de Santa-Maria de Roccamadore. Un navire génois avait amené en ce temps-là même aux Messinois, de Tunis (nous verrons tout à l'heure de quel camp), cinq cents chevaliers espagnols [2]. Le peuple et ceux-ci voulaient aller attaquer Charles à Roccamadore, et c'était sur quoi le roi avait compté; mais Alaymo de Lentini, le messire de Saint-Valeri des Siciliens, les retint. Charles attendit quelque temps, et fit tuer, en attendant, dit Neocastro, les moines de l'abbaye. Il laissa les marins et les soldats faire le dégât autour de son camp, couper les arbres, renverser les maisons, espérant que les Messinois, pour sauver leurs biens, demanderaient à traiter; mais cela fit l'effet contraire. De Roccamadore au torrent de Cammari la campagne florissante fut

[1] Set jam sedato rumore populi de conflictu ab officio capitanie, cunctis clamantibus, Baldoyno deposito, Alaymus de Leontino miles in officio ipso suscipitur, popularibus vocibus evocatus (Barth. de Neoc., c. 37).

[2] Ipsi (Messanenses) habent vc. Yspanos equites, qui de Tunisio venerunt cum quadam navi Januensium (Ibid., c. 69.).

changée en désert ; l'extermination s'approcha de Messine, et les Messinois, qui ne songeaient qu'à garder leur ville, multiplièrent les miracles. Manquant de fer, ils mettent le feu à soixante-dix des galères construites contre les Grecs et qui étaient dans leur port, et du fer tiré de leurs cendres ils en font des armes. Ne pouvant fortifier le faubourg de Sainte-Croix, au midi, où est aujourd'hui le Zaera, ils l'abandonnent. Charles l'occupa le 3 août. Le 6, il mit là son camp si près de la ville qu'à peine il en était séparé par le petit torrent de la Porte des Bois (porta de' Legni). Il prit logement dans le monastère des Frères-Prêcheurs qui s'élevait alors sur la hauteur de ce côté; et il y fit construire une petite tourelle en bois, du haut de laquelle le regard plongeait dans la ville. Puis, il multiplia vainement les attaques, le 5, le 9 et le 12 août. Le 15, jour de l'Assomption, il tenta d'emporter la ville par le faubourg de la Capperina, mais ce fut encore en vain [1]. Ce faubourg était l'endroit le plus faible de la ville, défendu seulement par des barricades faites avec des tonneaux, des poutres, des arbres tout entiers et des décombres entassés. Dans la nuit même et le lendemain, et pour ainsi dire sous les yeux de Charles, la population entreprit d'y élever une muraille. Hommes, vieillards, enfans, les femmes surtout, avec un zèle qui est resté célèbre, mirent la main à l'œuvre, qui en trois jours fut achevée. Un poète célébra alors même cette belle conduite des femmes de Messine, dans une petite chanson dont Villani nous a conservé un couplet [2].

Cependant, avant que le siége de Messine eût pris ce ca-

1 Et cum pudore ac damno in castra rediit (Barth. de Neoc., l. c.).

2 E allora, per questa cagione, si fece una canzonetta che disse :

Deh ! com' egli è gran pietate
Delle donne di Messina,
Veggendole scapigliate
Portare pietre e calcina.
Iddio li diè briga, e travaglia
Chi Messina vuol guastare, etc.

ractère de gravité, dès le mois d'avril, Pierre d'Aragon avait pressé l'armement qu'il méditait de porter on ne savait contre quels ennemis, et que, partant, on était loin de voir préparer sans crainte et surtout sans soupçons. L'écrivain guelfe, continuateur de Saba Malaspina, attribue formellement ce redoublement de préparatifs aux prétentions de Pierre sur la Sicile, prétentions fondées sur les droits de Constance, sa femme, et il nous le peint grondant ouvertement tel qu'un lion, et, tel qu'un serpent, dressant insidieusement des embûches [1]. Dans tous les ports de la Catalogne, dans ceux de Majorque et de Minorque régnait la plus grande activité; on construisait des galères et de nombreuses nefs de transport; on fabriquait des armes, rassemblait des provisions, inscrivait des matelots. Des subsides et la nourriture d'une année étaient promis à quiconque voudrait servir à cheval ou à pied. Pierre ordonna à Barcelone, à Saragosse et à Valence de faire du biscuit; il fit venir à Tortose une grande quantité d'avoine et de froment, et il en fit tellement venir que Tortose, dit Muntaner, ne pouvait le contenir et qu'on fut obligé de construire des baraques en bois hors de la ville pour l'y déposer. En même temps il écrivit à tous les riches-hommes d'Aragon, de Catalogne et de Valence pour les appeler à prendre part à l'expédition. Ses ordres furent si bien exécutés, qu'il réunit autour de lui dans les campagnes de Tortose,

[1] Dompnus Petrus, rex Aragonum, cui quondam Constantia, Manfredi filia, conjugio fuerat copulata, classica præparat, et navigia exorditur, naves et galeas fieri facit de lignaminibus levigatis, et fortibus, quasi Leo apertè irascens, et occultè insidians, sicut Draco (Saba Malaspin., cont. in Gregorio, t. II, p. 340).— L'auteur guelfe donne ensuite quelques détails curieux et caractéristiques, nous pourrions dire à bon droit techniques, sur la manière dont on procédait à l'armement d'une flotte de guerre au XIIIe siècle, à l'embarquement et au transport des chevaux à bord des navires. — Carpentantur ergo in Aragonia, et insula Majoricorum vela multa, marinis accommodata cursibus, alia cum uteris grossioribus, colligatorum lignorum structura firmatis pro equis transeundis, manus carpentatoris dicta colligat, alia leviora, tabula magis tenui ordinamento composita, ferro confibulat, linitque plantam tenaci bitumine, sive pice (Ibid., l. c.).

où il leur avait donné rendez-vous, vingt mille Almogavares, tous de la frontière, et huit mille arbalétriers des pays d'en haut, dit Muntaner, c'est-à-dire des hommes très aguerris, accoutumés à guerroyer journellement contre les Arabes. Pierre voulut avoir auprès de lui mille chevaliers tous de haut parage et richement équipés. On parlait partout de cette affaire ou l'on s'en alarmait, surtout, ce semble, chez les Sarrasins d'Espagne. « Seigneur, pourquoi ne fortifiez-vous pas Béra, Alméria, Servenia, Monecha et Malaga? disaient les gens du roi de Grenade à leur seigneur; c'est sans aucun doute sur vous que va tomber le roi d'Aragon [1]. »

Une ambassade arriva sur ces entrefaites de la part de Philippe-le-Hardi, roi de France, au camp de Pierre, devant Tortose. Charles d'Anjou, dès avant les vêpres siciliennes, comme nous l'avons vu, avait témoigné ses appréhensions, au sujet de cet armement à peine commencé, au roi de France, son neveu; et celui-ci, craignant maintenant que ces appréhensions ne fussent fondées, avait pris le parti de s'en informer directement près de son beau-frère le roi d'Aragon [2]. A la réception de cette ambassade, Pierre s'enveloppa de mystère : l'expédition n'avait rien qui pût, en quoi que ce fût, tourner au dommage du roi de France, ni d'aucun de ses alliés; contre qui elle était destinée, on le verrait à l'action; mais auparavant personne au monde ne le saurait. Il armait et entendait armer sans les secours de personne; donc à personne ne devait déplaire son silence [3].

1 Ram. Muntaner, c. 47.

2 Isabelle, reine de France, fille de Jacques Ier et sœur de Pierre d'Aragon, avait épousé, à quatorze ans, Philippe, fils de saint Louis, âgé de dix-huit ans, à Clermont en Auvergne, le 28 mai 1262. Pierre avait assisté à ce mariage. Isabelle était morte d'une chute de cheval à Cosenza, en Calabre, au retour de la croisade de Tunis, le 28 janvier 1271, à l'âge de vingt-quatre ans. Mais elle avait été chérie de Philippe et les princes du sang de France, celui entr'autres qui fut Philippe-le-Bel, étaient les neveux du roi d'Aragon.

3 Zurita, l. IV, c. 19, et Saba Malaspina, p. 342 à 343.

La chronique sicilienne anonyme raconte cette affaire avec des détails curieux, et sous la forme vive du dialogue, si fort en usage à cette époque [1]. Selon elle, l'ambassade eut lieu au mois d'avril; il arriva un ambassadeur du roi de France, dit-elle, qui se présenta au roi d'Aragon, et lui dit : « Le roi de France vous envoie des salutations pour la bonne amitié qu'il vous porte, et il nous a envoyés vers vous sur ce qu'il a entendu dire du grand armement que vous faites pour marcher contre les Sarrasins. En cette entreprise, il peut vous être fort utile et vous servir et de sa personne et de ses trésors. Il vous prie donc de lui dire et de lui signifier par vos lettres et par un messager sur quel pays sera votre passage et contre quelle secte de Sarrasins; et si vous avez besoin d'argent, car peut-être de cette matière n'êtes-vous pas très bien fourni, faites-le lui savoir, et il vous en prêtera avec plaisir tant qu'il vous en faudra. » Le roi d'Aragon répondit : « Je remercie beaucoup le roi de France de cette belle offre, que, dans sa bonté, il fait à mes besoins. Je ne crois pas cependant devoir lui en écrire : il sait bien qu'il est mon beau-frère, et il suffit que j'en cause avec un chevalier tel que vous; il se fiera bien à votre parole. Je vous le dirai donc bien de bouche. Oui, il est très vrai, et rapportez-le au roi de France de ma part, que je fais un armement contre les Sarrasins, mais je ne dirai à personne quand il partira. Il le saura bientôt, et tout le monde en parlera. » L'ambassadeur partit avec cette réponse et retourna vers le roi de France, qui, instruit par son messager, manda incontinent à Paris, où étaient ses trésors, et, croyant sans doute par là lier mieux son beau-frère, ordonna qu'il fût envoyé au roi d'Aragon

[1] Pour le ton de ces récits, voyez les écrivains de la Byzantine, et Pachymère en particulier : ce sont presque les mêmes formes que dans d'Esclot, Muntaner ou l'anonyme sicilien, comme : — Illi introducti dixerunt : Imperator Andronicus, noster quidem dominus, vester autem vocator, hæc nos vobis dicere mandavit (Pachymerus, l. VII). Et de même en cent endroits.

quarante mille livres tournois ; ce qui fut fait. Et incontinent le roi de France envoya un ambassadeur au roi Charles, en lui faisant dire les nouvelles qu'il avait eues du roi d'Aragon, et comment il disait qu'il irait sur les Sarrasins avec de grandes forces, et ne voulait pas dire de quel côté il se porterait. C'est pourquoi, ajoutait-il, je vous envoie prier d'avoir soin de votre terre, c'est-à-dire de votre royaume, et de prendre conseil du Saint-Père.

L'ambassadeur se mit en chemin pour aller en Pouille; et, quand il fut à Viterbe, il y trouva le roi Charles et le pape ensemble, et il leur conta toute l'ambassade que lui avait confiée son seigneur le roi de France. Et lorsque le roi Charles entendit ces paroles, il alla vers le pape et lui dit : « Saint-Père, il m'est arrivé un ambassadeur du roi de France qui m'apporte des nouvelles comment le roi d'Aragon fait une grande armée de mer et ne veut pas dire où il veut aller; c'est un grand félon. Je vous prie donc de lui envoyer demander dans quelle partie il prétend aller. Si c'est sur les Sarrasins, promettez-lui de lui donner de grands secours; et si c'est sur les chrétiens, ordonnez-lui, sous peine de la terre qu'il tient de vous, de ne pas aller sur les fidèles de l'Eglise de Rome pour leur faire aucun mal. »

Le pape envoya incontinent chercher le frère Jacques, de l'ordre de Saint-Dominique, et lui dit : « Va de ma part vers le roi d'Aragon, et dis-lui comment il est parvenu à notre oreille et il nous a été donné à entendre qu'il faisait armer une flotte pour aller sur les Sarrasins; et que, si cela est vrai, il aille avec la paix de Dieu, et que Dieu lui laisse bien faire et lui donne la grace de tous les honneurs et de la victoire; et dis-lui que s'il a besoin d'aide, nous lui en donnerons volontiers, et prie-le de notre part de te dire où il va, si c'est en terre d'Egypte ou en Barbarie, ou simplement en Grenade. De toutes les manières, nous voulons le savoir, parce que son expédition touche trop l'Eglise romaine dans son hon-

neur. Il ne peut aller sans notre commandement, et nous lui ordonnons, sous peine de la terre qu'il tient de nous, de n'aller faire la guerre à aucun fidèle chrétien, et dis-lui qu'il t'en rende une réponse véritable et sûre. »

Frère Jacques prit avec lui un de ses compagnons, alla vers le roi d'Aragon, et lui dit son ambassade, comme le pape lui avait commandé de le faire. Sur quoi le roi d'Aragon appela messire Jean de Prochyta, et lui dit : « Entendez-vous ce que le pape m'envoie dire? » Incontinent ils tinrent conseil entre eux deux, et dans ces mêmes lieu et jour il donna la réponse audit frère Jacques : « Dites au seigneur Saint-Père que nous le remercions comme notre père d'une si bonne offre que celle qu'il nous a faite pour notre entreprise et de tant d'amour qu'il nous montre; dites-lui que quand nous aurons besoin de ses secours, nous lui en demanderons et nous aurons recours à lui comme à notre père; mais dites-lui qu'il ne peut savoir d'aucune manière où nous allons; car si une de nos mains le disait, nous la ferions couper : qu'il nous pardonne donc cette fois, car il ne peut pas en être autrement; mais, s'il plaît à Dieu, nous irons dans un endroit tel que le Saint-Père et les cardinaux en seront contens et satisfaits; ainsi, qu'il lui plaise prier Dieu pour nous à notre intention. »

Quand frère Jacques, continue la chronique sicilienne, eut reçu la réponse du roi d'Aragon, il partit et arriva à Monte-Fiascone; et en ce lieu il trouva le seigneur Saint-Père et le roi Charles. Et quand le pape l'entendit il en fut très étonné. Alors le roi Charles dit : « Saint-Père, je vous disais bien vrai, que le roi d'Aragon était un grand félon; vous entendez la belle réponse qu'il a faite. Mais qu'il aille avec Dieu et fasse ce qui lui plaira; s'il va sur les Sarrasins, vous devez en être content et toute la cour de Rome aussi[1]. » Il ne fut plus

[1] Voyez dans Muntaner la confirmation de ce récit, c. 47.

parlé sur ce point, ajoute la chronique; mais Charles avait assez laissé voir son dépit, par le mot qui lui avait échappé sur le roi d'Aragon : « Vous entendez la belle réponse qu'il a faite[1] ! »

Pierre ne se laissa troubler ni par l'une ni par l'autre ambassade, et employa tout le mois de mai à régler les affaires de son royaume. Il fit plus : comme pour sonder les parages qu'il voulait aborder et donner une idée de ce que pourrait faire la marine aragonaise, il détacha de sa flotte quelques galères, et les envoya en exploration sur les côtes d'Afrique, sous les ordres de Conrad Lancia. C'est à ce moment (mai 1282), en effet, que se rapporte un hardi fait d'armes de la marine aragonaise, que Muntaner reconte avec sa diffusion, mais aussi avec sa verve accoutumée, et qui caractérise fortement la valeur personnelle des hommes que Pierre III allait employer dans la guerre projetée. « Le roi En Pierre, dit Muntaner, avait dans sa maison deux fils de chevaliers qui étaient venus avec la reine Constance sa femme, l'un nommé En Roger de Loria, de très bonne famille, et issu de seigneurs bannerets. Sa mère s'appelait Bella, et avait élevé ladite reine Constance; elle était venue avec elle en Catalogne; elle était sage, bonne et honnête. Elle resta là tout le temps que vécut la reine. Son fils était encore enfant quand il vint en Catalogne; leur baronnie était en Calabre et contenait vingt-quatre châteaux. L'enfant porta le nom de la baronnie, qui est Luria. Ledit En Roger de Luria, ayant grandi, devint un très bel homme. Il était fort aimé du roi, de la reine et de toute la cour. Il vint en même temps avec la reine un autre jeune enfant, fils de comte et parent de la

[1] Allura dissi lu re Carlu : *Santu Patri, ben vi dissi veru eu, chi re di Aragona è gran felluni; auditi bella risposta chi ha fattu* (Ribellimentu di Sicilia, in Gregorio, t. I, p. 263). — Villani dit à son tour (l. VII, c. 60) que de cette réponse le roi Charles, — ch'era di sì gran cuore e tencasi si possente, poco o niente nè curò, ma per dispetto disse al papa : *Non vi diss' io che Piero d'Araona era un folle briccone?*

reine ; on le nommait En Corral Llança. Cet En Corral Llança était un des hommes du monde les plus beaux, les mieux parlans et les plus instruits, de sorte qu'on disait alors que le plus beau parler catalan était le sien et celui de En Roger de Luria. Cela n'est pas étonnant, puisque étant venus tout jeunes en Catalogne, ainsi que je vous l'ai dit, ils apprirent tout ce qu'il y avait de bon à savoir dans les diverses villes de Catalogne et de Valence, et surtout ils apprirent à bien parler ; aussi l'un et l'autre furent-ils les Catalans les plus parfaits et les mieux parlans la langue catalane.

» Le seigneur infant En Pierre les fit tous deux chevaliers, et donna pour épouse audit En Roger la sœur de En Corral Llança, laquelle était sage, bonne et honnête. De cette femme Roger eut un fils nommé comme lui Roger de Luria, qui eût été un homme d'un grand mérite s'il ne fût mort à l'âge de vingt-deux ans. Nous parlerons de lui dans la suite ; car il se passa de si grandes choses durant sa vie, qu'il faut bien que nous parlions de lui en temps et lieu.

» Je parlerai encore un peu ici de son cousin En Corral Llança, au sujet d'une belle action qu'il fit, par la grace de Dieu et du roi En Pierre d'Aragon. Je dois vous raconter par la suite cette chose que je vais vous dire à présent ; je le fais ainsi, parce que j'ai occasion de faire mention de ces deux riches-hommes ; d'ailleurs, c'est une histoire très-courte. Je prie donc chacun de m'excuser, si je trouve bon de raconter en ce moment ce qui devrait être rapporté plus tard. Si l'on m'interroge là-dessus, je répondrai que, d'après ce que j'ai déjà dit, je me tiens pour excusé. Je vous raconte donc la grace que Dieu fit à ce noble En Corral Llança.

» Le seigneur roi d'Aragon devait recevoir à perpétuité un tribut du roi de Grenade, du roi de Tremesen et du roi de Tunis ; et comme ce tribut n'avait pas, depuis longtemps, été compté, le roi fit armer à Valence quatre galères, dont il donna le commandement à En Corral Llança ; celui-ci alla

au port de Tunis, à Bugia, et sur toute la côte, ravageant et détruisant les ports. Il vint dans la mer du roi de Tremesen, en une île nommé Alabiba [1], pour y prendre de l'eau. Dans le même temps, dix galères de Sarrasins du roi de Marok vinrent aussi prendre de l'eau. Ces dix galères de Sarrasins étaient des mieux armées, et montées par d'excellentes troupes; elles avaient déjà fait beaucoup de mal aux vaisseaux chrétiens, et emportaient un grand nombre de captifs, ce qui était un grand malheur.

Les galères de En Corral Llança, voyant venir les dix galères de Sarrasins, allèrent au-devant d'elles. Les Sarrasins, qui avaient déjà eu connaissance de ces galères, les ayant aperçues, crièrent, dans leur langue : « Aur! aur! » et vinrent vigoureusement sur elles. Les galères de En Corral Llança se réunirent et délibérèrent. « Seigneurs, dit En Corral Llança, vous savez que la faveur du Seigneur accompagne toujours le roi d'Aragon et ses sujets; vous savez les victoires qu'il a remportées sur les Sarrasins : le roi d'Aragon est avec nous en ces galères, puisque voilà son étendard qui le représente. Ainsi, vous avez avec vous la grace de Dieu, qui vous aidera, et vous donnera la victoire. Il serait bien déshonorant pour ledit seigneur et pour la cité de Valence, d'où nous sommes tous, que nous prissions la fuite devant ces chiens, ce que ne firent jamais aucuns des sujets du roi d'Aragon : ainsi, je vous engage à vous rappeler quel est le pouvoir de Dieu et de la sainte Vierge, madame Marie; et, au nom de la sainte foi catholique, et pour l'honneur du roi et de la cité de Valence, et de tout le royaume, je vous exhorte à attaquer leurs galères, réunis comme nous sommes; conduisons-nous aujourd'hui de manière à ce qu'on parle de nous à jamais.

1 Il s'agit de la plus grande des deux îles nommées par les Arabes *Aldjézayr-Sydy El-Habyb*, lesquelles sont situées près de la côte, à l'ouest d'Oran, et font actuellement partie de nos possessions africaines.

Assurément nous serons leurs vainqueurs, et nous acquerrons beaucoup de biens. Nous avons, comme vous voyez, un grand avantage, puisque nous pouvons, à notre gré, ou nous retirer, ou les forcer au combat. Voilà mon avis; que chacun de vous donne le sien. »

Il ajouta : « Je vous engage, au nom du roi et de la cité de Valence, à les attaquer. »

Alors ils s'écrièrent tous : « Attaquons! attaquons! ils sont à nous! » En disant cela, ils se préparent au combat; les Sarrasins en font autant. En Corral Llança fond sur eux avec impétuosité. Plusieurs des Sarrasins dirent à leur général : « Les galères viennent à vous pour vous rendre les armes. » La plupart d'entre eux le pensaient ainsi, parce qu'ayant sur leurs vaisseaux d'excellens guerriers, ils n'imaginaient pas que les chrétiens fussent assez fous pour les attaquer ; mais le chef des Sarrasins, qui était un marin expérimenté, qui avait assisté à un grand nombre de combats, et avait éprouvé ce qu'étaient les Catalans, secoua la tête et leur dit : « Barons, vous avez une folle idée; vous ne connaissez pas, comme moi, les gens du roi d'Aragon; soyez certains qu'ils viennent à nous pour nous combattre, et prêts à mourir s'il le faut. Malheur au fils de bonne mère qui les attendra! Ils sont résolus de vaincre ou de mourir, et mettez-vous bien dans la tête que si chacun de nous ne fait pas aujourd'hui son devoir, nous sommes tous morts ou captifs. Et plût à Dieu que je fusse à cent milles loin d'eux! Mais puisque nous sommes ici, je me recommande à Dieu et à Mahomet. »

Alors il fit sonner les trompettes et les nacaires; et, en poussant de grands cris, ils commencèrent une attaque vigoureuse. De leur côté, les quatre galères chrétiennes, sans pousser un cri, sans dire une parole, s'élancèrent au milieu des galères ennemies : le choc fut terrible; la bataille dura du matin jusqu'au soir, et nul ne songea à manger ni à boire;

mais le vrai Dieu Notre-Seigneur, et sa bienheureuse mère, d'où proviennent toutes les graces, et la bonne étoile du roi d'Aragon, nous firent obtenir la victoire; de sorte que les dix galères furent battues et prises, et tous les hommes captifs ou tués. Graces soient rendues à l'auteur de cette œuvre! Les vainqueurs délivrèrent les chrétiens captifs, et leur donnèrent à chacun une portion du butin égale à celle que chacun d'eux avait obtenue : ils retournèrent comblés d'honneur et de gloire à Valence, emmenant avec eux les galères et beaucoup de Sarrasins captifs, dont un grand nombre s'étaient cachés au fond du navire.

« Le roi leur fit la faveur de leur accorder tout le butin qu'ils avaient fait, ne s'en voulant pas réserver la plus petite partie. Il voulut que les femmes et les enfans de ceux qui étaient morts en ce combat eussent leur portion comme ceux qui avaient survécu, et tous furent fort satisfaits; cela parut si juste à chacun, qu'ils en conçurent un plus vif désir de bien faire; et ils le prouvèrent bien dans les actions et batailles qui suivirent, ainsi que je vous le dirai [1]. »

Toute l'armée se trouvant enfin rassemblée à Puerto Fangos (le port des Alfaques) près de Tortose, Pierre fit ses dernières dispositions; il régla, le 1er juin, le mariage de l'aîné de ses fils, l'infant Alfonse, avec Eléonore d'Angleterre, fille d'Edouard 1er. Celui-ci et Pierre, lorsque tous deux n'étaient encore que fils de rois, destinés à succéder au pouvoir royal de leurs pères, s'étaient fait mutuellement la promesse de marier leurs premiers nés, quand ceux-ci seraient en âge de l'être; et Edouard venait de rappeler cette promesse à Pierre, par une lettre qui fait partie des actes de Rymer, et qu'étaient chargés de remettre au roi d'Aragon Jean de Vescy et Antoine Beke, munis des pleins pouvoirs d'Edouard pour stipuler toutes les clauses de cette union convenue, et qui se fit

[1] Ram. Munt., c. 19.

peu après. Pierre donna, à Fangos même, une procuration spéciale (sous cette date du 1er juin) à Bernard, archevêque de Taragone, et à Jarberic, évêque de Valence, qu'il chargea de se rendre en Angleterre et d'en ramener en Aragon, avec Jean de Vescy et Antoine Beke, la jeune princesse anglaise [1]. Le roi avait eu de Constance un grand nombre d'enfans, dont six, quatre garçons et deux filles, étaient vivans à la date où nous en sommes et survécurent à leur père. Les garçons se nommaient Alfonse, Jacques, Frédéric et Pierre. Les trois premiers, comme nous le verrons, furent rois : Alfonse et Jacques, d'Aragon et de Sicile; Frédéric, de Sicile seulement. Les deux filles avaient nom Elisabeth ou Isabelle et Yolande : la première épousa Denis, roi de Portugal; la seconde Robert, roi de Naples et de Jérusalem, petit-fils de Charles d'Anjou. Ainsi, malgré toutes les mauvaises passions et les haines de ce dernier contre la maison d'Aragon, la politique et les traités devaient réunir son sang à celui de ce Pierre détesté, de ce *folle briccone*. Pierre nomma, par un acte du 1er juin pareillement, régens du royaume en son absence, Alfonse et la reine Constance, et fit un testament qui institua héritier des royaumes d'Aragon et de Valence et du comté de Barcelone ce même Alfonse. Il fit plus, il appela sur-le-champ son fils à cette succession royale par un acte

1 Voyez dans Rymer, Fœdera, p. 210 et seq. (A. D. 1282, ann. 10 Edw. I), les différentes lettres échangées entre les deux rois à l'occasion de ce mariage, et notamment celle de Pierre ou sa procuration : *Petri regis Aragonum literæ de Plenipotentia* super matrimonio contrahendo inter Alfonsum filium ejusdem regis, et Alienoram filiam regis Angliæ. *Et contractus inde secutus.*

Dat. apud Portum Sangos (lege Fangos) Kal. junii, anno Domini millesimo ducentesimo octuagesimo secundo.

Signum Petri, Dei gratia, regis Aragonum.

Testes Rodericus Exim. de Lunâ, procurator regni Valentiæ, Guilebertus de Crudeliis, et Johannes de Prochida.

Signum Petri Marthusii scriptoris domini regis, et notarii publici per totam dominationem suam, qui mandato ejusdem hoc scribi fecit, et clausit, loco, die, et anno præfixis.

secret d'abdication, sous la date du 2 juin, ayant pour témoins Pierre Quaralt, Gilabert de Cruyllas, Jean de Procida (ce qui prouve que si celui-ci s'était trouvé en Sicile le jour des vêpres, il en était revenu), Blasco Perez de Azlor et Bernard de Monpahon; acte conseillé par une haute prévoyance et par la plus saine politique en vue de l'avenir [1].

Pierre avait eu très jeune, avant son mariage avec Constance, un fils qu'il avait nommé Jacques et qui s'appelait Jacques Perez, et était seigneur de Segorbe; il le nomma amiral-général de sa flotte, tout en voulant que Ramon Marquet, homme de mer des plus expérimentés, en fût l'amiral effectif [2]. Enfin, le 3 juin, il fit ses adieux à la reine, bénit ses enfans et mit à la voile se dirigeant vers les îles Baléares. Il y séjourna deux semaines; de là, il reprit sa route vers le sud-est et débarqua en Afrique la veille de la Saint-Pierre, 28 juin, au port d'Alcoyll (El-Qoll) entre Bounnah et Bodgèyah (Bone et Bougie).

Ainsi, la révolution commencée à Palerme le 31 mars, et qui s'était achevée à Messine le 28 avril, était livrée à elle-même depuis trois mois, tandis que Pierre ne faisait que de débarquer en Afrique, au port d'Alcoyll. Pierre s'était très réellement mêlé, dans ces derniers temps, des affaires intérieures des Sarrasins d'Afrique. Il avait contribué, quelques années auparavant, à l'élévation de l'émir de Tunis que Muntaner appelle Mirabusach (c'est-à-dire émir Abou-Ishak), au détriment d'un neveu de celui-ci, que soutenait un de ses

[1] Esto fue el segundo dia del mes de junio, en presencia de algunos de sus privados, que eran don Pedro de Queralt, don Gilabert de Cruyllas, Juan de Proxita, Blasco Perez de Azlor, y Bernaldo de Monpahon; y, segun despues se entendiò, se hizò recelando los processos y privaciones de la Sede apostolica, sabiendo que el papa havia de proceder con todo rigor, si el rey se declarasse en tomar a su mano la defensa y empresa de Sicilia (Zurita, Ann. de Aragon, l. IV, c. 20).

[2] Proveyò el rey por su Almirante general a don Jayme Perez su hijo; y en las cosas de la mar, quisò que fuesse obedecido por los comitres y pilotos Ramon Marquet muy platico y diestro capitan (Ibid., l. IV, c. 16).

oncles, à qui le chroniqueur catalan donne le nom de Miraboaps (émir Abou-Hafs). On sait que le nom de Benou-Hafs était le nom patronymique de la maison de Tunis. Abou Hafss, un des généraux illustres d'Abd el Moumen, qui passa en Espagne en 1151 avec le fils de celui-ci, sid Abou Saïd Ohman, fut la souche de la dynastie des Hafssides, qui commença à régner à Tunis à la décadence de l'empire des Almohades. Mirabusach, nommé ailleurs simplement Busach (Abou Ishak), était frère de l'émir Mohammed-Abou-Abdallah, surnommé El Mostansir, qui régnait à Tunis au temps de l'expédition de saint Louis. Ayant pris les armes contre son frère, Abou-Ishak s'était enfui en Catalogne, où il avait longtemps demeuré, et s'était lié avec les infans de la maison d'Aragon. El Mostansir avait eu pour successeur, en mai 1277, son fils Abou-Zacharia-Yahya, surnommé el Wathek, et c'est celui-ci que son oncle Abou-Ishak avait supplanté avec l'aide du roi d'Aragon, au mois de rabi-el-awal 678 (juillet 1279). Pierre avait une raison politique d'aider Abou-Ishak à déposer son neveu ; il faisait en cela deux choses également avantageuses : il enlevait à son rival Charles d'Anjou le tribut que les émirs de Tunis lui payaient en vertu du traité de 1270, et il détournait ce tribut à son profit, appauvrissant par-là son ennemi et s'enrichissant lui-même. De nouvelles dissensions s'étant élevées dans la famille des Benou-Hafs, Pierre avait été appelé dans les derniers mois de l'année 1281 à y prendre part d'une manière avantageuse à l'extension de sa puissance, indépendamment même de toute vue sur la Sicile, et il avait dès lors fait ses préparatifs de départ [1].

[1] La suite des princes de la dynastie des Hafsytes qui ont régné sur Tunis, depuis le commencement du treizième jusqu'au milieu du quatorzième, donnée dans l'*Histoire des Huns*, de De Guignes, t. I et V, est inexacte. Il en est de même de celle qui se trouve dans la chronique d'Aboulfeda, t. IV, p. 532. Celle que nous donnons ici a été dressée pour nous par M. Reinaud, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à qui nous nous plaisons à en témoigner ici toute notre gratitude, d'après une histoire manuscrite arabe de Tunis, qui a été acquise récemment par la Bibliothèque

Ramon Muntaner et d'Esclot donnent un peu confusément l'historique de ces dissensions à la suite desquelles Pierre

royale, fol. 55 et suiv. Le titre de cette histoire est : *Kitab-almounis fy akhbar Afrykyé oua Tounes* (Livre de celui qui est familiarisé avec l'histoire de l'Afrique et de Tunis), par le scheikh Abou-Abd-Allah Mohammed, fils d'Aboul Cassem Alroayny Alcayroâny, surnommé Abou-Dynar.

Abou-Hafs Omar, fils d'Yahya, de la tribu berbère de Henteta, et souche de cette dynastie, fut un des principaux partisans de Mohammed, fils de Tomrout, fondateur de la secte des Almohades, dans la première moitié du douzième siècle de notre ère.

Abd-Alouahid Abou-Mohammed, fils d'Abou-Bekr, fils d'Abou-Hafs, fut investi du gouvernement de la province d'Afrique, dont le chef-lieu était Tunis, au nom des princes Almohades, l'an 603 de l'hégire (1206 de J.-C). Il mourut à la fin de l'année 618 (février 1222). Il laissait entr'autres fils Abou-Mohammed Abd-Allah et Abou-Zakaria-Yahya.

La mort d'Abd-Alouahid fut accompagnée de quelques troubles. Les deux frères se firent pendant quelque temps la guerre. En 623 (1226), Abou-Mohammed Abd-Allah se retira en Espagne, et Abou-Zakaria-Yahya, secouant tout reste de dépendance à l'égard des princes Almohades, avait pris, à Tunis, le titre de khalife, avec le surnom de l'émir Almorthadha. Celui-ci joignit successivement à la possession de Tunis celle de la ville de Tlemecen et des pays du Bilad-Aldjeryd et du Zab. Sa puissance fut même reconnue en Espagne, par le fondateur du royaume de Grenade, qui n'était pas encore bien affermi. Abou-Zacharia-Yahya mourut auprès de Bone, au mois de djomada second, de l'année 647 (septembre 1249).

Abou-Zakaria Yahya eut pour successeur un de ses fils, qui se nommait Abou-Abd-Allah Mohammed, et qui prit le titre de Mostansir Billah. Ce fut sous le règne de ce prince qu'eut lieu l'expédition de saint Louis devant Tunis. Ce prince mourut le 11 de doulhadja de l'année 675 (mai 1277).

Mostansir fut remplacé par son fils Abou-Zakaria Yahya, qui prit le surnom de Alouatsic Billah (celui qui met sa confiance en Dieu). Celui-ci était faible d'esprit, et il eut à se défendre contre son oncle Abou-Ishac Ibrahim, qui déjà, du temps de Mostansir, avait pris les armes, et s'était ensuite retiré en Espagne. Son oncle le supplanta au mois de rebi premier, de l'an 678 (juillet 1279), et partagea les provinces de l'empire à ses enfans. Cependant il avait laissé à Alouatsic le titre de la souveraineté, et pour lui il se contentait du titre de *l'émir Modjahed*. Mais les enfans d'Abou-Ishac s'affranchirent de toute dépendance et tuèrent Alouatsic avec deux de ses fils, nommés Alfadhl et Atthayb. Des fils d'Alouatsic, il ne resta que celui à qui on avait donné le sobriquet de Abou-Assyda ou père de la Soupe.

Mais bientôt un homme originaire de la ville de Bougie, et qui s'appelait Ahmed, fils de Marzouc, profita de quelques traits de ressemblance qu'il avait avec Alfadhl, pour s'annoncer comme Alfadhl lui-même. Une partie des Arabes établis dans le pays se rallièrent autour de lui. En vain Abou-Ishac se retira à Bougie, auprès de l'un de ses fils; il ne tarda pas à périr avec une grande partie de sa famille.

Alors d'autres Arabes proclamèrent un autre frère de Mostansir, appelé Abou-Hafs

fut amené à intervenir en Afrique. Miraboaps (émir Abou-Hafs), selon eux, chassé de Tunis pour avoir pris parti en

Omar, et qui, parvenant à triompher du fils de Marzouc, le mit à mort. Ceci se passait à la fin du mois de rebi second, de l'année 680 (août 1281).

Le fils de Marzouc, en s'emparant du trône, avait pris le titre de khalife et les prénoms de Almansour Billah Alkayem Bihacc-Allah émir Almoumenyn; il se faisait nommer Taboul-Abbas Alfadhl.

Abou-Hafs Omar prit à son tour le titre de Almostanser Billah émir Almoumenyn.

D'un autre côté, son neveu Abou-Zakaria Yahya, fils d'Abou-Ishac Ibrahim, se rendit maître de Bougie, et y régna sous le titre de Amontakheb li ihyay dyn Allah (celui qui est choisi pour faire revivre la religion de Dieu) émir almoumenyn.

Vers la fin de l'année 694 (commencement de novembre 1295), Abou-Abd-Allah Mohammed, fils de Alouatsic, et plus connu sous le sobriquet de Abou-Assyda, prit le surnom de Almostansir Billah. Sous son règne, Abou-Zacharia Yahya, prince de Bougie, mourut et fut remplacé par son fils Khaled Aboul-Abbas.

Abou-Assyda mourut au mois de rebi second, de l'année 709 (septembre 1309). Il fut remplacé par Abou-Yahya Abou Bekr, fils d'Abd-Arrahman, fils d'Abou-Bekr, fils d'Abou-Zakaria-Yahya, fils d'Abd-Alouahid; mais celui-ci ne régna que dix-huit jours. Khaled, étant venu de Bougie, le mit à mort.

Il y avait à cette époque en Egypte un prince de la famille des Abou-Hafs, qui était allé faire le pélerinage de la Mekke; il se nommait Abou-Zakaria Yahya, et il était fils de l'émir Aboul-Abbas Ahmed, fils du scheikh Abou-Abd-Allah Mohammed, fils de Abd-Alouahid. Abou-Abd-Allah Mohammed avait reçu de son vivant le sobriquet de *Allehyany* ou le Barbu, à cause de sa longue barbe; voilà pourquoi son petit-fils Abou-Zakaria Yahya porte, chez les écrivains du temps, le titre de *Allehyany*. Aboulfeda, qui se trouvait alors en Égypte, dit y avoir vu Abou-Zakaria Yahya; c'était un homme déjà âgé, d'une grande instruction et d'une belle figure, mais très gros. Abou-Zacharia Yahya profita de l'état de trouble où se trouvait le royaume pour se saisir du pouvoir. Il se rendit à Tripoli, puis à Tunis, et, ôtant la vie à Khaled, fut proclamé souverain. Ceci eut lieu au commencement de redjeb de l'année 711 (novembre 1311).

Mais bientôt Abou-Yahya-Abou-Bekr, fils d'Abou-Zakaria Yahya et frère de Khaled, prit les armes et chassa Allehyany de la capitale. Celui-ci se retira à Tripoli, et son fils Abou-Abd-Allah Mohammed, surnommé Abou-Dharbé, se maintint pendant quelque temps à Almahadia; ceci se passait en 717 (1317); Abou-Dharbé avait pris le titre de Mostansir; peu de temps après il fut à son tour dépossedé, et le père et le fils se retirèrent en Égypte.

Abou-Bekr prit le titre de Motavakkel Ala Allah. Il mourut au mois de redjeb de l'année 747 (octobre 1346), et il eut pour successeur son fils Abou-Hafs Omar. Sous le règne de celui-ci, des rebelles allèrent visiter le roi des Merinites, appelé Aboul-Hassan, et l'engagèrent à envahir le royaume de Tunis. Cette invasion eut lieu en l'année 748 (1347); Omar fut vaincu et tué; mais quelque temps après les Merinites furent chassés du pays.

faveur de son neveu Abou-Zakaria, fils de Mostansir, se réfugia à Bougie et à Constantine, et s'éleva de là contre son frère. Mais bientôt la guerre cessa entre eux, et chacun garda la souveraineté de fait qu'il s'était acquise. C'est encore ici un de ces épisodes d'usurpation si fréquens dans l'histoire des petites souverainetés musulmanes. Plus tard, Mira-Boaps (émir Abou-Hafs), étant mort, laissa pour roi de Bougie, dit Muntaner, son fils aîné Mirabosecri (émir Abou-Zakaria) et pour seigneur de Constantine Bugron, que d'Esclot appelle Bolboquer (c'est-à-dire Abou-Bekr). Mécontent de ce partage, Mira-Bosecri voulut s'emparer de Bugron et lui ravir son héritage. Bugron songea alors à solliciter les secours du roi d'Aragon, et, pour le déterminer plus aisément à lui venir en aide, lui fit dire qu'il désirait se faire chrétien; que ledit seigneur roi d'Aragon n'avait qu'à se rendre à Alcoyll, qui est le port du pays de Constantine; qu'aussitôt lui, Bugron, lui livrerait la ville de Constantine, qui est la plus forte ville du monde; qu'il se ferait chrétien, lui remettrait toutes les terres qu'il possédait, et se déclarerait son homme, son filleul et son vassal; et qu'il le conjurait, au nom de Jésus-Christ, de recevoir ce qu'il offrait, car il n'agissait ainsi que parce que Dieu l'avait prescrit à son ame et à son corps [1].

C'était donc à la sollicitation d'un chef arabe, qui, disait-on, voulait se faire chrétien, et avec la promesse de la remise de Constantine entre ses mains, que le roi d'Aragon était descendu en Afrique le 28 juin 1282, avec environ quinze mille hommes de pied et huit cents chevaux [2]. Il y trouva en arri-

1 Ram. Munt., c. 44.

2 C'est le chiffre que donne d'Esclot : — Trames missatgers per tota Catalunya e per tot Arago a cavallers triats, bons e provats, e eren entro a huyt cents. Feu manament que tuyt se ajustassen al port de Tortosa, e aqui ell feu venir tots los Almugavers els adalits de la frontera de Valencia e de Murcia, e foren be tres milia homens a peu.... Quant aquestes gents foren ajustades al port de Tortosa, lo rey ne tria quinze milia de aquells que aqui foren, e als altres ell dona comjat (Bernat d'Esclot, f. 79). — Saba Malaspina (cont., p. 363) donne à Pierre sept cents bons hommes

vant toutes les dispositions changées à son égard. Alcoyll était abandonnée. Une révolution avait eu lieu à Constantine, et avait donné à tout une face imprévue.

Il nous faut revenir ici, pour expliquer ce changement, sur un incident de la traversée de Pierre. Dans son passage aux Baléares, il avait relâché à Port-Mahon, capitale de l'île de Minorque, tenue, en vertu d'un ancien traité, par un moschérif arabe, tributaire et vassal de la couronne d'Aragon. La flotte catalano-aragonaise avait été accueillie et hébergée à merveille par le Musulman ; mais elle ne fut pas plutôt partie, qu'éclairé sur le véritable but de l'expédition, le moschérif avait dépêché, pour en donner avis à ses coreligionnaires d'outre-mer, une barque sagittaire, laquelle était passée inaperçue à travers la flotte catalano-aragonaise et était arrivée avant elle en Afrique. C'est du moins ce dont le roi ne put

d'armes expérimentés et montés sur des chevaux rapides, sept cents nobles, ne le cédant à personne en vertu militaire, et enfin huit mille hommes de pied armés de lances et de javefots, sans compter les Almogavares et les arbalétriers ; ce qui revient à peu près au dire de d'Esclot. Le passage du continuateur de Saba Malaspina est curieux, et mérite d'être rapporté. C'est le roi lui-même qui, dans une sorte de proclamation aux siens (consilio cum majoribus de suo exercitu inito), et pour les encourager à la bataille, leur dit : Certè, domini, nos sumus in exercitu nostro hic VII. C. boni milites, armis experti, dextrerios properos considentes ; habemus adhuc VII. C. nobilium serventium, quos probitas animi et generis ortus ad militiæ decus habilitant, totidemque equipollentes in strenuitatis virtute militibus. Insuper sunt nobiscum VIII. M. peditum lanceas deferentium et jacula, quos animositas æquat equitibus,..... et probissimos Almogaveros stabilitos habet, et nostræ manus balistrarium per regnum nostrum cum sollicitudine quæsitorum, quibus fere similes in tanto numero vix possent in regnum Franciæ refiriri. Propter quod animos debere habemus, etc. — Les annales de Gênes de Caffari, dans la continuation de Doria (in Muratori, t. VI, p. 576), portent trois cent cinquante chevaux et quinze mille fantassins. Enfin, Bartholoméo de Neocastro, qui exagère évidemment, ou dont les manuscrits ont été mal lus, neuf cents chevaux et trente mille fantassins. Muntaner dit vingt mille hommes de pied et huit mille arbalétriers ; mais il en parle comme rassemblés au camp de Tortose, et non comme partis effectivement d'Espagne avec Pierre. Je m'en tiens au chiffre de d'Esclot et du continuateur de Saba Malaspina, qui me paraît s'accorder avec toute chose, même avec le peu de zèle que, selon quelques auteurs, montrèrent les riches-hommes aragonais à suivre Pierre dans son expédition extra-nationale.

douter, lorsque des marchands pisans, qu'il trouva à peu près seuls dans Alcoyll déserte, lui apprirent comment, l'avant-veille, une barque arabe de Minorque était venue en toute hâte annoncer son arrivée, et comment, aussitôt, les Musulmans avaient quitté la ville; comment aussi, sur cette nouvelle, quelques-uns des principaux scheikhs s'étaient soulevés à Constantine contre leur roi (celui que Muntaner appelle Bugron), et lui avaient coupé la tête, ainsi qu'à douze membres de sa famille, accusés, comme lui, d'avoir appelé les chrétiens.

Ces nouvelles déplurent naturellement au roi; mais plus l'affaire telle qu'il l'avait conçue lui paraissait manquée, plus il voulut, par l'énergie et l'audace de son attitude, racheter ce contretemps. Il avait avec lui l'élite des braves de ses royaumes, et Alcoyll était à sa discrétion. Il y fit débarquer et y logea son armée, ou du moins ce qu'il put y tenir de son armée, car l'enceinte d'Alcoyll ne la pouvait contenir toute, et une partie dressa ses tentes et ses pavillons autour de la ville. Les forces que Pierre avait amenées suffisaient pour tenir là, et attendre les événemens; mais elles ne suffisaient pas à prendre Constantine, ni à s'engager plus avant dans le pays ennemi. C'eût été témérité et non bravoure. Le premier soin du général-roi fut d'assurer la position des siens. Il donna ordre de construire une palissade avec des pieux liés au moyen de cordes passées dans des anneaux, et d'en entourer la ville et l'armée. Quelques compagnies d'Almogavares allèrent s'établir en védette sur le mont qui mène à Constantine, où ils élevèrent un fortin pour observer et brider le pays [1]. Le roi fit descendre des vaisseaux les maçons qu'il avait amenés, et ils fermèrent de terre battue les barrières et les chemins par lesquels les ennemis pouvaient arri-

[1] Mandò el rey que se pusiesen algunas compañias de Almogavares en el monte de Constantina, adonde hizieron su fuerte (Zurita, l. IV, c. 20).

ver en dehors de cette enceinte. Tandis qu'on s'occupait de ces ouvrages, il se réunit aux environs plus de trente mille cavaliers arabes, et une si grande quantité de gens de pied que la plaine et les montagnes en étaient couvertes. Les maudits Morabites, dit Muntaner, allaient prêchant et criant par toute la Barbarie et répandant leurs absolutions sur leur méchante race. C'était alors comme aujourd'hui. Dans l'espace d'un mois il se rendit autour d'Alcoyll plus de vingt mille hommes à cheval et une quantité innombrable d'hommes à pied. Le comte de Pallars, un des plus braves riches-hommes aragonais, avait fait construire hors de la ville un fort en bois et en terre, sur une hauteur voisine, où il s'établit avec le comte d'Urgell, son ami; et de là, avec quelques autres, il fondait tous les jours sur l'ennemi, de sorte que ce monticule fut nommé le Mont-de-l'Escarmouche (Puig de Picabaralla).

Ce comte de Pallars, En Arnau Roger, était, à ce que nous apprend d'Esclot, jeune, vaillant et agréable, mais aussi téméraire que généreux. Il vit un jour venir vers sa tente une compagnie de Sarrasins à cheval, richement vêtus et bien armés, au nombre d'environ soixante, portant une bannière rouge avec une devise inscrite tout autour en caractères arabes [1]; ils s'approchèrent de la tente du comte, lequel, les voyant si près, défendit aux siens de les tirer ni à l'arc ni à l'arbalète, et leur ordonna seulement de préparer leurs chevaux et de le regarder faire. Prenant alors sa lance et son écu, il descendit seul dans la petite vallée à l'entrée de laquelle les Sarrasins avaient fait halte, et, poussant son cheval, alla férir contre eux d'un si rude choc, que, du premier coup, il en renversa quatre avec le poitrail de son cheval, et en frappa un de sa lance. Le fer perça la cuirasse, traversa le corps et abattit l'homme mort. Il en arracha aussitôt sa

[1] Eren tro a xixanta cavallers serrayns que semblaven homens honrats, be encavalcats e be armats, e aportaven huna senyera vermella ab lletres serraynes en torn (d'Esclot, c. 89).

lance et en donna un autre coup à celui qui portait la bannière, qu'il abattit mort aussi. Tout cela se fit en moins de temps que nous n'en mettons à le raconter. Un Sarrasin le frappa alors d'un coup de zagaie à la cuisse, et l'y blessa cruellement; mais, piquant son cheval de l'éperon, quoique le cheval fût aussi blessé, il passa outre aux Sarrasins, qui se retournèrent et l'allaient assaillir tous à la fois, lorsqu'arriva à son secours le comte d'Urgell, En Ermengaud, qui était presque un enfant, suivi de deux compagnons d'armes, également très jeunes, fils d'En Vidal de Serrayol. Les trois enfans, piquant leurs chevaux de l'éperon, les poussèrent entre les Sarrasins. Le comte d'Urgell en frappa un de sa lance sur la cuirasse, et la perça. Le fer s'engagea dans le corps, et il ne pouvait l'en arracher, lorsque le comte de Pallars vint à son aide, en lui criant : Je vous aiderai, car je suis plus fort. Et il prit la lance et la tira si fortement, que la cuirasse se détacha du col du Sarrasin et que le Sarrasin tomba du cheval sans vie.

Au lieu de ce dangereux tournoi cependant accouraient les hommes du comte de Pallars et de nombreux cavaliers catalans; les Sarrasins s'enfuirent, laissant trois des leurs morts sur le chemin. Le comte de Pallars et ses compagnons regagnèrent leurs tentes; le comte se fit panser de sa blessure par les médecins de l'armée et en fut guéri en peu de temps. Mais le roi Pierre, instruit de ce qui s'était passé, le reprit courtoisement de sa témérité et le blâma d'avoir si inconsidérément risqué sa vie. Certes, lui dit Pierre, il est bon de s'essayer seul contre trois ou quatre ennemis, mais c'est plus que de la témérité que de s'essayer contre cinquante. Votre audace est si grande, que si on vous laissait faire, vous combattriez contre cent cavaliers et même plus. — Seigneur, dit le comte, grand merci; vous m'avez payé de ma blessure [1].

[1] Bernat d'Esclot, c. 89.

De ces tournois, de ces escarmouches, les nobles cavaliers de l'armée en avaient le goût et c'était celui de leur temps. C'étaient tous les jours des combats chevaleresques, presque des combats singuliers. Les Almogavares demandaient fréquemment au roi la permission d'aller défier l'ennemi; il en sortait du camp, à pied, selon leur usage, tantôt deux, tantôt trois, tantôt quatre; et, selon le nombre qu'ils étaient, ils criaient aux cavaliers sarrasins qu'ils vinssent combattre un par un, deux par deux, trois par trois; et il s'en suivait des combats continuels dans lesquels les nôtres, vainqueurs ou vaincus, dit le chroniqueur, faisaient preuve du plus grand cœur du monde [1].

Il fallait imposer par cette fière attitude à ces Arabes des villes et à ces Berbères nomades dont la valeur nous est connue et qui faisaient alors comme aujourd'hui, à merveille, la guerre d'embuscades et de surprises qui a été de tout temps leur guerre de prédilection. Les Aragonais, les Catalans et les Almogavares rivalisaient de bravoure avec eux, et plus d'une escarmouche héroïque comme celle que nous venons de raconter signala leur séjour sur cette côte. Chacun, dit le chroniqueur catalan, qui, peut-être, faisait là lui-même ses premières armes, peut s'imaginer combien il était nécessaire qu'il en fût ainsi, puisqu'ils se trouvaient en un lieu non défendu, au milieu d'une plaine ouverte de tous côtés, sans remparts et sans murailles, si ce n'est la palissade dont j'ai parlé, et ayant en face d'eux des rois, fils de rois, barons et moaps sarrasins, la fleur des tribus, et qui n'étaient venus là que pour anéantir les chrétiens. Si ceux-ci se fussent endormis dans leur guet, on peut penser si on les eût réveillés par des sons de mauvais augure. On reconnaît là l'homme que le cri de guerre des Arabes avait plus d'une fois éprouvé, ce

[1] Voyez pour tous ces faits la chronique catalane de d'Esclot, c. 89 et suiv. — Cette chronique mériterait assurément les honneurs d'une traduction.

cri de guerre qui paraissait à nos croisés si sauvage et si rauque, et qu'avaient entendu saint Louis et son fils Philippe-le-Hardi presque sur le même rivage, lorsque douze ans auparavant ceux-là mêmes, peut-être, qui étaient là devant le roi d'Aragon, s'étaient présentés devant eux, hurlant je ne sais quoi avec de hautes clameurs [1]. Aussi fallait-il que les Aragonais se gardassent bien de la moindre négligence, ajoute d'Esclot; car tout eût été perdu, si là où était le danger le roi et les siens ne se fussent trouvés, et n'eussent maintenu haut l'honneur du drapeau d'Aragon et de Valence. Les Berbères étaient alors tels que nous les connaissons aujourd'hui. Les moins civilisés étaient le plus à craindre; ceux-là surtout qui rappelaient à cheval la manière de combattre des anciens Numides. Nos soldats les connaissent et savent ce qu'ils valent. Depuis deux mille ans ce sont toujours les mêmes hommes, hardis à l'attaque, âpres au meurtre, féroces dans l'enivrement du carnage, toujours en mouvement, jamais abattus ni lâches, même dans la défaite et sous le fer ennemi; portant leurs tentes et menant tout avec eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux, leur toit et leurs lares, comme parle le poète [2]. Les Espagnols, plus que les autres peuples de l'Europe au moyen-âge, sans en excepter les croisés, savaient les combattre, et les Almogavares principalement, à demi barbares eux-mêmes.

Cependant, ayant reconnu l'impossibilité de s'emparer de Constantine, le roi d'Aragon ne voulut pas persister à demeurer vainement en Afrique; et, selon son habitude, il assembla son parlement militaire pour lui demander d'approuver l'envoi d'une ambassade au pape, chargée d'exposer au Saint-Père l'état des affaires du roi d'Aragon

1 Aitisonis clamoribus nescio quid ululantes (Gesta Philippi tertii Francorum regis, ann. 1270).

2 ..... Omnia secum
Armentarius Afer agit, tectumque, laremque.
VIRG. Georg. l. III v. 343 et seq.

en Barbarie. Les ambassadeurs, et il désigna deux riches-hommes estimés pour leur caractère et leur intelligence, Guillem de Castellnou et Pierre Quaralt, auraient mission de demander au pape les faveurs qu'il accorde d'ordinaire à ceux qui entreprennent de faire la guerre aux infidèles.

La politique lui conseillait cette ambassade plus que la foi sans doute et que le désir sincère de s'établir en Afrique : il gagnait du temps en cas de refus, et, si le pape prenait à cœur l'entreprise et l'élevait aux honneurs d'une croisade, il aviserait. D'Esclot donne le projet de conquête comme tout-à-fait sincère, au cas où le pape autoriserait le roi Pierre à prendre la croix et lui enverrait des renforts ou lui en ferait envoyer; et ce furent aussi ces raisons que le roi fit valoir pour obtenir en ceci l'assentiment de ses barons et des sages hommes de son armée. Il leur dit, et nous traduisons le discours tel que d'Esclot le lui fait tenir : « Barons, ce pourquoi j'avais entrepris cette affaire et étais venu ici ne m'a pas réussi : j'espérais avoir Constantine. Si je l'avais eue, avec les forces que j'ai ici et le secours que je ferais venir de ma terre, je conquerrais toute l'Afrique, avec l'aide de Dieu, malgré tous les Sarrasins qu'il y a au monde. Nous garderons Alcoyll, et là sera notre base d'opération. D'ici à Constantine il n'y a pas plus de douze lieues. Puisqu'aussi bien nous sommes ici, et que nous y avons pris heureusement terre, en un lieu bon et fort, et tel que nous ne saurions craindre que tous les Sarrasins du monde nous en puissent faire sortir, ni nous y causer du dommage, soit par terre, soit par mer, je voudrais que, pour la gloire de Dieu, la chrétienté en eût honneur et profit. Mon avis est donc, si vous autres m'en donnez le conseil, d'envoyer à Rome des messagers au successeur de l'apôtre, pour qu'il me vienne en aide, et m'envoie des secours en hommes et en chevaux. S'il le fait, en aucun temps, tant que je serai vivant, je ne partirai d'ici, et, avec l'aide de Dieu, je conquerrai toute cette terre aux chrétiens, afin que Dieu y soit béni, loué et honoré. »

Les barons répondirent et dirent au roi : « Seigneur, nous tenons pour bon tout ce que vous nous avez dit, et que le plaisir de Dieu soit tel qu'il vous le laisse accomplir, ainsi que votre cœur le désire. Quant à nous, seigneur, nous ne nous séparerons de vous en aucun temps; au contraire, nous ferons venir ici nos femmes et nos enfans. Nous voulons aussi, nous,servir Dieu, tandis que nous sommes vivans. »

Le roi chargea là-dessus En Guillem de Castellnou de se rendre à Rome, avec Pierre Quaralt, sur deux galères. Il donna ses instructions à Castellnou, chef de l'ambassade : celui-ci devait, en arrivant, s'empresser de saluer le pape au nom du roi d'Aragon, et le prier de faire assembler son consistoire, ayant, en présence de tous les membres, à lui faire une communication de la part du roi. L'assemblée une fois réunie, il devait dire :

« Saint-Père, monseigneur En Pierre, roi d'Aragon, vous fait savoir qu'il est en Barbarie, en un lieu nommé Alcoyll, et qu'il pense qu'à l'aide de ce lieu il peut se rendre maître de toute la Barbarie. Si vous voulez bien, Saint-Père, le seconder au moyen de votre argent et de vos indulgences, il s'écoulera peu de temps avant qu'il ait accompli en grande partie ce dessein ; et je vous dis qu'avant trois mois il sera maître de la ville de Bone, dont saint Augustin fut évêque, et ensuite de la ville de Giger. A l'aide de ces deux villes, situées sur la côte près d'Alcoyll, l'une au levant et l'autre au couchant, il ne tardera pas, aussitôt après les avoir conquises, à s'emparer de toutes celles qui se trouvent le long de la côte. Car le pays de Barbarie est tel, que qui est maître des côtes est maître de la Barbarie entière; et ces gens-là sont tels, que quand ils se verront serrés de si près, la plupart se feront chrétiens. Saint-Père, le seigneur roi vous requiert donc, au nom de Dieu, de lui rendre ce seul service, et dans peu de temps, s'il plaît à Dieu, les revenus de la sainte Église s'élèveront plus haut qu'ils ne se sont jamais élevés. Et vous voyez déjà à quel point le roi son père a fait

croître lesdits revenus de la sainte Église, sans qu'il ait eu en cela aucun secours de personne. Voilà, Saint-Père, ce qu'il demande et requiert, et il vous prie de ne point tarder. »

» Si par hasard il vous répondait : « Pourquoi n'a-t-il point dit tout cela aux envoyés que nous lui avons adressés en Catalogne? » vous répondrez : « C'est qu'alors, Saint-Père, il n'était pas encore temps de vous dévoiler son secret, à vous ni à qui que ce fût, puisqu'il avait promis et juré à Bugron de ne le communiquer à aucun homme au monde; ainsi, Saint-Père, vous ne pouvez lui en savoir mauvais gré. » Enfin, s'il se refusait à nous accorder aucun secours, protestez de notre part, et déclarez dans cette protestation que, s'il ne nous envoie pas le secours que nous lui demandons, ce sera par sa faute seule que nous aurons à revenir dans notre royaume. Il doit savoir, lui et tout le monde, que, malgré notre puissance, nous n'avons pas assez d'argent pour pouvoir séjourner longtemps ici. Dieu veuille l'éclairer et lui bien faire savoir ce que nous avons en pensée, qui est que, dans le cas où il nous accorderait les secours que nous lui demandons, nous emploierons tous les jours de notre vie à faire fructifier la sainte foi catholique, et spécialement dans le pays où nous sommes venus. Je vous ordonne donc de remplir cette mission le plus habilement possible. »

— « Seigneur, répondit le noble En Guillem de Castellnou, j'ai bien compris ce que vous m'avez ordonné de dire et de faire, et, avec l'aide de Dieu, je m'en acquitterai de manière à ce que vous en soyez satisfait et m'accordiez votre bénédiction et vos graces. Je prie Dieu de vous soutenir, de vous garder de tout mal et de vous accorder la victoire sur tous vos ennemis. Si toutefois, seigneur, cela était de votre bon plaisir, vous avez ici beaucoup d'autres riches-hommes plus habiles que moi, vous pourriez les envoyer à ma place, et j'en rendrais grace à Dieu et à vous; car alors je ne me séparerais pas de vous ; et je vous vois tous les jours vous exposer dans de

tels lieux, que ce serait pour moi une grande douleur de ne pas m'y trouver à côté de vous. »

Le roi sourit et lui dit : « Je ne doute pas, En Guillem, que vous ne préférassiez beaucoup rester ici plutôt que de partir ; quant aux délices que vous m'accusez de trouver dans les faits d'armes, nous pouvons vous compter comme un de ceux de la Catalogne et de tous nos royaumes qui les recherchent aussi le plus vivement ; mais tranquillisez-vous, et comptez qu'à votre retour vous trouverez encore tant à faire que vous pourrez vous en passer la fantaisie. Nous avons une telle confiance en vous que nous sommes persuadés que, dans cette ambassade, ainsi qu'en de plus grandes choses, vous vous tirerez d'affaire aussi bien qu'aucun de nos barons. Partez donc ; que Jésus-Christ vous conduise et vous ramène sain et sauf auprès de nous! »

Castellnou partit et fit tout à la lettre suivant ses instructions ; mais l'ambassade n'eut pas de succès et la réponse du pape fut presque brutale. Il demanda entr'autres choses, ainsi que Pierre l'avait prévu, pourquoi le roi ne lui avait pas communiqué, quand il était en Catalogne, ce qu'il lui faisait dire à présent. A quoi Castellnou fit la réponse que le roi lui avait prescrite. Et le pape répliqua que, s'étant alors caché de lui, il n'en obtiendrait à présent ni argent, ni croisade, ni rien du tout [1]. Castellnou retourna à Alcoyll. Le roi le vit avec plaisir, dit Muntaner, et alla le recevoir, car il l'aimait beaucoup pour son courage et pour ses autres qualités. Il réunit ses barons et voulut connaître la réponse qu'il apportait ; il en rendit compte. Le roi voyant la dureté du pape leva les mains au ciel et dit : « Seigneur vrai Dieu, maître et souverain de toutes choses, daignez seconder mes desseins ; vous savez que mon intention était de venir ici et

[1] E pus en lo commençament no m'ho feu assaber, ara no havra ma ajuda (d'Esclot, c. 86).

d'y mourir à votre service. Mais vous savez bien que je ne puis m'y maintenir seul. Faites donc, par votre grace et merci, que votre protection et vos conseils descendent sur moi et les miens [1]. »

Pierre appelait à propos le secours divin sur son armée. Un combat sérieux l'éprouva rudement quelques jours après, et lui montra tout ce qu'il y aurait de labeurs, pour lui et les siens, à rester en Afrique et à y faire la guerre pour Jésus-Christ, malgré le pape.

Un jour (c'était à l'approche du 15 d'août, jour de l'Assomption de la Vierge) les Sarrasins décidèrent, dit Muntaner, de venir en corps de bataille attaquer la bastide du comte de Pallars et de l'emporter ou de périr tous. Comme ils avaient pris cette résolution, un Sarrasin qui était du royaume de Valence vint pendant la nuit le dire au roi. « Quel est le jour où l'on doit faire cette attaque? demanda le roi. — Nous sommes au jeudi, répliqua le Sarrasin; eh bien! c'est dimanche matin qu'ils ont choisi pour leur expé-

1 Outre Bernard d'Esclot (c. 84, 86 et 86) et Ramon Muntaner (c. 56), Saba Malaspina (cont., in Greg., t. II, p. 375), les Gesta Com. Barcin., in Marca Hispanica, c. 28, l'Anon. Sicil, c. 40, etc., font mention de cette ambassade de Pierre au pape. — Les Annales de Gênes, dans la continuation de Doria (de 1280 à 1093), rendent compte avec beaucoup de clarté de cette affaire et de toute l'expédition, et parlent aussi de ce Sarrasin qui, maître de Constantine et de Bone, avait promis de remettre ces deux villes au roi d'Aragon, s'il voulait venir en Afrique : — Igitur dicto anno (MCCLXXXII) mense junii Dominus Petrus Rex Aragonum paravit galeas XIX, naves IV, taridas VIII, posuitque in eis milites cum equis CCCL et pedites X mille, ivitque cum eis ad partes Barbariæ. Nam promiserat ei quidam Sarracenus, qui Constantinam civitatem tenebat, quod si illuc iret, daret ei illam civitatem, et Bonam. Applicuit autem cum dicto exercitu in Antola (lege Ancola) in vigilia Beati Petri, et in terram descendens multa prælia cum Sarracenis habuit; sed a Sarraceno ipso delusus nihil facere potuit, misitque nuntios suos ad papam, ut ei succursum præstaret. Quumque nihil auxilii posset habere, ecce tota Sicilia, quæ se rebellaverat contra regem Carolum, misit ad ipsum regem Aragonium, quatenus veniret ad recipiendam Siciliam totam, quæ eidem tanquam vero Domino obediret. (Habebat enim in uxorem filiam quondam Domini Manfredi regis Siciliæ.) Ipse autem cum militibus et gente sua tota naves, galeas, et alia ligna ascendens, Trapenam perrexit, ibique applicuit ultima die mensis augusti (Caffari, Annal. Genuen. l. x, in Muratori, t. VI, 576).

dition, parce qu'ils savent que c'est pour vous un jour de fête et qu'ils pensent qu'alors vous et vos barons vous serez tous à la messe; et pendant ce temps ils feront leur pointe. »

Le roi lui dit : « Va à la bonne aventure; je te sais bon gré de ce que tu m'as dit, et tu peux croire qu'aux lieux où tu es né tu seras enrichi par nous au-dessus de tes amis. Nous désirons que tu restes parmi ces gens-là et que tu nous fasses part de tout ce qu'ils feront; samedi au soir, sois auprès de nous pour nous dire ce qui aura été résolu. — « Seigneur, dit-il, je serai auprès de vous. »

Le roi lui fit donner vingt doubles d'or et il partit. Il ordonna ensuite aux gardes et aux védettes qui veillaient la nuit de laisser passer cet homme toutes les fois qu'il viendrait à eux et leur dirait : *Alfandech*! car il était natif de la ville d'Alfandech. Là-dessus il s'éloigna.

Le roi rassembla son conseil et lui fit part de ce qu'avait dit le Sarrasin, et ordonna à ses vassaux et sujets de se tenir prêts, parce qu'il voulait attaquer les ennemis. Si jamais une armée fut joyeuse, c'est celle-là, et les jours leur paraissaient une année. Le samedi au soir le Sarrasin revint dire au roi d'être prêt pour le lendemain et le roi donna aussitôt l'ordre qu'à l'aube du jour les chevaux fussent armés et que les hommes, soit Almogavares, soit gens de mer, soit même varlets des menées, fussent tous appareillés et réunis aux barrières, et qu'aussitôt que les trompettes et les nacaires du roi se feraient entendre et que l'étendard serait déployé, tout homme s'écriât : « Saint George et Aragon ! » et fondît à l'instant sur l'ennemi et qu'en attendant tous allassent se reposer; mais chacun était si joyeux qu'à peine put-on dormir cette nuit-là. Au point du jour tout le monde fut prêt, cavaliers et gens à pied, et se trouva auprès du roi hors des barrières.

A l'avant-garde était le comte de Pallars, le noble En Pierre-Ferdinand d'Ixer, et autres riches-hommes.

Quand il fit jour, les Sarrasins marchèrent en bataille et

en bon ordre contre la tente du comte de Pallars, dressée hors la ville au mont de l'Escarmouche; mais dès qu'ils aperçurent les chrétiens ainsi préparés, dit notre soldat chroniqueur, ils auraient tous volontiers tourné le dos, s'ils l'eussent osé.

« Que vous dirai-je? ajoute-t-il. Le roi, voyant qu'ils hésitaient et restaient immobiles, donna ordre à l'avant-garde d'attaquer. L'étendard fut déployé; les trompettes et les nacaires se firent entendre, et l'avant-garde attaqua. Les Sarrasins tinrent bon, si bien que les chrétiens ne pouvaient les enfoncer, tant ils étaient nombreux et serrés. Le roi chargea avec l'étendard et alla férir au milieu d'eux; les Maures se débandèrent, et il en mourut là un grand nombre. Le roi voulut alors franchir une montagne qui était là devant lui à la poursuite des Sarrasins qui fuyaient; mais le comte de Pallars et les riches-hommes qui l'entouraient l'en empêchèrent. Il s'arrêta au pied de la montagne et fit sonner la retraite; et on retourna gaiement à Alcoyll. Les chrétiens revinrent chargés de butin, et Pierre fit brûler les cadavres des Sarrasins, pour empêcher que l'endroit où avait eu lieu cette rencontre ne devînt malsain [1]. »

Ceci se passait le 15 d'août, au moment même où Charles

[1] Ram. Munt., c. 55. — On fit ce jour-là, au rapport de d'Esclot, c. 83, une razzia merveilleuse. Le roi s'avança dans les terres, avec ses barons et ses Almogavares, l'espace d'environ trois lieues; ils trouvèrent une belle ville abandonnée, un beau château pourvu de toutes choses, et une grande quantité de bœufs et de moutons dont ils tuèrent un bon nombre et soupèrent joyeusement la nuit suivante : — Puix, lo rey ana avant be tres llegues. E troba molt bella vila desemparada, e molt bell castell, e molt bella garbera de forment e de lli; e meteren foch a tot, sino a la roba de seda e al aur e argent e a bells matalaffs e a bells cobertors de seda e roba laugera de preu, laqual poguessen aportar. Quant hagueren cremat tot ço que hagueren atrobat, e fo passat mig jorn, totes les montanyes foren plenes de Serrayns a cavall e a peu, mas no gosaven devallar al pla. E lo rey feu tornar tota sa ost, e amenaren be dos milia bous e be vint milia entre moltons e bochs, e quant foren a Alcoyll foren molt alegres e pensaren de matar bous e moltons, e meseren en ast en calderes, e soparen alegrament aquella nit, ab pa e vi e tot ço que havien mester.

d'Anjou donnait le rude assaut que nous avons vu à Messine, et que le fils de Pierre, Alfonse, recevait à Osca, non plus par contrat mais en personne, Eléonore d'Angleterre pour femme[1]. Mais, quels que fussent ses succès en Afrique, Pierre avait perdu tout espoir de s'y établir sûrement et utilement, certain qu'il était désormais de n'obtenir du pape aucun secours, même spirituel; et il était assez perplexe sur le parti qu'il avait à prendre, bien qu'il songeât beaucoup sans doute à la Sicile, lorsque, de la terrasse d'une de ces maisons mauresques d'où la vue domine la mer, il vit venir, du côté du levant, deux barques armées et bien tenues; elles arrivèrent directement au port d'Alcoyll avec des pavillons noirs, et y abordèrent. C'était une députation de Siciliens de Palerme, comme les qualifie Muntaner, qui, tandis que Messine soutenait avec courage tout l'effort des armes de Charles, étaient envoyés en Afrique, au camp d'Alcoyll, pour supplier Pierre de venir prendre possession de sa terre, et la défendre en même temps des attaques de son rival. Cette députation était composée de huit personnes, de quatre cavaliers et de quatre citoyens chargés des pouvoirs de la communauté de Sicile. Admis en la présence du roi, ils lui dirent l'objet de leur mission, et qu'ils étaient chargés de l'appeler à régner sur eux, en insistant sur le péril qu'ils couraient et sur le besoin qu'ils avaient des secours de son armée.

Pierre hésita d'abord, et témoigna son hésitation. Il leur dit cependant qu'il ferait en leur faveur tout ce qu'il pourrait faire, mais ne se hâta pas de les renvoyer avec une réponse catégorique.

Ils attendaient cette réponse, lorsque, à quatre jours de là,

[1] Les actes originaux sont dans Rymer, t. II, p. 214, et seq. On lit à la fin :— Noveritis quod hodierna die, scilicet die Sabbati in festo Assumptionis Beatæ Mariæ Virginis, illustris regis Aragon. primogenitus, contraxit matrimonium, per verba de præsenti, cum illustri domina Alianora illustris regis Angliæ primogenita.... Dat. Oscæ, die Sabbati, octavo decimo Kal. septembris, anno Domini millesimo ducentesimo octuagesimo secundo.

il arriva deux autres barques armées, venant de Sicile, avec semblable message que les premières, mais d'une manière bien plus triste encore. Dans l'une d'elles étaient trois envoyés de Messine, plus pressée que jamais par les armes de Charles : Johannes Guercius, chevalier, le juge François Longobardus, professeur de droit civil, et le juge Raynaldus de Limogiis. L'autre barque, venant de Palerme, portait deux syndics de la ville de Palerme, Romeo Painus Porcella, qui était Catalan, et Nicolas Coppula. Si l'on en croit Muntaner, ils avaient comme les autres des vêtemens noirs, ainsi que des voiles et des pavillons noirs. « Pour une lamentation qu'avaient faite les autres, dit-il, ceux-ci en firent quatre fois autant, de sorte que tous les artisans et les soldats les traitèrent comme des frères; » et il rapporte immédiatement, non sans beaucoup de redondance, avec quel empressement fut décidé le passage en Sicile, du consentement universel de l'armée [1].

Nous aimons mieux, sur ceci, en croire Bernard d'Esclot, qui narre la chose avec moins de tumulte, mais aussi, ce nous semble, avec une plus honnête vérité [2]. Il raconte comment les hommes de Sicile, lorsqu'ils eurent appris que Charles marchait contre eux avec l'armée qu'il avait réunie pour faire la guerre à Michel Paléologue, délibérèrent à Palerme sur le parti qu'ils avaient à prendre. Et celui qui était leur capitaine, dit-il, (probablement Ruggiero Maestr'Angelo), se leva, et proposa de choisir pour leur seigneur le roi d'Aragon, qui était pour lors non loin d'eux, au camp d'Alcoyll, en Afrique. Il leur rappela que Pierre était leur seigneur naturel du chef de la reine Constance, sa femme. « Envoyons-lui, dit-il, nos messagers par la volonté de tous, et disons-lui qu'il vienne prendre le royaume

1 Ram. Muntaner, c. 54.

2 Historia non debet egredi veritatem, et honestè factis veritas sufficit. Plin., l. III.

de Sicile ainsi qu'il lui appartient à lui et à ses fils, et nous le fournirons d'or et d'argent autant que besoin sera. » A ces paroles, tous répondirent qu'ils tenaient pour bon ce que leur capitaine disait, que nul homme ne pourrait les sauver hors le roi d'Aragon, et que, de même que Moïse délivra par la vertu de Dieu les fils d'Israël des mains de Pharaon, de même ils seraient délivrés des mains de Charles par le roi d'Aragon, sous le bon plaisir de Dieu. Tous élurent incontinent leurs messagers, hommes nobles et sages. Ils les chargèrent de leurs lettres signées et scellées par tous les hommes des cités, des villes et des châteaux de Sicile, et contenant leur serment de tenir pour bon et pour stable tout ce que lesdits messagers feraient. Les messagers se préparèrent à se rendre à Alcoyll, où était le roi d'Aragon. Deux lins armés en guerre les y débarquèrent. S'étant rendus à la tente du roi, ils le trouvèrent entouré de ses chevaliers et de ses barons, se disposant à livrer bataille aux Sarrasins. Ils s'agenouillèrent, lui baisèrent la main et le saluèrent à haute voix de ces paroles : « Dieu te contente, roi d'Aragon et de Sicile! Désormais tu vivras sur nous à grand honneur, avec tous tes fils et tous ceux qui de toi naîtront. Les barons de Sicile et tout le reste du peuple te soumettent leurs cœurs, leurs femmes, leurs enfans, leurs biens et tout ce qu'ils ont, et te prient, seigneur, de prendre le royaume de Sicile et d'être leur seigneur et leur roi, et en voici, seigneur, les lettres scellées et signées de tous les hommes de Sicile. » Un homme savant dans les lois, probablement Renaud de Limogiis (*un hom savi en lley*), lut ensnite les griefs de la Sicile contre le roi Charles et les motifs de l'appel qu'elle faisait à Pierre, article par article [1].

Cet appel solennel et fait, pour ainsi dire, à la suite d'une

1 Bernard d'Esclot, c. 88. Griefs et motifs rappelés aussi par Specialis, et presque mot pour mot, autant que les deux langues le comportent, l. 1, c. 10 et 11.

consultation légale, était probablement concerté de la part des Siciliens avec plusieurs des conseillers intimes du roi qui voulaient, comme lui, l'expédition, et surtout avec les bannis italiens qui avaient nourri en lui dès son enfance des sentimens d'hostilité contre l'oppresseur de leur patrie [1]. Jean de Procida, bien qu'en ce moment encore aucune chronique ne le nomme, était peut-être auprès de lui au camp d'Alcoyll, et devait l'encourager à saisir l'occasion propice. Pierre lui-même avait peu auparavant travaillé les choses en ce sens, et s'était réjoui, ce semble, des refus du pape qui lui permettaient de mener à fin l'entreprise désirée. On en a pour preuve ce que fit, en allant en ambassade auprès de Martin IV, au rapport de l'anonyme sicilien, un des deux envoyés de Pierre d'Aragon au pape, selon toute apparence par les ordres secrets du roi. Muntaner et d'Esclot ont oublié ou négligé, peut-être à dessein, de nous le dire. Cet envoyé (c'était Pierre de Queralt) aborda en Sicile, à la plage de Saint-George, assez près de Palerme, et se rendit à Palerme incognito pour y sonder les esprits; il y trouva justement le peuple troublé des dernières nouvelles de Messine, assemblé dans l'église de Santa-Maria dell'Amiraglio, dite aujourd'hui de la Martorana. Il se glissa dans la foule, et, comme on délibérait sur ce qu'il fallait faire dans les troubles présens et sur les dangers que courait Messine, l'Aragonais prit la parole en disant : « Si vous vouliez, ô Palermitains, je vous nommerais un homme très bon, illustre et magnifique, de bonnes mœurs, et certes le bien éclatant et brave roi que vous pussiez avoir à votre tête pour protecteur, pour guide et pour votre roi propre; » et il nomma le roi Pierre, nous dit la chronique sicilienne qui nous apprend le fait, « fils du feu roi Jacques d'Aragon, mari

[1] Quibus auditis (id est Manfredus interemptus, Corradinus Napolim innoxiè decollatus publicè in platea), dominus rex Petrus, cum existeret adhuc infans, concepit ilico et bibit in pueritia quod postea contra Karolum ructuavit (Gesta Comitum Barcinonensium à quodam monacho Rivipullensi anonymo, c. 28).

de la reine Constance, fille du feu roi Manfred, autrefois roi de Sicile, à laquelle il disait appartenir ledit royaume de Sicile, comme héritage dudit roi Manfred dépouillé par le roi Charles [1]. »

Mais tout cela, Pierre l'avait fait de sa pleine volonté royale et sans en instruire l'armée, n'ayant que quelques amis dans sa confidence; et maintenant que les événemens pressaient le dénouement des choses, il sentit qu'il fallait compter avec tous. Tout décidé qu'il fût donc dans son cœur, le roi, qui, dans les choses difficiles, dit Specialis, ne voulait rien faire sans consulter son conseil, les ambassadeurs siciliens s'étant éloignés de la demeure royale, y convoqua les magnats et les chefs

[1] Sed cum idem dictus Petrus de Queralto nuncius dicti regis Aragonum, in dicto viagio, quod faciebat, ab Alcolli ad dictam romanam curiam, pervenisset, sicut domino Deo placuit, ad maritimam S. Georgii de tenimento Panormi, et illuc de ligno, cum quo navigabat, descendens, et abinde introiens dictam civitatem Panormi, invenit populum Panormi congregatum in Ecclesia S. Mariæ de Admirato, pensantem tam securum et bonum statum eorum, quam conquassationes dicti regis Caroli et sequacium suorum, quam etiam omnimodam libertatem et valitudinem dictæ civitatis Messanæ manentis obsessæ, ut præfertur, et locutus fuit ipse nuncius eidem populo Panormi dicens : *Et si vos vellitis, ego vobis nominarem optimum virum, inclytum, magnificum, bonis moribus, et ita fulgentem ac strenuum regem, quem habere possetis in caput, protectorem, et gubernaculum, et regem vestrum,* nominando ad hoc dictum regem Petrum filium quondam regis Jacobi Aragonum, maritum dictæ reginæ Constantiæ, etc. (Anon. chr. Sic., c. 40). — Pierre de Queralt semble indiqué dans le chapitre 9 du premier livre de Nicolas Specialis, qui peint, dans un parlement assemblé à Palerme, *cùm invassisset utique universos Siculos timor et tremor,* un homme, inconnu de visage, mais d'un aspect respectable, se levant du milieu de la foule, et parlant, non comme quelqu'un qui n'écoute que les conseils de la raison humaine, mais comme quelqu'un qu'inspire la miséricorde divine : Ecce surgit de medio tantorum nobilium vir quidam, licet ignotus facie, tamen habitu reverendus, quem non humana ratio docuit, sed sola divina clementia, ut creditur, inspiravit, subjunxit... Ici il propose de choisir le roi d'Aragon, par les mêmes considérations que l'anonyme met dans la bouche de Pierre de Queralt; quoiqu'elle vînt d'un homme inconnu, la proposition parut suggérée par la providence divine, et fut adoptée avec enthousiasme : — Tunc omnes quamvis ignoti viri acquievere consiliis, qui per humana eloquia videbatur occultum divinæ providentiæ judicium innuisse. — Cet homme inconnu, dont parle Specialis, et qui fit entendre une voix d'en haut, était sans aucun doute Pierre de Queralt, et le récit de l'anonyme Sicilien éclaircit très bien ce passage de Specialis.

de l'armée. Il soumit à leur examen la proposition des légats de Sicile, et une discussion générale sur les questions multiples qu'elle soulevait s'ensuivit en présence du roi. La plupart le pressèrent d'acquiescer aux demandes des Siciliens et de se hâter d'accepter ce royaume qui lui revenait par droit d'héritage, et dont, appelé qu'il était par les habitans, il lui était facile de prendre possession sans aucune effusion de sang. D'autres opposaient de spécieuses raisons politiques à ce qu'ils appelaient un entraînement irréfléchi. L'un d'eux, qu'on ne nomme pas, lui dit : « Excellent roi, que le désir de régner ne te fasse pas entreprendre des choses au delà de tes forces et livrer de gaîté de cœur ce que tu possèdes pacifiquement et à titre incontesté à des chances douteuses et à des périls certains. Tu sais quel est le roi Charles et quels sont ses alliés. Nul doute que le pontife romain, qui l'a mis à la tête de la Sicile, ne l'y veuille maintenir, et ne tourne contre nos états son double glaive. Le roi de France sera contre nous, et de sa frontière à la nôtre tu sais la distance. Excellent roi, écoute cet avis d'un de tes fidèles ; que si telle n'est pas l'opinion qui est dans ton cœur, nous n'avons ici qualité, ni les uns ni les autres, pour décider une affaire si haute et qui peut engager l'Aragon tout entier. Et puisque aussi bien notre flotte, fatiguée de tenir la mer, a besoin d'être réparée, et nos hommes de guerre de recouvrer leurs forces perdues, retournons dans nos foyers, et là, avec tous les primats du royaume, nous pourrons débattre soigneusement cette cause élevée et la décider ensemble. Je conclus donc pour le retour en Catalogne afin d'y consulter les cortès générales du royaume, dont le pouvoir, en pareille matière, est souverain [1]. »

[1] Nous recueillons ici avec soin et avec plaisir ce discours empreint d'une couleur parlementaire presque moderne, et qui rappelle les discussions politiques des parlemens d'Angleterre et de France. Je l'ai tiré de Nicolas Specialis, l, 1, c. 12. — Muntaner et d'Esclot, à qui sans doute ces divergences d'opinion déplaisaient, n'en parlent pas dans leurs chroniques, et se contentent de dire (Muntaner, c. 57, et d'Esclot, c. 88)

Touché de ces raisons ou faisant semblant de l'être, cachant sur son visage l'ardent désir de son cœur, pour parler comme Specialis, le roi ne les combattit pas d'abord directement, mais il travailla en secret les esprits et les tourna habilement dans le sens de ses désirs [1]. Il fit plus, à ce que nous apprend le même auteur; il commit en dernier lieu au jugement divin la décision de l'affaire. « Il ordonne donc de préparer la flotte au sort de l'avenir, pour qu'elle navigue soit vers la Catalogne, soit vers la Sicile, selon que les premiers souffles du vent viendront la pousser. Chacun regagne le navire sur lequel il était venu. Tous demandent au ciel des vents qui les conduisent en Catalogne. Seul, le roi, formant des vœux contraires, avait soif des doux domaines qui faisaient la dot de sa femme. Les matelots cependant se tiennent les oreilles attentives, prêtes à recevoir le souffle des vents; ils observent les flots de la mer et épient avec inquiétude chaques petits nuages qui s'élèvent de la rive. Et voilà que, peu après, un vent frais surgissant de la région de l'Atlas vient réjouir le cœur du roi. Tout obstacle est ainsi levé; et comme s'il ne jouissait de l'objet de ses vœux qu'ainsi qu'en avait disposé la volonté céleste, il ordonne d'arborer le signal du départ sur son vaisseau, et que tous les navires de ceux qui veulent suivre

que l'entreprise de Sicile fut voulue avec un grand accord et une grande joie par toute l'armée; ce qui, en effet, finit par être à peu près vrai. — Muntaner est le seul qui parle de deux ambassades des Siciliens venant coup sur coup au camp d'Alcoyll, ce qui n'a rien d'extraordinaire dans les circonstances où se trouvait l'île. L'anonyme Sicilien se borne à dire que, sur l'allocution de Pierre de Queralt, un parlement fut tenu, et que les Palermitains envoyèrent deux nonces, soit ambassadeurs, au roi d'Aragon : — Miserunt duos eorum nuncios seu ambaxatores, quorum unus fuit dictus dominus Nicolaus Coppula miles de Panormo, et alter cognominatur Painus Porcella Catalanus, in Alcollum ad dictum regem Petrum, dicturos ex parte Panormitanensium ipsi regi Petro, quod veniret in Sicilia efficiendus per eosdem Panormitanenses caput Siculorum (Anon. Chr. Sic., c. 40).

[1] Subtiliori procerum animos mulcet ingenio, dit Bartolomeo de Neocastro (c. 23).— Ce qui n'empêcha pas que plusieurs seigneurs ne partissent, sans même prendre congé du roi : Quidam enim verentes ecclesiæ matris seviciam, quidam Gallicorum furores et scandala potius evitantes, rege non monito, in patriam redierunt (Ibid., l. c.).

le roi l'arborent pareillement à leur poupe. Aux autres, peu soucieux d'une gloire nouvelle, d'une voix franche et sans rancune il permet le retour dans leurs foyers. Sans plus de retard, les matelots s'empressent de livrer au vent les voiles pendantes, et aussitôt elles se déplient et se gonflent, les mâts se courbent, les cordages sifflent, et la flotte tout entière vogue, poussée d'un souffle propice vers l'heureuse Sicile[1]. »

En ce moment même, une barque, sous pavillon royal, était chargée de porter en Catalogne, à la reine et aux infans, à force de rames et malgré le vent contraire, la bonne nouvelle. Cette barque portait aussi une lettre pour le roi d'Angleterre Edouard Ier, dont la fille, comme nous l'avons vu, venait d'épouser en grande cérémonie à Osca le fils du roi d'Aragon. Pierre lui rendait compte de sa situation, et insistait sur son ambassade à la cour de Rome et sur la réponse du pape, avec un soin qui marque toute l'importance qu'il y attachait. Il était libre désormais de toute contrainte, et il

[1] C'est Nicolas Specialis qui nous fait cette description toute grecque, l. I, c. 13.— Il faut voir aussi, sur le voyage de Pierre, Bartolomeo de Neocastro (c. 23 et 45), Saba Malaspina (cont., p. 379), et le Cronicon Siculum Anonymi (c. 40). Ce dernier nous apprend que Pierre avait avec lui vingt-deux galères, un vaisseau et un certain nombre de navires moindres, armés en guerre :— Recessit Alcollo, veniens abinde cum teridis et galeis viginti duabus, navi una, et aliis parvis lignis armatis. — Bernard d'Esclot et Nicolas Specialis sont ceux qui donnent les détails les plus intéressans. D'Esclot nous dit que lorsque, le soir du troisième jour de l'embarquement, il n'y eut plus aucun homme à terre, ni malade ni bien portant, quelques matelots se firent débarquer et mirent le feu à la ville bien en cent endroits, et que les Sarrasins, connaissant à ce signe que l'armée avait quitté Alcoyll, vinrent sur le bord de la mer où ils ne trouvèrent plus personne, et eux-mêmes pensèrent que le roi s'en allait en Sicile. Le départ de toute la flotte eut lieu à minuit. — Lo rey feu recollir los cavalls els cavallers qui estavan en garda al vall, e cercha si hi romania null hom, malalt ne sa. E quant veu que no y havia res romas, recollis en una galera. E quant lo rey fo recollit, los mariners exiren en terra e meseren lo foch a la vila be en cent llochs. E quant lo foch se tench a tota la vila, els Serrayns conegueren que la ost sen era anada, mantinent vengueren a mar, e no y trobaren nengu, que tuyt se foren recollits. E mantinent pensavense que el rey s'en anava en Cecilia. Quant vench à la mija nuyt, les naus e les tarides e tots los navilis feren vela, e hagueren llur vent, que al quart jorn foren aribats al port de Trapena, que es en Cecilia.

croyait pouvoir en sûreté de conscience aller prendre possession du trône qui lui était offert [1].

La traversée d'Afrique en Sicile fut des plus heureuses, bien qu'elle se fît avec quelque lenteur, le roi voulant arriver avec toute sa flotte. Le 30 août enfin, après cinq jours de voyage, les vaisseaux du roi d'Aragon parurent dans la rade de Trapani, à la grande joie du peuple et des nobles, qui

[1] Cette lettre est un des documens les plus importans de cette histoire, et nous la donnons ici telle qu'elle se trouve dans les actes de Rymer (t. II, p. 208), sous ce titre: *Litera a Petro rege Aragon. in Barbaria existente; de tractatu cum papa; de precibus Siculorum; de proposito suo ad Siciliæ regnum vindicandum.*

Excellentissimo et quamplurimum diligendo Domino E., Dei gratia, illustri Regi Angliæ, Domino Yberniæ, et Duci Aquitaniæ, P., per eandem gratiam, Rex Aragonum, salutem et sinceræ devotionis affectum.

Dilectioni regiæ præsentibus intimetur, quod nos, ante recessum nostri vitici armatæ nostræ, videlicet, in quo sumus, cum proponeremus illam ad Dei servitium facere, misimus nuncium nostrum ad summum Pontificem, ut nobis, super eodem negotio, subsidium largiretur.

Quem idem nuncium dictus summus Pontifex, audita supplicatione nostra, timens an..... Regem Siciliæ accederet, sine responsione aliqua relegavit.

Postmodum vero cum venerimus in Barbariam, ad locum, videlicet, de Altoyll, ad exaltationem fidei Christianæ, adhibito consilio richerhominum nobiscum existentium, destinavimus iterum ad dictum summum Pontificem nostrum nuncium super eo, videlicet, quod nobis in prosequendo facto per nos inchoata, subveniret nobis decima per Ecclesiam in regno nostro recepta, et concederet indulgentiam Apostolicam nobis, et illis qui nobiscum essent, et etiam quod terram nostram et ipsorum reciperet sub protectione Ecclesiæ et commodo; cui nuncio dictus summus Pontifex fecit quandam dilatoriam impensionem, distulitque sibi tradere literam.

Cumque nos resisteremus inimicis fidei, ut nostrum erat propositum si dicto summo Pontifici complaceret, venerunt ad nos nuncii quorundam locorum et civitatum regni Siciliæ, exponentes nobis et supplicantes quod ad regnum ipsum accederemus, quia omnes Siculi unanimes et concordes nos in eorum dominum invocabant.

Nos siquidem advertentes, quod istud esset nobis et dominationi nostræ honorificum et utile, accedere ad dictum regnum Siciliæ cum familia nostra et stolo, ad habendum et impetrandum jus, quod illustris et bona consors nostra, domina Regina Aragon. et filii nostri habent in eodem regno, proponimus; et erit decus nostrum et nostrorum, Domino perhibente.

Cæterum, cum ad gaudia connotentur, quoties de statu vestro vobis prospero felicia audiamus, rogamus vos quatenus certificetis nos de salute et statu vestro, quem semper voluimus prosperum et jocundum; nihilominus reservantes..... quicquid..... vestræ discretioni..... facto præmisso, præmeditato et circumspecto. Dat. apud Altoyll (lege Alcoyll).

voyaient en lui un libérateur. Les chefs du peuple allèrent chercher le roi sur son vaisseau, et l'amenèrent au port, où l'attendait un cheval harnaché couvert d'une riche housse, et l'un d'eux lui tint l'étrier. Ils dressèrent sur quatre lances un dais de soie et d'or sous lequel il marcha ; et ils l'escortèrent ainsi jusqu'au palais de la commune où tout avait été préparé pour le recevoir. Le peuple suivait en criant : « Qu'il soit le bien venu, notre seigneur le roi d'Aragon et de Sicile, envoyé du ciel pour nous délivrer de notre ennemi Charles-sans-Merci [1]. »

Palmieri Abbate qui, à ce que tout indique, avait exercé les pouvoirs de directeur populaire de la révolution dans cette extrémité occidentale du Val di Mazzara, pendant les cinq mois qui venaient de s'écouler depuis les vêpres, et qui devait être un des plus riches-hommes de l'île, fit distribuer du blé en abondance aux soldats aragonais. Pierre se reposa cinq jours à Trapani, et en partit le 4 septembre pour Palerme. Il fit le trajet par terre, à cheval. Ramon Marquet fut chargé d'y conduire par mer l'armée et les bagages. Sur la nouvelle de l'arrivée du roi-libérateur, la ville se porta tout entière au devant de lui, fort avant sur la route de Trapani. A l'entrée du port, les acclamations de la multitude, les cris de joie des marins et des soldats, le bruit des clairons formèrent une telle rumeur qu'elle fut, dit-on, entendue jusques à Morréale, petite ville située à quatre milles sur le mont au sud de Palerme [2]. Pierre fut au milieu de ce bruit conduit au palais impérial. Au moment même où le roi arrivait ainsi par

[1] E portavanli hun pali de drap de seda e d'aur sobre el cap en quatre llances... E anavenli denant e cridaven : Be sia vengut lo nostre senyor lo rey d'Arago e de Cecilia, per que serem dellivrats del nostre ennemich Carles-sens-Merce (B. d'Esclot, c. 90).

[2] .... Tantus clamor, tantus virorum tumultus, et tubarum tantus resonat clangor, quod confusis vocibus singulorum, quæ discerni non poterant, sonus aëra sine discretione reverberans, apud civitatem Montis Regalis fuisse fertur auditus (Saba Malaspina, cont., p. 379).

terre à Palerme, la flotte catalano-aragonaise y arrivait par mer, et les habitans s'empressèrent d'héberger dans leurs maisons les nouveaux venus, non sans rabattre un peu de leur joie, à ce qu'il semble, à la vue du sauvage accoutrement des Aragonais. Des courriers cependant avaient été dépêchés de Trapani, dès le 30 août, dans toute l'île pour y annoncer l'arrivée du nouveau roi, et convoquer en son nom à Palerme un parlement qui réglât avec lui toutes choses[1].

Le troisième jour, les députés des villes étant réunis à Palerme, le roi y tint parlement, dit d'Esclot, avec tous les hommes de Palerme, des villes et des châteaux de Sicile dont il y avait là les meilleurs, et leur dit : « Barons, vous savez que j'étais allé en Barbarie contre les Sarrasins, en l'honneur de Dieu et de la chrétienté, et j'étais dans la ville d'Alcoyll, en Barbarie, lorsque vos messagers s'en sont venus à nous de votre part et de l'universalité du royaume de Sicile, me dire qu'elle était mienne et à mes fils, et que vous autres me donneriez autant de chevaux que j'en aurais besoin, que vous me fourniriez d'or et d'argent autant qu'il faudrait pour vous défendre de Charles et me livreriez tout ce qui fut à lui; je veux savoir de vous autres, ici présens, si vous l'accordez et si c'est vérité. »

Là dessus le roi se tut pour entendre ce qu'ils répondraient et s'assit sur son siége, et un chevalier de Sicile, qui était des meilleurs et chargé de jours, se leva et dit au nom de tous : « Certes, seigneur le roi, tes paroles sont très-bonnes et très-véritables, et assurément cela est comme vous l'avez dit, tout cela vous est accordé par le vœu unanime du royaume. » Tous approuvèrent le vieillard. Il ajouta : « Cependant, seigneur le roi, nous voulons te prier d'une chose qui fera de tous les hommes de Sicile, en tous temps, tes serviteurs et tes vassaux,

[1] B. d'Esclot, c. 91.

savoir, que tu leur accordes les bonnes coutumes du roi Guillaume, et d'ici en avant tu feras de nous à ta volonté. »

Le roi se leva et dit : « Ce dont vous me priez est une chose facile à observer. J'ai une aussi grande volonté que vous-mêmes de ne rien faire que de conforme aux sages coutumes du bon roi Guillaume que vous venez d'invoquer ; j'y acquiesce pleinement, et je veux vous en faire une bonne charte avec mon sceau pendant[1]. »

Il en fut fait ainsi, et tous les membres de l'assemblée se levèrent alors et lui prêtèrent serment de fidélité en criant *Vivat Rex*, et il fut solennellement proclamé roi par l'évêque de Cefalù (en l'absence des archevêques de Palerme et de Morréale qui étaient du parti angevin et auprès du pape), le 8 septembre 1282[2].

C'est ainsi que Pierre, au dire du pape Martin IV, dans une bulle qui parut peu après, prit possession non point par la force, mais insidieusement, de la Sicile, et Martin IV va jusqu'à l'appeler un furtif usurpateur[3]. Mais ce furtif usurpa-

1 Ço que vos altres me pregats es laugera cosa de fer, que major volentat n' he yo que vos altres ; queus atorch totes les costumes del rey Guillem ; e de aço fervos-he bones cartes ab mon sagell pendent (Ibid., l. c.).

2 La Chronique sicilienne, in Gregorio, *Bibl. Arag.*, t. I, p. 270, dit expressément que, en l'absence des archevêques de Palerme et de Morreale, Pierre *non fu coronatu si non chiamatu di lu populu*. Il prit son titre à partir du 30 août, jour de son arrivée en Sicile : — Et a dicta terra Trappani dictus rex Petrus veniens per terram in Panormum, fuit in eadem urbe felici Panormi per Panormitanenses eosdem creatus in regem Siciliæ, incipiens habere titulum regni Siciliæ penultimo die mensis Augusti ejusdem indictionis prædicto anno.... Et proindè idem rex Petrus scribi fecit ejus titulum in hæc verba : *Petrus Dei gratia rex Aragonum et Siciliæ, regnorum nostrorum anno septimo, Siciliæ vero primo* (Anon. Chr. Sic., c. 40). — La chronique du moine de Rippoll parle aussi, en termes très-formels, d'un parlement tenu à Palerme pour proclamer Pierre roi de Sicile, mais elle le place après l'expulsion de Charles, c'est-à-dire après la délivrance de Messine : — Carolo nempe jam expulso de solio et de sede propria regni sui, nobilis ac strenuus rex Petrus, Siculis *Vivat Rex* acclamantibus viva voce, ad Palermum cum regnicolis omnibus in genere celebre curiam celebravit, in qua omnibus pristinis libertatibus Siculis restitutis, ac de thesauro regio muneribus elargitis, incolæ regni Siciliæ eum ut regem proprium et dominum habuerunt (Gesta Comitum Barcin., c. 28).

3 Clandestinus insidiator et furtivus usurpator.

teur venait de recevoir la consécration d'une acclamation populaire, et il n'avait été appelé à la souveraineté de la Sicile que sur le refus du pape. Nous avons vu en effet que le lendemain même des vêpres de Palerme les Siciliens élevèrent la bannière du pontife de Rome et le proclamèrent leur souverain. Ils savaient ou ignoraient que Martin IV était l'ami déclaré du roi dont ils venaient de briser le joug; ils savaient ou ignoraient qu'il rejetterait leur offre; mais ils n'en estimèrent pas moins convenable ou politique de commencer par cet acte de respect et de soumission envers l'Eglise. Le pape avait rejeté leur offre en effet, et ils s'étaient alors seulement tournés vers le roi d'Aragon, non sans motifs et sans raisons de toutes sortes. Aussi, au moment même où ils venaient de proclamer Pierre roi de Sicile avec une si joyeuse unanimité, voulurent-ils exposer au pape les motifs de leur conduite, et ils lui écrivirent une épître où, après une longue exposition de la hideuse tyrannie exercée sur eux par les sicaires de Charles, ils se réjouissent du parti qu'ils ont pris de recourir à Pierre d'Aragon. « Vous nous avez jugés indignes, lui disent-ils, de la grace de saint Pierre et de la vôtre. Celui qui a soin des grands et des petits a envoyé à notre secours un autre Pierre que nous n'attendions pas [1]. »

Toute l'attention du nouveau roi se porta d'abord sur la ville du Phare. Nous avons laissé Messine assiégée par Charles au moment où, le 15 d'août, elle venait de repousser un formidable assaut dirigé contre elle par toutes les forces de l'armée angevine. L'intrépide ténacité des assiégés est fortement retracée par Bartolomeo de Néocastro. Il était un des chefs, un des *rettori* de la ville durant le siége, et il en raconte les particularités avec une admirable véhémence [2]. Charles

[1] Sed quia nos indignos B. Petri protectione et vestra reputastis, ille qui adstat desuper infaillibilis speculator, cui cura est æqualis de omnibus tam majoribus quam pusillis, alterum Petrum loco Petri affectuosus iuvocatum ex insperato in præsidium nostrorum voluit destinare (Anon. Chr. Sic.. c. 40).

[2] Le lendemain même de la révolution de Messine, le 29 avril, en même temps qu'on nommait Baudouin Mussone capitaine, quatre conseillers avaient été élus pour participer

voulut, après avoir employé la force, employer les négociations; c'était dans la seconde quinzaine d'août, au moment même où les syndics et les chevaliers de Palerme et de Messine allaient, comme nous l'avons vu, chercher Pierre d'Aragon en Afrique. Le cardinal Gérard de Parme, légat du pape, qui était au camp de Charles depuis les premières opérations du siége, demanda de la part du roi à parler aux chefs de Messine; c'était un homme droit, simple, incapable d'employer la ruse ou la fourberie, moins attaché que Martin IV à la cause de Charles, mais fidèle par devoir et par mandat à l'ex-roi de Sicile, qui pour lui en était le légitime roi. Les chefs de la ville, les *rettori*, c'est-à-dire Alaymo de Lentini qui avait succédé à Baudouin Mussone, Rinaldo de Limogiis, Nicoloso Saporito, Pietro Ansalone et Bartolomeo de Néocastro, décidèrent qu'il serait reçu avec des honneurs de prince, comme légat du pontife; il fut conduit, au milieu des applaudissemens du peuple, à la cathédrale, où lui fut présentée par Alaymo la clé d'argent de la ville. Alaymo le pria, comme orateur public, de prendre le gouvernement de Messine au nom de la sainte Église romaine, de lui donner un magistrat investi de la puissance de leur unique souverain (l'Église), et auquel ils pussent payer les tributs qu'il convient à tout peuple raisonnable de payer à ceux qui le gouvernent justement; mais loin cependant le nom abhorré et la domination des

avec lui au gouvernement de la ville : Congregato cetu et senioribus populi, dictus Baldoynus in capitanium electus, nomine Jesu Christi et romanæ matris ecclesiæ invocato, jam consiliarii et magistri urbis solemnes, ordinantur, dit Bartolomeo de Neocastro (c. 25). Or, ces conseillers et ces magistrats étaient les juges Raynaldus de Limogiis, Niccolosius Saporitus, Petrus de Ansalone, et l'historien Bartolomeus de Néocastro lui-même, ainsi que l'atteste un diplôme du 10 mai 1282 qui fait partie des manuscrits de la Bibliothèque communale de Palerme, Q. q. H. 4, p. 116, transcrit du grand cartulaire de l'église de Messine, en tête duquel on lit : *Tempore dominii sacrosantæ Romanæ Ecclesiæ et felicis communitatis Messanæ anno I; residente Capitaneo in civitate Messanæ nobili viro domino Baldoyno Mussono una cum suscriptis judicibus civitatis ejusdem*, etc.

Français[1]. Gérard répondit, conformément à son mandat, qu'il était chargé de réconcilier Messine avec son roi, qu'il acceptait la clé, mais pour la rendre au fils de l'Église, au joug duquel ils s'étaient indûment soustraits. Alaymo alors, d'une voix éclatante, protesta, et, joignant l'action à la parole, reprit des mains du légat, par un mouvement brusque et cependant encore respectueux, la clé qu'il venait de lui donner, en disant : « Je vois bien qu'il vaut mieux pour nous tous mourir en combattant que de nous livrer, sur une telle admonition, à nos odieux ennemis. » Quelqu'un proposa là-dessus de nommer trente notables chargés de traiter plus mûrement cette affaire avec le légat, et la majorité arrêta les bases d'un pacte qui, heureusement, déplut au roi, car il aurait pu avoir les plus funestes conséquences pour la Sicile; ils demandaient que le roi mît tout le passé en oubli; qu'il se contentât à l'avenir des subsides que payaient les Siciliens du temps de Guillaume-le-Bon; que, enfin, ni soldat ni fonctionnaire français quelconque ne mît le pied dans Messine, dont le gouvernement serait exclusivement attribué à un chef latin choisi par le roi. A ces conditions, et sous la garantie du légat, ils s'engageaient à reconnaître Charles pour leur roi, et à lui payer les subsides qu'ils payaient du temps de Guillaume-le-Bon. Mais l'orgueilleux roi rejeta bien loin ces conditions, que Gérard de Parme lui conseillait d'accepter; « par où Charles faillit trop envers Dieu, dit Villani, et à son dommage; mais Dieu ôte la raison à ceux qu'il veut perdre[2]. » N'oublions pas que c'est un guelfe qui parle de la sorte. Gérard fit part de ce rejet au peuple, dans les termes qu'il était chargé de lui transmettre, non sans soulever vivement la colère de quelques-uns, et il s'en retourna au camp, triste et découragé. Au rapport de ce qui s'était passé, la colère du roi ne connut plus de bornes, et les

1 Procul tamen abjecto nomine ac dominio Gallicorum (Bart. de Neoc., c. 41).

2 Giov. Vill., l. VII, c. 66. — Voir aussi Muratori, Annali d'Italia, ad ann.

Messinois eurent, à la suite de ces négociations vaines, à soutenir presque chaque jour un nouvel assaut; mais ils surent parer à tout, et purent ainsi gagner le moment où, le roi d'Aragon ayant été proclamé roi de Sicile à Palerme, Charles allait avoir enfin à compter avec lui[1].

Pierre alla incontinent au plus pressé. Il fallait délivrer Messine et faire sortir Charles de l'île. Il voulait se rendre en personne, avec toutes ses forces de terre et de mer, dans la région du Phare, mais on lui conseilla d'attendre qu'une armée sicilienne fût réunie sous son commandement. Aussitôt il fit publier par toute la Sicile que tout homme de quinze à soixante ans se rendît sous quinze jours, avec ses armes et son pain pour un mois, à Randazzo, au pied de l'Etna, sur le chemin de Palerme à Messine par Nicosia. En même temps, il envoya en avant deux chevaliers, Pierre de Queralt et Ruy Ximenes de Lluna, et un juge, Guillaume Aymerich de Barcelone, porter de sa part à Charles « roi de Jérusalem et comte de Provence », tel était le titre qu'il lui donnait, une lettre et un message verbal dont il avait avec eux arrêté les termes[2]. Deux frères carmélitains de Palerme furent adjoints à la légation, que racontent avec de curieux détails, et comme en étant informés de très-près, Bernard d'Esclot et le Néocastro. Le roi donna donc à ses messagers ses instructions, une lettre de créance et une autre lettre pour Charles. Ils partirent avec les

1 Bart. de Neoc., c. 41; Saba Malasp., cont., p. 371 et seq.

2 Jam Petrus Queraldi et socius præmittuntur ad Carolum cum potestate loquendi (Barth. de Neoc., c. 45). — Nicolas Specialis nomme le *socius* de Pierre de Queralt, et lui en donne un second, Guillaume de Castellnou, avec lequel il avait été envoyé déjà précédemment, comme nous l'avons vu, d'Alcoyll à Montefiascone : — Rex jubet Roys Ximenis de Lluna, et Guillelmum de Castellonovo, et Petrum de Queralto, egregios et prudentes milites, ad regem Karolum tendere (Nic. Spec., l. 1, c. 17). — C'est d'Esclot qui nous donne le nom de Guillaume Aymerich, et sa qualité de juge de Barcelone. Le roi avait envoyé à Charles, dit-il, dos cavallers honrats homens, qui havien nom En Pere de Queralt e en Ruiç Eximenes de Lluna, e En Guillem Aymerich, jucie de la ciutat de Barcelona (B. d'Esclot, c. 92). — Pierre de Queralt porta la parole, et c'est pourquoi sans doute le Néocastro le nomme seul.

deux moines dans un chariot traîné par des mules, dans leur harnais de guerre, ayant à leur suite leurs écuyers qui portaient leurs armes et menaient leurs chevaux. Comme ils furent arrivés à Nicosia, qui est à trois journées de Palerme, voulant agir avec prudence, dit Bartolomeo, ils envoyèrent les deux frères carmélitains à Charles; ceux-ci ayant été admis à son audience, l'un d'eux lui dit : « Pierre, roi d'Aragon, présent en Sicile, envoie vers toi des nonces chargés de te parler, qui ne veulent point venir à toi sans que tu en aies connaissance, de peur que les tiens ne se jettent sur eux. Ordonne d'eux en conséquence ce que tu voudras [1]. » A ces paroles, le roi se leva comme frappé de stupeur, car la nouvelle de l'arrivée du roi d'Aragon en Sicile n'était pas encore parvenue jusqu'à lui, et il leur dit : « Dites-vous ces choses de science certaine? » Ils lui répondirent : « Nous les disons avec certitude : nous venons de Palerme, et nous avons vu tout ce que nous te disons ; nous avons laissé là le seigneur roi Pierre avec une forte armée et une flotte considérable, et nous avons laissé les nonces eux-mêmes, qu'il t'envoie, à Nicosia, où ils attendent que nous leur rapportions tes paroles. » Le roi dit : « Comment a-t-il été assez audacieux pour venir en ennemi sur notre terre, et n'a-t-il pas craint notre puissance? » Ils lui répondirent : « Nous avons commission de te dire les choses que nous te disons, et non de disputer de ces querelles de rois : réponds-nous, si tel est ton bon plaisir. » Après un silence durant lequel il sembla se consulter avec lui-même, il répondit qu'il accordait le sauf-conduit demandé, et que les messagers pouvaient venir, qu'il écouterait patiemment leur message. Pen-

[1] Ad quem (Carolum regem) pervenientibus, unus ex eis ait : *Petrus Aragonum rex presens in Sicilia mittit ad te nuncios loquturos, qui quapropter sine noticia tua ad te minimè venire disponunt, ne in ipsos tui irruerent : jube ergo de adventu eorum quid volueris* (Bart. de Neoc., l. c.). — Tout le récit est de ce ton.

dant cette négociation, sans attendre à Nicosia la réponse de Charles, Pierre de Queralt et ses compagnons avaient poursuivi leur chemin, et ils n'étaient pas à plus de trois lieues quand ils reçurent le sauf-conduit du roi. Ils poursuivirent leur route, rassurés, et ils n'étaient plus guère qu'à deux lieues du camp lorsqu'ils débouchèrent à l'entrée d'une vallée dans laquelle ils virent environ soixante chevaliers richement couverts, eux et leurs chevaux, que Charles y avait placés, afin que personne ne pût venir par cette plaine qu'il n'en fût instruit, et particulièrement pour recevoir les messagers du roi d'Aragon. A cette vue, un moment ceux-ci craignirent une attaque, et, s'y préparant, dirent : « Armons-nous, et montons sur nos chevaux, car ce sont là des gens disposés, ce semble, à nous faire outrage, et qui désirent une collision ; et si tant est qu'ils nous veuillent faire honte ou dommage, mieux vaut leur répondre les armes à la main que de nous laisser tuer lâchement. » Ils marchèrent là-dessus droit vers les chevaliers français, qui, les ayant aperçus, les enveloppèrent de tous côtés et leur crièrent : « Qui êtes-vous? » Ils répondirent : « Les envoyés du roi d'Aragon. » Aussitôt les Français s'en approchèrent courtoisement, leur demandant où était le roi d'Aragon ; ils répondirent : « A Palerme, prêt à partir pour venir ici. » Et chevauchant ainsi ensemble en causant, ils firent bien une lieue et demie jusqu'à ce qu'ils virent le camp de Charles, qui occupait un grand espace et s'étendait par les monts et la plaine jusqu'à la mer. Charles leur fit dire qu'il les recevrait dans deux jours, et leur fit donner, en attendant, une assez pauvre hospitalité dans une église, où ils furent plutôt détenus qu'hébergés, sous la garde d'un officier qui, du reste, les traita avec tous les égards dus à leur mission [1].

[1] Bart. de Neoc., c. 45 ; Bernard d'Esclot, c. 92, et Nic. Spec., l. 1, c. 17. — Saba Malaspina nous a fourni aussi quelques traits de ce récit.

C'était le 13 septembre au soir que Charles recevait ainsi les messagers du roi d'Aragon. Averti la veille, 12, par les carmelitains chargés d'obtenir le sauf-conduit de ces messagers, de l'arrivée de Pierre en Sicile, et tout entier à la rage que cette nouvelle excitait en lui, il avait résolu de livrer à Messine un assaut général, et, cette fois, il l'espérait, décisif, avant qu'aucun secours pût y être jeté par son nouveau compétiteur; et il avait fixé le jour de cet assaut au surlendemain, 14 septembre. Ce jour donc, au lever du soleil, l'armée du roi se déploya en cercle, partie dans la plaine, partie sur les collines qui entourent Messine au couchant et au sud, bien ordonnée, avec de nombreuses machines de siége. Resplendissans sous leur armure, les barons couraient de rang en rang. Charles animait ses troupes non à combattre, disait-il, mais à consommer la ruine totale de Messine. Le jour était venu, répétait-il avec sa passion accoutumée, le jour suprême de Messine, le jour inévitable où tous ses habitans devaient périr [1]. Toute l'armée se mit en mouvement, et l'on attaqua la ville par mer et par terre. Mais Alaymo avait pourvu à tout. A l'ouverture du port, d'une extrémité à l'autre, l'entrée était, depuis le commencement du siége, fermée, nous l'avons dit, par une double et forte chaîne de fer; mais ce n'était pas assez pour le prudent Alaymo : il avait appris que, de ce côté, et par le fort vent du nord qui soufflait depuis quelques jours, la flotte ennemie devait investir la bouche du port, et lancer un énorme navire contre la chaîne qui en fermait l'entrée pour la rompre. C'était un de ces navires de figure presque ronde, portant un grand château de bois à leur poupe, appelés *cocche incastellate* [2]. Avec une admirable prévoyance, il avait fait placer,

1 Sed rex, frequenter post hæc iracundo calore fervescens, dicebat : *Venit jam Messanæ summa dies, venit eorum tempus inevitabile, quo peribunt* (Saba Malaspina, cont., p. 373).

2 Le navi, di figura quasi rotonda, dit Serra (Discorso sopra il commercio, la na-

rangées en ordre de bataille le long de la chaîne en dedans, quatorze galères armées, chargées d'une vaillante jeunesse, ayant entre elles six gros vaisseaux remplis de mangonneaux et d'autres engins de guerre : enfin, au dehors, il avait fait tendre sous l'eau, qui les dérobait aux regards, de gros filets destinés à rompre et à retenir le choc des navires ennemis.

Ce fut par là que commença l'attaque. Ainsi qu'Alaymo l'avait prévu, l'énorme coque destinée à briser la chaîne du port, venant à pleines voiles, fortement poussée par un vigoureux aquilon, donna dans les filets et chavira presque en s'y choquant; les dards et les feux lancés du rivage et des galères l'accablèrent de toutes parts; le feu prit aux voiles; et, dans le temps même qu'elle soutenait cet assaut, le vent ayant tourné du nord au midi, elle ne put tenir davantage la bataille, et force lui fut de se retirer à demi incendiée, et le reste de la flotte avec elle. Délivrée du côté de la mer, toute la valeur des défenseurs de la place dut se tourner du côté de la terre, où d'innombrables troupes donnaient à l'assaut un caractère terrible et divers. Ici pour ouvrir des brèches on battait les murailles avec des têtes de chats qui avaient remplacé les béliers des anciens; on essayait de les entamer au pied par la sape; là où elles étaient le plus basses, on dressait des échelles et tentait l'escalade. Des murailles le feu, la poix fondue, l'huile bouillante, une grêle de pierres et de flèches pleuvaient sur les assiégeans. Le feu grégeois, habilement lancé, s'attachait aux échelles, aux tours mobiles, aux cigognes qui s'approchaient du mur et qui tombaient réduites en cendres aux applaudissemens des assiégés. Déjà ceux-ci avaient

vigazione, le arti, etc., dei Genovesi fino al secolo XV), adoperate infino allora (al principio delle crociate) per mercanzie, si armarono anche per guerra con nome di *cocche incastellate*. Ad ogni uso diverso di guerra addatosi una specie propria di navi. I *Portantini* compartivano gli ordini, le *Saetie* andavano alla scoperta, le *Taride* portavano macchine belliche, i *Panfili* contenevano gente da sbarco, gli *Uscieri* cavalleria, e le *Galee* e le *Cocche* entravano in battaglia.

dans leurs rangs quelques-uns de leurs nouveaux auxiliaires. En attendant qu'il pût s'y porter en personne, Pierre avait envoyé à Messine un gros d'Almogavares. « Ils y marchèrent, dit Muntaner, chacun leur besace sur le dos; ne croyez pas qu'ils amenassent avec eux aucun train d'équipages : chacun portait son pain dans sa besace, ainsi que c'est la coutume des Almogavares. Quand ils vont en chevauchée ils portent un pain pour chaque jour de chevauchée, mais rien de plus; et avec leur pain, de l'eau et des herbes, ils ont tout ce qu'il faut pour leurs besoins. Ils eurent des guides du pays qui connaissaient les montagnes et les sentiers. Que vous dirai-je? Il y a six journées de Palerme à Messine, et dans trois jours ils y furent rendus; ils y entrèrent pendant la nuit par un côté nommé *la Caperina*, où les femmes de Messine avaient fait un mur qui existe encore, et ils s'introduisirent si secrètement dans la ville que l'armée ne s'en aperçut pas. Lorsqu'on apprit à Messine que les Almogavares y étaient entrés pendant la nuit, Dieu sait la joie et le reconfort qui furent par toute la cité. Le lendemain matin, les Almogavares se disposèrent au combat. Les gens de Messine, les voyant si mal vêtus, les espardilles aux pieds, les antipares aux jambes, les rézilles sur la tête, se mirent à dire : — « De quelle haute joie sommes-nous descendus? grand Dieu! Quels sont ces gens qui vont nus et dépouillés, vêtus d'une seule casaque, sans bouclier et sans écu? Si toutes les troupes du roi d'Aragon sont pareilles à celles-ci, nous n'avons pas grand compte à faire sur nos défenseurs. » Les Almogavares qui entendirent murmurer ces paroles dirent : « Aujourd'hui on verra qui nous sommes[1]. » Et à l'action, en effet, on apprit bientôt à les connaître. Pierre avait aussi envoyé au secours de Messine militante, sous la conduite de deux chefs nobles anciens habitans de Messine, Nicolas de Palizzi et

1 Ram, Muntaner, c. 62 et 64.

André de Procida, qui depuis la mort de Manfred avaient vécu en exil, cinq cents frondeurs choisis des îles Baléares, renommées pour fournir les meilleurs tireurs de ce genre, lesquels, à peine arrivés, prenaient part au combat de ce jour, et déployèrent du haut des remparts, aux yeux des assiégeans, l'étendard d'Aragon [1].

Alaymo cependant se multipliait, paraissant partout où était le péril, disant à chacun de ces mots qui doublent le courage ou récompensent la valeur. Hommes, femmes, enfans, docteurs en droit, médecins, juifs, prêtres et laïques, tous étaient aux murailles; personne, de quelque rang qu'il fût, ne refusa de concourir, dans cette grande journée, à la défense commune. Les femmes de Messine, qui s'étaient déjà signalées par tant d'actes de dévouement et de courage, firent cette fois des prodiges. Leurs discours et leurs actions servaient à tous d'exemples. Les plus nobles comme les plus riches avaient, dès le commencement du siége, négligé tout soin de leur personne, et paraissaient en public en habit simple et sévère, prenant part à toutes les délibérations, à tous les travaux, à tous les combats. On les voyait partout, dans cet assaut du 14 septembre d'où dépendaient peut-être la liberté entière de la Sicile et le succès de l'entreprise du roi d'Aragon; elles couraient sur tous les points, de l'un à l'autre, portant des pierres dans les plis de leur robe, des faisceaux de javelines entre leurs bras, de vastes chaudières pleines d'huile ou de poix bouillante sur leur tête; tendant les enfans vagissans aux baisers de leurs pères, pansant les blessés, distribuant des rafraîchissemens, du pain et du vin, à ceux que le besoin ou la fatigue accablait. « Tenez bon, criaient-elles à ceux

[1] Cum quibus (Nicolao de Palitio et Andrea de Procida) deputati sunt quingenti baiistarii preclecti, quales Baleares insulæ, ubi hoc genus armorum primo reperto est, hujus artis ingenio non vicissent, cum ingenti gaudio recepti sunt, obsessorum animos roborant, et cum vexillis Aragonum ipsis hostibus è mœnibus se ostentant (Nic. Spec., l. I, c. 17).

qui fléchissaient ou se ralentissaient à la défense ; tenez bon. Dieu vous aide et vous donne la force et le courage ! Messine sera sauvée. En tous cas, nous n'aurons pas longtemps à souffrir : vainqueurs ou vaincus, nous serons libres. Il est doux de mourir honoré ; et, si vous succombez, nous vous suivrons [1]. »

Il était trois heures de l'après-midi. Déjà, au pied des murailles gisaient pêle-mêle des machines de siége fracassées, des armes brisées et des drapeaux souillés de sang. On remarqua que les Français étaient parmi les morts en plus grand nombre que les Italiens, qui, faciles à reconnaître à leurs enseignes, avaient été particulièrement épargnés. Le roi cependant voyait avec rage, du parvis de l'église de Sainte-Marie-du-Sauveur, les assauts impuissans dirigés contre la ville, lorsqu'un docteur Bonaccorso, médecin ou professeur, le visa et lança sur lui un vigoureux trait d'arbalète qui tua à ses côtés deux chevaliers français et le contraignit de quitter précipitamment la place [2]. Voyant les siens plier de toutes parts et tomber en grand nombre sous les traits lancés des murailles, et le jour prêt à fuir, Charles fit sonner la retraite. A ce bruit, un cri retentit et courut sur les murs parmi les assiégés ; et, dans une vigoureuse sortie, ils poursuivirent les ennemis, qui s'enfuirent vers le camp comme dans une déroute. C'est dans cette sortie que les Almogavares purent montrer ce qu'ils valaient. « Ils se firent ouvrir une porte, dit Muntaner, et fondirent sur l'armée ennemie avec une telle impétuosité, qu'avant même d'être reconnus ils y firent un carnage horrible. Charles et ses gens crurent que le roi d'Aragon était là en personne. Enfin,

[1] Nic. Spec., l. I, c. 15 ; Bart. de Neoc., c. 42, etc. — Specialis surtout parle avec des détails touchans de la conduite des femmes de Messine, dans son chapitre 15 précité, ayant pour titre : *De terribili bello contra mœnia Messanensium et virtute matronarum.*

[2] Nic. Spec., l. I, c. 14, et Bart. de Neoc., c. 42.

avant qu'on sût avec qui on avait affaire, ceux de l'armée eurent perdu plus de deux mille des leurs, qui tombèrent sous les coups des Almogavares. Ceux-ci prirent et emportèrent dans la ville tout ce qui tomba entre leurs mains, et rentrèrent sains et saufs. » Au retour, la joie de la victoire, malgré la fatigue du jour, tint les habitans éveillés fort avant dans la nuit. On s'embrassait à l'envi. Alaymo, le héros de Messine, donnait à chacun des éloges suivant ce qu'il avait fait, et particulièrement aux héroïques femmes dont quelques-unes étaient blessées. Quelque deuil se mêla à cette joie : quelques braves avaient succombé; mais Messine avait été, cette fois, sauvée, on pouvait se le promettre, et délivrée pour toujours. Cette nuit-là même, voulant profiter de la victoire, un parti de Messinois et d'Almogavares, sous la conduite d'un valeureux chef nommé Leucius, se rua sur le camp de Charles, y surprit endormis bon nombre de soldats qu'il livra au glaive, et s'en revint chargé de butin [1].

Charles rentra dans son camp harassé, couvert de poussière et de sueur, et se jeta sur son lit dans son harnais de guerre; le froid le saisit, et bientôt un accès de fièvre se déclara. Il passa cette nuit et le jour suivant dans un abattement sombre, s'agitant, dit Bartolomeo de Neocastro, comme un taureau chargé de liens. Il ne reçut point encore ce jour-là les ambassadeurs aragonais, qu'on tenait soigneusement séquestrés dans la petite église rustique à deux milles du camp, où ils avaient été traités avec l'hospitalité que nous avons dite. D'Esclot nous apprend qu'ils n'avaient trouvé dans cette église ni matelas ni couvertures, mais en revanche de la paille et du foin en abondance. Charles leur fit donner (relevons en passant ce détail naïf et tout homérique), deux flacons de vin, sans doute d'une convenable contenance, six gros pains noirs, deux porcs à la broche et une chaudière de soupe

[1] Bart. de Neoc., c. 42; Ram. Muntaner, c. 64, et Nic. Spec., l. I, c. 15.

faite de croûtes de pain cuites avec du porc frais[1]. Sur l'appel du roi, et ignorant tout ce qui s'était passé, ils furent enfin, le 16 septembre, admis à comparaître devant lui. Charles les reçut couché sur un lit magnifique, recouvert de soie et d'or, et Pierre de Queralt lui remit ses lettres de créance.— « Seigneur Charles, dit-il, notre roi le roi d'Aragon nous a envoyés à vous; et pour que vous connaissiez que nous sommes bien envoyés par lui, voici les lettres de créance qu'il vous transmet. » Charles prit les lettres, et sans les lire les posa sur son lit. « Seigneur Charles, reprit Pierre de Queralt, notre seigneur le roi d'Aragon vous envoie dire que vous lui livriez la terre de Sicile qui est sienne et à ses fils, et que trop longtemps vous avez tenue et dominée sans droit, au grand dommage des hommes qui l'habitent. Votre seigneurie a été dure et outrageuse à ce peuple, qui l'a secouée et a invoqué l'aide du roi d'Aragon, et c'est pourquoi le roi d'Aragon, présentement roi d'Aragon et de Sicile, vous requiert par bonté de lui céder amiablement ce qui est à lui, si vous ne voulez qu'il vienne vous le demander ici en personne, avec sa flotte et son armée. »

Cette hautaine injonction jeta Charles dans une de ces agitations nerveuses qui lui étaient familières. Il fut quelque temps à réfléchir, rongeant son sceptre, selon sa coutume, comme un fougueux cheval ronge son frein[2]. Puis, composant tout à coup son visage, et comme frappé d'une idée politique digne de lui, il répondit que la terre de Sicile n'était ni au roi d'Aragon ni à lui, mais à l'Église de Rome; que toutefois il s'entretiendrait plus longuement avec eux de cette affaire, s'ils voulaient aller demander aux Messinois, au nom du roi

[1] E Carles feulos aportar dos flacons de vi, e sis pans de froment molt negre e leig, dos porchs en ast, e huna caldera de cols cuytes ab carn de porch fresch (B. d'Esclot, c. 92).

[2] E anava menjant hun bastonnet ab les dents, que tenia à la ma, per fellonia. (Ibid., l. c.).

d'Aragon, une trève de huit jours pendant laquelle il aviserait. « Seigneur, répondit l'orateur de l'ambassade aragonaise après avoir pris l'avis de ses compagnons, nous ferons cela volontiers, et il ne dépendra pas de nous que la chose n'ait lieu suivant votre désir. » Ils partirent aussitôt du camp et allèrent vers Messine. Arrivés au pied des remparts, ils crièrent aux sentinelles qu'ils étaient des messagers du roi d'Aragon et voulaient parler à leur capitaine Alaymo. On alla l'avertir. Alaymo vint, et du haut du mur leur demanda qui ils étaient et ce qu'ils voulaient. « Est-ce vous qui êtes le capitaine de Messine? » dit Pierre de Queralt. « C'est moi; pourquoi demandez-vous cela? » — « C'est, répliqua Pierre de Queralt, que nous sommes des messagers du roi d'Aragon, et nous venons vous prier de sa part d'accorder une trève de huit jours au roi Charles, afin de lui donner le temps de répondre à un message dont le roi notre seigneur nous a chargés pour lui; le roi Charles a demandé ce délai lui-même, et nous y avons consenti. » — « Certes, répondit Alaymo, je ne puis croire que vous soyez des messagers du roi d'Aragon, et nous ne voulons accorder ni paix ni trève à notre ennemi. Retirez-vous d'ici, si vous ne voulez recevoir de nos mains le prix de vos paroles mensongères. » Voyant qu'ils ne pouvaient rien conclure avec lui, ils s'en retournèrent, et rendirent à Charles la réponse du capitaine de Messine. « Quoi que nous ayons pu faire, dit Aymerich de Barcelone, nous n'avons pu lui persuader que nous étions des messagers du roi d'Aragon. » — « Barons, leur dit Charles, allez vous reposer; j'aurai tenu demain mon conseil, et vous aurez ma réponse. »

Charles les retint quelques jours encore de la sorte. Assuré maintenant de la prochaine arrivée du roi d'Aragon, il eût consenti à tout pour entrer dans Messine; il descendit jusqu'à tenter la foi d'Alaymo : il lui offrit, par une lettre que rapporte Neocastro, d'accorder un pardon général aux Messinois, sauf à six d'entre eux, dont il se réservait le choix. « Je t'en-

voie, lui mandait-il, ce parchemin en blanc revêtu de notre sceau royal. Tout ce que tu voudras obtenir de notre suprême grandeur pour toi et tes héritiers, valable à perpétuité, tu l'y marqueras. A la condition que tu répudies tous les dommages et toutes les fautes que tu as commis envers nous et nos gens, nous te promettons, de notre munificence et grace spéciale, en quelque lieu de notre royaume que tu auras désigné, dix mille onces d'or une fois donnés, et deux cents onces d'or de rentes annuelles, pourvu que tu fasses seulement invoquer notre nom par le peuple, et que tu nous livres six Phariotes de notre choix, pour être punis. Aux autres et à tout le peuple de Messine, quoiqu'il ait témérairement entrepris contre notre majesté, nous remettons toute faute et faisons grace entière[1]. » Mais sa tentative fut vaine, on le pense bien, auprès du héros de Messine, et repoussée avec mépris. Il réussit mieux auprès de quelques autres habitans de la ville assiégée, qui lui promirent d'en ouvrir les portes à ses troupes; mais le vigilant Alaymo découvrit le complot, et les quatre traîtres (le juge Henri de Parisio, le notaire Simon del Tempio, un Giovanni Scaldapidocu et un Romain) furent décapités. Les soupçons gagnèrent la population exaspérée, et ce fut à grand'peine qu'Alaymo sauva deux innocens, Frédéric de Falcone, qui avait dit une parole imprudente, et Beaudouin Mussone, qu'on avait arrêté comme il cherchait, non à passer à l'ennemi, mais à courir au devant de Pierre, sans doute pour lui faire sa cour des premiers. Alaymo ne put soustraire ces derniers à la fureur du peuple qu'en les faisant mettre dans la forteresse de Matagrifone, située sur une des collines que Messine renferme dans son enceinte, pour y être gardés jusqu'à ce que la colère du peuple fût passée[2].

1 Bart. de Neoc., c. 43.

2 Alaymus eum (Baldoynum Mussonum) sub protectione sua recipiens in castro Matagriffoni posuit conservandum, tunque Fridericus de Falcono, in quem clamosum tumultum erexerat populus, pro eo quod dixerat: *Nobis sufficere possunt mala*

Déçu dans tous ses projets, il fit donner congé aux messagers aragonais, et les chargea de dire à leur roi que lui, Charles, s'étonnait de son audace ; qu'il ne lui ferait point en ce moment d'autre réponse, mais qu'il se disposait à lui envoyer des messagers chargés de lui en porter une, telle qu'il conviendrait à sa dignité de la faire. C'était le 24 septembre, et Pierre de Queralt et ses compagnons partirent du camp de Charles sans plus de délai [1].

Les faits de ce récit ne sont pas rapportés par tous les auteurs contemporains avec les détails circonstanciés qu'on vient de lire, mais tous sont d'accord sur l'objet positif du message de Pierre d'Aragon. Salué roi de Sicile à Palerme, il faisait dire à Charles que lui, Pierre, avait pris en main la cause du peuple de Sicile, et parce qu'il en avait été prié par celui-ci, et parce que sa femme était, par droit de succession, reine de ce peuple ; ce qu'un pape (Nicolas III) avait reconnu, bien qu'un autre pape (Martin IV), depuis, prétendît le contraire ; qu'il soutiendrait ce double droit, qui était en lui et par le droit de sa femme et par le choix libre des Siciliens, à la pointe de l'épée et de la lance de ses fidèles. Le sort des combats déciderait donc entre eux, si Charles, par raison, ne voulait pas s'exécuter de bonne grace et vider la Sicile. C'était à lui de choisir [2]. Prudemment Pierre bornait là ses prétentions, et ne parlait pas de la partie du royaume de Manfred située au-delà du Phare, sur laquelle Constance avait un droit héréditaire égal, mais dont le peuple ne s'était pas soulevé contre

quæ fecimus, in dicto castro, donec ira vulgi pertranseat, carceratur (Bart. de Neoc., c. 47). — Notre auteur passe rapidement sur l'exécution des quatre traîtres : — Jam sedicio oritur inter cives, Henricus enim de Parisio judex, notarius Symon de Templo, Johannes Schaldapidochu, et romanus hospes, dum animo conspirassent et promisissent hostibus in civitatem liberum et securum dare ingressum, surgente populo, capitali sentencia feriuntur (Ibid., c. 48).

1 B. D'Esclot, c. 93.

2 Quod eligat alterutrum de duobus, vel debitam eidem regi Petro de jure Siciliam sine bello deseret, vel ipsius regis Petri congressum in suis castris ante Messanam proculdubio expectare (Nic. Spec., l. 1, c. 17.)

l'autorité de Charles, sauf à faire valoir ce droit et à l'invoquer plus tard, si les circonstances devenaient favorables.

Quelques historiens (Giovanni Villani et Giachetto Malespini entr'autres) rapportent comme ayant été écrites dans cette circonstance, et échangées entre Charles et Pierre, deux lettres en langue italienne, qu'on peut croire fabriquées par les nouvellistes du temps. Nous les rapporterons ici toutefois comme résumant en partie, malgré plusieurs indices qui font douter de leur authenticité, les griefs réciproques et le caractère des deux rois. Celle de Pierre était conçue en ces termes :

« Pierre d'Aragon et de Sicile roi, à toi Charles, roi de Jérusalem, et de Provence comte.

» Nous te faisons savoir notre arrivée dans l'île de Sicile, comme nôtre, jugée à moi par l'autorité de la sainte Église, de messire le pape et des vénérables cardinaux ; et te commandons que, cette lettre vue, tu aies à partir de l'île avec tout ton pouvoir et toute ta troupe ; sachant que, si tu ne le fais, tu verrais incontinent nos chevaliers et nos fidèles attaquer ta personne et tes soldats. »

La réponse de Charles portait :

« Charles, par la grace de Dieu, de Jérusalem et de Sicile roi, prince de Capoue, comte d'Anjou, de Forcalquier et de Provence, à toi Pierre, d'Aragon roi, et de Valence comte.

» Nous nous émerveillons beaucoup que tu aies eu la hardiesse de venir sur le royaume de Sicile, estimé nôtre par l'autorité de la sainte Église romaine; et c'est pourquoi nous t'ordonnons, notre lettre vue, que tu aies à partir maintenant de ce royaume nôtre de Sicile, comme méchant traître de Dieu et de la sainte Église romaine. Et si tu ne le fais, nous te défions comme notre ennemi et traître envers nous. Et incontinent vous nous verrez venir à votre dommage ; car nous désirons beaucoup vous voir, vous et vos gens, avec nos forces [1]. »

[1] Piero d'Araona e di Cicilia re, a te Carlo, re di Jerusalem, et di Procaza conte,

Cependant, Pierre avait fait avancer vers Messine, par l'intérieur des terres, l'armée catalano-aragonaise, déjà grossie, à Palerme, des troupes que lui avait amenées Palmieri Abbate, d'Alcamo, de San-Vito, de Salemi, de Mazzara, de Marsalla, de Trapani, et jusque des îles Ægades, de Fanignana, de Levanso, de Maretimo, et il était à Randazzo attendant les autres levées de l'île, pendant que sa flotte faisait voile vers le détroit. Dans cette extrémité critique, Charles renouvela ses prières aux Messinois, mais il était trop tard, et il manifesta par des actes puérils et désespérés ses regrets de n'avoir pas reçu Messine à résipiscence. S'il eût usé de clémence en effet, s'il eût usé de clémence il y avait un mois à peine, Messine se fût rendue à lui; par une noble et généreuse administration, il l'eût peut-être rattachée à sa cause, et en eût fait la base de ses opérations ultérieures. De proche en proche, en employant tour à tour et habilement la guerre et le pardon, les traités et l'oubli des injures, il eût recouvré ce royaume perdu; il eût

significhiamo a te il nostro advenimento nell'isola di Cicilia, si come nostro giudicato reame per autorità di Santa Chiesa e di messer lo papa et de' venerabili cardinali (on lit dans Giachetto Malespini, c. 212 : di messer lo papa Nicolaio, et dans la chronique de la révolution de Sicile : di lu santu apostolicu papa Nicola terzu). Et poi comandiamo a te che veduta questa lettera ti debbi levar dell' isola con tutto tuo podere et gente : sappiendo che se nol facessi i nostri cavalieri et fideli vedresti di presente in tuo dannagio offendendo la tua persona et la tua gente. » Voici maintenant le texte relevé des mêmes auteurs de la réponse de Charles : — « Carolo per la Dio gratia, di Ierusalem et di Cicilia re, prence di Capoa, d'Angiò et di Forcalquier, et di Proenza conte, a te Piero d'Araona re et di Valenza conte. Maravigliamci molto come fosti ardito di venire in sul reame di Cicilia giudicato nostro per autorità di santa chiesa romana ; e però ti comandiamo che veduta nostra lettera ti debbi partire dal reame nostro si come malvagio traditore d'Iddio et di santa chiesa romana ; et se nol facessi diffidiamti come nostro innimico et traditore ; et di presente ci vedrete venire in vostro dannagio però che molto desideriamo di vedere voi et la vostra gente con le forze nostre (Rymer, Fœdera, t. II; Giov. Vill., l. VIII, c. 71 et 73). » — Il faut bien le répéter, l'authenticité de ces lettres, malgré la gravité que leur donne leur insertion dans les actes de Rymer, n'est pas démontrée. Toutefois, elles n'ont rien de trop invraisemblable, et peut-être celle du roi d'Aragon était-elle l'œuvre de Jean de Procida.

pu jusqu'à un certain point même satisfaire sa vengeance; mais il fallait à Charles tout ou rien. Dès l'origine de la guerre, il s'était aliéné tous les cœurs en n'annonçant que projets de vengeance et de meurtres. Ces violences de Charles ne sont malheureusement que trop attestées par les historiens contemporains, même par les historiens du parti guelfe, et Villani raconte plus d'un trait où elles éclatent[1].

Les espions de Charles vinrent sur ces entrefaites jeter le trouble dans son esprit, la crainte gagna son cœur; il convoqua un parlement militaire, et prit l'avis de chacun.— « Voici, dit-il, que ce que je craignais est arrivé; voici que mes soupçons contre le roi d'Aragon se vérifient. Ses insidieuses manœuvres se découvrent; le complot tramé en vient à l'action. Voyez, pour nous et pour vous, ce qu'il y a de plus à propos et de plus utile à faire. Nous ne saurions sans danger ajourner cette délibération, car nous avons appris que la flotte du traître sera dans trois jours prête à entrer dans le port de Messine, et que lui-même, par terre, se hâte de venir sur nous[2]. »

Autant qu'était difficile la situation, autant parurent différens les conseils. Les plus déterminés d'entre les Français et les Provençaux étaient d'avis qu'il fallait affronter d'un côté la flotte et courir de l'autre sur l'armée du roi d'Aragon; prévenir l'ennemi aux passages des monts et s'y établir for-

[1] Il avait dit, en mettant le siége devant Messine, que s'il la pouvait avoir, il aurait le reste de l'île comme rien, et ferait juger les hommes et les femmes, et jusqu'aux enfans, à mort : — E dix que, si podia recobrar ne pendre Mecina, que tota la altra terra havria per nient, et feria juciar los homens e les fembres de Cicilia, tro als infants, a mort (B. d'Esclot, c. 82).

[2] Post hæc rex Carolus ad consiliarios suos ait : Ecce quod verebamur accedit, ecce nostra suspicio de regis Aragonum proditione concepta rei suspectæ certitudine declaratur; jam patescunt insidiæ, jam fraus excogitata venit ad actum; videte quid nobis et vobis consultius et salubrius sit agendum, quia non est admodo tutum suspendere cum dilatione consilium; audivimus enim, quod classis ipsius proditoris regis Aragonum portum Messanæ est ad diem tertium intratura, et quod ipse versus nos maturè festinat per terram (Saba Malaspina, cont., p. 381).

tement ; laisser toujours la plus forte partie de l'armée autour de la ville pour la contenir, et aller se camper dans une plaine propre à être le théâtre d'une action générale, la plaine de Milazzo, par exemple, où l'on attendrait le combat. L'assemblée parut d'abord goûter ces conseils ; mais Pandolfe, comte d'Acerra, et beaucoup avec lui, dirent que tout espoir était perdu de se soutenir là avec une armée découragée, fatiguée, décimée par la maladie et les batailles, affaiblie par le départ d'un grand nombre d'hommes qui avaient hâte de retourner dans leurs foyers, ayant payé leur dette féodale ; il peignit, au contraire, les Siciliens réveillés et ranimés, s'armant dans l'île entière, n'attendant plus ni pardon ni miséricorde du roi qui, par deux fois, avait refusé de recevoir les Messinois à composition, et, pardessus tout, le roi d'Aragon jetant dans la balance le poids de son nom et de son armée. Pierre saurait occuper les montagnes avec les Siciliens et les Almogavares, et, avec sa flotte, le détroit ; il couperait les communications avec la Calabre, jetterait peut-être même dans celle-ci un détachement des siens pour la faire soulever. Que deviendraient-ils alors ? Une fois maître du port de Messine, le plus vaste et le plus sûr de la Sicile, il serait dans le Phare maître de la mer, et dans l'île maître de la terre. Comment se retirer si Reggio se soulevait, si seulement l'insurrection gagnait l'extrême Calabre ? Il parla des vivres qui commençaient à manquer. Eux-mêmes avaient fait des campagnes qui entouraient Messine un désert. Par toutes ces raisons, et par d'autres encore, le retour en Calabre fut décidé ; mais on résolut de l'effectuer sans bruit et sans le faire publier, selon l'usage, devant l'armée[1].

La chronique de la conjuration attribue au bruit répandu de l'arrivée du roi d'Aragon et aux craintes qu'elle inspira la détermination des chefs de l'armée. C'est à ce moment que

1 Voyez, sur cette curieuse délibération, Saba Malaspina et Bartolomeo de Neocastro.

réapparaît à nos yeux Jean de Procida avec toute sa sombre énergie de vengeance. Elle nous le montre à Palerme donnant au roi d'Aragon le conseil d'accabler d'abord son ennemi surpris, en envoyant la flotte aragonaise occuper ou surveiller tout au moins le détroit, tandis que lui-même s'y porterait par terre. Suivant elle, dans un conseil tenu au sujet des opérations à suivre, Procida se leva et dit : « Pour Dieu, ordonnez aussitôt à votre amiral de faire voile pour Messine, et donnez-lui l'ordre de s'emparer de tous les vaisseaux du roi Charles; et puisque vous l'avez menacé, faites tout ce que vous pourrez pour lui nuire. Et je vous prédis ce qui arrivera : c'est que le roi Charles sera prisonnier et que vous le ferez périr d'un genre de mort qui convient à un tel homme. » Et incontinent on fit venir l'amiral Roger de Lauria; et le roi d'Aragon lui ordonna d'apprêter la flotte, d'aller à Messine et de prendre et brûler tous les vaisseaux du roi Charles[1].

« Cependant, continue la chronique, il était arrivé de Palerme un espion de messire Alaymo Arrighino qui était amiral du roi Charles. Il vint à l'armée et raconta à son amiral l'arrivée de messire Roger de Lauria. Alors messire Arrighino alla trouver le roi Charles, et lui dit : « Seigneur, hâte-toi de passer en Calabre, attendu qu'il est arrivé de Palerme un espion qui m'a raconté comment l'amiral du roi d'Aragon vient à Messine avec toute sa flotte et veut prendre tous nos vaisseaux; et sache que je n'ai pas de galères et n'ai que des bâtimens désarmés ; ainsi, il nous les prendra et nous les perdrons sans bataille; et tu resteras dans cette contrée sans vivres et il faudra que tu meures de faim; et ceci sera d'ici à trois jours. C'est pourquoi pense à passer en Calabre pour cette raison. L'hiver approche et tu n'as pas

[1] La chronique se trompe : Roger de Loria n'était pas encore alors amiral du roi d'Aragon; mais il était en Sicile et pouvait être chargé de cette mission spéciale.

de bon port où tu puisses rester toi et tes vaisseaux. Et si cela par hasard ne te plaît pas, tes vaisseaux seront brisés. Pense donc à passer en terre-ferme, afin que ce dont tu as besoin arrive de notre pays.

» Le roi Charles fut alors très-courroucé ; il tint conseil avec ses barons et raconta ce que lui avait dit son amiral, messire Arrighino Les barons, ayant entendu ces paroles, en furent très-désolés et dirent au roi Charles : « Nous sommes très-fâchés que vous n'ayez voulu prendre Messine, ni par paix ni par guerre ; à présent nous ne pouvons l'avoir d'aucune manière, ce dont nous sommes très-désolés. Passons donc en terre-ferme et il arrivera ce que Dieu voudra. » Et ceci fut ordonné par tous les barons.

» Lorsque le roi Charles entendit ces paroles, il perdit courage et devint hors de lui-même, et soupira en disant : « Je suis mort, puisqu'il m'est arrivé tant de malheurs et que ma terre m'a été prise par un homme à qui jamais je n'ai déplu. Je suis très-fâché de ne pas avoir voulu prendre Messine ; mais puisqu'il en est ainsi, passons en Calabre, et qu'il meure celui qui sera coupable de cette trahison et ceux qui y auront pris part. » Et il finit ainsi de parler ; et ce fut au mois de septembre que l'armée se retira de devant Messine et passa en Calabre[1]. »

Suivant Bartolomeo de Neocastro, ce fut après avoir arrêté en son conseil le retour en Calabre, que Charles congédia les ambassadeurs aragonais ; il manda près de lui Pierre de Queralt, l'orateur et le chef de l'ambassade, et lui dit : — « Par toute cette armée que tu vois, bien que les collines et les vallées voisines en dérobent une partie à tes regards, tu peux juger quelles forces relèvent de notre puissance, et combien, s'il était nécessaire, nous pouvons y en ajouter par la suite. C'est pourquoi il est visible que tout ce qu'entreprend

[1] Ribellimentu di Sicilia, dans Gregorio, p. 272 et seq.

contre nous votre maître ne part pas d'un bon esprit, si surtout sont connus de lui les vastes domaines qui nous obéissent. Nous nous étonnons donc justement que, tandis que nous tenions assiégés des ennemis, ou pour mieux parler des rebelles, que nous étions sur le point de ramener paternellement sous notre foi, il soit venu sur notre terre comme un séducteur pour les dissuader de la soumission qu'ils nous doivent, et ait osé nous donner injurieusement des ordres comme à un roi sans armée. Il peut nous plaire de nous retirer de devant sa ville de Messine, qui est à nous, et de la lui abandonner; mais s'il y entre, ceux qu'il avait pour amis, le souverain pontife, le seigneur roi de France, et les autres princes du monde, qu'il les tienne désormais pour ennemis, et nous et nos successeurs pour ses adversaires et les adversaires perpétuels des successeurs de son nom et de ses honneurs. Allez donc, et dites à votre peuple, et à cet autre peuple qu'il entraîne à sa suite, que nous sommes émus d'une audace si grande. Et qu'il ne croie pas, si nous abandonnons notre terre, que nous soyons devenus timides de cœur ou impuissans, et tenions la retraite devant lui comme forcée. Avant la réquisition que vous êtes venu nous faire, nous étions, comme nous le sommes encore, décidés à repasser en Calabre, afin d'y réparer nos forces et celles de nos gens, affaiblis et malades; car les rebelles Phariotes ont empoisonné les eaux courantes, les herbes, les vins, les puits, et souillé de poison tout ce qui nous entoure, de telle sorte que beaucoup de nos soldats en sont morts, et que tous en ont gravement souffert. Mais, après que se seront refaites nos forces, dites-lui bien que nous reviendrons sur notre terre de Sicile, et irons jusque dans sa Catalogne venger l'injure faite à notre dignité royale et à notre nom[1]. »

Charles alors, loin de la retarder, pressa la levée du siége,

1 Bart. de Neoc., c. 49.

et elle s'effectua dans le plus grand tumulte. Dans le camp du roi se trouvait sa seconde femme, Marguerite de Bourgogne, comtesse de Tonnerre, qui avait été amenée là comme à un spectacle. Charles la fit passer la première[1]. Le passage des machines de siége dura trois jours. Charles s'embarqua le 26 septembre. Dès qu'il fut passé, tout le monde voulut à la fois trouver place sur les vaisseaux ; ils ne pouvaient suffire à transporter une multitude si considérable. Ils allaient et venaient, de Reggio aux divers points du rivage qu'occupait l'armée jusque vers Rocamadoure (aujourd'hui Rocatumura), où elle avait d'abord débarqué le 25 juillet; car toute cette partie de la Sicile était en son pouvoir. On ne voyait point de Messine les voiles aller et venir ainsi sur le détroit, sans deviner la cause de ce mouvement extraordinaire. Dès qu'on en fut assuré, on voulait faire une sortie sur le camp. Mais Alaymo contint cette ardeur, de peur de détourner l'ennemi de sa fuite. Il attendit que le gros de l'armée fût passé ; et lorsqu'il vit que l'attaque pouvait se tenter avec la certitude de vaincre, au moment d'ailleurs où le passage s'exécutait avec le plus de désordre, il fit ouvrir les portes, et une foule ardente de Messinois et d'Almogavares se précipita sur les restes et les traînards de cette armée naguère si florissante. Refoulés sur le rivage, la plupart succombèrent sous le fer de l'ennemi, quelques-uns périrent dans les eaux. L'embarras et la presse, et aussi, il faut le dire, la frayeur des armes du roi d'Aragon étaient tels, dès le premier jour de cette retraite désordonnée, que chacun cherchait avant tout à sauver sa personne, laissant les hardes, les habits et jusqu'à des joyaux dans les tentes et les habitations. On trouva, dans le camp abandonné, du blé en abondance, du vin, des armes, des chevaux, et toutes sortes de harnais de guerre. Les Almogavares firent main

[1] Après la mort du roi, Marguerite retourna vivre humblement à Tonnerre dans un hôpital qu'elle y avait fondé, et où elle mourut dans toutes les pratiques de la piété, le 24 septembre 1308.

basse sur les vases précieux, les habits, l'or et l'argent monnayé. « Ils fondirent sur ceux qui restaient, dit Muntaner, et qui n'étaient point embarqués ; piétons ou cavaliers, tous périrent. Puis ils coururent aux tentes, et y gagnèrent un tel butin que Messine en fut riche à jamais ; quant aux Almogavares ils faisaient aller les florins comme de menus deniers[1]. » Beaucoup de bannières restèrent aux mains des Messinois, entr'autres le grand étendard de Florence, mal défendu ou abandonné dans la précipitation de la fuite, et qui fut rapporté en triomphe et suspendu, en commémoration de la délivrance de la ville, aux murs de la cathédrale[2].

Ainsi se vit contraint de fuir la Sicile, après soixante-quatre jours d'un siége inutile et fatal à son armée, le vainqueur de Manfred et de Conradin. S'il faut en croire Muntaner, Charles agit en ceci en homme prudent et expérimenté, et c'est aussi l'avis de Villani, mais moins explicitement. « Il pensa, dit Muntaner, que si le roi d'Aragon venait, ce n'était pas sans que quelqu'un de sa propre armée en fût instruit, et que, comme ils avaient trahi le roi Manfred, ils pourraient bien le trahir à son tour. Il craignait que la Calabre ne se révoltât. Il s'embarqua donc pendant la nuit et passa à Reggio[3]. » Mais, malgré ce jugement si bénévole de la part d'un ennemi, on ne peut nier que Charles n'ait quitté la place au roi d'Aragon en Sicile, et décliné la bataille sous les murs de Messine. L'occasion était belle cependant, et le vainqueur de Manfred et de Conradin pouvait prouver là du moins qu'il y avait en lui un véritable général, s'il n'y avait pas un véritable roi. Il ne prouva rien, sinon qu'il avait été heureux à Bénévent et plus heureux à Ta-

1 Ram. Munt., c. 65.

2 Giov. Vill., l. VII, c. 64. — Giovanni Villani intitule le chapitre (ibid., c. 75), où il rend compte de la retraite de Charles : — *Come lo re Carlo e sua gente si parti dall' assedio di Messina, come sconfito, e tornossi a Napoli con gran duolo.*

3 Ram. Munt., l. c.

gliacozzo par des causes indépendantes de son mérite, et que tout l'honneur de cette dernière victoire appartenait bien au vieil Alard, comme à lui toute l'ignominie de l'exécution de Conradin. Le voilà donc ce grand chef qui veut toujours tout fouler à ses pieds, le voilà ce furieux qui injurie le gendre de Manfred, et qui ne l'attend pas, lorsque tout l'invite à l'attendre, lorsqu'il est naturel d'en venir aux mains avec lui, et qu'il serait presque également beau de vaincre ou de mourir ! Serait-il vrai qu'il n'y ait eu dans cet homme, à qui convient si bien l'épithète de tyran, ni clémence ni haute valeur ? Il aura beau se vanter lui-même : il ne sait ni la politique ni les armes, ce roi qui ne prend pas Messine, ce roi qui recule devant Pierre d'Aragon et lui abandonne la Sicile, cet inclément qui ronge le pommeau de son sceptre au lieu de le porter avec sagesse et bonté, qui tire et agite l'épée en vain, et n'imite les héros d'Homère qu'en injuriant un ennemi auquel il ne donne même pas le temps de l'attaquer.

Pierre reçut à Randazzo la nouvelle de ce brusque départ. Queralt et ses compagnons n'avaient pu lui rapporter que les paroles ambiguës de Charles, qui pouvaient bien faire pressentir sa retraite, et en donnaient d'avance une vague excuse, mais qui ne l'annonçaient ni si prompte ni si désordonnée. Ce fut le 28, dans la soirée, qu'un homme vint l'apprendre à Pierre, qui ne pouvait croire à cette soudaine disparition de son ennemi. — « Cela ne peut pas être, disait-il ; il ne se peut pas que Charles, qui est un vaillant et puissant roi, à la tête de treize mille chevaliers les plus braves du monde, ait ainsi misérablement lâché pied. » Pendant que Pierre, encore incertain, causait avec ses barons de ce fait et de tout ce qui les intéressait dans cette guerre, un autre homme arriva à cheval, à une heure assez avancée de la nuit ; c'était un chevalier almogavare. Il salua le roi et sa compagnie, et leur annonça dans les termes les plus explicites la fuite de Charles. — « Comment le sais-tu ? » lui dit le roi qui doutait encore.

— « Seigneur, répondit le nouveau messager, je le sais parce que j'étais hier matin avec les hommes de Messine, dans leur camp, où, pendant qu'ils se pressaient en foule pour s'embarquer, nous les avons attaqués et leur avons tué plus de cinq cents cavaliers. » — « Et maintenant, dis-moi, lui demanda Pierre, sais-tu combien Charles avait de gens d'armes avec lui, et pourquoi il a quitté l'île sans bataille? » — « Seigneur, il avait, répondit l'Almogavare, quatorze mille hommes à cheval et plus de cinquante mille hommes à pied sans compter les matelots, et je ne sais pas pourquoi il s'en est ainsi enfui si vite, comme s'il avait peur. » Le roi s'étonna et témoigna à la fois ses regrets de cette retraite précipitée, qui lui ravissait l'occasion si ardemment souhaitée par lui de combattre avec un adversaire fameux, sur lequel il avait à venger la mort de son beau-père. Quoiqu'il n'eût avec lui que peu d'hommes de sa nation, quelques milliers à peine, il eût tenté l'attaque. Son armée était pauvre sans doute, peu nombreuse, mais brave, aguerrie, endurcie aux fatigues, sobre et ardente, forte surtout par ses Almogavares, mal en point, noircis du soleil, mais intrépides, mais sachant se passer même de pain, mais aux pieds légers comme l'Achille d'Homère, exécutant les plus longues marches en peu de temps et sans paraître fatigués ; hommes d'autant plus difficiles à tuer, dit un contemporain grec, qu'ils se présentent plus facilement d'eux-mêmes à la mort. Il eût tenu à montrer tout d'abord ce qu'elle était capable de faire [1].

Le siége levé, le premier soin des Messinois fut de reconnaître la campagne, et ils le firent à une assez grande distance. « Déjà, dit Bartolomeo de Neocastro, les monts et les plaines ainsi que tous les rivages du Phare, par les conseils des chefs de Messine, sont visités. Divisés par troupes, les plus jeunes

[1] Voir ci-devant, sur le caractère et les mœurs des Almogavares, t. VI, p. 438 et suivantes.

citoyens de la ville cherchent, jusque dans les anfractuosités secrètes des monts Pélores, si quelque gros de cavalerie ne serait pas caché pour tomber sur les enfans du Phare quand leur ardeur belliqueuse serait calmée. Ils parcourent les monts en tous sens d'une course ardente. Assurés enfin qu'il n'y a plus d'ennemis nulle part sur notre terre purgée de leur présence, nous arrêtons que des messagers seront envoyés au roi. Ils partent, chargés de nos instructions, et, l'ayant trouvé à Randazzo, le saluent en notre nom et le pressent de venir sans tarder dans sa ville du Phare. Excellent roi, lui disent-ils, que les années s'ajoutent pour toi aux années, que la gloire de ton règne s'accroisse et dure dans les siècles, et puissent tes nouveaux amis y ajouter et la rendre plus grande et plus belle! Le peuple entier de Messine, heureux de ton arrivée, nous envoie vers toi, et se confie à ta garde et à ta faveur. D'un commun accord, par notre voix, tous t'invitent et t'appellent, te priant de continuer ton voyage et de te hâter de venir parmi eux. Aussi bien, la voie est ouverte maintenant et libre devant toi. Ton ennemi et le nôtre s'est réfugié dans la Calabre, et, par son absence, le Phare comme le reste de la Sicile, le Seigneur en soit béni! a recouvré la paix dont il veut jouir avec toi. »

En peu de mots, mais avec éloquence, Pierre se plaignit à eux aussi de la fortune qui ne lui avait pas permis de se mesurer les armes à la main avec le Français. Ce n'était pas le moment de répondre par de longs discours à leurs paroles si cordiales; il en était touché; ils pouvaient juger de son affection pour eux par l'empressement qu'il avait mis à se porter vers leur ville. Pour les délivrer du poids oppressif qui pesait sur elle, il s'était armé et avait quitté toutes choses; il avait préféré pour eux, au repos que lui offraient les autres villes de Sicile, les périls qui l'attendaient vers Messine, et il s'était hâté d'y venir en prenant Dieu pour guide. Maintenant, il était prêt à se rendre à leurs vœux, mais il voulait aupara-

vant faire une pointe sur Milazzo et en chasser les Français qui occupaient encore ce château au nom de Charles d'Anjou. « Afin que la ville ait la double voie qui y mène dégagée de tout obstacle, si vous le pensez de même, je crois, dit-il, qu'il est convenable que je prenne mon chemin par la vallée de Milazzo, située à notre gauche. Il y a là un château encore occupé par mille chevaliers français. Lorsque nous serons parvenus là sous la conduite de Dieu, ce qu'il conviendra de faire, il nous l'inspirera. Allons-y donc ; car il serait indigne de notre majesté royale de laisser derrière nous des forces qui pourraient troubler la paix de notre terre, et quand nous siégerons dans Messine nous contraindre à tourner le glaive royal contre des ennemis que nous pouvons, chemin faisant, à l'aspect seul de notre puissance, abattre et anéantir[1]. »

Le roi prit donc son chemin dans la direction des côtes septentrionales de l'île. Il avait auprès de lui ses conseillers les plus intimes, Pierre de Queralt, Guillaume de Castellnou, les comtes de Pallars et d'Urgel, En Cortada, Guillaume Aymerich et bon nombre d'autres personnages illustres. Lorsqu'ils furent parvenus au lieu dit Argimustus (aujourd'hui Funda di Argimusco), bâti sur une des croupes élevées des monts Pélores, tout-à-coup se découvrirent à leurs yeux Milazzo avec son promontoire qui se projette au loin sur la mer, et les îles de Vulcain, Lipari et Stromboli fumantes. Le roi admira, plus près d'eux, Castro-Réale et Tyndare, jadis ainsi nommée en l'honneur d'Hélène, fille de Tyndare, demeure aujourd'hui vouée au culte de la vierge sous le nom de Santa Maria di Gara. Il descendit à Furnari pour y passer la nuit, et il fit, là, rencontre d'un mystérieux vieillard d'un aspect horrible, dit Neocastro, couvert d'un capuchon de forme étrange, qui demanda à lui parler d'affaires intéressant sa gloire. « Tel que tu me vois, excellent roi, ne dédaigne pas ce vieillard qui te

[1] Bart. de Neoc., c. 50.

parle revêtu de cette âpre peau de chèvre de l'Etna. Je n'ai pas toujours été ainsi; je ne l'étais pas surtout au temps de ton beau-père Manfred, d'heureuse mémoire. Je l'ai beaucoup aimé, et servi de tout mon pouvoir jusqu'à son jour fatal. Proscrit pour lui être resté fidèle, tu vois où ma fidélité m'a mené. Tu vas à Messine, excellent roi : prends garde, et ne te fie pas à cet Alaymo qui, tandis que je souffrais l'exil et la faim pour ton noble beau-père, servait dans de hauts emplois l'oppresseur et le meurtrier de ta famille. Ne sais-tu pas quels ils sont? Ne connais-tu pas Machalda sa femme, si digne de son père, Jean de Scaletta? » Par d'autres discours encore, le rude et farouche vieillard chercha à remplir le cœur du roi de soupçons et de colère contre Alaymo de Lentini et contre sa femme. Mais la violence même de ses accusations les rendit suspectes. Craignant que ce ne fût l'envie plutôt que le zèle qui fît ainsi parler cet homme, le roi reçut sa dénonciation avec froideur (se retrancha, dit Neocastro, dans une sorte de taciturnité royale); il engagea toutefois avec son interlocuteur inconnu un court dialogue : — « Ami, quel est ton nom? — Je me nomme Vitalis de Judice. — D'où es-tu? — De Messine, seigneur. — Certes, continua Pierre, ta fidélité est recommandable, nous compatissons à ta misère. Mais ton discours, si tu n'eusses pas été si fidèle à notre beau-père, nous blesserait. Nous t'avons écouté à la vérité; mais, tandis que nous sommes venus vers nos amis de Sicile pour leur service, et afin de les retirer des mains de leur oppresseur, il n'est pas convenable de nous rapporter des choses telles qu'elles nous fassent trouver des ennemis dans ces mêmes Siciliens que nous sommes venus chercher pour amis. Quelles qu'aient été leurs fautes antérieures, nous ne nous en tenons pas pour offensés, et nous n'en voulons qu'à ceux qui, se montrant cruels envers notre beau-père, l'ont enlevé à nos affections et à celles de la Sicile. » Il congédia là-dessus le pauvre pâtre en qui bouillonnaient de si étranges passions,

sans que Bartolomeo nous dise ce qu'il devint. Cependant, de l'avis de tous, le lendemain, quand les membres fatigués du roi et des siens eurent été refaits par quelque sommeil, dès le point du jour, Pierre ordonna que, par Jean d'Oddone da Patti, chevalier sicilien, les ennemis qui étaient dans le château de Milazzo fussent sommés de se rendre à la miséricorde du roi, s'ils ne voulaient être sur-le-champ attaqués; et dans la soirée du même jour (1er octobre), bien que le fameux Guillaume l'Étendard commandât à Milazzo, la bannière de Charles fut là aussi abattue. La garnison capitula, et livra la place, les armes et les chevaux aux officiers du roi d'Aragon; elle reçut en échange un sauf-conduit, et, exécutant immédiatement sa retraite sans armes ni bagages, sous l'escorte d'un gros d'Aragonais, passa sans dommage par la ville du Phare, et fut transportée saine et sauve en Calabre [1].

Pierre fut en ce moment même, suivant l'auteur qui nous fournit les détails les plus intéressans sur l'arrivée du roi d'Aragon dans la région du Phare, l'objet d'une séduction d'un caractère singulier. Notre auteur (on a deviné que c'est Bartolomeo de Neocastro) nous en fait une histoire fort vive, et que je ne crois pas de tout point exempte de malveillance, mais qui me paraît donner une idée assez juste de la manière dont Pierre se livrait ou savait mettre un frein à ses sentimens, et aussi de la vivacité sicilienne. Il nous faut ici revenir un instant à Randazzo. Le dernier jour que le roi y avait passé, Machalda de Lentini, venant de Catane, qu'elle avait gouvernée virilement et en souveraine pendant les six mois qui venaient de s'écouler, s'était présentée à lui et lui avait dit: « Je suis Machalda, femme d'Alaymo, chevalier de Lentini, attendant ton règne ainsi que les autres Siciliens. Heureux est ce jour, jour pour moi de consolation et de joie, où, par ton entremise, le Seigneur a délivré de sa misère la

[1] Bart. de Neoc., c. 50.

Sicile, notre mère. » Toute fière du nom de son glorieux mari, vaine de ses alliances et de ses richesses, vaine de ce qu'elle avait fait à Catane, à la tête d'une escorte de cavaliers brillamment armés qu'elle menait partout à sa suite, vêtue comme la Clorinde du Tasse, le casque en tête, la poitrine protégée d'une riche armure, une masse d'argent à la main, elle accourait de Catane pour saluer le roi. Seconde femme d'Alaymo de Lentini, dont la première avait aussi porté ce nom de Machalda, elle était, selon Neocastro, d'une famille où la fragilité et les mauvais penchans étaient héréditaires. Mathieu, surnommé Salvagius, père de Jean de Scaletta dont Machalda était la fille, était né d'un père pêcheur et d'une mère qui s'était enrichie en accumulant les pièces de monnaie dans un petit commerce de comestibles qu'elle faisait en plein vent, sous la pluie et le soleil, dit notre auteur, à la porte des Juifs de Messine. Tout jeune, Mathieu avait été soldat, et placé, lui dixième, à la garde du château de Scaletta, lequel était occupé par un châtelain et dix hommes pour la sûreté du passage qu'il domine du haut du rocher où il est bâti, au bas duquel passe la route qui conduit de Catane et de Syracuse à Messine. C'était sous l'empereur Frédéric II, et ce châtelain étant mort, Mathieu, par la grace impériale, avait été nommé son successeur. On disait qu'il avait trouvé un trésor caché dans les environs de ce château, et dans la suite il fut comblé des biens de la fortune; il prit alors le nom de Mathieu de Scaletta et fit élever son fils dans la science du droit, qui, à Messine, ennoblissait ceux qui s'y vouaient [1]. Il le maria ensuite richement à une femme noble, et Jean de Scaletta, dont la fortune n'avait fait que s'accroître, maria à son tour sa fille Machalda au noble Guillaume, comte d'Amico, seigneur de Ficaria, allié à la famille

1 Scientia Justiniani nobilitat filium, et rediens de disciplinis scholasticis honoratur a vulgo, quomodo solet facere populus Messanensis (Bart. de Neoc., c. 87).

calabraise de Loria. Devenue veuve de bonne heure, la comtesse d'Amico avait vécu quelque temps à Naples, puis était revenue à Messine, où elle n'avait pas tardé à fixer le cœur et à devenir la femme d'Alaymo de Lentini, ainsi nommé, comme on sait, de ses domaines dans le Val di Noto, au sud de l'Etna, non loin de Syracuse, et dont faisait partie la ville même de Lentini [1]. Machalda espérait, si l'on en croit Neocastro, dès cette première entrevue à Randazzo, faire du roi sa conquête. Cachant son dessein sous un air de folie, elle parla à Pierre, dans cette rencontre, avec des yeux assurés et rians qui, d'après l'impitoyable Neocastro, avaient les plus grandes intentions du monde [2]. Mais le roi voulant, dit notre historien, garder sa foi à Constance, traita Machalda avec une gravité courtoise, en guerrière généreuse et en noble femme. — « Permettez, madame, lui dit-il à la fin de leur entretien, que je vous reconduise avec les honneurs dus à l'héroïne de Catane. » Et faisant préparer des chevaux, il l'escorta avec ses barons jusqu'au logis où elle était descendue. Il prit là congé d'elle, et, conformément aux ordres qu'il avait donnés déjà, quitta Randazzo le lendemain et s'en vint, comme nous l'avons vu, à Furnari, où l'avait abordé l'acerbe et triste vieillard qui lui avait jeté les paroles de haine et de défiance qu'on a lues plus haut. Il y a entre Furnari et Milazzo sept lieues. Pendant que la garnison de cette dernière ville capitulait, Pierre s'en était rapproché avec l'armée qui le suivait, et il s'était arrêté, en apprenant la soumission de ce reste d'ennemis, à Santa Lucia, à deux lieues de Milazzo, pour y passer la nuit. Le jour était tombé, et il était occupé, malgré lui, des soupçons qu'avait fait naître dans son esprit le vieux Vitalis, lorsqu'entra Machalda, dans la maison où il était descendu, en disant : — « J'arrive,

[1] Bart. de Neoc., c. 87 et seq.

[2] Sub quadam nube vesaniæ in sui compositionem mysterii, firmis et ridentibus oculis juvenem evocabat (Bart. de Neoc., c. 51).

seigneur; la multitude des soldats encombre les maisons; les logis manquent. Je viens vous demander l'hospitalité d'une nuit. » Pierre, toujours courtois, lui céda la maison qu'il habitait et se pourvut d'une autre. Mais Machalda l'y suivit encore; ne pouvant dormir, elle venait parler au roi de projets de guerre et de politique, et aussi des moyens de consommer la ruine de Charles dans toute l'Italie méridionale pour assurer mieux la liberté sicilienne. Neocastro attribue ici formellement à Machalda, et par des paroles trop claires, d'ardens désirs, une violente passion pour Pierre, et le dessein d'agir par ses coquetteries et ses manèges sur le jeune roi; c'est ainsi que Neocastro appelle Pierre, bien qu'il eût alors quarante-trois ans accomplis [1]. Quelques heures s'écoulèrent, et il était près de minuit lorsque le roi dit à son majordome : « L'heure est venue de prendre du repos. » Et il disait cela pour qu'elle se retirât, mais elle resta. Par courtoisie encore, le roi lui demanda ce qu'elle craignait le plus : — » La chute de mon mari, » répondit Machalda. — « Et qu'aimez-vous le plus, madame? » — « Ce que j'aime le plus n'est point à moi. » Sur quoi le roi dit d'un ton plus grave : « La crainte et l'amour parfaits ne sont chez l'épouse que quand elle chasse loin d'elle les nouveaux désirs. » Dans la vérité, le roi avait donné ce tour sérieux aux choses pour chasser lui-même Machalda de son esprit, qu'elle commen-

[1] Credens indè suis circumventionibus regem juvenem excitare (Bart. de Neoc., c. 50). — Je passe sur des expressions trop étrangement significatives, comme : Illa enim flammam urentem gerebat inclusam, quam, etc... — D'Esclot est plus bienveillant ou moins injuste envers Machalda. Après avoir dit d'elle qu'elle était très belle et très libérale, vaillante de cœur et de corps dans l'occasion, à l'égal du meilleur chevalier (Alaymo havia huna dona per muller qui era molt bella e gentil, et molt prous e valent de cor e de cos, llarga de donar, e quant era loch e temps valent be per hun cavaller), — il ajoute qu'elle s'éprit du roi comme d'un seigneur vaillant et aimable, mais sans aucune mauvaise pensée : fon molt enamorada, axi com de senyor valent e agradable, no gens per mal enteniment (B. d'Esclot, c. 96). — J'ai trouvé les détails qu'on a lus plus haut sur la famille de Machalda dans Bartolomeo de Neocastro, c. 87 et 91.

çait à occuper mal à propos. Elle ne partait toujours point. Le roi alors, craignant un plus long entretien ou le trouvant peu convenable, appela ses barons et ses hôtes et leur dit : « Passons cette nuit dans des entretiens familiers jusqu'à ce que vienne l'heure de nous remettre en route. » Et, s'adressant à Machalda: « Voulez-vous, madame, entendre ce que peut-être vous ignorez, les présages qui marquèrent ma conception et le premier mystère de ma vie? » — « Si vous daignez le dire, seigneur, » répondit Machalda. Il raconta alors comment sa mère, fille du roi de Hongrie, et qui avait nom Nicolesia (nous ne la connaissons que sous le nom d'Yolande, en espagnol Violante), eut un songe étrange la nuit de son enfantement [1]. Il fit ensuite l'histoire de sa famille et de ses alliances, non sans quelque pompe, et dans un récit bizarre un peu surchargé peut-être par Bartolomeo de Neocastro, vers la fin duquel il parla beaucoup, en termes tendres et touchans, de Manfred et de sa chère Constance, unie à lui en légitime mariage à l'âge de dix-sept ans, de Constance, que rien ne pouvait consoler depuis la mort de son père, et dont les larmes l'avaient tant de fois ému. — « J'ai promis au Christ, dispensateur de toute grace, et aux larmes de Constance, dit-il en finissant, de ne jamais déposer les armes, mes voluptés et mon espoir, de vivre dans l'austérité et le travail, tant que n'auront point cessé de couler les pleurs que verse sur son père ma chère Constance, tant que le traître qui a fait répandre le sang de Manfred ne l'aura pas payé du sien. » Ce récit achevé, Machalda lui demanda : — « Seigneur, quel est ton âge, et celui de ta femme bien aimée? » Le roi lui répondit qu'il avait quarante-trois ans et la reine trente-sept. On causa encore quelque temps, puis Machalda prit congé,

1 Terra contremuit, arbores, serpentes, aspides terra vomit... Nocte illâ bis fuit lunæ passio, terribilis sonitus ad modum immensi tonitrui fuit auditus in aëre, grandines de cælo cadentes diversas, et varias hominum, volatilium, et animalium formas gerunt, etc. (Bart. de Neoc., c. 51).

non sans colère, si l'on en croit le Neocastro, et pleine de ce dépit qui, depuis, eut des conséquences si fatales à son mari[1].

Tout le monde donna alors quelques heures au repos ; mais dès l'aube, fidèle à ses vigilantes habitudes de soldat, Pierre fit sonner la corne du départ, et l'on se mit bientôt en marche vers Messine. Bientôt on eut gagné le revers occidental du Pélore, et Pierre commença à rencontrer les traces de la double dévastation qu'avaient soufferte ces campagnes, de la part des habitans, pour se munir des choses nécessaires à la défense de Messine, de la part du roi Charles, pour ruiner à fond les propriétés. De telle sorte que là où, aujourd'hui, à la sortie de Messine du côté de l'ouest, la route à travers les monts est large et soignée ; sur les mamelons verdoyans du Pélore où croissent les lauriers, les citronniers, les caroubiers et les aloès, où des pins séculaires balancent leur large tête arrondie, le terrain était alors inculte et nu ; des monceaux de cendres marquaient çà et là la place où s'élevait naguère la maison rustique ou l'étable du laboureur. Pierre traversa tristement ces campagnes dévastées. Mais, arrivé à l'église de Santa Maria della Scala, il vit avec joie de nombreuses troupes de Messinois sous les armes, et les chefs de la ville, Alaymo en tête, qui venaient au devant de lui. Il reçut leurs hommages, et retenant à ses côtés Alaymo, tandis que tous

1 « Plût à Dieu, illustre roi, s'écrie ici le Neocastro préoccupé d'événemens ultérieurs et tout récens au moment où il écrivait, plût à Dieu que tu eusses bu l'amour qu'elle était disposée à t'offrir : elle eût maintenu son mari dans la foi du roi, et ne l'eût point excité dans les foyers domestiques par ses plaintes continuelles. » Et c'est de cela surtout que paraît lui en vouloir le plus l'ardent historien : c'est aussi ce qui excuse un peu l'inimitié passionnée qu'il montre pour Machalda : — O femme, poursuit-il, qu'il eût mieux valu ne voir pas naître, car toute sa vie se passa dans la faim et la soif des délices et des pompes mondaines, et elle promena ses vanités par les places et par les chemins, de telle sorte que : — Sicut bellua gluciens, et insatiabilis velut lupa, carnem suam dedit proximis suis ad manducandum, et de ea partem fecit morsibus alienis (Bart. de Neoc., c. 50). — D'un passage du même auteur (c. 91), on peut inférer l'âge de Machalda : elle avait environ trente-neuf ans au moment où nous en sommes.

deux à cheval cheminaient vers la ville, Pierre lui fit part avec franchise des soupçons qu'avait cherché à lui suggérer l'étrange vieillard qui lui était apparu à Furnari. Le vieux chef lui répondit, avec une égale franchise, que le beaupère du roi ne l'avait pas eu pour ennemi, qu'il avait été proscrit, il est vrai, par Manfred durant les dissentions civiles de sa patrie; mais que tout ce qu'il avait fait depuis contre les Français, il ne l'avait fait que poussé par l'amour de cette même patrie; qu'enfin Pierre étant maintenant son libérateur et celui de ses frères de Sicile, il n'avait à cœur que de vivre et de mourir pour sa cause[1]. Ils entrèrent ainsi dans la ville; c'était le 2 octobre, six jours après que Charles en avait abandonné le siége. Reçu, comme à Trapani, sous un dais royal porté sur quatre lances, il était seul à cheval, l'épée à la main; les prêtres (*sacri patres*, comme les appelle notre auteur) et les enfans marchaient devant lui, les magistrats de la république à ses côtés, la foule du peuple et des soldats derrière, poussant des acclamations. Il alla ainsi d'abord à la cathédrale rendre des actions de graces à Dieu, et s'humilier devant le roi des rois, salutaire usage. En se levant, il porta les yeux sur la voûte du temple, et y aperçut des aigles et la majestueuse image de son beau-père parmi les précieuses peintures qui ornaient la coupole du dôme; il demanda pourquoi on avait mis là le portrait de Manfred. On lui dit que c'était parce qu'on devait à son beau-père la réédification de cette église qui avait péri dans un incendie en 1256, réédification détruite elle-même dans le tremblement de terre qui renversa presque Messine de fond en comble en 1783. Il passa de là au palais

[1] Voici la belle et simple réponse d'Alaymo : — Hærens ille diriguit, et respondens ait : Domine rex, socer vester me in hostem non habuit, set dominante livore patria, me proscripsit, nec quidquam adversus Gallos noxe fecissem, nisi amor pereuntis patriæ non fuisset; set cum me, et Siciliæ fratres meos redemeris, absit, domine, absit, quod vivam aut moriar præter tanti nomen et memoriam redemptoris (Bart. de Neoc., c. 53).

impérial, où il fut reçu par les femmes; entre les plus belles brillait Machalda en habit d'amazone, laquelle prit place à ses côtés avec Alaymo à la table où un splendide repas fut servi. Des fêtes brillantes lui furent données pendant plusieurs jours, auxquelles prit part la synagogue de Messine elle-même; le roi se montrait affable à tous, et tout dans la ville était, dit Neocastro, joie, paix et doux repos[1].

La nouvelle de ces fêtes alla troubler Charles dans Reggio. Il voyait son rival, le vengeur naturel de Manfred et de Conradin, triomphant à quelques lieues de lui, tandis qu'on l'avait presque accueilli par des murmures à son retour en Calabre. Son orgueil cependant avait cherché, en arrivant à Reggio, par une lettre du 29 septembre, à pallier de son mieux sa retraite. Il en avait envoyé dans cette lettre un compte-rendu à sa manière aux capitaines et aux magistrats de ses domaines d'Italie, du Phare aux terres de la sainte Église romaine. « Afin, disait-il au début, que la renommée, messagère rapide et inconsidérée des rumeurs du vulgaire, toujours amoureuse des nouveautés, n'altère pas la vérité en t'apportant la nouvelle de notre retour, et n'en répande pas un récit erroné, nous voulons t'en faire nous-même un rapport fidèle, et te dérouler la série des faits à cet égard. Tu sauras donc, etc. » Il leur dit là-dessus tout ce qu'il a fait. Il se vante surtout d'avoir porté le ravage et la dévastation autour de Messine, d'avoir brûlé ses campagnes, ce qui n'était que trop vrai, puis, ce qui n'était qu'une jactance ridicule, d'avoir battu et réduit la ville à la dernière extrémité, de manière à ce que ne lui servirait de rien le siége

[1] Bart. de Neoc., c. 53. Voyez aussi Nicolas Specialis, l. I, c. 16, et Ramon Muntaner et d'Esclot (l. c.). — Les écrivains guelfes eux-mêmes parlent de l'accueil joyeux qu'on fit à Pierre, à Messine. Voyez Villani : — E venne a Messina addi due ottobre dell' anno detto; e da' Messinesi huomini e femmine fu ricevuto à grande processione e festa come loro nôvello signore, e che gli havea liberati delle mani del e Carlo e de' suoi Franceschi (Giov. Vill., l. VII, c. 75).

suspendu; car elle ne lui échappera pas. Il leur dit enfin comment, l'hiver survenant, il avait pris le parti, pour la commodité des vivres et la sûreté des navires, de retirer quelque temps (*aliquantulum*) ses logemens en deçà du détroit, pour retourner bientôt, dans une meilleure saison, avec un plus formidable appareil que jamais, abaisser la présomptueuse arrogance de qui besoin sera, et fouler sous ses pieds la corne dressée de la rébellion [1]. Charles n'y dit pas un mot du roi d'Aragon; il y parle en revanche beaucoup de lui-même dans le langage le plus pompeux et le plus magnifique; mais il avait beau se donner ces fières louanges, il avait beau se nommer lui-même tout-puissant et ne parler que de ses victoires, il trahissait presque dès le lendemain, par plusieurs autres actes, ses craintes et ses sollicitudes. C'est ainsi qu'il ordonnait, dès le 2 octobre, jour de l'entrée de Pierre à Messine, de garder soigneusement les côtes des incursions de ceux qu'il appelle des pirates; il y faisait placer des vedettes et des patrouilles; il ordonnait qu'on y correspondît par des signaux (la nuit avec du feu, le jour avec de la fumée) qui donnassent l'alarme si les Aragonais voulaient effectuer quelque descente [2].

Cependant, le 9 octobre, l'amiral d'Aragon, Jacques Perez, était entré dans le port de Messine avec toute la flotte catalane. Charles ne bougeait en Calabre. Seulement, de temps à autre, des voiles réunies en grand nombre partaient de Reggio et passaient dans le Phare, se rendant à Naples ou à Sorrento. La vue de ces voiles suggéra à Pierre de Queralt l'idée qu'il communiqua au roi, de frapper un grand coup sur un de ces convois maritimes. Le fils du roi, Jacques Perez, quoique

[1] Et erecta rebellium cornua sub pedibus nostris nostra potentia conculcabit. Dat. Regii penultimo septembris XI indictionis (Archiv. real. di Napoli, regno di Carlo I°, E, foglio 14, a-t).— Cette pièce a été publiée dans *l'Elenco delle pergamene* de ces archives, t. I, p. 245 et seq.

[2] Voir l'ordonnance du 2 octobre 1283, dans le recueil cité dans la note précédente, tiré des archives royales de Naples, t. I, p. 246 et seq.

noble et brave de cœur, avait donné, dans ces derniers temps, quelques preuves d'incapacité, et Pierre de Queralt fut l'homme de résolution que le roi chargea de l'affaire. Je laisserai parler ici à peu près seul le chroniqueur qui la raconte avec le plus de détails et d'animation.

Charles, en débarquant à Catona avec celles de ses troupes qui avaient pu y descendre avec lui le 26 septembre, avait ordonné au comte d'Alençon, son neveu, frère de Philippe, roi de France, de rester à Catona avec une grande partie de la cavalerie; il était allé lui-même ensuite à Reggio et avait donné congé à ses galères pour qu'elles se rendissent chez elles; ce qu'elles firent avec joie. De cent vingt galères qui étaient là, trente qui étaient de la Pouille prirent la route de Brindes, et les autres, au nombre de quatre-vingts, prirent la route de Naples. Le roi d'Aragon, voyant cela de Messine, appela son fils En Jacques-Pierre, et lui dit: « Amiral, mettez en votre place sur les vingt-deux galères que nous avons ici le noble En Pierre de Queralt et votre vice-amiral En Cortada; qu'ils poursuivent cette flotte et qu'ils l'attaquent. Ce sont des gens qui fuient et ont déjà le cœur abattu; c'est d'ailleurs un mélange de beaucoup de nations diverses qui s'accordent mal. Soyez assuré que ces vaisseaux ne se tiendront pas unis et qu'ils seront vaincus. »

— « Seigneur, lui répondit En Jacques-Pierre, permettez que je ne mette personne à ma place dans de telles affaires et que j'y aille moi-même; comme vous le dites, ils seront tués ou pris; laissez-moi donc en avoir l'honneur. »

Le roi répliqua : « Nous ne voulons pas que vous y alliez, parce que vous aurez à donner vos soins au reste de notre flotte. »

Jacques-Pierre resta, quoiqu'avec grand regret, et donna ses ordres aux galères conformément à la volonté du roi; et aussitôt les Almogavares s'embarquèrent avec grande joie en criant : *Aur! aur!*

« Les habitans de Messine et les autres Siciliens qui se trouvaient dans cette ville, dit Muntaner, étaient bien étonnés de voir que le roi envoyât vingt-deux galères contre quatre-vingt-dix galères et plus de cinquante autres bâtimens qu'il y avait, entre barques longues, lins armés et barques côtières. Ils s'approchèrent du roi et lui dirent : « Que faites-vous, seigneur? Vous envoyez vingt-deux galères contre ces cent cinquante voiles qui se retirent. — Barons, leur dit Pierre en souriant, vous connaîtrez aujourd'hui la puissance de Dieu et verrez comment elle se signalera dans cette affaire; laissez-nous faire et qu'on se garde bien de s'opposer à notre volonté; car nous avons une telle confiance en la puissance de Dieu et en notre bon droit, que, fussent-ils deux fois aussi nombreux, vous les verrez également tous vaincus et détruits. — Seigneur, répondirent-ils, votre volonté soit faite. »

Le roi monta aussitôt à cheval, se rendit au bord de la mer, fit sonner la trompette et chacun s'embarqua gaiement. Les Almogavares, accoutumés à braver l'ennemi le plus supérieur en force, frappaient la terre de la pointe de leurs épées et de leurs lances, en poussant leur cri de : « Fer, réveille-toi [1]! » Alors le roi et l'amiral montèrent sur les galères. Le roi les harangua, et ordonna à chacun ce qu'il avait à faire. Le noble En Pierre de Queralt et En Cortada répondirent : « Seigneur, laissez-nous aller, et nous ferons aujourd'hui de telles choses qu'elles honoreront à jamais le nom aragonais, et que vous et l'amiral, et tous ceux qui sont en Sicile, vous en aurez joie et plaisir. »

Les troupes des galères s'écrièrent : « Seigneur, signez-nous, bénissez-nous et commandez le départ; ils sont à nous! »

Le roi leva les yeux au ciel et dit : « Seigneur Dieu notre père, béni soyez-vous de nous avoir accordé seigneurie sur des gens de si haut cœur! Daignez les protéger, les garder de

1 Desperta ferre! — E los Almugavares cridaven : Despèrta ferre !

mal et leur accorder la victoire. » Il les signa, les bénit et les recommanda de nouveau à Dieu. Puis le roi et son fils l'amiral descendirent des galères par le débarcadère; car les galères étaient tout près de la fontaine d'Or de Messine.

Le roi ne fut pas plutôt débarqué, que les galères firent force de rames; lorsqu'elles se mirent en mouvement, les vaisseaux du roi Charles n'avaient point dépassé l'endroit appelé Coda-di-Volpe. Les vingt-deux galères ne pensaient qu'à les aborder. Elles mirent toutes voiles au vent, car le vent était à l'ouest, et elles firent force de rames et de voiles pour joindre la flotte de Charles. Celle-ci fit route vers Nicotera. Aussitôt qu'ils furent dans le golfe, les Napolitains se réunirent et dirent : « Voici les vingt-deux galères du roi d'Aragon qui étaient à Messine; que ferons-nous? » Ils craignaient que les Provençaux ne les abandonnassent et que les Génois et les Pisans ne s'éloignassent du combat. Suivant Muntaner, qui nous apprend le nombre de galères qu'il y avait de chaque pays, il n'y en avait pas moins de vingt des Provençaux, bien armées et bien équipées; quinze des Génois, dix des Pisans, et quarante-cinq de Naples et de la côte de la principauté. Les barques et les lins armés étaient tous de la principauté de Calabre.

Arrivée devant Nicotera, la flotte de Charles abattit ses vergues et se rangea en ordre de bataille. Les vingt-deux galères catalanes se trouvaient à la portée du trait; elles abattirent également les vergues, dégagèrent le pont et arborèrent le pavillon sur la galère de l'amiral, puis s'armèrent et amarrèrent ensemble toutes les galères, de manière que les vingt-deux galères n'en fissent qu'une, et ainsi entrelacées elles vinrent en ligne de bataille contre la flotte de Charles. Les gens de la flotte ne les croyaient pas assez téméraires pour les attaquer; ils croyaient seulement qu'ils en faisaient semblant; mais enfin voyant que c'était pour tout de bon, les dix galères des Pisans sortent de la gauche, hissent leurs

voiles, et, louvoyant avec le vent, qui était frais, gagnent la haute mer et prennent la fuite. Les Pisans n'eurent pas plutôt pris ce parti que les Génois et les Provençaux en firent autant : tous avaient des galères légères et bien armées. Quand les quarante-cinq galères, lins armés, et barques de la principauté eurent vu cette manœuvre, ils se tinrent pour perdus et se jetèrent sur la plage de Nicotera. Les vingt-deux galères du roi d'Aragon fondirent alors au milieu d'eux. Les Aragonais firent plus de quatre mille prisonniers, et s'emparèrent des quarante-cinq galères, lins armés et barques. Non contens de cela, ils attaquèrent Nicotera, la prirent, et y tuèrent plus de deux cents chevaliers français de l'armée de Charles qui y étaient venus. Tout cela fut fait dans la soirée, et on se livra au repos une partie de la nuit.

De Nicotera à Messine, il n'y a pas plus de trente milles. Après minuit, à la faveur du vent de terre qui souffla dans le golfe, ils remirent à la voile ; et ils étaient si nombreux, dit Muntaner, qu'on n'apercevait pas la mer. Car, outre les quarante-cinq galères, les lins et barques dont on vient de parler, ils avaient encore trouvé à Nicotera un grand nombre de navires de transport, de barques à rames et de bateaux chargés de vivres qu'on amenait à l'armée du roi Charles ; ils y chargèrent toutes les marchandises et tout ce qu'ils trouvèrent à Nicotera, et les emmenèrent avec eux à Messine. Favorisés par le vent de terre, ils voguèrent si promptement cette nuit, qu'à la pointe du jour ils se trouvèrent dans l'embouchure septentrionale du Phare, devant la petite tour qui domine la pointe du Pélore. Les habitans de Messine, voyant de loin, aux premières lueurs de l'aube, un si grand nombre de voiles s'avancer en couvrant la mer, en conçurent les craintes les plus vives. « Ah! Seigneur ! ah! mon Dieu! criait-on de toutes parts, qu'est cela? Voilà la flotte du roi Charles qui, après s'être emparée des galères du roi d'Aragon, revient sur nous. »

Le roi, qui était levé (car il se levait constamment à l'aube du jour, soit l'été, soit l'hiver, observe complaisamment Muntaner), entendit ce bruit et demanda : « Qu'y a-t-il? Pourquoi ces cris dans toute la ville? » — « Seigneur, lui répondit-on, c'est la flotte du roi Charles qui revient bien plus considérable que quand elle est partie et qui s'est emparée de nos galères. »

Le roi demanda un cheval, le monta et sortit du palais suivi à peine de dix personnes. Il accourut le long de la côte où il voyait en grande lamentation le peuple assemblé, hommes, femmes et enfans. Il les rassura et leur dit : « Bonnes gens, ne craignez rien, ce sont nos galères qui amènent la flotte du roi Charles qu'elles ont prise. » Et tout en chevauchant sur le rivage de la mer, il continuait à répéter ces paroles; mais lui-même n'était pas sans crainte. Les hommes, les femmes et les enfans couraient à sa suite et bientôt toute la garnison fut réunie autour de lui, car on commençait à craindre quelque attaque à la vue de ces voiles innombrables qui arrivaient par un vent frais de nord-est, lorsqu'un lin armé, pavoisé des armes d'Aragon et monté par En Cortada, vint dissiper toutes les alarmes en abordant près du roi, que l'on voyait à la fontaine d'Or, enseignes déployées, à la tête de la cavalerie et avec tous ceux qui l'avaient suivi. En Cortada sauta à terre et dit au roi : « Seigneur, voici vos galères qui vous amènent toutes ces autres-ci que nous avons prises. Nicotera est prise, brûlée et détruite, et il y a péri plus de deux cents chevaliers français. » A cette nouvelle et sans proférer une parole, le roi descendit de cheval et s'agenouilla. Tout le monde suivit son exemple, et tous ensemble entonnèrent le *Salve Regina* et le *Laudate Dominum*, tandis que s'avançaient vers le bras de San-Ranieri les vingt-deux galères victorieuses, remorquant chacune après soi sa part des galères et des barques capturées, la poupe retournée, et elles firent ainsi leur entrée à Messine toutes

pavoisées et avec l'étendard d'Aragon déployé, traînant sur la mer les enseignes ennemies [1].

Ce premier succès maritime des Aragonais excita la joie la plus vive à Messine; on illumina la ville de telle sorte que des rives de la Calabre on pouvait la voir resplendir. Quatre mille prisonniers étaient sous la main du roi d'Aragon; il prit, trois jours après, à leur égard, une détermination qui eut la plus heureuse influence au début de cette campagne, qu'il marqua ainsi par un acte généreux à la fois et politique. Ne retenant que les Provençaux et les Français, il fit rassembler tous ceux qui étaient de sang latin, dans un pré qui était alors hors de la porte Saint-Jean, laquelle a disparu dans l'agrandissement ultérieur de la ville; là, il les fit amener devant lui, et du haut d'une estrade dressée comme pour les juger, ayant Alaymo à ses côtés et les autres chefs de Messine, il leur dit : — « Hommes d'au delà du Phare et de la cause de Charles, mes prisonniers, vous le voyez, je puis faire de vous ce que bon me semble; et certes, si Charles, tenait en son pouvoir mes hommes, ce dont Dieu les garde! comme je vous tiens dans le mien, il les ferait mettre à mort sans pitié. Tel est l'homme que vous serviez, je ne me pique pas de suivre ses exemples; ils ne sont ni honorables ni utiles à suivre, et fussent-ils utiles, ce qu'à Dieu ne plaise! moi, je les estime indignes d'un chrétien. Ceux-là mêmes que mes gens ont faits prisonniers avec vous, et qui ne sont pas comme vous de sang latin, je ne les mettrai pas à mort; je les tiendrai seulement en lieu sûr pour qu'ils ne fassent de mal ni à ce peuple, dont j'ai embrassé la défense, ni aux miens; quant à vous, je vous délivre. Des vaisseaux catalans chargés de vi-

1 Cascuna de les galeres del rey d'Arago ne remolcava huna o dos de les galeres de aquelles que havien preses, ab la popa primera. E axi remolcant entraren al port de Mecina lo mati, ab gran alegre de trompes et d'altres esturments et ab llurs senyeres levades..... les senyeres de Carles tiragascant per la mar (B. d'Esclot, c. 98).

vres vous rendront à votre pays. Allez donc, et portez à vos compatriotes cette charte scellée du sceau d'Aragon, car je ne vous considère, ni vous ni eux, comme les ennemis naturels du roi qui vous parle ni de ses amis les Siciliens. Portez cette charte, dis-je, aux hommes de la Calabre, de la Pouille et de la Basilicate, afin qu'ils sachent bien quel homme est le roi d'Aragon : elle leur assure la libre entrée des ports de cette île et de mes royaumes d'Espagne, s'ils veulent s'y rendre avec leurs marchandises, et non pour y faire du mal. Allez, mais gardez-vous de nous payer de notre grace en vous tournant de nouveau contre nous ; car si vous retombiez alors entre nos mains, je ne pourrais m'empêcher de vous faire mettre à mort. » Ce noble et ferme langage lui gagna tous les cœurs, et d'Esclot raconte que dans leur joie ils s'écrièrent à haute voix : « Que Dieu prolonge ta vie, roi miséricordieux! nous n'emploierons pas à te nuire la nôtre que nous tenons de toi. » Alaymo, au nom du peuple de Messine, leur parla aussi avec bonté : ils pouvaient s'en retourner libres ou entrer, en qualité de stipendiés, au service de la cause sicilienne : — « Nous ne considérons point comme des ennemis nos compatriotes d'au delà du Phare, leur dit-il, non plus que les Pisans, mais au contraire comme des amis. Les seuls Français sont nos adversaires. Ce sont eux que nous cherchons, c'est de leur sang que nous avons soif ; c'est avec leurs dépouilles que nous voulons réparer les dommages soufferts. Nous savons bien que ce n'est qu'à contre-cœur que vous venez contre nous en faveur de Charles ; nous savons aussi que, comme nous, vous désirez la liberté de votre pays ; que vous y aspirez avec anxiété, et que la présence des Français seule vous arrête. » Pierre fit donner une livre tournois et des vivres à chacun ; il offrit de recevoir à son service ceux qui voudraient rester ; plusieurs y entrèrent ; aux autres il fournit, pour leur faciliter le retour, des barques et des vivres. De telle sorte qu'ils s'en retournèrent joyeusement

et répandirent dans leur pays les louanges du nouveau roi de Sicile[1].

Charles apprit à Reggio cette défaite de sa flotte, et surtout la conduite de Pierre à l'égard des prisonniers latins, avec une douleur telle, qu'il eût voulu, dit un auteur, être mort[2]. Quant à Pierre, ayant en deux semaines de séjour à Messine rendu là sa position inexpugnable et ôté à l'ennemi toute pensée sérieuse de repasser dans l'île, il partit le 16 octobre pour Catane. Il voulait assurer la défense sur toute la côte orientale et frayer royalement avec ses amis du Val di Noto. Il trouva partout, de Messine à Catane, les populations bien disposées pour lui; et, dans un parlement assemblé dans la cathédrale de Catane et composé de tous les syndics des communes de cette portion de l'île, il montra pour la liberté des Siciliens les mêmes sentimens qu'il avait montrés dans celui de Palerme, donnant le spectacle de ce langage tempéré de condescendance et de justice qui convient à ce que nous appelons de nos jours un roi constitutionnel. Il supprima quelques impôts, en adoucit d'autres, abolit le droit odieux relatif à l'armement des navires, laissé à la charge des villes; déclara qu'on ne le verrait point rétablir sous son gouvernement ni sous celui de ses successeurs; et enfin que la couronne ne lèverait jamais d'impôt de sa propre autorité. Le parlement lui accorda alors des subsides pour soutenir la guerre, et il retourna le 24 octobre à Messine, où il rendit quelque temps après un édit donnant force de loi aux choses proposées ou acceptées par lui dans l'assemblée de Catane[3].

1 Bart. de Neoc., c. 53, et d'Esclot, c. 98.

2 E lu re Carlu sapendu quistu fattu, happi talli duluri, chi vurria essiri statu mortu (Ribellimentu di Sicilia, p. 274). — Li raddoppio il dolore, dit Villani, e havendo in mano una bacchetta, com' era sua usanza di portare, per cruccio la cominciò a rodere, e disse : — *Ai Dius, molt m'aves offert ad sormonter; gié t'en prieu, che l'avaller scit tut bellamant* (Giov. Vill., l. VII, c. 65).

3 Bart. de Neoc., c. 54. — Il est fait mention aussi de ce parlement de Catane et

Telle était la situation des choses, lorsque un incident éloigna bizarrement les deux rois du théâtre où il était naturel que se vidassent leurs différends. Le 24 octobre même, le jour de sa rentrée à Messine, Pierre y trouva un moine de l'ordre de Saint-Dominique, frère Simon de Lentini, envoyé par Charles, et chargé de lui dire ce que Charles ne cessait d'articuler contre lui, à savoir que Pierre, sans provocation aucune, était venu lui voler sa terre et la tenait illicitement au mépris de son droit; que lui, Charles, était prêt à l'en convaincre dans un combat où ils prendraient le fer pour juge[1]. Selon Muntaner, le roi français se promettait par ce défi un avantage immédiat, celui d'éloigner son compétiteur de la Calabre, d'un pays tout rempli de fermens de révolte et où les esprits commençaient à s'agiter, et celui d'obtenir du roi d'Aragon une trève; en quoi nous verrons qu'il se trompa. Il se disait, suivant le chroniqueur dont nous venons de parler : « Quand le jour de la bataille sera pris et qu'on en sera informé, ceux qui se seront soulevés s'arrêteront en disant : Pourquoi nous révolterions-nous puisque le roi d'Aragon va se battre contre le roi Charles? S'il était vaincu nous serions tous écrasés par la puissance du roi Charles. Tout le pays sera donc tranquille et rien ne bougera jusqu'à l'issue de la bataille; et ce sera déjà un bien, si à dater d'aujourd'hui jusqu'à ce moment personne ne bouge. » Ce projet une fois conçu, il choisit pour messagers les hommes les plus honorables et il les envoya au roi d'Aragon à Messine. Il leur ordonna de dire au roi, devant toute sa

des mesures que Pierre y adopta dans deux diplômes du 8 et du 15 février 1283; l'un existant aux archives de l'église de Cefalù, l'autre parmi les manuscrits de la bibliothèque de Palerme; ce dernier est cité par Gallo, Annali di Messina, t. II, p. 135, en même temps qu'un autre privilége du 20 avril qui abolit les statuts et les lois antérieures du roi Charles.

[1] Propter quod ipse paratus est te inde medio bello convincere, ac judice ferro probare, quod furatus es sibi terram suam, et eam tenes tanquam illicitus sui domini i violator.....

cour, soit de ses gens, soit Siciliens ou autres, qu'ils ne voulaient lui parler qu'en présence de tous ; et lorsque la cour plénière serait réunie, alors, en présence de tous, ils devaient le défier [1].

Ces envoyés se rendirent à Messine et suivirent les ordres de leur seigneur. Lorsque la cour fut complète, ils dirent : « Roi d'Aragon ! le roi Charles nous envoie vers vous et nous ordonne de vous dire : que vous avez failli à votre foi, parce que vous êtes entré dans son pays sans lui déclarer la guerre. » Le roi d'Aragon, enflammé de colère, répondit : « Dites à votre maître que nos envoyés seront chez lui aujourd'hui même et lui répondront en face, ainsi que vous autres vous avez prononcé cette accusation à notre face ; retirez-vous. »

Les envoyés se retirèrent sans prendre congé du roi, s'embarquèrent sur le lin armé qui les avait amenés, retournèrent auprès du roi Charles, et lui rendirent la réponse du roi d'Aragon.

Il ne s'écoula pas six heures ce jour même, avant que le roi En Pierre n'eût envoyé au roi Charles, sur un autre lin armé, deux chevaliers [2] qui se présentèrent devant le roi Charles et lui dirent sans le saluer : « Roi Charles ! notre seigneur le roi d'Aragon vous fait demander s'il est vrai que ayez donné ordre à vos envoyés de lui dire les paroles qu'ils ont prononcées devant lui ? » Le roi Charles répondit : « Oui sans

[1] Que le défi soit venu de Charles, cela est incontestable, malgré l'opinion commune qui l'attribue à Pierre ; Charles lui-même le dit formellement dans la copie de la charte de défi conservée aux archives générales du royaume (J. 512, n. 27). — Voyez aussi Martenne et Durand, Thes. Anecd., t. III, col. 101. — Nous suivons, pour tous ces préliminaires du duel, Ramon Muntaner, dont l'exactitude n'est pas toujours irréprochable, mais dont le récit est en cette circonstance de tout point conforme à celui du continuateur de Saba Malaspina (in Gregorio, t. I, p. 385 et seq.), et aux actes officiels que nous venons de citer.

[2] C'étaient (Neocastro les nomme) un Catalan, Bertrand de Cannellis, et le juge Raynaldus de Limogüs, Messinois (Bart. de Neoc., c. 54).

doute; et je veux que vous sachiez de notre propre bouche, le roi d'Aragon, vous autres et le monde entier, que nous avons donné ordre qu'on lui dise ces propres paroles; et nous les répétons ici en votre présence, de notre propre bouche. »

Alors les chevaliers se levèrent, et l'un d'eux dit : « Roi, nous vous répondons, de la part de notre seigneur le roi d'Aragon, que vous mentez par la gorge, et qu'il n'a rien fait en quoi il ait failli à sa foi; mais il dit que vous, vous avez failli à votre foi quand vous êtes venu attaquer le roi Manfred et quand vous avez fait assassiner le roi Conradin; et si vous dites que non, il vous le fera avouer corps pour corps. Et quoiqu'il ne dise rien contre votre bravoure et qu'il sache bien que vous êtes un vaillant chevalier, il vous donnera le choix des armes à cause des années que vous avez de plus que lui. Et si cela ne vous convient pas, il vous combattra dix contre dix, cinquante contre cinquante, ou cent contre cent; et nous sommes prêts à signer l'acceptation de ce combat. »

Charles répondit : « Barons, les envoyés qui sont allés aujourd'hui chez vous y retourneront avec vous, et sauront du roi s'il a dit ce que vous nous avez rapporté de sa part; s'il l'a fait, qu'il donne son gage devant nos envoyés, et qu'il jure, foi de roi, sur les quatre saints Évangiles, qu'il ne se dédira pas de ce qu'il aura dit; après cela revenez avec nos envoyés et nous vous donnerons pareillement notre gage et nous ferons le même serment. En un jour je prendrai ma décision et choisirai entre les trois partis qu'il m'offre; et, quel que soit le parti que je prenne, je suis prêt à y tenir bon. Ensuite, nous déciderons lui et moi devant quel souverain nous devons livrer ce combat, et nous en dresserons accord. Après avoir désigné le juge de la bataille, nous prendrons le plus bref délai pour nous tenir prêts à combattre. » — « Tout ceci nous plaît, » dirent les envoyés.

Les messagers des deux rois passèrent à Messine et vinrent

près du roi d'Aragon. Les messagers du roi Charles s'acquittèrent des ordres dont ils avaient été chargés; et quand ils eurent terminé, le roi d'Aragon leur répondit: « Dites au roi Charles que tout ce que lui ont dit nos envoyés nous le leur avions ordonné; et afin qu'il n'en doute point, ni vous non plus, je vous le répèterai. « Et il leur répéta les mêmes paroles que les envoyés avaient dites à Charles, sans une de plus, sans une de moins. « Eh bien! roi, dirent les messagers, donnez-nous donc votre gage en présence de tous. » Le roi prit alors une paire de gants que tenait un chevalier et les leur jeta en présence de tout le monde. Les envoyés du roi Charles ramassèrent le gage et dirent: « Roi, jurez foi de roi, sur les saints Évangiles, que vous ne reculerez pas et que, si vous le faites, vous vous déclarez à tous pour vaincu et comme faux et parjure. » Le roi fit apporter les saints Évangiles et le jura ainsi qu'ils le lui demandaient; puis il ajouta : « Si vous pensez qu'il y ait encore quelque chose à faire pour confirmer ma parole, je suis prêt à le faire. » — « Il nous semble, lui dirent les porteurs du message, que toute confirmation est accomplie. » Et ils retournèrent aussitôt avec les envoyés du roi d'Aragon vers le roi Charles, à Reggio, et lui rendirent compte de tout ce qu'avait fait et dit le roi d'Aragon

Le roi Charles remplit les mêmes formalités que le roi d'Aragon relativement au gage et aux sermens.

Quand les choses furent ainsi arrêtées et qu'aucun des deux rois ne put se dispenser du combat, Charles fit dire au roi d'Aragon qu'il avait pensé qu'étant tous deux du sang le plus illustre, ils ne devaient pas se battre avec un nombre d'hommes moindre de cent pour chacun, ce qui fut aussitôt accepté par le roi d'Aragon. Charles fit dire à son adversaire qu'il avait pensé que le roi Edouard d'Angleterre était celui de tous les rois du monde qui convenait le mieux à chacun d'eux, étant un des rois les plus débonnaires et un des bons

chrétiens et possédant la ville de Bordeaux, voisine de leurs royaumes respectifs; par toutes ces considérations il lui semblait bon que ce fût sous sa garantie et dans ladite ville de Bordeaux que le combat eût lieu; que, sous peine de trahison, au jour fixé, chacun devait être rendu en personne à Bordeaux, et que, jour pour jour, et aussi sous peine de trahison, le champ devait être ouvert; que, quant à lui, ce prince et cette ville lui paraissaient le prince et la ville les mieux appropriés à leur but; que toutefois, si le roi d'Aragon trouvait quelque chose de meilleur, de plus sûr pour les deux parties et qui abrégeât encore le délai, il n'avait qu'à parler; qu'au cas contraire et s'il approuvait sa proposition, il la signât avec les mêmes obligations par serment faites précédemment entre les mains de ses envoyés et qu'il en ferait autant entre les mains des siens.

Les envoyés se rendirent auprès du roi d'Aragon et lui firent part de leurs instructions. Il en prit connaissance et approuva le choix de son adversaire, relativement au nombre des combattans et relativement à la désignation du roi d'Angleterre pour arbitre et à la ville de Bordeaux pour lieu du combat. Seulement il y ajouta une clause : ce fut de faire serment, et d'exiger que le roi Charles fît aussi le même serment sous les peines convenues entre eux : qu'aucun d'eux n'amènerait à Bordeaux ni un plus grand nombre de chevaliers, ni plus de forces que les cent chevaliers qui devaient tenir le champ. Cela fut accepté par le roi Charles, et chacun d'eux le jura et le signa. Ainsi furent réglés par des actes publics le nombre des champions, le lieu, le juge et le jour du combat des deux rois. On en dressa les chartes en due forme, et les tenans de chacun des deux rois signèrent l'acte émané de leur seigneur ; Pierre data le sien de Messine, et Charles le sien de Reggio, tous deux du 30 décembre de la onzième indiction (1282). Dans ce dernier on lit, entre beaucoup de noms nobles français, celui d'un Giovanni Villani, parent peut-

être de l'historien florentin. Dans celui de Pierre brillent les noms glorieux d'Alaymo de Lentini, du comte de Vintimille, de Pierre de Queralt, de Roger de Loria, de Gualtiero de Calatagirone, de Pierre Ferrand et de Jacques Perez, le premier neveu, et le second fils naturel du roi [1].

Au début même de ces négociations, lorsque le duel était convenu et qu'il n'en restait plus que les conditions à fixer, Charles avait fait dire au roi d'Aragon, que, s'il le jugeait convenable, il lui semblait bon qu'il y eût une trêve jusqu'à l'issue du combat; mais Pierre lui avait fait répondre qu'il ne voulait avoir ni paix ni trêve avec lui, qu'il le pourchasserait et lui ferait tout le mal possible, présentement et à l'avenir, et qu'il n'en attendait pas moins de lui; qu'il se tînt pour bien informé, au contraire, qu'il l'attaquerait en Calabre

1 Ces actes sont tout au long dans Rymer, *Fœdera*, t. II, p. 226 et seq. — Voici les curieuses signatures des quarante tenans du roi d'Aragon.

Nos autem præfati quadraginta milites, videlicet :

Guillelmus de Castronovo Roderici.
Eximenus de Luna.
Petrus de Cheralto.
Eximenus de Arceda.
Radulphus de Manuele.
Judex Rainaldus de Limogiis, ad hoc pro milite computatus.
Arnaldus Rogerii comes Paliariensis.
Ermengaudus comes Urgellensis.
Petrus Ferrandi..... dicti regis Petri.
Jacobus Petri filius ejusdem regis.
Lupus Ferrandi de Luna.
Pontius de Ribellis.
Santius de Antilione.
Petrus Arnaldi de Burmac.
Galterius de Calatagirono.
Bernardus Rogerii de Benit.
Rogerius de Lauria.
Lupus Ferrandi de Trussillo.
Bernardus de Montepavana.
Petrus Garsiæ de Nuse.
Bertrandus de Bellopodio.
Guillelmus de Ballera.
Garsias de Aratsur.
Eximenus Lupus de Angon.
Raymondus de Molina.
Simon de Laura.
Blasius Massa de Gabalur.
Egidius Roderici de Montangna.
Garsias Arnaldi de Til.
Berengarius de Enfagaro.
Alaimus de Lentino regni Siciliæ magister justitiarius.
Gildonus de Vigintimilliis comes Isolæ Major.
Fredericus Musca comes Major.
Orlandus de Aspello.
Gauterius de Villa Franca.
Raymundus de Cortada.
Jacobus de Oblitis.
Giraldus Estur.
Stephanus Nuncii.
Et Blascus de Alastam.

dès qu'il le jugerait à propos, et que, s'il le voulait, il n'était pas besoin de se rendre à Bordeaux pour se combattre [1]. Effectivement il entreprit, à quelques jours de là, la guerre sérieuse. Averti par Bertrand de Cannellis, au retour du premier voyage de celui-ci à Reggio, de la facilité qu'il y aurait à surprendre le camp laissé à la Catona par Charles, Pierre y envoya le 6 novembre cinq mille Almogavares. Ils y furent portés par quinze galères, dans le silence de la nuit. Ils débarquèrent au nord du camp vers une heure du matin: tout dormait à la Catona. Les Almogavares s'y ruèrent à grands cris, tuèrent la plus grande partie des troupes qui y résidaient, mirent en fuite le reste, et s'enrichirent des dépouilles et de l'argent de tous. Le 11 du même mois, le comte Frédéric Mosca fut envoyé à Scalea, sur l'appel des habitans, pour y recevoir et y régir la contrée au nom du roi. De petits corps d'Aragonais se répandirent dans les antiques bois de Solano, près de Reggio, où ils se nichèrent comme des oiseaux de proie, pour s'élancer de là et courir les campagnes par petites bandes, enlevant les vivres et les troupeaux, infestant les routes et coupant les communications. Jusque sous les murs de Reggio les Almogavares venaient escarmoucher avec une audace insultante. Charles négocia et signa ce que j'appellerai le traité du duel, au milieu des soucis que lui causait cette guerre humiliante pour lui. La sanglante année 1282 finit là-dessus, et Charles quitta Reg-

[1] Ramon Muntaner, c. 73. — Dans l'acte de Pierre datum Messanæ, tertio kalendas januarii, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo secundo, Pierre ne qualifie Charles que de magnifique prince, roi illustre de Jérusalem. Il prend lui-même le titre de roi d'Aragon et de Sicile : Petrus, Dei gratia, Aragoniæ et Siciliæ rex, ad notitiam presentium et memoriam futurorum. Pridem inter magnificum principem Karolum, Jerusalem regem illustrem, et nos, etc.— L'acte de Charles est signé de : Jordanus de Insula, Johannes vice comes de Trembley, Jacobus de Bursano, Eustachius de Hardicourt, Johannes de Denisi, Guilelmus de Salcis, familiares et fideles suos, et de trente-quatre autres noms, moins illustres, à tout prendre, que ceux des tenans de Pierre. Voyez Marca Hispanica, col. 591 et seq.

gio, le mois suivant, pour aller chercher, près du pape et de Philippe-le-Hardi son neveu, des secours et des conseils. Il laissait, en attendant, à son fils, la pénible tâche de porter seul le fardeau de la guerre dans l'extrême Calabre. Harcelé vivement dans Reggio après le départ de son père, le prince de Salerne sentit qu'il n'y pourrait tenir, et laissa les habitans libres de leur foi. Ils envoyèrent aussitôt à Pierre un message chargé de l'appeler dans leurs murs, et le 14 février 1283, menant avec lui Alaymo, Bernard de Pierre-Taillade, Bertrand de Cannellis et trois autres amis sur la même galère, il s'y rendit et y fut reçu avec un vif et joyeux empressement. Les fêtes de Messine se renouvelèrent à Reggio, et il y était à peine installé que, de plusieurs villes de la Calabre, des députés vinrent secrètement le saluer et nouer des intelligences avec lui [1]. Le prince de Salerne s'était retiré de Reggio dans la plaine de Saint-Martin, et avait établi son camp à quatorze lieues environ dans l'intérieur des terres : l'Aragonais résolut de ne pas l'y laisser en repos. Le 20 février, avec un seul compagnon à cheval, trente Almogavares et un guide, par des sentiers couverts, à travers les vallées et les bois, Pierre alla reconnaître en personne le camp ennemi, puis s'établit sur une hauteur qui l'en rapprochait, en un lieu appelé la Corona. Les chevaliers armés et les Almogavares faisaient des excursions de trois à quatre journées dans l'intérieur des terres et avaient quelquefois des rencontres avec les détachemens de chevaliers français qui occupaient pour Charles les villes et les châteaux voisins. Les nôtres, dit Muntaner, leur avaient inspiré une telle terreur, qu'au seul cri : Aragon ! ils étaient à moitié vaincus. Pierre faisait là la guerre d'embuscades et de surprises, à la manière des guérillas. Une fois, ayant appris par ses espions qu'un cer-

[1] Jam trepidant hostes et dirigent, et latenter ex diversis partibus veniunt videre et orare Calabri novum regem (Bart. de Neoc., c. 59).

tain Arrigo Baretta ou Barotta, trésorier de Charles, apportant six mille onces d'or pour la solde de l'armée, s'était arrêté à Seminara, petite ville occupée par huit cents chevaliers français, lui-même, à la tête de trois cents chevaliers et de cinq mille Almogavares, descendit sans bruit de la Corona. C'était le 13 mars dans la soirée. Arrivé à trois milles de Seminara, il révèle aux siens le coup médité, et qu'on devine. Le généreux Alaymo l'en détourne. Quel honneur pour un roi, lui disait-il, qu'une rapine de nuit et qu'un massacre inutile? On ne pouvait penser à garder Seminara. Il était digne de lui de laisser de côté ce misérable lieu, et de fondre sur le camp de Saint-Martin. Là étaient le prince Charles, fils de Charles, et la fleur des chevaliers de la maison de France, inattentifs, pleins de sécurité; on pouvait les investir résolument; l'audace du coup en déciderait le succès et en ferait aussi la gloire. Les historiens taisent la réponse du roi. Ils disent seulement que, s'obstinant dans son premier dessein, il marcha sur Seminara, dont les défenseurs, réveillés en sursaut, ne firent qu'une faible résistance. Pierre, comme s'il eût connu de longue date les lieux, marcha droit au logis du trésorier, mais il n'y trouva pas le trésor; Barotta l'avait, le jour précédent, envoyé au prince. Les Almogavares eurent la permission de saccager et de piller la ville. Barotta fut tué; mais, par l'ordre exprès du roi, aucun habitant ne fut mis à mort. Pierre apporta dans cette expédition sa politique habituelle. Dans une courte allocution militaire, en annonçant à ses soldats qu'il leur donnait Seminara *ad delendum*, il leur recommanda l'indulgence pour les habitans : — « Compagnons de notre cœur et de nos guerres, leur dit-il, que nous avons choisis pour venir avec nous afin que vous fissiez ce que nous ordonnerions, nous vous donnons Seminara à saccager, s'il est nécessaire de l'emporter par les armes, bien que, suivant nos prévisions, elle soit très facile à prendre. Que les Français meurent; épargnez les habitans, en faisant sur eux, d'ailleurs, un butin que nous aban-

donnons à vos travaux, et, dès le point du jour, retournons d'un pas prudent à notre résidence[1]. »

Par cette manière de guerroyer et ces alertes continuelles, il fatigua l'ennemi et s'empara de plusieurs terres autour même du camp du prince de Salerne. Plusieurs villes de la Calabre, Calanna, La Motta, Santo-Lucido, Santa-Agata, Ponte-Datilo, Catanzaro, reçurent garnison aragonaise. Un singulier allié, tout à fait inattendu, vint en ce moment-là même en aide à Pierre d'Aragon : c'était un chevalier français de grand courage, nommé Henri de Clermont, issu d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné. Il s'était attaché à la fortune de Charles d'Anjou lorsque celui-ci avait été appelé au trône de Sicile; mais un grand outrage, le même, à ce qu'il paraît, qui avait fait de Procida l'implacable ennemi de Charles, venait de détacher Henri de Clermont de la cause du frère de saint Louis[2]. Pierre le reçut bien et lui donna peu après de très belles possessions en Sicile, entr'autres le comté de Modica, dont il dépouilla Frédéric Mosca, comte de Modica, que nous avons vu placé par lui à la Scalea, en Calabre, à la tête d'un corps de Catalans, et qui ne tarda pas à être convaincu de trahison : Pierre revêtit de ce comté Manfred de Clermont, fils de Henri. Ce fut la souche des Clermont de Sicile, formant la branche étrangère de la famille des Cler-

[1] Et vocatis a se omnibus ait : *Socii cordis et belli nostri, propterea vos eligimus ducentes nobiscum, ut quæ jusserimus faciatis : Ecce damus vobis Seminariam ad delendum, si bellum opus est gerere cum, è facili nobis præviis capienda sit. Gallici moriantur,* indulgete colonis, *præter quam spoliis, quæ vestris laboribus relaxamus, et diluculo facto sagaci passu redeamus ad sedem* (Bart. de Neoc., c. 61).

[2] Per idem tempus (aprilis anni 1283), Henrichettus Claramontius, qui antea Ludovico et Philippo Francorum regibus invisus Neapolim venit Carolo regi adhærens : *cùmque rex ei uxorem et hic illi filiam constuprasset,* cum uxore et Simone filio ad Petrum Siciliæ regem venit. Vir genere Francus, a quo familia Claramontiorum in Sicilia propagata est (Maurolicus, Sicaniarum Rerum Compendium, l. IV, p. 139, edit. Messanæ, anni 1716, in-fol.).

mont-Tonnerre[1]. Ainsi nous retrouvons un Français rentrant en Sicile un an et quelques mois après les vêpres siciliennes, et y exerçant un grand pouvoir, uniquement parce qu'il s'était détaché de Charles d'Anjou. Ce n'étaient donc pas les Français, mais la détestable politique de leur chef que repoussaient les Siciliens. Henri et ses enfans servirent Pierre avec un zèle qui tourna au profit de leur fortune. Les Clermont bâtirent en Sicile une ville à laquelle ils donnèrent leur nom, et devinrent, en moins d'un demi-siècle, une des plus plus puissantes familles de l'île[2]. Cependant, à Gerace, vers le golfe de Tarente, où, appelé par les habitans dans la seconde quinzaine de mars, Pierre avait envoyé Roger de Loria et Naricio Ruggieri, comte de Pagliarico, pour prendre possession du pays et le régir en son nom, ceux-ci avaient trouvé une résistance inattendue. La garnison française, ne pouvant tenir parmi la population émue et entraînée vers le roi d'Aragon, s'était, sous les ordres de Guidone Alamanno, son chef, retirée et enfermée dans le rocher fortifié qui domine la ville, et y avait été vainement assiégée par Roger de Loria et par Naricio Ruggieri. Le roi s'y porta en personne au commencement d'avril pour en presser la réduction, et ce fut là qu'il apprit l'arrivée de la reine Constance et de trois de ses enfans en Sicile. Pierre, dès le temps même où avaient commencé les pourparlers du duel entre Messine et Reggio, avait chargé Jean de Procida et Conrad Lancia d'aller chercher Constance en Catalogne; il voulait qu'elle vînt prendre le gouvernement de la Sicile durant son absence, et elle était arrivée à Palerme

[1] Voyez Mariano Sasso, dans ses notes à sa traduction italienne de Burigny, 2e part. l. II, c. 4.

[2] Quatorze villes relevaient du grand comté de Modica, savoir : Modica, Chiaramonte, Ragusa, Scichli, Monterosso, Spaccaforno, Comiso, Giarratana, Biscari, Odigrillo ou Dirillo, Marsalla, Castronovo, Caccamo et Calatabiano. Plus tard les Clermont joignirent à cette immense juridiction celle de Malte et de Gozzo, sous le titre de comtes de ces îles, et conquirent l'île de Gerbe à l'aide de seize galères des Génois qu'ils avaient prises à leur solde.

avec le second et le troisième de ses fils, Jacques et Frédéric, et leur sœur Iolande. En voyant la fille de Manfred, belle encore, rappelant la majesté de son père, et les infans, tous trois presque adolescens, d'un aspect noble et affable, le peuple les avait accueillis avec enthousiasme, et un parlement s'était réuni à Palerme pour leur faire honneur. Ceci avait lieu dans la première quinzaine d'avril, et Muntaner commet une grave erreur, lorsqu'il place l'arrivée de la reine Constance et des infans en Sicile après le départ de Pierre. Quelque précieux que soit cet auteur pour qui sait chez lui démêler le vrai du faux, il ne faut pas toujours le croire sur parole : il écrivait déjà vieux, et souvent les faits revenaient avec confusion dans sa mémoire. Du reste, il rapporte, avec des détails vrais, la réception qu'on fit à Palerme à la famille de Pierre, et mentionne à cette occasion le palais impérial de cette ville, monument remarquable du temps des bons Normands, la chapelle du même palais, qui, dit-il, est une des plus riches chapelles du monde (laquelle existe encore dans toute sa beauté), et la salle Verte, particulièrement affectée à la tenue des parlemens[1].

Dans le même temps, Pierre apprenait à Gerace une nouvelle moins agréable : quelques rapports, en partie fondés, lui faisaient appréhender une conspiration entre plusieurs chefs siciliens et le parti angevin pour livrer de nouveau la Sicile au roi déchu. Les premiers soupçons atteignirent Pal-

[1] Ramon Muntaner, c. 97 et 99. — L'arrivée de la reine et des infans est bien rapportée par d'Esclot (c. 103) en son temps, c'est-à-dire au mois d'avril, mais il n'en indique pas le jour précis. La chronique latine de l'anonyme Sicilien dit que la reine et les infans célébrèrent la Pâque de la résurrection (qui en cette année tomba le 18 avril) à Palerme, au moment sans doute de leur départ pour Messine : — Dictus rex Petrus fecit venire de partibus Cataloniæ in Siciliam ad dictam civitatem Panormi tam prædictam inclytam Reginam, quam Domp-Jacobum, Domp-Fridericum et Dominam Iolandam filios eorum dicti regis Petri et reginæ Constantiæ, quæ uxor et filii dicti regis Petri celebrarunt Pascha Dominicæ Resurrectionis in dicta urbe Panormo dicto anno XI ndictionis (Anon. Chr. Sic., c. 42).

mieri Abbate, mais rien ne les justifia. Un homme dont l'esprit était léger, envieux et faible, *levis, invidus ac facilis*, comme celui du soldat frank, Gualtiero de Calatagirone, et le comte de Modica, Frédéric Mosca, furent plus gravement compromis. Pierre étant, comme nous venons de le dire, sous le château de Gerace le 8 avril, un espion pris aux ennemis lui révéla les manœuvres de Gualtiero de Calatagirone avec le fils de Charles. Gualtiero s'était engagé à rendre à Charles la souveraineté de toute l'île, si, au départ du roi Pierre pour Bordeaux, le prince de Salerne voulait envoyer dans quelque port du Val di Noto cinquante galères avec un corps de chevaliers français[1]. On ne sait par quel revirement d'opinion ou de passions il en était venu, en si peu de temps, à traiter du retour en Sicile de ces mêmes Angevins à l'expulsion desquels il avait si fort contribué, et à trahir ce même roi d'Aragon auquel il s'était naguère empressé de prodiguer des marques d'attachement et de zèle; car ce Gualtiero de Calatagirone, seigneur de Butera et d'autres fiefs, puissant entre tous autres dans le Val di Noto, et fameux auprès des narrateurs de la conjuration de Procida, avait, il y avait trois mois à peine, demandé comme un honneur à être mis au nombre des cent champions de Pierre dans le duel de Bordeaux, et il avait signé, l'un des quarante, la charte de Messine du 30 décembre. Deux mois avaient suffi pour tout changer. Soit que le nouveau roi lui eût donné quelque sujet de mécontentement en plaçant de préférence dans les hauts emplois des officiers de sa nation, soit que lui-même s'exagérât le mérite de

[1] Neocastro rend compte de ceci avec sa vivacité accoutumée : — Octavo quidem aprilis explorator quidam capitur, qui regem adloquens dixit : Cave tibi et tuis, domine rex, de futuris, quæ forsitan ignoras, periculis. Gualterius enim de Calatagirono scripsit principi, quod, si postquam recesseris de Sicilia in Burgadalum profecturus, miserit sibi ad aliquem portum vallis Nothi L galeas cum equitibus Gallicis, ipse daturus esset sibi terram totam, et ego missus a principe veni ad scrutandum quo fueris tempore recessurus (Bart. de Neoc., c. 61).

ce que le roi lui devait, la bonne intelligence s'était tout d'abord altérée entre eux, et Gualtiero avait été un des premiers à manifester un esprit d'opposition moins patriotique assurément que personnel : dès le mois de janvier il avait, seul de tous les barons siciliens, et malgré les invitations réitérées du roi, refusé de le suivre en armes en Calabre, et c'était spontanément qu'il avait offert au prince de Salerne de lui ouvrir la Sicile par le Val di Noto, et que, dans ce dessein, il lui avait écrit[1]. Rappelé donc à la fois par le besoin d'étouffer cette conspiration dans son germe, par le désir de revoir la reine et ses fils, et par les préparatifs du duel, Pierre s'arrêta frémissant dans son entreprise de Calabre, congédia une partie de l'armée, au moment même où Gualtiero de Calatagirone venait au camp de Solano, bien tardivement, ce semble, pour dissiper les graves soupçons conçus contre lui; et, le 14 avril, avec ses plus fidèles amis et un riche butin, il traversait le détroit. Le 22, la reine et ses enfans, appelés de Palerme, étaient dans ses bras à Messine[2]. Il y tint, le 25, un parlement avec les syndics de la ville et de l'île entière pour régler toutes choses avant son départ, et leur présenta, avec les plus douces démonstrations d'amour, ces chers gages de son affection. — « Force m'est de partir, leur dit Pierre, de cette terre que j'aime autant que ma propre patrie. Je vais, en présence de toute la chrétienté, confondre notre superbe ennemi, et venger mon nom au jugement de Dieu. Car j'ai tout commis aux chances de la fortune par amour pour vous,

[1] Le continuateur de Saba Malaspina parle aussi des soupçons qui vinrent à Pierre en ce moment. Il dit que l'espion pris à l'ennemi avait révélé quelques vagues machinations en Sicile, et que cet indice, s'étant rencontré avec des soupçons antérieurs, conduisit à supposer une conspiration contre la reine et les infans, formée entre un certain nombre de barons par Palmieri Abbate, originaire de Trapani, et citoyen de Palerme, puissamment riche dans le Val di Mazzara par la possession de vastes terrains et de nombreux troupeaux (Saba Malaspina, contin., p. 397 et seq.). Mais tout démontre que les soupçons à son égard n'étaient pas fondés.

[2] Bart. de Neoc., c. 62, et d'Esclot, c. 103 et 104.

ô Siciliens! et nom, et personne, et royaume, et mon ame même. Je n'y ai point regret en voyant cette entreprise couronnée de succès par la main toute-puissante du Seigneur: l'ennemi loin de la Sicile, poursuivi et abattu sur le continent; vos lois et vos libertés restaurées, et vous tous croissant en richesses, en gloire, en prospérités. Je vous laisse une flotte victorieuse, des capitaines éprouvés, de fidèles ministres, votre reine et les petits-fils de Manfred. Je vous confie ces jeunes hommes, la plus chère partie de mes entrailles; je vous les confie, ô Siciliens! et je ne crains point pour eux. Non, certes; et, comme douteuses sont toujours les chances de la guerre, voici une nouvelle garantie de vos droits : Alfonse aura à ma mort Aragon, Catalogne et Valence; Jacques, mon second fils, me succèdera sur le trône de Sicile. La reine et Jacques seront, tant que je serai loin de vous, vos vice-rois. Et vous, dociles, gardez votre foi à l'empire paternel, forts contre les ennemis et sourds aux piéges de qui ne cherche le changement que pour vous vendre. » Puis, se tournant vers le vieil Alaymo : « Que ma femme et mes enfans soient tes enfans, lui dit-il; et vous, honorez-le comme un père [1]. »

Le parlement et la nation virent avec plaisir cette espèce de transmission immédiate de la royauté de Sicile du père au fils; car le patriotisme sicilien souffrait surtout à l'idée que le royaume pût être considéré par le nouveau roi comme une simple dépendance de sa couronne héréditaire; que l'antique royaume pût devenir comme une province d'un autre royaume plus éloigné, et obéît à une nation étrangère. Il fallait donc laisser et assurer à la Sicile un gouvernement à elle, une liberté propre. Pierre venait d'y pourvoir. Ayant par là donné satisfaction aux plus sages, et fait disparaître les principales

[1] Bart. de Neoc., c. 63, rapporte à peu près en ces termes l'allocution de Pierre au parlement de Messine ; et il y était, et il l'avait entendue. Voyez aussi Nicolas Specialis, l. 1, c. 25.

causes des appréhensions populaires, il sentit qu'il n'aurait plus affaire qu'aux ambitions particulières, aux inquiétudes des esprits turbulens, et il voulut contre elles s'appuyer encore sur la vertu et la gloire d'Alaymo, le seul des Siciliens qui lui inspirât une entière confiance. Il le créa ou plutôt il le confirma dans la charge de grand-justicier; car nous l'avons vu déjà en prendre le titre comme signataire de la charte du 30 décembre. Mais l'Aragonais crut de la prudence, ou utile à la cause sicilienne, de ne confier les autres grandes charges de l'état qu'à ses plus intimes conseillers : il nomma Roger de Loria et Jean de Procida, le premier grand-amiral et le second grand-chancelier de Sicile, et donna le commandement général de l'armée de terre au Catalan Guillaume Galceran de Cartella, qu'il arma chevalier et fit comte de Catanzaro, une des conquêtes de son expédition d'Italie. « Sur les prouesses de ce riche-homme, En Guillaume Galceran de Cartella, seigneur d'Ostalès, dit Muntaner, on pourrait, je vous le dis, faire un aussi gros livre que celui qu'on a fait sur Lancelot du Lac. Et jugez si Dieu lui voulait du bien! Il fut alcayd de Barbarie, et s'y trouva en beaucoup de faits d'armes; puis il passa avec le seigneur roi Pierre à Alcoyll et en Sicile, et là, comme je vous l'ai dit, il sut férir son coup de lance dans toutes les affaires, si bien que, à cause de ses prouesses, le seigneur roi le créa comte de Catanzaro, et Dieu enfin lui fit tant de grâces que, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il continua à porter les armes; et puis il vint mourir dans son hôtel paternel et dans sa seigneurie d'Ostalès, au sein de sa famille, dans la même chambre où il était né [1]. » Pierre partagea les emplois inférieurs entre les Catalans et les Sici-

[1] Ram. Munt., c. 128. — Guglielmum Galzerandum in Sicilia vicarium præfecit. Alaymum de Leontino pro benemeritis magistrum justitiarum constituit. Johanni de Procida et Rogerio de Lauria, quorum alter cancellarius philosophicis dogmatibus, alter vero admiratus militaribus institutis, tanquam duo cœli luminaria inter Siculos præfulgebant, consilia gubernationis commisit (Nic. Spec., l. 1, c. 25).

liens, et ordonna que rien ne se fît en son absence à l'insu de la reine. Ces choses réglées, il quitta Messine le 26 avril ; et, au moment des adieux, ce jour-là même, il investit Alaymo des seigneuries de Buccheri, de Palazzolo et d'Odogrillo, l'embrassa affectueusement et lui donna son propre cheval de bataille, son bouclier, son casque, sa lance et son glaive royal [1].

Toutefois, ce n'était pas pour quitter Alaymo à l'instant même; il voulait faire voir de près l'autorité royale dans les terres particulièrement affectionnées à Gualtiero de Calatagirone, et qu'on lui avait dit être prêtes à se soulever. Il ordonna dans ce but à l'infant et à Alaymo de le suivre, laissa la reine à Messine, et prit son chemin vers l'Etna, qu'il tourna par Iaci et Catane. Arrivé à Mineo le 28 avril, il y apprend que l'insurrection a déjà été proclamée à Noto, au nom de Gualtiero, par Bongiovanni di Noto [2]. Il délibère avec son fils et Alaymo, et, par les conseils de celui-ci, décide qu'on courra sur les insurgés sans leur donner le temps de se reconnaître et leur imposera par l'audace. L'infant Jacques et Alaymo se dirigent sur Noto. Le roi prend à cheval, à la tête d'un gros d'Aragonais et de Siciliens en égal nombre, la route de Calatagirone. Gualtiero, à son approche, s'enfuit et se réfugie dans la forteresse de Butera. Pierre dédaigne de l'y poursuivre, et continue son voyage vers Trapani, où il lui importait voir un autre seigneur plus considérable, le hardi, le généreux Palmieri Abbate, sur lequel on avait éveillé aussi ses soupçons, et dont il voulait connaître les dispositions et s'assurer le concours. C'était à Trapani, d'ailleurs, qu'il voulait s'embarquer pour retourner en Catalogne dans le plus bref délai; car le terme du duel approchait. Il s'y rend par Piazza, Rocca-Palumba, Ogliastro et Palerme, laissant à

1 Bart. de Neoc., c. 63 ; Nic. Spec., l. 1, c. 25, et Bernat d'Esclot, c. 104.

2 Neocastro nomme, avec Bongiovanni, Tano Tusco, Baïamonte d'Eraclea et Giovanni di Mazzarino.

Alaymo le soin de réduire la conspiration de Gualtiero, qui ne lui paraissait plus exiger sa présence.

Le 1er mai, Alaymo arrive à la vue de Noto avec Jacques, laisse le jeune prince à peu de distance, se présente avec quatre hommes seulement à la porte fermée, mais non défendue, de la place, la fait abattre à coups de hache, et, entrant dans la ville à l'improviste, invite le peuple à se porter à la rencontre du roi. Le peuple y court à sa voix ; car si le nom de Gualtiero et les suggestions de ses complices avaient pu l'émouvoir un instant contre la domination nouvelle, il n'avait réellement aucune raison sérieuse de se révolter, et le grand nom d'Alaymo n'était pas moins puissant sur lui que celui de Gualtiero. Chacun abandonne Bongiovanni, qui était accouru menaçant contre le héros de Messine, mais qui, contraint de se rendre à Alaymo, mit bas les armes devant lui. Tano Tusco fut pris fuyant, ainsi que les autres conspirateurs de sa faction.

Aussitôt Alaymo court à Butera avec cette énergie qu'il mettait à tout. Gualtiero s'y glorifiait dans les vanités de sa seigneurie, dit le rude contemporain que nous nous plaisons à suivre, lorsque, le 3 mai, l'infant et Alaymo y arrivèrent, n'ayant avec eux que quelques chevaliers armés et quelques centaines d'Almogavares. Le vieux chef fait arrêter Jacques avec sa troupe sur les rives du Manfria, qui coule à l'est de la forteresse ; il y monte. Comme à Noto, il parle aux habitans, les exhorte à se porter au-devant de Jacques, de leur roi, « avec des démonstrations de loyauté et de joie. » Peu dévoués à Gualtiero, qui, pour les engager dans sa rébellion, leur avait annoncé que Pierre et sa famille avaient fui vers leur Catalogne, ils s'émeuvent au grand nom d'Alaymo, et, sachant l'infant si près d'eux, vident la place et vont en foule lui rendre hommage. Quelque appréhension se mêlait aussi à leur zèle. « Malheur à nous, disait-il, que Gualtiero a trompés. Le roi

était à nos portes, et il nous disait qu'il était hors de la Sicile. » Sans perdre un moment, Alaymo se porte au palais de Gualtiero, et, descendant de cheval, y entre sans hésitation, comme s'il était suivi d'une armée. Il y trouva Gualtiero rangés à table et dînant avec environ soixante compagnons, assis autour de lui, tous armés. L'intrépide vieillard les salua. Aucun ne bougea, tous composant leur maintien sur celui de leur chef. Gualtiero, muet de surprise ou de crainte, s'accouda, appuyant la tête entre ses deux mains. Un instant Alaymo, embarrassé, hésita; puis tout à coup : — « Ami, s'écria-t-il, d'où vient à toi et aux tiens une si grande ignorance? Ne sais-tu pas qui je suis? Ne me vois-tu pas debout devant toi? Je suis là, Gualtiero; je suis Alaymo. Au dernier de tes stipendiés qui surviendrait, tu rendrais son salut, tu tournerais vers lui ton visage. Ne crois-tu rien devoir à Alaymo, chevalier de Sicile, et ton ancien ami? Tu vas te rendre suspect en me recevant ainsi et en n'allant point au-devant de l'infant-roi qui vient te visiter. Crois-tu être en sûreté dans ta maison, si tu n'y fais pas ce qui convient? Imite les gens de tes terres : tu ignores donc qu'ils sont allés spontanément recevoir le roi et vont le ramener en triomphe! Lève-toi, lève-toi, homme vain et fou; laisse là ce que méditait témérairement ton esprit, et viens rendre hommage au roi qui arrive et qui ne t'a jamais nui, si tu veux te tirer de ceci sans lui déplaire. Il vaut mieux, après tout, que tu reçoives de bonne grace dans ton château le roi pour hôte, que de l'y voir entrer malgré toi, par la volonté de ceux-là mêmes sur qui tu comptais pour lui en défendre l'entrée. Lève-toi; viens, te dis-je, tu n'as qu'un instant. »

Gualtiero se sentit machinalement dompté par la voix puissante d'Alaymo. Encore irrésolu cependant, il posa des conditions. « S'il ne m'est point accordé la faveur de ne pas être conduit à Bordeaux, dit-il, ainsi que je l'ai promis au père, le fils n'entrera pas ici. » Alaymo lui rappela ses ins-

tances auprès du roi Pierre pour obtenir l'honneur qu'il récusait maintenant d'une manière si indigne d'un chevalier. « Je me souviens comment, moi présent, tu obtins du roi, qui y répugnait, d'être un de ses tenans. T'en avait-il prié? Sache qu'il n'a besoin de tes conseils ni de tes armes. Assez d'autres l'assisteront. Que tu le veuilles, d'ailleurs, ou ne le veuilles pas, le fils va venir et entrera dans cette terre, comme je te l'ai dit. Cependant, ce que tu sollicites de ne point faire, je t'en donne l'assurance, te sera concédé par le prince. »

Se levant alors, Gualtiero alla au-devant de l'infant (que Neocastro appelle le roi), feignant, ce qui ne procédait pas du cœur, dit le même Neocastro, de le recevoir avec joie. L'infant reçut l'hommage qu'il lui fit sans montrer qu'il ne le croyait pas sincère, pensant qu'il suffisait pour le moment, et c'était l'avis d'Alaymo, d'avoir étouffé ces premières étincelles d'une rébellion ouverte, à craindre toujours de la part d'un baron si puissant. Tous deux, laissant Gualtiero libre, envoyèrent les autres prisonniers sous bonne escorte à Messine, et partirent pour rejoindre Pierre : ils arrivèrent le 8 mai à Trapani, où s'était rendue de son côté la reine avec sa fille et où Pierre n'attendait plus qu'eux pour mettre à la voile. Alaymo lui raconta comment ils avaient fait rentrer sous la bannière commune le brillant, mais inconsistant conspirateur de Calatagirone; comment ils avaient fait prisonniers ses principaux partisans, et l'avaient contraint lui-même à faire acte de soumission au fils du roi. Pierre approuva tout; il ordonna toutefois, avant de partir, qu'on punît de mort les chefs du complot du Val di Noto, et qu'on surveillât de près Gualtiero, sur la loyauté duquel il lui semblait impossible de compter désormais; et, le 11 mai, la nuit venue, après avoir recommandé de nouveau à Alaymo les siens et le royaume, il partit de Trapani avec un vaisseau et quatre galères, emmenant avec lui Palmieri Abbate, véritable chevalier, preux dans les armes, petit de taille, grand de

renommée, qui tint à le suivre, dit-on, pour être, si besoin était, un des cent champions du roi à Bordeaux [1].

Pierre, conduit par Ramon Marquet, vogua d'abord à pleines voiles vers l'occident, non sans crainte de ne pas arriver à temps. Il ne lui restait que vingt-et-un jours en effet pour se rendre de la Sicile à Bordeaux, et pour préparer toutes choses. C'était peu, et le moindre retard lui était un ennui. Au sud de la Sardaigne, le vent leur devint contraire. Le roi ordonna à son amiral de faire venir deux galères, et d'y mettre ses meilleurs rameurs, voulant aller contre le vent. — « Seigneur, lui dit En Ramon Marquet, que voulez-vous faire? le temps est mauvais, et ce n'est pas le moment d'aller sur des galères, outre que toute la Sardaigne est infestée de bâtimens armés et de mauvaises gens. C'est pourquoi je vous conseille de ne pas vous risquer à de si grands hasards. » — « Non, répondit Pierre, je le veux ainsi; mon destin, quel qu'il puisse être, est écrit, et ne saurait être changé; mais moi, pour arriver au jour fixé pour la bataille, je dois faire tout ce qu'il est humainement possible de faire, et je le ferai. » Alors Ramon Marquet fit approcher deux galères aux flancs du vaisseau que montait le roi, et Pierre entra dans l'une d'elles avec ses trois plus chers compagnons. Les deux galères firent force de rames contre le vent pendant un jour et une nuit, et abordèrent le matin à Capo-Terra, au revers sud-ouest du golfe de Cagliari. Le roi y débarqua et s'y reposa quelques heures; on repartit. Le vent était un peu meilleur, et les ga-

[1] Cujus vestigia Palmerius Abbas, in agendis magnanimus, atque in fide conspicuus, quamvis exigui corporis, non reliquit, ea ratione potissime, quod posset in constituto bello sub rege Aragonum centesimus nominari (Nic. Spec., l. I, c. 25). — Le continuateur de Saba Malaspina donne à entendre que Pierre attira par là Palmieri Abbate auprès de lui, pour le tenir en quelque sorte captif par ce lien glorieux..... Filiis et uxore demissis (Rex Petrus), dictum Palmerium de Abbate, pulchro capiendi modo, in sua comitiva amplectens, eum in Aragoniam secum ducit (Saba Malaspina, cont., p. 398). — Voyez, pour le reste du récit, surtout Bartolomeo de Neocastro, c. 67.

lères battirent de nouveau la mer de leurs rames. A trente milles, un vent tout à fait contraire s'éleva, et les poussa pendant une nuit et un jour vers l'Afrique et jusqu'assez proche d'Alcoyll. Pierre maudit alors le destin qui semblait vouloir le forcer à paraître défaillant et parjure. Le vent changea heureusement, et ils reprirent leur route. Vers le troisième jour, le pilote, un Barcelonais qui avait nom En Bernat Ponç, dit qu'on devait être dans les parages de Minorque, et bientôt en effet on découvrit cette île. Depuis plus de trois jours, le roi, ses chevaliers et les matelots n'avaient presque rien mangé, tant la mer et les soucis les avaient travaillés : il fit apporter les meilleures provisions et prit un repas commun avec tout le monde à la vue de Minorque ; ils doublèrent ensuite, à force de voiles et de rames, Minorque, Majorque et Iviça, et abordèrent enfin à Cullera, non loin de Valence, dans la nuit. Le lendemain, 19 mai, Pierre était à Valence[1].

Depuis son départ de Reggio, Charles, de son côté, n'avait pas perdu son temps en Italie près du pape, et en France près de son neveu Philippe-le-Hardi. D'abord le pape, tout à sa colère et sans chercher presque à la déguiser, avait réaggravé la première excommunication lancée par lui de Montefiascone contre Pierre le 18 novembre 1282, par une bulle du 13 janvier 1283, suivie bientôt d'une autre fulminée d'Orvieto le 21 mars de la même année. Dans celle-ci il reprenait l'affaire *ab ovo*, reprochait à Pierre ses armemens et son passage en Afrique ; ses messages aux Palermitains pour les encourager dans leur rébellion ; ses perfides ambassades à la cour de Rome ; enfin l'occupation frauduleuse de la Sicile, laquelle appartenait à l'église et avait été donnée par elle à régir au roi Charles. Il insistait sur un point plus grave encore, sur la vassalité de l'Aragon à l'égard de l'église romaine, en vertu de l'hommage prêté au pape Innocent III

[1] Bernard d'Esclot, c. 104 ; Bart. de Neoc. c. 67, et Nic. Spec., l. 1, c. 25

par Pierre II, grand-père de Pierre III. Celui-ci avait agi en vassal félon et déloyal, et devait en être puni; et, pour de si grands excès, ce n'était pas trop de le dépouiller du royaume paternel; sa trahison était flagrante, selon Martin, et il se reproche à lui-même de n'en avoir pas cru là-dessus les rumeurs du vulgaire, auxquelles les faits subséquens étaient venus donner raison[1]. Il le dépose en conséquence de son royaume d'Aragon, se réservant d'en investir un autre à son plaisir. Sur quoi il l'excommunia une troisième fois, et jeta l'interdit sur quelque ville que ce fût qui tiendrait pour lui. Martin IV dit qu'il agit en cela du consentement de ses frères les cardinaux; mais, par l'histoire même de son secrétaire, continuateur de Saba Malaspina, il paraît qu'une aussi grave mesure, prise si subitement, trouva au contraire une assez forte opposition dans le sacré collége, opposition dont il serait, dit ce même secrétaire du pape, plus d'un devin que d'un fidèle narrateur de vouloir pénétrer les causes[2]. Il n'est pas vrai cependant de dire que le pape donna les mains au duel. Non seulement Martin ne l'approuva pas, mais encore il fit tout ce qui fut en lui pour l'empêcher; il écrivit dans ce sens, le 5 février 1283, une lettre à Charles lui-même pour l'en dissuader, et rendit une bulle d'excommunication contre quiconque passerait à l'exécution. Sévère au fils de

[1] Expectavimus pacem, et turbinis tempestas apparuit, machinatis ad olim (prout communis quasi tenebat opinio, et subsecutorum consideratio satis indicabat, et indicat evidenter) dolis et insidiis revelatis (Rayn. Ann. Eccl., t. 22, p. 553, 1re col.).

[2] Depositioni tamen hujusmodi plures de collegio suum omnino tum subito denegarunt, cujus rei causam non est habilium perscrutari, etc. (Saba Malasp., contin., p. 393). — Il est étrange, après cela, de voir le pape s'énoncer si explicitement dans sa bulle du 18 mai : Et ideo regnum Aragoniæ ceterasque terras regis ipsius de fratrum ipsorum consilio exponentes, ut sequitur, ipsum Petrum regem Aragonum eisdem regno et terris, regioque honore sentialiter, justitia exigente, privamus; et privantes exponimus eadem regnum et terras occupanda catholicis, de quibus et prout sedes apostolica duxerit providendum.... Actum apud Urbem veterem in platea dictæ ecclesiæ majoris. XII Kalen. aprilis, pontificatus nostri anno II (Rayn., ibid., l. c., p. 555).

l'Eglise parce qu'il l'aimait (ainsi lui écrivait-il), il lui reproche ces pactes insensés, réprouvés par la religion, ces coupables anathèmes lancés contre les défaillans, tous ces témoignages, non de valeur et de raison, mais de vaine jactance et de férocité. Raisonnant comme si la provocation fût venue de Pierre, et peut-être le crut-il dans le premier moment, il s'étonne que Charles ait donné dans le piége que l'Aragonais lui a tendu[1]. Comment n'a-t-il pas vu tout ce que son adversaire avait à y gagner? La politique seule aurait dû le détourner de ce piége.... Les partisans de l'un et de l'autre roi les ont, depuis, accusés de s'être réciproquement voulu tromper. Les partisans de Pierre, prétendant que Charles, sous le prétexte du duel, voulait éloigner son rival de la Sicile pour la reconquérir plus aisément, et éteindre le foyer de la rébellion sur la terre ferme. Tels sont d'Esclot, Muntaner, Bartolomeo de Neocastro et Specialis. Les Guelfes accusent d'une semblable astuce l'Aragonais, qu'ils supposent tous le provocateur du duel. Mais tout démontre que tant de calcul n'entra point d'abord dans tout cela, et que la provocation fut plutôt une boutade chevaleresque de Charles d'Anjou furieux, à laquelle Pierre répondit avec sa prudence et sa raison accoutumées, et toutefois aussi en chevalier, et avec le ferme propos de pousser le duel jusqu'au bout si toutes les conditions stipulées en pouvaient être observées. — Ces sortes de combats, disait le pape, sont défendus par la religion de l'Evangile aux personnes privées; à plus forte raison aux directeurs couronnés des peuples. Il lui ordonnait donc de ne pas combattre; et

[1] Il ne peut rester aucun doute, maintenant, que la provocation au duel ne vînt de Charles. Il dit lui-même dans sa lettre aux Modénois, *ses très chers frères* : — Et omnes causæ suprascriptæ fuerunt sibi dictæ (les raisons de Charles contre le roi d'Aragon) *quando nos appellavimus eum bello profaciendo*... Istud etiam vos scire volumus, *quod appellatio prædicta, quam nos sibi faciebamus*, et quam nos sibi mandavimus per nuntios nostros, fuit facta hoc modo, videlicet, etc. (Voyez Muratori, Antiq. Ital. dissert. 39, t. III, p. 650.)

qu'il n'alléguât pas son serment; lui, vicaire du Christ, l'en relevait à l'instant même. Il le menaçait, au contraire, s'il persistait, de l'excommunication, et de tous les autres châtimens que saurait trouver contre lui sa prudence dirigée par le Saint-Esprit et par les conseils de ses frères de la cour romaine [1]. Il fit ajouter à ces argumens et appuyer sa lettre de vive voix par le cardinal de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano, et par celui de Sainte-Cécile, envoyé en France avec Charles lui-même. Enfin, au roi Edouard, par une lettre du 5 avril, il défendit, sous la peine accoutumée de l'excommunication, d'être gardien du camp dans ses états et de permettre aux combattans d'entrer en Gascogne; mais à la fin il laissa faire, soit parce qu'il vit qu'il ne pourrait vaincre la ténacité de Charles, soit parce qu'il entra dans les desseins de la cour de France, moins chevaleresques peut-être et moins innocens qu'ils ne le paraissent au premier abord [2]. Quant à Edouard, allié et ami sincère des deux rois, ce duel lui déplaisait au plus haut point; on en a de nombreux et irrécusables témoignages, et il refusa *tout outre* (c'est son expression), d'y donner les mains. « Kar sachez, mandait-il à Charles, ke pour gaigner teus deus reaumes com celui de Cezile et de Aragon, nous n'en serioms gardeins du chaump où la susdite batayle se fest, mes metteroms peine et travail en totes les maneres que nus saverons que pes et acord fust mist entre vous, com celui qui mout le voldroit et mout le désire. » Au prince de Salerne il écrit : « Et sachez ke nous ne avons pas otrié sa requeste d'être gardein de la batayle ke l'emprise est entre lui et le rey de Aragon, mes les avoms refusé tut outre. » — A cela ne se bornèrent pas les actes d'Edouard; il voulut, de plus, directement traiter cette affaire avec le roi d'Aragon. Nous le voyons, en effet, le 4 avril, sur la communication que Pierre lui avait

[1] Raynaldus, Ann. Eccl., § 8 à 12, bref donné d'Orvieto, le 3 avril. Nangis, Hist. Fr. Duchesne, l. v, p. 541.

[2] Voyez Nangis, in Duchesne, t. v, l. c., et surtout Saba Malasp., contin., ubi suprà.

faite de la charte du duel, envoyer près de lui deux ambassadeurs, Geoffroy de Granville et Antoine Beck, avec de pleins pouvoirs, et donner des instructions spéciales sur la conduite à tenir dans toute cette affaire à Jean de Greilly, de la maison de Foix, sénéchal de Gascogne et son connétable à Bordeaux [1].

1 Voici les trois lettres originales, curieuses à divers titres, qu'Edouard écrivit en français du temps (c'est déjà presque le français de Froissart) à Charles d'Anjou et au prince de Salerne ; elles font partie des actes de Rymer (Fœdera, t. II, p. 239 et 240).

Première lettre d'Édouard Ier à Charles d'Anjou.

« A très excellent et très puissant prince, Challes par la grace de Deu rey de Jerusalem et de Sezille, du duché de Puille, du princée de Capues, prince de la Murée, senatour de Rome, Danjou, de Prouvence, de Forcaquier, de Tonnoire quens, Edward, por icele mesme grace, rey de Engleterre, etc. Salutz et veraie amour, ove apareille volonte a touz des bons plaisirs fere.

» Nous receumes, tres chir cousin, vos lettres le 22 jor de marz en la abbey de Aberconwey par voz messages, en lesqueles estoit contenue ke vos et le roi de Aragon avez emprise bataille, chascun ove cent chivalers; et pur establir liu et terme ordinastes douze chivalers, chascun sis de sa part. Les queus douze, par vos assens, establirent que vous fusetz à Bordeus le premier jor de jung à vous présenter devant nus pur la avant dite bataille fere ; et nous priastes que en totes maneres fusoms al jour, enfi que pur nostre absence la bataille ne fust delaié, que le delaie vous serait moult grief, pus que vous seriez venus de si loing en ausi grant travail, si nous ne fusoms au terme dessus dit. Et encore estoit contenu en les avant dites lettres que les choses sont alliées entro vous que par lettres que par seremans qu'il vous convient estre devant nus en l'an et terme dessusdit.

» Sor la queue chose nous vous fesoms à savoir, cher cousin, que quant vos messages nous vindrent, nous estioms en nostre guerre de Galles, si com il vous pourront dire, la queue guerre nous entendons prochainement mettre à fin par l'aide de Dieu. E pur ceque la besogne nous touche mout à queor que vous nous avez mandé, nous vous entendons de anvoier en brief tems nos messages, par les queus nous vous feroms à savoir clerement tote nostre volenté sur la avant dite besoigne.

» Donnée à Aberconwey, etc. »

Deuxième lettre au même.

Même commencement que la précédente, et ensuite :

« Sor la queue chose nous vous fesoms à saver, cher cousin, que nous avons regardée et pensée, come cele chose que mout nous touche au quer et qui mout nus semble gref et pesant ; et avoms aussi regardé le graunt amour et cosinage qui est entre nous et vous, et la procheinté de sanc qui est entre nous et vous, et notre cher cousin vostre

Cependant, en Aragon, l'infant Alfonse avait fait inscrire cent-cinquante champions qui s'étaient offerts à tenir la lice

fils, ensemble ove graunt amour que nous avoms à lui ; et avoms encore regardé et le graunt domage qui advendroit à la chrestiente si ceste chose se fest.

» Nous, totes ces choses regardées et bien estroit examinées, ne purrioms trover en queor que si graunt cruauté se feist devant nous ne en nostre poer, ne en autre liu où nous le pusoms destourber. Et vous prions, tres cher cousin, que vous nous teignez pour excusé si nous ne fesoms en ceste chose vostre requeste ; kar sachez que pour gaigner teus deus reaumes com celui de Cezile et de Aragon, nous n'en serioms gardeins du chaump où la susdite batayle se fest, mes mettroms peine et travail en totes les maneres que nous saveroms que pes et acord fust mist entre vous, com celui qui mout le vouldrait et mout le désire.

» Donées de Aberconwey en Snawdon, le 25 jor de marz, l'an de nostre reigne XI. »

Lettre d'Édouard à Charles, prince de Salerne.

« Édouard par la grâce de Deu, etc., à son cher cousin Challes, prince de Salerne et seigneur du Mont d'Angèle, salus et bone amur.

» Pur ceo que nous entendoms que vous estes desirous à savoir bones noveles de nus, nus vous fesoms à savoir que nus sumes sein e heitié, la Deu merci ;

» Et esmerveilleus mout ceo que vous nous mandastes rien par les messages le roy votre père. Et entendons que vous saves bien ceo qu'il nous manda. Et sachez qe nous ne avoms pas otrié sa requeste de estre gardein du chaump de la bataile qe l'emprise est entre lui et le rey d'Aragon, mes les avons refusé tut outre ; et si vous en corouzets de ceo, le nous pardonez ; mes peine et travail volontiers mettrioms qe bone pes fust entre eaus.

» Donées à Aberconwey en Snaudon le 25 jor de mars 1283, onzième année du règne d'Edouard Ier. »

Viennent ensuite la lettre qui accrédite Geffrei de Grenvil et Antoyne Bek « Donnée à Aberconwey en Snaudon le quart jor de april, » et celle qu'il écrit le même jour, 4 avril, à Jean de Greilly, sénéchal de Gascogne :

De nunciis pro arduis et specialibus negotiis ad partes Vasconiæ destinatis.

Rex Johanni de Greilly, senescalco suo Vasconiæ vel ejus locum tenenti et constabulario suo Burdegal. salutem.

De probatæ fide, dilectorum et fidelium, ac secretariorum nostrum, Galfridi de Grenvil et Antonii Bek, sinceritate, plenam fiduciam optinentes, ipsos à latere nostro ad vos destinamus, hiis diebus, pro arduis et specialibus negotiis nostris, in partibus Vasconiæ expediendis, secundum quod eis plenius injunximus ore tenus.

Indè vobis mandamus in fide et dilectione, quibus nobis tenimini, firmiter injungentes, quod eisdem Galfrido et Antonio, et eorum alteri, in hiis, quæ nobis ex parte nostra dicent, et injungent viva voce, credatis, et fidem indubitabilem adhibeatis, et ea modis omnibus expleatis, ac ipsis intendentes, respondentes, consulentes et auxiliantes sitis in præmissis.

Dat. apud Aberconwey in Snaudon, quarto die aprilis.

pour son père, de peur d'en manquer, et Charles de son côté en avait rassemblé jusqu'à trois cents en France, par la même raison. Des cent premiers inscrits pour le vieux roi, soixante étaient Français, quarante Provençaux. Les cent-cinquante tenans du roi d'Aragon étaient en majorité Catalans et Aragonais ; on y comptait cependant bon nombre de Siciliens, d'Italiens et d'Allemands et jusqu'à un fils, dit-on, du roi de Maroc, disposé à se faire chrétien, si Pierrre sortait vainqueur du combat. Philippe-le-Hardi voulut lui-même figurer sur la liste de Charles, et il ordonna à tous ses barons de se trouver au duel. Tel était le bruit que cette affaire faisait dans tout le royaume que de tous côtés la noblesse frémissait, montait à cheval et se dirigeait vers Bordeaux dans l'espoir de prendre part à la bataille ou tout au moins d'en être spectatrice ; on eût dit l'ouverture d'une campagne. Charles entra à Bordeaux le mardi 25 mai et se hâta de faire construire une lice assez grande, longue et étroite, entourée de gradins en forme d'amphithéâtre, avec deux logis pour les deux bandes ennemies, logis entourés de palissades et de fossés; mais l'un s'élevant à l'extrémité de la lice sans issue, l'autre vers l'unique porte par laquelle devait entrer et sortir tout le monde : le premier destiné aux gens du roi d'Aragon, le second à ceux du roi Charles, d'où naquit le bruit fâcheux que les Français avaient projeté d'occuper cette porte par dehors, et de faire une boucherie de la bande excommuniée du roi d'Aragon si elle restait victorieuse dans le combat. L'armement général des vassaux du roi de France, leur zèle brutal et leurs paroles menaçantes inspiraient les plus graves soupçons, surtout à les voir tenir la campagne aux approches de Bordeaux, et en occuper militairement les routes et les alentours, comme s'ils eussent été les maîtres du pays [1].

[1] Sur les dispositions des Français à l'égard du roi d'Aragon et des siens, le passage suivant de l'écrivain guelfe, secrétaire, comme nous l'avons dit, du pape Martin IV, jette un

Tel était l'état des choses lorsque Pierre, comme nous l'avons vu, était arrivé à Valence, le 18 mai. Il y passa un jour (le 19), et en repartit la nuit suivante pour Bordeaux avec les trois compagnons que nous avons dit, marcha nuit et jour, et arriva le 23 à Taraçona, qui est, dit d'Esclot, à l'issue de l'Aragon entre la Castille et la Navarre. Il y a de Valence à Taraçona huit journées, et huit autres journées de Taraçona à Bordeaux. Mais le roi avait fait en trois jours la première partie de son voyage. Il trouva là son neveu Sancho, fils du roi Alfonse-le-Sage, déjà en révolte ouverte contre son père, s'y entretint avec lui quelques instans, mais ne voulut point y passer la nuit. Il lui fallait traverser la Gascogne, où il avait des ennemis. Quelque bonne envie qu'il eût de ne point faillir au jour fixé, il avait à prendre quelques précautions. Déjà le bruit alarmant des préparatifs de la cour de France était venu jusqu'à lui, et il avait reçu divers messages du roi Édouard.

Il ne voulait ni manquer à sa promesse, ni étourdiment se

assez triste jour : Occasione igitur pugnæ juratæ, rege Carolo jam in Francia existente, militia gallica per universas terras Galliæ, cæpit tota fremescere et arma sumere... generaliter omnes equis et armis, ac si essent singuli dimicaturi cum hostibus, accinguntur. — Le témoignage n'est pas suspect, et c'est de lui que nous tenons les détails rapportés plus haut sur la construction de la lice : Fitque inibi unica tantum porta, per quam aditus pateat ingredientibus ad duellum..... Suspitiosi autem, et conscii hanc hujus rei referunt esse causam : uti si forte Petrus Aragoniæ perdat bellum, benè quidem, quia juxta Gallica vota, perdetur. Si autem victo quasi certamine Karol.... propinquo victor exultet, tunc eo cum gente sua lignorum parietibus angustato, non valente tam cito ad regressum portæ recurrere, aut se cum exteris immiscere, quidam milites Gallici electi et deputati ad succurrendum regi Carolo et suis centenis, circum introitus aggeris stantes, statim prodeant per spatia campi, et Catalanos prævalentes, ut sub armis exterminentur, possint concussionibus macerare. Quid enim fœdum sæva conscientia non præsumit? Læta quidam scientia ad suæ horribilitatis accidiam se retorquens obscœna semper cogitat, et veritati propria præsumptione detrectat (Saba Malaspina, contin., p. 399 et 400). — Un autre historien non moins digne de foi, le moine Ptolémée de Lucques, dit qu'à la suite de Charles, le roi de France arriva à Bordeaux, accompagné de *dix mille* hommes : Tradunt autem quod adveniente rege Karulo Burdegalas, subsecutus est rex Franciæ cum comitiva decenti (Chr. Ptol. Luc., in Murat.). Pourquoi ?

jeter dans un piége. Il imagina alors le parti suivant : il donne ordre à ses champions de se rendre à Bordeaux par des chemins différens et par petites troupes. Il envoie Gilabert de Cruyllas au sénéchal du roi d'Angleterre, avec la mission expresse de lui demander d'assurer le champ. Quant à lui, avec trois fidèles compagnons, Blasco d'Alagona, Bérenger de Pierre-Taillade, fils de Gilabert de Cruyllas, et Conrad Lancia, il prend à cheval la route de Bordeaux, déguisé, sous la conduite de Dominique Figuera ou de la Figuera de Saragosse, marchand de chevaux, ayant l'habitude de trafiquer en Gascogne, et connaissant bien les chemins des Pyrénées. Celui-ci avait juré sur les Saints-Évangiles de lui garder le secret, et avait organisé des relais de distance en distance; personne autre ne connut le secret de ces dispositions, pas même, dit-on, l'infant Alfonse. Le roi s'arma d'une cotte de mailles sous ses habits, d'une salade sous le béret, s'enveloppa d'un vieux manteau bleu, ou d'une blouse bleue, prit en main un javelot de chasse, et, derrière lui sur le cheval, la valise commune, pour paraître le serviteur du marchand; les autres s'habillèrent aussi pauvrement, pour en paraître les garçons. En Dominique de la Figuera, en un costume distingué et d'un noble aspect, se logeait et prenait ses repas à part, les maltraitait quelquefois pour mieux les déguiser; le roi le servait à table, et lui versait l'eau nécessaire pour les ablutions finales du repas. Rien ne décelait en lui la dignité royale, si ce n'est, dit Neocastro, son admirable stature et son aspect royal; car la sagacité ne va pas jusqu'à faire disparaître cette noblesse extérieure[1]. Ils suivirent ainsi la voie de Taraçona, montés sur des chevaux rapides, et dont ils changeaient aux lieux arrêtés d'avance; si on eût interrogé En Dominique de la Figuera, il devait répondre qu'il voyageait

[1] At nichil regiæ dignitatis in persona sua mostrabat, præterquam mirabilis staturæ membra composita, et regalem aspectum. Non enim veri speciem adeo moliebatur celare viri sagacitas, quod natura fraudari non patitur, etc. (Bart. de Neoc., c. 68).

ainsi, lui et ses domestiques, pour son commerce de chevaux. De cette manière, et échappant à toutes les embûches, si embûches il y avait, le 31 mai, vers deux heures de nones, ils arrivèrent aux portes de Bordeaux. Incontinent le roi envoie à la ville Bérenger de Pierre-Taillade dire à son père Gilabert de Cruyllas, qui, comme nous l'avons dit, était depuis plusieurs jours à Bordeaux comme fondé de pouvoir du roi d'Aragon près du sénéchal du roi d'Angleterre, de prévenir secrètement et de faire venir hors des murs ce sénéchal, lequel était Jean de Greilly de la maison de Foix, en lui disant qu'un chevalier de ses amis voulait lui parler d'une affaire importante, et qu'il amenât avec lui un notaire. Jean de Greilly s'y rendit le soir; Pierre, feignant d'être un nouvel envoyé du roi d'Aragon, lui redemande si celui-ci pouvait venir en toute sécurité, ou, plus précisément, si le roi d'Angleterre, ou lui pour ce roi, pouvait lui assurer le champ. A quoi Jean de Greilly répondit résolument que non ; que de nombreuses troupes de chevaliers français étaient à Bordeaux ; que le roi Edouard avait refusé, par lettres et par envoyés, d'être juge du camp, et protesté à diverses reprises contre ce duel; qu'il ne pouvait en aucune manière assurer le champ ; que, seulement, voyant ses alliés le roi Philippe de France et le roi Charles follement infatués de cette affaire, et tout en les ayant avertis qu'il ferait tout au monde moralement pour l'empêcher, il avait cru devoir mettre à leur disposition et leur avait en quelque sorte livré provisoirement la ville de Bordeaux ; que, non-seulement le roi son seigneur ne voulait pas assurer le champ au roi d'Aragon, ce qui serait consentir au duel, mais que, le voulût-il, il ne le pourrait pas en ce moment, même en réunissant ses forces à celles du roi d'Aragon; que tout cela Gilabert de Cruyllas en était informé et avait dû le mander au roi. Sur quoi Pierre pria Jean de Greilly de lui montrer la lice ; il y fut conduit. Rejetant alors son capuchon derrière sa tête, il se fit connaître au sénéchal. Celui-ci le pria

de fuir, mais le roi n'en voulut rien faire; il entra à cheval dans la lice, qu'il parcourut trois fois en tout sens. S'arrêtant au milieu, il dit au sénéchal et au notaire qu'il était venu pour garder la foi jurée; qu'il ne dépendait pas de lui de combattre et demandait acte de sa comparution. Acte en fut immédiatement dressé par le notaire et signé par Jean de Greilly. Pierre laissa ses armes au sénéchal, et partit par la voie de Bayonne; il ne put s'empêcher de dormir quelques heures en y arrivant, et rentra en Espagne par Fontarabie.

Charles tint le champ depuis le matin jusqu'au soir; il y parut la tête couverte d'un casque huppé (*galea cristata*), pendant qu'une troupe française (les historiens varient de trois mille à cinq mille) s'agitait dans Bordeaux. Le vieux roi protesta superbement, accusant à haute voix Pierre de trahison et de lâcheté, s'emporta contre le sénéchal d'Angleterre en raison de ses entretiens avec Pierre, et, secondé en cela par le roi de France, s'oublia jusqu'à le faire arrêter; mais des murmures et une sorte d'émeute de la population de Bordeaux l'avertirent, et surtout avertirent Philippe, de ce qu'il y avait en cela d'excessif, et que c'était outrepasser toutes les convenances comme tous les droits; on le mit en liberté par l'ordre du roi de France [1].

Charles se mordit la langue, dit Saba Malaspina, d'avoir ourdi une toile d'araignée, et il appelait le roi d'Aragon, d'après d'Esclot, non un homme, mais un diable d'enfer et pis encore. Le 11 juin enfin, Charles quitta Bordeaux, non sans dépêcher auparavant des courriers sur toutes les routes pour aller répandre partout la nouvelle du duel auquel avait failli Pierre d'Aragon, et mille injures contre celui-ci. Ainsi se termina la comédie. Dans les faits racontés s'accordent à très peu près tous les historiens contemporains, encore que divers dans quelques détails, et, selon qu'ils sont de l'un ou de l'autre

1 C'est d'Esclot qui nous apprend ce curieux détail, c. 104.

parti, accusant ou Pierre ou Charles. Mais ce qui est historiquement démontré (et que chacun juge là-dessus le procès), c'est que Charles, avec ostentation et suivi mal à propos d'un assez grand nombre de chevaliers pour qu'on pût le considérer comme une petite armée, et Pierre, de la manière que nous venons de voir, comparurent tous deux à Bordeaux; qu'Édouard, le maître des lieux, n'y était point, et refusa d'assurer la lice; que, choisi pour présider le camp, le duel ne pouvait avoir lieu hors de sa présence et contre toutes les règles de la chevalerie qui en faisait une condition *sine qua non* du combat, dont il devait être, pour ainsi parler, le mainteneur, l'arbitre et le juge; que, lui absent, rien n'était possible. Le pacte juré portait que les deux rois se trouveraient à Bordeaux, au temps assigné, pour y combattre, non devant tel ou tel, mais devant le roi d'Angleterre, Edouard 1^er^, et si faire ne se pouvait, qu'il serait procédé à un nouveau traité; cela est expressément dit dans les chartes échangées entre Messine et Reggio le 30 décembre 1282, et cela coupe court, selon nous, à toute discussion. Du moment que dans cette affaire toutes les conditions n'étaient pas remplies, rien n'obligeait le roi d'Aragon; et, dans les circonstances données, c'était faire sagement que de ne pas se jeter tête baissée dans un péril certain, entre les mains d'un homme qui, contre les simples notions de l'honneur des chevaliers, avait fait périr Conradin sur un échafaud pour fait de rivalité politique, et à la foi duquel il était plus que jamais permis de ne pas se fier[1].

[1] Ho io rapportato altrove (*Antiq. Ital.*, dissert. 39, t. III, p. 650), alcun atti publici spettanli a questa tragedia, apparendo da essi, dit Muratori (*Annali d'Italia*, t. VII, p. 366, édit. de 1763), che fra le condizioni v' era, che il re d'Inghilterra dovesse essere presente al combattimento, ed è certo ch'egli non venne a Bordeos nè mai consentì a dare il campo, nè ad assicurarlo : *il che solo bastava ad iscurare e discolpare il re Pietro.* — Du reste, dans la simplicité même de son récit, d'une impartialité notoire, le moine italien Ptolémée de Lucques rapporte les choses de la même façon que les écrivains aragonais : Cùmque pervenisset ad locum, misit seneschallo sub

En Sicile et dans le royaume de Naples tout favorisait cependant la politique du roi d'Aragon. Alaymo de Lentini, Jean de Procida, Roger de Loria et Galceran de Cartella y conduisaient avec prudence et vigueur les affaires de tout ordre. Le parti de Pierre, malgré la présence de la reine Constance, leur avait d'abord été difficile à soutenir; car, dès qu'on avait su Pierre parti pour le duel de Bordeaux, tous les efforts des Angevins avaient porté sur la Sicile. C'eût été, en effet, un coup heureux de la politique de Charles, si, tandis qu'il allait accabler Pierre à Bordeaux, les siens avaient pu lui reprendre la Sicile, et tout indique qu'il s'était promis ce fruit de ses menées. Tout avait été préparé par lui dans ce but : en se rendant de Rome à Paris pour gagner Bordeaux, il s'était arrêté quelques jours à Marseille, où il avait ordonné à son vicaire au comté de Provence de faire appareiller en toute hâte vingt galères, de les armer et d'y mettre les meilleurs hommes de mer de toute la Provence, puis de les envoyer vers la Pouille, au mois d'avril, ou tout au plus tard au mois de mai [1]. Lui-même, peu après, étant retourné à Marseille, et y trouvant ces galères prêtes et munies de provisions et de troupes, en avait confié le commandement à Guillaume Cornut et à Barthélemy Bonvin, Marseillais; et Guillaume Cornut lui avait juré qu'il lui donnerait mort ou prisonnier l'amiral ennemi [2]. En même temps le prince de Salerne armait dans la Pouille quatre-vingt-dix navires (térides et galères), et leur donnait ordre de se rendre à Reggio vers le milieu de juin [3]. Il avait abandonné vers la fin d'avril les malheureux cantonnemens de San-Martino, où, par la disette

pretextu cujusdam baronis qui illuc venit. Et cum agnovisset eum, consuluit ipsum utrum ipse posset eum ibidem securare. Cui respondit quòd non, nec ipse etiam rex Angliæ, qui est principalis dominus terræ. Quod ille audiens, fecit suam protestationem per manum publicam, et statim recessit (Ptol. Lucens., in Marca Hisp., p. 504).

1 Bart. de Neoc., c. 74.

2 Ram. Muntaner, c. 81; d'Esclot, c. 110.

3 Dipl. de Nicotera, p. 231.

et l'épidémie, avait été consumée l'armée française; si bien que Pierre, comte d'Alençon, second fils de saint Louis et frère du roi de France, venait d'y mourir[1].

Le prince de Salerne, avant de quitter Saint-Martin, y avait tenu parlement, et cet homme, qui rappelait saint Louis par plus d'un trait du visage, et qui lui ressemblait autant que son père en différait, par la mansuétude et l'esprit de justice, avait rendu aux populations d'en deçà du Phare quelques-unes des coutumes de Guillaume-le-Bon, ou du bon Normand, comme l'appelaient familièrement les Siciliens et les Calabrais[2]. En déplaçant son camp le jeune Charles avait eu pour but de se rapprocher de la mer Tyrrhénienne pour préparer, sur un point de cette mer, une expédition maritime en Sicile qui coïncidât avec la levée de boucliers qu'y préparaient des conjurés que nous serons peu surpris de trouver mêlés à ces manœuvres. Le prince donc fit asseoir son nouveau camp près de Nicotera, que les Aragonais avaient abandonnée après l'avoir saccagée. Il y fit préparer huit galères pour jeter en Sicile un corps de chevaliers français, au moyen duquel on espérait tout soulever par surprise, en prêtant main-forte aux conjurés dont nous venons de parler. Mais la tempête, ainsi préparée, éclata trop tôt; Gualtiero de Calatagirone en donna le signal, et en déchaîna les élémens aussitôt que, par le départ de Pierre, il en crut le moment venu; mais le léger conspirateur avait compté sans la présence des hommes énergiques aux mains desquels la défense de la révolution sicilienne, confondue désor-

1 C'est par erreur que Muntaner fait tuer le comte d'Alençon à l'affaire de la Catona (c. 70). Tous les témoignages se réunissent pour attester que le comte mourut de ses blessures, ou de sa belle mort, au camp de Saint-Martin. Voyez Duchesne, Nangis et tous les historiens français du temps.

2 La constitution de Guillaume-le-Bon fut comme l'étoile polaire des peuples de la Sicile et de la Pouille en ce temps; les Napolitains en obtinrent le bénéfice dans les capitulaires du pape Honorius IV, et les Siciliens dans ceux du roi Jacques; et ce fut une des plus importantes conséquences du grand mouvement de Palerme.

mais avec la cause aragonaise, avait été confiée par le roi des Vêpres; ainsi appelait-on Pierre d'Aragon. Gualtiero leva de nouveau l'étendard de la révolte avant qu'aucun secours lui fût venu du prince de Salerne, abattit avec quelques hommes déterminés la bannière d'Aragon à Calatagirone, fit tuer tous ceux qui, sans cause, ne voulaient pas mettre en oubli le lendemain leur serment de la veille, épouvanta le reste de la population du Val di Noto, et attendit. Comme nous l'avons dit, il avait compté sans le génie qui protégeait la cause du roi d'Aragon, sans Alaymo, sans Jacques, fils de Pierre, sans Guillaume Galceran, sans Roger de Loria et sans Jean de Procida. Il n'en fallait pas tant pour avoir raison du frivole Gualtiero. Les trois premiers suffirent. L'infant Jacques, jeune homme d'une belle prestance, d'un visage agréable et de manières royales et attrayantes quand il voulait plaire (le roi de Bartolomeo de Neocastro) était encore, il est vrai, dans la partie septentrionale de l'île, où il avait été reçu partout avec joie, lorsqu'il apprit à Palerme la nouvelle de la révolte réitérée de Gualtiero ; mais il prit de telles mesures, il trouva dans Guillaume Galceran et dans Alaymo de Lentini de tels ministres de ses volontés, qu'en peu de jours tout rentra sous son obéissance, et que lui-même, le 21 mai, (le jour précisément où son père se reposait à Valence des fatigues de son voyage d'outre-mer et combinait avec ses amis son plan de conduite dans l'affaire de Bordeaux), il entrait dans Calatagirone avec Alaymo. Quelques jours après, Gualtiero et ses compagnons, pris les armes à la main en flagrant délit d'insurrection, étaient, par le grand justicier Alaymo, condamnés à mort, et exécutés dans la plaine de Saint-Julien. Le 27 mai tout était fini et l'infant était de retour à Messine [1].

Cependant, les vingt galères que Charles avait préparées

1 Bart. de Neoc., c. 75.

en Provence étaient arrivées à Naples dans le courant de mai, et de là étaient venues trouver le prince à Nicotera. Ignorant que la contre-révolution avait été réprimée par l'énergie des chefs politiques de la Sicile, il avait d'abord ordonné à la flotte provençale de tourner l'île par la mer Intérieure et la mer Africaine, et d'aller porter à Gualtiero les secours convenus; mais, instruit des faits survenus, il changea sa destination, et l'envoya au secours du château de Malte, qu'un corps d'Aragonais débarqué dans cette île sous la conduite de Manfred Lancia tenait étroitement assiégé [1]. On reçut avis en Sicile de l'arrivée et des projets de la flotte provençale lorsque celle-ci était déjà en mer, par des barques de la principauté qui naviguaient furtivement, portant des vins et des fruits dans les ports de l'île, et qui, ayant donné involontairement au milieu des galères marseillaises et s'en étant tirées en disant qu'elles faisaient route pour Tunis, avaient ensuite viré de bord, hors de la vue des Provençaux, et abordé à Palerme, à Messine et à Trapani [2]. Présageant sur cet avis quelque attaque de l'ennemi, la reine Constance en envoya incontinent avertir l'amiral Roger de Loria, qui était en ce moment dans le port de Messine, où il avait fait mettre en état et pourvoir de munitions vingt-et-une galères catalanes et siciliennes pour tenter un coup de main sur la Calabre. Il résolut aussitôt d'aller à la recherche de l'ennemi. Quand il partit de Messine, il y avait deux jours que les Provençaux étaient passés, faisant voile vers Trapani; Roger fit cingler à force de rames et de voiles à leur poursuite. Il apprit à Trapani que les galères marseillaises avaient été vues à la hauteur de Tre-Fontane, entre Mazzara et le cap San-Marco. Il les sui-

[1] Manfred Lancia était le frère de Conrad Lancia qui avait suivi le roi Pierre à Bordeaux, et le beau-frère de Roger de Loria.

[2] E digueren que volien anar a Tunis, e per ço laxerenlos anar. De lesquals barques ana una a Mecina e les altres a Palerm e a Trapena, e digueren novelles de les galeres del rey Carles que volien venir en Cicilia (d'Esclot, c. 110).

vit d'échelle en échelle jusqu'à Terra-Nova, à l'entrée du Val di Noto. On lui dit là que les Provençaux avaient tiré de ce point directement vers Malte. Il fit prendre à sa flotte le même chemin, toucha à Gozzo, et arriva à la nuit close devant le port de Malte.

Un profond silence y régnait. Roger envoya une barque à huit rames sourdes épier l'intérieur du port. Les Provençaux avaient placé aux deux pointes qui sont à l'entrée du port deux lins en vedette. La barque avec ses rames sourdes passa si secrètement au milieu de l'ouverture du port, qu'elle arriva devant le fort sans être aperçue ; elle vit les galères qui étaient là en station, les voiles larguées ; elle les compta et en trouva vingt-deux. Elle sortit du port, et vint rendre compte à l'amiral de ce qu'elle avait vu.

L'amiral fit alors une chose qui, suivant Muntaner, doit lui être comptée plutôt comme un accès de folie que comme un acte de raison. Il ne voulut pas attaquer les Provençaux endormis, ordonna que les nacaires et les trompettes se fissent entendre pour les réveiller, et résolut de les attendre jusqu'à ce qu'ils fussent préparés au combat, « ne voulant pas que personne pût dire qu'il les avait vaincus, parce qu'il les avait trouvés endormis. » C'était la première entreprise que Roger de Loria commandait comme amiral : entre la marine aragonaise et la marine provençale, il s'agissait d'un premier engagement et comme d'une première épreuve. S'il est vrai que les réputations dépendent des commencemens, c'était là un engagement dont le succès était du plus haut intérêt pour lui. C'est pourquoi, dédaignant d'attaquer l'ennemi à l'improviste ainsi que le permettent les lois de la guerre, il le fit appeler au combat [1]. Il fit donc sonner les trompettes et les nacaires, et

[1] L'amirall trames missatge, dit d'Esclot, per una barcha armada a les galeres dels Prohençals, que les galeres del rey d'Arago e de Cicilia eren vengudes al port e que s'apparellassen a la batalla, que demanaven batalla (Bernat d'Esclot, c. 92). — Tous

toutes ses galères entrèrent dans le port en prenant par la gauche, et amarrées les unes aux autres. Il ne faisait pas encore tout à fait jour. Les Provençaux s'éveillèrent, et Roger, levant la rame, dit aux siens : « Attendez, attendez qu'ils soient tous prêts à combattre. » Il attendit une heure avant qu'il fît jour, et donna à l'amiral ennemi le temps d'envoyer reconnaître la flotte aragonaise et de se renforcer de cent des meilleurs hommes d'armes du château de Malte, qui en descendirent et vinrent s'embarquer sur ses galères. Elles se mirent enfin en mouvement. Guillaume Cornut fit déployer les grandes voiles ; et bien appareillé et en bon ordre il marcha avec ses galères contre celles de Roger de Loria. Les unes et les autres se rencontrèrent et s'entrechoquèrent si furieusement au milieu du port, que la plupart des proues se brisèrent, et la bataille commença.

Les combattans étaient égaux en courage, en orgueil, et, à peu de chose près, en forces ; car si les Provençaux étaient supérieurs par le nombre des hommes et des vaisseaux, ils le cédaient aux Aragonais dans la manière de combattre. Les arbalétriers d'enrôlement d'élite faisaient la principale force des derniers. Les Provençaux ne tiraient l'arbalète que par leurs rameurs surnuméraires, qui la maniaient mal. D'abord, on s'attaqua, et s'entre-lança, avec une égale vivacité, des flèches, des pierres, de la chaux et du feu grégeois, cet avant-coureur de la poudre à canon. Mais bientôt Loria ordonne aux siens de se couvrir de leurs pièces de cuir, et de laisser la fureur de l'ennemi s'épuiser, en ne lui répondant que faiblement ; il fut ainsi batailé jusque vers quatre heures, sans avantage apparent de

les historiens sont d'accord sur cette particularité : — Postquam verò de conditione hostium Rogerius informatus est, ad fauces portus accedens, quamvis incautos aggredi potuisset, maluit, signo dato, ambiguam expectare victoriam, quàm in angustiis circumventos, tantorumque ignaros eventuum cæcis conflictibus superare. Dedit ergo sonitum ante diluculum tuba terribilem, quæ hostilem classem adesse hostibus innuebat (Nic. Spec., l. 1, c. 26).

part ni d'autre. Mais lorsque Loria vit que les armes de trait manquaient aux Provençaux qui les avaient tout d'abord tirées à profusion, et qu'ils en étaient venus à lancer jusqu'aux ustensiles et aux pièces de leurs galères, il estima que la victoire était à lui, et il commanda de commencer vivement l'abordage sur toute la ligne. Un cri formidable s'élève : « Aragon! Aragon sur eux! A l'abordage! à l'abordage! » Les Aragonais font alors jouer leurs lances de frêne à fine pointe de fer fourbi, dont chacune, dit d'Esclot, valait un morabetin d'or, et dont chaque coup portait et perçait les cuirasses les plus dures. Tous s'ébranlent; les navires catalans heurtent de flanc les vaisseaux de Provence, en brisent les rames, les gouvernails, les sabords; Roger et les siens sautent sur les ponts ennemis, l'épée à la main. Cette impétueuse attaque réussit partout. Bonvin ne la put soutenir, et avec ses huit galères à demi rompues et ensanglantées, couvertes de morts et de mourans, gagna la bouche du port et sortit du combat. Mais Guillaume Cornut s'attacha désespérément à combattre Loria, qui s'était élancé sur sa galère. Le bouillant courage des deux rivaux s'y donna carrière. Cornut traversa la cuisse de Loria d'un coup de javelot et le cloua au grand mât du navire. Il leva la hache et allait l'achever, lorsqu'un coup de massue la lui fit tomber des mains. Roger alors arracha le fer de sa blessure, et, prenant son temps, de ce javelot même il transperça la poitrine de son ennemi de part en part. Ainsi finit la bataille. Cinq cents Siculo-Aragonais furent blessés ou tués; près de huit cents ennemis morts « furent jetés en pâture aux poissons. » Huit cent soixante demeurèrent prisonniers. Bonvin, s'étant arrêté à cinq milles de Malte, fit jeter à l'eau les cadavres, couler à fond trois galères incapables de tenir la mer, et, avec les cinq autres, seul reste de la flotte, s'en retourna porter la triste nouvelle aux côtes de Provence. Le château de Malte se rendit par suite à Manfred Lancia, et Roger reprit aussitôt

le chemin de la Sicile. Il aborda à Syracuse et dépêcha des courriers par toute l'île avec la nouvelle de la victoire de Malte ; il l'envoya par un lin armé au roi d'Aragon, et regagna Messine remorquant après lui les galères capturées à Malte, la poupe la première, selon l'usage, pavoisées des bannières d'Aragon et de Sicile, les bannières d'Anjou et de Saint-Victor de Marseille abattues à la proue en signe de défaite. On débarqua les prisonniers les mains liées de cordes ; la reine Constance en envoya, quelques jours après, douze, choisis parmi les plus considérables, à son mari, en Catalogne; elle fit travailler les autres à l'arsenal de Messine et à la réparation des murailles de la ville. Niccoloso de Riso, Messinois, l'un des ennemis les plus acharnés de sa patrie et de la maison d'Aragon, était au nombre de ces prisonniers: la bonne reine, comme on l'appelait, se contenta de le faire enfermer dans la prison de Messine. Quant à Roger, voulant ôter une fois pour toutes à l'ennemi l'envie de venir sur l'île et de courir la mer, après quelques jours de repos, il remit à la voile avec sa flotte, se lança le long des côtes de la Calabre et de la principauté, et se présenta menaçant jusque devant le port de Naples. La garnison s'avança sur le rivage pour le repousser à coups de flèches ; mais ses archers la contraignirent à balayer le rivage. Entrant alors dans le port même de Naples, il fait mettre le feu aux navires, aux cordages et aux munitions navales rassemblées sur les quais. Il passa ensuite à Caprée et à Ischia, prit d'assaut ces faibles châteaux, et s'en revint chargé de butin hiverner à Messine [1].

Cependant le pape, que rien ne pouvait fléchir ni vaincre dans sa haine obstinée contre les Siciliens et la maison d'Aragon, acheva en 1284 l'œuvre commencée contre Pierre l'année précédente, par la bulle du 15 mars 1283. Il alla, pour satisfaire sa haine, jusqu'à oublier et à négliger ses propres

1 D'Esclot, c. 110, 111, 116 et suivans ; Muntaner, c. 82, 83, 84 et 93 ; Bart. de Neoc., c. 76 ; Nic. Spec., l. 1, c. 26, et Saba Malaspina, p. 398 et 399.

périls et Rome, que la famine rendait séditieuse, assiégeant dans le Capitole non le vicaire du Christ mais celui du roi Charles; il apaisa ces troubles comme il put, et chargea tous ses foudres contre le roi d'Aragon. Non content de la sentence qui déniait à Pierre tout droit sur la Sicile, et qui, en punition de ce qu'il s'en était emparé par fraude, « au mépris de la protection de l'Église, et de ses propres obligations envers saint Pierre, dont il était vassal, » l'avait déclaré déchu de ses royaumes héréditaires d'Aragon et de Valence, Martin IV en rendit une nouvelle, sous la date du 5 mai 1284, plus remplie d'invectives encore que la première, qu'elle confirmait, et par laquelle il transmettait à Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi, tous les droits inhérens aux descendans de Pétronille et d'Alfonse II, et lui donnait les royaumes d'Aragon et de Valence, défendant à Pierre de prendre désormais le titre de roi de ces royaumes, dont il le dépouillait « à cause de ses nombreux péchés. » Ainsi se continuait la guerre de la papauté contre tout ce qui tenait de près ou de loin à la maison de Souabe. Pierre se soumit, et, jouant lui-même sur sa déposition, ne s'intitula plus que *Pierre, chevalier d'Aragon, père de deux rois, et seigneur de la mer*[1]. En parlant de cette bulle de dépossession qui prononçait l'excommunication et la croisade contre le roi d'Aragon, Muntaner dit: « Telle fut la sentence que prononça le pape Martin, francais de naissance. On dit qu'il n'est jamais sorti de la cour de Rome que des jugemens équitables; ainsi nous devons tous le croire; car les prêtres, qui sont les administrateurs de la sainte Église, nous disent *sententia pastoris, justa vel injusta, timenda est*; le jugement du pasteur, juste ou injuste, doit être respecté; et tout fidèle chrétien doit le croire de même; aussi en suis-je persuadé. Or, cette assistance de l'Église fut très puissante, et la plus grande que l'Église accordât jamais

1 Ma il detto re d'Araona per leggiadria si fece intitolare Piero, d'Argona cavaliere, padre di due re, e signore del mare (Giov. Vill., l. VII, c. 86).

à aucun prince, et plus redoutable qu'il n'en fut jamais pour tout chrétien [1]. »

Telle était l'animosité du pape contre Pierre, qu'il essaya de faire rompre le mariage de la fille d'Edouard I^er d'Angleterre avec le fils aîné du roi d'Aragon, mariage nul, disait Martin, en raison de la consanguinité des conjoints [2]. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les brigues du pape en faveur du triste roi qu'il s'était donné la mission peu catholique de protéger envers et contre tous; d'énumérer ses démarches multipliées pour troubler les bons rapports de l'Aragonais avec ses alliés, ainsi que les sentences d'excommunication qu'il fulmina coup sur coup, jusqu'à ce que, par la bulle du 5 mai 1284, il en vint à ordonner contre lui la croisade. Ce fut l'acte le moins mesuré de style, comme le plus excessif en droit, de cette colère toujours croissante du pape contre le roi d'Aragon. Martin IV y accumule les accusations contre Pierre, jusque là qu'il lui attribue les inquiétudes de Rome dans ces derniers temps, et les plus perfides machinations contre l'Église et le patrimoine de saint Pierre [3].

La connivence de Martin IV avec Philippe-le-Hardi paraît dès ce temps-là flagrante, et c'est vers ce temps-là aussi qu'il faut placer les sollicitations de Philippe près de la république de Gênes pour la détacher de l'alliance du roi d'Aragon et la

1 Ram. Muntaner, c. 78. — Dans ces paroles du vieux soldat aragonais se montre bien, à travers un léger esprit d'opposition, presque d'ironie, le respect qui, au fond, restait aux peuples pour cette Rome dont saint Prosper a dit :

Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis
Religione tenet.....

S. Prosp. Carm. de Ingr., v. 51.

2 Rayn. Ann. Eccl., t. III, ad ann., p. 578 et seq.

3 Archives générales du royaume, J. 714, 6.— Le pape y combat *pro aris et focis :* Et ut nihil omitteret, dit-il entr'autres choses, ad persecutionem nostram et ipsius ecclesiæ intemptatum, ad pacificum statum urbis, patrimonii beati Petri, aliarumque terrarum ipsius ecclesiæ, necnon et aliarum partium Italiæ subvertendum et urbes, terras, ac parles easdem a nostræ obedientiæ debito advertendas, sicut ex multorum fida relatione percepimus, nunc per nuncios, nunc per litteras, variis machinationibus nitebatur et nititur, ac nisibus fraudulentis institit et insistit... etc. (Ibid., I, c.).

faire entrer dans la ligue universelle que le pape travaillait à former contre lui. On conserve aux archives générales du royaume, à Paris, la réponse des magistrats de Gênes. Le roi leur avait envoyé deux ambassadeurs pour prier leur république de prêter faveur, aide et protection au pape et au roi de Sicile, oncle du roi de France, contre le roi d'Aragon, lequel avait conspiré, disaient-ils, la ruine de l'Église, et agi en tout contre les défenses du pape et contre le roi de Sicile, ce qui, comme chacun le savait, intéressait au premier chef le roi de France. Gênes répond que depuis cent soixante et dix ans elle est en paix avec l'Aragon, et qu'elle n'a aucune raison de rompre cette paix; mais elle promet, par considération particulière pour le roi de France, de ne prêter aucun secours de navires ni d'armes au roi Pierre [1].

Pendant ce même temps, le prince de Salerne avait recueilli en Italie, autant qu'il avait été en lui, les forces de terre et de mer des provinces qui obéissaient encore à son père, à regret ou d'une obéissance volontaire, et Charles avait équipé à grands frais une nouvelle flotte en Provence. Depuis la fin de l'automne de 1283, qu'il s'était retiré de Nicotera à Naples, laissant en son lieu le commandement de l'armée au comte d'Artois, Charles-le-Boiteux n'avait épargné ni peines ni soins pour relever les affaires de son père dans l'Italie méridionale; et l'on a de sa régence divers actes, de la fin d'avril

[1] Archives générales du royaume, J. 499, 42. — Ce diplôme est sans date; mais les particularités qu'il renferme permettent de le placer péremptoirement à l'époque où nous en sommes. C'est un long rouleau de parchemin écrit en caractères du XIIIe siècle, avec un cachet pendant en cire verte, attaché à une étroite bande de parchemin, et portant le griffon ailé de Gênes enfermé dans un polygone à angles saillans, formant comme une étoile. Autour est la légende : *Sigillum communis et populi Januæ.*— Sollicitée pareillement, Venise fit cette simple réponse : « Qu'elle n'avait aucun désir de faire présentement la guerre ni au roi d'Aragon ni à aucune autre puissance chrétienne, n'en ayant aucune cause raisonnable. » Et l'affaire en fût restée là, de ce côté, si Martin IV n'avait vu dans cette réponse une offense. Si bien que, par le cardinal di Porto, légat apostolique, il excommunia pour raison d'état Venise, que rebénit en 1285 Honorius par une raison semblable (Voyez Rayn. Ann. Eccl., ad ann., et Bernat d'Esclot, c. 115).

1283 à la fin de mai 1284, datés tour à tour de Nicotera, de Naples, de Foggia, de Brindes et de Bari, dans lesquels il donne des preuves multipliées de zèle et d'intelligence, et dont quelques-uns font autant d'honneur à son cœur qu'à sa raison. Tel est celui qu'il publia à Nicotera le 22 juin 1283, où il accuse les fauteurs d'oppression qui gouvernaient dans ces derniers temps la Sicile, et fait remonter jusqu'à eux la responsabilité de la perte de ce beau fleuron de la couronne de son père[1]. C'est ainsi qu'avant de se retirer de Nicotera à Naples, il tint aussi à Melfi un parlement général (le mot y est) pour les libertés du royaume, dans le double but, ce semble, de satisfaire les besoins de liberté des régnicoles d'en deçà du Phare, et de montrer aux Siciliens quelque perspective d'un retour possible pour eux-mêmes, avec la maison d'Anjou, à ces coutumes de Guillaume-le-Bon qui leur étaient si chères[2]. Il n'avait pas tenu au pape Clément IV, le même par qui Charles d'Anjou avait été fait roi, que Charles n'eût toujours observé ces sages coutumes, qui n'étaient que le gouvernement représentatif tel que les mœurs du temps le comportaient, et qui eussent empêché le soulèvement de la Sicile. On a de Clément IV une bulle où ce gouvernement se trouve fort clairement indiqué. « Nous te conseillons, ô mon fils, écrivait-il à Charles, d'appeler près de toi les barons, les prélats et les principaux habitans des villes, et de leur exposer tes besoins et l'utilité d'une défense commune, afin d'établir de leur consentement les subsides qui te seront payés. De cela et de tes droits royaux sois satisfait, et laisse d'ailleurs li-

1 Ipsi quotidiè diversa gravamina et quælibet extorsionum genera suadebant; ipsi vias omnes excogitabant per quas insula Siciliæ a fide regi deviavit, etc. (dans Buscemi, Documenti, etc.). Tout est de ce ton.

2 Sed antequam perveniat Neapolim, parlamentum apud Melfiam pro regni libertatibus celebrat generale, ubi postquam cum legato papæ et regnicolis de ipsius libertatibus contractavit, demum quædam capitula libertates hujusmodi, quas videbantur regnicolæ flagitare, etc. (Saba Malaspina, cont., p. 402.)

bres tes sujets. Règle avec le parlement toute chose, etc.[1]. »

C'était par ces moyens que le bon Charles-le-Boiteux espérait rétablir l'influence de sa maison en Sicile, et préparer à cette difficile affaire une heureuse et honorable issue, tout en ne négligeant point les préparatifs militaires, sur lesquels les lettres de son père insistaient principalement et on pourrait dire uniquement. Ces préparatifs sérieux, généraux, pratiqués dans tous les états sur lesquels s'étendait la domination ou l'influence de Charles d'Anjou et du pape, avaient pour but direct l'attaque de la Sicile ; on laissait à Philippe de France le soin d'avoir raison de l'Aragonais dans ses royaumes espagnols, tandis que Charles recouvrerait par lui-même l'île et la partie de l'ancien royaume qui lui avait été enlevée dans les deux Calabres[2].

[1] Voy. Raynald. Ann. Eccl. t. III, 1267, 6 février.

[2] Dans les archives royales de Naples les actes abondent où il est fait mention de ces préparatifs ; il en est un, donné à Melfi, le 8 mars de la douzième indiction (1284), où sont prescrites plusieurs grandes mesures pour la perception des sommes nécessaires au passage projeté contre la rebelle Sicile au printemps même qui survenait : In subsidium expensarum futuri nostri passagii in proximo futuro vere contra rebellem insulam Siciliæ (Archives de Naples, reg. sign. XII Ind. 1184, fol. 2, a-t.). On recueille dans plusieurs des renseignemens remarquables ; par exemple, toujours en spécifiant que c'est pour l'entreprise de Sicile, le prince demande (dans un acte du 23 avril) qu'on fasse venir quatre *de ingeniis curiæ* de la forteresse de Lucera, qu'on désigne sous le non de Lucera des Sarrasins. Un autre du 6 mai prescrit qu'on attache, en les soldant convenablement, cent Sarrasins au service de ces machines, lesquelles, à en juger par là, devaient être très grandes et très importantes. Par un autre acte du 13 mai, il prend à sa solde, du camp de ces mêmes Sarrasins, neuf capitaines, quatre-vingt-dix cavaliers et 500 hommes d'armes à pied. Il ordonne, dans un autre, la prompte transmission de trois cents arcs d'ivoire, et de deux cent quatre-vingt-dix chevaux pour les archers sarrasins appelés à faire partie de son armée, plus de deux cents *spalleria, supraponta, cocceros et faretras* pour les mêmes. Il pourvoit subséquemment à l'équipement de cent soixante-dix autres archers sarrasins de Lucera. Il demande, dans un des derniers, deux cents *lapidum finarratorum pro ingeniis*. Il y en a un enfin du 12 mai de cette même année adressé au commandant de Castel Capuano de Naples, curieux surtout en ce qu'on y voit spécifiées par leurs noms les diverses sortes d'armes qu'on charge ce commandant de fournir à l'amiral : *balistas, quarellos ad unum et duos pedes, conuculos pro igne, lanceas, jaccaroles, rompiculos, prodas cum catenis earum, scuta, squarzavella, pavensia et quæ-*

Ces projets, ces préparatifs furent portés à la connaissance du gouvernement, ou, comme on s'est exprimé plus tard, de la junte qui gouvernait la Sicile au nom de Pierre. La tempête s'annonçait menaçante à l'horizon, et la reine Constance, Jean de Procida, Alaymo, Roger de Loria, l'infant Jacques et Galceran de Cartella délibérèrent sur les moyens de la détourner de l'île, en l'absence de Pierre, occupé et retenu en Aragon par les graves périls qui le menaçaient de ce côté. On hésitait, lorsque Roger de Loria proposa et se chargea de frapper un grand coup sur l'une des deux flottes préparées contre la Sicile, et, au besoin, sur les deux. Roger montra la possibilité de frapper ce coup sur Naples même, avant que toutes les forces des Angevins fussent réunies, c'est-à-dire avant le retour de leur roi. Le conseil de régence approuva ses plans, et tout fut mis aussitôt en mouvement pour en suivre l'exécution.

Trente galères s'armèrent à cet effet dans le port de Messine. On y embarqua des gens choisis des deux nations catalane et sicilienne, et la reine, au moment du départ, fit venir en sa présence, avec les capitaines et les pilotes sous ses ordres, l'amiral, nourri avec elle du même lait, élevé à sa cour, et lui recommanda l'entreprise par de vives paroles : il savait combien la maison d'Aragon lui avait été toujours affectionnée;

que alia arma (Arch. reg. Neap., reg., sign. XII. Ind. 1284, fol. 113 a-t). — On avait d'ailleurs à Naples la plus vive appréhension de la marine siculo-catalane, ainsi que le témoigne le passage suivant du secrétaire du pape : Ex tunc enim Catalani et Siculi post captas adversariorum galeas (lors de la première affaire de Nicotera) per mare Tyrrhenum insolenter vagari cœperunt, et in eo quasi soli habebant dominium; cursitare præter nonnullos galeones, qui piratico cursu æquora circuirent provide ordirent (Saba Malaspina, cont., p. 395). C'est pourquoi le prince pourvut à la défense des côtes par l'établissement d'une sorte de gardes spéciaux, *excubias seu custodes*, et régla un système de signaux de nuit et de jour appelés *fani* (par la fumée le jour, par des feux la nuit), sur lesquels il chargea spécialement son vice-amiral Jacques de Brusson de veiller, et qu'il fit établir plus soigneusement qu'aucune autre part sur la côte qui s'étend de Policastro à Castellamare de Stabie, de peur, ce semble, de quelque surprise (Arch. reg. Neap., in var. loc.).

de lui dépendait en ce moment le salut de tous, et elle s'en remettait à Dieu et à lui. L'amiral, dit d'Esclot, s'agenouilla, et, selon le rite de l'hommage féodal, plaçant ses mains dans celles de la reine : « Jamais, lui dit-il, l'étendard d'Aragon ne fut abattu, et il ne le sera pas aujourd'hui entre mes mains. Fie-t-en, ô reine, en la justice de notre cause. » Il prit congé, et on quitta Messine. Sorti du Phare, l'amiral fit approcher sa flotte du rivage, et l'y adossant, passa la revue de ses forces, et harangua vigoureusement les siens, en soldat et en politique : ils auraient dans deux semaines au plus tard une grande bataille ; ils allaient à la rencontre de deux flottes ennemies, l'une rassemblée dans le port de Naples, l'autre venant de Provence. « Ils ont soixante galères ; mais, armés et braves comme nous le sommes, qu'ils viennent avec cent, nous les vaincrons ; nous n'en craignons pas deux cents. » Et les troupes de répondre d'un seul cri : « Allons ! allons ! la victoire est à nous ! » On partit, et la flotte longea rapidement les deux Calabres et parut le matin du 4 juin entre Caprée et le promontoire de la Cloche (autrefois de Minerve), qui sépare le golfe de Salerne de celui de Naples. Le bruit ne tarda pas à s'y accréditer, à la vue de cette flotte aux bannières aragonaises qui se dirigeait à pleines voiles vers la baie de Pouzzoles, que le roi Pierre, revenu tout-à-coup et secrètement d'Aragon avec une armée toute fraîche, allait débarquer là pour tenter de s'emparer de Naples par surprise, et d'enlever à la maison d'Anjou son royaume de terre-ferme. Le prince envoya aussitôt, pour reconnaître de près la flotte aragonaise, un Génois nommé Navarro, avec un lin armé, de l'espèce employée d'ordinaire à ces sortes d'explorations [1]. Mais Navarro rapporta

[1] Cette particularité se trouve ns d'Esclot, qui donne le nom de l'explorateur et en marque la nation (c. 122). Or, on voit justement, par un acte du prince de Salerne du 20 juin XII^e^ indiction (1284), que le gouvernement angevin avait à sa solde en ce moment la barque de ce Génois Navarro (Archives royales de Naples, reg. sign. 1291, A, fol. 4, a-t). — Lo almirall hac de consell, dit d'Esclot en parlant du plan de

un faux avis; ayant reconnu à la hâte et de loin la flotte ennemie, il dit qu'elle n'était forte que de vingt galères et de quelques fustes. Il prétendit en conséquence qu'on avait des forces plus que suffisantes dans les vingt-huit galères du prince pour la vaincre; et sur ce dire, le jeune Charles donna l'ordre d'apprêter dans la nuit toutes choses pour donner le lendemain la chasse à la flotte de Roger. Il envoya en même temps des espions pour surveiller les côtes, de Naples à Baïa, et l'avertir sur-le-champ des mouvemens de l'ennemi.

Deux saëtties venant de Gaète tombèrent cependant, à l'entrée de la nuit, entre les mains de Roger de Loria, qui avait fait jeter l'ancre à Nisida, entre le cap Misène et la Gaïola. Ces deux saëtties étaient envoyées par Charles d'Anjou à son fils pour lui annoncer sa prochaine arrivée avec une flotte de trente galères provençales et de dix pisanes, et lui ordonner de ne rien entreprendre par la guerre, jusqu'à ce qu'il l'eût rejoint. Loria résolut alors sur-le-champ de porter toute son action dès le lendemain du côté de Naples et de combattre la flotte du prince, soit en pleine mer, si l'on parvenait à l'y attirer, soit dans le port même si elle refusait d'en sortir. Ces coups hardis plaisaient à Loria. Il envoya, dans la nuit, le Catalan Jean Albert avec une fuste reconnaître la flotte napolitaine, et, quoiqu'il sût que les forces de l'ennemi étaient de beaucoup supérieures aux siennes, après avoir tenu conseil de guerre à son bord et reconnu la bonne volonté de ses compagnons, le jour venu, il tourna la Gaïola et parut hors de la pointe du Pausilippe.

C'était le 5 juin 1284. Les déprédations exercées quelque

campagne de Roger en cette occasion (c. 23), ab sa gent de la armada, que al mati fessen la via de Baya, hun port qui es della Napols, e si la armada de Napols los exia, ques combattesen ab ells, e si nols exia, ques mesesen en mar e que fessen semblant que s'en anassen vers Cecilia, e puix la nit, que fessen la via de huna ylla de Ponça que es assats prop de Gayeta, e aqui que esperassen la armada de Prohença e de Pisa, e que combatessen ab ella.

temps auparavant sur les côtes de la Calabre par les Almogavares, dont il y avait bon nombre sur la flotte de Roger, avaient excité au plus haut degré l'animosité des nobles du parti angevin ; cette nouvelle démonstration hostile, d'une audace insultante, émut les esprits au point que tous demandèrent la bataille. Français, régnicoles, chevaliers (moins le peuple, qui se montra peu zélé), prirent les armes et coururent aux vaisseaux. Les grands, dit Saba Malaspina, pour paraître, qui fidèle et qui vaillant, conseillent à l'envi le combat; par-dessus tous les autres, le comte d'Acerra, favori du prince de Salerne, le stimule à monter lui-même sur la galère royale, pour doubler, par sa présence, le courage de ses serviteurs. Le jeune Charles s'enflamme à ce discours, et son ardeur ne peut être modérée ni par la crainte du péril, ni par les sages conseils du cardinal Gérard de Parme, qui, témoin de l'héroïque défense de Messine, avait appris à tout redouter du courage désespéré des Siciliens, et qui le dissuadait de son mieux, lui recommandant d'être prudent contre de tels ennemis, d'obéir aux ordres de son père, d'attendre la flotte et l'armée qu'il lui amenait de Provence et avec elles la victoire ; de ne point se jeter inconsidérément dans les filets que lui tendait l'adroit Calabrais. Mais, irrité plutôt qu'arrêté par ces paroles, le prince n'écouta rien et s'embarqua. « Tous, dit Nicolas Spécialis, suivent le prince joyeux comme s'il allait à la noce ; et, sans soupçonner leur sort futur, ordonnent de préparer un festin pour le retour, ne se doutant pas que plusieurs d'entre eux étaient destinés à aller souper chez Pluton [1]. » Sur la même galère s'embarquèrent avec le prince Jacques de Brusson, vice-amiral, Guillaume-l'Étendard, Renaud Gaillard, les comtes de Brienne, de Montpellier et d'Acerra, un moine confesseur du prince, frère Jacques de Lagonessa,

1 Magni viri... ipsum principem subsequuntur, tanquam ad nuptias gradientem, et futuræ sortis ignari jubent sibi parari epulas ad reditum, ignorantes quod erant plures ex eis apud inferos cenaturi (Nic. Spec., l. 1, c. 27).

et quantité de barons illustres. A vingt-huit ou trente s'élevaient leurs galères, toutes de la principauté, armées la plupart de régnicoles, peu de Provençaux et de Français.

Roger de Loria, les voyant sortir du port toutes voiles au vent, prend vers le sud le chemin de la haute mer, et ses compagnons après lui, chacun à son rang, l'imitent. Les ennemis croient qu'ils fuient vers la Sicile. Roger use de ce stratagème pour les attirer loin du rivage, sûr qu'ils se débanderont en lui donnant la chasse. Bruyamment et en hurlant ils se mettent à sa poursuite; à la tête de toutes les autres volent deux galères commandées par deux Siciliens, Riccardo Riso et Arrigo Nizza, renégats à la patrie, qui interpellent Loria à grands cris : « Où fuis-tu, héros? lui crient-ils de toute la force de leur voix en lui montrant des cordes qu'ils tenaient à la main. En vain tu t'envoles, en vain; vois! aujourd'hui tu seras lié de ces cordes; aujourd'hui tu mourras! » Toujours muets, les Aragonais voguent toujours. A quatre lieues enfin, tout à coup ils s'arrêtent et se retournent. L'amiral entre dans une fuste légère et vole de galère en galère, leur disant que s'ils combattent en ce jour avec courage, Dieu aidant, ils feront prisonniers les premiers d'entre les barons et les chevaliers français [1]. L'amiral ignorait encore que le prince fût de sa personne si près de lui, et il ne jugeait que la fleur des barons angevins y devait être qu'à la richesse des vêtemens et à l'éclat des armes. En moins de rien se rangent à sa voix vingt galères en ordre de bataille, pressées les unes contre les autres; les archers tendent leurs arcs et lancent à l'ennemi une grêle de flèches. Roger fait placer le reste de la flotte à l'arrière-garde, comme corps de réserve, pour n'entrer dans la mêlée qu'en un besoin extrême. Il fait sonner

[1] Quandam parvam faselum admiratus ascendens, de galea in galeam discurrens, monet et orat Farios socios in bellum dicens : quod si hodie animo pugnarent, et Dominus benefaceret eis, florem comitum et procerum, ac magnatum napolitanorum destruerunt, cum sint presentes in galeis hostium (Bart. de Neoc., c. 76).

les trompettes alors et le cri s'élève : « Aragon et Sicile ! » L'armée siculo-aragonaise fond sur l'ennemi, surpris et atterré de ce terrible volte-face.

Presque en un instant la victoire fut aux Aragonais. Dix-huit galères de Naples, de Sorrento et de la principauté, épouvantées, prennent la fuite, laissant le prince seul avec sa galère et quatre galères de Naples, deux de Gaëte, une de Salerne, une de Vico et une de Scio. Les Français cependant, encore bien que sachant à peine se tenir sur les ponts, combattaient avec un mâle courage. Plus nombreux et plus rompus au maniement des navires, les Catalans et les Siciliens heurtaient de la proue, brisaient les rames, jetaient des feux aux mâtures, du savon et du suif sur les bancs des rameurs, de la poussière de chaux aux yeux des combattans. La galère du prince se défendit la dernière, cernée de toutes parts, déchirée, envahie par les hommes de Roger jusqu'au milieu du pont; mais là, de vaillans hommes, se pressant autour du prince qui, petit et boiteux, se défendait mal, faisaient des prodiges de valeur. On remarquait surtout parmi eux Renaud Gaillard, homme d'une force herculéenne, dont tous les coups portaient, et qui, à tour de bras, jetait ceux qui l'approchaient à la mer. Roger, renonçant à s'ouvrir un passage dans cet épais bataillon, commande alors qu'on crève la nef du prince. Un nommé Pagano, trompette de Roger, dit-on, se jette à la mer, armé d'un pal de fer, et la perce en six endroits, du côté de la poupe, où portait tout le poids des combattans. La galère allait s'abîmant, les matelots criaient, mais les combattans n'entendaient rien. Renaud Gaillard s'apercevant à la fin du péril que couraient ses compagnons : « Sauvez-nous, s'écria-t-il ; la fortune est à vous : ici est le prince, ici se rendent à vous les meilleures épées de France. » Guillaume-l'Étendard crie qu'on respecte la personne sacrée du prince. — « Y a-t-il parmi vous un chevalier ? » s'écrie celui-ci. » — « Je le suis, » répond l'amiral. Aussitôt le prince lui dit : — « Amiral,

recevez-nous et gardez-nous, nous et nos compagnons, puisque cela plaît à la fortune : je suis le prince. » Incontinent Roger le reçut et le fit passer sur sa galère, et l'honora et le fit honorer selon son rang [1].

La chronique de Parme dit que les morts des deux partis s'élevèrent dans cette décisive journée à six mille; les prisonniers du côté des Angevins à huit mille, entre lesquels étaient le fils du comte de Flandre, le comte de Montfort, Renaud d'Avelle, Oddon Pollicenus et grand nombre d'autres barons principaux (trente-deux en tout); elle porte le nombre des galères capturées à quarante-deux; à cinq celui des galères coulées à fond, à quatre celles qui purent s'enfuir [2].

Roger tira sur-le-champ un parti merveilleux de sa victoire. Au rapport de Muntaner, il dit au prince, dès qu'il l'eut à son bord : « Si vous voulez conserver la vie, vous avez deux choses à faire à l'instant, et si vous vous y refusez, faites compte que la mort du roi Conradin sera vengée au moment même. » — « Si je puis le faire, je le ferai volontiers, » répondit le prince. — « Je veux, répliqua l'amiral, que vous me fassiez venir

1 Videns vero admiratus, quod magnates illi expugnabiles forent, voce magna exclamat dicens : *Ad palos, ad palos, ó juvenes, perforate galeam, et fundo maris omnia deperdantur.* Et cum hoc factum fuisset, jam in galeam ipsam ex diversis foraminum partibus aqua plurima introivit; at princeps videns se et suos perire exclamat dicens : *Est inter vos aliquis miles, ó Farii?* Admiratus respondens ait : *Est, ego sum.* Et statim ipse dixit : *Admirate, recipite et conservate nos et socios nostros, postquam fortunæ placet, quia ego sum princeps.* Statim hoc audito recepit eos, et in galeam suam transvecti sunt, et eum honoravit, ac honorari fecit secundum gradum suum (Bart. de Neoc., c. 77).

2 Il existe dans les archives royales de Naples un certain nombre de diplômes de Charles d'Anjou, relatifs à l'administration des biens féodaux de plusieurs des seigneurs faits prisonniers dans cette mémorable affaire : Comitum et baronum qui dudum in marino prelio cum Karulo primogenito nostro per proditores Messanenses et inimicos nostros Aragonenses mortui sunt vel capti (diplôme donné à Brindes le 13 septembre de la treizième indiction, 1284). Un autre du 17 juin de cette année pourvoit particulièrement à l'administration des biens de Renaud Gaillard (*Raynaldo Gaulardo miles*). Un autre du 21 juin accorde des subsides aux femmes des prisonniers Renaud Gaillard, Jacques de Brusson et Guillaume-l'Étendard.

sans délai la fille du roi Manfred, sœur de madame la reine d'Aragon, que vous avez en votre pouvoir au château de l'Œuf, avec les dames et demoiselles de sa suite qui se trouvent avec elle, et de plus que vous me fassiez rendre le château et la ville d'Ischia. » Le prince répondit qu'il le ferait volontiers. Il renvoya aussitôt un de ses chevaliers à terre, sur un lin armé, qui ramena madame l'infante, sœur de madame la reine, avec quatre demoiselles et deux dames veuves. L'amiral les reçut avec grande joie. Il mit genou en terre et baisa la main de madame l'infante. Après cela il fit route vers Ischia avec toutes ses galères, et quand ils furent arrivés à Ischia, ils trouvèrent la ville dans la désolation, parce que la plus grande partie des gens d'Ischia avaient péri ou avaient été faits prisonniers dans la bataille. Le prince donna ordre de remettre à l'amiral la ville et le château; ce que les habitans firent aussitôt sans beaucoup se faire prier, dans l'espoir de recouvrer ceux de leurs amis qui avaient été pris sur les galères. L'amiral reçut le château et la ville, et y laissa quatre galères bien armées, deux lins et environ deux cents hommes. Il fit sortir des galères tous ceux de ses prisonniers qui étaient d'Ischia, leur donna la liberté sans rançon et leur distribua les vêtemens des autres; ce dont les gens d'Ischia furent fort joyeux et se sentirent tout reconnaissans. Il donna ensuite l'ordre à celui qu'il laissait pour commander aux quatre galères et aux deux lins armés, « de ne permettre à qui que ce fût d'entrer à Naples ou d'en sortir sans son laissez-passer; tous ceux qui entreraient devaient payer tant par navire, lin ou marchandise; et ceux qui en sortiraient devaient payer un florin d'or par tonneau de vin, et deux florins par tonneau d'huile; et tous les autres objets étaient soumis ainsi à une taxe fixe. Tout cela s'accomplit, et beaucoup plus, car ils resserrèrent tellement les habitans de Naples que le commandant d'Ischia avait dans la ville de Naples même son facteur, qui recevait les droits sur tous les objets

ci-dessus désignés. Tous, pour sortir de Naples, devaient être munis d'un laissez-passer de lui, faute de quoi ils étaient arrêtés et perdaient leur vaisseau ou lin avec la marchandise. Ce fut, ajoute Muntaner, le plus grand honneur qu'un roi pût s'attribuer sur un autre roi, que celui qu'assuma ici le seigneur roi d'Aragon sur le roi Charles. Et le roi Charles fut contraint de le souffrir en faveur même des habitans de Naples qui eussent été perdus s'ils n'eussent pu vendre et expédier leurs denrées. Après ces réglemens, l'amiral fit voile pour Procida et l'île de Caprée et s'empara de toutes ces îles qui lui firent hommage ainsi que l'avaient fait les gens d'Ischia, et il rendit à chaque endroit les prisonniers qu'il leur avait faits[1]. »

[1] Ram. Munt., c. 113. — D'Esclot donne des détails touchans sur la délivrance de Béatrix, sœur de la reine d'Aragon : — Quant la principesa, dit-il, muller del princep, entes que son marit era pres e tota la sua armada era desbaratada per les gents del rey d'Arago, hac tan gran dolor en son cor que mantinent caech esbalaïda e exi de son seny, e estech gran temps que no parla, e perde la color axi com si fos morta. Mas les dones e les donzelles qui ab ella eren la comfortaren e la tornaren en son seny, e li feren remembrant ço quel princep li havia manat de aquella dona : que li fos tramesa. Quant la princessa fo tornada en son seny, membrali de son marit, e aytantost entras'en en huna cambra, e feu venir aquella dona qui era sor de la reyna d'Arago e de Cecilia, e areala molt be de richs vestirs e de riques joyes, e puix agenollas a sos peus e dixli : Bella amigua e dolça, be vets que les aventures de aquest segle son molt grans; e en pocha hora es hom rich, e en pocha hora es hom pobre, e pert hom si mateix e tot quant ha. E certes, yo-us he amada e honrada de mon poder, e hanch no-us fiu res que-us tornas a pesar ni a enuig. Per Diu vos prech, que sia-u membrant de mon senyor lo princep, e que preguets madona la reyna que ella no li faça nenguna mala preso, ne haga per ella negun mal. Certes, dix ella, madona, yo hi fare tot mon poder en ell honrar aytant com puxa ; e som molt despagada com la sua noble persona pren negun dan en res. Ab tant la sor de la reyna de Arago e de Cecilia pres comjat de la princessa, e el cavaller que y era vengut atresi; e muntaren al lleny armat, e puix tengueren lluc via tro a la armada del rey d'Arago e de Cecilia, e vengueren a la galera del almirall hon lo princep era. E la dona munta en la galera, e hac gran goig; e aqui fo molt be servida per lo almirall e per tots los altres (B. d'Esclot, c. 128). — Un doute reste s'il n'y avait pas en ce moment-là même un fils de Manfred dans les prisons de Naples; mais ce n'est qu'un doute. On lit cependant dans Villani : — Ben si dice, che ancora n'era un figliuolo que fu del re Manfredi, il quale stette lungamente nella prigione del re Carlo nel castello del Uovo

Pendant la bataille, le peuple avait crié dans les rues de Naples : « Meure Charles! Vive Roger de Loria! » Les habitans de la campagne napolitaine, de Salerne à Gaëte, se réjouirent de la défaite des Angevins, et crurent le jour de la délivrance venu. Or, après cette défaite, il arriva, raconte Villani, que le peuple de Sorrento, voyant passer la flotte victorieuse, envoya des ambassadeurs sur une galère à messire Roger de Loria, avec quatre corbeilles pleines de figues-fleurs, de l'espèce qu'ils appellent *palombole*, et deux cents agostaires d'or, le tout pour être offert en présent audit amiral. Arrivés à la galère de messire Roger de Loria où était le prince prisonnier, et voyant celui-ci richement armé et entouré de quantité de barons, ils le prirent pour l'amiral, s'agenouillèrent, et, déposant leurs présens à ses pieds, lui dirent : « *Seigneur amiral, de la part de la commune de Sorrento, prends ces palomboles et prends ces agostaires pour t'en acheter une paire de chausses, et plût à Dieu que, comme tu as pris le fils, tu eusses pris le père.* Le prince, malgré tout, ne put s'empêcher de sourire à ces paroles, et dit à l'amiral : *Par la san Dio, qu'ils sont bien léals à monsegnor le roi!* — Nous avons noté ceci, dit en finissant Villani, pour montrer le peu de foi qu'ont ceux du royaume à leur seigneur[1].

Roger de Loria, content surtout comme politique de la capture du prince, fit voile aussitôt pour Messine. A la hauteur de Capri, il fit décoller sur sa galère Riccardo Riso et Arrigo Nizza, Messinois qui étaient avec les ennemis, dit Bartoloméo de Néocastro, croyant ce peu de mots suffisant pour expliquer cet acte, et bientôt il parut à la bouche du

in Napoli, et in quella per vecchiezza et disagio accecato della vista miserabilmente finì sua vita (Giov. Vill., l. VII, c. 42).

[1] ... Si l'inginocchiaro a' piedi, e fecerli il detto presente, dicendo : *Messer amiraglio, come ti chiace da parte del comuno di Surienti, prendi quissi palombola, e prendi quissi agostari, per un taglio di calze; e plazesse a Deo, com' hai preso lo figlio, havessi lo patre* (Giov. Vill., ibid., 92).

Phare. Le peuple de Messine avait, du matin au soir, depuis son départ, les yeux fixés sur la mer, non sans anxiété. En voyant les galères de Roger, et peu après les signes certains de sa victoire, la joie éclata bruyamment. Le prince et ses compagnons furent débarqués sous bonne garde. Parmi eux étaient plusieurs des plus abhorrés d'entre les anciens oppresseurs de la Sicile, et le peuple se répandit en insultes contre eux. Quelques-uns disaient : « Ceux qui croyaient nous anéantir dans leur colère, les voilà maintenant dans nos mains. Les voilà ceux qui ont voulu tenter sur mer avec les nôtres le sort des armes! » Un autre disait : « Où est celui qui a appris aux Français à se battre sur mer? Quelle démence les a frappés et s'est emparée de la jeune tête du prince, lorsqu'il a cru pouvoir se mêler contre nous de batailles navales? » D'autres criaient : « Avec qui ont combattu ces grands guerriers? Avec des matelots, avec des Catalans, avec des hommes nus, avec des hommes déchaux, avec des hommes de mince équipage, qui mangent à peine leur saoûl, et se soucient peu ou point de la vie et de la mort! » Nous devons à Saba Malaspina ces curieux détails. Par ces paroles, ajoute notre auteur, les Messinois raillaient les captifs et rabattaient leur orgueil en présence du prince [1].

[1] Saba Malasp., contin., p. 409 et seq. — Charles enveloppait d'abord dans un mépris commun les Siciliens « ces chevriers de l'Etna » et les Aragonais, non moins pauvres, non moins dénués. Ces railleries populaires allaient droit à son adresse. A toutes les époques, les vieux maîtres orgueilleux ont ainsi fait fi des opprimés qu'on forçait à chercher leur salut dans la révolte. « O que nous nous montrons bien un » peuple corrompu par nos forces et par nos richesses (ne cessait de dire lord Cha- » tam en 1777, au début de la guerre d'Amérique)! Que nous disent nos faiseurs de » relations pour décrier nos ennemis et les faire tomber dans notre mépris? Ils nous » répètent qu'ils sont pauvres, ils écrivent qu'ils sont malades, qu'ils mangent peu, » qu'ils sont maigres, qu'ils sont poltrons, qu'ils n'ont pour tout vêtement que » des couvertures de laine. Milords! Milords! ces poltrons, ces malades, ces hommes » maigres nous battront, ces gens nus nous dépouilleront, ces gueux (pour parler » comme nos gazettes) s'enrichiront à nos dépens. » Et l'on sait si lord Chatam disait vrai. Les mêmes sophismes, « les mêmes plates bassesses de l'orgueil » comme il

Charles-le-Boiteux (*Carolus Claudus, sic dictus quia uno pede claudicabat*) fut logé plutôt qu'emprisonné au palais de Matagriffon. La noble reine ne montra point un dur orgueil du triomphe obtenu, et ne s'en émut qu'à l'aspect de sa sœur, qu'elle n'avait jamais vue, et qui apparut à ses yeux, dit Néocastro, comme la forme visible de la victoire [1].

Pendant que, par ce coup d'audace de Loria, les affaires du roi d'Aragon étaient si fort relevées en Italie, Charles, ignorant ses infortunes, arrivait de Provence, tout fier de la belle flotte provençale qu'il amenait contre les Siciliens. Sa douleur fut extrême lorsqu'il apprit en arrivant à Gaëte le 7 juin, deux jours après l'événement, la défaite et la captivité de son fils. « Or fost-il mort, s'écria-t-il, porse qu'il a falit nostre mandement. » Quelques auteurs disent qu'il reçut cette nouvelle avec une grande affectation de contentement, et qu'assemblant ses barons autour de lui, il leur dit de se réjouir, qu'ils avaient perdu un prêtre propre seulement à entraver le gouvernement des peuples [2]. D'autres rapportent qu'il dit : « Qui perd un fou ne perd rien [3]. » Il apprit en même temps combien son gouvernement était odieux aux peuples, même en deçà du Phare. On lui répéta le mot des Sorrentins à son fils ; on lui dit l'attitude et les vœux du peuple de Naples pendant la bataille et dans les deux jours qui la suivirent.

le dit plus loin, dont son incisive éloquence faisait une justice si complète, ont, hélas ! occupé l'esprit des Charles d'Anjou de tous les temps, et l'on me pardonnera d'avoir donné ici la traduction de ces quelques mots d'un des plus magnifiques discours de la tribune anglaise, discours dont les superbes mépris et l'outrageux langage de Charles d'Anjou envers ses ennemis (surtout dans la dernière partie de sa vie où il les menaçait toujours et ne les battait jamais) ont involontairement réveillé en moi le souvenir et provoqué ou forcé, si l'on veut, le rapprochement.

1 Princeps... in castrum Matagriffoni reverenter ducitur detenendus... Regina nobilis non exaltatur de obtencta victoria, nisi quod soror, quam nunquam viderat, sibi sub specie victoriæ presentatur (Bart. de Neoc., c. 77).

2 Jordan. Chr., ad ann.

3 Memor. Potest. Regiens., in Murat., t. VIII.

D'après la chronique de Reggio, on pilla dans Naples, deux jours durant, les maisons des Français, et quelques-uns furent tués. Si bien que, si la noblesse et le peuple eussent marché d'accord, comme en Sicile en 1282, c'en était fait de la domination de la maison d'Anjou en Italie. Mais la noblesse napolitaine et le légat tinrent pour le roi absent, et empêchèrent ce premier mouvement d'aboutir. L'un et l'autre s'empressèrent en outre d'envoyer dire aux Français qui avaient quitté la ville avec l'idée que c'était là le signal d'un soulèvement pareil aux vêpres siciliennes, qu'ils pouvaient revenir sans crainte, principalement s'ils voulaient se loger tous dans les maisons voisines de Castro-Capuano, où, comme ils disaient, les Français n'auraient rien à redouter, quand même tout le pays se réunirait contre eux, leur faisant savoir, d'ailleurs, que, contre le stupide vulgaire ainsi soulevé, ils voulaient tous être avec eux[1]. Arrivé dans le golfe de Naples, Charles, furieux, refusa de débarquer au port; il prit terre entre la pointe du Pausilippe et le château de l'Œuf, d'où il gagna ce château, résolu à faire mettre le feu à Naples, et il aurait peut-être exécuté son étrange projet si le légat apostolique, s'interposant, ne lui eût représenté qu'il n'était conforme ni à la justice divine ni à la justice humaine de punir tout le monde du crime de quelques fous. « Il pardonna, dit un historien, mais à sa manière; il fit pendre plus de cent cinquante Napolitains; il pardonna, mais il introduisit ses troupes dans la place, et les y laissa quelque temps vivre à discrétion. C'est ce qu'il appelait faire grace à la ville, qui avait, disait-il, mérité d'être brûlée. » De funestes nouvelles lui arrivaient cependant de toutes parts. Déjà les villes des deux Calabres et de la Basilicate commençaient à s'agiter. Les

1 Significant etiam dictis Gallicis legatus et nobiles memorati, quod etiam in iis concitationibus populi non oporteret eos timentium assumere animos, vel pavere, quia contra hujusmodi populum stolidum concitatum omnes prædicti nobiles cum ipsis Gallicis volunt esse (Saba Malasp., contin., p. 411).

soldats français, découragés, abandonnaient leurs postes et se réfugiaient auprès du comte d'Artois : les populations menaçantes ne cachaient plus leur haine de l'oppression, et on les voyait partout frémissantes et prêtes à lever le bras. Il ne désespéra pas, malgré tout, de sa cause. Il donna rendez-vous à Brindes, sur l'Adriatique, aux trois flottes qu'il voulait réunir pour porter la guerre en Sicile, savoir : celle de Provence qu'il avait conduite avec lui; celle de la principauté de Salerne et celle de Pouille. Il se rendit lui-même à Brindes, où, après avoir fait le recensement de toutes ses forces, il se trouva avoir dix mille chevaux, quarante mille fantassins et cent dix galères, sans compter beaucoup de navires moindres. Avec cette puissante armée, le 7 juillet, il passa en Calabre, et entreprit par terre et par mer le siége de Reggio. Deux cardinaux légats furent en même temps envoyés par le pape en Sicile pour y traiter de la mise en liberté de son fils. Le siége de Reggio, toutefois, lui réussit mal; quoique peu fortifiée, Reggio, que commandait le catalan Guillaume de Pontis, renfermait des forces considérables; il y avait des Almogavares en grand nombre. Leurs sorties sur le camp de Charles furent si rudes, qu'il renonça à poursuivre ce siége. Il se retira de devant Reggio au commencement d'août et vint à la Catona avec tout ce qu'il avait de troupes et de navires. Mais la fortune l'éprouva là plus rudement encore, et il en fut chassé par le ciel même, dit un historien. En effet, des torrens de pluie et de grêle le contraignirent à décamper, et, chose merveilleuse, tandis que d'épais nuages mêlés de tonnerres continuels déchargeaient leur fureur sur l'armée angevine, au delà du Phare, sur toute la Sicile, le soleil brillait serein et pur [1]. Les Almogavares poursuivirent jusque dans l'intérieur des terres cette armée comme accablée par la colère de Dieu. Les

[1] L'excellent Bartoloméo de Néocastro qui écrivait, comme on sait, pour l'instruction de son fils, y voit du miracle, et le lui fait remarquer : — Audi, fili... quod mirabile dicitur, dum nitorem aëris cœli species, etc. (Bart. de Neoc., c. 79).

soldats murmuraient; la désertion s'était mise dans leurs rangs dès l'ouverture de la campagne, et ce fut sans doute la cause principale qui empêcha le vieux roi de passer résolument en Sicile. Pour retenir les soldats désaffectionnés, il ordonna, par un rescrit rendu à Bruzzano le 7 août et renouvelé plusieurs fois depuis, que l'on coupât le pied aux déserteurs; il dit le pied sans distinction pour les Sarrasins; quant aux chrétiens, usant de mansuétude, il a soin de désigner dans sa bonté le pied qu'il veut qu'on leur coupe, et il le spécifie: ce sera le gauche. Mais il eut beau faire; la désertion continua. Les fourrages, les vivres, les munitions de toutes sortes manquèrent, et il fallut songer à battre sérieusement en retraite. Il se retira alors en grande hâte à Brindes, où il désarma la flotte et licencia l'armée. Il passa ensuite à Naples, plein de chagrin et de tristes pressentimens, laissant à Robert, comte d'Artois, son neveu [1], le soin de défendre la Basilicate et les deux Calabres.

Charles étant encore à Catona, une flotte de quatorze galères que Pierre envoyait au secours de la Sicile sous le commandement de Ramon Marquet, vice-amiral d'Aragon, était venue se joindre à celle de Roger de Loria dans le port de Messine. Loria, après le départ de Charles, assemble Catalans et Siciliens sur la place de Saint-Jean de Jérusalem de Messine, les harangue, les anime de son ardeur, fond avec sa flotte sur les côtes voisines, et prend du côté de la mer Ionienne Castelvetere et Castrovillari, le premier à quatre milles, le second à quinze dans l'intérieur des terres; Cerchiaro, Cassano, Cotrone. Matteu Fortun, véritable condottière, à la tête de deux mille Almogavares, du côté de l'autre mer, surprend de nuit la terre et le château de Morano, Montalto, Regina, Rende, Laino, Rotonda, Castelluccio, Loria, dont l'amiral

[1] Robert II, comte d'Artois, était fils de Robert I, deuxième des fils de Louis VIII, et frère de saint Louis et de Charles d'Anjou.

portait le nom, Lagonegro et plusieurs autres terres en Calabre et dans la Basilicate. Deux moines calabrais de la famille des Lattari prennent hautement parti contre Charles. Strongoli, Martorano, Nicastro, Mesiano, Squillaci arborent à leur voix la bannière de Sicile. Un Français, Jean d'Ailly ou d'Aillat, seigneur de Fiumefreddo dans le Val di Crati, alla à Messine faire hommage à l'infant Jacques, qui le confirma dans la possession de ce fief et lui en concéda un autre en Sicile même. Mileto, Monteleone, toutes les Calabres furent sur le point d'entrer dans ce mouvement, et Charles les eût perdues sans la présence et la valeur du comte d'Artois. Celui-ci ne put faire rentrer les villes transfuges sous sa domination, mais il empêcha du moins les autres d'en sortir. Toutefois les Sicilo-Aragonais et leurs partisans tinrent bon partout durant toute cette année, et Henrichs Pierre de Vacca, Aragonais, homme vaillant et d'une haute renommée, envoyé par Jacques vers la fin d'août, avec le titre de vice-roi, vint maintenir les choses en l'état, sinon précipiter ces mouvemens des Calabres, et recevoir l'hommage féodal des terres au nom du roi d'Aragon[1].

C'est à ce moment que Roger de Loria, ne voyant plus la Sicile menacée, tenta, comme pour occuper sa flotte, une entreprise qui lui est vivement reprochée par quelques historiens, et d'autant plus qu'elle tourna plus à son avantage personnel qu'à celui des Siciliens; mais rien ne prouve qu'il n'agît pas par l'ordre secret du roi d'Aragon : il fit voile pour l'Afrique, et prit le 12 septembre, dans les mers de Tunis, l'île de Gerbes, aux Musulmans. Il y fit bâtir une forteresse, et y laissa une garnison de chrétiens[2].

[1] Bart. de Neoc.. c. 82; Saba Malasp., contin., p. 415 et 417.

[2] Nicolas Spécialis dit peu de mots des motifs de la conquête de l'île de Gerbes, dont le nom, selon lui, vient de celui de Hiarbas, roi contemporain de Didon (ou plus vraisemblablement d'*Aldjésirah al Garbia*, l'île du couchant, eu égard aux Arabes de Sicile). Muntaner est plus étendu, mais personne ne dit, ce qui nous semble vraisem-

Rongé d'ennuis, Charles passa le reste de cette année tristement, et s'agita sans fruit. Accablé de ses souffrances physiques et morales, il tomba malade à Foggia, comme il allait, pour la quatrième fois, attaquer la Sicile, tandis que son neveu le roi de France préparait la croisade contre la Catalogne et l'Aragon. Charles mourut à Foggia le 7 janvier 1285, au grand chagrin des Guelfes qui le considéraient comme leur plus ferme soutien, à la grande joie des Gibelins dont il n'avait tenu à être que le fléau, laissant son royaume de Pouille ou de Naples en assez mauvais état, en guerre avec la Sicile, et son fils prisonnier des Siciliens. Il mourut se faisant, comme on l'a dit, illusion jusqu'au bout, et prenant Dieu à témoin, au moment suprême, qu'il n'avait eu en vue, en conquérant la Sicile, que le bien de l'église [1].

blable, que cette expédition, que Roger semble avoir entreprise de son chef, pouvait bien avoir été concertée entre lui et le roi d'Aragon dans des vues politiques, pour maintenir en Afrique l'influence ou l'effroi du nom aragonais.

[1] Come fu a Foggia in Puglia, ammalò di forte malattía, e passo di questa vita il seguente giorno doppo la Befanía addi 7 di gennaio li anni di Cristo 1285. Ma innanzi che morisse con gran contrizione, prendendo il Corpo di Cristo, disse con molta riverenza queste parole : *Sire Dius, com je croi veraiemant che vos est mon salveur, ensi vos prieu che vos aiez merzi de mon ame, en si com je fis la proise du roiame de Sisilia, plus por servir Sainte Eglisias, que per mon profit o altre convidise, ensi vos me perdones mes peccès ;* e dette queste parole passò di questa vita poco stante (Giov. Vill., l. VII, c. 94). — Charles fut enterré à Naples dans l'église de l'archevêché, et l'on mit cette épitaphe sur son tombeau :

Conditur hâc parvâ Carolus rex primus in urnâ
Parthenopes, Galli sanguinis altus honos.
Cui sceptrum et vitam sors abstulit invida, quando
Illius famam perdere non potuit.

« Il est appelé dans son épitaphe *premier roi de Naples*, et avec raison, dit un historien ; c'est lui qui le premier a fixé son séjour à Naples pour être plus au centre de ses États, ou du moins, pour n'en pas être à l'extrémité, comme il y aurait été à Palerme, et pour être moins éloigné de ses possessions françaises. C'est depuis lui que Naples a pris le titre de royaume ; ce n'était auparavant qu'une portion du royaume de Sicile. » — Son cœur était conservé, avant la révolution, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris ; on y lisait cette inscription : *Li cœr du grand roi Charles, qui conquist Sicile.*

Le pape Martin IV pourvut à la vacance du royaume, en y envoyant promptement son légat *ad hoc* Gérard de Parme, et institua Robert, comte d'Artois, qui était pour lors à Naples, régent du royaume, pour le garder et gouverner au nom de Charles, prince de Salerne, fils et héritier du défunt, jusqu'à ce qu'on l'eût retiré de prison. Telle fut la fin de Charles d'Anjou ou I^er^ de Naples, à l'âge de soixante-cinq ans, dans la dix-neuvième année de son règne. La fortune l'avait porté à un tel degré de puissance, qu'il eût pu arriver à la domination et régler les destinées de l'Italie entière. Il eût pu, avec les forces et la faveur qui l'entourèrent dès son arrivée, en rassembler les membres dispersés et les réunir sous un seul roi; s'il eût su régir et captiver les peuples par l'équité, il fût mort au comble de la puissance et de la gloire, et eût laissé la mémoire respectée d'un roi fondateur. Il mourut au contraire dévoré d'angoisses, dans la rage, après avoir accumulé les maux sur sa tête par sa propre folie, sans gloire et sans puissance.

Nous avons dit plus haut que, dans le même temps que Charles avait dirigé contre la Sicile sa dernière expédition, le pape y avait envoyé deux légats pour y réclamer la mise en liberté de Charles-le-Boiteux, et il ne nous faut pas taire ici le péril que courut le prince peu après la mort de son père. « Le moment était venu, dit un historien, de venger la mort de Conradin; les événemens montraient d'une manière sensible que la politique qui, dans la prospérité, se permet ces violentes injustices, ne fait que se préparer des malheurs dans l'avenir; elle perd de vue les vicissitudes du sort, et se fonde sur cette assurance ridicule : *Je serai toujours heureux et puissant.* Charles ne l'était plus ; on ne parlait que de la justice, de la nécessité même d'user de représailles sur le prince de Salerne ; en effet, il avait alors le même titre de proscription qu'avait eu Conradin, le malheur. Les députés des villes siciliennes vinrent de toutes parts demander

la condamnation du prince de Salerne en expiation du supplice de Conradin, et il fut condamné à perdre la tête. La reine lui fit annoncer son jugement et lui fit dire de se préparer à la mort. Le jour marqué pour l'exécution était un vendredi. La réponse qu'on vint faire à Constance fut que le prince avait reçu cette nouvelle non seulement avec fermeté, mais avec une sérénité parfaite; qu'il avait montré une résignation toute chrétienne, et qu'il s'était félicité de quitter la vie le même jour que le fils de Dieu avait bien voulu donner la sienne pour le salut des hommes. La reine parut un moment rêveuse, et dit ensuite d'un ton pénétré : « Ah! ce » jour fut pour le genre humain un jour de clémence et de » miséricorde ; je n'en ferai pas un jour de colère et de vengeance. Le malheureux Conradin est tombé dans des mains » barbares; montrons que le fils de son bourreau est tombé » dans des mains chrétiennes ; qu'il vive cet infortuné ; aussi » bien ce n'est pas lui qui est le coupable.... » Tel est le récit de quelques historiens. Dans la vérité, la reine Constance et l'infant Jacques firent ajourner l'exécution du prince, en alléguant qu'il était convenable d'avoir là-dessus la volonté du roi Pierre. Cette volonté était, et il l'avait déjà exprimée par un ordre, que l'on envoyât le prince prisonnier en Catalogne. Il fut facile à la reine, appuyée de conseillers et d'hommes influens comme Jean de Procida, Roger de Loria et Alaymo de Lentini, de persuader les Siciliens, et la politique autant que la générosité naturelle de Constance sauva peut-être le prince en cette terrible occasion [1].

La mort de Martin IV suivit sur ces entrefaites d'assez près celle de Charles d'Anjou. Pontife esclave jusqu'à ce moment des volontés de ce roi, et qui épuisa le trésor des excommunications pour les fulminer sur les Gibelins et sur quiconque était ennemi ou seulement peu ami du roi Charles. Pontife

1 Bart. de Neoc., c. 88 et 89 ; Giov. Vill., l. VII, c. 96; Giac. Malaspini, c. 224, etc.

d'ailleurs digne de louange, tant pour son zèle ecclésiastique que pour son détachement de ses parens, dont il ne voulut en rien servir la fortune. Il s'était rendu à Pérouse, qui, rebelle naguère, était rentrée sous son obéissance ; il y dit la messe le jour de Pâques, qui tomba en cette année le 25 mars. Le lendemain la fièvre le prit, et il mourut dans la nuit du mardi au mercredi 29 mars. Sa mort fut attribuée par quelques-uns à une indigestion d'anguilles, mets dont il était fort glouton. Le 2 avril fut élevé à la papauté Jacopo, de la noble famille des Savelli, Romain, cardinal-diacre de Sainte-Marie de Cosmedin, lequel prit le nom d'Honorius IV[1].

La mort de Charles et celle de Martin eussent délivré les Siciliens de leurs deux plus ardens ennemis si Honorius, Italien, n'avait continué tel quel l'ouvrage de son prédécesseur, Français, et surchargé de dîmes et d'impôts les biens des fidèles pour subvenir aux guerres (je ne sais pourquoi appelées saintes, pour parler comme Muratori) de la maison de France contre Pierre d'Aragon, en vertu de la bulle qui conférait les royaumes de celui-ci à Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi. « Je laisse à d'autres, dit Muratori, à décider » si ce décret fut juste et louable. Mais ce que je sais bien, » c'est que les Français qui, dans ces derniers temps, ont » attaqué le pouvoir que s'attribuent les souverains pontifes » de déposer les rois et de disposer des royaumes, reçurent » à baise-main ce don que le pape Martin leur fit des États » d'un autre, et firent leurs efforts, comme nous le verrons, » pour s'en rendre maîtres. »

Dès l'année précédente, le roi de France et son conseil avaient en effet accepté avec un vif empressement, pour Charles de Valois, l'investiture nominale des royaumes à lui concédés par le pape, et tout concerté pour la rendre effective par les armes.

1 Raynaldi, Ann. Eccl., 1285, num. 14.

Le premier mouvement avait été en France tout guerrier. On ne demandait que l'abandon des rentes ecclésiastiques, et l'on était d'ailleurs prêt à la guerre. C'est ainsi que, dès le début, les premiers ambassadeurs de Philippe-le-Hardi au pape, l'évêque de Dol et le maréchal Raoul d'Estrées, avaient posé la question. Le pape avait répondu qu'il fallait attendre que toutes les voies de négociation fussent épuisées, attendre que Pierre eût persisté sans espoir possible de retour dans l'occupation de la Sicile jusqu'à un terme donné. Mais après l'affaire de Bordeaux on ne garda plus aucune mesure, non plus que ne l'avait fait Charles d'Anjou. Un légat, Jean Chollet, cardinal-prêtre de Sainte-Cécile, esprit dur, absolu, prêt à faire, au nom du Christ, les choses les plus contraires à l'esprit du Christ, fut chargé de la négociation et envoyé en France avec cette autorité qui lie et délie dans le ciel ce qu'elle lie et délie sur la terre. Il alla tout d'abord jusqu'à mettre son chapeau de cardinal sur la tête du jeune Charles de Valois, en signe d'investiture, au nom de l'Église[1].

Charles de Valois était né le 12 mars 1270, et avait environ quinze ans lorsque le légat le couronna ainsi de son chapeau. Son frère aîné Philippe, depuis Philippe-le-Bel[2], destiné à recueillir un héritage plus certain, ne vit pas sans quelque étonnement, sans quelque jalousie peut-être, cette cérémonie, et ne cacha pas qu'elle lui paraissait tout au moins quelque peu étrange. Était-ce par bon sens précoce ou par envie? le fait n'en est pas moins avéré. Muntaner parle des démonstrations du jeune Philippe à ce sujet, et il faut bien y croire, puisqu'il en est parlé aussi plus d'une fois dans les chroniques françaises elles-mêmes. « On fit de grandes réjouissances en cette occasion à la cour de France, dit l'écrivain catalan;

1 E llavors lo cardenal llevas lun capell burguereny sobre sa testa e posal sobrel cap de Carlot (B. d'Eclot).

2 Philippe, né en 1269, avait alors dix-sept ans.

ce que ne fit pas monseigneur Philippe, qui dit : « Qu'est-ce, mon frère, on prétend que vous vous faites appeler roi d'Aragon? » — « Cela est vrai, répondit Charles; je suis en effet roi d'Aragon. » Et monseigneur Philippe de lui répondre : « Sur ma foi, oui, mon frère, vous êtes roi, roi du chapeau de la façon du cardinal. Mais pour le royaume d'Aragon, jamais vous n'en aurez un seul point; car notre oncle le roi Pierre en est roi et seigneur, et il est plus digne de l'être que vous, et il le défendra contre vous de telle sorte que vous pourrez bien apprendre qu'on ne vous a donné que du vent[1]. » — Ce fut toutefois dès lors, ou certainement peu après, que Charles de Valois commença à user du cachet au titre de roi d'Aragon qu'on voit dans beaucoup d'actes conservés aux archives générales du royaume, cachet dont il paraît s'être servi jusqu'au temps de la renonciation qu'il fit de ses prétendus droits sur l'Aragon entre les mains de Boniface VIII. D'un côté, Charles de Valois y figure armé de toutes pièces, monté sur un cheval qui se cabre, et couvert d'un long habit de guerre fleurdelisé : il a l'épée haute à la main et l'écu sur la poitrine, dans l'attitude d'un homme combattant ou prêt à combattre. Au revers il est représenté assis sur un trône, en manteau royal, avec une couronne fleurdelisée, tenant un lis de la main gauche et de la droite un sceptre surmonté également d'une fleur de lis, avec la légende : KAROLVS DEI GRATIA REX ARAGONIÆ ET VALENCIÆ, COMES BARCHINONIÆ, FILIVS REGIS FRANCIÆ[2]. — « C'est ainsi que le pape donna le royaume d'Aragon, ajoute Muntaner, à monseigneur Charlot, et lui en mit la couronne sur la tête. On peut citer à ce propos ce dicton de Catalogne. Quand quelqu'un dit : « Je voudrais bien que ce lieu fût à vous; » l'autre répond : « Il

[1] Ram. Munt., c. 103. Voyez aussi, c. 119 et Bernat d'Esclot, c. 36. — Muntaner revient en plusieurs endroits sur ces sentimens de Philippe-le-Bel à l'égard de son frère.

[2] Voir, entr'autres, la liasse cotée J. 587.

paraît qu'il ne vous coûte pas beaucoup. » Et ainsi le peut-on dire du pape : qu'il paraissait bien que le royaume d'Aragon ne lui coûtait pas cher, puisqu'il en faisait si bon marché [1]. »

Restait à conquérir ce qu'avait donné Rome. Une expédition fut arrêtée dans ce but pour le printemps de 1285, et Pierre s'y prépara dès qu'il sut le tour sérieux que prenaient les choses à la cour de Philippe; il en prit du reste gaiement son parti, et il fit même là-dessus, en roi troubadour, une pièce de vers en langue catalane où les difficultés de sa situation sont assez bien retracées, et où il ne demande à Dieu que de donner la victoire au plus droiturier [2].

[1] Ram. Munt., c. 103.

[2] Cette pièce, que M. Raynouard (*Poésies originales des Troubadours*, t. IV) attribue par erreur à Pierre II, ne convient au contraire qu'à Pierre III et à la situation particulière de Pierre III. Le roi d'Aragon s'y adresse à un ami avec une cordialité toute fraternelle :

Peire Salvatg', en greu pessar
Me fan estar
Dins ma maizo
Las Flors que sai volon passar
Senes guardar
Dreg ni razo.
Don prec aicelhs de Carcasses
E d'Agenes
Et als Guascos prec que lor pes,
Si Flors me fan mermar de ma tenensa :
Ma tal cuia sai gazanhar perdo,
Qu' el pardos l'er de gran perdicio.

E mos neps, que sol flors portar,
Vol cambiar,
Don no m sap bo,
Son senhal; et auzem comtar
Que s fai nomnar
Rey d'Arago;

Mas cui que plass' o cui que pes,
Los mieus jaques
Si meselaran ab seus tornes,
E volha Dieus que' l plus dreyturiers vensa!
Qu'ieu ja nulh temps, per boceih de Breto,
No laissarai lo senhal del basto.
Si mi dons que'z ab cors cortes
Ples de totz bes,

Ainsi, le projet de porter la guerre en Aragon pour y retenir et y accabler Pierre, projet qui avait été arrêté et machiné entre Charles Ier, Martin IV et Philippe-le-Hardi pendant près de deux ans, était enfin venu à maturité. L'entreprise était difficile, puisqu'elle fut si longtemps retardée, et, comme on vient de le voir, Charles d'Anjou et le pape étaient morts, lorsque le roi de France se mit en mouvement pour l'accomplir. La nation prompte par nature à la guerre y était portée et par la volonté du roi et par un dernier reste de l'esprit des croisades; et le légat, Jean Chollet, y déploya ce zèle grossier et anti-chrétien dont l'Église n'avait pas donné d'exemples depuis longtemps, depuis la guerre des Albigeois, même dans ses plus grandes fureurs contre les princes de la maison de Souabe. La croisade fut donc très fanatiquement prêchée par Jean Chollet, et Honorius IV, homme d'un sens droit, d'un esprit éclairé, avec des pensées plus sages, ce semble, sur toutes choses, que celles de Martin, ne put s'y opposer : il venait à peine d'être nommé pape, et il continua, par condescendance pour la mauvaise politique adoptée et soutenue par ses prédécesseurs sans l'intervention du Saint-Esprit, l'œuvre déplorable poursuivie avec tant d'ardeur par Martin. L'oriflamme fut tirée de Saint-Denis, et le rendez-vous général des croisés fut donné à Toulouse.

Pierre, cependant, ne s'était pas borné à faire des vers. Dès les premiers bruits de l'expédition, aux approches du dimanche des Rameaux [1], il avait assemblé les cortès à Saragosse, et cherché à exciter le zèle de leurs membres pour la

Salvatge, valer mi volgues,
E del sieu cor me fes qualque valensa,
Per ennemicx no m calgra garniso,
Ab sol qu'ieu vis la sua placen faisso.

On peut voir les réponses de Peire Salvatge et du comte de Foix dans le *Parnasse Occitanien*, p. 290 et seq.

[1] Si que ja era pres la festa de Rams (d'Esclot, c. 132). — Le dimanche des Rameaux tomba en cette année le 18 mars.

défense commune. Mais il n'avait pu en rien obtenir, les riches-hommes et les représentans des villes voulant saisir cette occasion de revendiquer leurs libertés mises dans ces derniers temps en oubli, et même en quelques circonstances méprisées par le roi. « Quelques instances qu'il leur fit, dit le chroniqueur Miquel Carbonell, de l'aider contre les Français, ils ne le voulurent pas faire, alléguant que, puisque le roi leur avait retranché leurs priviléges et leurs libertés et ne voulait pas les leur rendre, ils voulaient lui retrancher les services auxquels ils n'étaient tenus envers lui que par contrat mutuel. Et à la fin de chaque protestation que les Aragonais faisaient à leur seigneur le roi En Pierre là-dessus, ils disaient que, s'il ne gardait leurs priviléges et leurs libertés, ils éliraient un autre seigneur [1]. »

Pierre sentait peut-être la légitimité de leurs griefs, mais il ne voulut pas s'incliner alors devant de si hautaines exigences. Il ne crut pas devoir leur céder, au moment où il sollicitait d'eux des secours et des subsides; et, convoquant une dernière fois dans son palais de Saragosse tous les citoyens de la ville et tous les riches-hommes d'Aragon, il prit congé d'eux. « Je ne puis m'arrêter plus longtemps ici pour quoi que soit au monde, leur dit-il en finissant; car j'ai des avis certains que le roi de France avec toutes ses forces et l'appui du pape s'apprête à venir dans un très bref délai sur moi et sur ma terre, je veux dire sur la Catalogne; j'ai malheureusement trop tardé à m'appareiller, selon mon pouvoir, à me défendre d'une si grande guerre, et je n'ai pas un moment à perdre, car déjà ledit roi de France est à Toulouse pour venir sur la Catalogne; et si je perdais cette bonne terre, je n'en trouverais pas aisément une autre qui la valût pour moi. C'est pourquoi il faut que je parte d'ici sans délai, et je ne puis

[1] E en la fi de cascun protest que los Aragonesos fayen a llur senyor lo rey en Pere sobre aço, protestaven e deyen : que, si nols servava llurs privilegis et libertats, que elegirien altre senyor (Carbonell, Chroniques de Espanya, etc., p. 76).

penser que vous puissiez dire maintenant, sans grand préjudice pour moi, que je vous ai donné satisfaction en semblable circonstance. Sur ce, je vous recommande à Dieu : que si vous voulez vous défendre, vous et ma terre, qui est aussi la vôtre, de mes ennemis et des vôtres, vous agirez bien et honnêtement; sinon, je n'y puis rien faire. Mais j'ai confiance en Dieu, et je vous crois tels que vous ferez ce que vous devez, maintenant et en tout temps [1]. »

Il trouva les Catalans non moins absolus à revendiquer leurs droits, mais moins altiers dans leur façon d'en réclamer le rétablissement « en de bonnes chartes écrites. » Ils ne s'affranchirent pas tout à fait de leurs obligations envers le roi, mais ils ne les remplirent qu'à moitié, et de manière à lui faire sentir ce qu'il leur devait de son côté. « Nos anciens disent, rapporte Carbonell, et encore en ce temps où la présente histoire s'écrit (il nous apprend lui-même dans son prologue qu'il l'avait commencée le 19 mars 1485) le disent les modernes, que, lorsque le roi En Pierre, se trouvant ainsi pressé par le roi de France, et ne pouvant s'aider des Aragonais, eut convoqué tous les Catalans, et ordonné à tout homme en âge et en état de porter les armes, son vassal ou demeurant en Catalogne, de le suivre pour aller défendre la terre contre les Français, ils se présentèrent tous devant lui armés de cette manière, à savoir : portant des lances sans fer à la main, et à la ceinture des fourreaux sans épées. Seulement, ils portaient entières leurs armes défensives, la cuirasse et la cervellière. Le roi Pierre, les voyant venir ainsi désarmés, leur demanda pour quelle cause ils allaient en aussi mauvais attirail à la guerre, et ils répondirent tout d'une voix et humblement : « Seigneur, vous avez détruit et brûlé nos chartes et nos priviléges, qui nous avaient été octroyés à jamais, et qui faisaient notre force et votre utilité; nous ne pouvons faire da-

1 B. d'Esclot, c. 132.

vantage; cependant, pour ne pas rompre notre serment de fidélité, nous vous suivons ainsi mal armés comme nous voilà, et nous vous suivrons, quand même nous devrions y périr tous, corps et biens, partout où il vous plaira de nous mener [1]. »

Telles étaient les difficultés intérieures avec lesquelles se débattait le roi d'Aragon, tandis que Philippe-le-Hardi et le légat Jean Chollet s'apprêtaient à Toulouse à venir exécuter contre lui les décrets de l'Église.

Tout le mois de mars s'était écoulé dans ces opérations. Quand ce vint le Pasteur (axi que fos al Pastor, dit d'Esclot [2]), toute l'armée française se trouvant rassemblée à Toulouse, l'ordre du départ fut donné, et on se mit en marche pour Narbonne. La foule des pèlerins des deux sexes accourus presque de tous les points de l'Europe à la voix du légat pour gagner l'indulgence était immense [3]. Elle était telle, selon d'Esclot, que, dans sa route, elle ne pouvait jamais faire qu'il y eût moins d'une lieue entre sa tête et sa queue. Elle ne pouvait tenir toute dans aucune ville, quelque grande qu'elle fût; les seules bêtes, entre chevaux, bêtes de selle, de trait et de somme, occupaient au repos une demi-lieue en tous sens. Il y

1 Pierre, dit-on, leur promit doucement, dès ce moment, de faire droit à leurs demandes, et leur en accorda quelques-unes, ou plutôt acheva de consacrer les libertés catalanes, car déjà il avait, en janvier de cette année, reconnu les coutumes de Barcelone. On en conserve, aux archives de cette ville, les actes authentiques dans le registre vulgairement appelé *Locals de Barcelona*, commençant par : *Recognoverunt proceres Barcinone et antiqui sapientes in jure*, etc., et finissant par : *Datum Barcinone 3 idus januarii anno Domini* 1285. — Le chroniqueur Miquel Carbonnell rapporte un peu confusément, avec quelques anachronismes, mais d'une manière d'ailleurs intéressante, toutes ces contestations de Pierre avec les riches-hommes et les citoyens de ses royaumes (Chroniques de Espanya, etc., folio 76 et verso seq.).—Carbonnnell écrivait, comme on l'a vu, à la fin du quinzième siecle, mais il était archiviste d'Aragon et avait de précieux documens sous les yeux.

2 Le second dimanche après Pâques, dont l'Évangile commence par : *Ego sum pastor bonus*. — Ce dimanche tombait en cette année le 8 avril.

3 Utriusque sexus turba maxima affluebat ad tubam indulgentiæ cardinalis (Gesta Comit. Barcin. in Marca Hisp.).

avait des gens de toutes nations, Français, Picards, Toulousains, Lombards, Bretons, Flamands, Bourguignons, Allemands, Provençaux, Anglais et Gascons. Plusieurs n'étaient armés que de chapelets et de bourdons, mais ils savaient d'ailleurs tirer parti au besoin de cette dernière arme. C'est ce que dit le comte de Foix dans sa réponse à Pierre [1]. Quelques-uns étaient revêtus de manteaux bizarres et montés sur des ânes, en signe d'humilité. D'Esclot évalue leur nombre fort modérément au départ de Toulouse. Ils étaient, dit-il, moins ceux qui vinrent depuis, et qui se réunirent à eux à Narbonne, environ six mille six cents chevaliers de haut parage et bien cent mille fantassins bien armés, sans compter les bêtes de somme et les ribauds chargés de les conduire, non plus que les pélerins, qui s'élevaient bien au nombre de cinquante mille [2].

Ce vaste amas d'hommes et de femmes se mit en mouvement péniblement, et se déroula avec lenteur à l'est de Toulouse, marchant à petites journées, ou plutôt se traînant comme un gigantesque reptile. Marie de Brabant, seconde femme de Philippe-le-Hardi, avait accompagné son mari et s'arrêta à Carcassonne. La reine et toutes les dames de la cour étaient venues jusque-là pour gagner les indulgences de la croisade [3].

1 Mas qui a flors se vol mesclar
Ben deu gardar lo sieu baston,
Quar Frances sabon grans colps dar,
Et albirar ab lor bordon.

Lo coms de Fois, *Parn. occit.*, p. 291.

2 Il ressort plus loin du récit de d'Esclot, qu'après la jonction de tous les croisés à Narbonne, vers la fin d'avril, leur nombre s'éleva (sans compter les femmes et les enfans) à peu près à 230,000 hommes à pied, et à 24,000 chevaux environ, chiffre qui reste encore au-dessous de celui des historiens de France, et notamment de Guillaume de Nangis, dans Duchesne, t. v.

3 Après la mort d'Isabelle d'Aragon, qui mourut d'une chute de cheval à Cosence, en Calabre, à l'âge de vingt-quatre ans, au retour de l'expédition de Tunis, le 28 janvier 1271, Philippe avait épousé Marie de Brabant, de laquelle il eut Louis comte d'Évreux (souche des comtes d'Évreux, rois de Navarre) et deux filles.

Pendant que les croisés s'avançaient ainsi vers Narbonne avant la fin de la première quinzaine d'avril, il se passait en Roussillon un événement qui importe à l'intelligence de ce récit. Le Roussillon formait, comme on sait, un comté appartenant à Jacques, ce frère de Pierre, qui était, par le testament de son père, roi de Majorque, comte de Roussillon et seigneur de Montpellier. Les deux frères ne s'aimaient pas, et ils avaient eu maille à partir ensemble en diverses occasions [1]. « Comme il se doutait, dit l'auteur de l'*Histoire du Languedoc*, des liaisons du roi de Majorque, son frère, avec le roi de France, il l'envoya sommer de le secourir comme son vassal, et lui demanda une entrevue dans le dessein, comme nous le verrons bientôt, de s'assurer de sa personne. Le roi de Majorque tergiversa dans ses réponses, et bientôt Pierre acquit la certitude que Jacques était de connivence avec ses ennemis et leur avait promis de leur venir en aide par tous les moyens dont il pourrait disposer contre son frère. Pierre résolut alors d'employer la force et la ruse pour s'assurer du Roussillon. Il part de Lérida avec un corps de troupes d'élite, traverse la Catalogne et le Roussillon, et entre à l'improviste dans la ville de Perpignan, où il surprend le roi de Majorque, qui était malade dans son palais, et le fait arrêter avec la reine Esclarmonde de Foix sa femme, leurs quatre fils, Amalric, fils d'Aymeri, vicomte de Narbonne, le seigneur de Durban et diverses autres personnes de considération qui étaient à la cour de ce prince. Il se saisit en même temps de ses meubles et de tous ses trésors. Heureusement le roi de Majorque trouva moyen de se sauver pendant la nuit par un conduit souterrain; mais il fut obligé de laisser sa femme et ses enfans au pouvoir du roi son frère, qui remit la reine de Majorque entre les mains de quelques seigneurs catalans, parens de cette princesse, et fit conduire les infans dans son

[1] No eren pas be ensemps, dit B. d'Esclot, c. 134.

palais de Barcelone, d'où un chevalier du diocèse de Carcassonne, nommé Villar, les enleva quelque temps après et les amena au roi de Majorque leur père. Celui-ci les donna en ôtage, pour la sûreté de ses promesses, au roi, qui les fit conduire à Paris. Tous les autres prisonniers furent amenés en Catalogne, et obligés de négocier et de payer leur rançon[1]. »

Ces choses se passaient avant que l'armée française fût entrée en Roussillon et dans le temps même qu'elle s'avançait vers Narbonne, où elle se reposa quelques jours.

De Narbonne, la longue file des croisés se remit bientôt en marche pour le Roussillon. Au-delà du Fitou, la route, resserrée entre l'étang de Leucate et une chaîne de collines calcaires, les mena à Salces[2], village que dominait, à droite, un château dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines. C'était le point extrême de la frontière des domaines du roi de Majorque vers le nord. Ils pensaient être reçus dans la ville, qu'ils croyaient abandonnée; mais quand ils arrivèrent aux portes, les soldats et les archers qui étaient dedans firent jouer leurs arbalètes pour toute réponse, et les contraignirent à battre en retraite hors de la portée de leurs engins; il y eut beaucoup de blessés et de morts parmi ceux des Français qui s'étaient approchés les premiers, et la colonne, en reculant, expliqua au roi de France le motif de sa brusque retraite.

Philippe pensa, à cette nouvelle, que le roi de Majorque les avait trompés; il appela le comte de Foix et lui demanda à qui était ce château. Le comte de Foix lui répondit qu'il était au roi de Majorque. « Certes! s'écria Philippe, les choses ne

1 Hist. de Languedoc, t. IV. — D'Esclot fait un récit très détaillé de cette expédition, et raconte que Jacques s'échappa de sa chambre par un égout fort sale qui passait sous cette chambre, et que l'architecte du palais de Perpignan, nouvellement bâti, lui indiqua. On fit un trou pendant la nuit, et Jacques put gagner la campagne (D'Esclot, c. 134).

2 Al pas de la font de Salses, dit B. d'Esclot, c. 137.

vont donc pas comme nous l'a envoyé dire le roi de Majorque, car il dit qu'il sera avec nous, et maintenant, à ce qu'il me semble, il nous est contraire. » — « Seigneur, dit le comte de Foix, il n'y a rien de sa faute, je pense ; car tous les hommes de Roussillon sont plus affectionnés à Pierre d'Aragon qu'au roi de Majorque, et aimeraient mieux l'avoir pour seigneur. Tenez pour certain que ces gens-ci agissent contre les ordres qu'ils ont reçus, et que tout ce qu'ils ont fait ou pourront faire dorénavant contre nous, ils le feront contre la volonté du roi de Majorque, leur seigneur, et pour l'amour qu'ils portent à Pierre d'Aragon. » — « Ce sont donc des traîtres, dit le roi de France. Allons! marchons sur eux, et prenons le château de gré ou de force. »

Il fallut livrer trois assauts, et cette bicoque arrêta au premier pas l'armée française pendant deux jours. Elle fut prise à la fin, et, suivant que le légat l'enjoignait aux combattans, tous ceux qui s'y trouvaient furent tués, sur l'ordre exprès du roi de France et du légat. Tel était, suivant Jean Chollet, le meilleur moyen, le moyen le plus sûr, de traiter de semblables rebelles, et il ne se fit faute dans cette guerre de préconiser ce moyen [1].

Les troupes étaient venues confusément jusque-là. Philippe les divisa, après l'exécution du château de Salces, en six corps principaux.

Le premier était composé des ribauds s'élevant à près de 60,000 ; ils ne portaient à la main, pour toutes armes, qu'un bâton ; le roi de France donnait à chacun un tournois d'argent noir de solde par jour, et ils avaient, en outre, ce qu'ils gagnaient en vendant leurs services de tous genres aux

[1] E quant hagueren aquell lloch, occiren los homens e les fembres e els infants que y atrobaren (B. d'Esclot, c. 137). — Il est fait mention de Salces dans le contrat de mariage de Marie, fille de Guillaume, seigneur de Montpellier, qui apporta en dot le comté de Roussillon, en 1204, à Pierre II, grand-père de Pierre III : *Totum comitatum de Rossillon, de fonte Salcis usque ad Clusam.*

chevaliers et aux bourgeois qui avaient de quoi les payer. Ce corps de ribauds, placé directement sous les ordres de mille chevaliers armés, formait l'avant-garde, laquelle marchait la première comme pour recevoir les premiers coups de l'ennemi : *in anima vili.*

Le second corps se composait des troupes du sénéchal de Toulouse, de celles des sénéchaux de Carcassonne et de Beaucaire, du seigneur de Lunel et du comte de Foix, avec lequel était En Ramon Roger, frère du comte de Pellars (l'un des plus fidèles champions du roi qu'on allait combattre), et cinq mille chevaliers armés.

Aux flancs de ces deux premiers corps marchaient, répartis par portions égales, treize mille arbalétriers à pied, tout garnis et couverts de fer, avec des chapeaux de fer à double visière sur les yeux.

Dans le troisième étaient les troupes de Narbonne, de Béziers, du Carcassès et de l'Agenais, du comté de Saint-Gilles, et en général de tout le Languedoc (*e de totes les altres gents a qui dien Lenguadoch*), auxquelles on avait joint les Bourguignons, et qui ne formaient pas moins de 70,000 hommes à pied.

Dans le quatrième étaient les troupes de France, de Picardie, de Normandie, du comté de Flandres, et un grand nombre d'Allemands et d'autres soldats d'élite, formant le principal nerf de l'armée, au nombre d'environ 80,000, armés de toutes pièces.

Le cardinal-légat marchait à la tête du cinquième, avec une armée particulière à la solde de l'Église, composée de 6,000 chevaliers, portant la bannière de saint Pierre, au signe de la tiare et des clés.

Dans le sixième enfin marchaient le roi de France, Philippe-le-Bel son fils aîné, déjà roi de Navarre[1], son deuxième

[1] Par son mariage avec Jeanne, fille de Henri, reine de Navarre dès l'âge de trois

fils Charles de Valois, « roi du chapeau, » avec presque toute la noblesse de France, comtes, barons et seigneurs bannerets; ce corps ne comptait pas moins de trois mille chevaliers bardés, et on portait devant lui un immense étendard aux armes d'Aragon unies aux fleurs de lis de France. Charles avait fait royalement frapper à Paris monnaie d'or, d'argent et de billon, à son effigie, avec la même légende que portait son cachet et qu'on a vue plus haut, et il payait ses troupes avec cette monnaie[1].

L'armée ainsi ordonnée, on se dirigea vers Perpignan. Mais, avant qu'on y arrivât, du château de la Roque où il s'était réfugié, Jacques en personne se rendit au camp du roi de France, tandis que les Perpignanais, sur la nouvelle de l'arrivée des Français, envoyaient de leur côté des députés pour s'opposer au passage des troupes dans leur ville. L'armée française trouva en effet, en arrivant, les portes de Perpignan fermées devant elle, et campa dans la plaine (*la orta*), entre le bourg de Malloles désigné dans les vieilles chartes sous le nom de *villa Godorum*, la ville des Goths, et le Boulou, couvrant de ses tentes toute l'étendue de terrain qui sépare la capitale du Roussillon de l'ancienne Stabulum. Le roi de France obtint peu après, par surprise, l'entrée de Perpignan, et y fut fort fêté, si l'on en croit Guillaume de Nangis. On résolut de marcher de là sur la ville d'Elne, située à trois lieues de Perpignan, au bas et sur le penchant d'une colline au pied de laquelle passe le Tech. Elne avait toujours montré un grand attachement au roi d'Aragon, et une grande opposition aux ordres du roi de Majorque. « Le roi de France qui, comme

ans à la mort de son père (1274), et que Philippe avait épousée avant l'expédition de Catalogne, le 15 août 1284.

[1] Et hic rex Carolus sine regno fecit vexillum et arma et cudit monetam sub signo regi Aragonum solito et sigillum, regem Aragonum per totam nationem Gallicam faciens se vocari (Gest. Comit. Barcin., p. 365). — J'ai suivi, et traduit souvent mot pour mot, plusieurs des curieux détails qu'on vient de lire, de la chronique catalane du véridique et positif Bernat d'Esclot (Chronica del rey En Pere, c. 137),

nous l'avons vu, dit Guillaume de Nangis, avait été reçu avec de grands honneurs à Perpignan, tint là même un conseil pour décider sur quel point on se porterait d'abord, et il fut arrêté par les siens, et principalement à l'instigation, à ce qu'on croit, du roi de Majorque, que ses bataillons seraient dirigés vers une ville superbe, surnommée Janua (la Porte), parce qu'elle était comme aux portes des Pyrénées[1]. Elle était en effet située dans la terre de Roussillon, sous la domination du roi de Majorque. Mais depuis longtemps ses citoyens, méprisant ce roi, adhéraient à Pierre d'Aragon. Lorsqu'ils surent que l'armée des Français s'avançait vers leur ville, fermant leurs portes, ils s'apprêtèrent à résister de toutes leurs forces. Le roi des Français, cependant, arrivant avec son armée, ordonne aussitôt de commencer l'assaut ; mais ceux de la ville, qui s'étaient portés à sa défense sur les murs, se défendirent si bien ce jour-là, que peu ou point d'entre eux y succombèrent. Le lendemain matin, toutefois, les Français étant revenus au combat et la ville se sentant considérablement affaiblie, les citoyens en-

[1] Le passage de Guillaume de Nangis est celui-ci : Visumque est genti suæ, et maximè regis Majoricarum, ut creditur, hortatu, quod versus urbem Januam cognominatam, superbam, *quia patebat quasi in januis*, dirigerent gressus suos. On ne peut pas dire, comme le croient les savans auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, qu'il y ait dans ce passage erreur de copiste. Guillaume de Nangis nomme d'ailleurs aussi de ce nom de Juana la ville d'Elna, dans sa chronique, où il parle plus brièvement du même fait : *Januam civitatem ingressus est*. Il donne donc bien intentionnellement, à la ville considérable tout au moins qu'il appelle *urbem superbam*, le surnom (il ne dit pas le nom) de *Janua*, la Porte ou l'Entrée, puisqu'il ajoute immédiatement qu'elle avait été ainsi surnommée parce qu'elle était sise de manière à autoriser ce surnom. On trouve encore près d'Elne à l'ancienne limite de la Gaule et de l'Espagne, un peu en deçà du cap de Cervère (Cervaria), un cap parallèle, appelé en langue vulgaire cap *de las Portas*. Or, il est extrêmement vraisemblable que ce nom de Portes désignait les ouvertures ou portes par lesquelles on passait de l'un dans l'autre pays. Il est facile de concevoir (et je ne crois pas ma conjecture, pour être entièrement nouvelle et à moi, moins fondée), il est, dis-je, facile de concevoir qu'Elna ait été surnommée (*cognominata*) Janua, la Porte, précisément parce qu'elle se présentait, comme le dit Guillaume de Nangis, *quasi in januis*.

voyèrent des députés au roi de France pour lui demander une trève de trois jours, feignant de vouloir à l'envi s'entendre sur la reddition de la ville. Les Français ayant là-dessus cessé de combattre, aussitôt les habitans allumèrent un feu sur la haute tour de leur église cathédrale, située dans le lieu le plus élevé de la ville, dans l'espoir que Pierre d'Aragon, qui était à peu de distance dans les monts, le verrait et viendrait à leur secours. Mais leur ruse ayant été reconnue, le roi de France ordonna de renouveler l'attaque de la ville. Le légat de l'église romaine, de son côté, absolvant les troupes françaises, les prêcha, leur enjoignant de n'épargner aucun habitant, de les tuer tous, au contraire, comme ennemis de la foi chrétienne, contempteurs des préceptes de la sainte mère Église et excommuniés. Alors, toutes les troupes à cheval s'étant rangées autour de la ville, les servans d'armes et les piétons s'approchèrent des murailles malgré les ennemis, qui se défendaient tant qu'ils pouvaient, et d'un vigoureux effort en brisèrent les portes, tandis que d'autres, ayant appliqué des échelles aux murs, y montaient. Bientôt le reste de l'armée entrant dans la ville tue de tous côtés les ennemis, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. Le peuple épouvanté fuit et se réfugie dans la cathédrale, pensant que, par le respect ou la force du lieu, il pourra échapper à la mort. Mais parce qu'ils avaient méprisé l'ordre de la sainte mère Église et de ses ministres, et mis leur appui dans un auxiliaire impie et condamné, ni la sainteté du lieu ni sa force ne purent leur servir de rien ; car les Français, enfonçant les portes de l'église, les passèrent tous sans miséricorde au fil de l'épée, tant hommes que femmes et jusques aux vieillards et aux enfans. Un certain écuyer seulement, appelé le bâtard de Roussillon, qui était monté avec quelques autres dans la tour du monastère, s'étant rendu à la discrétion du roi de France, mérita d'obtenir grace de la vie. C'est ainsi que ce peuple insensé et frivole, qui s'appuyait sur un

bâton de roseau destiné à être brisé, je veux dire sur Pierre d'Aragon, trompé par sa sottise et sa légèreté, fut détruit avec la ville, que, par son humilité, il eût pu conserver avec lui-même sauve de tout dommage[1]. »

Elne fut ainsi ruinée de fond en comble, après avoir été mise au pillage, et tous ses habitans massacrés, le jour de la Saint-Urbain, 25 de mai. La dureté du légat, encourageant au meurtre et faisant égorger des femmes et des enfans, n'a rien qui choque la simplicité de l'historien Guillaume de Nangis, et l'on sent qu'il trouve, au contraire, tout cela fort naturel et conforme aux saines maximes de la politique et à l'esprit de l'Eglise. Les vainqueurs très chrétiens ne laissèrent debout de toute la ville d'Elne que le cloître, dont les arceaux, les colonnes et les piliers en marbre blanc, ouvrage du XI^e^ siècle, attirent encore aujourd'hui l'attention du voyageur par leurs chapiteaux ornés de figures d'animaux fantastiques d'un goût remarquable. Ils respectèrent aussi le monographe de Christus sculpté sur une pierre scellée au mur de ce cloître, et qu'on croit être le tombeau de l'empereur Constance, assassiné et inhumé à Elne après avoir été vaincu par Magnence[2].

[1] Guill. Nang. Gesta Philippi III, in Duchesne, Scrip. Rer. Franc., t. v, p. 544 et seq.

[2] Toutes les chroniques sont d'accord sur l'excidium de la ville d'Elne : — Philippus rex Francorum venit ad civitatem quæ vocabatur Janue, quam rex, de precepto legati, omninò destruxit, trucidans omnes qui intus erant, juvenes, senes, clericos, mulieres et parvulos (Chr. Sanct. Bertin., dans Dom Martenne, t. III). — Els Francesos enderocaren totes les cases e els alberchs de aquella vila, que hanc no y romas quaix pedra sobre altra (B. d'Esclot, c. 141). — Philippe témoigna sa reconnaissance envers le roi de Majorque, de l'aide qu'il lui prêtait dans cette campagne, antérieurement à la prise d'Elne, dans une charte datée *du camp devant Elne au mois de mai de l'an du Seigneur* 1285, par laquelle il l'exempte, lui et les seigneurs de Montpellier ses successeurs, ainsi que les habitans de cette ville, de la juridiction des sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne, en sorte qu'en cas d'appel il s'en réserve le jugement à sa cour, avec défense aux sénéchaux de rien attenter contre le roi de Majorque et ses officiers, tant qu'ils s'astreindraient à rendre la justice conformément au droit écrit et aux coutumes du pays : — Philippus Dei gratia Francorum rex, notum facimus, etc, Quod nos ob sinceræ et specialis dilectionis affectum quem habemus ad illus-

Après la prise d'Elne, le roi de France délibéra pendant quelque temps sur le parti qu'il prendrait. En effet, ainsi que le font justement remarquer les auteurs de l'Histoire de Languedoc, il était encore campé auprès de la cité d'Elne, le dimanche après la quinzaine de la Pentecôte, ou 3 juin, comme on le voit par un acte qu'il y donna alors, par lequel il déclare avoir reçu temporairement, des mains de Roger Bernard, comte de Foix, les châteaux de Foix, de Lourdes, de Montréal et de Montgrenier, pour les garder à ses frais et dépens, jusqu'à la fête prochaine de la Toussaint avec promesse de les rendre au bout de ce terme [1].

Ce ne fut que le 4 juin que Philippe-le-Hardi résolut de tenter le passage du col de Panissars, réputé alors le plus facile à franchir avec une armée du côté de la Catalogne. Mais Pierre avait, dès le commencement de mai, donné rendez-vous à ceux de ses vassaux qui voudraient lui prêter main-forte avec leurs hommes, à la Junquière, commune située aux frontières de la Catalogne et du Roussillon, dans une petite plaine, au fond d'une gorge des Pyrénées, sur les bords du Llobrégat qui prend sa source à peu de distance, à 35 lieues environ de Barcelone, 7 de Perpignan, 8 de Gironne et 4 de Figuières, et il s'était porté lui-même, à tout événement, le 10 mai, avec ses seuls amis, les hommes de ses domaines et quelques centaines d'Almogavares, à la garde du col de Panissars, par lequel il était naturel de penser que voudraient passer les Français. Il avait fait dresser ses tentes et ses pavillons dans le col et sur la

trem principem Jacobum, eadem gratia, regem Majoricarum, comitem Ceritaniæ et Roncilionis, ac D Montispessuli, volentes sibi gratias facere speciales.... etc. Actum in castris ante Elnam, anno Domini MCCLXXXV, mense maio (Preuves de l'Histoire du Languedoc, t. IV, p. 78 et seq., Pr. XXII).

[1] Notum facimus, quod nos recipimus præcario de manu dilecti nostri Rogerii Bernardi comitis Fuxensis, Castra de Fuxo, de Lordato, de Montegranario et de Monte-Regali, in manu nostra tenenda, et ad sumptus nostros, usque ad festum omnium sanctorum proximo venturum, pro necessitatibus nostris; et promittimus, etc... Actum in castris prope civitatem Elnensem, die Dominica post quindenam Pentecostes, an. Dom. M. CCLXXXV (Ibid., Pr. XXIV, 24, t. IV, p. 81).

montagne même au sommet de laquelle s'élève aujourd'hui le fort de Bellegarde, que Louis XIV fit bâtir sur les ruines d'une tour romaine, encore debout au treizième siècle, et qui n'était autre que le fameux trophée de Pompée dont parle Pline (*Tropea Pompeii*). Cette montagne domine à la fois le col de Panissars et le col de Perthus, alors impraticable, et par lequel passe aujourd'hui la route royale qui mène du Roussillon en Catalogne[1]. Pierre n'avait dans ces premiers momens avec lui que l'évêque d'Osca, son fidèle comte de Pallars, Roger Arnaud, Gérard de Cervellon, Gilabert de Cruyllas, Guillaume Raymond de Josa, Raymond de Capraria, Alaman de Cervellon, le prévôt de Celsa, Albert de Mediona, Bérenger de Rosanès et Guillaume de Castellon. Mais il avait foi en lui-même et en la bonté de sa cause; il croyait, quels qu'eussent été ses différends avec les cortès d'Aragon et de Catalogne, que leur zèle patriotique se réveillerait à l'approche du danger. Quoi de plus? Il avait fait, quant à lui, noblement son devoir, et s'était mis au poste le plus périlleux, pendant que son fils et son héritier l'infant Alfonse courait l'Aragon et la Catalogne pour y stimuler le zèle des populations, et déterminer, s'il était possible, les chevaliers du Temple et les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem des commanderies aragonaises, à prendre les armes pour le roi, négociation difficile dans la position délicate où l'excommunication et l'interdit avaient mis les peuples à l'égard du prince.

1 C'est à l'est du fort de Bellegarde qu'ont été fixées, en 1764, les limites de la France et de l'Espagne par deux massifs de granit des Pyrénées, sur l'un desquels on grava l'inscription suivante : « L'an 1764, sous le règne de Louis, roi très chrétien, » ont été posées ces limites au lieu même où étaient établis les trophées de Pompée, » d'après les ordres qui en ont été donnés par les souverains des deux royaumes au très » illustre et très puissant seigneur comte de Mailly, lieutenant-général des armées du » roi et commandant de la province du Roussillon, et au très illustre et très puissant » seigneur marquis de la Mina, lieutenant-général en Espagne et vice-roi de Catalo- » gne. Ce monument fixe la frontière près du pont du Précipice, sur la route d'Espa- » gne et de France, autrefois presque impraticable, et dont le passage a été élargi et » nivelé cette année par les soins de MM. de Mailly et de la Mina, pour en perpétuer » le souvenir. »

C'est ainsi que Pierre défendit presque seul d'abord son royaume contre toute la croisade que le pape avait lancée contre lui, *unum at leonem*, décidé, s'il ne pouvait mieux faire, à mourir en roi.

Pendant trois semaines il contint l'ennemi au bas des rampes qui mènent au col de Panissars. Pour simuler une armée nombreuse il faisait toutes les nuits allumer de grands feux en divers lieux de la montagne. Des arbres tout entiers avaient été jetés sur l'étroite voie pour l'encombrer ; d'énormes amas de pierres, des tonneaux remplis de sable et de gros fragmens de rochers roulaient sur les survenans dès qu'ils se présentaient. Les dispositions du roi étaient si bien prises qu'il était impossible d'emporter ces Thermopyles d'assaut, et que l'armée française n'osa pas même le tenter. Le légat, dans son ignorance, se plaignait de ces retards et semblait en accuser la bravoure française, et il s'attira, dans les conseils tenus sur ces difficultés, l'animadversion du jeune Philippe-le-Bel et du roi lui-même. Il parla une fois du peu de courage des Français ; sur quoi Philippe ne put s'empêcher de l'inviter brusquement à prendre les devans avec ses hommes, et à franchir le premier l'inaccessible passage. De même il reçut une brusque réponse de Pierre, un jour qu'il l'envoya sommer superbement par un message de vider la terre de l'Église qui appartenait, disait-il, à Charles de France, roi d'Aragon : « Elle coûte peu cette terre, répondit le véritable roi d'Aragon, elle coûte peu à qui l'a donnée et à qui l'accepta : mes aïeux l'ont gagnée au prix du sang ; que qui la veut l'achète maintenant au même prix [1]. »

Dans le même temps Pierre recevait dans sa tente, au col de Panissars, des envoyés du roi de Tunis Bohap (Abou Hafss) qui prenait le titre d'émir des fidèles, et il signait avec eux, le 3 juin, un traité important de paix et de com-

1 D'Escl ot, c. 144 et seq.

merce pour quinze années, qui assurait réciproquement sûreté et faveur aux sujets des deux rois (en y comprenant expressément les Siciliens) dans leurs domaines respectifs. On stipula en outre qu'à Pierre serait payé désormais le tribut que les rois de Tunis payaient jadis aux rois de Sicile, y compris les arrérages de ce tribut que, dès avant les vêpres, on devait à Charles d'Anjou, et le roi d'Aragon s'engagea à faire ratifier le traité, en ce qui concernait la Sicile, par la reine sa femme et par l'infant Jacques, qui devait être son héritier dans ce dernier royaume [1].

[1] Les actes originaux de ce traité écrit en langue catalane existent aux archives de Barcelone. On y lit entr'autres choses, article 37 :

Item : qu'el dit Miralmomeni do è atorc los Fondecs de Sicilia è de Catalunya en tots los locs de la sua senyoria on meracadeiar vulrán ab tots los drets axi com acostumat an d'aver; è quel senyor rey y meta Consols aquells que volrá.

Item : lo dit Miralmomeni pag adés à Nos, de mantinent qu'el misatge nostre será à Tunis, cent mille bizancios del tribut de tres anis pasats pus nos tenguém Sicilia.

Item : tot ço que la casa de Tunis deu del temps pasat al rey Karles.

Item : aytan còm romanía à pagar del blat del qual Lorenço Rufo è sos tabalers trameseren de Sicilia, el temps que Karles la tenia, per vendre à Tunis ; car depuis quel rey d'Aragó tent Sicilia, trames misatge à Tunis que li fos donat aquel blat, y encara no era tot venut, ò el preu daquel.

Item : qu'el paguen tot ço que preseren de la nau que fou embiada à Tunis de les parts de Valencia carregada de Sarrayns è d'altres melcaderies.....

La qual pau è treva Nos en Pere, per la gracia de Deu, rey d'Aragó è de Sicilia damunt dit, loám è atorgam per lo regne de Sicilia per Nos è per la noble reyna muller nostra, è per Linfant en Jacme fill nostre qui deu eser hereter apres Nos en lo dit regne, è farém à els fermar è atorgar ; è per los regnes nostres d'Aragó è de Valencia è de Catalunya per Nos è per Linfant Don Alonso fill nostre mayor è hereter apres Nos en los dits regnes : è prometém, per Nos è per els, atendre e cumplir aquella pau è treua, segons que damunt es dit, à bona fe nostra, sens tot mal engan, tambe per mar com per terra, sobre nostra lig. — Datum apud Collem de Paniçars, quarto nonas junii anno Domini millesimo ducentesimo octuagesimo quinto. — Signum ✠ Petri Dei gratia Aragonum et Siciliæ regis. — Testes sunt venerabilis Jacobus, Dei gratia episcopus Oscensis. — Arnaldus Rogerii comes Palliarensis. — Geraldus de Cervilione. — Gilabertus de Crudeliis. — Guillermus Raymundi de Josa. — Raymundus de Capraria. — Alamanus de Cervilione. — Prepositus Celsonensis. — Albertus de Mediona. — Berengarius de Rosanes. — Guillermus de Castro Aulino. — Abdella Azeit.— Mohomet Abolheix. — Jucef Abenyeco. — Abraham Abennieema, Sarraceni. (Real. Arch. regist. Petri III, ab. ann. 1278 ad 1285, littera B, fol. 81.)

C'est avec cette fermeté d'ame, que Pierre arrêta fièrement l'armée française au pied des Pyrénées, jusqu'au milieu de juin. Philippe-le-Hardi, rebuté, et désespérant de pouvoir forcer ce passage, se vit contraint de rebrousser chemin, et alla camper aux environs de Collioure, dans la résolution, dit-on, d'abandonner son entreprise, lorsqu'on vint lui montrer un autre chemin, et ranimer toutes les espérances comme toute la rage des croisés.

Quatre moines, qui étaient de Toulouse d'après Muntaner, et qui se trouvaient dans un monastère près d'Argelès, se présentèrent au roi de France. L'un d'eux était l'abbé du lieu. Muntaner se garde bien de nous dire, mais d'Esclot nous apprend expressément que ce fut de la part du roi de Majorque, frère de Pierre, qu'ils vinrent offrir ainsi au roi Philippe-le-Hardi de lui indiquer un lieu par où il pourrait passer. « A la vérité, ce lieu est très difficile, lui dit l'abbé; mais, par cette raison là-même, on dédaigne de s'en occuper, et personne ne se trouve là pour le garder. Tout au plus y peut-il avoir cinquante hommes de garde; mais vous, seigneur, qui avez beaucoup de gens munis de hoyaux, de houes, de pieux, de pioches et de haches, envoyez un riche-homme à vous avec mille chevaux bardés, et que beaucoup de gens marchent en avant avec lesdits instrumens et tracent un chemin. Par là, seigneur, vous pourrez passer sûrement avec toutes vos troupes; et, quand une fois vous aurez mille de vos soldats nichés en un lieu qui domine ce pas, personne au monde ne pourra vous l'enlever ni vous empêcher de monter tous, vous et votre chevalerie. » Le roi s'enquit à l'abbé comment il savait cela. « Seigneur, lui fut-il répondu, parce que nos hommes et nos moines vont tous les jours en ce lieu-là pour y prendre du bois et de la chaux; souvent aussi les gens de pied qui ont à se rendre au comté de Barcelone passent par ce chemin. » Il lui nomma alors le col de la Massane. « Demandez, ajouta-t-il, au comte de Foix, qui connait le

pays, et à En Ramon Roger; ils vous répondront que tout est ainsi que je vous le dis. » — « Nous ne le demanderons à personne, répliqua le roi de France, nous nous en fions bien à vous, et cette nuit même nous ferons ce que vous nous conseillez de faire. »

Philippe-le-Hardi donna ordre aussitôt au comte d'Armagnac et au sénéchal de Toulouse de se tenir tous deux prêts à minuit à suivre ces frères avec mille chevaux bardés, deux mille piétons de Languedoc et tout ce qu'il y avait dans le camp d'hommes munis de houes, de pioches et de haches, et d'aller faire ce que leur diraient les moines. Guidés par l'abbé et par ses trois compagnons marchant à la tête de ceux qui travaillaient à la route, ils atteignirent à la pointe du jour le haut du col sans avoir été aperçus de ceux qui le gardaient et qu'ils surprirent endormis; de cinquante qu'étaient ceux-ci, il n'en échappa pas plus de cinq qui s'enfuirent et allèrent porter l'alarme à Castellon d'Ampurias et au col de Banyols. « Le hasard voulut, dit notre auteur, que le comte d'Ampurias fût à Castellon pour mettre en état les lieux et les châteaux qu'il avait à garder, et avec lui étaient la plus grande partie de la chevalerie et les meilleures gens de la juridiction de son comté.

» Ceux qui étaient placés à la garde du col de Banyols marchèrent alors vers le col de la Massane; et en levant les yeux ils aperçurent bientôt un grand nombre de gens qui déjà étaient montés; jugeant qu'ils ne pouvaient plus rien y faire, ils rétrogradèrent vers le col de Banyols, et, arrivés au-delà de Tornavels, ils levèrent leurs tentes et s'en retournèrent chacun chez soi[1]. »

Huit mille chevaliers français passèrent le 20 juin, et, sur la nouvelle que les pionniers avaient rendu le chemin praticable au point que les charettes toutes chargées pouvaient y

[1] Ram. Muntaner, c. 122.

monter, Philippe fit déployer l'oriflamme le lendemain et passa lui-même avec ses fils et le légat, et les jours suivans le reste de l'armée[1].

Les huit mille chevaliers du roi de France qui avaient pénétré les premiers en Catalogne par le col de la Massane occupaient déjà toute la partie orientale du Lampourdan, lorsque le roi d'Aragon apprit leur entrée. Son visage, à cette nouvelle, se couvrit de rougeur, et il fut un moment vivement troublé, non de peur, mais parce qu'il redoutait l'effet que cette annonce produirait sur ceux de ses compagnons d'armes dont il craignait la défection. Dans la nuit même il envoya des messagers à toutes les osts qui étaient avec lui au col de Panissars, et qui portaient le nom de leurs villes, savoir : Lérida, Barcelone, Girone, Cervera, Montblanch, Tarega, Vila-Franca, et Manresa, et il ordonna que de chacune vinssent quatre prud'hommes lui parler le lendemain de grand matin. Le bruit se répandit que le roi avait fait la paix avec les Français. « Et le lendemain matin, qui était un dimanche, de chaque ost vinrent près du roi, dit d'Esclot, quatre prud'hommes ainsi qu'il l'avait ordonné[2]. »

Il leur dit tout ce qui était arrivé : que ce serait tout perdre que d'agir isolément ; qu'ils ne feraient rien ainsi qu'à leur dommage ; qu'en conséquence ils allassent chacun vers leur ost, et en fissent plier les tentes et les bagages ; et il leur ordonna ensuite de se diriger tous vers le pont de Girone, où il voulait concentrer la défense, pendant que lui et les siens essaieraient d'arrêter plus haut les opérations des Français ; mais qu'ils ne tinssent pas la voie de Figuières

[1] Les *Gesta Philippi* prétendent que ce fut le bâtard de Roussillon qui montra au roi le passage du col de la Massane, et qui conduisit le détachement. D'après d'Esclot, ce fut l'abbé d'une abbaye de moines noirs située en Catalogne, et dite de Saint-Pierre de Roses, et un chevalier nommé En Guillem de Pau, qui offrirent de la part du roi de Majorque d'indiquer à Philippe ce passage ignoré (B. d'Esclot, c. 146).

[2] B. D'Esclot, l. c.

ni ne passassent par le Lampourdan ; qu'il était à craindre que le comte d'Ampurias ne fût (il le croyait alors) de connivence avec les Français, et n'eût lui-même facilité leur passage. Il mit à leur tête son vaillant ami le comte de Pallars, Roger Arnaud. « J'irai de mon côté en toute hâte, dit-il, à la ville de Figuières pour savoir décidément du comte d'Ampurias avec qui, du roi de France ou de moi, il est et veut être à ses risques et périls [1]. »

Il se rendit aussitôt à la Jonquera, et les différentes osts partirent après lui du col de Panissars, celle de Barcelone, qui campait le plus près du roi, la première, abandonnant une partie de ses tentes; les autres décampèrent de même tant bien que mal; mais d'Esclot insiste sur l'énergique retraite de l'ost de Lérida, qui, campée au poste le plus avancé du col de Panissars, partit la dernière, après avoir consommé toutes ses provisions, sans laisser sur la place où elle avait campé aucune de ses tentes, ainsi que l'avaient fait les autres [2].

De la Jonquera Pierre se rendit à Figuières; la ville avait été abandonnée de ses habitans, et il n'y trouva personne, si ce n'est l'évêque d'Osca avec sa compagnie, qui l'attendait. Le roi fut fort en colère de ce que Figuières était abandonnée, et il voulait y faire mettre le feu. Mais l'évêque d'Osca, le comte de Pallars, et d'autres riches-hommes du pays le prièrent qu'il n'en fît rien, et le roi y consentit [3].

Aussitôt le roi transmit un message au comte d'Ampurias qui était à Castellon et le manda à Figuières. Le comte s'empressa d'y venir, et se justifia aisément de toute connivence avec les Français. Il n'avait pas dépendu de lui de défendre les postes de son comté dont ils s'étaient emparés, et il ne cacha pas à Pierre qu'il y avait lieu de craindre, si la flotte ennemie venait en ce moment seconder par la côte les opé-

1 B. d'Esclot, c. 147.
2 B. d'Esclot, l. c.
3 B. d'Esclot, c. 148.

rations du roi de France, que Roses et son golfe, qui faisaient aussi partie du comté d'Ampurias, ne tombassent de même au pouvoir des envahisseurs.

« Quand toute l'armée fut passée et que tous furent réunis à Saint-Quirch, l'ost, dit Muntaner, marcha en ordre de bataille, comme si elle eût eu à livrer le combat. Ils marchèrent ainsi en bon ordre et bien équipés tout droit sur Péralade et campèrent de Garigella jusqu'à Garriga, de Garriga à Valguarnera, et de Valguarnera à Pujamilot. » L'armée se déploya ensuite dans la belle plaine qui s'étend au nord de Péralade. Pierre s'y était retiré de Figuières, irrésolu encore sur le parti qu'il prendrait. La plaine dont nous parlons était divisée en jardins potagers et en vergers, coupés par des canaux d'irrigation; c'est ce qu'on appelait *la orta*, et ces jardins servirent en ce moment à protéger la ville. Péralade essaya de résister, et Muntaner raconte avec un soin tout filial quelques traits de cette résistance. En voici un qui mérite d'être rapporté.

« Il y avait à Péralade une femme que j'ai vue et connue, nous dit-il, nommée la Mercadière, parce qu'elle tenait une boutique de marchande. C'était une femme très vive, très grande et très forte. Un jour, pendant que l'armée française assiégeait Péralade, elle se revêtit d'un habit d'homme, s'arma d'une lance, d'une épée, et, l'écu au bras, alla, ainsi accoutrée, à un sien jardin pour y cueillir des choux. Pendant qu'elle en cueillait, elle entendit un bruit de campanelles. Surprise de ce bruit, elle laissa là ses choux et s'en alla voir ce que c'était. Elle aperçut dans la rigole qui séparait son jardin de celui du voisin un chevalier français dont le cheval bardé avait tout le poitrail garni de campanelles et qui allait çà et là sans savoir par où sortir. La Mercadière se hâta de gagner un passage, poussa sa lance et en donna un si furieux coup sur la cuisse du chevalier, que le fer traversa la cuisse, la selle et blessa le cheval. L'animal, blessé, se cabra, et rua si vio-

lemment, que, sans la chaîne qui retenait le chevalier à sa selle, il eût été renversé. La Mercadière mit alors l'épée à la main, frappa le cheval à la tête et le saisit par la bride en criant : « Chevalier, vous êtes mort si vous ne vous rendez. » Voyant le danger imminent, le chevalier jeta son estoc et se rendit. La Mercadière ramassa l'estoc, retira sa lance de la cuisse du chevalier et l'amena prisonnier à Péralade. Le roi et l'infant eurent une vive satisfaction de cette capture faite par une femme, belle et hardie, et firent plusieurs fois raconter à l'héroïne comment elle avait fait ce prisonnier, dont ils lui abandonnèrent en toute propriété la personne et les armes, et qui fut contraint de se racheter au prix de deux cents florins d'or [1]. »

Malgré tout, le roi d'Aragon estima qu'avec les faibles troupes qu'il avait il serait imprudent à lui de tout jouer d'un seul coup ; il consulta les chevaliers et les barons qui étaient avec lui, savoir : le comte d'Urgell, le comte de Pallars, Ramon Folch, vicomte de Cardone, Dalmau, vicomte de Rocaberti, seigneur de la dite ville de Péralade, Ramon de Moncada, seigneur de Fraga, Guillaume de Moncada, sénéchal de Catalogne, Pierre de Moncada, seigneur d'Aytona, Bérenger d'Entença, seigneur de Mora et de Falset, Bérenger de Puig-Alt, Ramon de Cervera, seigneur de Guneda et de Castell de Seu, Ramon Bérenger et Guillaume d'Anglesola. Tous lui dirent qu'il n'était pas bon que lui et l'infant restassent plus longtemps en ce lieu, qu'il se devait à une autre œuvre qu'à défendre une si faible place, et il consentit à quitter Péralade. Toutefois il leur dit qu'il voulait du moins que son fils Alfonse demeurât parmi eux. Ils répondirent

[1] Péralade était la patrie de Muntaner. Né vers 1255, il avait trente ans lors de cette expédition ; il ne paraît pas toutefois qu'il y fût présent, mais il avait vu la femme dont il raconte ce trait de bravoure : — En Peralada, dit-il, havia una fembra *que yo conogui e viu*, que havia nom Na Mercadera, per ço com tenia obrada de mercaderia, c. 124.

tous qu'il ne le fallait pas davantage. Mais Pierre cette fois en fit à sa tête, ordonna à son fils de rester, et mit sur tous, en qualité de chef, le comte de Pallars, pour aviser à ce qu'il y aurait de mieux à faire [1].

Pierre se rendit en toute hâte à Castellon d'Ampurias le 25. Il était impossible de tenir à Péralade, faute de vivres, et le lendemain le vicomte de Rocaberti, qui, comme nous l'avons dit, était seigneur du lieu, fit réunir les chevaliers et les habitans en l'hôtel de la commune et leur annonça qu'il n'y avait de provisions que pour cinq cents hommes de guerre pendant cinq jours. C'est pourquoi il leur proposa de vider pendant la nuit Péralade, quelque dur que cela pût leur sembler, et d'y mettre le feu. C'était pour lui une grande perte, mais à laquelle il se résignait pour ne pas compromettre la vie des habitans. Le comte de Pallars et l'infant Alfonse approuvèrent le généreux avis du vicomte de Rocaberti, et les habitans se préparèrent à le suivre, non sans regrets et sans pleurs, comme le seul moyen de sauver leur vie; ils se disposèrent en conséquence à se retirer sur Girone. Les apprêts de cette fuite précipitée, pendant la nuit, de toute une population et de plusieurs milliers d'hommes de guerre se firent nécessairement avec désordre, et tout le monde n'emporta pas ce qu'il voulut. Les Almogavares profitèrent même de ce trouble, dit-on, pour leur compte particulier. Quoi qu'il en soit, avant que le jour vînt, quand les habitans avec leurs femmes et leurs enfans furent tous émigrés, et qu'il ne resta plus que les hommes de guerre, ceux-ci, couverts de leurs harnais et prêts à partir (le petit nombre qui avait des chevaux à cheval, et les autres portant leur bagage), firent mettre le feu à plusieurs endroits de la ville, en ouvrirent les portes, et en sortirent, prenant leur chemin vers Castellon

[1] Mas lo rey no s'en volch lexar par ells; e mana a N'Amfos que romangues aqui ab ells; e mana al comte de Pallars que ell fos sobre tots, e guardas ço que millor seria de fer e pus profita cosa (B. d'Esclot, c. 149).

d'Ampurias. Les Français avaient ordonné, pour ce matin-là même, un assaut général ; le soleil n'était pas encore levé, lorsque le comte de Pallars et l'infant Alfonse étaient sortis de la place par la porte de Girone, et il paraissait à peine à l'horison lorsque les Français, se rangeant en ordre de bataille autour de la ville, la virent jetant des flammes. Ils la cernèrent de plus près, mais ne purent empêcher l'incendie d'achever son ouvrage. Péralade n'était plus, le soir, qu'un monceau de cendres et de ruines brûlantes qu'il n'était pas sans danger d'approcher. Les hommes, les femmes et les enfans qui avaient émigré les premiers arrivèrent près du roi à Girone ; c'était pitié, et il n'y avait personne, dit d'Esclot, qui ne fût touché de voir les femmes et les filles de tout rang arrivant à pied pleurantes et exténuées, et les hommes et les femmes riches de Péralade qui, la veille, avaient mille marcs d'argent, n'ayant plus cinq sous vaillans, sauf ce qu'ils portaient sur leur dos[1].

[1] D'Esclot peint très bien la désolation des habitans de Péralade contraints d'abandonner leurs possessions, compensée d'ailleurs par la joie de sauver leur vie, lorsque leur seigneur eut proposé de livrer la place incendiée aux ennemis : — E quant en Dalmau de Rocaberti hac dites aquestes paraules, los homens de la vila mogueren gran plor e feren gran dol entre si ; e no era maravella, car veyen tanta bella riquesa e tanta bella mercaderia que havien a lexar, e llurs alberchs e llurs possessions a derelinquir. Pero tant havien goig com la vida podien salvar, que quaix non membrava d'als.... E els homens de Peralada e les fembres e els infants que no eren de edat de portar armes vingueresen a la ciutat de Gerona ; e qu'ils vees, no ni ha nengu, per dur cor que hagues, que no ploras de pietat, quant les dones de paratge e les altres e les donzelles venien a peu totes ploroses e llasses, e cells qui la nit passada ixqueren de Peralada eren richs et riques de mil marchs d'argent, e llavors no havien cinch sols valents, salvant ço que portavan a la esquena (B. d'Esclot, c. 150). — Muntaner, qui accuse les Almogavares de l'incendie de Péralade, et qui avait eu à y regretter la maison de son père, dont il parle au début de sa chronique, 2e chapitre (l'allerch de mon pare En Joan Muntaner, qui era dels majors alberchs d'aquell loch e era al cap de la plaça), ne dit pas formellement (c. 125) qu'il fût à Péralade au moment même du désastre, mais il semble qu'il y était peu auparavant : — « Moi et d'autres, dit-il, qui perdîmes en cette occasion la plus grande partie de notre avoir, nous n'y avons plus remis les pieds depuis, et nous avons couru le monde, cherchant fortune au milieu de grands maux et de grands périls, si bien que la plupart d'entre nous sont morts dans les guerres passées de la maison d'Aragon. »

N'ayant rien à faire à Péralade qu'à remuer des cendres pour y trouver quelques parcelles d'or, occupation peu digne de chevaliers, les Français laissèrent ce soin aux goujats de l'armée et poursuivirent leur marche vers Castellon d'Ampurias, où le comte de Pallars, l'infant Alphonse et leurs compagnons s'étaient retirés près du roi Pierre. Philippe-le-Hardi et le légat s'y promettaient leur capture sans coup-férir et d'un seul coup de filet; car le roi de Majorque avait su se ménager des intelligences à Castellon, et quelques-uns des hommes-riches de la ville étant venus secrètement lui offrir de la livrer aux Français avec le roi d'Aragon et tous ses adhérens, Philippe avait traité avec eux. Heureusement les Castellonais comptaient sans leur seigneur, et leur projet de trahison échoua par des circonstances indépendantes de leur volonté, circonstances très dramatiques, non comme le rapporte Muntaner, qui cache entièrement la conduite du roi de Majorque et présente toujours les choses comme si tout le monde eût marché d'accord avec le roi d'Aragon pour la défense du pays, mais comme les raconte d'Esclot dans sa précieuse chronique. D'après lui, en effet, quelle que fût la volonté de mal faire des Castellonais, et elle était grande, à ce qu'il paraît, ils ne purent tenir ce qu'ils avaient promis. Pierre entrait dans chaque ville avec deux cœurs, dit-il, car il ne se fiait pas bien au comte d'Ampurias, qu'il avait fortement soupçonné d'avoir favorisé le passage des Français, et dont il n'avait pas suffisamment encore éprouvé la fidélité [1]. Il crut devoir agir toutefois comme s'il n'eût eu aucun doute sur sa foi et voulut s'assurer du fond qu'on pouvait faire sur les habitans. Il pria donc le comte de réunir quelque part les hommes de Castellon, c'est-à-dire toute la population mâle de toutes les classes; car il agit plus d'une fois

1 En tot lloch hon era, entrava ab dos cors : car nos fiava be en lo comte de Ampuries, tant lo havia sospitos de aquell fet (l'entrée des Français), entro quel hac be assagat (B. d'Esclot, c. 151).

ainsi en véritable roi républicain, si je puis ainsi dire, consultant tout le monde, les riches et les pauvres, en leur seule qualité d'hommes et de Catalans, irrégulièrement sans doute, mais en toute occasion un peu grave. Il voulait tout simplement leur parler [1]. Le comte les appela tous (el comte trames sos missatgers que venguessen tuyt). Ils vinrent tous et se réunirent dans la principale église où le roi « tint parlement avec eux » et alla droit au fait.

« Vous avez de tout temps été fidèles et loyaux à votre seigneur le comte d'Ampurias et aux siens, leur dit-il. Nous sommes maintenant dans une grave affaire, comme vous le voyez, et plus grave qu'il ne saurait y en avoir. Le comte, votre seigneur, reconnaît la foi et l'hommage naturel qu'il a fait à nous et à notre lignage ; et à cette heure même il m'a promis de ne pas se départir de ma fortune, quelle qu'elle puisse être, et dût-il y tout perdre. Et puisque de tout temps vous avez été fidèles et obéissans au comte, votre seigneur, je vous adjure, maintenant que cela est nécessaire, à moi en particulier et à toute la Catalogne en général, de ne point lui faillir et de n'avoir pas un cœur différent avec lui. Mais si, par aventure, il n'est pas vrai que vous vouliez, pour moi et pour votre seigneur le comte, souffrir tant de maux, à savoir, la perte de vos biens, le cas échéant, car cela ne peut vous manquer si vous résistez et que les Français soient vainqueurs; si, dis-je, vous ne voulez pas mettre sur un dé et aventurer vos corps et tout ce que vous avez pour votre seigneur, je vous adjure de dire présentement en quelle volonté vous êtes, avec franchise et loyauté. »

Le roi se tut, et ceux du plus menu peuple qui n'avaient pas consenti et qui ne connaissaient pas même la trahison préparée seulement par les plus riches, répondirent tout

[1] E dix al comte de Ampuries que faes ajustar los homens de Castello en un llogar, que ell volia parlar ab ells (d'Esclot, c. 151).

d'une voix qu'en aucun temps ils ne se départiraient du chemin de leur seigneur le comte pour rien au monde, quand il devrait leur en coûter la vie à tous.

« A cette heure je sais, dit alors le comte, dans quelle volonté vous êtes, vous autres du menu peuple, envers moi et le roi d'Aragon; voyons maintenant ce qu'en disent tels et tels qui sont des plus riches. » Et le comte en interpella bien dix ou douze de ceux dont il doutait, et leur demanda ce qu'ils répondaient à ce que le roi d'Aragon venait de leur dire.

Au moment même où ils se disposaient à ouvrir la bouche pour dire ce qui n'était pas dans leur cœur, les sentinelles qui veillaient aux murailles crièrent : « Aux armes! chevaliers et servans! les Français arrivent à nos portes, et les galères du roi de France viennent de prendre terre devant nous, près de l'étang de la Saline! »

Le roi et les chevaliers se levèrent précipitamment et quittèrent sur le champ le conseil pour aller revêtir leurs armures. Le jour finissait; on avait fermé les portes, et toute la compagnie du roi se porta aux murailles. Les Français s'occupaient à dresser les tentes au nord de la ville pour y passer la nuit, tandis que les hommes de leurs galères achevaient de débarquer au bord de l'étang de la Saline [1]. Des hommes sûrs furent placés partout pour veiller à la garde de la place. Il ne paraissait pas qu'on eût rien à craindre immédiatement, et les chefs regagnèrent leur demeure pour s'y reposer, remettant à aviser au lendemain.

Minuit était près de sonner, lorsqu'un homme de la ville vint en grande hâte réveiller le comte d'Ampurias et lui dit : « Seigneur, vous êtes mon seigneur naturel, et je ne consentirais à rien contre vous, et je vous dois mes bons avis comme

[1] Étang salé, près de Castellon, communiquant avec la mer, non loin de la Garriga.

mon bras. Je sais à n'en point douter, et viens vous dire, seigneur, que si vous demeurez dans cette place jusqu'à demain à l'heure de tierce, vous et le seigneur roi Pierre, et tous tant que nous sommes qui voulons vous rester fidèles, nous serons trahis et livrés aux Français ensemble avec la ville. Ne méprisez pas cet avis, seigneur, car il est certain. »

Le comte se rendit aussitôt près du roi. Il le trouva couché et dormant, mais dans son armure ; il lui dit ce que cet homme venait de lui apprendre. Pierre se leva et fit appeler le comte de Pallars et ses principaux chevaliers, et, confiant tout-à-fait dans le comte d'Ampurias, il leur fit part à tous du plan d'évasion qu'il venait de concevoir. En conséquence de ce plan, il fit aussitôt ordonner en secret à tous ceux qui n'étaient pas de la ville d'être sous leur harnais de guerre avant le jour, ceux qui avaient des chevaux avec leurs chevaux, prêts à se porter, dès qu'ils en entendraient le signal qui leur serait donné au son du tocsin, vers la porte qui mène à Torella de Mongriu, pour en prendre résolument le chemin sans rien attendre, tandis que, dans le même temps, le comte ferait rassembler vers la porte opposée tous les gens de la ville, comme s'il n'était question que d'une sortie contre les Français. Toute la nuit le roi et ses chevaliers restèrent sous les armes. A l'approche de l'aube, avant qu'il fit tout-à-fait clair, on mit, par l'ordre du comte, toutes les cloches en branle, et un héraut du roi courut la ville, le casque en tête, criant à haute voix : « Sus, chevaliers, sus ! les Français sont là ; levez-vous, et allons les combattre. » Les cloches se turent un moment ; puis, le roi les fit refrapper de plus belle, et donna l'ordre que tous sortissent au son (e el rey feu mantinent repicar los senys e mana que tuyt ixquessen al so). Le comte d'Ampurias monta à cheval, et alla par la ville, excitant les habitans et les menant vers la porte qui ouvrait sur le camp des Français. Les hommes de la ville qui avaient consenti la trahison se ré-

jouissaient de cela, et faisaient semblant tout les premiers de vouloir prendre part à la sortie, pensant que, une fois dehors, ils laisseraient le roi et ses compagnons à la bataille et s'en retourneraient à la ville dont ils fermeraient les portes, livrant ainsi leurs hôtes aux Français, qui en feraient après ce qu'ils voudraient.

Par l'ordre du comte, la porte s'ouvrit, et tous les hommes de la ville sortirent du côté des Français, pendant que le roi et ses compagnons couraient vers celle du sud par où ils voulaient s'en aller. Ils la trouvèrent barricadée comme si de ce côté on n'eût jamais dû sortir. Pierre fit briser les chaînes et les barrières et sortit suivi de la plupart des siens. Les hommes de la ville n'étaient pas allés bien loin sans s'apercevoir qu'ils n'étaient suivis de personne, et, se tenant pour joués, ils rentrèrent aussitôt, assez à temps pour retenir une partie de la compagnie du roi et toutes les bêtes de somme chargées de leur bagage. Le comte d'Ampurias accourut en ce moment à l'endroit où ceci se passait, et poussant son cheval sur eux, sa masse à la main, leur fit peur et honte à la fois, et, par un reste de respect pour lui, qui était leur seigneur naturel, dit d'Esclot, ils s'écartèrent et lâchèrent prise de mauvais gré, si bien que le reste des compagnons du roi d'Aragon et toutes les bêtes portant les bagages purent sortir et tenir la route que déjà tenait le roi. Le comte mit à son tour son cheval sur la même route, non sans être suivi par ceux de la ville, qui le priaient de rester, faisaient semblant de se tenir pour morts si leur seigneur les abandonnait, lui disant qu'il était leur comte et leur seigneur et qu'ils iraient avec lui où il voudrait, à la vie et à la mort; mais en réalité peinés seulement de ce que le roi d'Aragon et ses barons leur étaient échappés, et n'avaient pu être trahis et livrés par eux au roi de France, comme ils le lui avaient promis. Leur servilité jointe à leur perfidie indigna le comte qui, faisant faire volte-face à son cheval, le poussa de nouveau sur eux en les menaçant de sa masse

et en leur disant : « Retournez-vous-en à la malheure, infâmes et traîtres que vous êtes, et que Dieu vous donne le prix que vous méritez! » Sur quoi, retournant son cheval et piquant des deux, il courut rejoindre le roi, qui ne douta plus désormais de la fidélité du bon comte d'Ampurias. L'un et l'autre n'étaient pas encore à un mille de Castellon que déjà la bannière de France et celle du cardinal étaient arborées aux murailles de la ville, et que les habitans criaient du haut des remparts avec les Français auxquels ils s'étaient empressés d'ouvrir leurs portes : « France! France! Montjoie! Montjoie! » d'une voix telle et d'une telle force, qu'on l'entendait du lieu où était le roi Pierre, qui dit en tendant la main au comte d'Ampurias : « Par ma tête! seigneur comte, nous n'avions pas à perdre un instant. Voilà bien les Français à Castellon [1]. »

Après s'être arrêté quelques heures à Torella de Montgriu, Pierre gagna Girone le même soir ; il y retrouva les compagnies de guerriers qui l'avaient accompagné au col de Panissars (Lérida, Barcelone, Manresa, etc.), auxquelles il avait donné rendez-vous là. La population n'était pas sans quelque frayeur des Français, mais il la trouva résolue à seconder les chevaliers et à disputer résolument et à tout prix la ville aux agresseurs. Ramon Folch, vicomte de Cardone, gouverneur de la place, se chargea de la défendre « de manière que lui et son lignage de Cardone fussent de tout temps en bonne renommée de ce fait. » Le roi régla tout avec lui pour la défense. Girone, située au confluent du Ter et de l'Onyar, en un coude formé par le premier, dans une situation très-forte, et d'ailleurs entourée d'un mur antique flanqué de tours élevées, donnait l'espoir fondé d'une longue résistance, et Pierre fut pressé par les siens de

1 Tel est le récit de d'Esclot (c. 142). — Nous n'avons suivi en rien sur cette affaire de Castellon le récit de Muntaner qui nous a paru écrit pour déguiser la vérité (c. 126).

se rendre à Barcelone et d'envoyer l'infant son fils à Saragosse, pour y réveiller par leur présence, s'il était possible, la bonne volonté des Catalans et des Aragonais, en une circonstance où le danger commun semblait devoir les réunir tous dans une défense commune. Les amis influens de Pierre, dont les traces se retrouvent dans tous les actes officiels du temps et dont on a vu plus haut les noms, l'accompagnèrent à Barcelone ou se rendirent dans leurs terres, à l'effet d'y exciter le zèle de leurs vassaux contre l'invasion ; et on laissa à Girone, sous le commandement en chef de Ramon Folch, Guillaume de Castellfollit et Guillaume de Anglesola, pourvus de vivres et avec des forces suffisantes pour arrêter certainement sur le Ter, au moins pendant un assez long temps, le roi de France et toute sa croisade.

Celle-ci, après la reddition de Castellon, s'était avancée dans le Lampourdan sans rencontrer d'obstacles, si ce n'est au château de Lerz, qui souffrit plusieurs assauts et ne se rendit que par capitulation, après une énergique résistance. C'était le premier lieu que les Français avait pris jusque-là, en Catalogne, par la force des armes, et d'Esclot nous dit que le cardinal y couronna solennellement, au nom de l'église, non plus d'un chapeau, mais d'une couronne véritable (faite sans doute par quelque orfèvre de Paris), Charles de Valois roi d'Aragon. De là, l'armée française descendit vers Girone, devant laquelle elle arriva la veille de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 28 juin. La flotte de Philippe, sous les ordres de Guillaume de Lodève, son amiral, s'était emparée dans le même temps de Roses et de toute la côte, jusqu'à Blanes, à dix lieues de Barcelone du côté du nord-est, et c'était d'elle que l'immense multitude des croisés devait tirer ses munitions de toutes sortes par le Lampourdan soumis [1].

Dès le premier jour, le vicomte de Cardone fut l'objet

1 B. d'Esclot, l. c. et seq.

non d'une attaque à main armée, mais d'une tentative de corruption : Philippe-le-Hardi et le cardinal lui envoyèrent faire les plus brillantes promesses s'il voulait recevoir les Français dans Girone. Le comte de Foix fut chargé de cette mission, mais Ramon Folch ne fut sensible ni aux promesses, ni aux menaces ; il était parent du comte de Foix, et il repoussa, en raison de cette parenté, avec bienveillance, mais avec une noble fierté, tout ce que put lui dire Roger Bernard, comte de Foix, lequel en fut pour sa triste démarche, et revint au camp de Philippe, persuadé dès ce moment que l'Aragon ne laisserait pas de coûter plus de sang que ne l'avaient cru les champions de la royauté nominale de monseigneur Charles de Valois [1].

1 Brunesinde de Cardone, mère de Roger Bernard et de la reine de Majorque Esclaramonde de Foix (femme de Jacques, frère de Pierre), était tante de Ramon Folch. Ramon Folch était par conséquent cousin germain du comte de Foix et de la reine de Majorque. — Il faut lire dans la chronique catalane inédite en Espagne, et si peu connue, de d'Esclot (dont le manuscrit le plus complet suivi dans notre édition française existe à la Bibliothèque du Roi sous le numéro 1581, fonds Saint-Germain) l'admirable et simple récit de cette tentative de séduction faite par le comte de Foix sur la fidélité du gouverneur de Girone pour Pierre, l'honorable vicomte de Cardone Ramon Folch : — « Lendema mati, partiren se tots los Francesos del castell de Lerz e venguerense attendar apres Gerona de part lo pont. E En Ramon Folch, vescomte de Cardona, qui era dins en l'establiment sobre tuyt, feu manament : que nengu nols ixes ni passas lo mur ne les barreres qu'ell havia posades, si ell no-u manava. E axi com vingueren los Francesos e foren atendats, lo rey de França trames lo comte de Foix per missatger a'n Ramon Folch : sis volia retre a ell, que ell li faria tant de be que seria lo millor hom e el pus honrat que fos en Spanya apres del rey ; e si fer no-u volia, que lendema s'aparellas de la batalla. El comte de Foix que aportava la missatgeria vench a parlar ab En Ramon Folch e dix li axi : « En Ramon Folch, hu sots dels millors e dels majors homens de Catalunya, per raho del linatge e de naturalea, e sots parent meu e acostat, per que yo so tengut de aconsellar vos en tota res que fos per profit e honor vostra, e als no-us consellaria per res. Ara, maravell me molt de vos e de vostra saviesa, com vos sots mes aci en establiment ; que be veets que no-us podets tenir al poder del rey de França, que en negun lloch no hac atrobat contrast ni quil haga gosat esperar, si aci no. E per tal son yo molt despagat de vos, car lo rey de França es molt yrat e mogut contra vos, e he reguart que, si per força us pren, que ja l'in puxa nengu estar a preu, que vos, e tots cells qui son aci ab vos, no perdats tots la testa. Per que, yo, axi com amich e tengut vostre, vos prech e-us consell que-us retats al rey de França, e salvarets la vida a tants bons cavallers que axi son

Les Français, qui venaient à peine de dresser leurs tentes et leurs pavillons le long du Ter, ne croyaient avoir rien à craindre dans ces premiers momens, et le cardinal se promettait,

ab vos. E d'altra part lo rey de França fer-vos-ha tanta de honor e tant de be que hanch linatge de Cardona non pres tant per null temps. E no-us faça reguart, que puxats esser reptat en nenguna cort de fe, ne de baya que hagats feta a'n Pere d'Arago; car vos sabets que major es Deus que null princep terrenal; e sabets quel apostoli pot solre e ligar de fe e de sagrament per ço com te lloch de Deus en terra. Per que yo-us fare absolre al cardenal, qui es aci legat e te lo lloch del apostoli, de fe e de sagrament que haiats fet a'n Pere d'Arago. E consell vos que-u façats. E no-us ho consellaria, si no veya gran vostre profit. » Quant lo comte hac dites totes aquestes paraules, respos li En Ramon Folch en axi : « En comte, tots temps fos mon amich e yo vostre. Em fests semblança de amich de fet e de paraula per tots temps, sino ara. E vos deyts que vos vos maravellats molt de mi, com yom son mes aci en es tabliment per ajudar a mon senyor lo rey d'Arago; mas yom maravell molt com vos m'havets dit e consellat que yo traixcha aquest lloch a mon senyor quil m'ha acomanat, e que per mi perde tots temps linatge de Cardona bona nomenada, e guany nom de bar e de falsia e de tracio. E quant deyts que vos me farets absolre al cardenal de fe e de sagrament, yo creu be quel cardenal me poria absolre quant a Deus, mas som be cert que no poria absolre de mala fama e que les gents tots temps no parlassen de mi. Don, yo-us responch breument sus aci, sens altre acort : que, ara, ne d'aqui avant, de aquest fet nom parlets; que fort me seria greu, e donar-vos-ho-ia a conexer mantinent; que be vos dich que, llevat vos, no es hom null al mon que de aytal raho m'hagues res dit ne parlat, qui ja valgues guiatge ne sagrament que fet li hagues, que mantinent nol fes tot lancegar. E ab aytant tornat-vos-en de part de Deu a cell qui-us hi ha trames, e guardats vos d'huy mes que no m'aportets aytal missatge. » E respos lo comte de Foix : « En Ramon Folch, massa sots rebeu e cuytos en vostra resposta; que bem plaguera que-us fossets acordat ab vostres cavallers, si aço que yo-us dich seria vostre profit o no. E creu que, si-u fassets, no haguerets respost axi. Ara, mal e greu quem sab, dich vos ho-de part del rey de França : que-us apparellets dema mati de la batalla. » E respos En Ramon Folch : « En comte, yo no son tan rebeu en ma resposta com deguera esser, segons la demanda quem feyets. E si yo n'hagues demanat de consell a mos cavallers, creu qu'ells lom donaren bo e leal sens tot si. E si dixexen als, nols ne creguera. Per que-us dich ço que ja-us he dit altra vegada. Per que-us prech que d'aqui avant nom parlets de aqueix fet. E pensats vos e el rey de França e tot son poder de donar quantes batalles vos vullats; que yo son aparellat, huy e dema, e tots temps quel cor vos ho digua, de esperar aquelles, e encara de donar batalla e batalles a vos altres com vigares me sia. » Quant aço hac dit En Ramon Folch, partis lo comte denant ell e torna s'en al rey de França e al cardenal; e dix los la resposta que li havia feyta En Ramon Folch; e ells foren ne molt yrats. E com ho hagueren oït, dix lo cardenal : que ans no vendria deu dies que ells li'n havrien, car ves sus al cos, a ells e a tots cells qui ab ell eren. »

malgré tout, d'avoir raison avant dix jours de ces rebelles. Ramon Folch, de son côté, en chef prudent, avait ordonné que personne ne sortît de la ville sous quelque prétexte que ce fût. Mais il avait avec lui un corps d'arbalétriers sarrasins à cheval, du royaume de Valence, qui tiraient des mieux, lesquels, ne pouvant sortir par les portes, firent secrètement un trou à une paroi de pierres maçonnées près de la barbacane, et par ce trou sortirent à pied, la nuit suivante, avec leurs arbalètes et leurs couteaux à la ceinture, et allèrent droit à une tente voisine appartenant à un chevalier normand. Ce chevalier avait traité ses amis dans la soirée, et tous gisaient tant bien que mal dans la tente, au nombre de quarante-trois, chargés de vin et de sommeil. Arrivés à la porte de la tente, les Sarrasins écoutent : n'entendant aucun bruit, ils apprêtent leurs arbalètes et entrent. Cinq des moins ivres dormeurs se lèvent alors et courent à leurs armes. Les Sarrasins les tuent et prennent vivans les trente-huit autres, leur mettent des bâillons, les lient étroitement, et, sans être entendus de personne, rentrent dans la ville avec leurs trente-huit prisonniers sur le dos, par le trou qu'ils avaient percé près de la barbacane. Ramon Folch ni ame vivante dans Girone ne savait rien de cette expédition, et tous s'en émerveillèrent. Ramon Folch fut toutefois contrarié que ces Sarrasins fussent sortis de la ville sans qu'il en eût eu connaissance ; mais, en considération des prisonniers qu'ils avaient faits, qui étaient tous de la première noblesse, il leur pardonna, et eut même quelque joie de ce trait original de bravoure hardie, de nature à montrer aux Français à quels hommes ils avaient à faire.

Le lendemain, quand les Français trouvèrent les corps des cinq chevaliers tués dans la tente du chevalier normand, parmi lesquels était le corps de celui-ci, ils crurent que c'étaient deux Catalans qui étaient venus du comté de Foix, et que Roger Bernard avait à son service, qui avaient fait le

coup, et, du consentement du comte, le légat, qui se plaisait à ces sortes de distractions, les fit pendre tous deux, sans autre forme de procès, à des poteaux plantés près de la tente, en vue de la ville. Ramon Folch, reconnaissant à leurs vêtemens qu'ils étaient Catalans, voulut au décuple rendre meurtre pour meurtre à l'ennemi; il fit étrangler par représailles les trente-huit prisonniers, quelque grosse rançon qu'on en pût espérer, et les fit pendre par les pieds aux murailles, de distance en distance, autour de la ville.

Lorsque les Français virent cela, ils ne purent comprendre comment les assiégés avaient été assez hardis pour venir leur faire trente-huit prisonniers dans leur camp même sans qu'ils s'en fussent aperçus, et résolurent sur-le-champ d'en avoir raison et de commencer l'attaque de la place, ne fût-ce que pour essayer leurs forces. Quatre cents de leurs meilleurs chevaliers s'armèrent et entrèrent dans la partie de la ville, alors célèbre par sa rue des Juifs, située hors de l'ancien mur, et que, pour cette raison, on avait renoncé à défendre; ils s'approchèrent des portes. Ceux du dedans les laissèrent s'avancer, et demeurèrent sous les armes sans bouger jusqu'à ce que les Français fussent arrivés très près d'eux. Ramon Folch fit alors ouvrir les portes, baisser toutes les chaînes et toutes les barrières, et soixante chevaliers suivis de quatre cents servans sautèrent au dehors et, se précipitant sur les Français la lance en arrêt, du premier coup abattirent mort le neveu du baron dont relevaient les quatre cents chevaliers. Le choc fut si rude que les Français tournèrent bride et prirent le chemin du camp sans s'apercevoir de la perte qu'ils avaient faite. Ayant bientôt reconnu que le neveu de leur chef était tombé sous les coups de l'ennemi, ils revinrent sur leurs pas jusque près des portes, pour en enlever le corps. Parmi eux était l'oncle du jeune homme, à savoir le seigneur de ces chevaliers. Il s'approcha tellement du mur qu'une pierre venant d'en

haut l'atteignit, le frappa d'un rude coup sur son casque et l'abattit, lui aussi, de son cheval; il tomba raide mort par terre. Ainsi restèrent sur le carreau l'oncle et le neveu. Les autres chevaliers, voyant leur seigneur gisant sur la poussière, se ramassèrent en peloton et, éperonnant vigoureusement leurs chevaux, les lancèrent à toute bride vers les portes. Mais les arbalétriers sarrasins du dedans, desserrant leurs arbalètes, firent pleuvoir les carreaux et les pierres sur le peloton qui voulait entrer, de telle sorte qu'ils en blessèrent et en tuèrent un grand nombre. Quoiqu'ils fissent, les Français ne purent emporter le corps de leur seigneur. Par deux fois ils le prirent, mais par deux fois ils durent l'abandonner, tant les Sarrasins savaient habilement diriger sur eux leurs carreaux. Quand ils virent qu'ils ne pouvaient l'emporter, qu'ils avaient déjà perdu beaucoup de monde et qu'ils n'y pouvaient plus rien, ils s'en retournèrent au camp, et firent part à Philippe-le-Hardi de leur mésaventure et de la perte de leur seigneur, qui était un des barons les plus aimés du roi.

On renonça, ce jour-là, à revenir à la charge pour enlever les corps des chevaliers tués dans cette action, et Ramon Folch fit, le soir, apporter ces corps au pied du mur. Quelques-uns s'étonnèrent et lui demandèrent pourquoi il faisait cela, qu'il valait mieux les faire jeter au loin, hors de la vallée ou dans le fleuve *(per tal que no faessen pudor)*. Mais Ramon Folch leur dit qu'il faisait cela parce que les Français viendraient certainement de nouveau le lendemain pour ravoir ces corps, et qu'il comptait sur ses arbalétriers pour en coucher par terre au même lieu un tel nombre qu'ils perdissent l'envie de les vouloir emporter de force. Le lendemain en effet les archers et les arbalétriers sarrasins et catalans jouèrent si bien de leurs arbalètes et de leurs arcs, qu'ils abattirent morts les Français à mesure qu'ils s'approchaient, eux et leurs chevaux, et les firent renoncer une troisième fois à l'entreprise. Ils en prirent leur

parti, et se résignèrent à laisser là leurs morts à la merci de Dieu (que qui y gisait y gît, dit d'Esclot)[1]. Mais le roi de France tenait à faire faire d'honorables funérailles à ses barons, et il fit offrir à Ramon Folch cinq cents livres tournois et ensuite mille, s'il voulait laisser enlever les restes de ces deux chevaliers seulement, l'oncle et le neveu, qui gisaient morts au pied des murs de Girone depuis trois ou quatre jours. Ramon Folch répondit qu'il n'avait que faire d'or et d'argent ni de quoi que ce fût, et qu'au prix de cent mille livres il ne les laisserait pas enlever; mais, qu'ayant appris que les deux morts, ainsi que les compagnons qui gisaient autour d'eux, avaient été des hommes honorables et braves, pour cela et non pour aucun autre guerdon qu'il voulût ou espérât avoir de personne, agissant ainsi de sa propre volonté et par courtoisie, il voulait bien permettre qu'on fît ce que désirait le roi de France. Cette offre inattendue et toute chevaleresque réveilla un moment chez Philippe-le-Hardi d'autres sentimens que ceux qui remplissaient son cœur depuis l'ouverture de la campagne; il fut touché de ce procédé et en envoya complimenter Ramon Folch, auquel il transmit un message et dix servans sans armes qui, avec la permission du brave gouverneur de Girone, purent enlever pieusement les corps à la sépulture desquels voulait honorablement pourvoir le roi de France[2].

Ce premier engagement, le résultat qu'il eut, et les négociations qu'il nécessita pour enlever deux corps, peuvent donner une idée de la difficulté de mener à fin en peu de jours le siège entrepris. Girone, en effet, quelque considérable que fût le nombre des assiégeans, était, par sa situation, en état de tenir longtemps tête à toutes leurs forces avec Ramon Folch pour chef, et de donner à Pierre le

1 E lexar-en-los estar hi, que s'i jaya que s'i jagues (B. d'Esclot, c. 156).

2 B. d'Esclot, l. c.

temps de survenir d'une manière décisive contre l'invasion. Entourée, comme nous l'avons dit, d'un bon mur antique flanqué de larges tours carrées à la romaine de distance en distance, et sise au confluent du Ter et de l'Onyar, en un recoin formé par la première de ces rivières, elle ne présentait que peu de prise aux attaques des machines de siége alors en usage. Sur la hauteur qui forme comme la tête de la ville, au levant, était, alors comme aujourd'hui, la cathédrale, sous l'invocation de Sainte Marie. Aux flancs de l'église, vers le midi, le palais de l'évêque ; et plus haut, dominant tout, dans la partie la plus élevée de la ville, à droite du palais de l'évêque, la Gironella. L'église de Saint-Félix, où était le tombeau de saint Narcisse, et un faubourg qu'habitaient les juifs, étaient hors de la ville, à quelque distance de l'enceinte fortifiée.

Des engagemens du même genre avaient lieu tous les jours entre les assiégeans et les assiégés, sans que les progrès des premiers fissent craindre la perte de Girone. On en était là vers le milieu de juillet. Mais telle était encore l'ardeur des croisés en ce moment, que ceux qui n'avaient pas de flèches ou d'autres armes de trait, lançaient aux assiégés une pierre, en disant : « Je lance cette pierre contre Pierre d'Aragon pour gagner l'indulgence [1]. »

Celui-ci cependant était à Barcelone, où il avait d'abord déployé la plus grande énergie dans les mesures de salut qu'il avait cru devoir prendre. La première avait été de faire

[1] Tanta enim erat devotio ad captandam indulgentiam, quod qui non poterant sagittam aut aliud armorum genus proicere in obsessos, quantuncumque longè lapidem mitterent ad fortunam. Et quia dominum regem nostrum vocare regem per cardinalem prohibiti non audebant, mittebant à remotis lapidem contra eum dicentes quilibet : *Contra Petrum d'Arrao pro indulgentia lapidem istum mitto* (Gest. Comit. Barcin., in Marca, p. 569).— Je ne sais où l'on a vu qu'en disant cela ils fissent, comme on l'a malencontreusement écrit de ce côté-ci des Pyrénées, un calembourg « le même sur lequel l'Église a fondé sa suprématie. » Les chroniqueurs disent seulement ce qu'on vient de lire, « que ceux qui manquaient de flèches lançaient une pierre contre Pierre d'Aragon pour gagner l'indulgence. » Il n'y a pas là en latin l'ombre d'un calembourg.

creuser autour de Barcelone une nouvelle ligne de circonvallation, revêtue d'un mur de terre partant de la mer d'un côté et allant rejoindre la mer de l'autre en entourant la ville, flanqué de châteaux de bois armés de balistes, de vingt brasses en vingt brasses. Mais bientôt, voyant le peu de zèle des siens, il s'était découragé, et, affectant de ne plus se soucier de rien, ni de ce refus de concours, ni des Français, ni de sa couronne ni de sa vie [1], il se jeta avec passion dans les plaisirs de la table et de la chasse, dédaignant toujours de céder à ses peuples dans la mauvaise fortune et quand il avait besoin d'eux (ne voulant pas qu'il fût dit que c'était le danger présent qui le faisait céder), et attendant que les progrès et les insultes de l'ennemi fissent ce que ne pouvait faire son autorité. Et, de fait, les Catalans, plus attachés de cœur à une famille grandie avec eux-mêmes, ou de plus facile composition que les Aragonais, sentant, comme dit naïvement un auteur, le feu à la maison, ne tardèrent pas à venir le prier un jour à Barcelone de quitter sa vie de chasse et de distractions pour les conduire à l'ennemi. A quoi il répondit fermement, qu'il était, dans cette guerre, seul d'un côté, lui et ses amis, et tout le monde de l'autre; qu'il leur savait gré des bonnes paroles qu'ils venaient de lui dire; mais que du reste, celui qui avait le moins à perdre dans cette affaire, c'était lui. La dévastation de la Catalogne ne serait pas une honte pour Pierre d'Aragon, mais pour ceux qui n'avaient pas voulu l'aider à la défendre. Il avait fait, il était prêt à faire, comme roi, tout ce qu'il était possible de faire pour l'empêcher. Mais pour lui, qu'il eût seulement un cheval et une épée, il saurait vivre content autant que nul autre chevalier. La couronne était peu de chose pour Pierre, le joug étranger, tout pour les Catalans. Cependant, il ne commandait pas, il ne forçait personne. S'ils le voulaient,

[1] Il y pensait moins (à l'invasion des Français), dit d'Esclot, que s'il eût guerroyé avec le plus mince chevalier de ses domaines.

qu'ils s'armassent, et il leur montrerait comment se faisait la guerre. Si donc, des paroles ils voulaient en venir aux effets, comme il n'en doutait pas, quoi qu'il pût arriver il partagerait avec une égale tranquillité d'ame leur bonne ou leur mauvaise fortune, et il était prêt à perdre tout avec eux, sauf l'honneur. Les voyant bien disposés : « Vous irez vers l'ennemi, leur dit-il, et ferez ce qui vous paraîtra convenable. Mais je tiens pour bon, si vous êtes de cet avis, que vous vous rendiez les uns à Hostalrich, qui est près de Girone, à cinq lieues, de ce côté-ci du Ter, et les autres à Besalu, au-delà. Ainsi postés, vous pourrez faire des incursions à volonté de nuit et de jour, et faire beaucoup de mal à l'armée des Français, sans vous aventurer en rien toutefois, jusqu'à ce que je puisse être avec vous. »

Il les plaça effectivement en grand nombre à Besalu et à Hostalrich, aux flancs de l'ennemi. Ambert de Mediona avec soixante chevaliers armés et deux mille Almogavares fut envoyé à Besalu ; les autres riches-hommes demeurèrent à Hostalrich sous la conduite du comte de Pallars. Tous les jours ils faisaient de ces deux points des courses armées sur le camp des Français, surprenaient leurs tentes, et leur tuaient des hommes et des chevaux. Ils couraient particulièrement le chemin d'Ampurias et de Roses, attaquaient leurs convois, et leur prenaient tantôt cent, tantôt deux cents bêtes de somme, plus ou moins, portant les unes des vivres, les autres des armes ou de l'argent au camp des Français. Ils gagnaient beaucoup à ces courses : ils faisaient dans ces escarmouches de nombreux prisonniers, et ils les vendaient comme s'ils eussent été des Sarrasins, de telle sorte que, pour moins de cinq sous, avait un Français qui voulait l'acheter[1].

Le réveil de la marine catalane suivit de près ce réveil des

1 Els servens venien los, axi com si fossen Serrayns, que, per menys de cinch sols, havia hom hun Frances, qui comprar lo volgues (B. d'Esclot, c. 157).

barons. De nombreux corsaires demandèrent au roi des chartes qui autorisassent leurs expéditions contre les Français, et, quoique la flotte de Philippe fût à Roses, à San-Feliu de Guixols et à Collioure, les corsaires catalans et murciens couraient déjà la mer jusqu'au Grau [1] de Narbonne à la fin de juillet. D'Esclot raconte, entr'autres, le vigoureux coup de main d'un hardi corsaire d'Alicante, nommé N'Albesa (En Albesa), qui vint, avec un seul navire, prendre plusieurs barques chargées de munitions et de chevaux, jusque dans l'étang de Narbonne [2]. Pierre, qui était demeuré à Barcelone exprès pour prendre soin de sa marine, fit armer et appareiller en dix jours douze galères qui se trouvaient dans le port et en confia le commandement à Ramon Marquet et à Béranger Mallol, citoyens de Barcelone. Il espérait trouver avec raison, dans ses forces navales, son plus puissant auxiliaire, et, loin de se borner à ces premières mesures, il avait appelé à lui, dès les premiers jours, la flotte sicilienne et son terrible amiral Roger de Loria. Il attendait tout des hommes intrépides, passionnés, intelligens, qui réalisaient comme par miracle tout ce qu'il plaisait à Loria d'entreprendre avec eux. Nous avons dit que l'armée française recevait du golfe de Roses ses approvisionnemens de toutes sortes. Des vaisseaux les lui apportaient là de Marseille, d'Aigues-Mortes et de Narbonne, et des charrettes les transportaient ensuite du golfe au camp de Girone [3]. Ces communications coupées, la famine gagnerait l'armée. Pierre fondait donc les plus grandes espérances sur sa marine, et, en attendant que l'amiral arrivât avec sa flotte, il se concerta avec Ramon Marquet

[1] Grau, *gradus*, degré, entrée.

[2] B. d'Esclot, c. 157.

[3] E l'armata sua, ch' era ad Aquamorta in Proenza carica di vittuaglia ed arnese da oste, fece venire per mare al porto di Roses (Gio. Vill., l. VII, c. 101).— Aigues-Mortes était alors un port en pleine activité. Voyez l'excellente monographie d'Aigues-Mortes par M. Émile di Pietro.

et Béranger Mallol. Excités par l'exemple des corsaires, les deux amiraux barcelonais demandèrent au roi la permission de tenter sur mer la fortune. Ils firent d'abord deux voyages de reconnaissance, avant d'oser rien risquer. Mais, à la seconde fois, quand on les vit revenir à Barcelone sans avoir livré aucun combat, le peuple murmura et les accusa d'avoir reçu de l'argent du roi de France pour ne pas attaquer sa flotte. Ce bruit alla au cœur des deux braves marins et ils résolurent à tout risque de le dissiper [1]. Ils repartirent de Barcelone et furent assez heureux, dans les premiers jours d'août, pour vaincre avec douze galères vingt-cinq galères françaises, parmi lesquelles étaient celles de Narbonne : l'amiral Guillaume de Lodève fut fait prisonnier dans cette action et amené à Barcelone [2].

Pierre se hâta d'envoyer à la reine, à l'infant Jacques et à tous ses amis de Sicile, la nouvelle de ce succès. Il leur mandait en même temps combien il était étonné que la flotte de Roger de Loria ne fût pas encore arrivée auprès de lui en Catalogne, où, avec elle, il serait maître de la situation, maître de la mer, et pourrait couper les communications de l'armée française avec le Languedoc et la Provence, d'où elle tirait toutes ses ressources par la voie de la mer, et par là l'affamer dans son camp, où déjà la disette et les attaques des siens la décimaient journellement. Le lin armé, porteur de l'heureuse nouvelle et du message du roi, parvint rapidement à la reine, à l'infant et au conseil de Sicile. Mais la flotte sicilienne n'était pas à Messine. Roger de Loria l'avait menée au-delà du Phare, où elle faisait une guerre heureuse [3]. Pierre ordonnait par la même occasion, à son fils, de lui

[1] E hagueren llur acort entre si : que mes los valia morir ab bon nom, que si tan malá fama se seguia contra ells (B. d'Esclot, c. 157).

[2] Voir sur ce combat de mer B. d'Esclot, l. c., et aussi l'*Histoire de Languedoc*, t. IV, note 8.

[3] Per Calabriam et Apuliam prospera bella gerebat (Nic. Spec., l. II, c. 2).

envoyer le prince de Salerne prisonnier, comme instrument de salut dans une situation extrême. Mais Jacques, se considérant déjà en Sicile comme roi, et ne voulant pas se priver lui-même de la flotte et du prince pour le service de son père en Aragon, différa. Pierre réitéra ses ordres. Impatient d'avoir Roger auprès de lui, et pour qu'on ne pût prétexter cause d'ignorance, une fois il dépêcha une galère et deux lins armés par trois voies différentes. Il voulut que la galère allât par le milieu de la mer, sans s'approcher de la Barbarie ni de la Sardaigne ; que les deux lins armés allassent, au contraire, l'un par la Barbarie, l'autre par la Sardaigne, chacun portant des lettres pareilles, afin que par l'une ou l'autre voie ses ordres ne pussent manquer d'arriver à leur destination. Ils y arrivèrent, et il fallut obéir, mais ce ne fût, dit-on, qu'à son corps défendant, et par l'intervention de sa mère et de Jean de Procida, qu'à la fin Jacques se soumit. Il montrait déjà, comme on voit, les qualités d'un prince politique, subordonnant ses sentimens à ses intérêts, qualités qu'il ne déploya que trop par la suite en diverses occasions, et on pouvait lui appliquer dès-lors, suivant Muntaner, ce qui se dit en Catalogne : « *Que, pour piquer, l'épine doit naître aiguë* [1]. » Jacques n'obéit même qu'à moitié aux ordres de son père. Il retint le prince, et n'envoya d'abord que la flotte. Elle se composait de trente galères, siciliennes pour la plupart, mais montées par des

[1] Ram. Muntaner, c. 95.— « En Jacques était l'aîné, dit-il, puisqu'il avait et qu'il a heureusement encore (Muntaner écrivait vers 1320 sous le règne de Jacques) sept ans plus que son frère En Frédéric. Il était déjà de bon entendement, et très sage et entendu en toutes choses de bien, de telle sorte qu'on pouvait lui appliquer ce qui se dit en Catalogne : « *Que, pour piquer, l'épine doit naître aiguë.* » De même il paraissait bien dès son enfance qu'il serait un jour plein de sagesse ; et s'il le faisait espérer alors, il l'a bien prouvé par la suite, et il le démontre chaque jour ; car jamais ne naquit plus sage prince, ni mieux élevé, plus courtois, meilleur en faits d'armes, enfin plus accompli en toutes choses qu'il l'a été, l'est encore et le sera longtemps, s'il plaît à Dieu, qui lui accordera, j'espère, une longue et heureuse vie. »

hommes des deux nations. Cette flotte venait de prendre Tarente, Cotrone et Gallipoli sur l'Adriatique, et se promettait des conquêtes plus grandes, lorsque Roger de Loria reçut l'ordre du roi et s'empressa d'y obtempérer, toutes affaires cessantes; ce qui était la plus grande marque de déférence et de respect qu'on pût attendre d'un homme comme lui, lancé dans une telle entreprise[1]. Il partit donc, et Spécialis nous apprend de son voyage que, naviguant dans les mers de Carthage, à la hauteur du lieu qu'on appelle la Goulette de Tunis (Guleta Tunisii), il fut rencontré par un nouvel envoyé du roi chargé de lui porter un cinquième ordre de départ[2]. Un cri de joie s'éleva sur toute la flotte, et, la nuit survenant, on célébra par des illuminations, selon la coutume des Siciliens et particulièrement des Messinois, la fête du jour suivant, jour heureux, jour glorieux de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Cette coïncidence parut à tous de bon augure, et, ce jour-là même, on fit force de voiles et de rames vers Barcelone, où le roi avait donné rendez-vous à l'amiral[3].

Cependant, plus d'un mois déjà s'était écoulé depuis que les Français avaient mis le siége devant Girone. Avec les seules compagnies de chevaliers, d'Almogavares et d'archers sarrasins que commandait le vicomte de Cardone, elle avait tenu bon, depuis le 28 juin, contre toute l'immense armée de Philippe-le-Hardi qui campait autour d'elle. Le roi Philippe lui avait livré de fréquens assauts,

1 Quamquam.... fuisset in actu evertendi universam regionem eamdem, nihilominus magis arduam causam amplecti, jubente suo domino, preelegit (Nic. Spec., l. II, c. 2).

2 Voir sur la résistance latente pour ainsi dire de l'infant Jacques à obéir aux ordres de son père en cette occasion, B. d'Esclot, c. 158 et 165, Nic. Spec., l. II, c. 2, mais surtout Bart. de Neoc., c. 92.

3 Nic. Spec., l. c. — Ce passage de Spécialis, rapproché du récit de d'Esclot, sert à fixer la date de l'arrivée de Roger de Loria en Catalogne, que Zurita place trop tard, assurément, au 27 septembre.

toujours en vain. La garnison ne s'effrayait de rien; les arbalétriers sarrasins visaient et frappaient du haut des remparts, non ceux qui étaient à couvert, mais ceux-là même qui, quoique retranchés derrière leurs tentes ou leurs baraques, se laissaient voir tant soit peu, les malades par les soupiraux des fenêtres, et quiconque était à la portée de leur arc, pourvu qu'il y eût deux doigts de lumière par où pût passer la flèche ou le carreau [1]. L'armée française se consumait dans ces assauts impuissans, lorsque la chaleur excessive de la saison développa dans le camp une épidémie dévorante. Le mal commença par de grosses mouches, qu'engendra la corruption des cadavres combinée avec la nature du sol. Des nuées de ces mouches furent pour l'armée comme une des sept plaies de l'Égypte; elles étaient grosses, bruyantes, venimeuses, noires, vertes et rouges; elles s'attaquaient au commencement aux chevaux et les faisaient mourir. Elles s'attaquèrent ensuite aux hommes. L'impossibilité de donner la sépulture à tous ceux qui mouraient augmenta l'infection, et avec elle la mortalité. Cette maladie, dont les causes étaient toutes naturelles, eu égard à la saison, aux circonstances où était l'armée et à la manière de vivre licencieuse de quelques seigneurs, fut attribuée à un miracle : les Français avaient fouillé le tombeau de saint Narcisse, dans l'église de ce nom située hors de la ville, et le bruit courut que ces mouches vengeresses étaient sorties de son tombeau profané [2]. L'épidémie gagna la flotte elle-même avec tant d'intensité qu'en peu de semaines les hommes qui la montaient diminuèrent de moitié, puis du tiers et plus encore [3]. Chose singulière, l'armée française assiégeant Girone sous Louis XIV le 12 juillet 1653, le même fait se reproduisit. « Vos armes en Catalogne, dit

1 D'Esclot, c. 160 et 164.

2 Nic. Spec., l. 2, c. 1 ; Neoc., c. 92, et d'Esclot, c. 160.

3 Bart. de Neoc., c. 92.

Colbert dans un rapport à Louis XIV, recommencèrent à se rendre redoutables; vous y prîtes quelques places fortes, et y auriez pris la ville de Girone sans un miracle que le ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent sur le rempart la châsse d'un saint évêque de cette ville, et en même temps il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur votre armée, que toute la cavalerie en fut éperdue; les chevaux, n'y pouvant résister, rompirent leurs licols et s'enfuirent à travers du camp où ils se vautraient pour se délivrer du mal qu'ils souffraient. Il en périt ainsi une grande quantité, et comme les ennemis pouvaient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il fallut se résoudre à lever le siége [1]. »

Philippe-le-Hardi ne le leva point; mais son armée voyait chaque jour éclaircir ses rangs; la campagne était couverte de corps morts, et la fétidité qui s'en exhalait remplissait l'air. Les Catalans des postes de Besalu et d'Hostalrich ne cessaient de leur côté de harceler les Français. Pierre alors fait porter partout la nouvelle du point où en sont les choses, de la misérable condition de l'armée ennemie, et semer le bruit qu'il faudrait peu pour la vaincre, qu'un effort la mettrait à rien; il fait proclamer de nouveau l'appel aux armes en Aragon par Alfonse, lui-même le proclame en Catalogne. L'union d'Aragon, touchée des généreux efforts du roi, ordonne une levée en masse. Obéi avec la plus grande promptitude, il voit par un retour inespéré de fortune tout le monde accourir auprès de lui.

Il veut alors aller lui-même sur le théâtre de la guerre; mais, d'abord, il prend seul, à cheval, suivi d'un simple écuyer, la route du sanctuaire de Sainte Marie de Monserrat (Monistrol de Monserrat), célèbre dans toute l'Espagne. Il y passe une nuit entière en prières à l'autel de la vierge. Il

[1] Test. de Colbert, p. 91.

revient le lendemain au camp plein, d'enthousiasme, comme si sa valeur eût été doublée par le secours divin, et il conduit cinq cents chevaliers et cinq mille piétons droit à Girone; avec cette poignée d'hommes il voltige en présence de l'ennemi et le brave, sans autre protection que celle des eaux du Ter qui le séparent du camp de Philippe. Mais il sent l'impossibilité de jeter des secours dans la place assiégée, et pousse vers un mont voisin nommé de Tudela. Ne pouvant s'y établir sûrement, il l'abandonne bientôt, et va prendre ses cantonnemens à Besalu.

Pierre s'attacha de ce point à attaquer les convois qui apportaient les approvisionnemens nécessaires à l'armée française. Du port de Roses au camp de Girone, il n'y a, dit Villani, que quatre milles, en quoi il se trompe : la distance de Roses à Girone est beaucoup plus grande(de près de dix lieues communes de France). Le transport de ces convois était une grande affaire, et les Français ne l'effectuaient, pas sans peine et sans fatigue, et sans être fréquemment attaqués. Le comte d'Ampurias et les siens étaient surtout habiles et hardis dans ces attaques. Pierre se livra tout entier, dans les premiers jours d'août, à ce genre de guerre, véritables expéditions de guérillas, mais une incursion qu'il tenta alors faillit lui devenir fatale.

Il avait eu avis, la veille de Sainte Marie d'août, qu'un convoi considérable, portant la paie de toute l'armée du roi de France, devait passer le lendemain par la vallée de San-Jordi [1]. Il fit en conséquence ses dispositions, et se mit en route, ce jour-là même, avec un gros de chevaliers et deux mille Almogavares pour aller arrêter cette riche proie au passage. Malheureusement un espion français, qu'on avait

1 Voyez l'Atlas pour servir à l'intelligence des opérations militaires du septième corps de la grande armée en Catalogne, pendant les années 1808 et 1809, par le maréchal Gouvion de Saint-Cyr, planches 12 et 13.

mis en vedette dans la montagne, le découvrit et pénétra son dessein. Il vint en toute hâte le dire à Raoul des Rais (les auteurs de l'Histoire de Languedoc disent Raoul de Nesle), dont les gens campaient non loin de là sur les bords du Ter, et à messire Jean d'Harcourt, maréchal et connétable de l'armée du roi de France. Tous deux firent armer leurs meilleures gens, et les envoyèrent dans la direction indiquée, avec l'ordre exprès de capturer le roi d'Aragon, capture qui, selon le légat, leur eût valu le paradis, au défaut de tous leurs autres mérites.

Seul avec trois servants, dans la nuit du 14 au 15 août, ayant voulu s'avancer par une autre voie que les siens vers la vallée où il leur avait donné rendez-vous, et par où devait passer le convoi, Pierre se fourvoya, et rencontra, au point du jour, le corps envoyé contre lui. Heureusement ses chevaliers et ses Almogavares arrivaient de leur côté dans la vallée en ce moment-là même, et un combat s'engagea tout d'abord entre les Français et les survenans.

Le roi d'Aragon chevauchait sans armure; voyant qu'on court çà et là, et que son avant-garde en était déjà venue aux mains dans la plaine, il éperonne son cheval et se jette dans la mêlée; il y fit des prodiges de valeur, au rapport même de ses ennemis. Les rênes de son cheval ayant été coupées, et environné d'une foule de cavaliers, il se tira fièrement d'affaire en en tuant un grand nombre avec sa masse d'armes. Il courut néanmoins le plus grand danger. D'Esclot dit que l'arçon de la selle du roi d'Aragon fut percé d'un épieu ferré que Pierre brisa sur sa selle de façon qu'il en demeura bien trois doigts dans l'arçon, et il dit qu'il l'a vu lui-même [1]. L'escarmouche fut des plus vives. Les Almogavares luttaient contre les piétons français; les chevaliers contre les chevaliers. Entre ceux-ci Muntaner loue par dessus tout la bravoure

1 Si qu'en lo arço ne romas be tres dits. E de aço fa testimoni cell qui aço recomta en aquest libre, qui vehe la sella del rey e el ferre que li era romas (B. d'Esclot, c. 159).

du Sicilien Palmieri Abbate, emmené depuis deux ans hors de sa patrie par l'astuce du roi, et peut-être par la même astuce retenu en Catalogne : se laissant entraîner à sa verve chevaleresque, Muntaner dit de Palmieri Abbate que si les autres se conduisirent là de façon à pouvoir être comparés à Lancelot du Lac ou à Tristan, lui, mérita de l'être à Roland. On avait vu Pierre combattre corps à corps dans cette escarmouche de Notre-Dame-d'août, et le bruit courut et s'accrédita qu'il avait été blessé mortellement et qu'il était mort peu après à l'insu des Français [1]. La vérité est que personne ne fut ni vaincu ni vainqueur dans cette affaire, bien que Pierre y courut en effet grand risque de la vie. Il avait avec lui dans ce combat Ermengaud, comte d'Urgell, Ramon de Moncada, seigneur de Fraga, Simon de Moncada, fils du sénéchal de Catalogne, Pierre de Moncada, seigneur d'Aytona, Enguerrand de Cervellon et Alaman de Cervellon son frère, Berenger d'Entença et Berenger d'Anglesola. Du côté des Français étaient aussi d'illustres chevaliers : Raoul de Rais leur chef, le comte de la Marche, le seigneur de Clermont, et un chevalier ou baron navarrais que d'Esclot désigne comme celui qui attaqua le roi en personne et faillit le tuer. Un homme que Pierre affectionnait entre tous les autres pour sa vaillance et son talent de poète (trobador), quoiqu'il ne fût pas de haute naissance, Guillaume Escrivan de Xativa, tua ce Navarrais et fut lui-même tué dans la bagarre. Voici comment. Guillaume Es-

[1] De là la double erreur de Guillaume de Nangis : Petrus etiam ad mortem vulneratus turpiter aufugit, et de dictis vulneribus satis citò postea, Francis ignorantibus, expiravit (Guill. Nang., in Duch., t. v, p. 545). — Villani dit non moins erronément, après avoir fixé la date de ce combat à la veille de Sainte-Marie-d'août : — E lo re Piero tornato a Villafranca, e non habbiendo cura di sua fedita, e per alcuno si disse che giacque carnalmente con una donna non essendo salda la piaga ; onde poco appresso ne morìo addi 8 di novembre li anni di Cristo 1285. — Sans parler de cette date du 8 novembre, qui est antérieure de trois jours à la véritable, Villani attribue ici à Pierre III un fait dont on avait, peut-être à tort et à coup sûr vaguement, accusé son grand père Pierre II, tué au siége de Muret, le 13 septembre 1213.

crivan était *macip* de la maison du roi d'Aragon, c'est-à-dire huissier, officier du service particulier du roi, et comme tel toujours à ses côtés. Il était monté sur une jument armée à la légère (à la genetaire). Les genetaires étaient des cavaliers légèrement armés et montés sur des genets ou petits chevaux d'Espagne. Le roi, en repoussant l'attaque du Navarrais, lui avait donné de sa masse d'armes un tel coup sur la tête qu'il l'avait abattu à terre. Il s'était retourné alors vers Guillaume Escrivan, et lui avait dit : « Guillaume, descends de cheval et tue-le. » Celui-ci avait mis pied à terre, et l'avait tué ; mais, malheureusement pour lui, voyant luire une épée fort riche que portait le Navarrais (Muntaner dit à tort le comte de Nevers), il voulut l'avoir et se baissa pour la prendre ; et il fut lui même frappé dans cette action. Quant au roi d'Aragon, il sortit sans blessure du combat, et alla dîner ce jour-là et passa la nuit suivante à Santa-Pau (entre Olot et Banyuls près de Besalu), d'où il se rendit le lendemain sain et sauf à Hostalrich [1].

Les vivres étant venus sur ces entrefaites à manquer dans Girone, le roi de France, qui avait juré de n'en point abandonner le siége qu'il ne l'eût prise [2], saisit ce moment pour proposer une capitulation honorable aux assiégés et fit ouvrir des négociations à l'effet d'en arrêter les bases, près de Ramon Folch, par l'intermédiaire de Roger Bernard, comte de Foix, parent, comme nous l'avons dit, à un très proche degré du gouverneur de Girone.

Il fallait, pour qu'il en vînt là, qu'un grand changement se fût opéré chez le roi de France. La chronique française du moine Ipérius, plus connue sous le nom de chro-

[1] Voyez l'Atlas (cité plus haut) pour servir à l'intelligence du journal des opérations militaires du septième corps en Catalogne, pendant les années 1808 et 1809, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, pl. 12. — Nous avons suivi particulièrement dans ce récit d'Esclot, témoin oculaire, et probablement acteur en cette affaire (c. 159).

[2] Giov. Vill., l. VII, c. 101.

nique de Saint-Bertin, nous apprend en effet que Philippe avait, peu de temps auparavant, refusé d'entrer même en pourparlers d'accomodement avec un délégué du roi d'Aragon, considérable par le rang et plus vénérable encore par ses vertus. Pierre, suivant cette chronique (probablement vers le milieu de juillet, avant que l'épidémie sévît dans toute sa force sur les troupes françaises, et lorsqu'il désespérait peut-être encore lui-même de déterminer les Catalans et les Aragonais à concourir avec lui au salut commun), avait envoyé au roi de France l'archevêque de Saragosse pour lui proposer la reddition de Girone sous certaines conditions. Le roi de France, tout entier dans les liens du légat et ne faisant rien sans prendre son avis, avait consulté celui-ci, et Jean Chollet avait répondu qu'il ne fallait faire aucune miséricorde à ces excommuniés. Sur quoi Philippe-le-Bel, s'indignant, dit la chronique dont nous parlons, demanda ce qu'on ferait des enfans et des filles. Le légat dit que tous devaient être tués. « Ils périront s'ils se défendent et s'ils ne se défendent pas, s'écria le jeune Philippe. Qu'ils se défendent donc! il est plus beau de mourir en combattant qu'en demandant grâce. » Il prit alors à part l'archevêque de Saragosse et le chargea de rapporter à Pierre d'Aragon ces paroles rassurantes : « Dis à mon oncle qu'il tienne bon, car nous ne pouvons demeurer ici plus longtemps [1]. » Congédié par le roi, l'archevêque s'en revint joyeux avec ces nouvelles. A quoi la chronique, écrite, à ce que tout indique, par un ami dévoué de la cause du légat, et grossissant les choses, ajoute que quelques-uns allaient jusqu'à accuser sourdement Philippe-le-Bel d'avoir trahi son père en Catalogne. Il est naturel, pour le dire en passant, d'attribuer à

[1] Tunc Philippus (Pulcher) regis Franciæ primogenitus et Petri de Aragonia ex sorore nepos, secretè ad partem tracto archiepiscopo, dixit ei : Dic avunculo meo ut se bene teneat, quia non possumus hic diutiùs immorari (Johan. Iper., Chr. Sanct.-Bertin., in Martenne et Durand, Thes. Anecd., t. III, p. 766.)

ces premières et juvéniles colères du prince contre la cour de Rome l'origine des sentimens que fit éclater plus tard le roi dans l'offense d'Anagni [1].

Quoi qu'il en soit, ainsi que l'avait prévu Philippe-le-Bel, l'excès des calamités avait en peu de jours changé les dispositions du roi de France; et, ayant hâte de partir, c'était lui maintenant qui donnait mission au comte de Foix de parlementer avec le lieutenant du roi d'Aragon dans la ville de Girone.

Ramon Folch comprit, sur les ouvertures du comte, qu'il s'agissait surtout pour Philippe-le-Hardi de se tirer sans honte du pas difficile où il s'était engagé. L'armée française, accablée de maux, n'avait d'autre désir que de battre en retraite et aurait voulu n'avoir jamais passé les Pyrénées. Mais le roi de France avait fait serment de prendre Girone, et ce serment seul le retenait en Catalogne : il eût sans cela volontiers abandonné son entreprise [2]. On pouvait lui permettre d'accomplir son serment, si en y donnant les mains, loin qu'il y eût péril pour la Catalogne, c'était le moyen d'obtenir plutôt la retraite de la croisade. Peut-être le comte de Foix l'insinua-t-il à Ramon Folch. Toujours est-il, que celui-ci se montra disposé à traiter. Il demanda toutefois trois jours pour répondre et fit en secret consulter le roi d'Aragon, qui, informé de tout, permit et encouragea même la négociation; et l'on arrêta, après d'assez longs pourparlers au courant desquels Pierre fut constamment tenu par le fidèle comte de Cardone, et par conséquent du plein aveu du roi, les conventions suivantes, savoir :

Que Ramon Folch, après vingt jours comptés du dimanche

[1] Sic archiepiscopus a rege licentiatus, cum his novis lætus abcessit. Submurmurant aliqui Philippum Pulchrum prodiddisse patrem suum in Aragonia (Ibid., l. c.).

[2] Crebbe tanto la pestilenza che vi si corruppe l'aria, e molta genta moriva nell' oste.... E volentieri vorrebbe lo re essere sofferto di suo saramento (Giov. Vill., l. VII, c. 101).

19 d'août, c'est-à-dire le 7 septembre, livrerait la ville de Girone à un fondé de pouvoirs du roi de France;

Que, pendant six jours encore après le 7 septembre, les Français n'y pourraient entrer et laisseraient ces six jours pleins à la garnison pour opérer sa retraite avec armes et bagages et tout ce qu'elle voudrait emporter, saine et sauve, sans que personne y pût mettre obstacle ou quelque empêchement que ce pût être;

Qu'alors seulement le roi de France pourrait prendre possession de Girone en personne avec toutes ses forces et à sa volonté;

Enfin, (et ceci mérite considération), que si, par cas, dans les vingt jours ci-dessus dits, savoir, du 19 août au 7 septembre, le roi d'Aragon (il fallut accepter qu'on lui donnât ce titre) ou tout autre pour lui, pouvait approvisionner la place malgré le roi de France, les conventions arrêtées seraient nulles et de nulle valeur, et considérées comme non avenues.

On stipula, en conséquence, pour l'armée et la garnison seules, bien entendu, un armistice de vingt-six jours, et il fut dressé des chartes publiques de ces conventions, par Ramon Folch d'une part, pour le roi d'Aragon, et sous la garantie du comte de Foix, de l'autre, pour le roi de France. Ces chartes furent octroyées, écrites et jurées des deux parts, le 19 août. L'armistice commença de ce jour, et les Français cessèrent dès ce moment toute tentative à main armée contre Girone, et convertirent le siége en un blocus en quelque sorte pacifique à l'égard de la garnison, pour empêcher seulement le roi d'Aragon de ravitailler la place du dehors, dans les vingt-six jours sus-énoncés.

Telle fut la capitulation de Girone. Nous en connaissons peu d'aussi honorable dans les fastes de l'histoire d'aucun peuple. Ramon Folch avait raison de dire, comme on l'a vu plus haut, en se chargeant de la défense de Girone, qu'il la

conduirait de telle sorte « que lui et son lignage de Cardone seraient de tout temps en bonne renommée de ce fait [1]. »

Quelques jours à peine s'étaient écoulés, et Pierre était à Hostalrich cherchant par quel moyen il pourrait ravitailler Girone, et plein de confiance en sa fortune, lorsqu'un homme, que d'Esclot nomme En Estève de Oseta, vint lui annoncer l'arrivée de Roger de Loria à Barcelone. C'était le jour de la fête de saint Barthélemy (vendredi 24 août). Estève de Oseta rencontra le roi à cheval, de grand matin, comme il allait se promener dans une plaine qui est au-dessous d'Hostalrich, et il lui apprit que Roger de Loria était entré au port de Barcelone avec une flotte de trente galères, la veille au soir, 23 août [2].

Pierre partit le jour même pour Barcelone; il y arriva dans la nuit à l'heure de matines et se reposa jusqu'au jour dans son palais. Le jour venu, il se rendit à cheval au bord de la mer, et vit les galères libératrices; elles étaient au nombre de trente, rangées par côté, l'une près de l'autre, et mieux appareillées qu'aucunes galères du monde, dit d'Esclot : toutes peintes à neuf, aux armes d'Aragon et de Sicile. L'amiral, informé de l'arrivée du roi, avait disposé tous ses hommes sur les ponts, et il y avait tant d'écus de la poupe à la proue, des deux côtés, et si serrés, qu'il n'aurait pu y en tenir davantage. Entre chaque écu était placée une arbalète; des banderolles rouges et bleues et des pennons aux pals d'Aragon flottaient de place en place au-dessus des casques d'acier des arbalétriers et des servans d'armes. Pierre laissa la joie la plus vive éclater sur son visage à la vue de ces belles galères au repos, resplendissantes au soleil levant,

[1] E yo, si a Deu plau, fer-ho-he en tal manera que yo e mon linatge de Cardona seran tots temps en bona nomenada de aquest fet (B. d'Esclot, c. 153).

[2] Le roi d'Aragon montra une joie d'enfant à cette nouvelle; il piqua son cheval de l'éperon, dit d'Esclot, et le fit courir un peu par la plaine, avec tout l'extérieur d'un homme joyeux : — E punyi lo cavall dels esperons, e menal hun poch pel pla, e feu be semblants de hom alegre (B. d'Esclot, c. 165).

toutes pavoisées et tendues de soie vermeille sur les châteaux de la poupe ; telles qu'on n'avait jamais vu, dit notre chroniqueur-peintre, flotte en si bel arroi. Un joyeux cri s'éleva des chiourmes siciliennes à la vue du roi, et Roger de Loria vint le chercher sur sa plus belle chaloupe, couverte d'un riche dais de soie. Pierre embrassa l'amiral avec effusion, et Roger l'amena, lui et son cheval bardé, à bord de la galère capitane, et lui fit passer la flotte en revue aux acclamations des équipages. Il amena ensuite à son tour Roger à terre, l'hébergea dans son palais de Barcelone, et délibéra de longues heures avec lui. Après trois jours passés dans le repos et les fêtes, ce qui nous mène au 28 août, l'amiral et les siens prirent congé du roi et firent voile pour le golfe de Roses, et il en envoya avis à la petite flotte catalane des amiraux Ramon Marquet et Berenger Malloll, qui, malgré sa faiblesse numérique, était allée chercher de nouveau fortune, non sans danger, dans les mêmes parages [1].

Roger de Loria gagna d'abord quelque peu la haute mer, à l'est de Barcelone, puis fit tourner ses proues droit vers le nord. Il opéra le lendemain sa jonction avec la flotte de douze galères de Ramon Marquet. Quatre galères en retard de Messine, commandées par un riche-homme catalan du lignage de Montholiu, arrivèrent, ce jour-là même, à Barcelone : n'y trouvant plus Roger de Loria, parti de la veille, Montholiu retint ses équipages à bord, et incontinent alla trouver le roi. Après un court entretien, il se rembarqua, prit sous ses ordres huit barques, armées tant bien que mal, qui se trouvaient dans le port de Barcelone, pour faire nom-

[1] « Le roi envoya aussitôt (c'est-à-dire dès le premier jour) un message à Ramon Folch, pour lui faire savoir l'arrivée de la flotte de Sicile, et lui dire que puisqu'il en était ainsi, et qu'il ne pouvait le secourir efficacement encore, il exécutât sans regret l'accord qu'il avait fait avec le roi de France ; que, s'ils perdaient Girone, ils la recouvreraient prochainement avec l'aide de Dieu. Et il passa tout ce jour-là à préparer avec Roger quel coup ils pourraient frapper sur la mer (B. d'Esclot, c. 165). »

bre, et repartit aussitôt, faisant voile dans la direction du golfe de Roses, sur la route duquel le roi lui avait dit qu'il trouverait l'amiral.

Montholiu rencontra, à la hauteur de San Feliu de Guixols, la flotte française composée de vingt-cinq galères, sous les ordres d'Enguerrand de Bayeul ; il en fut aperçu, et telle était l'infériorité de ses forces, qu'il dut chercher son salut dans la fuite. Les vingt-cinq galères du roi de France lui donnèrent la chasse. Leur poursuite dura jusqu'au coucher du soleil. Mais, la nuit venue, elles s'arrêtèrent, et, virant de bord, tirèrent vers la Catalogne, tandis que Montholiu et les siens fuyaient toujours. Un heureux hasard fit que ceux-ci rencontrèrent peu après, vers dix heures du soir, en pleine mer, Roger de Loria et sa flotte, et tous ensemble, sur le rapport que Montholiu fit à l'amiral, ils se mirent aussitôt à la recherche de la flotte française qui, selon toute apparence, avait dû regagner la côte voisine.

Elle l'avait regagnée en effet, et s'était mise au repos, à l'est de Palamos, entre la Punta Grossa et le cap de l'hermitage de San-Sebastian, près des écueils ou îlots appelés Las Hormigas parce qu'ils s'élèvent à fleur d'eau comme de grosses fourmis noires[1]. Roger de Loria arriva vers une heure après minuit dans le voisinage de ces écueils. Deux lins armés qu'il avait envoyés à la découverte, vinrent l'informer en ce moment de la position de la flotte française ; il poussa droit vers elle et fit appareiller toutes ses galères pour l'attaque. Dix-huit eurent ordre de se jeter entre la terre et l'ennemi, tandis que lui-même, avec le reste, se disposa à l'investir et à l'envelopper de toutes parts. Il faisait nuit, et il ordonna qu'on allumât plusieurs fanaux sur chaque bord au moment de l'attaque, afin que ses galères ne se heurtassent pas entre elles et qu'elles épouvantassent en même temps

[1] Juxta scopulos Formicarum (Nic. Spec.).

l'ennemi en paraissant plus nombreuses encore qu'elles n'étaient. Arrivées à une portée d'arbalète, les dix-huit premières galères, la poupe tournée vers la terre, donnèrent le signal de l'abordage. Avec une spontanéité admirable, tous les fanaux sont allumés à la fois, et un cri s'élève : « Aragon! Sicile! Santa Maria delle Scale de Messine! » L'amiral, entrant là-dessus dans la mêlée, de la proue de sa capitane heurte par le flanc si terriblement une galère provençale que, la renversant presque, il en fit sauter et lança à la mer tous les hommes, hors cinq ou six. Pris ainsi au dépourvu, les assaillis ne résistèrent que peu d'instans. Douze de leurs galères sortirent du combat en contrefaisant les signaux de lumières et en poussant le cri : « Aragon et Sicile! » C'étaient les galères génoises de ce même amiral de Charles d'Anjou, Arrighino de Mari, accoutumé, dit Neocastro, à montrer les épaules à l'ennemi[1]. Les treize autres galères furent prises et retenues avec les hommes qui les montaient et les deux amiraux qui les commandaient, Simon de Tursia et Enguerrand de Bayeul[2]. Plus de cinq mille entre Provençaux et Français périrent dans cette défaite de Las Hormigas ; et ils furent plus heureux que les autres, dit un historien, car les atroces violences qui avaient marqué en Roussillon le début de cette guerre portèrent leur fruit en cette occasion, et Roger se livra contre les prisonniers à des représailles terribles : il fit séparer du commun des martyrs, comme on dit, les chevaliers de haut parage, au nombre de cinquante, tous pouvant payer chèrement leur rachat ; il envoya les autres

[1] Henricus vero de Mari, sicut solitus est humeros profugus dare hosti..... recessit de medio extolli Siculorum (Bart. de Neoc, c. 95). — C'est ce que dit aussi Nicolas Specialis : — Fugam indecoram elegerunt. Quo casu Henricus de Mari cum puppibus duodecim per amica silentia noctis evasit (Nic. Spec., l. II, c. 2).

[2] Reliqua vero classis cum Simone de Tursia regni Francorum admirato à Rogerio capta est (Nic. Spec., l. II, c. 3). — C'est Giovanni Villani qui nomme le second amiral de Philippe (l. VII, c. 103). Voir, sur les amiraux français qui prirent part à cette campagne de Catalogne, l'*Histoire de Languedoc*, t. IV, note 8.

à Pierre, à Barcelone. Trois cents blessés, chose horrible à dire, furent noyés en pleine mer, en présence de qui voulut le voir, dit froidement d'Esclot. Deux cent soixante furent aveuglés, hormis un d'entre eux à qui l'on n'ôta qu'un œil, pour qu'il pût servir de guide aux autres, et les mener attachés à une longue corde au roi Philippe de France, au camp de Girone[1].

Il est difficile de déterminer la date précise de cette affaire de Las Hormigas qui n'ajouta rien à la gloire de Roger de Loria, mais qui répandit la terreur parmi la marine française, et influa puissamment sur les événemens qui suivirent. Une lecture attentive de d'Esclot, comparé aux autres écrivains contemporains qui ont rendu compte du même fait, nous porte cependant à fixer cette date sans hésitation aux premiers jours de septembre. Les mêmes auteurs varient sur les forces navales des deux partis. Suivant Néocastro, il y avait, pour le roi d'Aragon, trente-six galères siciliennes et douze catalanes de Marquet, qui, selon lui, prirent part à la bataille. La flotte française était de quarante galères. C'est lui qui rapporte la particularité des dix-huit galères jetées par Roger de Loria entre la terre et la flotte française. Il met du reste par erreur (par une erreur de copiste, selon toute apparence) le combat au premier octobre, et l'arrivée de Roger de Loria au 27 septembre[2]. Nicolas Specialis dit quarante galères de Loria et dix galères catalanes; en tout cinquante. Il n'exprime pas le chiffre des vaisseaux français; mais il avoue que leur nombre était un peu inférieur[3]. D'Esclot porte à trente les galères siciliennes primitivement amenées par Roger de Loria, à quatre celles qui étaient survenues sous les ordres de Montholiu, et à dix celles de Marquet, ce qui

[1] Le chroniqueur catalan, B. d'Esclot (c. 166), est le seul qui parle de ce traitement barbare fait aux prisonniers.

[2] Bart. de Neoc., c. 93, 94 et 95.

[3] Nic. Spec., l. c.

donne à peu près le chiffre de Néocastro. Les galères du roi de France, d'après lui, étaient au nombre de vingt-cinq, mais si bien équipées et si bien armées qu'elles en valaient quarante ordinaires[1]. Muntaner, dont le récit d'ailleurs manque de précision, donne à l'ennemi quatre-vingts nefs de toute dimension, tant françaises qu'italiennes, et ne porte qu'à soixante-six celles du roi d'Aragon[2].

En apprenant que sa flotte était battue et détruite, le roi de France, miné déjà du mal qui travaillait l'armée, en conçut une si profonde tristesse qu'il ne s'en releva plus. Bientôt la fièvre le saisit, et le mal s'aggrava au point qu'il fallut l'enlever du camp : on le transporta par ordre des médecins à Castellon d'Ampurias, dans le Lampourdan. La multitude des croisés, exténuée et malade, se dispersa, à la suite du roi, dans les campagnes abandonnées des habitans, autour de Castellon, et il ne resta au camp qu'un tiers à peu près des forces françaises sous les ordres du jeune Philippe-le-Bel. Le délai fixé pour la reddition de Girone expira cependant quelques jours après, et Philippe-le-Bel et ses conseillers ayant fait prier Ramon Folch d'exécuter les conventions arrêtées le 19 août, celui-ci livra loyalement la place, le 7 septembre, au sénéchal de Toulouse, pour le roi de France. Mais tout se passa selon la rigueur du traité. Le sénéchal vint prendre seul possession de Girone au nom du roi Philippe, et Ramon Folch et la garnison employèrent les six jours suivans à opérer l'évacuation de la place avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre. Ils la laissèrent, vide d'habitans, à la discrétion des Français, le 13 septembre seulement, et Philippe-le-Hardi, cloué par la maladie à Castellon d'Ampurias, ne pût y entrer ni ce jour-là ni plus tard. Ses fils seuls se donnèrent le plaisir d'y faire en personne arborer le drapeau royal, mais les nouvelles qu'ils

[1] E apparellades axi que apportaven apparellament de quaranta (B. d'Esclot, c. 166).
[2] Ram. Munt., c. 135.

reçurent de Castellon d'Ampurias, où l'état de leur père empirait de jour en jour, les y appelèrent bientôt. Ramon Folch, de son côté, s'en vint près du roi d'Aragon, qui était en ce moment en un lieu nommé San-Celoni, appartenant aux chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, à sept lieues à peu près au nord-est de Barcelone. Le roi et sa cavalerie restèrent là quelques jours, et ce fut là qu'ils apprirent d'une manière certaine et les progrès de la maladie du roi de France à Castellon d'Ampurias, et le départ du reste de la croisade périssante, qui s'était retirée de Girone après la reddition et repliée dans le Lampourdan avec les fils du roi, le cardinal et l'oriflamme, à l'exception de deux cents chevaliers français et de cinq mille servans d'armes de Toulouse, qui avaient été laissés en garnison à Girone sous le commandement en chef du sénéchal de Toulouse Eustache de Beaumarchais.

Du côté de la mer, Dieu, dit un auteur, ne protégait pas moins, en ce moment-là même, le roi d'Aragon et sa cause, maudite par le pape. Après l'affaire de Las Hormigas, Roger de Loria, en effet, courut et balaya le rivage jusqu'au grau de Narbonne, prit un gros navire provençal et un grand nombre de barques moindres chargées de vivres et d'armes, et revint sur Roses, qu'il assiégea. Le comte de Saint-Pol y commandait pour Philippe-le-Hardi, avec six mille chevaliers choisis, et la réduction du château et du port ne paraissait pas facile. Roger de Loria l'entreprit néanmoins avec ses seuls hommes de mer. Il fit tirer ses galères sur le sable du golfe en aval, et employa un stratagème comme son fécond génie militaire savait en trouver en toute occasion, c'est-à-dire un stratagème nouveau et original autant qu'efficace. Il fit creuser pendant la nuit, dans le sable, devant ses galères rangées en long, de grandes fosses ou chausse-trappes qu'on recouvrit de rêts, de planches et de cordages tirés des galères, et ensuite de sable, de telle sorte qu'il n'y avait nulle différence entre la place qu'elles

occupaient et le reste de la plage sablonneuse qui entoure une grande partie du golfe[1]. Le lendemain venu, les arbalétriers et la foule des matelots s'avancèrent en évitant de passer sur ces fosses et allèrent provoquer la garnison de très près sous le mur d'enceinte de Roses. Le comte de Saint-Pol imagina à son tour qu'il serait beau de prendre des galères avec de la cavalerie, et ordonna à tous ses hommes d'apprêter leurs chevaux, de balayer le rivage de ces insolents marins qui venaient provoquer ses chevaliers, et de courir sus aux galères. Le comte fondit en effet sur les matelots qui, simulant une fuite à la débandade, se précipitèrent vers leurs navires. Les chevaliers s'y élancèrent à leur poursuite de toute la force de leurs chevaux. Les premiers arrivés sur les fosses cachées s'y enfoncèrent et furent écrasés sous leurs chevaux ; les autres y roulèrent à leur suite, et furent accablés d'une grêle de flèches et de pierres par les arbalétriers des équipages et les frondeurs baléares. Un des hommes de Loria coupa dans la mêlée, d'un coup de sabre, la main droite du comte, que les Français rachetèrent au prix de 700 marcs présentés dans des vases d'argent[2].

Tout le cap de Creux jusqu'à Collioure n'eut plus, vingt-quatre heures après, qu'un maître, Roger de Loria. Il s'empara de tous les points de la côte, et du plus fort de tous, de

[1] Voyez l'excellent Derrotero de las costas de España de Vicente Tofiño, pl. 14.

[2] Nic. Spec., l. II, c. 4. — Nicolas Specialis intitule le chapitre où il est question de cette affaire : *De casu comitis Sancti-Pauli.* Il y fait tuer le comte de Saint-Pol et racheter son corps au prix que nous venons de dire. Il s'agit ici de Guy III, second fils de Hugo V. Guy III avait succédé dans le comté de Saint-Pol à Hugo V, son père, ainsi que dans la terre d'Encre et autres lieux, en vertu du testament d'Hugo V fait en 1246, portant : Guioz mes fiz aura le comté de Sainct-Pol et la terre d'Encre, et toute ma terre qui est entre la rivière de Somme et la mer. » Il suivit en effet Philippe-le-Hardi en Catalogne, en revint, et ne mourut que le 12 mars 1288. Mais il est facile de concevoir qu'il ait survécu manchot après l'affaire de Roses, qu'on ait en effet racheté sa main au prix que dit Specialis, et que chez les ennemis le bruit de sa mort ait couru et se soit accrédité.

Cadaquès et de sa baie, l'une des plus sûres de ces parages. Cependant les Français préparaient et négociaient leur retraite. Le nom de Roger de Loria était devenu leur terreur, et le comte de Foix fut envoyé à Cadaquès par ordre du roi Philippe-le-Hardi pour lui demander une trêve temporaire. Ramon Roger, frère du comte de Pallars, fut adjoint au comte de Foix dans cette ambassade. Dès les premiers mots, Roger de Loria répondit qu'en aucun temps, lui vivant, il n'aurait ni ne voulait avoir de trêve avec le roi de France, quand même le roi d'Aragon voudrait en avoir. Le comte de Foix, en l'entendant parler ainsi, dit d'Esclot, à qui nous devons de nous avoir transmis cette curieuse conversation, fut fort en colère et mécontent, et lui dit : — « Seigneur Roger, vous êtes bien dédaigneux et bien raide[1] de ne point vouloir de trêve avec un seigneur aussi grand que l'est le roi de France. Prenez garde que vous ne vous en repentiez. Si vous avez été heureux un temps sur mer, vous ne le serez pas toujours. Avant qu'il soit un an, le roi de France aura fait armer trois cents galères, et nous verrons alors où votre force sera, car nous savons bien que Pierre d'Aragon n'en pourrait faire autant, avec toute sa puissance. » — « Seigneur, répondit Roger de Loria, je ne suis ni raide ni dédaigneux, mais je vous le répète : je ne veux point avoir de trêve avec le roi de France. Et quant à ce que vous dites du bonheur que j'ai eu sur mer, j'en rends graces à Dieu qui me l'a accordé, et j'ai l'espérance qu'il me l'accordera encore pour défendre le bon droit de mon seigneur le roi d'Aragon et de Sicile, et le venger des dommages qu'on lui cause injustement. Et je crois bien, certes! que le roi de France pourra facilement, dans un an, armer les trois cents galères dont vous me menacez, celles-là et plus encore. Mais s'il faut vous le dire, seigneur, je ne le crains pas : si le roi de France en arme trois cents, j'en armerai cent, pas une de plus. Et

[1] *Esquiu*, asper, difficilis, d'où Montesquiu et Montesquieu (mont escarpé).

quand j'aurai ces cent-là, qu'il en arme trois cents ou dix mille, s'il veut! Avec mes cent je ne craindrai pas de me rencontrer avec ses trois cents ou ses dix mille, quelque part que ce soit; et je défie vaisseau ou galère de tenir impunément la mer sans un sauf-conduit du roi mon seigneur, et non seulement galère ou vaisseau, mais voire qu'aucun poisson ose se montrer sur la mer sans dommage, s'il ne porte la queue écussonnée aux armes d'Aragon. »

« Le comte de Foix, dit d'Esclot, quand il eut entendu cette réponse de Roger de Loria, se prit à sourire. Ils s'entretinrent encore quelques instans de leurs affaires d'assez bonne amitié, puis le comte de Foix retourna avec ces paroles au camp du roi de France qui était pour lors à Castellon d'Ampurias, et Roger demeura à Cadaquès[1]. » Ceci se passait vers le 20 de septembre.

En ce temps-là s'étaient, quoique tardivement, nous avons vu pour quelles causes, assemblés près du roi Pierre presque tous les riches-hommes d'Aragon et de Catalogne qui n'avaient pas cru devoir d'abord faire cause commune avec lui. Le péril croissant du royaume les avait réunis, et tous, déposant leurs griefs, venaient lui prêter main-forte dans cette guerre nationale; il tint parlement avec eux et avec tous les hommes des villes qui voulurent en être, dit la chronique, et, sur ce qu'il avait reçu un avis certain que les Français n'aspiraient qu'à repasser les Pyrénées sans attendre leur reste, on arrêta que le roi se porterait aux passages avec toutes les troupes d'Aragon et de Catalogne pour leur couper la retraite. Il partit, au moment où nous en sommes, à cet effet, de San-Celoni, et se rendit en un lieu qui est au bout de la campagne de Barcelone, et qui a nom Villa-Alba. Là il s'arrêta un jour. Il passa ensuite devant Girone sans s'y arrêter. Le jour suivant il s'avança avec sa cavalerie et ses fidèles par des ravins et des sen-

1 B. d'Esclot, c. 166.

tiers qu'il connaissait dans le haut des montagnes du Lampourdan, et vint prendre gîte au monastère de Banyuls. La ville de Banyuls s'empressa de rentrer sous son autorité, et il fit là environ cent-vingt Français prisonniers ; puis il vint faire dresser ses tentes sur la montagne voisine du chemin qui mène au col de Panissars, à une demi-lieue environ de la Jonquera, et il demeura là quatre ou cinq jours.

Le roi de France « tout malade et tout en détresse » avait été transporté, quelques jours auparavant, de Castellon d'Ampurias dans la plaine de Péralade, en un lieu nommé Villeneuve[1]. C'est là que Muntaner le fait mourir « à la fin du mois de septembre, en l'hôtel d'En Simon de Villanova, chevalier, hôtel situé, dit-il, au pied de Pujamilot, près de Villanova, à moins de demi-lieue de Péralade. » Selon lui, aussitôt que le roi de France fut mort, le roi Philippe son fils exigea que l'on cachât cet événement. « Il envoya secrètement des messagers au roi d'Aragon, qui se trouvait alors au col de Panissars, et lui fit part de la mort de son père, le priant instamment de le laisser passer lui et ses gens, car il valait mieux pour lui qu'il fût roi de France qu'aucun autre[2]. »

La vérité est que, de Castellon, résolus à battre en retraite, les Français vinrent camper dans la plaine de Péralade, incertains encore du chemin qu'ils prendraient pour sortir

[1] Philippe-le-Hardi était à Villeneuve de Lampourdan le 21 et le 22 septembre 1285, comme on le voit par trois chartes qu'il y donna sous ces deux dates en faveur du comte de Foix. La première, qui est en français (Pr. de l'Hist. de Languedoc, p. 80), est datée *ez herberges devant Villenove en Chataloigne l'an de grace* MCCLXXXV *ov mois de septembre.* Les deux autres finissent ainsi : *Actum in castris ante Villam-Novam Impuriarum die sabbati in crastinum B. Mathæi anno domini* MCCLXXXV.

[2] Ram. Munt., c. 138. — C'est convaincu de cette erreur que Muntaner intitule son chapitre suivant : « Comment le roi Philippe de France avec son frère, le corps de son père, le cardinal et l'oriflamme, sortirent de Catalogne, et du grand dommage que leur causèrent les Almogavares en tuant leurs gens et brisant leurs coffres. »

de Catalogne. Ils apprirent là tout ensemble que Roger de Loria, après la prise de Roses, était monté avec un corps de ses hommes de mer au col de la Massane par où les Français étaient entrés en Espagne, pour leur couper la retraite par ce passage, et que Pierre s'était rendu avec les siens au col de Panissars dans le même dessein.

De Castellon à Villeneuve, la retraite s'était opérée dans le plus mauvais ordre. « Ne croyez pas, dit d'Esclot, que les Français y rapportassent tout leur équipement. En aussi grande proportion que les hommes les bêtes de charge étaient mortes dans cette fatale campagne, et on ne pouvait dire combien valaient les coffres, les lits, les tentes et la vaisselle d'argent et d'or, et toutes les autres choses précieuses que les Français furent forcés de laisser à Castellon d'Ampurias et par les autres lieux de cette terre, faute de bêtes de charge ou de trait pour les emporter. Ils avaient tant perdu de celles-ci au siége de Girone, que celui qui était venu avec vingt bêtes chargées n'en avait plus au retour que deux ou trois, et se voyait ainsi contraint d'abandonner ses bagages[1]. »

[1] B. d'Esclot, l. c.— Les grosses mouches livides, noires, rouges et vertes, dont nous avons parlé plus haut, s'étaient surtout attaquées aux chevaux et aux bêtes de charge, et le typhus pestilentiel qui frappa l'armée fut tout d'abord causé par les miasmes putrides qui s'exhalèrent des corps des chevaux, des mulets et des ânes laissés sans sépulture. Tous les historiens s'accordent à trouver là la cause première de l'épidémie. Ce fléau des mouches tenait, à ce qu'il semble, à des circonstances de lieux et de saison (Voyez Marca Hispanica, page 467) : — Cæterum qui locorum periti sunt quæ circum Gerundam visuntur, ii testantur haud procul ea urbe videri rupes ex quibus vulgò oriuntur etiamnum muscæ quales è sepulcro sancti Narcissi prodiisse fabulantur. — Ces mouches de Girone rappellent les dangereux insectes de la Haute-Nubie, que Bruce décrit sous ce nom, et qui se réunissent en troupes innombrables sur les terres grasses, au commencement de la saison des pluies, et tuent les troupeaux si on ne les chasse pas très promptement dans les sables, où ces insectes ne les poursuivent plus. Agatharchides connaissait parfaitement ce phénomène, et sa relation s'accorde avec celle de Bruce. « Près du pays des mangeurs de sauterelles, dit-il, est une grande contrée couverte d'excellens pâturages, mais abandonnée et impraticable. Elle fut d'abord peuplée ; mais elle a été inondée d'une immense quantité de scorpions et de taons, qui, dit-on, ont quatre dents, et qui y sont amenés par la saison des pluies. Les

A Villeneuve, les Français firent construire des cages avec des litières, pour y porter le roi et les autres barons malades en fort grand nombre. Ils furent à faire ces cages quatre ou cinq jours, et ce fut alors, et de Villeneuve, que Philippe-le-Bel envoya ses messagers au roi d'Aragon son oncle, non pas pour lui faire part de la mort de Philippe-le-Hardi, son père, comme le dit Muntaner, mais pour l'informer de l'état désespéré de celui-ci, et lui demander la liberté du passage.

Le roi d'Aragon fit à Philippe-le-Bel une réponse favorable, mais il s'engagea seulement à protéger la retraite en son nom et en celui de ses chevaliers. Quant aux servans et aux paysans armés qui déjà couvraient la montagne, et qui étaient venus là, avides de butin, pour faire du col du Perthus un autre Roncevaux pour les Français, il déclara ne pouvoir répondre d'eux, et il ne promit que d'essayer de les contenir.

Il fallut se contenter de cette promesse, et la retraite, de Villeneuve à la Jonquera, commença le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

Hors en ce qu'il rapporte de la mort du roi de France, le récit de Muntaner mérite presque de tout point d'être suivi. « Monseigneur Philippe (Philippe-le-Bel), dit-il, appela ses barons et forma une avant-garde dans laquelle marchait d'abord le comte de Foix avec cinq cents chevaux bardés. Lui-même venait après avec l'oriflamme, son frère, le corps

habitans ne virent d'autre remède à ce fleau que la fuite et ils laissèrent le pays désert. » Le seul point qui diffère dans ce récit, c'est que l'auteur grec paraît n'avoir pas su que ce fléau revenait tous les ans, et que non seulement il commençait avec la pluie, mais aussi qu'il finissait avec elle. « Ces mouches, dit Bruce, ne se trouvent que dans les lieux dont le sol est glaiseux. Aussitôt que le bétail entend leurs bourdonnemens, il court furieux à travers les plaines, jusqu'à ce qu'il tombe de frayeur et de faim. Le seul moyen pour les bergers est d'abandonner les terres grasses, de fuir vers le pays sablonneux d'Athara, et d'y demeurer pendant la saison des pluies; car ce cruel ennemi n'ose les poursuivre plus loin. »

de son père (c'est l'erreur de Muntaner) et le cardinal ; et entre eux tous, cela allait à environ mille chevaux armés. Puis venaient les équipages, les menues gens et les gens de pied. A l'arrière-garde venait enfin tout ce qui avait survécu du reste de la cavalerie et qui se composait d'environ quinze cents chevaux bardés. Ils se mirent ainsi en mouvement de Pujamilot, dans le dessein d'arriver ce jour-là même à la Jonquera [1]. »

Le roi d'Aragon, comme nous l'avons vu précédemment, les attendait avec tous ses hommes au village de Los Torts, qui domine vers le nord-ouest la vallée où s'élève la Jonquera. Les Français s'arrêtèrent devant lui, au bas du vallon, pour y passer la nuit. Ils étaient arrivés au point le plus difficile de la retraite, à l'entrée de l'inévitable défilé de plus d'une lieue qu'il fallait traverser au milieu de dangers de toutes sortes. « Il s'agissait de traverser des gorges de montagnes dont le haut était couvert d'ennemis qui pouvaient tout détruire en faisant rouler les rochers qu'ils avaient à leurs pieds ; il fallait suivre un chemin en pente et bordé de précipices, où on ne pouvait aller le plus souvent qu'au petit pas, et où trois chevaux armés n'auraient pu passer de front ; il fallait faire ce chemin embarrassés d'une litière dans laquelle gisait un roi mourant, litière qui non-seulement prenait souvent toute la largeur du chemin, mais qui, sur bien des points de la route, présentait les plus grandes des difficultés au passage. Il était impossible que l'escadron où se trouvait le roi Philippe, avec les princes et le légat, passât librement et sans danger sinon sans inquiétudes, au milieu de ces innombrables paysans armés, ne respirant que vengeance et poussant sans cesse des cris de mort, si le roi d'Aragon ne voulait bien protéger lui-même sa retraite. »

[1] Vertit igitur faciem rex Francorum cum suo exercitu, intendens, *si posset*, ad propria remeare (Gest. Comit. Barc., in Marca Hisp., p. 570.)

Le roi d'Aragon était donc maître du passage et des ennemis le matin du dimanche 30 septembre, lendemain de la Saint-Michel, au moment où les Français commençaient à plier leurs tentes en bas dans le creux du vallon qu'occupe la Jonquera où ils avaient campé, et se disposaient à monter au col de Panissars. Du haut du puig où lui-même avait passé la nuit, Pierre les voyait s'apprêter tristement à franchir ce col formidable qui s'élevait là comme une barrière entre eux et leur pays. Il avait promis à son neveu Philippe-le-Bel de respecter la marche de l'escadron qui portait Philippe-le-Hardi et l'oriflamme, mais sans consulter ses barons, et il saisit ce moment pour leur demander d'épargner avec lui ces Français vaincus qui étaient là devant eux, à la discrétion de leurs épées et de leurs lances. Ce fut alors aussi que s'opéra, de la manière la plus noble, sa complète réconciliation avec ceux de ses barons qui étaient venus avec lui en cette extrémité, tout en protestant contre ses prétentions royales [1].

D'Esclot rapporte ici cette belle scène historique où, vainqueur, et ne pouvant plus être soupçonné de céder à la crainte, le roi d'Aragon confesse ses torts devant tous, leur demande pardon des dommages qu'ils avaient soufferts pour la défense de sa cause personnelle, et leur rend les libertés qu'il leur avait jusque-là contestées ou ravies.

« Barons, leur dit Pierre à la vue des Français qui se disposaient à franchir les dernières limites de son pays pour rentrer en France, grand honneur nous confère en ce moment notre seigneur Dieu, non par un effet de nos mérites, mais par un effet de sa seule bonté; car, comme vous l'avez tous vu, le roi de France était naguère entré dans ce pays avec grande joie et allégresse, et le voilà en ce moment qui en sort

1 De ce nombre était un frère consanguin naturel de Pierre, nommé comme lui Pierre, et plus jeune que lui. Ce Pierre, qui l'aimait d'ailleurs beaucoup, était grand partisan des libertés aragonaises. Jacques-le-Conquérant l'avait eu de Teresa de Vidaure, et il était seigneur de Xerica dans le Bas-Aragon (Voir ci-dev., t. VI, p. 546).

avec grande perte de gens et d'avoir. Je me dois à moi-même de reconnaître que si tant d'hommes de ma terre ont aussi éprouvé de grands maux sans raison et ont perdu ce qu'ils avaient, c'est pour moi et par moi qu'ils ont souffert, et que c'est moi surtout qui suis responsable de ce qui s'est passé, moi qui me suis toujours obstiné à rejeter tous vos conseils. Et cependant vos conseils étaient bons et loyaux, et tels que, si je les eusse sollicités au lieu de les rejeter, les maux que nos ennemis nous ont faits à moi et à vous auraient été sans doute moins grands qu'ils n'ont été. Et, je vous le dis, si jamais homme conduisit avec désordre une grande entreprise, cet homme, c'est moi. Mais notre seigneur Dieu Jésus-Christ, à qui déplaît l'enivrement du superbe et qui sourit à l'humilité de l'opprimé, a retiré sa main des Français et nous a relevés et restaurés dans nos affaires, et vous et moi. A qui ne l'aurait pas vu, on ne saurait, vous le savez, faire comprendre toutes les aventures, tous les désastres qui nous sont advenus en cette guerre ; et de tout cela, la merci Dieu ! il nous en a bien pris. Après avoir senti et reconnu publiquement ma faute et la grace que Dieu m'a faite, et la bonne aide que vous m'avez prêtée, et la bonne affection que vous m'avez de tout temps manifestée, je vous adjure et requiers tous que, de tout ce que j'ai jamais pu faire qui vous soit venu à déplaisir, vous veuilliez bien m'en donner un pardon plein, entier et sans délai. Et puisque Dieu nous a accordé un tel honneur que nous voyons ici devant nous humiliés et vaincus nos puissans ennemis, nombreux comme le monde, sachons, sans férir un seul coup, en tirer vengeance telle qu'à jamais ils apprennent à ne plus se hasarder à rien de semblable. Puisque Dieu a eu pitié de nous, ayons aussi pitié d'eux en ce moment suprême. Si tel est votre avis, je saurai faire exécuter votre volonté, et, sinon, dites-moi sans délai ce à quoi vous vous arrêtez [1]. »

[1] B. d'Esclot, c. 167.

Quand le roi d'Aragon eut achevé de parler, poursuit le chroniqueur, tous les riches hommes d'Aragon et de Catalogne qui étaient là se concertèrent brièvement entre eux et donnèrent la parole à Ramon de Moncada, sénéchal de Catalogne, et à un chevalier aragonais, qu'ils chargèrent de répondre pour tous. Ayant arrêté et approuvé entre eux la réponse, Ramon de Moncada s'adressa au roi pour lui et son compagnon aragonais, au nom de l'universalité des barons là présens [1].

Ainsi s'exprime d'Esclot, et il résulte clairement de son récit, que Pierre tint là, en pleines Pyrénées, au bourg qui de sa confession peut-être a reçu le nom qu'il porte de Los Torts, un plaid, ou pour mieux parler, de véritables cortès nationales. Le vieux Ramon de Moncada l'assura de la fidélité et du dévouement des barons que ses généreuses paroles lui avaient gagnés, et qui s'en remettaient à lui de la conduite de cette guerre en le remerciant de ses loyales promesses, dont ils prenaient acte, quant aux libertés publiques. Moncada réclama en finissant pour lui, en toute entreprise de guerre comme en toute bataille, en sa qualité de sénéchal de Catalogne, le poste le plus avancé, ou, comme on dit, la tête de la colonne (la devantera) [2]. A quoi le roi répondit que, puisque Moncada réclamait cette prérogative de sa charge malgré son grand âge, au nom de Dieu et de la bienheureuse mère Notre Dame Sainte Marie, il ferait, pour lui, déployer sa bannière royale ce jour-là, sa bannière qu'il

[1] Hagueren breument llur acort tots los richs homens de Arago e de Catalunya, e donaren la paraula a En Ramon de Moncada, senescal de Catalunya, e a hun cavaller de Arago, qui respongueren per tots. E aquest dos acordarense a la resposta, e puix En Ramon de Moncada parla per si e per son con companyo e per tota la universitat dels barons (B. d'Esclot, l. c.).

[2] E yo, senyor, per tal com es costuma de Catalunya, per ço com son senescal, deig haver la devantera de tot fet d'armes quis fa en Catalunya. E prech vos, senyor, que vos lam donets e que lam atorguets en aquest fet que entenen ara de fer. E aço no fallo per res (Ibid.).

n'avait encore fait déployer en aucune occasion depuis qu'il était roi couronné, et qu'on portait à sa suite dans une caisse de cèdre bénie à Jérusalem, et lui en confierait la garde en lui adjoignant toutefois un chevalier aragonais qu'il le priait d'agréer pour compagnon, afin, à ce qu'il lui dit, que Catalans et Aragonais fussent dans cette occurrence en toute chose comme frères. S'adressant ensuite à tous, il fit pleurer de tendresse, au rapport de d'Esclot, ces inflexibles et fiers courages, touchés d'entendre le roi leur parler avec tant d'humilité un si noble et si haut langage [1].

Cependant les Français avaient plié leurs tentes en bas, dans la plaine près de la Jonquera, et commençaient à pousser vers le col de Panissars de bas en haut. Le roi d'Aragon, à la tête de ses chevaliers, marchait de l'autre côté de la Sierra, convoyant les Français sans les combattre, comme il l'avait promis au jeune Philippe-le-Bel, et leur faisant en quelque façon cortége. Monté sur un cheval bardé, il allait du même pas que l'ennemi sans lui faire aucun mal. Quand les Français marchaient, dit d'Esclot, il marchait; quand ils s'arrêtaient, il s'arrêtait. De leur côté, les servans d'armes et les Almogavares, malgré le roi d'Aragon, s'étaient, comme nous l'avons dit, emparés de la montagne et postés en avant. Refusant d'obéir au roi, ils se mirent à harceler les Français dès qu'ils les virent engagés dans le défilé et leur tuèrent quelques hommes à coups de flèche, sans épargner l'escadron qui portait les cages où étaient les malades et les moribonds. Ils tombèrent surtout sur les bêtes de somme, et

[1] E no-us desplacia, dit le roi à Ramon de Moncada, quant dich que companyo vos llivrare; que no-u dich per defalliment de cor ne per minua de poder, que no haga en vos; mas dich ho per ço quels Aragonesos no s'en tenguessen per ahontats; car yo vull que en aquest fet Catalans e Aragonesos sien com germans en tota res.... E en apres quel rey hac dites estes noves, e moltes de altres semblants d'estes, ploraren tots los cavallers de pietat, com axi veyen lo rey homilment e benigne parlar (B. d'Esclot, l. c.).

en tuèrent tant, que le chemin était couvert de tous côtés de bêtes tuées. Alors commença le pillage des coffres et des bagages. « Tellement, poursuit notre auteur, qu'on ne pourrait faire comprendre à qui ne l'a vu, le dommage que souffrirent les Français en cette occasion, tant dans leurs biens que dans leurs personnes, et qu'on ne pourrait le bien exprimer par écrit. Ils embarrassèrent tant les Français dans leur marche, que, dans toute cette journée du dimanche, ils ne purent aller que de la Jonquera au col de Panissars, points entre lesquels il n'y a qu'une demi-lieue, et même ils ne seraient pas allés si loin, si le roi d'Aragon n'eût travaillé autant qu'il était en lui, toute cette journée-là, pour qu'on ne leur fît pas de mal; et quand vint le soir de ce jour de dimanche, les Français durent s'arrêter et demeurer la plupart au col de Panissars cette nuit-là; car quelques-uns d'entr'eux qui voulurent aller en avant trouvèrent, au-delà du col, Roger de Loria avec deux mille servans d'armes qu'il avait amenés de ses galères, qui les assaillirent et leur tuèrent tous les hommes qui étaient passés, et leur prirent leurs montures et leurs effets[1]. Et cette nuit, Dieu sait comme les Français la passèrent : pas un d'eux ne se déshabilla et aucun ne dormit, et toute la nuit on n'entendit de tous côtés que lamentations et gémissemens, car les Almogavares, les goujats et les gens de mer fondirent sur les tentes, tuant les gens et brisant les coffres, tellement que, pendant ce bris des coffres, vous eussiez entendu plus de fracas que si vous aviez été dans une forêt où il y aurait eu mille hommes à ne faire autre chose que couper du bois. Quant au cardinal, je vous assure que depuis son départ de Péralade il ne fit autre chose que dire des oraisons ; il promettait cependant à tous ceux qui mourraient là qu'ils iraient droit en paradis. Ce ne fut qu'aux environs de Perpignan qu'il se remit, car à tout instant il

[1] B. d'Esclot, l. c.

craignait d'être égorgé : ils passèrent ainsi toute la nuit. Le lendemain [1], le seigneur roi d'Aragon fit savoir par des criées que toute personne quelconque eût à suivre sa bannière, et que sous peine de mort, nul ne frappât où sa bannière ne frapperait pas, et que les trompettes et les nacaires n'en donnassent le signal; ainsi chacun se réunit à la bannière du seigneur roi d'Aragon.

» Comme le roi de France fut arrivé avec l'avant-garde, ce corps passa le Perthus, et le seigneur roi d'Aragon le laissa passer, et toute la gent dudit seigneur roi criait : « Frappons, seigneur, frappons! » et le seigneur roi les massait pour qu'ils n'en fissent rien. Ensuite vint l'oriflamme avec le roi de France son neveu, avec son frère, et le corps de leur père, et le cardinal, ainsi que vous avez déjà vu qu'il avait été réglé ; et ils se mirent en devoir de passer par ledit lieu du Perthus ; et de même alors les gens du roi crièrent à grands cris : « Honte, seigneur! frappons, seigneur! » et le seigneur roi tenait plus fort jusqu'à ce que le roi de France eût passé avec ceux qui allaient avec lui près de l'oriflamme. Mais quand les gens du seigneur roi virent les bagages et la menue gent qui commençait à passer, ne croyez pas que le seigneur roi ni aucun autre eût pu les retenir. Si bien qu'un cri s'éleva par toute l'ost du seigneur roi d'Aragon : « Frappons, frappons! » et alors chacun se mit à courir sus, et eut lieu un tel brisement des coffres et un tel pillage des tentes, et des robes d'or et d'argent, et de l'argent monnayé, et de la vaisselle précieuse, et de tant et tant de richesses, que tout homme en devint riche qui put s'y trouver [2]. »

D'Esclot ne dit pas seulement que les choses s'étaient passées ainsi à ce moment de la retraite ; il affirme que le roi

[1] 1er octobre 1285.

[2] B. d'Esclot, c. 167, et Ram. Munt., c. 139. — C'est ce que dit aussi le moine de Rippoll :— Auri et argenti quod inde nostri milites et pedites habuerunt non potuit esse pondus. Lapides pretiosi, monilia auri texta, panni serici, totam Cataloniæ paupe-

d'Aragon y prêta les mains et crut devoir donner aux siens cette dernière satisfaction. « Le roi d'Aragon, avec sa cavalerie et son infanterie, dit-il, dressa ses tentes cette nuit près des Français, sur une petite élévation voisine, et le lendemain, quand les Français voulurent aller en avant, il fit déployer sa bannière et cria à grands cris: « Aragon! Aragon! » et alors les chevaliers et les servans tombèrent puissamment sur les Français de l'arrière-garde et les frappèrent et taillèrent à leur guise et à leur volonté, et il les suivit par les côtés du chemin par où ils passèrent, jusqu'à ce qu'ils fussent de l'autre côté du col près d'une lieue [1]. »

Pierre tint ainsi ce qu'il avait promis, mais il est impossible de ne pas voir qu'il se plut à inquiéter la retraite des Français, qu'il eût pu écraser, afin qu'ils se souvinssent à la fois et de sa générosité et des périls qu'ils avaient courus. Tout indique d'ailleurs qu'il eut en effet, par momens, grand' peine à les sauver des mains de ses Almogavares, alors surtout que passa l'escadron chargé du roi moribond et de l'oriflamme. On le voyait, des rangs ennemis, un épieu de chasse à la main, faisant tous ses efforts pour retenir les siens [2].

Le cortége royal, ayant passé le Perthus, trouva près de là, sur le col au bas duquel coule la rivière de la Cluse, le roi de Majorque avec toute sa chevalerie et un grand nombre de gens de pied du Roussillon, du Conflent et de la Cerdagne, qui l'attendaient. Il se tenait sur le col, la bannière royale déployée. Le cardinal, en le voyant, s'approcha du roi de France, et s'écria : — « Ah! seigneur, qu'allons-nous devenir? voici déjà le roi d'Aragon qui nous devance. »

Philippe-le-Bel, qui reconnut que c'était le roi de Majorque, lui répondit : « Ne craignez rien; c'est notre oncle

riem ditaverunt. Dominus rex noster nihil accepit de campo, sed ut largus et in omnibus factis suis nobilis cum dedit militibus et peditibus regni sui.

[1] B. d'Esclot, c. 167.

[2] Ramon Muntaner, l. c.

le roi de Majorque qui vient pour nous faire bonne compagnie. » Le cardinal en eut bien grande joie, mais il ne s'en tenait pas toutefois pour trop rassuré. Que vous dirai-je? Le roi de France s'avança vers le roi de Majorque, et le roi de Majorque s'avança aussi à sa rencontre, et tous deux s'embrassèrent et se baisèrent. Ensuite, le roi de Majorque embrassa et baisa monseigneur Charles et puis le cardinal. Et le cardinal lui dit : « Ah! seigneur roi de Majorque, que va-t-il arriver de nous? allons-nous périr ici? » Le roi de Majorque, qui le vit si changé de couleur qu'on l'eût pris pour un mort, ne put s'empêcher de sourire, et lui répondit : « Seigneur cardinal, ne redoutez rien ; nous vous garantissons sur notre tête que vous êtes parfaitement sain et sauf. » Ce ne fut qu'alors qu'il se tint pour tout-à-fait rassuré, et jamais de sa vie il n'éprouva pareille joie. Ils se mirent ensuite en route. Et les huées et les cris des gens du roi d'Aragon retentissaient avec tant de fracas dans les montagnes, qu'on eût dit que le monde s'écroulait. Que vous dirai-je? partout où ils purent trotter ils allèrent un beau trot. Même après avoir passé le village de la Cluse, aucun ne se crut vraiment en lieu de sûreté, qu'il ne fût parvenu au Boulou. Le roi de France passa cette nuit au Boulou avec toute sa compagnie ; mais le cardinal se hâta de prendre la route de Perpignan, sans se soucier, ni lui ni les autres, d'attendre l'arrière-garde qu'ils avaient laissée derrière eux; car les gens du roi d'Aragon les auraient aussi envoyés tous en paradis. Le cardinal parut tellement étourdi de peur, que la peur ne put jamais lui sortir du corps, jusqu'à ce que, peu de jours après, il en mourut et s'en alla en paradis rejoindre tous ceux qu'il y avait envoyés avec ses indulgences [1]. »

Bernard d'Esclot dit à peu près de même : « Les Français

[1] Ibid., l.c. — Bartolomeo de Neocastro (c. 197) dit que le carnage dura huit jours dans les défilés : Durat cædes per VIII dies in passibus.

s'en allèrent, ceux qui purent s'échapper ; de telle sorte qu'ils ne se tinrent pour assurés que lorsqu'ils furent à Perpignan. Et là, aussitôt qu'ils y furent entrés, le lendemain, mourut le roi de France, de la maladie qu'il avait gagnée en Catalogne, bien que quelques-uns disent qu'il mourut à Castellon d'Ampurias, d'autres à Villeneuve près de Péralade, et d'autres encore au passage du col de Panissars, dans la cage où on le portait malade ; mais la première version est la plus vraie. Et là, quand le roi de France fut mort à Perpignan, En Filip son fils aîné, et le cardinal et les barons de France, menèrent grand deuil de la mort du roi leur seigneur, et ils congédièrent toute la cavalerie et toutes les osts, et puis s'en retournèrent en France du mieux qu'ils purent avec leur seigneur mort. Mais tenez pour certain qu'ils perdirent plus de gens depuis qu'ils eurent passé le col de Panissars jusqu'à ce qu'ils fussent à Narbonne, qu'ils ne l'avaient fait auparavant, de telle sorte qu'il semblait que c'était la justice du ciel que notre Seigneur faisait tomber sur eux ; car les uns par les blessures qu'ils avaient reçues, les autres par la maladie, les autres par la faim, tant il en mourut aux lieux que nous avons dit, que de Narbonne jusques au Boulou tout le chemin était plein d'hommes morts. Ainsi payèrent les Français les maux et le préjudice qu'ils avaient fait au noble roi d'Aragon En Pierre, dont ils avaient indûment envahi les domaines [1]. »

[1] B. d'Esclot, c. 167. — La date de la mort de Philippe-le-Hardi (sur laquelle les historiens varient) doit être fixée au 5 octobre ; elle l'est irrécusablement par l'épitaphe gravée sur le tombeau en marbre blanc que lui fit élever dans la cathédrale de Narbonne son fils et son successeur Philippe-le-Bel. Voici cette épitaphe qui est derrière le chevet du tombeau :

SEPVLTVRA BEATÆ MEMORIÆ
PHILIPPI QVONDAM FRANCORVM
REGIS, BEATI LVDOVICI FILII, QUI
PERPINIANI CALIDA FEBRE AB HAC
LVCE MIGRAVIT III NONA OCTOBRIS
ANNO DOMINI MCCLXXXV.

C'est ainsi que le fils de saint Louis, revenant de cette folle croisade de Catalogne, rendit le dernier soupir. Sa vie n'avait été marquée par aucun acte digne de la renommée, et il mourut sans gloire, et fuyant un pays qu'il était venu attaquer avec une vaine jactance et dont il s'était flatté de faire la conquête en moins de deux mois [1].

Pierre ne survécut que peu de temps à son triomphe. De retour à Barcelone, il résolut, pour achever de punir son frère et le réduire à l'impuissance de lui nuire, d'envoyer Alfonse, à la tête d'une armée et avec la flotte de Roger de Loria, s'emparer des îles de Majorque et de Minorque. Tout était prêt pour cette expédition lorsque Girone se rendit, trois semaines après le départ des Français [2]. Déjà il avait des intelligences et un parti à Majorque. Il fit apprêter cinq cents chevaux sous les ordres d'Alfonse pour cette conquête. Ils étaient sur le point de mettre à la voile, quand le roi, partant de Barcelone pour Saragosse, le 26 octobre, fut saisi par le froid du matin et pris d'une violente fièvre à l'Hospital de Cervellon; après un court repos, il s'obstina à vouloir poursuivre sa route et remonta à cheval; mais, vaincu par la maladie, il dut céder, et on le transporta en litière à Villefranche de Panadès [3].

Là, le mal devint plus violent et la fièvre fut très forte. La nouvelle s'en répandit et parvint à l'infant Alfonse, qui déjà s'était embarqué. Il accourut auprès de son père plein

1 Mori fuggendo e disfiorando il giglio.
DANTE, *Purg.*, c. 7.

2 Anno ab incarnatione Domini MCCLXXXV, quarto Kal. julii obsessa fuit civitas Gerundæ à Gallicis et ab exercitu Ecclesiæ. Et post tres menses vel quasi (vers le mois de septembre) fuit Gallicis tradita et exercitui Ecclesiæ propter defectum victualium. Et similiter post tres septimanas vel circa fuit obsessa à rege Aragonum. Et post pocos dies Gallici oppressi fame, propter defectum victualium, fecerunt pactum cum rege quòd permitteret eos abire et dimitterent civitatem. Quod factum fuit (Chr. Ulianense, ad ann., in Marca Hisp., p. 760).

3 Petite ville située à mi-chemin de Barcelone à Taragone.

d'anxiété. Le roi, qui ne pensait pas à sa propre vie, mais à la conquête de Majorque, qu'il jugeait nécessaire pour compléter l'œuvre de la délivrance, lui demanda pourquoi il avait laissé la flotte. « Es-tu médecin pour demeurer auprès de mon lit? Qu'il arrive de moi ce qu'il plaira à Dieu, il n'en est que plus urgent d'occuper sur-le-champ Majorque, lui dit-il, et vous m'êtes inutile ici [1]. »

L'infant y alla en effet, et s'en empara sans rencontrer beaucoup de résistance. Bartolomeo de Néocastro et Nicolas Specialis disent qu'il trouva les habitans bien disposés, et il est certain que jamais conquête ne coûta moins d'efforts; on prit d'assaut un point fortifié, avec l'aide des Siciliens, mais toute l'île se soumit avec plaisir au roi d'Aragon, et Minorque suivit l'exemple de Majorque, de telle sorte que les Baléares changèrent de seigneur en peu de jours, et ne reconnurent plus pour roi que le grand roi qui avait vaincu les Français [2].

Dans le même temps naviguait dans ces mers Charles II d'Anjou (Charles-le-Boiteux), envoyé de Sicile par l'infant, dit Néocastro, sur l'ordre absolu de Pierre et par les conseils de Jean de Procida, qui, dans cette occasion comme dans une autre circonstance grave, porta Jacques à préférer ses devoirs envers son père à son propre avantage et à l'avantage même de la Sicile. Jacques confia la personne du prince de Morée (ainsi l'appelle d'Esclot), à trois chevaliers choisis et d'une fidélité éprouvée, Ramon Aleman, Simon de Lauro et Guillaume de Pontis, et leur fit jurer de ne se dessaisir de la personne de Charles qu'entre les mains du roi Pierre. Que si, en mer, ils étaient surpris par des forces supérieures auxquelles ils ne pussent résister, ils devaient faire trancher la tête au prisonnier et le faire jeter à la mer, pour que les ennemis n'en pussent même pas avoir le cadavre. On transporta Charles, de

[1] Ram. Munt., c. 143.

[2] Bart. de Neoc., c. 97; Nic. Spec., l. II, c. 6.

Cefalu, où il était détenu depuis quelque temps, à Palerme, où il s'embarqua, avec les trois chevaliers que nous venons de nommer, pour Barcelone, et il y arriva lorsque Pierre était déjà à son heure suprême à Villefranche de Panadès [1].

Aussitôt qu'Alfonse eut quitté son père, sentant la force mortelle du mal, Pierre voulut se préparer au grand passage, et mourir sinon en paix du moins à peu près réconcilié avec l'Église. Il appela à lui l'archevêque de Taragone, les évêques de Valence et d'Huesca, et quelques autres prélats, avec ses barons, et attesta que jamais il n'avait eu l'intention d'offenser le Saint-Siége. Il en appelait de la sentence du pape, suivant l'expression de Muntaner, à Dieu et à saint Pierre, distinction bizarre au premier abord, très-juste quand on l'examine de près, et qui n'a rien de contraire à la doctrine catholique ni au dogme, la prétendue infaillibilité du pape n'ayant été en aucun temps reconnue par les véritables catholiques; car c'est encore là une des erreurs accréditées par l'école dite philosophique. Je ne sais s'il y a eu des papes qui aient cru à leur propre infaillibité; mais ce que je sais bien, c'est que, à toute époque, les hommes les plus religieux ont réclamé respectueusement contre les erreurs des papes [2]. On trouve

1 Bart. de Neoc., c. 99, et les Gesta Comit. Barc., Marca Hisp., p. 572.

2 Voyez la belle lettre de Pétrarque au pape Urbain V : — « J'admirais en secret, lui dit-il, les heureux essais de votre pontificat, mais j'espérais de vous de plus grandes choses. Je vous observe, je vous attends depuis près de quatre ans sans en être plus avancé. Au milieu de ce concert de louanges dont vos oreilles sont chatouillées, souffrirez-vous la rudesse de ma voix? Vous avez fait de beaux réglemens, tout est dans l'ordre à Avignon; mais que fait, que devient Rome? Quel est son état, quelles sont ses espérances? A-t-elle des consuls? A-t-elle son pontife? Elle est en deuil, elle pleure nuit et jour..... On dit que le nom de Rome est toujours dans votre bouche; vous voulez, dites-vous, y ramener votre troupeau! Ah! remplissez vos magnifiques promesses; Dieu vous destine à ce grand ouvrage..... Qui vous retient aux bords du Rhône? Portez vos regards plus loin. La mer d'Ionie, les îles d'Égée, l'Hellespont, la Propontide et le Bosphore implorent votre secours. L'infidèle s'empare de la Grèce; il ravage les Cyclades; il menace Chypre, Rhodes, l'Achaïe, l'Épire; la Calabre entend les clameurs de la Grèce; l'Église est frappée en Orient, et vous êtes tranquille au fond de l'Occident!

» Si vous n'êtes pas un mercenaire, si vous êtes un vrai pasteur, n'allez pas dans les

ce sentiment fortement empreint dans tous les actes de cet âge et des âges suivans, sentiment qui consistait à distinguer toujours la religion du Saint-Siège ; à se plaindre, s'il y avait lieu, du pape, mais à respecter la foi chrétienne. Ce fut ce sentiment peut-être qui dicta la légende des augustes d'or frappés en Sicile avec l'aigle sicilienne, le nom de la reine Constance et l'exergue : CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS JUBET, sur la face, et au revers avec les armes d'Aragon, le nom de Pierre, et la légende : SUMMA PONTENTIA IN DEO EST [1].

Pierre pardonna avant de mourir aux ennemis, fit mettre en liberté les prisonniers, excepté ceux qui pouvaient servir à obtenir la paix, tels que le prince de Salerne et bon nombre de

pâturages de l'Église chercher des ombrages frais et de claires fontaines ; volez où les besoins du troupeau vous appellent, où les ravisseurs sont le plus à craindre. Le loup frémit à la porte du bercail, et vous sommeillez !

» Les représentations que je vous fais aujourd'hui, je les ai faites autrefois à l'empereur (Louis V, duc de Bavière) avec autant de chaleur et plus d'impétuosité. Le successeur de César m'écouta avec bonté ; le successeur de Pierre serait-t-il moins affable ?

» Lorsque nous paraîtrons au tribunal suprême, vous ne serez plus notre maître ; nous ne serons plus vos serviteurs. Il n'y aura d'autre maître que le juge des vivans et des morts, et il vous dira : Je vous tirai de la poussière, je mis des rois à vos pieds, je vous comblai de bienfaits ; qu'avez-vous fait pour moi ? Je vous confiai mon Église, où l'avez-vous laissée ? J'avais choisi le Capitole pour lieu de votre résidence ; que faisiez-vous sur le rocher d'Avignon ? Que répondrez-vous à votre juge ? Que répondrez-vous à saint Pierre quand il vous dira : Je sortais de Rome ; je fuyais les cruautés de Néron ; mon maître me reprocha ma fuite ; je rentrai dans Rome, et je courus à la mort. Mais vous, quel est le tyran qui vous a chassé ? Est-ce la crainte des supplices qui vous a retenu dans l'exil ? Que se passe-t-il à Rome ? Dans quel état est mon temple, mon tombeau, mon peuple ? Vous ne répondez rien ? D'où venez-vous ? Avez-vous habité les bords du Rhône ? Vous y naquîtes, dites-vous ; et moi, n'étais-je pas né en Galilée ?

» Saint-Père, je pense que vous préférez des vérités amères à des mensonges flatteurs. Si je me suis trompé, pardon ! Je me prosterne à vos pieds. Mais défiez-vous des mauvais conseils ; délibérez avec vous-même, et rendez Rome à son époux. Que si vous lui refusez votre présence, rendez-lui au moins son empereur, et dispensez ce prince du serment qui l'enchaîne ; permettez-lui d'aller à Rome. »

[1] Voyez Michele del Giudice Lello, Descriz. del tempio di Santa Maria di Morreale, part. II, p. 21.

barons français; se confessa à haute voix à un évêque et à un moine, puis à grand'peine il se leva sur son lit, se soutenant mal et tremblant, s'habilla et s'agenouilla pleurant et priant à voix basse, et reçut l'Eucharistie. Il apprit à sa grande satisfaction la reprise de Girone et l'arrivée de Charles-le-Boiteux à Barcelone comme il lui restait à peine une lueur de sens. A cette dernière nouvelle il ne put même témoigner sa joie; il croisa les bras, leva les yeux au ciel et expira, le matin du 11 novembre jour de la Saint-Martin[1].

Pierre fut inhumé dans le monastère royal des Saintes-Croix, de l'ordre de Cîteaux, conformément au désir qu'il en avait exprimé dans son testament. Voici l'épitaphe que porte encore son tombeau, gravée en lettres gothiques sur le marbre du monument:

PETRVS QVEM PETRA TEGIT GENTES ET REGNA SVBEGIT,
FORTES CONFREGITQVE CREPIT, CVNCTA PEREGIT,
AVDAX MAGNANIMVS SIBI MILES QVISQVE FIT VNVS,
QVI BELLO PRIMVS INHERET JACET HIC MODO IMVS,
CONSTANS PROPOSITO VERAX SERMONE FIDELIS,
REBVS PROMISSIS FVIT HIC ET STRENVVS ARMIS,
FORTIS JVSTITIA VIVENS ÆQVALIS AD OMNES,
ISTIS LAVDATVR VI MENTIS LAVS SVPERATVR,
CHRISTVS ADORATVR DVM PENITET VNDE BEATVR,
REX ARAGONENSIS COMES ET DVX BARCINONENSIS,
DEFECIT MEMBRIS VNDENA NOCTE NOVEMBRIS,
ANNO MILLENO CENTVM BIS ET OCTVAGENO
QVINTO, SISTE PIA SIBI TVTRIX VIRGO MARIA.

Telle fut la fin de Pierre III, roi d'Aragon, de Valence, de Sicile, et depuis quelques jours de Majorque, comte de Barcelone, etc., à quarante-six ans, dans la force de l'âge, dans la

[1] B. d'Esclot, c. 168; Ram. Munt., c. 145, 146; Nic. Spec., l. II, c. 7; et Bart. de Neoc., c. 100.

plus grande vigueur de l'esprit, au comble de la fortune, lorsqu'il voyait l'armée française dissipée; sur le trône de France un nouveau roi bien disposé pour lui; le roi de Majorque confondu et dépossédé de son royaume; ses trois grands ennemis, Charles d'Anjou, le pape Martin et Philippe-le-Hardi, morts; le nouveau roi de Naples dans ses prisons; le royaume de ce dernier troublé et sans force; la Sicile soumise et en sûreté; sa flotte et son grand amiral dominant la Méditerranée; enfin, les dissensions intérieures appaisées, et ses barons, leurs libertés sauves, disposés à resserrer le nœud qui les unissait à lui. Il était grand et bien fait de sa personne, robuste et valeureux, d'un esprit plein de ressources et d'audace, persévérant, capable d'embrasser et d'exécuter les plus grands desseins sans négliger les détails et les petites choses. Discret, fin diplomate et infatigable, il eut toutes les qualités qui font les grands politiques et les bons capitaines; mais il n'en eut pas peut-être l'économie. Ces qualités furent en lui tour à tour des vices ou des vertus, selon qu'il entreprit des choses justes ou injustes; remarquable, après tout, par le caractère et par l'esprit, et bon même, malgré ses défauts, ayant au plus haut degré le sentiment et les vertus de famille, il mérita le nom de Grand que lui donnèrent ses contemporains, et ses ennemis même lui rendirent justice[1]. Il est peu de vies aussi bien remplies et qui fassent mieux souvenir de ce mot de M. de Thémines, évêque de Blois : « Dieu ne laisse pas ses favoris languir dans le sommeil; il se plaît à les jeter sur

[1] Questo re Piero d'Araona, dit Villani, fu valentre signore, e prò in arme, e savio, e benaventuroso e ridotatto da' Cristiani e da' Saracini altrettanto o più come nullo che regnasse al suo tempo (Giov. Vill., l. VII, c. 102). — Le Dante qui, lui, était de ses amis, n'en parle pas en de meilleurs termes, lorsqu'il le peint dans son Purgatoire réuni avec Charles d'Anjou :

Quel que par si membruto, e che s'accorda
Cantando con colui dal maschio naso,
D'ogni valor portò cinta la corda.
DANTE, *Purg.* c. 7.

les théâtres les plus orageux, et c'est au milieu des tempêtes qu'il a fondé leur école. » — Pierre eut pour successeur en Aragon l'aîné de ses fils Alfonse (Alfonse III, depuis surnommé le Magnanime) qui apprit la mort de son père à Majorque, dont il venait d'achever la conquête sur son oncle Jacques, comte de Roussillon. Alfonse revint peu après en Aragon, et fut solennellement couronné à Saragosse, par les mains de l'évêque d'Huesca, le 14 avril 1286.

Ainsi moururent dans la même année, à peu d'intervalle l'un de l'autre, les quatre princes qui avaient le plus occupé la renommée dans ces derniers temps : Charles d'Anjou, le pape Martin IV, Philippe-le-Hardi et Pierre d'Aragon. Sous ces quatre princes, la moitié de l'Europe fut agitée par les suites de la grande vengeance nationale des vêpres de Sicile. La cause de l'île fut défendue et maintenue par le plus faible d'entre eux, contre les forces réunies des trois autres. De l'œuvre de leur ambition naquirent d'autres ambitions, et de là d'autres maux. La Sicile cependant, détachée, par la mort de Pierre, du lien qui l'unissait à l'Aragon, demeura seule à soutenir ses droits contre le royaume de Naples et le pape, se donna de meilleures lois, et sortit triomphante de la lutte [1].

Nous ne suivrons pas ici dans ses détails la guerre qui continua entre la maison d'Anjou et la maison d'Aragon, sous mille formes diverses, jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle. Il nous suffira de nous arrêter un moment sur quelques

[1] E noto che in uno anno, come piacque a Dio, morirono quattro così grandi signori de' Cristiani come fu papa Martino, e'l buono Carlo re di Cicilia e di Puglia, e'l valentre re Piero d'Araona, e'l possente re Filippo di Francia (Giov. Vill., l. VII, c. 104. — Ces quatre princes moururent dans l'ordre suivant :

Charles d'Anjou	le 7 janvier	1285.
Martin IV	le 29 mars	
Philippe-le-Hardi	le 5 octobre	
Pierre d'Aragon	le 11 novembre	

points importans de cette histoire, et de fixer la date et le caractère des six traités qui en marquèrent les phases.

Le 15 décembre la nouvelle de la mort de Pierre parvint en Sicile. Le 2 février suivant (1286) un parlement se réunit à Palerme. Jacques s'y trouva avec sa mère et l'infant Frédéric, et y fut couronné roi de Sicile, « au nom de Dieu et de la vierge, » en présence de l'évêque de Cefalu, de l'archimandrite de Messine, et des autres prélats et notables du royaume. Il promulgua le 5 février, dans ce même parlement, les constitutions et immunités nationales enregistrées dans le corps des lois du royaume de Sicile sous le titre de *Jacobi Aragoniæ Capitularia.* Jacques voulut annuler, s'il y en avait encore, dit Néocastro, les charges oppressives du peuple [1]. Le nouveau roi donna à ses frais des épées et des lances à quatre cents nobles dont il se fit une sorte de garde d'honneur. Il traversa l'île ensuite militairement, aux acclamations du peuple, et reçut l'hommage des citoyens, de Palerme à Messine, où Galceran de Cartella et Manfred de Clermont, députés par les villes de Calabre qui reconnaissaient la domination aragonaise, vinrent le saluer roi [2].

Un des premiers soins de Jacques en montant sur le trône de Sicile fut de former une étroite alliance offensive et défensive entre la Sicile et l'Aragon, désormais gouvernés l'un et l'autre par des chefs indépendans. Un traité fut rédigé et signé à Palerme à cet effet, le 12 février 1286, traité que Roger de Loria fut chargé d'aller présenter à l'acceptation d'Alfonse; il en jura les clauses en Aragon pour Jacques, roi de Sicile, en la compagnie de Frédéric Lancia, comte de Squillaci, et de la plupart des signataires, et revint les jurer en Sicile pour Alfonse, roi d'Aragon. On voit au bas de cet acte les noms, à divers titres remarquables, de Tancrède, évêque de

[1] Subripitur, si qua foret, oppressio popularis (Bart. de Neoc., c. 102).
[2] Bart. de Neoc., l. c.

Neocastro; de Jean de Procida; de Roger Maestrangelo; de Palmieri Abbate, revenu depuis peu de Catalogne; de l'historien Bartolomeo de Néocastro, avocat du fisc, etc[1].

Dans le même temps Jacques s'empressa d'envoyer à Rome une ambassade composée d'un chevalier catalan, nommé Gilbert de Castellet, et du citoyen de Messine Bartolomeo de Néocastro, ambassade chargée de porter à Honorius l'hommage du nouveau roi, et de lui demander la paix de l'Église. L'historien que nous avons cité si souvent et qui commença d'écrire sa chronique sur les affaires de sa patrie sous le règne même de Jacques en Sicile, comme on le voit par sa préface [2], Néocastro rapporte ce qu'il fut chargé de dire à Honorius et la réponse défavorable que le pape leur fit, à lui et à son collègue Gilbert de Castellet [3].

— « Très Saint-Père des Pères, lui dit Néocastro, daigne recevoir, s'il te plaît, d'un visage affable, l'obéisssance que nous t'apportons de la part du nouveau et bon roi de Sicile et de celle des Siciliens. Ils invoquent de toi avec larmes, ô père sacré, ta miséricorde et la paix de l'Église, et te prient d'agir envers eux à l'exemple du Très-Haut, dont tu es proclamé le représentant sur la terre, afin que par le pardon tu les ramènes et rattaches à toi. Si tu les désespères par ta sé-

[1] Nous regrettons de ne pouvoir publier ici, à cause de son étendue, l'acte original de ce traité, document aussi curieux par la forme que par le fond, et qui jette le plus grand jour sur les relations commerciales du temps, de peuple à peuple. Il porte, parmi les manuscrits de la bibliothèque communale de Palerme, les lettres et les chiffres Q. q. G. 1, f. 147. — Jacques y fit apposer son sceau par le grand chancelier de Sicile Jean de Procida, qu'il appelle son conseiller familier et fidèle : Et ad majorem cautelam huic instrumento sigillum nostrum apponi fecimus per Joannem de Procida regni Siciliæ cancellarium, consiliarium familiarem et fidelem nostrum.

[2] Où il appelle Jacques : Egregius Dominus noster rex Jacobus. — Bartholomeo de Néocastro, citoyen de Messine, jurisconsulte, magistrat républicain dans la révolution, ensuite avocat du fisc, et enfin, en cette année 1286, ambassadeur de Jacques auprès d'Honorius, termina son travail au plus tard en 1295.

[3] Voyez le chapitre 105 de Néocastro, intitulé : — *Gisbertus de Castelletto miles catalanus et Bartholomeus de Neocastro civis Messanæ jurista mictuntur ad papam.*

vérité, tu leur donneras sujet de pécher davantage. Sur les actes que les Siciliens ont accompli dans leur colère passée, il n'est pas à propos de disputer maintenant, ô père sacré, de peur que tu ne t'en irrites, contrairement aux préceptes du premier de tous les pontifes, par le Verbe duquel si tu te laisses inspirer, tu nous accorderas le pardon que nous te demandons humblement pour nous et les nôtres. »

— « Nous admirons, répondit le pontife, les graces d'élocution et les habiles discours des Siciliens; leurs paroles sont bonnes, si leurs œuvres ne sont pas louables. Oui, vous savez bien parler, vous autres, mais vous ne savez pas moins mal agir, et vivre sans modération. Nous avons entendu ce que vous nous offrez; ce que vous demandez ne saurait vous être accordé, si, en faveur des Siciliens supplians, ce qui est loin d'être aujourd'hui, le Seigneur ne daigne ouvrir les oreilles de sa clémence [1]. »

Honorius IV renouvela là-dessus et réaggrava l'excommunication de Martin, imposa de nouveaux termes à la soumission de l'île, et manda aigrement auprès de lui, pour s'y disculper du fait du couronnement de Jacques, les évêques de Cefalu et de Neocastro, qui, du reste, n'obéirent pas plus que les autres Siciliens. Jacques alors soutint la guerre avec vigueur [2]. Pendant que Loria courait et dévastait les côtes de Provence, deux flottes siciliennes partaient des ports de Palerme et de Messine, l'une commandée par le Sicilien Bernardo Sarriano, l'autre par le Catalan Bérenger de Villaragut, et allaient porter la terreur jusque dans le golfe et la ville de Naples, si bien que le cardinal Gérard de Parme fit rétablir la chaîne et les autres défenses du port [3]. Tout l'été ils coururent ces mers, et au commencement de septembre (le 4),

[1] Bart. de Neoc., c. 105 et seq.

[2] Raynald. Ann. Eccl. 1286, § 6, et seq.

[3] Elenco delle pergamene del r. Archivio di Napoli, t. II, p. 16.

Bernard Sarriano aborda jusque sur les côtes des États romains la plage célèbre d'Astora, la plage infâme où fut pris et vendu Conradin. — « Prends garde à toi, Astora, s'écrie l'ardent Néocastro, car voici l'aigle occidentale qui vient contre toi, pour détruire ton nid, dévorer tes poussins et te dépouiller de tes plumes, toi qui as jadis trahi l'aigle orientale. » Telle est la manière passionnée et biblique de Néocastro. Le château d'Astora fut en effet pris et détruit de fond en comble, et le fils de Jacques de Frangipani qui avait livré Conradin, tué d'un coup de lance[1].

On n'aurait eu que des éloges à donner au nouveau roi de Sicile, malgré le pape, si sous les plus vains prétextes il n'eût alors taché ses lauriers du sang d'un glorieux vieillard qui avait tant contribué à la révolution de Sicile et à en assurer la couronne au roi Pierre, et que nous avons vu se couvrir de gloire à la défense de Messine. Déjà, du vivant de Pierre, craignant sa haute influence et blessé des légèretés de sa femme Macalda, Jacques avait fait emprisonner celle-ci, et envoyé son mari en Catalogne sous le poids d'une accusation de crime d'état. Mais Pierre, se souvenant de ses services, s'était contenté de l'y détenir dans le château de Lérida. A peine maître des affaires, Jacques résolut la perte d'Alaymo. Ayant appris qu'Alfonse, devenu roi d'Aragon, l'avait mis en liberté avec ses deux neveux, Jacques envoya en Catalogne Bertrand de Cannellis, Catalan, pour reprocher, par des raisons d'état, cette mise en liberté à son frère. Bertrand de Cannellis vainquit le bon vouloir d'Alfonse envers Alaymo, se fit remettre les trois prisonniers, les embarqua sous bonne escorte, les fit confesser par un frère mineur, et partit avec eux de Catalogne le 16 mai 1287. Le 2 juin, arrivée en vue de la Sicile, à la hauteur de la petite île de Maretimmo, à quarante milles à l'occident de Trapani, la

[1] Bart. de Neoc., p. 145.

flotte joyeuse salua la terre, et Bertrand fit amener sur le pont Alaymo et ses deux neveux. Il dit au premier : « Seigneur Alaymo, s'il t'est donné d'avoir quelque joie, voici la Sicile que tu désirais, voici l'île de Maretimmo, le premier mont de Sicile apparaît brillant à nos yeux; réjouis-toi donc de revoir ta patrie. » Mais Alaymo répliqua tristement qu'il eût mieux valu pour lui ne l'avoir vue jamais. Le Catalan hésita quelques instans, puis, se faisant effort pour étouffer le sentiment qui parlait en lui, il dit au vieillard : « Ce n'est pas moi qui te parle ici de mon chef, seigneur Alaymo, mais le maître qui m'a envoyé. Dieu m'est témoin que je ne te porte dans l'ame aucun mauvais vouloir, si ce n'est qu'on te dit l'ennemi du roi que je sers. Cela réservé, ce dont j'ai été chargé par l'illustre roi de Sicile est contenu dans cet écrit de lui; lis-le toi-même. » Et il déplia un parchemin. Adenolfo le lut. C'était l'ordre donné par Jacques à Bertrand de Cannellis d'aller appréhender au corps en Catalogne Alaymo de Lentini, Adenolfo di Mineo et Giovanni di Mazzarino (coupables d'avoir tramé une conspiration contre la famille royale et l'île de Sicile, y était-il dit), et de les mettre à mort d'une façon déterminée [1].

Alaymo demanda à Bertrand de suspendre un moment l'exécution, et de lui permettre d'adresser, devant tous, ses dernières supplications au ciel (*dum coram vobis in cœlum effundam miseriæ meæ questus*). Ce qui lui fut accordé. S'adressant alors aux gens de l'équipage : « J'ai traîné, dit-il, une vie de misère et de larmes jusqu'à l'extrême vieillesse où me voilà, et je la termine maintenant sans honneur. Plus qu'on ne le

[1] Ea propter verentes, disait Jacques à Bertrand de Cannellis, volumus, et fidelitati tuæ sub obtentu gratiæ nostræ precipimus, quatenus statim receptis presentibus, in Cataloniam adeas personalis, etc.... (qu'il prenne Alaymo et ses neveux et les embarque); in navi ducas versus Siciliam, et cum prima pars seu quota insulæ Siciliæ visibus tuis occurrerit... semotim in fassia involutos, in maris profondum projicias et submergas, ita quod in ipsa fassia sub maris ingulviæ moriantur (Bart. de Neoc., c. 109).

croit (et peut-être pensait-il en ce moment aux services sanglans qu'il avait rendus, lui aussi, aux puissans du jour comme grand justicier de Sicile, et notamment à la mort tragique du frivole Gualtiero), plus qu'on ne le croit peut-être j'ai mal fait, et je mérite une plus dure mort que celle-ci. Que cette mort du moins soit profitable à la paix de ma patrie, et mette fin aux soupçons et aux inimitiés qui la divisent et la perdent. » Il demanda lui-même la pièce de toile préparée pour être l'instrument de son supplice, et à la fois son dernier asile et son tombeau. Les bourreaux l'en enveloppèrent et l'y serrèrent de cordes, et il fut précipité dans la mer. Ses deux neveux périrent de même[1]. La nef sinistre aborda ensuite à Trapani, et par toute la Sicile on redit avec horreur la triste fin d'Alaymo; on rappela les qualités du grand citoyen, la vigilante activité de l'homme de guerre et d'état, le haut rang où l'avait élevé son mérite, et surtout ce qu'il avait fait pour la cause aragonaise; on maudit la politique qui conseille ou commande de tels sacrifices; et Néocastro laisse entrevoir que cette abominable exécution aliéna à Jacques plus de cœurs qu'elle ne lui en gagna. Il raconte avec un accent de douleur et de sympathie qui perce malgré lui dans son récit les détails du supplice et les paroles mémorables du héros de Messine, du grand citoyen qui avait coopéré avec tant de zèle et d'éclat, en 1282 et 1283, à l'affranchissement de sa patrie et à l'intronisation en Sicile de Pierre d'Aragon[2].

[1] Hoc dicens voluntariè pergens, fassie se involvit dicens : Plusquam creditur ego deliqui, et si pejora sustinere potuissem, pejori mereor fine claudi. Et predicti duo nepotes ejus semotim fassiis involuti in mare cum misero sene projecti sunt (Ibid., l. c.).

[2] Bart. de Neoc., c. 107 et seq. — Qu'Alaymo ait été victime des craintes ambitieuses et de la peur cruelle de Jacques, cela paraît incontestable. Il était riche, il était puissant, indépendant par caractère, et parlant sur toutes choses

. . . . . Avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Il avait une femme ardente, fière, reprochant trop souvent aux étrangers appelés en Sicile, qu'ils y étaient venus par la libre volonté des Siciliens; il avait deux neveux,

Cependant la guerre engagée sur le continent continuait avec des succès marqués du côté des Siciliens, et le pape Honorius sollicita de nouveau Philippe-le-Bel de reprendre les armes contre l'Aragon, tandis que les véritables amis de Charles prisonnier s'occupaient d'obtenir sa liberté par les voies diplomatiques.

Quelques historiens disent qu'avant d'être transféré de Sicile en Aragon, Charles-le-Boiteux avait arrêté avec l'infant Jacques, qui était venu le trouver à Cefalu, lieu de sa détention en Sicile, les préliminaires d'un traité dont les deux points capitaux étaient la renonciation de l'héritier de Charles d'Anjou à toute prétention sur la Sicile et les îles adjacentes, et sa mise en liberté contre trois de ses fils pour ôtages. Pour mieux cimenter l'alliance, des mariages entre les deux familles furent dès-lors projetés, sinon arrêtés. Le tout, bien entendu, devait être ratifié par Pierre, dont on était bien loin de croire la fin si prochaine; mais Charles le trouva mourant en arrivant en Catalogne, et les choses en étaient restées là [1].

Ce n'était pas sur ces bases que pouvaient être entamées des négociations en 1286. Dans l'état des esprits, ni le roi de France ni le pape n'eussent cédé quant à la Sicile; et Edouard I^er^, roi d'Angleterre, qui, à la prière des fils de Charles et des primats de Provence, par attachement et zèle pour Alfonse, à ce qu'il semble, plus que par politique, s'oc-

Adenolfo di Mineo et Giovanni di Mazzarino, qui, réellement peut-être, avaient trempé dans une conspiration contre la famille royale. C'était assez pour perdre Alaymo. Jacques le condamna sans l'entendre, et le fit exécuter avec ses deux neveux. Son emprisonnement datait de l'année précédente, et il avait été envoyé en Espagne. Sa femme Machalda aussi avait été arrêtée le 19 février 1285 et jetée en prison avec ses fils dans le château de Matagrifone de Messine (Neoc., c. 91). Depuis ce moment il n'est plus parlé d'elle, et il semble qu'elle dut mourir en prison.

[1] Zurita (Anales de Aragon, l. IV, c. 72) dit qu'il existait des actes authentiques de ces préliminaires de Cefalu, et il est parlé, dans un bref du pape Honorius IV (comme on le pense bien avec improbation) de la cession qu'étant prisonnier en Sicile Charles-le-Boiteux avait faite, à tort, selon le pape, de cette île et des îles adjacentes, appartenant de droit primordial à l'Église.

cupa dès-lors de réconcilier les deux maisons de France et d'Aragon, évita d'abord autant qu'il put de traiter directement et nettement cette difficile question de la Sicile. Il se mit à négocier à Paris, dès le commencement de l'année, une trêve à défaut de la paix, et il ne l'obtint même pas sur-le-champ ; elle fut néanmoins accordée à ses actives démarches le 25 juillet 1286. Il faut voir dans Rymer les lettres et les actes relatifs à cette première négociation [1].

[1] Édouard écrit, le 5 février 1286, à *Sanchium regem Castellæ*, dans quel but il entend se mêler de cette affaire : Ad decus et decorem totius Christianitatis, intromittimus partes nostras, quod pacis et concordiæ pulchritudo formetur inter egregios principes Dominum Philippum regem Franciæ et Dominum Karolum germanum suum ex parte unâ, et Alfonsum regem Aragoniæ illustrem ex alterâ (Rymer, Fœdera, Litteræ, Conventiones, etc., t. II, p. 315). Les fils du prince de Salerne (les plus jeunes : Louis, Raymond et Bérenger) écrivent le 2 mai, à Édouard, pour le solliciter d'obtenir la délivrance de leur père, *præcatoria pro liberatione patris.* Ils n'osent pas appeler leur père roi en s'adressant à Édouard, et lui écrivent naïvement : — « Écoute, seigneur, s'il te plaît, les prières de nos bouches d'enfans, et presque d'enfans à la mamelle ; ne dédaigne pas des langues balbutiantes, secours des pupilles privés de leur père vivant, et, comme il convient à ton excellence royale, sois le protecteur de quasi-orphelins. Rends-nous, ô grand roi ! ô roi illustre ! rends à la liberté notre père ! hélas ! ô douleur ! retenu dans les prisons. Par toi, ainsi du moins la renommée le publie, par tes soins, seigneur, si ta magnanimité y insiste, la libération de notre père peut être obtenue, tu peux finir nos chagrins et nous rendre les consolations paternelles. Que ton indulgence royale pardonne à des enfans écrivant sans prendre conseil de personne, si ce n'est de leurs sentimens, et accorde une audience bienveillante aux prélats, aux nobles et aux autres amis que nous envoyons à ta royale majesté. Que Dieu te conserve pendant de longues années. Excuse-nous : n'ayant pas un cachet qui nous soit propre, nous avons fait cacheter cette lettre du cachet du révérend père le seigneur archevêque d'Aquila (Ibid., p. 317). » Les prélats et un grand nombre de nobles et de barons de Provence supplient Édouard de s'entremettre pour Charles (Lettre du 2 mai, ibid., p. 318). Alfonse charge Pierre Martin d'Archasona, chevalier, et Jean Sappata, hommes vénérables et sages, ses conseillers et ses familiers, *egregios, consiliares et familiares suos*, de ses pleins pouvoirs *ad dandum et recipiendum treugam inter ipsum et regem Franciæ, et ad tractandum de pace*, par un acte daté d'Huesca *tertio idûs maii* (p. 319). Il donne sa procuration à Édouard le même jour (p. 319). Lettre d'Édouard du 29 juin aux Provençaux, par laquelle il accepte la médiation dont on le prie (Ibid., l. c.). Philippe-le-Bel donne au roi d'Angleterre, *si summo pontifici placuerit* (Rymer, II, p. 326), par un acte daté de Paris le jour de la lune, veille de la fête de la bienheureuse Marie-Madeleine, pouvoir d'accorder au roi d'Aragon une trêve devant durer *(treugam duraturam)* jusqu'à la fête de la Saint-Michel de l'année suivante (septembre 1287, p. 326). Édouard

Édouard fut dans toute cette affaire d'une loyauté et d'un dévoûment exemplaires. A peine cette trêve du 25 juillet eût-elle été signée, qu'il sollicita chaudement la cour de Rome de la ratifier [1]; et celle-ci envoya les archevêques de Ravenne et de Morréale, pour traiter de la paix, sans pouvoirs toutefois de rien décider de leur chef, tant l'affaire semblait à Honorius délicate et importante [2]. Des négociations s'ouvrirent, mais le pape, informé qu'Alfonse insistait sur les préliminaires de Cefalu, rompit les conférences par un bref daté de Rome, le 4 mars 1287, et rappela à Philippe-le-Bel qu'il était de son devoir de faire la guerre à l'Aragon [3].

Honorius mourut le 3 avril 1287. Malgré tout, et à la faveur même de la vacance du siége pontifical, Édouard poursuivit son ouvrage. Un traité fut signé à Oleron, le 28 juillet 1287. On y stipula la mise en liberté de Charles d'Anjou; que Charles paierait au roi d'Aragon 50,000 marcs d'argent; qu'il s'emploierait à faire porter à trois ans la trêve entre la France et l'Aragon, avec l'assentiment de l'Église et de Charles de Valois; qu'il s'emploierait également pendant ce temps-là à obtenir une paix honorable aux rois d'Aragon et de Sicile, ratifiée aussi par l'Église. Charles devait donner en ôtage trois de ses fils, savoir : Louis, son second né, qui fut depuis un saint évêque et canonisé comme l'oncle de son père; Robert, le troisième, qui fut roi de Naples et le patron de Pétrarque, et Jean, le huitième, qui porta plus tard le titre de prince de

écrit aux fils du prince de Salerne, *consaguineis suis dilectis, Ludovico, Roberto et Raymondo ac Berengario*, fils de son cher parent Charles, qu'il ne qualifie pas de roi de Sicile, pour leur annoncer ce qu'il a fait (p. 327). Vient enfin le texte de la trêve conclue à Paris le 8 des kalendes d'août (25 juillet), pour durer jusqu'à la Saint-Michel 1287 (Ibid., l. c.). Alfonse semble peu satisfait de cette concession, *si summi pontificis placuerit voluntati* (p. 336).

[1] Rymer (l. c., p. 334 et seq.), actes du 27 juillet 1286.

[2] Brefs du 7 novembre 1286, in Rymer (l. c., p. 340 et seq.), et in Rayn. Ann. Eccl. 1286, 13 et seq.

[3] Rayn. Ann. Eccl. 1287, l. c. — Bref rappelé dans deux autres du pape Nicolas IV des 15 mars et 26 mai 1288, in Rymer, t. II, p. 358.

la Morée, avec soixante nobles et bourgeois provençaux; il devait, de plus, faire jurer aux châtelains de tous les châteaux du comté de Provence, qu'ils livreraient leurs châteaux au roi d'Aragon, si leur comte, dans l'espace des trois années stipulées, n'obtenait pas la paix, ou ne rentrait pas loyalement en prison [1].

L'inflexible politique de la cour de Rome, nonobstant la vacance du Saint-Siége qui durait toujours, repoussa le traité d'Oleron. D'abord le collége des cardinaux, pendant l'interrègne, ensuite le pape Nicolas IV [2], en désapprouvèrent les dispositions; et l'on se mit de rechef à négocier. Une nouvelle entrevue eut lieu entre Édouard et Alfonse, le 4 octobre 1288, à Campfranc, dans les Pyrénées, et un nouveau traité y fut signé, traité plutôt confirmatif que modificatif de celui d'Oleron. Les conférences durèrent du 4 au 27 octobre. On y adoucit beaucoup la rigueur des conditions imposées précédemment à Charles II. Il fut tenu toujours de donner trois de ses fils pour ôtages ; mais le prix de sa rançon fut réduit à trente mille marcs d'argent, dont Edouard lui prêta dix mille; il jura que, dans un an, il obtiendrait une paix satisfaisante entre la France et l'Aragon, ou, à défaut, rentrerait en prison, livra en ôtages ses trois fils nommés plus haut, qui étaient depuis quelque temps passés en France à cet effet, et se vit enfin libre, le 3 novembre 1288, après quatre ans et quelques mois de captivité [3].

Alfonse ne concéda rien dans ces premiers temps de

[1] Voyez dans Rymer (t. II, p. 346) l'acte du 25 juillet 1287, et (ibid., l. c., p. 350 et seq.) les actes accessoires des 28, 31 juillet et 4 août de la même année.

[2] Le cardinal Girolamo, natif d'Ascoli, général des Frères-Mineurs, et alors évêque de Palestrina, fut nommé pape le 12 février 1288. Ce fut le premier de son ordre qui parvint au souverain pontificat, et il prit le nom de Nicolas IV par reconnaissance envers Nicolas III qui l'avait promu au cardinalat. Il passa de Rome à Rieti, et en fit sa résidence jusqu'à la fin de l'année suivante.

[3] Rymer, t. II, p. 368 et seq. Actes des 18, 21, 24, 25 et 27 octobre 1288, des 28, 29 novembre de la même année, et du 9 mars 1289.

contraire aux intérêts de son frère le roi de Sicile ; on mit néanmoins, comme à dessein, quelque obscurité dans la rédaction des articles de Campfranc, pour laisser douteux les points difficiles sur lesquels on n'eût pas pu aisément s'entendre. Mais le pape trouva encore ce traité exorbitant et contraire aux droits de l'Église. En conséquence, il l'annula comme le précédent, bien que celui-ci eût reçu un commencement d'exécution, délia Charles, le roi d'Angleterre et les barons provençaux de leurs sermens, et se remit de plus belle à provoquer le roi de France à une nouvelle expédition en Aragon. Charles fit tout ce qu'il put pour tenir ses promesses, et voulut même, dit-on, se reconstituer prisonnier en Aragon avant le délai fixé ; mais tous les rapports du temps ne sont pas unanimes à le présenter comme ayant toujours agi de bonne foi dans la suite de cette affaire. Il est certain du moins, qu'après avoir passé l'hiver de 1288 à 1289, en Provence, d'où l'on peut croire qu'il travailla sincèrement à obtenir de Charles de Valois l'abandon de ses prétentions sur les royaumes d'Aragon et de Valence, Charles II, passant en Italie, vint faire hommage de son royaume au pape, et fut couronné roi de Sicile à Rieti, le 19 juin 1289. Jacques, il est vrai, non compris d'une manière convenable dans le traité de Campfranc, quoique son frère eût cru y pouvoir délivrer un prisonnier qu'avaient fait en commun les armes des Siciliens et des Aragonais, et nullement lié par ce traité, sentant bien d'ailleurs qu'il ne se ferait reconnaître qu'en imposant sa reconnaissance par la force des armes, avait, avec Roger de Loria, repris la guerre en Calabre, au commencement du printemps, et l'y conduisait d'une manière alarmante pour le parti angevin. Je ne sais si c'est-là une excuse pour Charles. Toujours est-il que jamais son royaume d'en-deçà du Phare n'avait couru de plus grands dangers. Dès le 15 avril, Jacques était débarqué à Reggio avec 400 chevaux et dix mille fantassins. Lui et Roger de Loria s'étaient avancés ensuite victo-

rieusement le long de la côte occidentale de la Calabre, le roi par terre, à la tête de l'armée, l'amiral par mer, à la tête de la flotte, longeant le rivage, en vue l'un de l'autre pour opérer de concert. La plupart des villes de la côte étaient tombées en leur pouvoir. Appelé à Gaëte par une partie des habitans, Jacques parvint ainsi jusqu'à Castel-Belvedere, et n'osant attaquer le comte d'Artois dans Naples même, il s'embarqua là avec l'armée pour le golfe de Gaëte. Il y arriva à la fin de juin, lorsque déjà, depuis onze jours, Charles avait pris le titre de roi de Sicile. Le parti qui avait appelé l'Aragonais, en apprenant que Charles, couronné à Rieti, s'acheminait par Sulmone et Venafro vers Naples, n'osa sur ce bruit livrer Gaëte à Jacques; il fut obligé d'y mettre le siége, et cela au moment où les exhortations du pape et le retour de Charles II avaient ranimé le parti guelfe en Italie, et particulièrement le parti angevin dans le royaume de Naples. Sous l'étendard de l'Église, une armée nombreuse s'assembla, dans laquelle figurèrent jusqu'aux Sarrasins de Lucera, et bientôt Jacques fut assiégé lui-même dans son camp. Mais si la ville avait tenu bon contre les efforts de Jacques, Jacques tint bon dans son camp contre l'effort de cette armée décorée du nom de croisade, et, avec ses dix mille fantassins et ses quatre cents chevaliers, soutint l'assaut des ennemis, du milieu de juillet jusqu'à la fin d'août. L'intervention morale d'Édouard se fit sentir en ce moment jusqu'en Italie; il représenta au pape qu'au moment où le sultan d'Égypte venait de prendre Tripoli, il était peu séant au chef de l'Église d'ordonner une croisade contre des chrétiens. Nicolas IV se laissa toucher à ces énergiques doléances; un message arriva de sa part, le 18 août, au camp de Gaëte, et fut remis à Charles. Des négociations s'ouvrirent, et les exhortations d'Édouard jointes aux difficultés de déloger l'armée sicilienne des hauteurs qu'elle occupait près de Gaëte, ou de la vaincre en bataille rangée, firent hâter la conclusion d'une trève. L'historien Bartoloméo

de Néocastro était présent au camp de Jacques, et il raconte que les chevaliers français qui y vinrent pour stipuler les articles de la trève, y admirèrent fort la dignité royale du prince aragonais et l'aspect guerrier de ses tentes, toutes remplies de glaives et d'épées, si différentes de celles de leur roi, où ne se voyaient que des livres d'église et des soutanes de prêtres [1]. On convint d'un armistice devant durer du jour de l'échange des signatures jusqu'à la Toussaint de l'année 1291 ; mais on en restreignit les effets, par terre et par mer, à la Basilicate, à la Pouille et à toutes les parties des possessions péninsulaires de la maison d'Anjou, autres que les deux Calabres. Jacques enfin ne crut pas pouvoir s'engager pour les Almogavares, mais il fut exprimé qu'il ne les favoriserait d'aucune manière, ni par ses conseils ni en leur prêtant ses officiers ou des troupes à sa solde. Selon que cela fut réglé par cette trève, Charles II leva le camp le premier ; Jacques, trois jours après. Celui-ci s'embarqua avec toutes ses troupes le 31 août, et rentra au port de Messine le 7 septembre, après avoir essuyé une tempête au cap Palinure. Ce qu'il y eut surtout de remarquable dans cette affaire, ce fut l'attitude et la fermeté des capitaines siciliens dans les pourparlers qui précédèrent l'accord, et la façon honorable dont se termina cette audacieuse entreprise de Jacques en pays ennemi, à l'extrémité même du territoire de son compétiteur, et au milieu d'une armée irritée et puissante [2].

Cependant le terme donné à Charles II pour remplir les conditions éventuelles du traité de Campfranc approchait.

[1] Ecce Gallici milites venientes regem aspiciunt comendantes vultum regiæ dignitatis; et conversi laudabant castra et atria regis, in quibus gladios, et arma spicuta, ac modos bellorum et stimulos vident. Et recordati redarguunt atria principis, in quibus libros propheticos, musaycos, ac dalmaticas romanas aspiciunt (Bart. de Neoc., c. 112).

[2] Bart. de Neoc., c. 112; Nic. Spec., l. II, c. 14; Raynald., Ann. Eccl. 1289, § 65 et seq. — Voyez aussi Elenco delle pergamene del Reg. Archivio di Napoli, t. II, p. 57.

C'était le 1er novembre 1289 qu'il devait ou apporter les ratifications stipulées ou se reconstituer prisonnier en Aragon. Les fumées de sa royauté italienne l'avaient étourdi, et de ses promesses il n'était en état que de tenir la dernière au terme assigné. Il envoya, peu avant ce terme, une ambassade à Alfonse pour lui offrir de se reconstituer prisonnier. Alfonse se plaignit de cette offre équivoque, et dit avec raison que Charles n'avait que faire de lui envoyer des ambassadeurs pour cela, n'ayant qu'à se présenter lui-même. Il congédia les ambassadeurs sans réponse, et en envoya à son tour à Charles pour réclamer sa personne. Pendant ce temps, celui-ci cherchait à se tirer d'affaire par un subterfuge : il vint en effet au col de Panissars, mais il s'y présenta au milieu de nombreuses troupes roussillonnaises que Jacques, l'ex-roi de Majorque, comte de Roussillon, avait chargées de lui servir d'escorte, et, comme Alfonse lui-même l'écrivit à Édouard, « accompagné et armé de manière à faire perdre à tout homme sage l'envie de courir les risques de cette entrevue. » Il s'avança jusqu'à la Jonquera prêt, affirma-t-il depuis, à se livrer prisonnier à Alfonse ; mais, n'y trouvant personne pour le recevoir, il prit acte de sa comparution, prétendit avoir satisfait à tout ce que l'honneur lui commandait, et se tint dès ce moment pour dégagé de toute obligation envers Alfonse, et pour libre en fait et en droit [1].

Le pape Nicolas se montrait en ce temps fort préoccupé et fort sincèrement du sort des chrétiens de Syrie. L'année précédente (1289) avait été marquée par la chute de Tripoli ; le même malheur menaçait Saint-Jean-d'Acre. Le pape fit prêcher la croisade non seulement en Italie, mais dans tous les pays chrétiens. Il faut rendre justice au sultan d'Égypte

[1] Voyez Papon, Hist. gén. de Provence, t. III, document XX ; Raynald. Ann. Eccl., ad ann., et dans Muratori, Rer. Ital. Script., t. XIV, la Chronique de Malvecio, c. 103 et seq.

Kélaoun : il avait le droit pour lui dans cette affaire. Un gros de pélerins, arrivé naguère d'Europe, avait violé la trève de l'année précédente, et le sultan, en ayant demandé satisfaction, n'avait obtenu qu'une réponse évasive ; il avait alors ouvert la terrible campagne qui se termina par la prise de Saint-Jean-d'Acre. Jacques, roi de Sicile, aurait pu être d'un grand secours à la chrétienté en cette circonstance : il avait à son service une marine redoutable et le plus vaillant homme de mer du moyen-âge ; il envoya offrir toutes ses forces au pape pour la guerre d'Orient à la seule condition d'être reconnu et de rentrer en grâce près de l'Église romaine ; mais cette ambassade n'eut pas plus de succès que la précédente. Les intérêts de la maison d'Anjou prévalurent, au grand détriment de la chrétienté. Jean de Greilly toutefois, ce sénéchal du roi Édouard à Bordeaux, dont la conduite avait été si loyale envers le roi Pierre, lors de l'affaire du duel, étant passé vers ce temps à Messine, envoyé au souverain pontife par les chrétiens de Syrie pour lui demander de prompts secours, obtint de Jacques, sans conditions, sept galères bien armées, chargées d'aller combattre avec lui pendant quatre mois en faveur des chrétiens d'Orient. On ouvrit cependant de nouvelles négociations en France pour traiter de la paix. Les plénipotentiaires des parties intéressées durent se réunir d'abord à Perpignan ; mais les commissaires du roi d'Aragon, sur le véto négatif des cortès et pour bonnes raisons, refusèrent de s'y rendre [1]. Le lieu du congrès fut fixé en Provence, et le pape y envoya les deux cardinaux Gérard de Parme et Benoît Gaëtani [2]. On fit espérer à Jacques que ses fondés de pouvoir y seraient admis, et il envoya, en juin 1290, Gilbert de Castellet et Bertrand de Cannellis à son frère le roi d'Aragon.

[1] Lettres et actes du 18 janvier, et des 2 et 3 février, dans Rymer, t. II, p. 455 et seq.

[2] Qui fut depuis le pape Boniface VIII.

Gilbert de Castellet et Bertrand de Cannellis se rendirent d'abord à Valence et y conférèrent avec Alfonse, qui les dissuada de son mieux et par toutes sortes de raisons de se rendre au congrès d'Aix [1]. Au temps marqué pour la réunion, l'évêque de Saragosse, Raymond d'Anglura junior, Berenger de Puig-Vert, Guillaume Lumfort, magnats catalans, et Bernard Guillaume, jurisconsulte estimé, ambassadeurs du roi Alfonse, les cardinaux légats et les commissaires du roi de France et de Charles II, se trouvèrent réunis en Provence, et, le jour de la fête de la Purification (2 février), commencèrent les conférences dans lesquelles ils arrêtèrent ce qui suit, comme il appert de la capitulation rapportée par Bartolomeo de Néocastro :

Que toute guerre cesserait de la part du roi France et de Charles II d'Anjou contre l'Aragon;

Qu'on restituerait à Charles II ses ôtages;

Que Charles II obtiendrait de Charles de Valois, qu'il renoncerait à toutes ses prétentions sur les royaumes d'Aragon et de Valence;

Qu'Alfonse rappellerait, autant qu'il serait en lui, tous les Catalans, barons et chevaliers, de Sicile en Catalogne, ainsi que tous ses autres vassaux, sous peine de la perte (*amissione*) des terres qu'ils possèdaient dans ses royaumes;

Qu'il ne permettrait à aucun homme-d'armes, Catalan ou autre, de se rendre de sa terre en Sicile pour le service de son frère, de sa mère et des Siciliens;

[1] Hiis auditis respondens rex Alfonsus ait : *Tempus faciendi vistas non est, nisi adveniat terminus constitutas. Scito igitur, quod die purificationis gloriosæ virginis matris Christi in Provincia vistæ fient; sustinendum est ideo, et cum terminus ille advenerit, non opportet vos ad vistas illas accedere, ne propter pacem, quam quæritis, pax mea, quam ego quæro, a pontifice et regibus Franciæ denegetur; sed ea peracta ibitis postea, quod volueritis petituri. Scio enim, quod adeo dominus vester diligitur, quod petitionibus vestris nichil erit absconditum, nichil clausum* (Bart. de Neoc., c. 114).

Qu'aucune importation d'armes ne pourrait être faite de la Catalogne en Sicile;

Que ledit roi Alfonse ne donnerait ni conseils ni argent à sa mère et à son frère ou aux Siciliens pour qu'ils gardassent ultérieurement la Sicile contre l'ordre et la volonté de l'Église;

Que, à la prochaine fête de la Nativité du Seigneur de la v^me^ indiction, Alfonse se rendrait à Rome en la compagnie de deux cents chevaliers armés et de cinq cents fantassins, à l'effet d'y implorer aux pieds du souverain pontife le pardon des péchés que son père et lui-même, à l'occasion de la guerre de Sicile, avaient commis envers l'Église leur mère;

Qu'au mois de juin de la vi^me^ indiction (1293) ledit roi Alfonse se porterait avec toutes ses forces au service de la Terre-Sainte, et qu'à son retour de Rome en Catalogne il descendrait en Sicile pour y parler à sa mère, à son frère et aux Siciliens avec lesquels il conférerait pour faire en sorte que, sans guerre, ils rendissent leur île à l'Église; que, s'ils ne le voulaient pas, il jurait lui-même entre les mains du pontife de passer en personne hostilement en Sicile avec toutes ses forces, pour en obtenir la soumission au pape, son légitime souverain.

Pour prix de toutes ces concessions, le pape s'engageait à envoyer en Catalogne un légat apostolique pour y lever l'interdit; on reconnaissait valable à toujours la réunion de la couronne de Majorque à la couronne d'Aragon, et Charles II, réintégré sur le trône de Sicile, se chargeait d'obtenir de son petit-neveu Charles de Valois la renonciation de ses prétendus droits sur l'Aragon [1].

Ce traité, discuté et formulé en présence et avec l'assentiment et les signatures de quatre envoyés d'Édouard, dans les conférences des 2 février 1291 et jours suivans à Tarascon

[1] Bart. de Neoc., c. 114.

et à Aix, fut définitivement signé à Brignolles le 19 du même mois, et Charles II fut assez heureux pour obtenir peu après de Charles de Valois, une renonciation pleine et entière de toute prétention à la couronne d'Aragon, renonciation qui lui fut payée avec usure par la cession qu'en donnant sa fille Marguerite en mariage au prince français lui fit le roi de Naples des comtés d'Anjou et du Maine, échangeant ainsi un titre vain contre une possession réelle [1].

Les ambassadeurs que Jacques, roi de Sicile, avait envoyés à son frère, ne prirent point part directement aux conférences et en furent exclus par l'ordre du roi d'Aragon, persuadé, à ce qu'il semble, que s'ils y concouraient on ne pourrait s'entendre sur rien. Dès qu'ils eurent connaissance des articles concernant la Sicile, ils se montrèrent fort blessés que le roi d'Aragon eût donné les mains à une paix si contraire à sa mère et à son frère, et retournèrent en Sicile, souverainement mécontens. Le 7 avril le traité fut ratifié sur les Pyrénées. On ne put cependant exécuter la partie qui concernait la réunion du royaume de Majorque sans le consentement des cortès. Alfonse souffrait de l'effet de ce traité sur sa famille, et l'on ne peut expliquer cet abandon entier des droits de son frère que par la situation équivoque où il se trouvait lui-même, et par la double nécessité où il était de ménager les Français et d'obtenir l'assentiment du pontife romain. Cette situation était bien difficile en effet : la guerre avait fatigué le royaume ; l'Union d'Aragon tenait en échec l'action personnelle d'Alfonse comme royalement abusive. Peut-être eut-il les mains forcées ; il ne lui fut pas en tout cas donné de recueillir les fruits du traité de Brignolles, et il mourut sur ces entrefaites d'un abcès qui l'étouffa en trois jours à Bar-

[1] Papon, *Histoire générale de Provence*, t. III, document XXIII. — Bart. de Néocastro (c. 173) dit que le traité fut signé à Aix, soit que cela lui eût été rapporté ainsi en raison du voisinage des lieux, Aix étant en effet située à peu de distance entre Tarascon et Brignolles, soit qu'effectivement quelques clauses en eussent été discutées et arrêtées à Aix.

celone, le 18 juin 1291 ; il était âgé à peine de vingt-sept ans et en avait régné six et quelques mois.

Peu d'heures avant sa mort, dit Bofarull, Alfonse donna deux codicilles, dans lesquels il ratifiait le testament qu'il avait fait le 2 mars 1287, par lequel, conformément aux dispositions ordonnées par son père, il appelait à la couronne d'Aragon son frère Jacques, roi de Sicile, et à celle de Sicile son frère Frédéric [1].

Jacques, sur l'avis que le roi Alfonse son frère avait abandonné à ce point ses intérêts pour ménager les siens propres, et puisque pour lui il n'y avait pas de paix, passa avec quarante galères en Italie et y recommença les hostilités. Il guerroyait en Calabre lorsque la nouvelle de la mort inattendue de son frère lui parvint. En toute hâte il se rendit à Messine, y fit reconnaître pour son vicaire en Sicile l'infant don Frédéric, son plus jeune frère, sous le haut patronage de la reine Constance, leur mère, s'embarqua à Trapani et fit voile pour la Catalogne. Il aborda au grau de Valence, le 16 août, et passa ensuite à Barcelone et de là à Saragosse, où il fut couronné le 24 septembre 1291. Il prit là possesion du royaume paternel, non pas, dit-il, en vertu du testament de son frère, mais par le droit de sa naissance [2].

Peu après, le 4 avril 1292, la mort frappa le pape Nicolas IV. Son humilité, sa droiture, son zèle religieux, mirent sa mémoire en grand honneur. Après sa mort, parmi les douze cardinaux qui se réunirent en conclave pour lui donner un successeur, se mit la discorde plus que de coutume, dit Muratori. Il y en avait six romains, quatre italiens et deux français. Le sacré collége était divisé en deux factions, dont l'une avait pour chef le cardinal Matteo Rosso degl'Orsini qui

[1] Bofarull, Archives d'Aragon, n° 443 du règne d'Alfonse, t, II, p. 280. — Il déclara en même temps ses amours avec doña Douce, fille de Bernard de Caldès, citoyen de Barcelone, et la recommanda instamment à son successeur, elle et l'enfant posthume qu'elle portait dans son sein, pour qu'il l'élevât honorablement ; et voulut que son corps fût enterré dans l'église des Frères-Mineurs de Barcelone.

[2] Zurita, Anales de Aragon, l. IV, c. 123.

voulait un pape affectionné au roi de Naples, et l'autre, le cardinal Jacopo della Colonna, de sentimens entièrement opposés. « Par l'effet de ces raisons politiques et de ces passions privées, abhorrées de Dieu, dit Muratori, demeura plus de deux ans vacante la chaire de saint Pierre, au grand scandale de tous les fidèles. » Le traité de Brignolles fut par suite deux ans comme non avenu, jusqu'après l'interrègne pontifical qui dura du 5 avril 1292 au 5 juillet 1294. La miraculeuse élection de Célestin V (Pierre de Morrone) ranima toutes choses. Par la médiation de Boniface de Calamandrana, confident de Charles et ami de Jacques, les deux princes se revirent dans les Pyrénées et traitèrent de leurs affaires. La négociation fut tenue secrète entre eux deux, si secrète, que personne n'en sut rien. Seulement, à les voir se quitter si joyeux, on put inférer qu'ils étaient dans cette entrevue tombés d'accord à leur avantage commun sur les difficultés importantes qui les divisaient. Depuis lors, Jacques ne proféra que des paroles de paix. Célestin V renonça à la tiare le 22 décembre 1294, et les cardinaux, douze jours après, élurent Boniface VIII, qui continua la négociation commencée sous son prédécesseur. On se réunit de nouveau à la Junquera, et, une fois d'accord, des messagers furent envoyés au nouveau pape, à Anagni, et Charles s'y rendit avec eux. L'objet de cette entrevue était d'obtenir du pape la sanction des articles du traité conclu à la Junquera. Les principaux portaient l'abandon de la Sicile par Jacques; la reddition des ôtages; la renonciation définitive de toute prétention sur l'Aragon, renouvelée entre les mains du pontife romain par le roi de France et son frère Charles de Valois; la restitution par le roi d'Aragon des fils de Charles II et des autres ôtages; moyennant quoi, l'Église promettait toutes ses faveurs à l'Aragon, et Charles II consentait à donner Blanche, sa fille aînée, en mariage à Jacques, qui, déjà fiancé à une fille du roi de Castille, devait rompre ses engagemens de ce côté. Les contractans, pour leurs man-

dans, jurèrent ces articles dans le consistoire secret du pape le 5 juin 1295. On y traita aussi de la restitution du royaume de Majorque à Jacques, oncle du roi d'Aragon de ce nom. Les ambassadeurs n'avaient pas d'instructions suffisantes à cet égard; mais le pape se réserva de s'entendre sur cette affaire avec le roi d'Aragon. Le 24 juin, le pape déclara non valables les fiançailles de Jacques d'Aragon avec l'infante Isabelle de Castille, fille de Sancho. Ces dispositions furent publiées ; en secret on arrêta pour le roi d'Aragon, en retour de l'abandon de la Sicile, la donation des îles de Sardaigne et de Corse; cause future de nouvelles et cruelles guerres; car il fallait prendre ce que le pape donnait [1].

Tel fut ce quatrième traité de la Junquera, plus contraire aux droits de la Sicile que le traité de Brignolles, si fort maudit par Jacques trois ans auparavant. Boniface VIII reçut la renonciation de Charles de Valois, et le 30 octobre 1295, Jacques fut béni en Aragon par le légat du pontife, lui et tout le royaume. Le lendemain, Jacques se porta en grande pompe à Figueras, rendit aux députés angevins les trois fils de Charles et les autres ôtages, reçut Blanche leur sœur sa fiancée, et célébra son mariage avec elle le 1er novembre de la même année [2].

A la première nouvelle de cet abandon de la Sicile par Jacques d'Aragon, toute l'île s'émut, et si quelques-uns la reçurent avec déférence, le plus grand nombre s'en indigna. Des ambassadeurs furent envoyés en Catalogne : ils y trouvèrent Jacques dans le plus grand contentement de ce qu'il venait de faire. Il les traita bien, mais ne les paya que de promesses vagues. Ils protestèrent devant lui au nom de la Sicile, et repartirent vêtus d'habits de deuil. Une tempête

[1] Bofarull, t. II, ad ann.

[2] On ne saurait nier que ce traité, si contraire à la Sicile, n'ait été très populaire en Aragon; les Catalans appelèrent Blanche d'Anjou la Sainte Reine Blanche de Sainte Paix (la Santa reina Blanca de Santa Pau).

retarda leur retour jusqu'à la fin de novembre. On s'assembla et délibéra à la hâte à Palerme à leur arrivée, et Frédéric, (qui avait jusque-là exercé un pouvoir incertain malgré la substitution exprimée dans le testament de son père par suite de laquelle Jacques étant devenu roi d'Aragon, Frédéric devenait roi de Sicile de plein droit), fut, le 11 décembre, salué roi à Palerme par une assemblée partielle de la nation. Un parlement général fut convoqué pour le 15 janvier 1296 dans l'église cathédrale de Catane, lequel lui confirma ce titre par acclamation, et décréta que son couronnement se ferait solennellement à Palerme dans le plus bref délai [1]. Frédéric était le second roi de Sicile de ce nom, mais il fut appelé Frédéric III par une erreur diplomatique : on ne songea pas que son grand aïeul Frédéric II, le Suève, second de ce nom en tant qu'empereur d'Allemagne, était le premier qui l'eût porté entre les rois de Sicile. Les autres explications que Muntaner donne au sujet de cette erreur ne valent pas qu'on s'y arrête [2].

[1] Nic. Spec., l. II, c. 23.

[2] « Par trois raisons, dit Muntaner, leur nouveau seigneur était bien réellement ce troisième Frédéric annoncé par les prophéties, comme devant arriver un jour et devenir le maître de l'empire et de la plus grande partie du monde. Et les trois raisons étaient qu'en premier lieu il était bien certain qu'il était le troisième fils qui fût né du roi En Pierre ; en second lieu, il était le troisième des Frédéric qu'on ait vu gouverner la Sicile ; et, en troisième lieu, qu'il était le troisième Frédéric élu empereur d'Allemagne. Et ainsi donc on pouvait, à bon droit, l'appeler Frédéric II, roi de Sicile et de tout le royaume (Ram. Munt., c. 185). » — Muntaner se plaît beaucoup trop à ces sortes de rapprochemens étranges et sans valeur historique. Après la destruction du royaume de Sicile fondé par les Normands, l'empereur Henri VI s'était fait couronner roi de Sicile à Palerme le 23 octobre 1194, dépouillant de ce royaume formé de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille, Guillaume, fils de Tancrède, dernier prince de la dynastie normande. On ne sait donc où Muntaner prend que notre Frédéric fût « le troisième des Frédéric qu'on eût vu gouverner la Sicile. » Quant à la troisième raison, il y a quelque vraisemblance, en effet, dans ce qu'il dit que Frédéric conçut vers ce temps-là le désir et l'espoir de devenir empereur d'Allemagne. La politique en ordonna autrement, mais on a plus d'un indice de la réalité de ce vœu, pour l'accomplissement duquel il ne fit pas, ce semble, tout ce que les Gibelins attendaient de lui.

Le couronnement de Frédéric eut lieu à Palerme, malgré l'opposition de Boniface VIII, le 25 mars 1296, au milieu du parlement réuni selon l'usage dans la cathédrale de Palerme; il y fut oint et couronné. Jacques avait été le premier des princes de la maison d'Aragon, qui l'eût été selon le rit normand, et de la même manière que Frédéric II et Manfred. Pierre, comme nous l'avons dit, ne s'était pas fait couronner solennellement roi de Sicile; il s'était contenté d'en recevoir et d'en prendre le titre. Il était naturel que Pierre, voulant mécontenter le moins possible la cour de Rome, évitât l'éclat d'une cérémonie qui eût pu lui être imputée à sacrilège par le pape, et l'irriter plus violemment encore contre lui[1].

En digne fils de son père, qui fit des vers au moment où le menaçait la croisade française de 1285, Frédéric, dans les

[1] Il existe cependant, sur le mur occidental de la cathédrale de Palerme, dans cette partie de l'édifice où est la chapelle de Santa-Maria Incoronata, ainsi appelée parce qu'on y couronnait les anciens rois de Sicile, une fresque retraçant le couronnement (prétendu) du roi Pierre d'Aragon et de la reine Constance sa femme, que plusieurs historiens disent avoir eu lieu dans cette chapelle en 1282. Outre que le style de cette fresque, de même que les caractères des vers qui l'accompagnent, n'est pas du treizième siècle, il semble que c'est là une peinture symbolique plutôt que la représentation d'un fait vrai et réel. Pierre et Constance en effet y sont représentés ensemble, et l'on sait que Constance ne vint en Sicile qu'en 1283, pendant que Pierre était en Calabre, et qu'ils ne se trouvèrent jamais ensemble à Palerme. De plus, au sommet de cette peinture on voit l'écu à quatre pals de gueule de la maison d'Aragon, flanqué d'argent à deux aigles de sable, qui forma plus tard les armes royales de Frédéric III, roi de Sicile, mais jamais celles de Pierre d'Aragon. Cette fresque non contemporaine et avec deux anachronismes ne saurait donc conclure contre le silence des chroniqueurs contemporains d'Aragon et de Sicile, et semble l'œuvre d'un artiste de la fin du quatorzième siècle. Elle ne dut être faite que pour qu'il n'y eût pas d'interruption dans la série des rois légitimes de Sicile couronnés en effet dans cette chapelle. C'est toutefois un monument curieux : à droite, on voit le roi à genoux devant l'évêque (probablement l'évêque de Cefalu en l'absence de l'archevêque de Palerme). Le prélat, assis en habits pontificaux, sur un siége placé devant les gradins de l'autel, pose sur la tête du roi la couronne de Sicile, en présence de plusieurs prélats. Au-dessous du roi on lit : *Petrus Aragonius*. A gauche, on voit la reine Constance sa femme, assise, recevant la couronne des mains de l'évêque debout, en la présence des mêmes prélats. On lit au-dessous : *Regina Constantia*. Cette différence du roi à genoux et, de l'évêque assis,

fêtes mêmes de son couronnement, adressa aussi à son ami Pons-Hugo III, comte d'Ampurias, des vers où se peignent et sa résolution de soutenir haut et ferme le sceptre qu'il venait de saisir, et l'appréhension fondée qu'il avait d'être abandonné de son frère dans la lutte, si ce n'est précisément de l'avoir pour ennemi. « Un homme ne doit point s'effrayer de la guerre, mandait-il au comte d'Ampurias; je ne me plaindrai pas à mes amis de ne point voir mes parens venir à mon secours, lorsque chacun fait de son mieux dans mes domaines pour que mon nom grandisse dans le monde. S'il y a quelqu'un qui se sépare de moi, je ne le blâme pas; car c'est au moins à visage découvert qu'il cherche à diminuer l'honneur du nom de notre lignage. Cependant, je puis porter le renom des Catalans et des Aragonais jusqu'en Alle-

d'une part, et, de l'autre, de la reine assise et de l'évêque debout, a été remarquée et expliquée par un savant Italien : — Constantia sueva Siciliæ domina sedet : vir Petrus Aragonensis flexis genibus; primam stans præsul, secundum coronat sedens. — Sur le rebord inférieur de la fenêtre on lit en lettres gravées sur la pierre :

HIC REGI CORONA DATVR.

Sur la fenêtre même sont tracés, à gauche, au pinceau, ces deux vers.

FILIA MANFREDI REGIS CONSTANCIA PETRO
HIC SVA CONSORTI REGIA SCEPTRA DEDIT.

On lit à droite les suivans :

SPONSVS VT EST TEMPLI DEVS ISQVE HOMO VIRGINE NATVS
SIC AQVILAE GEMINVM CERNIS INISSE CAPVT.

Enfin, sur un marbre de la fenêtre placée au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle, on lit l'inscription suivante :

HIC OLIM SICVLO CORONA REGI
SACRIS E MANIBVS DABATVR VNCTIO
HVNC MVNDI DOMINA DEIQVE MATER
HIC CRISTVS COLITVR PIVS CORONANS
ET QVISQVIS BONA FABRICAE LEGAVIT
TEMPLI MAGNIFICI TVI PANORME
DIVINA PRECE SEV HOSTIA IVVATVR
ANNO REPARATI ORBIS MDXXV IDIBVS SEPTEMBRIS.

magne, et ce qu'a commencé mon père, heureusement le finir. J'ai droit au royaume qui m'est échu; et s'il est parmi mes parens quelqu'un qui me veuille faire du mal pour cela, et qui en espère pour lui quelque accroissement d'honneur, permis à lui de travailler ouvertement à mon dommage; je n'irai pas pour cela dormir et veiller sur un autre sol. Renommée, va dire à qui voudra l'entendre que mes parens me sont un peu suspects, mais que la seigneurie des Latins me plaît, et que les Latins seront, quoi qu'il arrive, à moi comme moi à eux. »

« Au très honoré roi Frédéric III, va dire, ô comte Pierre, répondit en vers aussi le comte d'Ampurias, qu'il n'est pas permis à un noble cœur de se laisser abattre. Il pourra bien lui arriver d'abord qu'il n'ait aucun des secours qu'il attend d'Espagne; mais qu'il compte que ni amis ni quelques-uns de ses parens ne lui feront défaut, l'été venu ; qu'il tienne les yeux ouverts pour les accueillir publiquement ou en secret. Et qu'il ne croie pas d'ailleurs que les désirs des siens aillent jusqu'à souhaiter que son royaume ne lui reste. Ils lui laisseront la plaine et la montagne, et ne diminueront pas ses domaines pour en enrichir les Français. Que Dieu confonde ceux-ci et abatte leur orgueil, afin que le roi et les Siciliens sortent honorés de cette affaire, et défendent bien les lieux peuplés et les lieux déserts d'une attaque ouverte, si elle a lieu. Ce qui me plaît du jeune roi, c'est qu'il ne se laisse pas effrayer par des paroles et montre le ferme propos de garder et de maintenir ce que son père a conquis assurément à bon droit. Qu'il n'y fasse faute, et nous le tiendrons pour expert[1]. »

[1] Voici les deux pièces originales telles qu'elles existent manuscrites à la Bibliothèque Laurentienne de Florence (Pl. XLI, Codex XLII, f. 63).

DOMPNE FREDERIC DE CICILIA.

Ges per guerra non chal aver consir :
Ne non es dreiz de mos amis mi plangua

Ces deux sirventes, monumens authentiques de la poésie provençale confirment et éclairent très bien ce que nous

Ch' a mon secors vei mos parens venir;
E de m' onor chascuns s' esforza e s' langna
Perch' el meu nom maior cors pel mon aia.
E se neguns par che de mi s'estraia,
No l' en blasmi che almen tal faiz apert
Ch' onor e prez mos lignages en pert.
Pero al reson dels Catalans auzir
E d' Aragon puig far part Alamagna,
E so ch' enpres mon paire gent fenir :
Del rengn' aver crei che per dreiz me tangna.
E se per so de mal faire m'assaia
Niguns parens, car li crescha onor gaia,
Bem porra far dampnage a deschubert,
Ch' en altre sol non dormi nim despert.
Pobble, va dir a chul chausir so plaia
Che dels Latins lor singnoria m' apaia;
Per que aurai lor e il me per sert;
Mas mei parens mi van un pauc cubert.

RESPONSIVA DEL COND' EMPURIA.

A l' onrat rei Frederic terz vai dir
Q' a noble cor nos taing poder sofragna,
Peire comte; e pusc li ben plevir
Che deis parenz ch' aten de vas Espagna
Secors ogan non creia ch' a lui vaia,
Mas en estiu fasa cont chels aia
E dels amics; e tegna li oil ubert
Ch' els acoilla pales e cubert.
Ne nos cuig ges ch' el seus parenz desir
Ch' el perda tan ch' el regne no il remagna :
N' el bais d' onor per Franzeis enrechir :
Ch' en laisaran lo plan e la montagna.
Confondal Deus e lor orgoil decaia :
Pero lo rei e Cicilian traia
Onrat del faitz, che l poublat el desert
Defendon ben da chosion apert.
Del gioven rei me plaz can non sesmaia
Per paraulas, sol qa bona fin traia
So ch' el paire chonquis a lei de sert,
E si 'l reten tenremlen per espert.

L'orthographe du manuscrit de Florence, telle qu'on vient de la voir, semble assez fautive, et on dirait d'un Italien qui, sachant ces vers par cœur, les a écrits avec l'orthographe de sa langue pour en faciliter la prononciation. Ils ont été publiés en partie par M. Raynouard, t. v, p. 113 et 154 (*Poésies originales des Troubadours*), qui n'a pas osé donner le morceau tout entier faute de l'entendre. Crescimbeni et Quadrio en ont aussi publié le texte en Italie ; il leur a surtout manqué pour en saisir le sens, comme à M. Raynouard, la connaissance des faits historiques qui les ont inspirés et qui en sont le naturel commentaire.

savons des conditions dans lesquelles se trouvait Frédéric au moment où il fut appelé à la royauté de Sicile. Hugo Pons III, comte d'Ampurias, qui charge le comte Pierre (probablement Pierre Lancia, fils de Conrad Lancia, que Fréderic fit comte de Calatanisetta le jour de son couronnement), de transmettre ses pensées au jeune roi, fut l'un des premiers chevaliers espagnols qui se jetèrent dans le parti de Frédéric. Le comte d'Ampurias fut fait dans la suite par celui-ci comte de Squillaci. Le caractère de Frédéric paraît, dans sa lettre en vers, tel que nous le montrent les sources les plus sûres de l'histoire : il se fait un jeu de la guerre; il n'a point de rancune contre ceux qui l'attaquent ouvertement; il sait qu'il s'est jeté dans une entreprise pleine de périls et de difficultés, mais pleine aussi de gloire; il a confiance dans le zèle des Siciliens et des volontaires espagnols. Il se plaint avec aisance de son frère, sans même le nommer, et termine en exprimant avec énergie son ferme propos de finir heureusement l'œuvre commencée par son père. A son tour le comte d'Ampurias croit bien au courage de Frédéric, mais il ne semble pas si sûr de son habileté; il espère que Jacques ne voudra pas perdre entièrement son frère, et compte d'ailleurs à l'égal de Frédéric sur l'appui des aventuriers espagnols que, néanmoins, il ne croit pas devoir espérer avant l'été. Par ce mot un peu vague de parents Frédéric entend tantôt les princes du sang royal d'Aragon, de Majorque et même de Castille, légitimes ou bâtards, en y comprenant surtout son plus jeune frère Pierre, né comme lui de Constance, et qui mourut peu après, tantôt, malgré le voile du pluriel, en réalité un seul membre de sa famille, le roi Jacques II.

Ainsi, tout d'abord le traité de Junquera n'eut pas d'autre effet que d'amener le couronnement de Frédéric en Sicile, de brouiller les deux frères, et les choses restèrent quelque temps en l'état. Cependant Boniface VIII négociait. Le mariage d'Iolande avec Robert ayant été arrêté par une des

clauses du traité, et avant que Frédéric sût bien encore le parti qu'il prendrait, Jacques se rendit à Rome, et y fit appeler par le pape son illustre mère la reine Constance avec Iolande sa sœur, par cette raison, dit Spécialis, qu'en vertu des conventions qu'il avait conclues avec le roi Charles, Iolande devait devenir la femme de Robert, duc de Calabre, troisième fils de Charles, et qu'il était convenable que le mariage se fît. La reine fit part de cet appel à son fils bien aimé le roi Frédéric, et en obtint la permission d'aller à Rome avec Iolande, Jean de Procida et Roger de Loria. Elle espérait rapprocher ses deux fils et soulager sa propre conscience en rentrant dans le giron de l'église. Elle demanda pour faire ce voyage, avec une admirable modestie, la permission de Frédéric; et celui-ci accorda, sur leur demande, la même permission à l'amiral, prêt d'un moment à l'autre à se déclarer ouvertement son ennemi, et à Jean de Procida, moins disposé que l'amiral à se tourner contre la Sicile, mais déjà, à ce que tout indique, gagné par Jacques en secret. Loria laissa ses forteresses armées en Sicile comme en pays ennemi ou conquis [1]. La reine et sa fille prirent congé de Frédéric, accompagnées de l'évêque de Valence et des deux puissans barons qui partaient menaçans pour ce voyage équivoque; elle s'embarqua à Milazzo, faisant voile pour Rome avec quatre galères. Chacun parlait de ses affaires. La seule Constance, dit Spécialis, immobile sur la poupe du navire, les yeux pleins de larmes fixés sur les monts fuyans de la Sicile, s'appuyait sur sa fille, songeant à Jacques, à Frédéric et aux maux qui les menaçaient [2]. Le mariage d'Iolande fut célébré à Rome, mais les prières de Constance ne purent empêcher les conseils qui voulaient la guerre de prévaloir. Jacques retourna en Catalogne pour y préparer la flotte. Il créa Roger

[1] Nic. Spec., l. III, c. 18 et seq., et Testa, Vita di Federigo II, document x.
[2] Ibid., l. III, c. 20, 21, 22.

de Loria, par un diplôme en date du 2 avril 1297, grand amiral à vie dans tous ses royaumes, avec des pouvoirs véritablement royaux ; et Boniface VIII, le 6 du même mois, donna en fief à l'amiral le château et la terre d'Aci, en Sicile. C'était le prix de sa défection, qui ne tarda pas à éclater. Il parcourut peu après ces mêmes ports de la Calabre dont il avait été la terreur, et parut à Naples comme auxiliaire de ce même Charles-le-Boiteux qu'il avait fait prisonnier dans le golfe de cette ville treize ans auparavant[1].

Telles sont les vicissitudes politiques par suite desquelles Roger de Loria et Jean de Procida laissèrent en ennemis cette Sicile qu'ils avaient si longtemps et si habilement servie : l'un, Roger de Loria, élevé enfant à la cour de Pierre, et le premier homme de mer de son temps. Doué de grandes qualités et de grands vices, d'un cœur fier et d'une imagination ardente, l'habileté avec laquelle il sut se faire le chef de troupes de toute nation et gagner leur affection et leur estime au point qu'elles le suivirent dans toutes les entreprises où il lui plaisait de les mener, prouve qu'il était fait pour commander aux hommes. Il avait au souverain degré la force de caractère, l'intelligence et l'esprit d'ordre, de conciliation et de fermeté à la fois, propres à réunir en un seul faisceau toutes ces volontés violentes et diverses[2]. L'autre, ministre habile de Pierre, placé par la tradition historique au rang des Timoléon et des Brutus, et tenu pour auteur presque unique d'un événement qui fut l'effet des passions et de la nécessité de tout un peuple, Jean de Procida, réconcilié avec l'Église, réconcilié avec la maison d'Anjou, mourut obscur à

[1] Voyez le diplôme de Jacques dans Quintana, Vida de los Españoles celebres, t. II, p. 180. — Le bref du pape donnant en fief à Loria, revenu *ad apostolicæ sedis gratiam et mandata*, la terre et le château d'Aci, fut publié dans le diplôme par lequel plus tard Charles-le-Boiteux rendit à Loria toutes les terres du continent de l'Italie qui avaient appartenu à sa famille (Arch. reg. di Napoli, registre coté 1299, C., fol. 14).

[2] Roger de Loria, dont nous n'aurons plus guère à nous occuper, mourut le 7 janvier 1305.

Rome vers la fin de l'année 1299, selon Buscemi, au moment où les vicissitudes de la politique l'avaient fait presque l'ami de ses ennemis et l'ennemi de ses amis, et que déjà la plus grande partie de ses biens lui avait été rendue[1]. Enfin, entre ceux-ci et tous les autres princes ou sujets qui se signalèrent en ce temps, brille et se détache la figure mélancolique de la veuve de Pierre, de Constance, belle de sa personne, généreuse de cœur, et d'un esprit élevé, réunissant toutes les vertus de l'épouse et de la mère. La triste fin de Manfred noya ses jeunes ans de larmes filiales, mais elle vit punir le meurtrier de son père, et eut la consolation, si c'en était une, de voir le mariage de sa fille avec le petit-fils de ce meurtrier. Elle était née et avait été élevée à Palerme; revenue en Sicile par de si étranges vicissitudes, elle la gouverna doucement après le départ de Pierre; elle fut affectueuse, bonne, même avec l'orgueilleuse et passionnée Macalda. La conscience en repos par la bénédiction papale, elle finit ses jours en l'année même (1302) où toutes les tempêtes qui avaient agité les royaumes terrestres de sa famille et des siens allaient s'apaiser[2].

On n'en était pas là encore en 1296. Boniface, sachant, comme on l'a dit, coudre habilement la peau du renard à la peau du lion, négociait, et cherchait à détacher Frédéric de la cause des Siciliens en faisant briller à ses yeux la perspective de la couronne impériale de Constantinople; mais ce fut en vain : il ne put en venir à bout, et alors sa colère s'alluma. Jacques II dut se rendre de nouveau à Rome en 1298, mais sur la citation du pape, pour s'excuser de la non exécution des clauses du traité relatives à la Sicile, et pour amener son frère Frédéric, de gré ou de force, à une résignation au moins de la Calabre[3].

[1] Buscemi, Vita di Giovanni di Procida, p. 185 et seq.
[2] Nic. Spec., l. III, c. 20 et 21.
[3] Ibid., l. IV, c. 2, et Zurita, Anales de Aragon, l. V, c. 33.

Comme on l'a dit, Jacques ne fut plus de ce moment que le gendre de Charles-le-Boiteux et l'ennemi de son propre frère. Chef jusqu'alors du parti aragonais, il devient le général du parti angevin. Sur terre et sur mer la Sicile est attaquée. Roger de Loria poursuit la flotte sicilienne avec laquelle il avait fait autrefois des prodiges. Il la bat au cap d'Orlando (4 juillet 1299). Mais ni les Siciliens ni Frédéric ne se laissèrent abattre; la constance du jeune roi ne fléchit point, et il sortit malgré tout de la lutte, après une longue suite de revers et de succès balancés, par un cinquième et dernier traité.

Ce fut dans le cours de cette guerre que mourut le troisième et le plus jeune des grands promoteurs de la révolution de Sicile, Palmieri Abbate. Il périt en héros sur mer à l'attaque de l'île de Ponza par la flotte sicilienne. Cette flotte, composée à peine de vingt galères, était devant Naples, où Roger était avec un nombre de galères double. On tint conseil, et Palmieri Abbate fut d'avis qu'il fallait éviter le combat. « Ce n'a pas été, dit l'un de chefs nommé Benincasa de Eustachio contrairement à l'avis du vaillant mais sage Palmieri, ce n'a pas été pour que nous jouions par les mers à la manière des dauphins, mais pour que nous fassions la guerre à l'ennemi en toute rencontre et sans craindre de nous y commettre, que notre roi et les Siciliens nous ont envoyés. Ne sont-ce pas là ces rivages où par deux fois l'énergique vertu des Siciliens a vaincu l'ennemi? Maintenant donc, s'il est quelqu'un parmi nous qui soit dégénéré jusqu'à avoir peur, qu'il s'éloigne avant que commence la bataille, de crainte que, le combat engagé, il ne donne aux autres l'exemple d'une fuite pusillanime. »

Palmieri Abbate, à ces paroles, dit Spécialis, se souleva comme sa petite taille l'exigeait, et le cœur indigné, regardant avec mépris Benincasa, et comme s'il eût eu la prescience des choses futures : « Moi, timide! moi, fuyant du combat!

C'est de moi, Benincasa, que tu oses parler ainsi? Apprends donc tout de suite que de là où je me serai arrêté à combattre tu t'éloigneras. Toi, qui nous donnes ici, autant que la condition des lieux et des choses permet la comparaison, le conseil du général romain Curion résolu à fuir, et conseillant à grand bruit la bataille sur le fleuve Bagrada; qui nous dit que tu ne médites pas la fuite de Curion? N'importe, citoyens! ouvrons la bataille puisque vous le voulez, avec notre courage ordinaire[1]. » Sans plus de paroles il alla s'armer de pied en cap, et combattit en preux des plus vaillans. La flotte sicilienne fut battue, Benincasa s'enfuit des premiers, et Palmieri Abbate fut pris couvert de blessures. Le vainqueur des Siciliens, (il en coûte de nommer Roger de Loria), fit conduire les prisonniers vers la Sicile pour les tenter par la vue de la patrie, et leur faire accepter pour roi le beau-frère de Jacques; mais sa tentative fut inutile. Palmieri Abbate mourut dans ce voyage. Pris à Ponza tout sanglant et à demi-mort, son état empira dans la traversée faute de soins, et il expira en mer, après avoir passé le détroit de Messine, ayant sous les yeux cette merveilleuse côte orientale de la Sicile que l'Etna domine et où s'élève Catane. Robert avait été introduit dans la patrie de Charondas par deux traîtres, Virgile Scordia et Napoléon Caputo, mais il était sensible à la gloire, et il fit rendre à Palmieri Abbate des honneurs funèbres dignes de son courage dans la cathédrale de Catane[2].

Cependant le treizième siècle finissait et l'année 1300 fut marquée par une fête inventée et célébrée pour la première fois par Boniface VIII, et qui occupa l'universalité des chrétiens. Depuis plusieurs siècles l'opinion s'était répandue qu'il était méritoire de visiter les églises de Rome dans la dernière année de chaque siècle, et qu'à ce pélerinage étaient atta-

[1] Nic. Spec., l. v, c. 14. — Spécialis est plein de choses de ce caractère et de semblables disputes de héros à la manière d'Homère et de la nature.

[2] Nic. Spec., l. v, c. 15.

chées de grandes indulgences [1]. De ce romérage qui ne s'appelait pas encore jubilé, les raisons n'étaient pas fondées sur l'Écriture-Sainte, quoiqu'on ait prétendu les y trouver depuis; la dévotion seule au grand nom de Rome en avait suggéré l'idée, de même qu'un sentiment analogue avait fait naître le désir de visiter les saints lieux en Palestine et le tombeau si célèbre de saint Jacques Zébédée dans la Péninsule espagnole [2]. Toujours est-il que les mois de janvier et de février 1300 virent affluer à Rome un prodigieux concours de pélerins, et que cela donna au pape la pensée d'en accroître encore le nombre par une bulle; il en rendit une en effet accordant indulgence plénière à quiconque visiterait dans cette année les églises de Rome chaque jour une fois, les étrangers pendant quinze jours, les Romains pendant un mois révolu. Cette bulle satisfaisait sans doute l'esprit de dévotion du temps, mais devait tourner au profit du pape et des Romains, non seulement par la dépense indispensable à laquelle étaient obligés les *Romei*, mais encore par ce qu'ils se piquaient à l'envi de prodiguer les aumônes aux églises. Villani était au nombre des pélerins, et donne un récit intéressant de l'état de Rome en cette année exceptionnelle [3].

Jusque-là les indulgences plénières avaient été chose rare, qu'on n'avait l'habitude d'accorder qu'à l'occasion des croisades. On ouvrit une porte plus facile pour les obtenir sans

[1] Raynal. Ann. Eccl., ad ann.

[2] Se ne cercarono i fondamenti, dit Muratori en parlant de ce jubilé, ma senza trovarne vestigio; nè si andò allora a pescarli nel Testamento vecchio, nè saltò fuori in que' tempi il nome di Giubileo (Annali d'Italia, t. VII, p. 428). — On donnait aux pélerins des noms différens selon les lieux qui faisaient l'objet de leurs voyages : — E però è da sapere, dit le Dante dans un de ses plus curieux écrits où se retrouve notre nom, che in tre modi si chiamano propriamente le genti che vanno al servigio dell' Altissimo. Chiamansi Palmieri, in quanto vanno oltramare, la onde molte volte recano la Palma. Chiamansi Peregrini in quanto vanno alla casa di Galizia, perocchè la sepultura di san Jacopo fù più lontana della sua patria che d'alcuno altro apostolo. Chiamansi Romei, in quanto vanno a Roma (Dante, *Vita Nuova*).

[3] Giov. Vill., l. VIII, c. 36.

mettre en péril sa vie, et c'est ce commerce peu chrétien qui a inspiré sans doute à Dante ce vers accusateur en parlant de la Rome de son temps :

Là dove Cristo tutto dì si merca.

« C'est là que tout le jour on trafique du Christ. » — Guillaume Ventura, auteur de la chronique contemporaine d'Asti, qui fit lui-même le pélerinage, dit que l'on compta cette année à Rome bien deux millions de personnes, et que les aumônes des fidèles furent telles que deux clercs étaient occupés nuit et jour avec des rateaux à ramasser l'argent prodigué à l'autel de Saint-Paul[1].

Toute cette année du jubilé, et par son influence même, la guerre de Sicile languit. On la reprit de plus belle en 1301. Charles de Valois vint à Florence, et de là passa en Sicile. Ses armes n'y eurent cependant que de faibles succès. Frédéric fit à toutes les attaques sur terre et sur mer une vigoureuse résistance, et ce fut alors qu'il opposa à Roger de Loria un autre Roger (Roger de Flor) dont nous regrettons de ne pouvoir raconter ici les aventures.

Roger de Flor était né à Brindes, de parens nobles[2]. Son père, originaire d'Allemagne, avait suivi en Italie l'empereur Frédéric II en qualité de fauconnier. Il s'appelait Richard Blum (fleur) ; il changea son nom en celui de Richard de Flor, pour épouser une Italienne, avec laquelle il se fixa à Brindes. Roger fut le second fruit de ce mariage. Lorsque Conradin de Souabe fit un dernier effort pour reconquérir l'héritage de ses pères, le vieux Richard fut un des premiers à le

[1] Papa innumerabilem pecuniam ab eisdem recepit, quia die ac nocte duo clerici stabant ad altare Sancti Pauli, tenentes in eorum manibus rastellos, rastellantes pecuniam infinitam (Chr. Astense, in Muratori, Rer. Ital , t. XI, ad ann).

[2] Voyez le chap. 194 de la chronique de Ramon Muntaner « Où on raconte le commencement de frère Roger, qui depuis s'éleva si haut, et les grandes promesses qu'il fit dans sa vie. »

rejoindre. Il eut le sort de tant de braves qui tombèrent à la bataille de Tagliacozzo. Réduite à un état médiocre par la confiscation de ses biens, sa veuve vivait à Brindes dans une condition humble, et habitait une de ces maisons du port qui s'avancent jusque dans la mer, lorsqu'un Templier français, nommé Vassaille, se prit pour Roger son fils, dont la vivacité lui plut, d'une affection telle, qu'il l'emmena à Jérusalem pour le faire entrer dans l'Ordre du Temple. Voici comment Ramon Muntaner raconte ce premier hasard qui décida de l'avenir de Roger Blum. « Or, en ce temps, dit Muntaner, les nefs des Messinois venaient relâcher à Brindes. Là venaient hiverner aussi ceux de la Pouille, qui voulaient transporter hors du royaume des pélerins ou des provisions; car les Messinois possédaient et possèdent encore beaucoup de grands établissemens à Brindes et par toute la Pouille et par tout le royaume. Les nefs qui venaient hiverner commençaient dès le printemps à faire leur chargement pour aller à Acre, et prenaient des chargemens de pélerins, ou d'huile, ou de vin, ou de toutes sortes de graisses ou de froment. Assurément c'est le lieu le plus propre au passage d'outre-mer qui soit dans toute la chrétienté; et, de plus, situé sur une terre abondante en tous biens et assez proche de Rome; et il s'y trouve le meilleur port du monde..... Par la suite, lorsque ledit enfant Roger eut environ huit ans, il advint qu'un prud'homme, frère servant du Temple, nommé frère Vassaille, lequel était natif de Marseille et était commandeur d'une nef du Temple, et bon marin, vint hiverner pendant une saison à Brindes avec sa nef; et il fit lester sa nef et la fit radouber en Pouille. Pendant qu'il faisait radouber sa nef, cet enfant Roger allait çà et là par la nef et par les œuvres, avec la même légèreté que s'il eût été un petit mousse; et tous les jours il était avec eux, car la maison de sa mère était très voisine du lieu où la nef se tenait en relâche. Ce brave frère Vassaille s'attacha tellement audit enfant

Roger, qu'il l'aimait comme s'il eût été son fils. Il le demanda à la mère, et lui dit que, si elle le lui confiait, il ferait son possible pour qu'il fût un brave Templier. La mère, voyant qu'il était un prud'homme, le lui confia volontiers, et lui le reçut. L'enfant Roger devint le plus expert novice en mer ; c'était merveille de le voir monter aux cordages et exécuter toutes les manœuvres, si bien que, quand il eut quinze ans, il fut tenu, en ce qui concerne la pratique, pour un des bons marins du monde ; et quand il eut vingt ans, il fut bon marin de théorie et de navigation. Tellement que ce brave frère Vassaille lui laissait faire de la nef à toutes ses volontés. Le grand maître du Temple, qui le vit si ardent et si brave, lui donna le manteau de Templier et le fit frère servant. Peu de temps après qu'il eut été reçu frère Templier, le Temple acheta des Génois une grande nef, la plus grande qui eût été faite en ce temps-là ; et elle avait nom *le Faucon*, et on la confia audit frère Roger de Flor [1]. »

L'Ordre ne faisant aucune violence à ses goûts, il les satisfit dans plusieurs expéditions, et il était devenu l'effroi des marchands dans les mers du Levant, lorsque le royaume de Jérusalem se vit appelé à soutenir les derniers combats de son agonie contre les infidèles. Acre se défendit longtemps, et Roger n'y resta pas inactif. Mais lorsqu'il vit que la résistance était inutile, il ne pensa plus qu'à tirer du malheur général son profit particulier. Sous le prétexte de sauver les biens de l'Ordre, il équipa un navire. On lui confia les trésors monnayés : il mit en mer, et disparut pour jamais aux yeux des Templiers. Le grand-maître forma contre lui des plaintes graves. Il fut sommé de toutes parts de se présenter devant le tribunal de l'Ordre : on ne put se saisir de lui. De Marseille où il avait séjourné assez longtemps, il fit voile pour Gênes. Là il équipa à ses frais une bonne galère nommée *l'Olivette*,

[1] Chronica dels reys d'Arago, l. c.

avec laquelle il se rendit à Naples pour y offrir ses services au duc de Calabre, Robert, troisième fils de Charles II, qui armait alors contre le roi Frédéric de Sicile. Le duc ne l'accueillit bien ni de fait ni de parole, dit Ramon Muntaner. Il fut trois jours sans pouvoir en obtenir de réponse. Le quatrième jour, il se présenta devant lui, et lui dit : « Seigneur, je vois bien qu'il ne vous est pas agréable que je sois à votre service; sur quoi je vous recommande à Dieu, et je vais chercher un autre seigneur, à qui mes services puissent plaire. » Le duc lui répondit « qu'il allât à la bonne aventure [1]. » Roger, blessé de ce refus, alla offrir ses secours au roi de Sicile, qui les accepta d'autant plus volontiers, qu'il manquait d'un marin habile à opposer à Roger de Loria. Leur traité fut bientôt conclu. Abandonné à sa propre activité dans l'exercice de ses fonctions, Roger non seulement infesta les côtes du royaume de Naples par ses pirateries, mais encore opéra partout des débarquemens heureux, et s'enrichit si bien qu'il fut bientôt en état de monter à ses frais une compagnie d'écuyers armés de toutes pièces. Il attacha cinq chevaliers catalans et aragonais à sa maison; et, muni de beaucoup d'argent, il alla trouver le roi, qui en manquait, à Piazza, et lui donna plus de mille onces d'or en espèces. Il en donna aussi à don Blasco, à En Guillem Galceran et à En Béranger d'Entença surtout, avec qui il se lia d'une telle amitié qu'ils firent entre eux fraternité d'armes et mirent en commun tout ce qu'ils pouvaient posséder. « Que vous dirai-je? poursuit Muntaner (de qui il faut bien emprunter le récit de tout cela, puisque aussi bien il en fut le témoin oculaire, et qu'aucun autre ne pourrait nous en parler plus véridiquement que lui [2]), il n'y eut riche-homme ni

[1] Lo duch resposli que anas a la bona ventura (Chr. dels reys d'Arago, c. 194).

[2] De les quals maravelles (nous dit-il lui-même dans sa chronique en parlant des prouesses de ses compatriotes en Romanie, prouesses qui l'ont surtout déterminé à écrire), nul hom tant verdaderament non poria recomptar la veritat com yo fas, qui

chevalier qui ne reçût de ses dons ; et, dans toutes les forteresses où il venait, il payait aux soldats leur solde pour six mois. Ainsi il renforça le seigneur roi, et restaura si bien son monde qu'un homme en valait plus que deux ne pouvaient valoir. Le seigneur roi, voyant son mérite, le créa amiral de Sicile et membre de son conseil, et lui donna le château de Trip, le château d'Alicata et les revenus de Malte [1]. »

La fortune de Roger de ce moment n'eut plus de bornes ; il donna au roi sa compagnie de chevaliers, à la tête de laquelle il avait mis deux riches-hommes espagnols, dont l'un Catalan, ayant nom En Béranger de Mont-Roig, et l'autre de l'Aragon oriental nommé Roger de la Matine, et, avec cinq galères et un lin, il alla courir toute la principauté de Naples, la plage romaine et toute la rivière (la côte) de Pise, de Gênes, de Provence, de Catalogne, d'Espagne et de Barbarie. « Et tout ce qu'il trouvait, amis ou ennemis, avec argent ou bonnes marchandises qu'il pût charger sur ses galères, il le prenait. Aux amis, il faisait des reconnaissances de sa dette, et leur disait qu'à la paix ils seraient remboursés ; aux ennemis, il prenait pareillement tout ce qu'il trouvait de bon sur eux, et laissait les lins et les personnes, car jamais il ne faisait de mal aux personnes ; et chacun s'en allait ainsi fort satisfait de lui. Si bien qu'en ce voyage il gagna sans fin, or, argent et bonnes marchandises, autant que les galères en purent porter [2]. » Jusqu'à la fin de la guerre, frère Roger poursuivit ce système de captures, qui, on le pense bien, en fit le plus riche amiral de l'époque. L'adresse, l'intrépidité, la présence d'esprit au moment de l'action étaient les qualités éminentes de cet homme qui périt assassiné à trente-sept ans, après avoir été

fuy en Sicilia en la seu prosperitat (de Roger de Flor) procurador general seu, e cabi en tots los affers seus, els majors que ell feu, e per mar e per terra : per que cascu m'en devets mills creure (Ibid., l. c.).

[1] Chr. dels reys d'Arago, l. c.

[2] Aytant com les galees pogueren portar (Ibid., eod. loc.).

quelque temps l'arbitre de Constantinople. Libéral à l'excès, il témoignait en toute occasion son mépris des richesses en les prodiguant, mépris qui (chose étrange) le rendait on ne peut moins scrupuleux sur le moyen de les acquérir. A aucun autre n'eût pu mieux s'appliquer peut-être le singulier proverbe italien (relevé toutefois comme il convient pour un tel homme) : *galant'huomo, ma un poco ladrone.* Annibal et César, pour ne parler que des héros du monde ancien, n'avaient pas d'autres principes [1].

[1] Roger de Flor, après la pacification de la Sicile à laquelle nous touchons, passa à Constantinople en qualité de chef de la grande compagnie catalano-aragonaise qui, après avoir fait de merveilleuses prouesses en Asie, conquit le duché d'Athènes à la maison d'Aragon-Sicile.

Voici comment Pachymère raconte l'arrivée des Catalans et des Aragonais de Roger à Constantinople; la haine de l'historien grec ne prend aucun soin de s'y déguiser.

« Au mois de septembre suivant, dans la seconde indiction (1303), la ville de Constantinople vit (et plût à Dieu qu'elle ne l'eût jamais vu!) arriver le Catalan Roger avec sept nefs qui lui appartenaient en propre, et une flotte de ses associés, la plupart Catalans et Almogavares, au nombre bien de huit mille. Il avait été précédé par Fernand Ximénès, qui faisait partie de l'armée de Roger. Fernand Ximénès était toutefois de noble race, et ceux qu'il conduisait étaient des gens à lui; et c'était sans avoir été appelé qu'il était arrivé pour combattre comme auxiliaire contre les Turcs, au cas où l'empereur (Andronic) le trouverait bon, toutefois moyennant une solde convenue; Roger, lui, était arrivé sur l'appel qu'on lui avait adressé.

» C'était un homme dans la fleur de l'âge, d'un aspect terrible, prompt dans tous ses gestes, bouillant dans toutes ses actions. Je veux vous en dire quelques mots, selon que je les ai entendu dire moi-même, et si mes paroles s'éloignent un peu de la vérité, ce n'est pas l'écrivain qui se sera trompé, mais le bruit public qui a apporté ces faits jusqu'à lui.

» Ce Roger était donc en Syrie, à Ptolémaïs (Acre), pendant que cette ville, si célèbre parmi les villes, était encore debout, et il y était engagé parmi les frères du Temple. Lorsque cette ville fut prise par les Éthiopiens (Égyptiens) et fut entièrement détruite, lui, ayant soustrait de l'argent de son monastère du Temple et en ayant acheté de longues nefs, se mit en course sur les Sarrasins, et, transformé en pirate formidable, il s'associa un grand nombre de compagnons; il n'aspirait qu'aux bouleversemens. Fier, ainsi que ses associés, de la richesse et du luxe que leur procuraient toutes leurs courses sur mer, il fit grandement redouter cet Ordre des frères du Temple. Déjà puissant par le nombre de ses nefs, il se présenta à Frédéric qui avait reçu de Manfred la Sicile, et en même temps, comme une sorte d'héritage de famille,

Une expédition eut lieu en Sicile en 1302 ; l'armée napolitaine se consuma au siége de Siacca. Iolande avait suivi Robert en Sicile et elle lui donna un fils à Catane ; elle fut assez heureuse pour inspirer à son mari l'idée de traiter avec son frère ; des propositions de paix furent faites et accompagnées des préliminaires de Calatavuturo ; une entrevue des princes eut lieu à Calatabellota, et on y jeta les bases d'un accommodement définitif.

Ce fut ainsi par les soins de la bonne Iolande d'Aragon, femme de Robert, que fut conclu le sixième et dernier traité qui mit fin à cette longue querelle, traité discuté et arrêté le

l'excommunication de l'Église, et qui, à cause de cela, était en débats et en guerre avec le roi Charles. Moyennant une solde convenue, il se mit à son service avec les siens ; et pendant quelque temps ils furent grandement en aide à Frédéric. Mais cette guerre prit fin, et, à la faveur d'une alliance de mariage, les combattans conclurent la paix. Il fut décidé que le frère du roi recevrait Catherine en mariage ; et le pape l'ayant couronné empereur et le proclamant souverain, mais sans terre, excita en lui l'espérance de recouvrer Constantinople au moyen de sa femme, issue de Baudouin. Lorsque Frédéric eut été ainsi réconcilié avec l'Église, le pape envoya auprès de lui pour réclamer Roger ; mais Frédéric, voyant bien qu'il n'était ni juste ni convenable de livrer un homme qui lui avait rendu de tels services dans ses momens de nécessité, et surtout quand tous les deux savaient qu'on lui réservait de terribles châtimens, crut donner une assez grande preuve de soumission à l'un et d'amitié à l'autre, en montrant au pape qui le réclamait, qu'il lui retirait sa faveur et ne le conservait pas auprès de lui, à Roger en lui annonçant qu'il était libre de s'enfuir et de chercher un abri où bon lui semblerait. Ce fut dans ces circonstances que, tout le reste lui manquant, Roger envoya auprès de l'empereur lui demander de s'attacher à son service, en lui annonçant qu'il avait avec lui un nombre d'hommes suffisant pour être en aide à l'empereur, là où il lui serait indiqué d'aller. Et en réalité, comme il le parut bien, Roger était doué des qualités les plus nobles et du cœur le plus intrépide, et surtout d'une habileté et d'une activité toutes merveilleuses à conduire cette bande d'hommes perdus, et à en obtenir, ainsi qu'il l'avait annoncé, les plus grandes choses. L'empereur, que la nécessité avait déjà forcé à se servir d'auxiliaires étrangers, saisit cette proposition comme un don du ciel, et envoya des messagers munis de ses bulles d'or pour l'engager à son service, lui et les siens. A lui, il promit de l'honorer de la qualité de mégaduc et de lui donner en mariage sa nièce Marie, fille d'Azan ; à ceux qu'il amenait avec lui, il promettait et la solde la plus brillante et tout ce qui leur serait nécessaire pour la guerre ; car, comme je l'ai dit, il ne pouvait compter sur les Grecs, qui s'étaient divisés en Occident, cherchant l'esclavage comme leur seul moyen d'exister (Pachymère, Andronic, l. XI, c. 12). »

19 août 1302 sous des cabanes de paysans, à Calatabellota[1], et signé définitivement le 23 à Castronovo, dont il a gardé plus particulièrement le nom. Le premier article portait que Frédéric conserverait la possession de la Sicile sous le nom de royaume de Trinacrie, et épouserait la princesse Éléonore, fille de Charles II. La guerre qu'avait excitée cette importante province était donc terminée; elle avait duré vingt ans, et coûté aussi cher aux Siciliens qu'aux habitans du royaume de Naples; mais elle avait amené la séparation des deux royaumes, créé le royaume de Naples, et intronisé l'Aragon dans la Méditerranée. La politique fit ainsi pour la Sicile ce que la nature avait fait, suivant la tradition.

> Hæc loca, vi quondam et vastâ convulsa ruinâ,
> Tantùm ævi longinqua valet mutare vetustas!
> Dissiluisse ferunt, quum protenus utraque tellus
> Una foret, etc.
>
> VIRGIL. Æneid., l. III.

A peu de temps de là, le roi Charles envoya avec beaucoup de pompe l'infante à Messine, où se rendit de son côté le roi Frédéric; la petite-fille de Charles d'Anjou y fut reçue avec solennité. « Et là, à Messine, dit Ramon Muntaner, dans l'église de Sainte-Marie-la-Nouvelle, il la prit pour femme; et ce jour fut levé l'interdit de toute la terre de Sicile par un légat du pape qui était archevêque et qui y vint exprès de la part du Saint-Père, et on remit à chacun tous les péchés commis pendant la guerre. Ce même jour fut posée la couronne sur la tête de madame la reine de Sicile, et on fit à Messine la plus grande fête qui fut jamais célébrée[2]. »

[1] Calat-el-Belloutah, la forteresse des chênes. C'est une des nombreuses traces du séjour des Arabes, restées à la Sicile. Le mot calat, forteresse, se retrouve dans Calatafimi (le château d'Euphémius), et dans beaucoup d'autres noms de lieux. Il y a une rivière Alcantara (du pont) qui coule au nord-est de l'Etna.

[2] Ramon Muntaner, c. 198. — Frédéric mourut le 25 juin 1338, et fut enterré à à Catane. Il fut roi de Sicile du 11 décembre 1295 au 25 juin 1338, c'est-à-dire quarante-un ans et six mois.

Les descendans directs de Pierre III ont régné cent vingt-huit ans sur la Sicile, de 1282 à 1410, qu'elle passa à Ferdinand I^er^ (l'Honnête) de la maison de Castille, élu roi d'Aragon après la mort de Martin-le-Vieux. Frédéric II laissa le trône à son fils Pierre II, qu'avant de mourir il avait associé à la royauté. Pierre II eut pour héritier l'aîné de ses fils, Louis, à qui succéda son frère Frédéric III. Celui-ci laissa une fille unique, qui épousa Martin, comme elle de la maison d'Aragon, lequel devint roi de Sicile sous le nom de Martin I^er^. L'un et l'autre étant morts sans enfans, leur succession revint au père de Martin I, qui se nommait, comme lui, Martin, roi d'Aragon, connu sous le nom de Martin-le-Vieux, et qui fut pour la Sicile Martin II. Martin-le-Vieux survécut peu à son fils, et en lui s'éteignit la ligne masculine de la famille royale d'Aragon, dont Pierre II, Jacques-le-Conquérant et son fils Pierre III, surnommé le Grand, avaient été les plus éclatantes expressions.

CHAPITRE DIXIÈME.

Règne de Sancho IV (le Brave), roi de Castille.— Naissance de Ferdinand IV. — Il est reconnu héritier de la couronne de Castille par les cortès. — Factions des Lara et des Haro. — Négociations et guerres du roi de Castille avec l'émir du Maroc et l'émir de Grenade.— Mort tragique de l'infant Don Juan et de Don Lope de Haro aux cortès d'Alfaro. — Affaires des La Cerda. — Prise de Tarifa. — Siége de la même place par les Musulmans. — Mort de Sancho IV. — Avénement de son fils Ferdinand IV. — Tutelle du jeune roi. — Son règne et sa mort. — Avénement d'Alfonse XI. — Récapitulation.

De 1284 à 1350.

Le successeur d'Alfonse, à sa révolte près, était un digne roi. Alfonse avait été le roi hispano-arabe de transition; Sancho fut le véritable roi espagnol du moyen-âge, brave, dur, plein de saillies d'esprit et de caractère. Caustique, âpre et hautain, spirituel et illettré tout ensemble, il portait je ne sais quelle jactance jusque dans la grandeur vraie. Dès son avénement, dit-on, il répondit à une lettre menaçante d'Abou-Youssouf, en lui offrant la paix ou la guerre : « Je tiens le gâteau d'une main et le bâton de l'autre; tu peux choisir. » Sur sa bravoure, il n'y avait qu'une voix en Europe. Pétrarque rapporte un trait de lui qui le peint à merveille.

« Dans un temps, dit Pétrarque, où les princes chrétiens avaient résolu d'attaquer les frontières des Sarrasins et de délivrer d'une indigne servitude la terre consacrée par le sang du Christ (chose que nous entreprenons souvent et que nous n'exécutons jamais), on délibérait sur le choix du chef

qu'on mettrait à la tête de l'entreprise; Sancho, fils du roi de Castille, que recommandaient également son expérience de la guerre, son caractère et sa naissance, et qu'aucun luxe (cause fréquente de malheur chez les princes) ne rendait suspect, fut préféré à tous les autres. Nullement gâté par les richesses et les délices, il était en effet, suivant la pratique espagnole, âpre et agreste, durement élevé aux travaux en plein air.

» Il se rendit à Rome, où il était appelé d'une commune voix, et il fut admis dans le consistoire public où, selon l'usage, l'élection devait être annoncée. Comme il ignorait la langue latine, il avait pris avec lui un interprète [1]. A la lecture du décret du pontife romain où Sancho était nommé roi d'Égypte, l'assemblée entière applaudit. Sancho, étonné, demanda à l'interprète assis à ses pieds ce que lui voulait tout ce bruit. Informé qu'on applaudissait parce qu'il venait d'être proclamé roi d'Égypte par le Saint-Père:

— « Lève-toi, dit-il, et proclame le Saint-Père khalife de Bagdad. »

» Heureuse et vraiment royale saillie, ajoute Pétrarque, qui pour un royaume nominal rend un pontificat chimérique [2]. »

Malgré la grande autorité de Pétrarque, nous ne croyons pas que jamais Sancho ait fait le voyage de Rome. Le piquant récit du poète, vrai au fond, exige un correctif. Ce fut en Espagne même qu'un légat du pape vint annoncer à Sancho sa nomination comme roi d'Égypte au milieu d'une nombreuse assemblée de tous les grands et de tous les prélats du

1 Cette indication singulière marque bien le point de séparation de l'ère tout-à-fait moderne d'avec l'ère barbare-latine du moyen-âge. La langue vulgaire, le romance, était d'un tel usage à l'époque où nous en sommes, que voilà un roi d'Espagne qui n'entend même plus convenablement le latin.

2 Franscisci Petrarchæ Rerum memorandarum, l. II, c. 3 (dans les œuvres complètes, p. 421 de l'édition de Bâle).

royaume. Les choses s'y passèrent à peu près comme Pétrarque les raconte. Le roi reçut le légat en grande cérémonie, avec tout l'appareil royal du temps. Il avait fait asseoir sur les marches du trône un de ses courtisans qui devait lui servir d'interprète. Le légat fit lecture de la bulle du souverain pontife qui conférait la couronnne d'Égypte à don Sancho. Les prélats poussèrent de grands cris de joie : le roi voulut en savoir la cause, et la demanda à son interprète qui lui fit part du généreux procédé du pape. Ce fut alors qu'il dit le mot spirituel que Pétrarque rapporte. Triste mot, après tout. On sent à l'entendre qu'on est à la fin de l'époque des croisades, c'est-à-dire de l'époque de l'enthousiasme, et qu'on entre dans celle des affaires et des intérêts.

Sancho reçut et mérita à dix-huit ans le surnom qu'on lui donna de Fort et de Brave, et le royaume qu'il acquit par de mauvais moyens, il le soutint et le gouverna habilement. Il fit célébrer d'abord à Avila de magnifiques funérailles à son père. Il alla prendre ensuite à Tolède les insignes et les ornemens de la royauté, et échangea son habit de deuil contre la robe et le manteau royal. Les partisans les plus fidèles et les plus zélés du parti de son père n'hésitèrent pas à l'y venir saluer roi, et alors seulement il prit, comme nous l'avons dit, le titre du pouvoir dont, depuis deux ans, il exerçait de fait toutes les prérogatives sur la plus grande partie de l'Espagne. Le peuple, les grands, les hommes de guerre lui prêtèrent serment comme à leur roi et à leur seigneur, et les cortès déclarèrent sa fille Isabelle, l'unique enfant qu'il eût encore, à peine âgée de deux ans, héritière de sa double couronne de Castille et de Léon, au cas où il n'aurait pas d'enfant mâle. C'était exclure, par un acte solennel, les petits-fils de Saint-Louis, les Lacerda, du trône auquel ils prétendaient.

On a de Sancho une lettre en langue vulgaire qui jette le plus grand jour sur le caractère et les actes qui préparèrent son avénement à la royauté : elle est en même temps un exemple

curieux de la langue et du style du temps [1]. On trouve là déjà cet espagnol hautain que Charles-Quint disait qu'il parlerait, à défaut de latin, aux électeurs du saint-empire :

Ils se contenteront d'un espagnol hautain.

La pompe est le principal caractère de ce beau langage, et ce caractère tient au caractère même de la nation. « Il semble, dit Bouhours, que les Espagnols parlent moins pour se faire entendre que pour se faire admirer, tant leurs manières de parler sont hautes et magnifiques. »

Nous avons vu à la fin du règne d'Alfonse-le-Sage que Sancho était marié à doña Maria de Molina. Il importe ici de

[1] « A vos D. Gonzalo por la gracia de Dios obispo de la *Cibdat de Castiella*. De mi infante D. Sancho hijo mayor et heredero del muy noble D. Alfonso, por la gracia de Dios rey de Castiella, de Toledo, de Leon, de Gallicia, de Sevilla, de Cordova, de Murcia, de Jahen, et del Algarbe. Salud asi como amigo que mucho amo et en qu mucho fio, et para quien querria mucha de honra et de salud et de buena ventura. Obispo, ví vuestras cartas que me enviastes, la una con Frey Ferrand Alvarez, et la otra con maestre Rodrigo, mio clerigo et del cardenal D. Ordoño, et gradesco vos mucho quanto maestre Rodrigo me dixo que quan bien et quan lealmente servides allá al rey mio Padre, et á mi. Et fizieronme entender que algunos que vos dixeran que Yo non cuidaba que me sirvides allá en la corte. Et obispo nunca lo yo cuidé esto, antes cuido que me servides bien et lealmente. Et qui quier que vos fizo entender que yo al creia de vos, mintiovos como falso. Cá sodes ome á quien yo mucho amo, et en qui mucho fio, et tengo por guisado : pues que yo amo todos los otros obispos que son en los reynos del rey mio Padre, dé amar á vos mas señaladamente, creyendo el que vos sodes et qui tanto avedes servido al rey et á mi aca en la tierra quando hy erades; et agora otrosi allá en la corte, asi como me lo envio á decir el cardenal D. Ordoño por su carta, e por maestre Rodrigo mio clerigo et suyo. Et asi vos la pueden decirlos vuestros clerigos que vinieron á mi, quando vos ovieron á levar dineros ó bestias, ó otras cosas que todavia les dí á entender que vos amo. Et les mandé dar mis cartas, aquellas que ovieron mester con que lo pudiesen sacar. Et obispo ruegovos yo que querades ayudar á desembarcar todos los mios fechos allá en la corte, quando yo embiare y mios mensageros, con conseio et con ayuda del cardenal D. Ordoño; et gradirvos lo he mucho, et tenervos lo he en amor. Et en que quier que yo vos pueda seer bueno, embiadmelo decir por vuestra carta ; cá fare yo por vos que quier que vos por bien tengades. Dada en Valladolit, quince dias de noviembre, era de mill et ccc et xvii años. — Yo Alfonso Roiz la fiz escrivir por mandado del infante. — Sobrescrito : — *A. D. Gonzalo obispo de Burgos. — Por el infante D. Sancho.* »

bien établir de quelle famille était doña Maria. Par son père l'infant don Alfonse de Molina, frère de saint Ferdinand, elle était nièce de celui-ci, cousine germaine d'Alfonse-le-Sage, et parente par conséquent à un degré prohibé (tante à la mode de Bretagne) de son propre mari, petit-fils de saint Ferdinand [1]. Ce fut la première reine de Castille du nom de Marie. Sancho l'épousa avant de régner, mais après la mort de son

[1] Alfonse IX, roi de Léon, était l'aïeul de Maria de Molina et le bisaïeul de Sancho-le-Brave. Voici leur généalogie :

BISAÏEUX.	AÏEUX.	PÈRES.	
Ferdinand II, roi de Léon. Urraca, infante de Portugal.	Alfonse IX, roi de Léon.	L'infant Alfonse de Molina (frère de saint Ferdinand).	Doña Maria de Molina.
Alfonse VIII, roi de Castille. Eléonore d'Angleterre.	Bérengère-la-Grande.		
Alfonse Tellez-le-Vieux Elvira Roiz Giroa.	Alfonse Tellez de Meneses.	Doña Mayor Alfonse de Meneses.	
Juan Fernandez-le-Bon. Maria Paez de Ribera.	Marie-Anne de Lima.		

Les aïeux de Sancho étaient :

BISAÏEUX.	AÏEUX.	PÈRES.	
Alfonse IX, roi de Léon. Bérengère-la-Grande.	Ferdinand III de Castille (le Saint).	Alfonse-le-Sage.	Sancho IV, le Brave.
Philippe, duc de Souabe, empereur des Romains. Irène-l'Ange, fille d'Isaac-l'Ange, empereur de Constantinople.	Béatrix de Souabe.		
Pierre II, roi d'Aragon. Marguerite de Montpellier.	Jacques Ier, le Conquérant.	Yolande d'Aragon.	
André II, roi de Hongrie. Yolande de Courtenay.	Yolande de Hongrie.		

frère aîné Ferdinand, marié à la fille de saint Louis, et lorsque déjà il était reconnu héritier du royaume, un an environ avant qu'il prît les armes contre son père. Il les prit comme nous l'avons vu en 1282, et son mariage avec Maria de Molina est de juillet 1281 [1].

Sancho fut couronné solennellement à Tolède, le 30 avril 1284, et c'est dès le mois de mai de la même année qu'on voit sa fille, la jeune Isabelle, déclarée *hija primera y heredera*. Cette reconnaissance fut un des premiers actes de son règne, comme c'en fut un des plus importans [2]. Elle établissait, éventuellement toutefois et à défaut seulement d'enfans mâles, l'aptitude et le droit des femmes à succéder à la couronne de Castille. Ce droit n'avait pas toujours été incontesté. L'ordre direct de succession n'était pas mieux établi dans les divers gouvernemens entre lesquels l'Espagne était partagée au temps qui nous occupe, et, là même où il l'était, bien des causes en altéraient, de temps à autre, l'application rigoureuse.

La royauté espagnole, dans le premier état indépendant qui s'éleva du milieu des ruines de la monarchie gothique, fut élective comme elle l'avait été sous les Goths. Le peuple ne reconnaissait pour roi que celui qui avait été nommé ou approuvé par les évêques et par les grands réunis, comme chefs des deux états ecclésiastique et séculier. Insensiblement, le prestige de la puissance, l'influence qu'elle donne, firent choisir les rois dans une même famille, et les évêques et les grands prirent l'habitude de donner la couronne à l'aîné ou, à défaut, au plus proche parent du feu roi, sans cependant se dépouiller du droit d'en nommer un autre, si bon leur semblait. Depuis Ramire 1^er^, qui mourut en 850, il s'introduisit la coutume de nommer et d'oindre un successeur au roi régnant avant qu'il ne fût mort, soit pour éviter les désordres

[1] Voyez Henrique Florez, Reynas Católicas, tome II, article doña Maria de Molina.
[2] Zuñiga, Anales de Sevilla, p. 133, et Bulario de Alcantara, p. 115.

qui naissaient du conflit des ambitions et des partis dans la vacance du trône, soit pour complaire aux princes eux-mêmes qui désiraient voir leur couronne assurée d'avance sur le front d'un héritier de leur sang et selon leur cœur. Mais on ne doit pas en conclure, comme l'ont fait Ambroise Moralès et le marquis de Mondejar, que dès cette époque la royauté espagnole fût héréditaire, car il est certain que les cortès conservèrent pendant plusieurs siècles encore leur ancien droit d'élire qui elles voulaient. Par le fait, le choix de leur part se restreignit de plus en plus aux personnes qui faisaient partie de la famille royale régnante, comme descendant des chefs qui, les premiers, du fond des Asturies, appelèrent les chrétiens espagnols à la liberté. Mais lors-même, répétons-le, que les magnats, faciles aux désirs du roi régnant, lui complaisaient en réglant la succession de la couronne à son gré, ils n'oubliaient jamais de constater leur droit supérieur, et de marquer par quelque formule qu'ils faisaient acte de confirmation et de condescendance, non d'obéissance. La coutume de nommer le fils du vivant de son père n'était d'ailleurs ni constante ni nouvelle ; c'était la continuation de ce qui s'était pratiqué chez les Goths, et, comme chez les Goths, il y fut souvent et en plusieurs grandes occasions dérogé.

Ordoño eut quatre fils dont aucun ne lui succéda. Fruela II laissa aussi un fils qui ne lui succéda pas non plus : Alfonse IV fils d'Ordoño lui fut donné pour successeur. Ce même Alfonse IV, quoiqu'il eut un fils, laissa, du consentement des grands, sa couronne à son frère Ramire II. Les altercations qui eurent lieu en 955 à la mort d'Ordoño III entre les grands, dont les uns voulaient pour roi le frère de ce même Ordoño décédé, et les autres son cousin ; la détermination que prirent les comtes de Galice, de Castille et de Léon, en 982, d'ôter le sceptre à Ramire III pour le donner à Bermude II, nous ont assez prouvé que le royaume était électif. Ferdi-

nand Ier lui-même, quoique né en Navarre et seigneur de Castille, états héréditaires l'un et l'autre, eut besoin, pour couronner ses fils selon ses désirs, de l'assentiment des grands, d'après les dispositions de la loi des Goths [1]. Pour les rois enfans, choisis et voués à la royauté, si je puis ainsi parler, du vivant de leur père, l'acte d'élection se faisait avec la plus grande solennité. A la proclamation et au serment qu'on leur prêtait en grande cérémonie, à leur consécration *(proclamacion, jura y consagracion del rey niño)* assistaient non-seulement tous les évêques et tous les magnats, mais encore tout le peuple, les citoyens et les hommes de tous les rangs *(omnes pontifices, omnes magnati fidei catholicæ, vel cunctus promiscuus populus)*. Ce fut ce qui eut lieu plus solennellement peut-être que de coutume après la mort de Sancho-le-Gras, lorsqu'on lui donna pour héritier, en 967, son fils Ramire (Ramire III), à peine âgé de cinq ans, et après celle de Bermude II (el Gotoso), auquel succéda, en 999, son fils Alfonse (Alfonse V), également âgé de cinq ans [2].

Les provinces d'Espagne qui avaient des rois ou des princes héréditaires avaient pris cette coutume des Franks vers le milieu du neuvième siècle. Avant cette époque il n'y a dans l'histoire d'Espagne aucun exemple d'états héréditaires.

[1] On se souvient qu'en parlant d'Ordoño II, qui monta sur le trône le 19 janvier 914, le moine de Silos dit qu'il fut élu, après la mort de son frère, dans l'assemblée générale tenue, comme de coutume, dans la ville de Léon, par les grands, les évêques, les abbés, les comtes et tous les autres magnats d'Espagne (Voyez ci-devant, t. IV, p. 109).

[2] On trouve souvent dans les écrivains arabes une expression sur laquelle M. Reinaud, de l'Institut, a bien voulu nous faire l'honneur de nous consulter; c'est la désignation d'un roi de Léon appelé par ces écrivains *le roi de Léon Baboudj* (Albaboudj), signifiant *Babosus, Bavosus* (le Baveux), et le nom de *Beled el Baboudj*, contrée du Baveux (ou du Morveux ou de l'enfant), donné au royaume de Léon. Deux fois ce royaume eut un roi enfant : Ramire III qui, comme nous venons de le dire, fut institué successeur de son père Sancho-le-Gras en 967, à l'âge à peine de cinq ans, et Alfonse V qui le fut non moins jeune de son père Bermude II (le Goutteux), en 999. Cette appellation de Baveux, toute dans le génie arabe, dut, selon nous, s'introduire dans la

Le royaume de Navarre, qui passa toujours du père au fils, commença dans l'année 873 par un comte de Bigorre. L'érection de Barcelone en comté héréditaire à la manière française et sous les auspices des rois de France, date de l'an 888, au temps de Guifred II; et les royaumes de Castille et d'Aragon fondés par Sancho-le-Grand, roi de Navarre, mort en 1035, reçurent de leur fondateur le système dont il avait hérité des comtes de Bigorre. Toutes les autres seigneuries héréditaires que quelques historiens supposent, telles que celles d'Abarzuza et de Sobrarbe, sont entièrement fabuleuses et inventées après l'institution du royaume de Pampelune.

La domination arabe n'était pas propre d'un autre côté à habituer l'Espagne à l'hérédité monarchique. Les émirs de Cordoue de la race d'Ommyah (les Ommyades), qui gouvernèrent l'Espagne arabe depuis le 14 mai 756 jusque vers la trentième année du onzième siècle, introduisirent, il est vrai, le système de succession en usage à Damas, où non seulement les fils du khalife, mais encore ses frères étaient habiles à lui succéder. Comme il naquit de cette constitution orientale beaucoup de luttes et de guerres entre les oncles et les neveux, les grands et les scheiks musulmans déclarèrent en 824 que, quand il y aurait des fils, ils hériteraient de leur père à l'exclusion des frères, des oncles et de tous leurs autres parens; mais la coutume contraire, plus ancienne et plus enracinée, prévalut souvent, jusqu'à ce qu'enfin, au commencement du

littérature des Musulmans vers ce temps-là, peut-être dans les dernières années du règne d'El Hakem, mais plus sûrement sous le gouvernement du grand El Mansour, à l'occasion de l'un des deux rois enfans que nous venons de rappeler. Ramire III (967) eut tout d'abord pour compétiteur secret, en Galice, Bermude (depuis Bermude-le Goutteux), fils d'Ordoño-l'Intrus, ancien compétiteur lui-même du père de Ramire, lequel Bermude fit, vers 982, alliance avec El Mansour contre ce même Ramire, âgé alors d'environ vingt ans. Mais déjà, dès 976, El Mansour avait tourné les yeux vers le royaume de Léon, et en avait médité la ruine. (Voyez ci-devant, t. IV, pages 299 et suiv., pages 300, 301, 305, 374 et 387.) Quoi de plus naturel que ce royaume ait été qualifié de royaume du Baveux par El Mansour et ses poètes?

onzième siècle, il s'alluma de telles guerres civiles entre les divers prétendans, qu'on n'eut plus recours, pour l'élection des émirs, qu'à la force et à la violence.

L'ordre direct de succession dans les familles royales était donc plutôt une prétention monarchique qu'une loi de la monarchie. La souveraineté du peuple se faisait là jour comme partout par la force des choses, par les vœux, les prières, les cris ou le meurtre. Chaque homme avait en lui une force naturelle ou de convention, intrinsèque ou relative, que le hasard de la naissance ou des révolutions mettait en valeur; et, comme partout, le droit populaire était tantôt restreint, tantôt général, tantôt réglé dans le mode de sa manifestation, tantôt agissant par la violence, faute d'institutions qui le reconnussent et lui permissent de se manifester, mais toujours subsistant, car il est de sa nature éternel [1].

Sancho prit les rênes du gouvernement de toute la Castille au moment même où Pierre d'Aragon, son allié, réduisait dans Albarracin le turbulent Juan de Lara [2]. Il apprit en ce moment qu'à Séville son frère puiné don Juan remuait, exhibant du testament d'Alfonse qui l'instituait héritier de ce royaume; il s'y rendit en toute hâte. L'infant y siégeait avec une cour de mécontens et une faible troupe d'hommes-d'armes à ses gages. Mais il avait beau invoquer cette partie du testament du feu roi, les citoyens la tenaient pour nulle et lui refusaient l'obéissance. Ils étaient sur le point de

[1] « Tant que tous les hommes, dit Algernon Sidney, ne seront pas armés d'institutions qui leur permettent de concourir tous à la formation de la loi, rien de légitime, et ce qui est non moins affligeant, rien de stable sur la terre, la stabilité ne reposant que sur la justice, qui ne saurait être pleine et entière là où un seul homme est privé de l'exercice de ses droits (A. Sidney's self governement). »

[2] La réduction d'Albarracin, d'où fut chassé, en 1284, Juan Nuñez de Lara, eut lieu par les soins de Pierre d'Aragon, à qui Sancho en abandonna désormais la suzeraineté, et qui y plaça un de ses fils naturels. Sancho envoya à Pierre d'Aragon, pour cette expédition, les troupes de la seigneurie de Molina, qui appartenait à une sœur de sa femme (Voyez Zurita, et pour les détails, Bernard d'Esclot, c. 105, 107 et seq.).

prendre les armes, et Alvar Nuñez de Lara allait se mettre à leur tête pour Sancho, lorsque celui-ci arriva, et réunit tous le monde en sa faveur, jusqu'à son frère qui se désista de ses prétentions [1].

Ce fut là que le nouveau roi reçut les ambassadeurs du roi de Marok, Abou Youssouf, et qu'il leur fit la réponse qu'on a vue plus haut, et dont on ne peut guère douter, car c'est la chronique même de Sancho qui la rapporte en termes exprès et qui nomme le chef de l'ambassade Abdalac (Abd-el-Hakk)[2]. Abou Youssouf laissa sans réponse cet injurieux message. Ses affaires le retenant en ce moment en Afrique, il remit au printemps suivant « son quatrième voyage en Espagne», disent les historiens musulmans. Mais dès-lors, s'attendant bien à l'effet de sa jactance, Sancho se prépara à la guerre : il appela de Gênes et s'attacha par de grandes offres ce Benoît Zaccharia que nous avons vu précédemment prêter le secours de ses vaisseaux à l'empereur grec de Constantinople Paléologue et à Pierre d'Aragon [3]. Benoît Zaccharia se rendit à cet appel, et amena au secours du roi de Castille douze galères génoises [4]. Le roi le nomma son amiral (almirante), mais pour un temps déterminé seulement, et lui fit don, à titre héréditaire, du port de Sainte-Marie à charge d'y entretenir à ses frais, à perpétuité, une galère armée et approvisionnée pour le service du roi [5].

Sancho, pendant son séjour à Séville, y convoqua à la hâte des cortès à sa dévotion, et y anulla, disent sèchement les

[1] Crònica de don Sancho, ad ann., l. c.

[2] El de Marruecos, dit-elle, Aben Juceph, le enviò saber por su embaxador Abdalac, si queria con el paz o guerra; a lo qual respondiò D. Sancho, que en la una mano tenia el pan y en la otra el palo. — Les chroniques arabes rapportent différemment les termes mêmes de la réponse de Sancho, mais ils sont d'accord quant au sens (Conde, IIIe partie, c. 12).

[3] Voyez ci-devant (p. 75 et suiv.) la note concernant Benoît Zaccharia.

[4] Voir dans Capmany, Memorias, etc., t. IV.

[5] Ibid., in fine, l. c.

historiens d'Espagne, plusieurs priviléges excessifs que dans les deux dernières années de son règne Alfonse-le-Sage avait accordés aux peuples qui lui étaient restés fidèles, et parmi lesquels il lui avait été donné de mourir en roi. En cela, le nouveau roi continuait son rôle de fils rebelle. Il retourna au commencement d'octobre en Castille et eut à Ciria une entrevue avec Pierre d'Aragon son oncle, à qui il promit de le seconder contre ses ennemis, quels qu'ils fussent et de quelque part qu'ils s'élevassent, même contre le roi de France, au cas pourtant où il ne serait pas contraint d'employer ses armes contre Abou Youssouf [1]. Il se rendit ensuite à Valladolid, où il reçut avec honneur Lope Diaz de Haro, seigneur de Biscaye, auquel il avait de grandes obligations et devait en grande partie la couronne : il le fit majordome de la maison royale, et son alferez-mayor, titre répondant assez bien à celui de gonfalonier usité en Italie à cette époque. Il lui donna dans la même entrevue la lieutenance de plusieurs châteaux forts, et rétablit en sa faveur le titre de comte et les fonctions attachées à ce titre, qui, depuis saint Ferdinand, tendait en Castille à s'effacer de la hiérarchie comme de la langue politique. Tous les écrivains sont d'accord en ce point, que le roi saint Ferdinand, voyant les révoltes fréquentes que causaient les comtes (dont la dignité militaire était équivalente à celle d'un général d'armée chargé du gouvernement politique d'une province), éteignit cet emploi en cessant de pourvoir les places de ceux qui viendraient à mourir [2]. Sancho le rétablit à titre héréditaire pour Lope de Haro, pour être

[1] Ferreras s'appuie, pour motiver cette assertion, sur Zurita, dont l'autorité est en ceci d'un grand poids.

[2] On voit se multiplier à mesure, dans les chroniqueurs du dixième et du onzième siècles, les formules suivantes : *Comite Domno Garcia dominante in Najera*, etc... *Comite domno Lope dominante in Viscaya*, etc. *Comite domno Nunio dominante in Lara*, etc... On les voit disparaître quelque temps dans les chroniques de la fin du treizième siècle ; puis reparaître de plus belle dans celles du quatorzième siècle et des siècles suivans.

transmis au fils de celui-ci, Diego Lopez de Haro, après la mort de son père, et de mâle en mâle à sa postérité. Ainsi était établie par un roi usurpateur qui avait rompu l'ordre légitime de succession au trône, la légitimité de la transmission d'un titre de famille accordé à un homme qui, deux ans plus tard, devait périr de la main de ce même roi ; ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis selon les circonstances, et l'on se met au-dessus des lois que soi-même on a faites. Sancho fit plus dans ce premier entraînement, il nomma le frère de Lope de Haro, Diego de Haro, capitaine de la frontière contre les Maures, fixant sa résidence à Xerez, qui, de sa situation à l'extrémité de l'Andalousie, *en frente à los Moros*, reçut le surnom qui lui est resté de Xerez de la Frontera. Marié lui-même à une sœur de la reine, Lope de Haro s'unit plus étroitement encore en ce temps à l'infant Don Juan, en lui faisant épouser sa fille, et devint par là si prépondérant dans le royaume, qu'il balança presque la puissance royale[1].

Quelques villes, qui, en Castille, n'avaient pas d'abord reconnu Sancho sans hésitation, se soulevèrent dans les derniers mois de l'année 1284, et le jeune roi dut les réduire par les armes. De ce nombre fut Soria. Chaque seigneur cherchait, à la faveur de ce nouveau règne fondé sur un droit incertain, à accroître ses prérogatives, et de tous côtés les grands affectaient une souveraineté absolue sur leurs domaines. C'était là proprement la pierre d'achoppement du pouvoir royal, en Espagne comme partout à cette époque. A mesure que les chrétiens espagnols étendirent leur domination dans la Péninsule, acquirent des terres et prirent ou fondèrent des villes, s'accrurent aussi la prépondérance et les richesses d'un certain nombre de familles, favorisées par d'heureuses circonstances, et dans lesquelles se rencontrèrent des hommes d'un grand caractère qui tinrent tête aux

[1] Il était, dit un historien, égal au roi « en état en rentes. »

rois et qui surent se faire leur part, un peu à la vérité comme le lion, mais à aussi bon droit après tout que les rois s'étaient faite la leur. Cela fut ainsi jusqu'à la domination autrichienne, à l'apogée de laquelle tout finit par s'abaisser sous le niveau royal. Sous Charles-Quint lui-même, il n'y avait pas, de Valladolid à Santiago, dans un parcours de cent lieues environ, plus de trois villages relevant directement du roi (*lugares de realengo*)[1]. Des priviléges variant d'étape en étape étaient attachés aux diverses seigneuries souveraines de la Péninsule, et ce serait une rude besogne pour qui voudrait en observer, en suivre et en constater toutes les vicissitudes particulières. Quand on arrête pour la première fois ses regards sur cette période tourmentée du moyen-âge espagnol, on est frappé comme d'une sorte de vertige à la vue de la confusion qui y règne, du mouvement rapide qui emporte les hommes, de la violence et du choc des passions qui les agitent. On se demande comment on introduira l'ordre dans le chaos turbulent de ces mille faits qui se croisent, se pressent, s'appellent et se confondent.

La bufera infernal, che mai non resta,
Mena gli spirti con la sua rapina,
Voltando e percotendo li molesta.

Si, moins qu'à la chute du khalifat, les chefs pullulent; s'il n'y a plus à la fois des émirs de Tolède, de Cordoue, de Séville, de Badajoz, de Lisbonne, de Valence, de Saragosse, de Majorque et de Minorque, tous souverains et maîtres, tous guerroyant entre eux et contre les chrétiens, il y a, dans les royaumes de ceux-ci, la rivalité des frères, la rivalité des

[1] C'est cette excessive puissance territoriale que reprochèrent aux seigneurs révoltés contre Charles-Quint les bourgeois de Valladolid, dans un acte cité par Sandoval (Historia de don Carlos V, t. I, p. 367), dans lequel ils leur disent : *Vean V. SS. quan pocos le quedan al Rey, que de aqui á Santiago, que son cien leguas, no tiene el Rey sino tres lugares.*

seigneurs, et au milieu de tout cela l'anarchie la plus tumultueuse. Tel est l'embarras de cette histoire : à chaque pas, on est arrêté par la difficulté de réunir convenablement les mille faits qui s'y enchevêtrent. L'unité y manque, comme elle manque à l'Espagne d'alors. Cinq grands royaumes s'y meuvent à la fois, divisés eux-mêmes en partis nombreux et puissans, en factions violentes et diverses. C'était là proprement la situation politique et sociale de la Péninsule; je n'ose dire de la monarchie espagnole. De monarchie espagnole, au moment où nous en sommes, il n'y en avait pas, ou pour mieux parler il n'y avait rien qui en méritât réellement le nom. Dans des conditions diverses, et à divers titres comme à divers degrés de puissance, il y avait des rois en Espagne : un roi de Castille, un roi d'Aragon, un roi de Navarre, un roi de Portugal. Je ne parle que des pays chrétiens. Mais dans le même temps régnaient des princes ou de petits rois, des roitelets, comme parle un vieil historien, dans les petites souverainetés indépendantes ou quasi indépendantes de Molina, de Biscaye, de Lara, d'Albarracin, de Ayerbe, de Xerica, etc.; dans le même temps régnaient sur beaucoup de villes et sur de vastes portions de territoire les Ordres religieux et militaires ou les grands-maîtres de ces Ordres; les évêques, les abbés, les gouverneurs de certaines forteresses. Nous avons affaire pour ainsi parler à une anarchie de royaumes et l'on ne sait auquel entendre. Les rois se départaient quelquefois de leur puissance sur telle contrée, sur telle ville, pour payer un service ou satisfaire un caprice; et à un général heureux, à un ministre favori, à un courtisan, à une femme aimée, au lieu d'or ou de hautes fonctions, on donnait par des chartes écrites les revenus d'une ou de plusieurs villes, quelquefois une province entière, un état en un mot. Il en résultait, d'ordinaire, que les grands investis de ces souverainetés opprimaient à l'envi les populations déjà chargées de l'impôt du sang; qu'arbitrairement, par des voies détournées ou violentes

selon les cas, les seigneurs s'enrichissaient et étendaient leurs juridictions; que des partis redoutables se formaient, levant des troupes, prenant à leur solde des armées, se divisant et s'alliant entre eux et quelquefois avec les puissances étrangères, avec les Arabes, avec les Français, ou même déjà avec les Anglais; que des séditions et des tumultes en naissaient et des guerres civiles; que ces partis rendaient incertain dans son action le pouvoir royal, comme celui d'un parvenu qui a sans cesse à compter avec ceux qui le soutiennent, le portent ou l'enrichissent; éternelle loi des sociétés humaines dont les prétendus maîtres dépendent, par la force des choses et le mouvement naturel des passions, de leurs prétendus sujets, et sont sans cesse obligés de compter avec eux à quelque degré. C'est ainsi que, pour quiconque sait lire et voir, partout et dans tous les temps, sous les apparences mêmes de la servitude et aux époques où, suivant l'usage des despotes, on appelle repos *le silence de l'oppression*, la liberté se montre toujours quelque part, et proteste ou combat plutôt que de laisser prescrire son droit immortel. C'est par là aussi que l'histoire apparaît, selon l'expression d'un maître, comme l'éternelle protestation et le triomphe progressif de la liberté. De toutes parts, dans la période où nous en sommes, les hommes cherchaient à élever le niveau de leur condition, la multitude par la résistance au pouvoir des seigneurs, les seigneurs par la résistance au pouvoir des rois. De là souvent des révoltes et des tueries. Les peuples comme les individus ont quelquefois recours au crime, las de pratiquer en vain la vertu, et ne pouvant fléchir les dieux, comme l'héroïne du poète, ils soulèvent les enfers : *Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo*. La mauvaise volonté des privilégiés de la fortune à céder aux exigences du bon droit et de la raison a été, de tout temps, la cause de ces crises sociales appelées révolutions, et des emportemens populaires qui les accompagnent. Tel est l'immuable train des choses humaines.

Il faut au moins aux hommes l'égalité du minimum, et c'est ce que les petits cherchent ou arrachent, quand les grands ont tout, car les hommes naissent égaux et libres devant Dieu, et chacun réclame à bon droit sa part du soleil. « Quand je cherche à estimer les diverses révolutions, dit M. Saint-Marc Girardin [1], il me semble que les meilleures et les plus grandes sont celles dont plus d'hommes ont profité. Si les révolutions n'avaient d'autre effet que de remuer la société, et de faire monter à la surface la lie du tonneau, elles ne vaudraient pas la peine qu'elles coûtent. Mais elles font autre chose ; elles donnent à l'homme d'autres soins que ceux de la vie matérielle, et, par-là, elles lui donnent aussi le sentiment de sa dignité. Ce mouvement qui pousse sans cesse en avant les derniers rangs du peuple, et qui fait que la société, c'est-à-dire les gens qui ont souci d'autre chose que de vivre et de mourir, se grossit sans cesse des recrues de la multitude, ce mouvement qui n'est autre chose que la marche de la civilisation, ce sont les révolutions qui l'aident et qui le hâtent. C'est même par ce côté qu'il faut juger de leur mérite. Plus elles étendent le cercle de la société politique ou religieuse, plus elles font entrer de monde au Forum ou dans le temple, plus elles méritent notre reconnaissance. C'est par là que les révolutions religieuses sont plus grandes et plus efficaces que les révolutions politiques; elles s'adressent à plus de monde. C'est par là aussi que le christianisme qui n'a pas voulu commencer par le beau monde, pour descendre ensuite au petit peuple, mais qui s'est élancé hardiment du fond du peuple au haut de la société, et qui s'est fait jour de bas en haut ; c'est par-là que le christianisme a été de toutes les révolutions celle qu'on peut appeler la plus démocratique ; car c'est celle qui a poussé en avant le plus de monde ; c'est celle, pour ainsi dire, qui a fait le plus d'hommes, puis-

[1] Actes du martyre de sainte Thècle, Revue de Paris de 1828.

qu'on n'est homme en effet qu'à condition de prendre intérêt à une patrie ou à une religion. »

Suivons donc dans leurs troubles terrestres les maîtres des nations; voyons-les se débattre sous le harnais royal contre l'imprescriptible égalité humaine. Dans ces ardentes et continuelles révolutions qui varient la face mouvante des temps le génie de la liberté qui s'agite est visible. Le gouvernement représentatif est l'héritage des siècles, et se voit en germe dans ces tiraillemens des sociétés qui cherchent l'ordre dans le mouvement, qui s'organisent dans le combat. Tout retomberait dans un chaos immobile, si les élémens ne se combinaient en se combattant, si leur discorde n'établissait leur harmonie.

All nature's difference keeps all nature's peace[1].

Ce prétendu repos du monde serait la mort universelle. Rien ne palpiterait; plus de combats, mais plus de vie.

L'année 1285 s'ouvrit au bruit des préparatifs de Philippe-le-Hardi contre le brave Pierre III d'Aragon, véritable roi constitutionnel de l'époque, ne refusant de discuter avec personne, amis et ennemis, et se servant de la parole autant que de l'épée. Le roi de France passa les Pyrénées, et Pierre d'Aragon lui tint tête comme nous l'avons vu. Pierre réclama toutefois à plusieurs reprises les secours que lui avait promis son neveu le roi de Castille, et Sancho lui aurait, dit-on, malgré tout, fourni ces secours, si lui-même n'eût été menacé précisément dans le même temps, et bientôt attaqué par Abou Youssouf en Andalousie. Si, d'un côté, en effet, il avait le plus grand intérêt à se ménager un traité avec la France, pour s'assurer la couronne réclamée par les La Cerda, que la France protégeait, il était bien aise, de l'autre, de trouver dans la guerre d'Andalousie une excuse plausible pour ne pas

[1] Pope, Essai sur l'Homme.

mécontenter, tout en ne lui venant pas en aide, le roi d'Aragon, qui tenait en son pouvoir dans la forteresse de Xativa les deux jeunes prétendans petits-fils de saint Louis (Alfonse et Ferdinand de Lacerda, fils du frère aîné de Sancho, Ferdinand, mort en 1279). Son excuse n'était que trop fondée : il ne pouvait, pour secourir la Catalogne sur laquelle allait fondre une armée formidable, abandonner l'Andalousie en proie à une nouvelle irruption musulmane, et il dut diriger de ce côté toutes ses forces, lorsqu'il eut appris le débarquement d'Abou Youssouf.

Abou Youssouf Yakoub le Mérynyte, que nous avons vu passer en Espagne pour la première fois en 1275, et y revenir deux autres fois encore sous Alfonse-le-Sage et comme son allié contre Sancho, y passa pour la quatrième fois en 1285.

On sait avec quel éclat se sont successivement élevées en Afrique, dans l'espace de moins de deux siècles, les trois grandes dynasties berbères des Almoravides, des Almohades et des Mérynites ou Beny Merynys qui remplissent la dernière partie de cette histoire.

Dans les premières années du douzième siècle, l'Afrique occidentale (le Maghreb) se trouvait partagée entre les Zéyrites, qui tenaient la partie orientale appelée proprement l'Afrique (Ifrykyah) entre les limites, à l'est de la régence d'Alger, des régences de Tunis et de Tripoli et l'Égypte ; les Hammadytes, possesseurs du Maghreb-el-Awssath (Maghreb du milieu) répondant assez bien à l'Algérie actuelle moins la fraction à l'ouest d'Oran, et les Almoravides dont la puissance embrassait, outre le Maghreb-el-Aksah (Maghreb le plus éloigné) depuis Oran jusqu'à Noun, tout le Sahara occidental jusqu'aux États nègres du sud, l'Espagne musulmane et les îles Baléares. Entre ces puissances un prophète obscur, s'annonçant par la prédication seule, s'éleva, et fonda une puissance nouvelle qui absorba toutes les autres, celle des Almohades (El-Mouahhedyn, c'est-à-dire les Unitaires), congrégation reli-

gieuse à la fois et militaire, comme celle des Almoravides qu'elle venait supplanter.

La domination des Almoravides, (dont la dénomination introduite sous cette forme dans les langues européennes par les historiens et les romanciers espagnols représente celle de *El Morabêthyn*, par laquelle les Arabes désignent des *religieux*, des *ermites*, ou, pour nous servir du même mot arabe adopté chez nous sous une autre forme, des *marabouts*), dura environ cent années, sous sept chefs, dont voici la liste récapitulative :

1036. Yahyah (I) ben Ibrahim el Djédaly.
1045. Yahyah (II) ben Omar el Lamtouny (Abou Zakarya).
1056. Abou-Bekr ben Omar.
1061. Youssouf ben Taschfyn, El-Nassr-ed-Dyn, émir el Moslemyn (Abou Yakoub).
1106. Aly ben Youssouf (Abou el Hassan).
1143. Taschfyn ben Aly (Abou el Moezz Abou Omar).
1145. Ishak ben Taschfyn.

Celle des Almohades dura cent quarante-huit années sous quatorze rois :

1121. Mohammed El-Mahdy (Abou Abdallah).
1130. Abd-el-Moumen.
1163. Youssouf (I) el Manssour (Abou Yakoub).
1184. Yakoub el Manssour (Abou Youssouf).
1199. Mohammed el Nasser (Abou Abdallah).
1213. Youssouf (II) el Mostanser Billah (Abou Yakoub).
1224. Abd el Wahed el Maklouah (Abou Mohammed).
1224. Abdallah el Adel (Abou Mohammed).
1227. Yahyay el Motasem b'Ellah (Abou Zakarya).
1227. Edris el Mamoun (Abou-El-Olay el Kébir).
1232. Abd el Wahed el Raschid (Abou Mohammed).
1242. Aly el Sayd el Motamed Billah (Abou el Hassan).
1248. Omar el Mortaday (Abou Hafss).
1266. Edris el Wathsek Billah (Abou el Olay el Saghir).

Aux Almohades se substituèrent les Merynytes ou Beny Mérynys, dont, au temps de Sancho IV, Abou Youssouf Yakoub était l'émir fondateur[1]. Il était resté maître de tout le Maghreb le 30 août 1269, par la défaite et la mort du dernier des Almohades, dans les plaines de Dokhâlah. Abou Youssouf Yakoub, blessé, comme nous l'avons dit, de la réponse de Sancho à ses propositions pacifiques, s'était préparé à la guerre, et il effectua son quatrième passage en Andalousie au commencement de l'année 1285. Voici comment les Arabes, d'après Conde, racontent cette dernière campagne des Africains en-deçà du détroit :

» A tous les États d'Alfonse, disent-ils, succéda son fils le prince Sancho. Le roi de Grenade Mohammed lui envoya des ambassadeurs pour lui faire compliment de sa proclamation. Tou les peuples de Castille le reconnurent et jurèrent, et il ratifia son alliance avec le roi de Grenade. Le roi Abou Youssouf regretta beaucoup la mort du roi Alfonse, et il envoya ses lettres de condoléance au roi Sancho par l'Arraiz Abdelhac, lui manifestant en même temps que l'ami du père qui était roi pouvait aussi l'être du fils devenu roi ; qu'il désirait savoir comment il voulait en agir avec lui. Le roi Sancho répondit : « Dites à votre maître que jusqu'à présent il a dévasté mon pays et couru mes terres par ses algarades, que je suis disposé au doux et à l'aigre : qu'il choisisse ce qu'il voudra. » Sur cette réponse, Abou Youssouf se courrouça et fit courir le pays de

[1] Les deux noms, ou plutôt le surnom d'Abou Youssouf et le nom d'Yakoub, sont presque toujours réunis chez les Musulmans, en souvenir de Jacob et de Joseph, car c'est ce que signifie littéralement Abou-Youssouf Yakoub (le Père-de-Joseph Jacob). Nous citerons, entre autres personnages illustres ainsi nommés, le grand émir des Almohades dont nous avons parlé en son lieu, Yakoub el Mansour Abou Youssouf, qui régna de 1184 à 1199, et le cadhi célèbre dans la jurisprudence orientale qui porta le premier le titre de juge des juges (cadhi al codha), Abou-Youssouf Yakoub ben-Ibrahim ben-Habib el-Koufi (de Koufa), lequel fut cadhi de Bagdad du temps du khalife Hadi, et mourut en l'an 181 répondant à l'an 797 de Jésus-Christ (voy. Aboulféda, Annal. Moslem., édit. de Reiske, t. II, p. 77). — Le nom, pour ainsi dire contraire, de Joseph Père-de-Jacob (Youssouf Abou Yakoub) se voit aussi fréquemment.

Sidonia, d'Alcala et de Xerez, faisant autant de dégâts qu'une tempête. Le roi Sancho assembla beaucoup de cavalerie, tant de chrétiens que de Musulmans, et marcha contre le roi Abou Youssouf qui tenait assiégée la cité de Xerez et l'avait réduite à une grande extrémité; mais Abou Youssouf, averti par les éclaireurs de son fils Youssouf, qui menait l'avant-garde de son armée, ne voulut point risquer une bataille avec des gens si hardis conduits par un roi jeune et belliqueux, plein d'espérances et n'ayant aucune espèce de crainte : en sorte que Abou Youssouf se retira à Algésiras, et peu après écrivit au roi Mohammed de Grenade, lui disant qu'il n'était point venu en Andalousie, lui, pour le mal des Musulmans, et qu'il désirai avant son départ terminer les mésintelligences qui étaient entre eux, car elles étaient si funestes qu'elles mettaient en péril la sûreté de l'Islam; qu'il le priait, s'il se piquait d'être bon Musulman, de se rendre pour une entrevue à Algésiras, ou de désigner un lieu qui lui convînt mieux; que là viendraient aussi les walis de Malaga, de Guadis et de Comares, et que tous ensemble s'allieraient comme il était convenable. Le roi Mohammed fut bien aise de cette proposition d'Abou Youssouf, il lui répondit que cela lui faisait plaisir et qu'il songeait à se mettre bientôt en route pour Algésiras, ce qu'il fit.

» Les deux rois se réunirent là. A leur suite arrivèrent les walis, et Ebn Yakoub, fils d'Abou Youssouf, entra au conseil. Ce dernier leur parla de la nécessité de la concorde entre les princes musulmans; qu'il pensait qu'unis ils pourraient fort bien conserver leurs domaines contre les forces des chrétiens, leurs naturels ennemis; mais que s'ils vivaient désunis et en état de guerre ou en mésintelligence entr'eux, il ne leur serait pas possible de tenir bon. Il dit au roi de Grenade qu'à lui appartenait principalement le soin des Musulmans d'Espagne, puisqu'il en était le prince le plus puissant; qu'il ne se fiât point à l'amitié du roi de Castille ; que toujours les porcs mangeraient des glands, et les chèvres graviraient les

montagnes ; que les chrétiens ne perdaient pas un moment l'intention de leur faire du mal et qu'ils ne faisaient de paix avec eux que lorsqu'ils n'étaient pas en position de leur faire la guerre ; que leurs traités venaient toujours de leurs besoins et de leurs intérêts particuliers, non de l'horreur des maux qu'amène la guerre, non plus que de l'humanité ou de la bienveillance. Il dit aux walis de Malaga, de Guadis et de Comares, qu'il était nécessaire qu'ils se soumissent à l'obéissance du roi de Grenade ou à la sienne, attendu qu'ils ne pouvaient conserver par eux-mêmes les domaines qu'ils gouvernaient. Les walis répondirent qu'ils n'étaient point venus à l'entrevue pour qu'on les dépouillât de leurs possessions, mais pour rétablir la concorde et la paix entre les fidèles ; qu'Abou Youssouf disait des choses très sages et très prudentes, mais qu'il concluait très mal ; qu'ils étaient prêts, quant à eux, à s'unir avec tout prince musulman qui ferait la guerre aux chrétiens ; mais qu'ils ne consentiraient pas à se laisser fouler par des princes musulmans qui se concerteraient pour les ruiner, pouvant, en pareil cas, se prévaloir de l'aide et de la protection de quiconque serait assez puissant pour les soutenir. Le roi Mohammed dit à son tour qu'il n'avait pas d'autre intérêt que la gloire de l'Islam ; que ce que disait Abou Youssouf était très fondé, et que l'expérience ainsi que l'histoire confirmaient la solidité et la justesse de ses raisonnemens. Ainsi finit la conférence sans qu'il en résultât rien d'avantageux. Mohammed partit pour Grenade ; les walis demeurèrent moins satisfaits du désintéressement prétendu de Mohammed que de la franchise et de la sincérité d'Abou Youssouf, et ils convinrent secrètement avec lui d'être sous son obéissance et de lui payer une certaine redevance. Le roi africain partit pour Malaga avec le wali de cette cité ; et il le persuada si bien et lui fit tant de promesses (d'autres disent que ce furent des menaces), que ce wali lui céda la seigneurie de Malaga, dont il prit possession le 29 de la

lune de ramadhan de l'année 679; il y mit pour wali son général Omar ben Mohly el Batouy, et afin d'éviter tout sujet de soulèvement ou de sédition, il envoya en Afrique le wali de Malaga, auquel il donna, à Marok, l'alcazar de Kenama et d'autres possessions importantes.

» Lorsque le roi de Grenade apprit les secrètes conventions des walis, et qu'Abou Youssouf avait pris la seigneurie de Malaga, il en eut un grand chagrin, et il regretta jusqu'au fond de l'âme de voir en des mains plus puissantes ce précieux fleuron de sa couronne qu'on lui avait usurpé; malgré tout, il dissimula son dépit et songea à cultiver l'amitié du roi de Castille, espérant que le temps et les circonstances lui offriraient l'occasion de rétablir ses affaires. Abou Youssouf se rendit peu après à Algésiras, où il tomba malade, et son mal s'aggrava jusqu'à ce qu'il passa à la miséricorde de Dieu, dans la lune de safar 685. Son fils Youssouf lui succéda, et se rendit aussitôt à Marok, où il fut proclamé et reçut le serment de toutes les provinces. Les fêtes de la proclamation achevées, il revint une seconde fois en Espagne. Le roi Mohammed de Grenade alla le visiter, et le rencontra à Myrtola, où ils confirmèrent leur alliance. Mohammed demanda à Youssouf de ne point soutenir les walis de Guadis et de Comares, qui cherchaient à maintenir la discorde et la mésintelligence parmi les Musulmans d'Andalousie. Mais Ebn Yakoub lui conseilla de chercher à les persuader et à les gagner plutôt par la voie des négociations que par celle des armes, attendu que des discordes des grands procèdent toujours les calamités et les mauvais succès avec la destruction des petits. Mohammed lui manifesta les mêmes désirs et lui conseilla de traiter de la paix avec le roi de Castille. Ebn Yakoub, pour complaire à l'émir de Grenade, envoya ses dépêches et ses ambassadeurs au roi Sancho pour faire la paix avec lui, et le roi de Castille répondit à ses désirs. Là-dessus il retourna en Afrique pour y continuer les guerres dans lesquelles il

était engagé, et Dieu lui accorda d'insignes victoires; ayant après un long siége pris la cité de Tlemcen, il y demeura fort longtemps, l'embellissant de fontaines, de bains et de mosquées[1]. »

Les Arabes, par la bouche de Conde, parlent, comme on voit, assez négligemment de la façon dont se conclut la paix entre le chef des Africains et le roi de Castille. Mariana est plus explicite à ce sujet, mais, comme il ne lui est que trop ordinaire, en altérant la vérité. Selon lui, le roi força Abou Youssouf à se retirer au-delà du Guadalète; content de fortifier et de ravitailler quelques places il ne l'y poursuivit point, malgré les murmures de ses soldats qui se plaignaient qu'on les empêchât d'accabler un ennemi qu'ils avaient entre les mains. Ils demandaient à grands cris qu'il leur fût permis de le poursuivre, menaçant, si on leur faisait perdre cette occasion, de ne plus jamais prendre les armes pour le roi; mais le roi, inclinant à la paix, n'écouta rien. Les deux princes s'envoyèrent des ambassadeurs, et convinrent d'une entrevue qui s'effectua sur les bords du Guadalquivir; d'autres disent dans un lieu appelé Rocaferrada: là ils réglèrent leurs rapports. On arrêta que le roi africain paierait pour les dommages éprouvés deux millions de maravédis (c'était une sorte de monnaie usitée en Espagne, qui n'avait pas toujours la même valeur), et de cette manière on déposa les armes des deux parts. Beaucoup d'entre les principaux seigneurs se détachèrent de Sancho en raison de cette paix, toujours au rapport de Mariana, en particulier l'infant Don Juan, frère du roi, et Don Lope Diaz de Haro, qui regagnèrent incontinent leurs domaines. Mais Mariana n'est pas en ceci d'accord avec la chronique de Sancho, qui, étant contemporaine et portant tous les caractères de véracité désira-

[1] Ce qu'on vient de lire est traduit littéralement de Conde, IIIe partie, c. 12, et peut donner une idée de sa manière.

bles, nous semble mériter à tous égards plus de créance que l'historien dont le peu de souci de la vérité est le défaut malheureusement habituel [1]. Sancho, suivant sa propre chronique, marcha (sans doute vers le mois d'août 1285) avec des forces considérables au secours de Xérès de la Frontera, qui avait été vainement attaquée et bloquée par Abou Youssouf pendant plusieurs mois, et celui-ci, sur le bruit que la flotte chrétienne se disposait à lui fermer le détroit, se retira d'abord à Algésiras. Sancho voulait l'y poursuivre et lui livrer bataille; mais l'infant Don Juan et Don Lope de Haro s'y opposèrent par quantité de raisons rapportées par la chronique du roi. Sancho retourna à Séville, tandis que la flotte castillane rassemblée à Cadix s'avançait vers le détroit forte de cent voiles. La présence de ces vaisseaux, commandés par l'amiral génois Benoît Zaccharia, fit craindre à Abou Youssouf la ruine de son armée, tenue en échec et cernée par terre et par mer, et il envoya demander la paix au roi de Castille. Ce fut alors que les deux rois se virent à Peñaferrada, et qu'Abou Youssouf acheta la trêve qu'il obtint de Sancho au prix de deux millions de maravédis. L'émir de Grenade demanda aussi la paix à Sancho, mais ne put l'obtenir, et ce fut là ce qui mécontenta l'infant Don Juan et Don Lope de Haro, qui l'avaient promise à Mohammed. Lope de Haro, en qui bouillonnait l'humeur séditieuse, quitta Séville et gagna sa seigneurie du nord de la Péninsule où, selon l'usage, il vint s'installer plus en prince souverain qu'en seigneur dépendant du roi de Castille; il emmena avec lui son gendre don Juan, et ne tarda pas à lever des troupes, et à affecter toutes les allures et tout l'orgueil d'un petit souverain prêt à guerroyer contre quiconque [2].

[1] *Mas cosas escribo que creo*, dit-il quelque part; « J'écris plus de choses que je n'en crois. » Qu'est-ce qu'écrire des choses qu'on ne croit pas, pour être agréable ou pour placer une phrase? Ce n'est assurément pas observer le précepte de Pline : Historia non debet egredi veritatem, et honestè factis veritas sufficit.

[2] Mariana dit, on le voit, sur les motifs qui firent se retirer d'auprès du roi l'infant

L'année de la mort des quatre rois (comme on désignait l'an 1285), Maria de Molina donna le jour à Séville, le 6 décembre (1285), à un fils qui reçut le nom jusque-là heureux de Ferdinand, et qui succèda depuis, tout enfant, au roi son père. Le soin de l'élever fut confié à un homme éminent par le cœur et l'esprit, à Fernan Ponce de Léon, l'un des principaux seigneurs du royaume, et l'on alla jusqu'à désigner le lieu où l'infant, dont les yeux n'étaient pas encore ouverts à la lumière, serait élevé : ce fut à Zamora qu'on décida qu'iraient Ferdinand et son maître, dès que le futur roi saurait marcher ; et à peine avait-il un mois (janvier 1286), que le roi le fit transporter à Burgos et y réunit les cortès pour l'y faire reconnaître héritier de ses royaumes. Ce soin était conforme en pareil cas aux habitudes de ses prédécesseurs, et, en cette occasion, plus particulièrement commandé par la situation, en vue des La Cerda. Ferdinand était illégitime selon l'Église, en raison du degré de parenté qui était entre sa mère et son père, auxquels Rome n'avait jamais voulu accorder de dispense, tant que Martin IV y exerça le souverain pontificat. La maison de France considérait d'un autre côté Sancho comme un usurpateur de la royauté, dont il avait injustement dépouillé les La Cerda, seuls propriétaires légitimes (suivant le droit français et en vertu de l'acte de mariage de Blanche de France avec feu Ferdinand, frère aîné de Sancho) de la couronne de Castille. Par tous les moyens imaginables, Sancho chercha à vaincre l'opposition de la France à son égard ; et, après la mort de Philippe-le-Hardi, il négocia pour obtenir du nouveau roi de France, Philippe-le-Bel, l'abandon des La Cerda et sa propre reconnaissance comme roi. Il envoya à Philippe-le-Bel deux ambassadeurs, savoir : D. Martin, évêque de Calahorra, et

don Juan son frère, et son beau-frère Lope Diaz de Haro, précisément le contraire de ce que rapporte la source où il semblait naturel qu'il allât puiser. Voyez la Cronica de don Sancho, l. c.

D. Garcia, abbé de Valladolid, pour le complimenter de son avénement au trône, avec mission expresse de le détacher du parti des La Cerda, si faire se pouvait. Mais ce fut en vain : ils obtinrent seulement que les deux rois se réuniraient à Bayonne pour traiter du différend des La Cerda et de toutes les autres affaires pendantes entre les deux cours. L'archevêque de Tolède, D. Gonçalo, homme jouissant d'une grande autorité, et qui pouvait beaucoup par l'ascendant de son caractère, accompagna Sancho qui se rendait à la frontière. Mais les deux rois ne se virent point ; on en ignore la cause. On peut présumer qu'il s'éleva entre eux des soupçons qui empêchèrent l'entrevue. Quoi qu'il en soit, Sancho s'arrêta à Saint-Sébastien, et Philippe-le-Bel à Mont-de-Marsan, et on traita le différend par des plénipotentiaires. Les conférences eurent lieu à Bayonne ; on y disputa beaucoup, mais on n'y conclut rien. Les Français ne voulaient entendre à aucun accord, si le roi Sancho ne consentait au préalable à répudier Maria de Molina. C'était là le grand obstacle à la paix. De droit, ce mariage était nul, et ils proposaient l'union de Sancho avec une des sœurs de Philippe-le-Bel, à savoir : avec Marguerite, qui, depuis, épousa Édouard, roi d'Angleterre, ou avec Blanche qui vint à se marier avec un duc d'Autriche. Sancho s'offensa gravement de cette proposition. Il lui sembla chose impraticable de se séparer d'une femme qui lui était chère à tant de titres, et dont il avait déjà un fils et une fille. Il rappela ses ambassadeurs sans vouloir rien entendre, et prit le chemin de Vittoria, où se trouvait la reine. Comme on l'a dit, il arrive quelquefois aux plus gens de bien de diviniser certaines passions, et telle est la faiblesse de l'homme. Le roi voulut mal de mort de ces négociations à l'abbé de Valladolid, qui avait ouvert l'idée de ce mariage sans y être autorisé. Il chercha comment il pourrait tirer vengeance du négociateur. Il en délibéra avec la reine, qui en eut de son côté un vif ressentiment, et se montra femme vindicative au premier

chef. Il leur sembla à propos en conséquence à tous deux de faire demander compte à l'abbé des rentes royales qui étaient à sa charge, et de lui chercher là un crime à tout prix. Ils ordonnèrent à D. Gonçalo, archevêque de Tolède, de lui demander ce compte. L'abbé de Valladolid fut arrêté et mourut mystérieusement dans la prison où on l'enferma [1].

Dans la même année, Sancho, ou pour accomplir quelque vœu ou par un simple motif de dévotion, se rendit à Santiago de Galice. Le pélerinage de saint Jacques de Compostelle était toujours en grande recommandation, et peut-être le roi résolut-il de le faire en ce moment par remords et pour chercher le pardon de la conduite qu'il avait tenue envers l'abbé de Valladolid, si ce sentiment pouvait se trouver dans l'âme altière d'un roi de ce temps. Il visita, chemin faisant, avec la reine, le monastère de Sahagun ; il remarqua que les restes mortels d'Alfonse VI et de deux de ses femmes (Isabelle et Marie) y étaient enterrés pauvrement, et donna ordre que leurs tombeaux, avec les inscriptions qui les décoraient, fussent transportés en un lieu plus convenable [2].

[1] Voyez la chronique de D. Sancho IV, et Garibay, qui nomme l'archevêque de Tolède Gutierre par erreur.

[2] Il s'agit ici d'Alfonse VI, *el que tomó á Toledo*, qu'aucun historien de ce temps n'appelle encore Alfonse à la Main-Percée, ce qui ne permet pas de faire remonter l'invention des pièces qui le concernent, et où il est ainsi dénommé, plus haut que le quatorzième siècle. Nous avons donc rejeté et il nous semble impossible d'adopter historiquement ce surnom d'Alfonse à la Main-Percée qu'on lui donne dans le *Romancero* :

Ese buen rey don Alfonso
El de la Mano horadada ;

non plus que le conte ridicule sur lequel on se fonde pour le lui donner. Le fait qui a pu suggérer l'idée de ce conte est rapporté par Roderich de Tolède avec toutes ses couleurs poétiques, mais sans exagération aucune, d'une façon historiquement admissible, quoique lui-même écrivît plus de cent ans après la mort d'Alfonse. La tradition romanesque est tout autre. « Un jour, dit-elle (Romancero de M. Damas-Hinard, t. I, p. 129), le roi more s'entretenant avec ses familiers d'affaires secrètes, aperçut Alfonse, lequel se trouvait à une distance assez rapprochée pour avoir pu l'entendre. Aussitôt Alfonse, qui connaissait sans doute le caractère soupçonneux du roi, fit sem-

Suivant Ferreras, ce fut au retour de ce pieux voyage que, passant par Palencia, le roi y convoqua les cortès, le 2 décembre 1286, à la prière des procuradores de Castille et de Léon. C'étaient, comme un usage fâcheux et tout-à-fait récent, né des guerres civiles, l'autorisait, des cortès partielles, mais enfin c'étaient des cortès, et diverses modifications y furent apportées aux choses existantes. Un édit fut publié à cette occasion, portant neuf articles principaux. Le premier proclamait la révocation de toutes les exemptions que Sancho avait lui-même accordées, pendant le temps de sa régence, aux ordres militaires, aux ricos-hombres ou hidalgos, exemptions qui accroissaient d'autant les charges de ses autres sujets. Il défendit par le second à tout riche-homme d'acheter des biens-fonds, des priviléges ou des redevances dans les places qui appartenaient au roi, de peur apparemment qu'ils n'y devinssent trop puissans. Le troisième portait que les riches-hommes ne pourraient être ni receveurs ni fermiers des impôts dans les places dépendantes de la couronne, à moins qu'ils n'en fussent natifs ou habitans. Par le quatrième il déclarait bonne et ayant cours au taux de sa valeur la monnaie battue au nom et à l'effigie de son père,

blant de dormir. Le roi more, pour s'assurer si effectivement son hôte dormait, eut l'idée ingénieuse de lui faire verser du plomb fondu dans la main. C'est cette épreuve, dont Alfonse s'était tiré comme Scévola, qui lui a valu le surnom de *el de la Mano horadada* (Alfonse à la Main-Percée). Dans l'intermède du Poète (*el Poeta*), Lope de Vega, parlant d'une jeune personne à marier, fait une allusion assez gaie (beaucoup trop gaie) au surnom du roi Alfonse. » — L'aventure de la main percée est rappelée encore dans les romances du Cid (romance 35), *le Cid dans les Cortès*. « Le roi don Alfonse-le-Brave, dit le poète, celui-là qui, d'un grand courage, lorsqu'on lui perça la main, tint toujours le bras tranquille....

El rey don Alfonso el bravo,
Aquel que con gran denuedo
Al foradar de la mano
Tuvò siempre el brazo quedo.....

Je l'aime mieux pour moi, je l'avoue, conquérant sérieusement Tolède, à force de travaux et de soins, ou même se faisant battre glorieusement par le grand Youssouf ben Taschfyn à Zalakah, que dans ces fictions romanesques.

à l'égal de la sienne. Il était enjoint par le septième aux collecteurs des impôts publics de remplir leurs fonctions par eux-mêmes, et de ne rien demander que conformément aux lois promulguées. Le huitième réglait que, de ceux qui mourraient *intestat*, les biens passeraient dans toute leur intégrité à leurs héritiers, sans que la croisade y pût rien prétendre. Le monument original de cet édit est écrit en une langue étrange. Les pouvoirs de tout ordre y paraissent confondus, et si les intentions du roi étaient bonnes, on peut dire qu'elles ne se produisaient pas selon la science [1].

Vers la fin de cette année, le roi de Castille envoya en ambassade à Barcelone, près du nouveau roi d'Aragon Alfonse III, Don Diego de Haro et le grand-maître de Calatrava, pour demander à Alfonse la continuation des bons rapports qui avaient été entre le feu roi d'Aragon et le roi de Castille. C'était là, en apparence, le premier objet de l'ambassade, mais ce ne l'était qu'en apparence : l'objet réel était d'obtenir du nouveau monarque aragonais la remise entre les mains de Sancho de ses neveux les infans de La Cerda. Mais Alfonse ajourna sa réponse sur ce point, alléguant qu'il n'en pouvait décider seul. Il promit cependant aux ambassadeurs castillans de faire tout ce qui serait en lui pour complaire à leur roi, et de lui faire une prochaine réponse par ses envoyés. Alfonse éluda par là la question. Dans la vérité, il voulait garder à tout événement les La Cerda en son pouvoir, pour tenir Sancho éloigné d'une ligue avec la France, et pouvoir agir contre lui, en cas de rupture, en lui opposant deux prétendans sérieux, et qui ne cessèrent jamais d'avoir un parti secret ou public en Castille.

Cependant, les mécontentemens qui avaient éloigné de la cour Lope de Haro et son gendre l'infant Don Juan, avaient pris depuis quelque temps un caractère d'hostilité inaccou-

[1] Voyez Ferreras, t. VI, p. 368.

tumé. Dans la Valence, qui du nom de l'infant s'est appelée depuis Valencia de Don Juan, celui-ci affectait des airs de roi : il courait avec ses bandes les terres de Castille, et le roi, ayant reçu dans ses bonnes grâces en ce temps-là Alvar Nuñez, de cette famille des Lara rivale éternelle des Haro, Lope Diaz de Haro à son tour lui fit la guerre.

Parmi les événemens qui marquèrent le règne qui nous occupe, le meurtre de ce Lope Diaz de Haro aux cortès d'Alfaro fut le plus tragique, comme la prise de Tarifa le plus glorieux. Voyons d'abord le premier; nous raconterons le second avec détail en parlant des dernières guerres de Sancho contre les Arabes.

Lope de Haro avait pris une attitude menaçante sur la frontière, et l'infant don Juan, son gendre, poursuivait les hostilités contre Sancho. Celui-ci lui demanda la raison de ces procédés. Haro répondit qu'il n'avait d'autre raison que son plaisir et sa volonté, et que l'infant faisait la guerre à la Castille « par son ordre. » Le roi contint son ressentiment, et n'éclata pas même en reproches. Il dissimula quelque temps, attendant impatiemment l'occasion de se venger, et cependant il mécontentait Haro le moins qu'il pouvait. Au commencement du mois de mai 1288, il convoqua les cortès à Alfaro, pour délibérer s'il convenait mieux de faire la paix avec l'Aragon ou avec la France. Don Lope et l'infant opinèrent pour la paix avec l'Aragon. La reine doña Maria, les prélats et les autres membres du conseil préférèrent la paix avec la France. L'infant et don Lope avaient affecté, dès l'ouverture du congrès, une arrogance de ton et de manières qui avait vivement blessé le roi. L'un et l'autre avaient amené avec eux des hommes armés de leur faction en très grand nombre, et les avaient apostés hors de la ville et répandus dans la ville même. Toutefois la garde du roi était bien armée et plus nombreuse. Pendant que dans l'assemblée on discutait l'affaire, le roi sortit pour un besoin, dit crûment sa chronique, et

aperçut au-dehors beaucoup d'hommes armés de lances, qu'il reconnut pour être de la suite de son frère et de don Lope. Ému, il rentra, et demanda à ce dernier s'il penchait toujours pour l'Aragon. — « Oui, répondit don Lope. » — « Eh bien, moi, répliqua le roi, je demande autre chose, je demande que tous deux vous ne sortiez pas d'ici que vous ne m'ayez restitué mes forteresses. » Sur quoi don Lope se leva et dit : « Nous! prisonniers! comment! A moi! holà! les miens! » Et, mettant l'épée à la main, il s'élança le bras levé comme un homme qui s'apprête à blesser et à tuer, en appelant les siens à grands cris, vers la porte où était le roi. L'infant don Juan tira aussi son épée et en frappa Gonzalo Gomez Manzañedo et Sancho Martinez de Leiva. Ceux de la garde du roi, voyant don Lope de Haro courir sur lui, tournèrent leurs glaives contre l'agresseur, et l'un d'eux lui trancha d'un coup la main qui tenait l'épée. Un autre lui donna de sa masse d'armes sur la tête, et l'étendit mort à ses pieds Tout cela se fit sans ordre de personne, au milieu de la confusion et de la crainte de tous, dans le tumulte et les cris d'une scène de violence[1]. L'infant Don Juan trouva à grand' peine un refuge contre la colère du roi dans la chambre de la reine, et l'on dit que Sancho, qui le cherchait dans le palais l'épée à la main, ayant rencontré un seigneur nommé Diego Lopez de Campos qui n'en pouvait mais, lui dit dans sa fureur : « Comment es-tu ici, toi? » et, le frappant du fer, l'abattit mort à ses pieds[2].

[1] C'est là ce que raconte la chronique de Sancho ; cependant ce que racontent d'autres historiens est aussi croyable, savoir que le roi lui-même frappa le comte le voyant venir à lui le bras levé dans le dessein de lui ôter la vie, après avoir prononcé les indécentes et grossières paroles que rapporte la chronique : — Nosotros! Presos! Como! à la merda, à la mios!

[2] Le continuateur anonyme de l'histoire de l'archevêque de Tolède Roderich Ximenez, qui, suivant qu'on l'infère du cours de sa narration, vécut sous le règne de Sancho, rapporte cet événement en ces termes : — « Levantóse (el Conde D. Lope) é echó mano á su cuchillo é quiso dar al rey, é el rey levantóse, é estropezó en la

Il est facile de remarquer sous ce règne toute l'incertitude des choses espagnoles, si je puis m'exprimer ainsi. Les cortès se tenaient tantôt ici, tantôt là. Chacun se faisait justice à soi-même, suivant la longueur de son épée ou la force de son bras. Pour venger un outrage, il n'y avait presque pas d'autre loi que la force. *La espada es la mejor lengua para responder á l'agravio*, disait-on fièrement. Tout à la pointe de l'épée! eût pu être la devise de ce temps. La capitale même de la domination castillane était incertaine, et plusieurs villes se disputaient l'honneur d'être *corte*, ou se l'attribuaient tour à tour. Valladolid, Burgos et Tolède y avaient les meilleurs titres. Valladolid par sa position, Burgos pour avoir été vraiment pendant longtemps la seule capitale de la vieille Castille, Tolède pour l'avoir été de toute l'Espagne sous les Goths. Séville de son côté leur disputait cet honneur.

Depuis la chûte de la monarchie gothique, les rois chrétiens d'Espagne avaient changé de résidence suivant les conquêtes qu'ils avaient faites et la plus grande extension qu'ils avaient donnée à leurs États. Les deux premiers, Theudemir et Athanagild, qui régnèrent quarante-quatre ans dans le sud de la Péninsule, du 1er août 711 au mois de septembre 755, résidèrent à Murcie, que du nom du premier de ces chefs les Arabes appelaient, comme nous l'avons vu, la province de Theudemir, qu'ils prononçaient Tadmir. La première capitale du petit royaume de Pélage fut Cangas de Onis, petite ville des Asturies, où la cour résida vingt-six ans pendant les règnes de Fafila, d'Alfonse, de Fruela et d'Aurelius. Silo, Mauregat et

falda de un argate que el tenie vestido, mas non cayó; é luego echó mano á un cuchillo que traie siempre en su cinta, é dió con él un golpe al Conde en el hombro que todo lo abrió; é dixo, matadlo, é á la hora salieron los homes que tenia el rey para esto, é mataron al Conde á mazadas : é cayó el Conde en un alhamar, que non se levantó; mas non murió de esa pieza. » Furieux il courut ensuite dans le palais l'épée à la main à la recherche de son frère, et tua Diego Lopez de Campos qu'il rencontra par hasard : — « Andaba sañudo por el palacio, é topó con Diego Lopez de Campos, é dixóle : como aqui sodes? é dióle de aquel cuchillo, é matóle. »

Bermude résidèrent à Pravia depuis juin 781 jusqu'à septembre 791, époque où Alfonse II fut proclamé. Ce roi, par ressentiment, dit-on, de ce qu'on l'avait déposé, transféra la cour à Oviédo où elle résida environ cent-vingt ans sous les règnes de Ramire, d'Ordoño et d'Alfonse III, mort en décembre 910. Les rois suivans jusqu'à la conquête de Tolède, à partir de Garcia, fils d'Alfonse III, firent leur résidence à Léon, qui demeura ville royale pendant cent soixante-quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1085, époque de la prise de Tolède.

Ainsi la principauté des Asturies fut le premier royaume chrétien de la renaissance espagnole en n'ayant pas égard aux royaumes éphémères d'Orihuela et de Murcie, détruits par le conquérant Abd-el-Rahman el Safar en l'année 755. Mais bientôt les domaines des chrétiens s'agrandirent par l'adjonction des Gallèques, des Cantabres, des Biscayens, des Navarrais et de quelques Aragonais dans le pays desquels les infidèles n'avaient pas pénétré, ou n'avaient pu s'établir. Quatre ou cinq ans après les conquêtes d'Alfonse Ier, s'accrut encore le royaume des chrétiens, qui s'étendit en Galice et en Portugal jusqu'au Duero, en Léon et dans la Tierra de Campos jusqu'au dessous du Tormes, et en Castille, jusqu'aux frontières de Tolède et de l'Aragon. Cet état de choses dura un siècle, tantôt gagnant, tantôt perdant du terrain. Alfonse III, couronné en mai 866, s'avança dans le royaume de Tolède jusqu'à la Sierra de Cuenca du côté de l'est, et, du côté de l'ouest, en Estramadoure et en Portugal jusqu'aux bords du Tage, et en certains endroits jusqu'au Guadiana; en sorte qu'à cette époque les domaines des chrétiens se composaient déjà de la plus grande partie de l'Espagne, ce qui dura plus d'un siècle, jusqu'à l'époque désastreuse de Bermude II, qui perdit tout le pays entre le Duero et le Tage. Cet état de décadence dura soixante ans, depuis 988, époque des victoires du terrible El Manssour (Almanzor), jusqu'en

1058, époque où Ferdinand-le-Grand, en recouvrant les pays perdus, rouvrit à son fils Alfonse VI le chemin du centre et du midi de la Péninsule.

Alfonse III avait cédé, en 873, une partie de la Navarre à Sancho Iñigo Arista, comte de Bigorre, allié de la maison de France, dont le fils prit le titre de roi qu'il laissa à ses successeurs, bien que la cession n'eût été faite qu'à titre de fief relevant de la couronne de Léon. Après cette époque, la Navarre s'agrégea la portion de l'Aragon demeurée aux chrétiens. Plus tard, sous Sancho-le-Grand, la Navarre s'adjoignit les seigneuries de Biscaye et de Castille. Les premiers rois de Navarre, Garcia Ier, Sancho Ier et Garcia II résidèrent à Pampelune. Pour mieux surveiller ses nouveaux États, Sancho II transféra sa cour à Najera, où résidèrent aussi son fils et son petit-fils qui furent les rois de ce premier royaume de Navarre.

Avant sa mort, l'an 1035, Sancho-le-Grand divisa son royaume en trois parties : la Navarre, dont la capitale était, comme il vient d'être dit, Najera, et qui comprenait les seigneuries de Navarre, de Biscaye et la Rioja; la Castille, dont la capitale était Burgos, qui s'étendait de l'est à l'ouest des frontières de la Rioja jusqu'au Cea dans le royaume de Léon, et, du nord au midi, de l'Alava au Duero, et enfin l'Aragon, dont la capitale était Jacca ou San-Juan de la Peña, et qui comprenait seulement alors le pays situé entre la Navarre et la Catalogne, sur la rive gauche de l'Èbre, c'est-à-dire la province de Huesca et la partie la plus montueuse et la plus septentrionale de l'Aragon [1].

[1] Les grandes divisions anciennes de l'Espagne étaient au nombre de quatorze, lesquelles forment aujourd'hui quarante-huit provinces nouvelles, savoir :

1° L'Andalousie, divisée en huit provinces ou districts : — Cordoue; — Jaen; — Grenade; — Almérie; — Malaga; — Séville; — Cadiz; — Huelva.

2° L'Aragon, divisé en trois : — Saragosse; — Huesca; — Terruel.

3° Les Asturies, ne formant qu'une seule province nommée du nom de sa capitale : Oviedo.

Disjecti membra..... Telle était l'Espagne. Une nouvelle guerre civile suivit le meurtre de Lope de Haro. Le roi, revenu de sa fureur, fit ce qu'il put pour apaiser Diego Lopez de Haro, fils, comme l'indique son nom, et successeur de Lope de Haro, ainsi que la veuve du comte; il fit dire à cette dernière qu'il n'entendait ôter à son fils aucune des places et des charges de son mari, s'il voulait demeurer en repos et ne rien faire pour venger sa mort en s'abandonnant entièrement à la bienveillance et à la protection du roi. La proposition avait de quoi flatter l'ambition de la mère d'un si jeune homme. Parmi les charges du comte étaient, comme nous l'avons dit, celles de majordome et d'alférez-mayor, qui faisaient de celui qui en était revêtu le premier du royaume après le roi et les princes du sang. Une des principales fonctions de l'alférez-mayor était de porter à la guerre l'étendard de Castille devant le roi, et de commander les armées en l'absence du souverain; il était grand-maître et commandant-général de la chevalerie; il décidait souverainement de tous les points d'honneur; il connaissait des faits de chevalerie pour les récompenser ou pour les punir; il privait du titre et des priviléges de chevalier ceux qu'il jugeait s'en être

4° La Castilla-Nueva, divisée en cinq provinces : — Madrid; — Toledo; — Ciudad Real; — Cuenca; — Guadalajara.

5° La Castilla-Vieja, divisée en huit : — Burgos; — Valladolid; — Palencia; — Avila; — Segovia; — Soria; — Logroño; — Santander.

6° La Catalogne, divisée en quatre provinces : — Barcelone; — Tarragone; — Lerida; — Girone.

7° L'Estramadoure, divisée en deux : — Badajoz; — Caceres.

8° La Galice, divisée en quatre : — Coruña; — Lugo; — Orense; — Pontevedra.

9° Léon, en trois provinces : — Leon; — Salamanca; — Zamora.

10° Murcie, en deux : — Murcia; — Albacete.

11° Valence, en trois : — Valencia; — Alicante; — Castellon.

12° La Navarre, une seule province : Navarre.

13° Les Vascongades, divisées en trois provinces : — Alava; — Bizcaye; — Guipuzcoa.

14° Les îles Baléares, en une seule, sous le nom de Baléares.

rendus indignes. Les femmes, les veuves, les orphelins avaient l'alférez-mayor pour défenseur et pour protecteur. Les rois affaiblirent peu à peu cette charge ; enfin, on réunit, en 1382, ses principales prérogatives à la dignité de connétable (*comes stabuli*), à la fois plus ancienne et plus nouvelle, et depuis ce temps l'alférez-mayor est demeuré presque sans fonctions. La dignité de majordome (*major domi*, le plus grand de la maison) n'était pas moins importante. Ferdinand III l'avait revêtue d'un tel éclat et de si beaux priviléges, qu'Alfonse-le-Sage crut pouvoir nommer à cette place son fils aîné Ferdinand de la Cerda, et que plusieurs princes de sang royal en furent revêtus dans la suite. Le majordome devait contresigner les dons, les grâces, les bienfaits accordés par le monarque, sans quoi ils n'avaient point d'effet. Mais Ferdinand-le-Catholique affaiblit beaucoup la puissance de cet officier, dont les fonctions égalaient presque celles du grand *justiza* d'Aragon. La veuve de Lope (doña Juana de Molina) fut un moment touchée de ces offres, et surtout de ce que lui fit dire le roi, à Santo-Domingo de la Calzada, où elle s'était retirée, que sa volonté n'avait pas été de tuer le comte, mais que les choses s'étaient malheureusement envenimées de telle sorte, que le comte avait couru lui-même au devant de la mort. Sollicitée par la reine sa sœur, elle consentit d'abord à agir en un sens pacifique sur l'esprit de son fils, mais elle ne tarda pas à se livrer à son juste ressentiment ; elle partagea tous les désirs de vengeance de Diego Lopez, et l'excita à en rechercher une éclatante et complète. Le gendre de Lope, l'infant don Juan, avait été fait prisonnier à Alfaro et conduit dans la forteresse de Burgos par l'ordre du roi son frère ; mais sa femme, doña Maria de Haro, fille du comte tué (*hija del matado*), s'était réfugiée près de sa mère et de son frère, et ils l'envoyèrent en Béarn, près de Gaston, vicomte de Béarn, leur parent, pour le solliciter d'entrer dans leur ligue. Tous les Haro et leurs ayans-

cause prirent aussitôt les armes contre le roi, et reconnurent alors, tant l'intérêt produit de reviremens, la légitimité des infans de la Cerda, qu'ils avaient non-seulement méconnue, mais desservie jusque-là. Diego Lopez passa en Aragon, attira dans ses intérêts le roi Alfonse III, et lui persuada de mettre en liberté les petits-fils d'Alfonse-le-Sage, qui, dix ans auparavant, s'étant retirés en Aragon avec leur mère Blanche de France, avaient été retenus, fort indûment du reste, dans la forteresse de Xativa, par la politique des rois d'Aragon Jacques-le-Conquérant et Pierre III. Alfonse III, mécontent de Sancho, qui briguait ardemment l'alliance française, entra dans les vues de D. Diego; mais il ne remit pas les infans en liberté à l'instant même; il laissa quelque temps les Haro agir seuls avec leurs amis, et attendit l'occasion de se déclarer utilement en leur faveur. Toute la Biscaye, une partie de la Castille-Vieille, vers l'Èbre, s'étant prononcées contre Sancho, celui-ci mit sur pied, comme il put, une armée assez forte, et entra immédiatement en campagne. Il s'avança sur Calahorra et Logroño, qu'il tenta vainement de surprendre; il marcha ensuite sur Treviño, qui se soumit d'abord. Mais la guerre de partisans que lui faisaient ses adversaires fatiguait ses troupes sans résultat marqué. La ville soumise la veille se soulevait le lendemain. Il passa l'Èbre, et se présenta devant Haro, qui lui ferma les portes; il emporta la place d'assaut et châtia sévèrement les rebelles, ce qui revient à dire qu'il fit passer la population au fil de l'épée sans autre forme de procès. C'était la justice du temps, ou le droit de la guerre, comme on voudra l'appeler. De là il marcha vers Vittoria avec la reine, maîtresse-femme, qui, quoique enceinte, voulut le suivre dans cette campagne. Doña Maria y accoucha d'un fils; je me trompe, d'un prince : les reines ne mettent au monde que des princes ou des princesses, selon le sexe. On nomma le nouveau-né Henri. Sancho reçut à Vittoria, au milieu des relevailles de la reine, des ambassadeurs de Phi-

lippe-le-Bel, et l'on convint d'une entrevue entre les deux rois à Bayonne, pour l'année suivante. Le rusé Philippe savait avec quelle passion Maria de Molina désirait voir son mari reconnu roi de Castille par la France, et son mariage approuvé par le pape, pour assurer la couronne à ses enfans ; et il tenait cette passion en haleine sans la satisfaire et sans la décourager, dans le dessein politique de tenir divisés par elle les deux rois d'Aragon et de Castille, et d'avoir par là meilleur marché de tous deux [1].

Au commencement de juillet 1288, et comme les choses en étaient là, un nouvel ennemi s'éleva contre Sancho, et il était naturel de s'y attendre : c'était ce frère du comte Lope de Haro, que le roi de Castille avait revêtu d'une des plus hautes dignités de la monarchie et placé à Xérès de la Frontera en qualité d'*adelantado*, à la garde de ce que, dans d'autres temps, on eut appelé la marche d'Andalousie. Les adelantados étaient généralissimes des troupes de la province où ils commandaient en véritables vice-rois ; ils rendaient la justice en temps de paix, et jouissaient de priviléges dont l'autorité des rois ne laissa pas, à plusieurs reprises, de se montrer jalouse, envieuse ou alarmée. Que les rois aient été en cela à louer ou à blâmer, je l'ignore. L'envie et la jalousie, dit quelque part Bentham, ne sont ni des vertus ni des vices; ce sont des peines. Charles-Quint abolit les charges d'adelantado pour régner plus commodément, et cela encore était naturel ; il retrancha les revenus de ces charges, qui s'affaiblirent de plus en plus, et dont on ne connait plus aujourd'hui en Espagne que le nom.

A la nouvelle de la mort de son frère, Diego de Haro n'avait pas d'abord rompu ouvertement avec le roi ; mais il s'était retiré à Carmona avec quelques bandes dévouées à sa

[1] Ces motifs de Philippe sont incontestables, et l'on n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, ce qui concerne ce moment de notre histoire dans les Script. Rer. Franc. de dom Bouquet, ad ann.

fortune, et s'y était fortifié de son mieux. Sancho cependant avait espéré le retenir dans ses intérêts à force de grâces et d'honneurs; il lui avait fait assurer, par le grand-maître de Calatrava, la substitution du comté de Biscaye. Diego de Haro feignit de se laisser gagner par ces promesses : il se mit en marche avec les troupes qui lui étaient particulièrement attachées, comme pour se rendre près du roi; mais, arrivé à Aranda, il franchit la frontière et se retira en Aragon près de sa belle-sœur et de son neveu, publiant hautement sa haine et son mépris pour l'usurpateur sans parole qui avait fait assassiner son frère en l'attirant traîtreusement dans ses embûches, aux prétendus cortès d'Alfaro.

Le péril était grand. Sancho-le-Brave poursuivit malgré tout la guerre avec succès au-delà de l'Èbre, emporta de force Orduña, Villamonte, Labastida, dont il fit passer les habitans par les armes; ce qui paraît à quelques-uns une excellente manière de tout pacifier... *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant...* et ce qui nous paraît, à nous, la moins chrétienne et la pire de toutes. Averti là que, malgré la gloire de ces expéditions, quelques villes de son propre royaume, peu contentes de l'ordre et de la paix dont elles jouissaient à l'ombre de son pouvoir, paraissaient disposées à se prononcer en faveur des la Cerda, le roi revint pour les contenir, laissant le soin de continuer la guerre de Biscaye à un de ses meilleurs généraux Diego Lopez de Salcedo, qu'il nomma adelantado à la place du défectionnaire Diego de Haro. Salcedo fit rentrer dans le devoir, c'est-à-dire assujétit en apparence, par la terreur de ses armes, et sans beaucoup de peine, dit-on, toutes les places insurgées, à l'exception d'Unzueta, qui osa se défendre et subit la peine de sa témérité, ou de sa fidélité, par l'extermination de ses habitans. Ces divers exploits marquèrent les mois de juin, de juillet et d'août 1288. Mais, loin d'abattre le parti des la Cerda et des Haro ne formant alors qu'un seul et même parti, ils y attachèrent tout-à-fait le roi d'Aragon.

Diego Lopez de Haro fit par son ordre délivrer les infans. On les tira de leur prison de Xativa au commencement de septembre (1288), et Alfonse, l'aîné, fut proclamé à Jacca, roi de Castille et de Léon, sous le nom d'Alfonse XI. Diego Lopez lui baisa la main le premier, comme à son roi et à son seigneur, et les armées des confédérés se joignirent pour détrôner Sancho. Tout se fit, du reste, non-seulement avec l'assentiment, mais avec le concours public du roi d'Aragon, qui entra dans la ligue avec zèle et ardeur [1].

Ceci se passait au moment où Alfonse III venait de signer le traité d'Oleron. Respirant du côté de la France, il se rendit à Daroca au printemps de l'année 1289, et se mit en devoir d'aider Alfonse de la Cerda, selon la promesse qu'il lui en avait faite, à se mettre en possession du royaume de Castille et de Léon. Le vicomte de Béarn, les deux don Diègue de Haro, y amenèrent leurs troupes, et l'on craignit une guerre acharnée sur toute la ligne.

Rien de plus confus et à divers titres de plus barbare que le récit des alternatives de guerre et d'intrigues qui remplissent ce moment du règne incertain et agité de Sancho. Nous n'avons, pour nous guider dans ce labyrinthe historique, que la chronique même du roi de Castille, naturellement écrite tout à sa louange, et quelques rares fragmens des chroniques aragonaises. La raison des marches et des contre-marches de Sancho n'y apparaît pas très clairement, et force nous est cependant de les suivre. Nous y voyons, au commence-

[1] Le moine de Rippoll dit à ce sujet : — Et cum Xanxo dictus proximò dominum regem nostrum (id est regem Aragonum Ildefonsum filium Petri) præteritum ac præsentem in pluribus offendisset, paciscendo cum rege Franciæ et innimicis suis aliis, contra eos (dictos nobiles juvenes detentos, ad quos omnia regna Castellæ dicebantur recta successionis linea pertinere, quæ prædicta regna de facto Xanxo avunculus eorum occupabat), præsens rex Dominus Ildefonsus contra dictum Xanxo cum dictis infantibus nobilibus de Castella novâ amicitiâ est conjunctus ; quorum major, Alfonsus nomine, de expresso assensu domini regis nostri fecit se in regem Castellæ coronari per multos nobiles de Castella, ipso tamen existente in dominio regis nostr (Gest. Comit. Barcin., in Marca Hisp., p. 575).

ment de 1289, Sancho, informé que le roi d'Aragon se préparait à lui faire la guerre comme nous venons de le dire, donnant l'ordre d'assembler des troupes sur la frontière aragonaise pour lui résister, et se rendant en même temps en personne à l'autre extrémité de son royaume, près du roi de Portugal Denis, afin, nous dit-on, de le consulter sur ce qu'il avait à faire. L'entrevue eut lieu à Sabugal, petite ville située aux confins des royaumes de Portugal et de Léon. Sancho demanda quelques troupes auxiliaires à Denis, qui les lui promit et les lui fournit sans qu'on nous en dise bien le motif. Les deux rois se séparèrent, et Sancho, à la tête d'une armée, rassemblée, à ce qu'il semble, à grand'peine, se rendit à Almazan. Il donna le commandement de cette armée à Alfonse de Molina, frère de la reine, pour aller tenir tête aux Aragonais vers la frontière du Señorio de Molina, tandis que lui-même se rendait dans la province de Guipuzcoa, avec un corps suffisant pour contenir les Vascongades, et dans le dessein de passer à Bayonne pour s'y aboucher avec le roi de France, ainsi qu'on en était convenu l'année précédente. Mais l'entrevue manqua, et fut encore ajournée. Arrivé à Saint-Sébastien, Sancho y trouva des ambassadeurs que Philippe-le-Bel lui envoyait pour s'excuser de ne pouvoir se rendre à la conférence projetée, empêché qu'il en était par diverses causes, et pour lui proposer une autre entrevue à Bayonne, en un temps plus opportun. C'est la chronique même de Sancho qui nous l'apprend, ainsi que le retour du roi de Castille dans son camp ; mais sans nous dire quels étaient les embarras allégués par le roi de France. Tout porte à croire qu'il hésitait, malgré les préparatifs de guerre qu'il faisait contre l'Aragon, à abandonner formellement les droits de ses cousins, petits-fils, comme lui, de saint Louis, à la couronne dont Sancho les avait frustrés [1].

[1] Comparez la chronique de Sancho, Zurita et l'Histoire générale de Languedoc, ad ann. — La chronique de Sancho dit au sujet de l'entrevue de Bayonne, que le roi

Le roi d'Aragon cependant était parvenu à réunir une armée considérable sur la frontière de Castille. Il se fit voir à Mont-Réal et porta son camp près de Beas. Alfonse de Molina vint camper de son côté non loin de Monteagudo. Pendant quelques jours, les deux armées demeurèrent ainsi à la vue l'une de l'autre; mais ni les Aragonais ni les Castillans ne voulurent accepter le combat. Le roi d'Aragon fit une pointe vers Moron ; la place fut assiégée dans les règles, perdit son gouverneur, et fut emportée de vive force. Il se dirigea sur Almazan ; mais Alfonse de Molina avait eu le temps d'y jeter un corps de troupes suffisant pour défendre cette place, et elle tint bon. Attaqué dans le même temps en Catalogne par son oncle le roi détrôné de Majorque, le roi d'Aragon leva le siége et courut où le péril était pour lui le plus pressant. Le roi de Castille opéra là-dessus sa jonction avec son beau-frère Alfonse de Molina, et, trouvant la conjoncture favorable, résolut de porter la guerre au cœur même de l'Aragon. Il se jeta sur le territoire de Taraçona et ravagea le pays jusqu'à l'Èbre. Chargé, suivant sa chronique, d'un riche butin, il s'en retourna victorieux à Agreda et se retira ensuite à Burgos ; ce qui paraît vouloir dire qu'il ne se sentit pas assez fort pour tenir plus longtemps en pays ennemi, contre les bandes qui, sous la conduite des deux Haro, oncle et neveu, et du prétendant-roi Alfonse de la Cerda, de concert avec le roi d'Aragon, se préparaient en ce moment à l'en chasser. Nous voyons en effet, peu après, l'anti-roi de Castille (*nieto de San Luiz*) à Calatayud, entouré d'une véritable cour de mécontens, demeurer menaçant sur la frontière, sans

de France s'excusa de n'y pouvoir venir comme il suit : — El rey de Francia se excusó de venir á verse con el de Castilla, porque entendió tenía la guerra en discrimen de llegar á batalla, y quiso esperar lo que resultaria. Por lo qual hubo Sancho de volverse á su campo. — Sancho, comme on voit, se paya de ces raisons ; elles revenaient à dire que Philippe-le-Bel ne voulait se prononcer, en politique adroit, qu'après l'événement.

oser toutefois se hasarder au-delà des limites de l'Aragon [1].

Cependant, la trève de trois ans conclue avec l'émir de Marok Youssouf venait d'expirer, et celui-ci, ayant fait demander de la renouveler au roi de Castille, en obtint une nouvelle plus avantageuse que la première, et qui déplut d'autant à l'émir de Grenade. Prétendans et rois (de droit ou de fait) se montraient habiles, alors comme aujourd'hui, à profiter des reviremens politiques (grands diplomates) : Alfonse de la Cerda, pour mieux s'assurer l'aide et la protection d'Alfonse d'Aragon, fit à Calatayud, le 27 juin 1289, par un acte que mentionne Zurita, donation du royaume de Murcie à la couronne d'Aragon, et il contracta en même temps une alliance secrète avec l'émir de Grenade, qui, lésé par la trève que Sancho venait de conclure avec Youssouf, écouta ses propositions, mais sans vouloir rompre toutefois ouvertement avec la Castille [2].

En cette même année, Diego de Haro reprit en Biscaye tout ce qu'on lui avait enlevé, et fit avec ses bandes propres et un corps d'Aragonais, une excursion sur les territoires de Cuenca et d'Alarcon, ou, si l'on veut, une razzia, dans laquelle il enleva un nombreux bétail. Le roi de Castille envoya contre lui plusieurs riches-hommes avec leurs bandes, sous les ordres de Ruy Perez de Sotomayor. Les Castillans joignirent Diego de Haro à Passaron, et Ruy Perez proposa de l'attaquer; mais les ricos-hombres, trop fiers pour combattre sous un chef qui ne leur paraissait pas leur supérieur naturel, et qui devait son poste plus à la faveur royale qu'à son mérite, ne crurent pas devoir y consentir. Blessé de leur refus, le favori du roi, avec les bandes qui ne relevaient que de lui, résolut de donner seul sur D. Diego, et de le forcer tout au moins à abandonner les gras troupeaux de bœufs qu'il avait enlevés

[1] Zurita, Anales de Aragon, t. IV, et Gest. Comit. Barcin., in Marc. Hisp., l. c.
[2] Zurita, ibid., ad ann., t. IV.

en Castille et qui mugissaient parqués dans son camp ; il fondit sur les Vasco-Aragonais, qui le reçurent de pied ferme, et, l'enveloppant de toutes parts, le défirent. Ruy-Perez de Sotomayor périt honorablement dans le combat, et par là du moins justifia le choix du roi.

A ces sortes de razzias se bornait cependant la guerre de la ligue contre Sancho. Le roi d'Aragon, tout occupé de ses négociations avec son oncle le roi de Majorque et avec la France, ne put faire que de faibles efforts en faveur du parti des la Cerda du côté de la Castille, et bientôt la guerre y traîna en longueur.

Dans le même temps, le roi de Castille faisait prier de nouveau le pape, par une députation composée de l'archidiacre de Saines, dans le diocèse de Saint-Jacques, et de deux religieux franciscains, de lui accorder les dispenses nécessaires à la validité de son mariage avec doña Maria, et sollicitait, par l'entremise de Rome, l'abandon, de la part de Philippe-le-Bel, des droits de ses cousins les la Cerda. Les trois députés parurent devant le pape, mais ne purent en obtenir que des espérances et des promesses.

Sancho renoua sur ces entrefaites avec un illustre ennemi, qui devait, comme par le passé, servir, puis abandonner sa cause. Nous voulons parler de Juan de Lara, qui s'était réfugié près de Philippe-le-Bel, roi de France et de Navarre, après que Pierre III l'eut dépossédé d'Albarracin, et qui avait toujours été l'allié intéressé ou vénal des Français. Il revint cette année en Castille, et rentra dans les bonnes grâces du roi, qui le rétablit dans toutes ses dignités, lui donna Moya et Cañete, et le nomma adelantado de la frontière d'Aragon. C'est ainsi que, quand il se sentait trop emporté vers un côté, Sancho se penchait, comme le veut le sage, vers l'autre, pour demeurer debout. Des deux côtés il y avait donc des forces qui n'étaient pas le roi, d'autres souverains, d'autres pouvoirs que le roi, et l'on peut dire que San-

cho appartenait tour à tour tantot aux Lara, tantôt aux Haro, quand il n'appartenait pas aux deux ensemble. Le système d'accaparement monarchique ne pouvait s'exercer que difficilement en présence de seigneurs tout puissans encore. Était-ce un bien, était-ce un mal? je ne sais. Que d'autres en décident. Mais les faits veulent être historiquement constatés, et tels qu'il sont, je les expose[1].

Les sujets d'ennui ne manquèrent pas au jeune roi en cette année 1289, et il eut le déplaisir de voir les la Cerda proclamés jusqu'en Estramadoure et dans une des plus importantes cités de l'Estramadoure, à Badajoz. Voici par quel étrange concours de circonstances : une querelle de voisins, pour les limites de leur territoire, s'était élevée entre les habitans de Beja et ceux de Badajoz. Il serait difficile de décider qui avait tort ou raison dans ce conflit; les documens écrits manquent, les griefs de l'un et de l'autre parti n'ont pas été probablement exposés dans des manifestes publics, ou, s'ils l'ont été, ces manifestes ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est donc une cause qui ne peut être jugée contradictoirement, faute de pièces. Ces deux populations toutefois, réduites à chercher dans une collision armée la solution d'un différend, témoignent de l'absence d'une justice régulière, et excluent l'idée d'un gouvernement impartial et sage. Nous ne disons pas d'un gouvernement fort; on a trop abusé de ce mot, et la morale des hommes de bien ne saurait reconnaître d'honorablement fort et de généralement utile, après tout, que ce qui est juste. Des paroles, les deux populations en vinrent aux mains sur les bords du Guadiana, entre Beja et Badajoz, et les habitans de la première de ces villes sortirent vainqueurs d'un combat sanglant, à la suite duquel ils s'emparèrent de la cité des vaincus; de telle sorte que Badajoz fut tout à coup

[1] Vid. Raynald, Ann. Eccl., ad ann.; Cronica del rey don Sancho el Bravo, l. c., et Zurita, Anales de Aragon, t. IV, l. c.

occupé et peuplé par ceux de Beja. Dans cet état de choses, et n'espérant rien de la justice de Sancho, les vainqueurs, on peut dire les conquérans, proclamèrent Alfonse de la Cerda, et lui envoyèrent des députés. Sancho, qui était resté indifférent aux contestations des deux peuples quand il pouvait les concilier et les pacifier, s'émut lorsqu'il vit ainsi sa propre autorité méconnue, et ne respira plus que vengeance. Il fit appel aux chevaliers des quatre ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacques, d'Alcantara et du Temple, et les envoya avec un corps d'armée de ses domaines contre Badajoz; ils bloquèrent et assiégèrent la place. On parlementa bientôt, et ceux de la ville furent reçus à composition. Une capitulation fut signée, qui leur assura la vie sauve, et ils ouvrirent leurs portes aux chevaliers et aux soldats du roi; mais, au mépris de la capitulation, ceux-ci passèrent au fil de l'épée, pendirent ou assommèrent quatre mille personnes sans distinction d'âge ni de sexe. C'est la chronique même de Sancho qui donne ce chiffre, et l'on y voit clairement que cet impitoyable massacre n'émut aucunement les entrailles du roi, au profit et par l'ordre duquel il fut fait[1].

Ce fut, peu de temps après Beja, dans la même année, le tour de Tolède, la grande ville aux libertés municipales par excellence, la mère des Padilla et des communeros. Il est impossible à l'histoire impartiale d'accepter, à l'égard de cette nouvelle tyrannie de Sancho, les couleurs favorables sous lesquelles l'histoire banale et servile voudrait la déguiser, et l'on en démêle aisément le vrai caractère. Ce fut, ici encore, une résistance légitime à l'autorité royale, érigée en crime par le roi dont elle limitait l'action despotique. Deux magistrats intègres furent vaguement accusés de prévarications, et sacrifiés à la vengeance du roi, pour fait d'opinion ou d'opposition; cela résulte évidemment du vague même de l'accusation

[1] Cronica del rey D. Sancho, l. c.

portée contre eux. On parla de désordres, de crimes énormes sans les définir, et l'on mit à mort sans jugement ceux à qui on les imputa. Commode manière, en tout temps, d'avoir raison de ses ennemis. Garcia Alvarez donc, alcade-mayor ou grand-juge de Tolède, Juan Alvarez son frère, Gutierre Estevan, et un grand nombre d'autres citoyens considérables, tous membres du conseil souverain de la ville, qui fomentaient, disait-on, la licence, furent arrêtés et emprisonnés un matin par les soldats du roi. « Il les fit mourir, et rétablit ainsi le calme, » dit froidement Ferreras. Cette justice sommaire plaît beaucoup à cet historien. Le calme de qui? Le calme de la population décimée ou celui du roi? Ni de l'un ni de l'autre probablement; mais de ce dernier moins encore que de la première, car le calme est un bien hors de la puissance de qui règne ainsi. Avila subit peu après le même sort. « Il alla ensuite à Avila, dit le même Ferreras, punir quelques esprits séditieux qui avaient pareillement osé troubler cette ville[1]. »

Les envieux de la faveur de Juan de Lara tentèrent, à Avila même, de le brouiller avec le roi, et y réussirent, au moyen, dit Ortiz, de lettres anonymes et d'autres vils procédés (*por medio de cartas ciegas y otros procedimientos viles*). Ils parvinrent à persuader à Lara que le roi en voulait à sa vie; et la façon dont Sancho s'était défait de Lope de Haro à Alfaro était bien propre à autoriser cette crainte. Quoi qu'il en soit, et qu'elle fût ou non fondée, ce qui est certain, c'est que Juan de Lara se retira de nouveau en Aragon, et se fit ouvertement l'allié des la Cerda, dont il reconnut l'aîné pour roi. Un rapprochement eut lieu même, par l'entremise d'Alfonse de la Cerda, entre Lara et les deux Haro. Selon sa coutume, et, par soif du butin, ou simplement par goût des violentes agitations, il se lança dans d'aventureuses courses de pillage

[1] Ferreras, Hist. de Esp., t. VI, l. c.

sur les terres de Castille, et ramassa de riches dépouilles dans les districts de Cuenca et d'Huète. Il rencontra une petite armée castillane près de Chinchilla, la battit, lui enleva ses bannières et s'empara de Moya. En 1290, pendant que le roi était à Huète gardant la frontière, sa femme accoucha, à Valladolid, de l'infant D. Pierre, troisième fils de Sancho, qui, en 1311, se maria avec Marie, fille aînée de Jacques II d'Aragon. Dévoré de soucis et de rage, Sancho tomba malade à Huète et fut quelque temps en danger de mort. Les Aragonais en prirent occasion de poursuivre les hostilités sur toute la frontière, et Juan de Lara désola particulièrement Siguença, Atienza, Berlanga, Almazan, mais surtout Molina. La reine, instruite de la maladie de son mari, vint, à peine relevée de ses couches, le trouver à Cuenca. Elle fit négocier auprès de Lara pour le rappeler de nouveau au service de la Castille. Elle y rencontra peu de difficultés. En véritable condottière, n'ayant pas obtenu sur-le-champ la souveraineté d'Albarracin, que le roi d'Aragon ne voulut pas lui rendre, il était prêt déjà à faire volte-face, et il traita d'un accommodement avec doña Maria. Les négociations furent menées par la reine. Elle lui fit dire que, s'il voulait rentrer sous l'obéissance du roi, on accorderait en mariage à D. Juan son fils, Isabelle, nièce de la reine, avec tous ses droits sur le señorio de Molina. Pour sûreté du traité, Juan de Lara exigea trois villes, San-Estevan de Gormas, Castro Xeriz et Tanstamare, et se les fit remettre; après quoi il repassa en Castille, où il fut rétabli dans tous ses domaines confisqués, et fit sa paix avec Sancho [1].

En cette même année 1290, eut lieu enfin à Bayonne l'entrevue tant de fois manquée entre Sancho et le roi de France Philippe-le-Bel. Les deux rois, après plusieurs conférences, réglèrent tous les points en litige entre les deux cou-

[1] Chron. del rey D. Sancho, l. c.

ronnes. Philippe renonça pour Alfonse de la Cerda à toute prétention à la couronne de Sancho, et obtint pour l'infant, en retour de cet abandon, le royaume de Murcie, à la condition de reconnaître à toujours la suzeraineté de la Castille. Le roi de France affecta, en cette circonstance, un grand zèle pour les la Cerda. Il est évident, toutefois, que, pour se faire de Sancho un allié contre l'Aragon, Philippe trahit en réalité la cause du prétendant son cousin, et qu'il ne voulut, par cette clause favorable concernant le royaume de Murcie (de l'exécution de laquelle il se mit, du reste, peu en peine), que sauver les apparences. Mais le point surtout qui fut le plus doux au cœur de doña Maria de Molina, et qui rendit Sancho aussi heureux que sa femme, ce fut la promesse que Philippe leur fit, par un article exprès du traité, d'employer toute son influence auprès du pape pour en obtenir enfin les dispenses matrimoniales qu'ils avaient si longtemps et si vainement sollicitées, promesse qui, en effet, attira peu après sur les deux époux ces dispenses tant souhaitées, et la bénédiction du pontife [1].

L'année n'était pas encore écoulée, que Lara rompit de nouveau avec le roi. Soupçonneux, fier et ami des nouveautés, il se chercha un allié à l'autre extrémité du royaume de Sancho, comme pour le prendre en tête et en queue, dans un de ces hommes vaillans et bataillards qui croyaient pouvoir tout mesurer à la longueur de leur grande épée. Il se nommait Albuquerque, nom illustré depuis par un de ses descendans. Pour l'indisciplinable courage, c'était un digne

[1] Cette entrevue fut célébrée comme un triomphe en Castille, tant Sancho et sa femme y attachaient d'importance. On en a une preuve entre autres dans un privilége concédé à l'Église de Tolède par S. Ferdinand et confirmé par Sancho son petit-fils; on y lit à la fin : — Fecho en Toledo martes 30 dias andados de Enero. Era de MCCCXXVIIII (años 1291) en el año quel Rey D. Sancho se vió en la ciudad de Bayona con el Rey D. Felipe de Francia su primo cormano, é pusieron su amor en uno, é sacaron todas las estrañezas que eran entrellos, é partióse la casa de Francia de todas las demandas que habia contra la casa de Castiella.

allié de Lara, et il le montra bien en ravageant, pour son compte particulier, plusieurs parties de la Galice qu'il mit à feu et à sang.

Le roi, quoique malade, résolut de se rendre en Galice pour y mettre un terme aux déprédations d'Albuquerque, et se rendit d'abord à Santiago pour y prier l'apôtre d'être favorable à ses armes contre tous ses ennemis. Au moment de partir, il mit en liberté, on ne sait par quelles négociations, son frère l'infant D. Juan, qui, d'abord enfermé dans la prison de Burgos, avait été transféré presque aussitôt dans celle de Curiel, où il était demeuré prisonnier depuis la mort de son beau-père Lope de Haro. Il paraît que les deux frères se réconcilièrent un moment, le 24 août 1291, à Valladolid, où Sancho fit amener Juan, qui lui prêta serment de fidélité, ainsi qu'à l'infant D. Ferdinand, qu'il reconnut pour successeur de son frère. Sancho partit pour la Galice, où, par d'habiles négociations, il fit sa paix avec Alfonse d'Albuquerque, et l'attacha à son service. Il visita l'église de l'apôtre, et s'en retourna en Castille. Il revint, à la fin de l'année, sur la frontière portugaise, et eut entrevue avec Denis, roi de Portugal, dans laquelle fut arrêté le mariage de l'héritier présomptif de la couronne de Castille, D. Ferdinand, alors âgé de six ans, avec doña Constance de Portugal, qui, elle-même, venait à peine de naître. Doña Constance de Portugal était fille de Denis, roi de Portugal, et de sainte Élisabeth d'Aragon, petite-fille de Manfred par Constance, femme de Pierre III, son père [1].

Reportons maintenant nos regards sur le royaume de Grenade et sur l'Andalousie, et voyons quels progrès y fit la domination chrétienne sous Sancho.

L'émir mérynyte de Marok y était toujours possesseur des portes de l'Andalousie (*bab el andalous*) : Algésiras, Tarifa et

[1] Voy. Florez, Reynas Católicas.

Gibraltar, et nous avons vu par quel chemin il s'était emparé de Malaga et de son territoire.

Après le départ de Youssouf pour l'Afrique, l'émir de Grenade gagna à force de présens Omar El Batouy, wali de Malaga pour le roi de Marok, et lui donna la forteresse de Schaloubina[1] en toute propriété, à la condition qu'il se reconnaîtrait son vassal. En même temps, craignant que Youssouf n'entrât en Andalousie, il envoya l'alcayde d'Andarax pour négocier avec le roi Sancho. Ces négociations étaient trop importantes pour rester longtemps secrètes, et Youssouf en eut bientôt avis. Irrité surtout de la félonie du wali de Malaga, et résolu à la châtier, il assembla ses troupes et passa à Algésiras, envahit le pays, et mit le siége devant Bejer. Mais cette forteresse se défendant avec énergie, et ayant eu avis que le roi de Castille et l'émir Mohammed envoyaient contre lui une armée considérable et voulaient lui couper par mer la retraite en Afrique, Youssouf se retira à Algésiras et de là passa secrètement à Tanger. A son arrivée il fit l'appel des tribus, rassembla les plus nombreuses kabilehs, et réunit parmi elles douze mille chevaux. Tout était prêt pour l'embarquement des troupes, lorsque la flotte chrétienne, forte de gros vaisseaux, arriva et brûla à la vue de l'armée musulmane, qui ne put s'y opposer, tous les bâtimens qui étaient sur la côte de Tanger. Ce désastre eut lieu en l'an 691 (1292). Youssouf, triste et plein de dépit, mais non découragé, partit pour Fez où l'appelaient les besoins urgens de l'État[2].

Sancho, voulant profiter de la retraite de Youssouf, résolut de s'emparer d'Algésiras. Il réunit les troupes et l'argent nécessaire à l'expédition, à Séville, où il se rendit en personne le

[1] Aujourd'hui Salobreña. Les Arabes écrivent tour à tour ce nom Chaloubiniah, Scheloufania, Salabenia, Schaloubania et Schalobonia.

[2] Conde, IIe partie, c. 14.

24 mai 1292. La reine, comme plus tard Isabelle-la-Grande, suivait son mari dans toutes ses expéditions de guerre. Elle accoucha à Séville, le 28 mai, d'un nouveau fils, auquel on donna le nom de Philippe, et qui fut plus tard seigneur de Cabrera et de Ribera, et épousa Marguerite, fille d'Alfonse de la Cerda. Le roi s'arrêta à Séville jusqu'à la Saint-Jean, pendant que s'y réunissaient les troupes et les galères destinées à l'expédition. Les galères descendirent le Guadalquivir, tournèrent le cap de Trafalgar, et parurent devant Tarifa comme le roi y arrivait par terre avec l'armée. Ce n'était pas Tarifa qu'il venait assiéger, et qu'il s'était promis de prendre, mais l'occasion sembla favorable aux chefs espagnols, et le conseil de ses prud'hommes persuada sans peine à Sancho de la saisir. Tarifa était une place importante, dominant le détroit en face de l'Afrique. On pouvait de là porter la guerre en Afrique même. Les Castillans l'assaillirent avec véhémence par terre et par mer, et l'emportèrent de vive force, le 21 septembre de cette année (1292). Le roi y mit une forte garnison, et en nomma d'abord gouverneur le grand-maître de l'ordre de Calatrava, don Rodrigo Perez Ponce. Il ajourna l'autre siége, et retourna malade à Séville, remettant au printemps suivant la conquête d'Algésiras, qui devait le rendre maître en partie du détroit.

Youssouf fit quelques tentatives dans l'hiver même de 1292 à 1293 pour recouvrer Tarifa. Mais le grand-maître de Calatrava, avec ses chevaliers, les repoussa, et garda bien ce nouveau joyau de la couronne du chrétien, comme parlent les Arabes. Le roi donnait au grand-maître pour cette garde deux millions de maravédis, somme énorme pour le temps, sans qu'on nous dise si c'était l'avidité du grand-maître et de l'ordre qui l'exigeait, ou s'il y avait à cela quelque motif plus noble ou du moins plus plausible. Comme qu'il en fût, la chronique de Sancho elle-même nous apprend que Rodrigo Perez Ponce ne fut maintenu à ce poste que jusqu'au prin-

temps de 1293. Un grand baron s'offrit alors à gouverner et à défendre Tarifa pour une somme annuelle infiniment moindre (60,000 maravédis), et le roi l'accepta. Ce grand baron était Alfonse Perez de Guzman, seigneur de Niebla et de Nebrixa, surnommé depuis Guzman-le-Bon [1].

Rien ne peut mieux servir à faire comprendre la singulière organisation de ce pays, et l'importance de quelques-uns des seigneurs de cette époque, que ce qui advint en cette occasion. Comme nous venons de le dire, Alfonse Perez de Guzman obtint ce gouvernement en offrant de défendre Tarifa avec la troisième partie des appointemens qui d'abord avaient été assignés au grand-maître de Calatrava; d'où il suit que le gouvernement au moins des places conquises était soumis à une sorte d'encan. Cet Alfonse Perez de Guzman était un des plus riches-hommes de l'Andalousie, et l'on nous apprend qu'il avait acquis son immense fortune en Afrique au service du roi de Marok, en l'assistant contre d'autres princes africains ses ennemis. Ce qui prouve combien puissans et combien libres étaient les magnats espagnols à cette époque de guerroyer et de prêter à l'un ou à l'autre leurs services. Alfonse Perez, de retour d'Afrique, avait acheté diverses villes et un grand nombre de terres en Andalousie, qui, jointes à la souveraineté de San Lucar de Barrameda, dont il avait hérité de son père, en faisaient un des plus puissans seigneurs terriens de cette province. Il était donc au pouvoir des plus riches de se former une domination, un état, et pour ainsi dire un royaume dans le royaume. C'est ainsi que, malgré les préceptes du divin maître, les biens de la terre ont, de tout temps, été le partage du plus fort ou du plus fin. La morale appliquée à la politique reste toujours à l'état de théorie. Mais ce n'est pas, pour les gens de bien qui croient au renouvellement de la face politique du monde par l'application

[1] Cronic. del rey D. Sancho el Bravo, ad ann. l. c.

réelle de la fraternité chrétienne, une raison de se décourager. Il n'y a rien d'excellent dans la pratique sociale qui n'ait été, longtemps avant d'être pratiqué, la théorie de quelque sage. La doctrine du progrès continu et du plus grand bonheur du plus grand nombre n'est pas fondée sur de vaines inductions. « Au milieu des ravages de la guerre, s'écriait Turgot en 1750, dans un très beau et très éloquent discours sur la matière, ne voyez-vous pas les mœurs qui s'adoucissent, les esprits qui s'éclairent, les peuples qui se rapprochent, et la masse du genre humain s'avançant toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande? » La philosophie de l'histoire a sa valeur d'application continuelle. « Toute la suite des hommes pendant tant de siècles (c'est la sagesse divine parlant par la bouche de Pascal qui nous l'apprend) doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement. » Seulement, les nécessités de notre nature bornée et égoïste nous oppriment, et c'est un joug que la religion et la raison n'ont pas encore suffisamment secoué. Mais il en est de la civilisation comme de ce professeur de théologie de l'université de Salamanque, Fray Ponce de Léon, qui, poursuivi par le Saint-Office, et, après une longue et injuste détention, rendu à sa chaire, aussi intrépide que si aucun événement ne l'en eût éloigné, commença la séance par ces mots : NOUS DISIONS HIER, etc., et continua ses leçons comme si leur cours ordinaire n'eût jamais été interrompu.

Un an s'écoula sans guerre ouverte. Cependant, Sancho rassemblait de nouvelles forces pour le siége d'Algésiras. La flotte castillane, renforcée d'un certain nombre de vaisseaux auxiliaires de la marine génoise et aragonaise, occupait le détroit de manière à rendre impossible un débarquement de troupes africaines; et Youssouf, désespérant de jeter un secours suffisant dans Algésiras pour la défendre des forces castillanes, ordonna au gouverneur de la place de la céder

à l'émir de Grenade, à la charge par celui-ci de la défendre de son mieux, et de la conserver du moins, s'il se pouvait, à l'Islamisme. Les envoyés grenadins vinrent en prendre possession au nom de Mohammed II, fils de Mohammed el Ahmar, et toutes les côtes de l'Espagne furent ainsi soustraites à la domination des Africains.

Dans le même temps, Mohammed ayant fait demander au roi de Castille de lui restituer Tarifa, que le roi de Marok lui avait enlevée autrefois, Sancho s'y refusa, disant que Tarifa était devenue sa conquête, et que, s'il suffisait d'alléguer d'anciens droits sur des possessions perdues, lui-même pourrait lui demander la restitution de tout le pays de Grenade. Cette réponse les brouilla ; ils s'observèrent dès-lors avec défiance, mais Sancho lui laissa Algésiras, et une trève de fait dura entre les deux puissances, pendant laquelle Mohammed ne cessa d'entretenir avec l'émir de Marok des rapports secrets et hostiles au roi de Castille [1].

Peu de temps après, le prince Juan, frère de Sancho, disent les chroniques arabes [2], s'étant brouillé avec son frère, passa en Afrique et vint chercher un refuge auprès de Youssouf. Celui-ci le reçut avec bienveillance, lui promit son appui, et sur la promesse que lui fit Juan de prendre Tarifa, si Youssouf voulait lui donner un corps de troupes suffisant, l'émir musulman donna ordre à ses généraux d'accompagner le prince avec cinq mille chevaux. Juan partit aussitôt, débarqua sur la plage espagnole, et, avec les troupes qui vinrent l'y joindre d'Algésiras, mit son camp devant Tarifa, et dirigea contre ses murailles toutes les machines alors employées dans le siége des places ; mais Guzman défendit la ville confiée à sa garde avec courage et talent, si bien que Juan le Roumi,

[1] Conde (ibid., c. 13) place à tort ce refroidissement entre les rois de Castille et de Grenade après le siége de Tarifa par les Africains ; il le précéda au contraire.

[2] Kartasch-el-Saghir.

impatienté de ne pouvoir tenir la promesse qu'il avait faite à l'émir de Marok, et désespérant de réduire Guzman par la force des armes, résolut de tenter une autre voie. Il fit enchaîner le jeune fils de Guzman dont il s'était saisi, les uns disent dans une campagne voisine, les autres dans une sortie exécutée par les assiégés, et l'ayant fait placer en vue des murailles de la ville, il fit dire de sa part à don Guzman de lui livrer Tarifa, s'il ne voulait voir mettre à mort son fils sous ses yeux. Guzman, pour toute réponse, leur jeta un couteau de table qu'il tenait à la main, puis se retira. Furieux de cette méprisante réponse, Juan fit décapiter le jeune Guzman, puis lancer sa tête dans la place par-dessus la muraille, avec une catapulte, afin de convaincre son père qu'il n'avait pas fait de vaines menaces. Mais loin d'abattre le courage du gouverneur, la vue de la tête de son fils ne fit que l'animer davantage à se bien défendre ; il fit dresser des châteaux de bois autour des murailles, et y plaça des archers qui faisaient pleuvoir une grêle de flèches sur les assiégeans dès qu'ils se mettaient en devoir de tenter quelque attaque, et il contraignit enfin, dans une sortie victorieuse, le prince chrétien et ses auxiliaires musulmans de Marok et de Grenade à lever le siége et à battre en retraite sur Algésiras.

Cette action retentit en Espagne et en Afrique, et ôta quelque temps aux Musulmans et à D. Juan l'envie de rien entreprendre contre une place qui avait un si déterminé défenseur. Alfonse Perez de Guzman avait, du reste, à ce que tout indique, un intérêt particulier à cette défense, et, quoique nous ne puissions apporter ici de ce fait aucun monument authentique, la suite des prospérités de sa famille prouve qu'Alfonse Perez avait acquis la propriété de Tarifa. On sait, en effet, que de ce riche seigneur et de sa femme doña Maria Coronel, (dont la vertu et la valeur sont célébrées par Juan de Mena dans sa *copla* 79), sortit la puissante maison des ducs de Médina-Sidonia, à qui Tarifa a longtemps appartenu. Les

noms de notre héros se perpétuèrent dans cette famille. « C'étaient les aïeux, dit, en parlant de Guzman et de sa femme, Salazar de Mendoza, qui écrivait sous Philippe IV, c'étaient les aïeux de D. Alonso Perez de Guzman-le-Bon, qui est aujourd'hui (Mendoza écrivait vers 1601) sixième duc de Médina-Sidonia, comte de Niebla, marquis de Cazaza en Afrique, seigneur de San Lucar, et d'autres nombreuses terres appartenant à cette maison, qui tient en Espagne le rang que tous nous savons. » Tarifa était alors sortie par mariage des mains des Guzman et passée au pouvoir des Ribera, adelantados d'Andalousie, qui la possédèrent avec le titre de marquis de Tarifa, jusqu'à ce que, sous Philippe II, elle passa à la couronne de Castille, à laquelle elle n'a depuis cessé d'appartenir. La façon dont il est parlé de cette acquisition, dans l'acte qui la consomma, montre bien que les rois de Castille ne possédaient, sur ce point extrême du détroit, qu'une souveraineté jusque-là purement honorifique [1].

On peut se faire une idée des reviremens perpétuels, si je puis ainsi m'exprimer, des seigneuries espagnoles, par ce qu'on sait du duché de Médina-Sidonia, par exemple, principale possession des Guzman modernes.

Donnée d'abord, comme nous le verrons, à doña Léonore de Guzman par Alfonse XI, Médina-Sidonia retourna, sous Pierre-le-Cruel, à la couronne de Castille. Elle fut honorée d'un siége épiscopal, transféré depuis à Cadiz. D. Juan de Guzman, grand-maître de l'ordre de Calatrava, fut le premier de sa maison qui la posséda, par l'échange qu'en fit avec lui le roi D. Juan II, pour la ville d'Andujar, que ce roi réunit à la couronne, et qui avait été jusque-là un *lugar de los Guzmanes*, faisant partie du domaine particulier du grand-maître. A peine celui-ci fut-il en possession de Médina-Sidonia, qu'il la troqua pour la ville d'Algava avec don Henri

[1] Voyez Salazar de Mendoza, l. II, c. 111, p. 176 de l'édition d'Ibarra.

de Guzman, second comte de Niebla, son parent, dont le fils aîné, appelé D. Juan Alfonse de Guzman, fut créé duc par le même roi D. Juan II, le 11 février 1445. Ce fut le premier duc de Médina-Sidonia, et quoique cette dignité n'eût été accordée à D. Juan Alfonse de Guzman qu'à titre viager, néanmoins elle fut rendue depuis héréditaire dans sa famille, non seulement pour ses descendans légitimes, mais même pour ses bâtards, ainsi que cela est exprimé formellement (curieuse prévoyance!) dans les lettres patentes du roi D. Henri IV, surnommé *l'Impuissant*, expédiées à Madrid le 17 février 1460. Cette sollicitude pour les bâtards était toute naturelle dans la famille royale, issue elle-même d'une branche bâtarde, et non moins naturelles étaient les faveurs dont elle comblait les Guzman, la tige de ce rameau étant la fameuse Léonore de Guzman, maîtresse d'Alfonse XI, et mère de Henri-le-Bâtard (Henri de Transtamare). Depuis que Médina-Sidonia fut érigée en duché, la famille des Guzman-Sidonia a produit une postérité nombreuse qui a conservé le duché de père en fils. Le fameux comte-duc d'Olivarès, était de cette maison, et tous remontaient à Alfonse Pérez de Guzman, le défenseur de Tarifa, fils du seigneur de San Lucar de Barrameda, dite aussi San Lucar la Mayor [1].

[1] Le roi Philippe IV érigea cette dernière en duché, en faveur de son célèbre premier ministre D. Gaspar de Guzman, comte d'Olivarès, qui, après la mort de la duchesse de Medina de Las Torres, sa fille unique, la transporta à son bâtard nommé Julien, après l'avoir fait légitimer et appeler D. Philippe de Guzman, marquis de Mayrena, qu'il maria en même temps avec doña Juana de Velasco, fille du connétable de Castille. De ce mariage naquit Gaspar Philippe de Guzman y Velasco, troisième duc de San Lucar, comte d'Azarcollar et marquis de Mayrena, qui mourut le 23 février 1648 n'étant âgé que de dix-huit mois, et donna lieu par sa mort à une contestation entre le duc de Médina-Sidonia et le marquis de Leganez pour la succession de ses états, que le premier revendiquait comme issu de l'oncle, et le second comme issu d'une tante du comte-duc d'Olivarès, différend qui ne fut jugé qu'en 1696 en faveur du marquis de Leganez. — Il y avait plusieurs autres branches de cette famille qui jouissaient de grands privilèges dans les États des rois d'Espagne; les marquis d'Astorga, de Villa-Manrique y Ayamonte et les comtes de Fontenar, étaient les plus rapprochés

Un grand nombre de familles, entre lesquelles compta dès-lors celle dont nous venons de fixer l'origine, possédaient le privilége singulier d'avoir dans leurs armes la bannière et la chaudière (*pendon y caldera*), ces deux marques les plus élevées de la grandesse en Espagne : la bannière ou le pennon signifiant le pouvoir qu'avaient les grands de lever des troupes, et la chaudière le moyen de les nourrir. Il ne suffisait donc pas d'être noble, il fallait encore être riche et très riche, pour être grand. De là ce nom de ricos-hombres qui avait retenti jusqu'aux oreilles de saint Thomas au treizième siècle : *Apud Hispanos, omnes sub rege principes, divites homines appellantur* [1].

Ces immenses attributions territoriales, ces richesses énormes, accumulées dans quelques mains, constituaient une sorte de plutocratie composée d'agrégations et de familles concentriques, une féodalité particulière à l'Espagne, aussi contraire au développement d'une société démocratique libre et régulière, c'est-à-dire de la véritable société chrétienne, que l'était la féodalité pure de ce côté-ci des Pyrénées. La pratique de l'égalité évangélique était impossible dans un état politique fait de tels élémens, et il ne faut pas s'étonner des agitations qui l'ont troublé jusqu'à l'heure présente, du désordre pompeux, si je puis ainsi parler, et de l'anarchie monarchique et aristocratique à laquelle il a été constamment en proie. Mais les révolutions ne passent pas en vain sur les vieilles sociétés ; elles en soulèvent et en em-

de la branche de Médina-Sidonia, comme descendans de D. Melchior de Guzman, qui devint marquis de Villa-Manrique par doña Luisa Josefa Manrique de Zuniga, sa femme. — Le blason de Guzman portait d'azur à deux chaudières l'une sur l'autre, burelées de sept pièces courbées, les quatre échiquetées d'or et de gueules à deux traits, les trois autres d'argent, les anses et bordures des chaudières aussi échiquetées, et sept serpentaux issans à chaque oreille des anses, trois en dedans, quatre en dehors, l'écu flanqué d'argent à cinq hermines de sable. (Voyez, pour plus amples renseignemens, Argote de Molina, Nobleza de Andaluzia).

[1] Div. Thom., de Regim., Princip., l. II, c. 3.

portent dans leur cours le vieux limon. Chacune pour sa part creuse plus avant, élargit et épure le fleuve, et l'heure vient où il faut dire avec le sage : « La démocratie coule à pleins bords. » Et pourquoi ne le dirions-nous pas ici? Pourquoi, à l'aspect du désordre des temps dont nous rappelons l'histoire, à l'aspect de ce confus et laborieux enfantement de la société civile et politique en Espagne, nous serait-il interdit de nous féliciter du développement des bons principes, de l'affaiblissement des mauvais, de ce progrès qui, malgré la résistance des passions et des intérêts du passé, s'accomplit journellement sous nos yeux? Félicitons-nous, quelque imparfaites qu'elles soient encore, de ces institutions qui nous permettent du moins de propager les uns, de combattre les autres. Félicitons-nous, ici comme en tout lieu, des grandes conquêtes de la civilisation moderne, de l'imprimerie surtout, *ars artium conservatrix*, et de ce qui en est le plus vital exercice, de cette presse périodique devenue à la fois un besoin, un aliment du présent, et un moteur des progrès de l'avenir. C'est la spatule de la vestale qui entretenait le feu sacré en le remuant. Quelle stérile et amère étude serait celle de l'histoire, s'il ne s'y rencontrait çà et là quelque consolante image, d'efficaces enseignemens, et comme la leçon de l'avenir ; si de la contemplation des hommes et des choses avec lesquels elle nous met en contact ne sortaient de vives lumières pour les générations qui s'élèvent; si elle ne portait un clair témoignage de la valeur de certains principes, par le spectacle même du malheur des sociétés où ces principes étaient méconnus; si, enfin, elle ne nous faisait voir, avec toute la rigueur d'une démonstration, le développement et l'amélioration relative de la race humaine : que cette société du passé qu'elle expose n'est pas, après tout, si regrettable, lors même que l'activité et le courage humains y apparaissent dans toute leur gloire; que les corporations nobiliaires et féodales sont un monde brisé où l'on n'enfermera plus les

hommes, et que, en toutes choses, nous ne pouvons accepter l'héritage de nos devanciers que sous bénéfice d'inventaire. C'est là le principal rôle, l'utilité de l'histoire. Elle fait cet inventaire; elle apprend ce qu'il faut garder ou rejeter, ce qui est transitoire, ce qui est éternel. Elle nous donne le secret de la perfectibilité sociale en nous montrant l'émancipation et l'ennoblissement successifs du travail, fondement nouveau à la liberté civile et politique, traduction positive et chaque jour plus éclatante de l'égalité évangélique; elle signale enfin l'inutilité de tous les efforts tentés pour contrarier ce mouvement, et nous fait toucher au doigt, pour ainsi dire, la plaie dont parle quelque part M. de Châteaubriand, la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde, et qu'il sera donné à ce siècle de guérir [1].

Cette inégalité anormale, cette iniquité dans la répartition de la fortune et des biens de la terre entre les hommes d'une même nation, ont été, en Espagne comme partout, jusqu'à la révolution française, le grand obstacle à l'avancement des sociétés; l'obstacle pour ainsi dire anti-chrétien. Ce n'a pu être, en effet, que par un abus des mots, par une illusion de la vanité ou de l'ignorance humaine, que les

[1] « A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci » découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du » monde; plaie qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations popu- » laires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter » tant qu'elle a été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation » factice de la cité; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le » coup mortel est porté.....

» Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader » au pauvre, quand il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour » par la presse, de ville en ville, de village en village; essayez de persuader à ce » pauvre, possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, qu'il doit » se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans » travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles.... »

(CHATEAUBRIAND, *Considérations sur le génie des hommes, des temps et des révolutions).* »

nobles, investis par d'heureux hasards d'exorbitans privilèges, se sont appelés les meilleurs amis de celui qui ne voulait ni premiers ni derniers. Ils avaient beau porter l'image et les livrées du Christ, ils n'étaient pas chrétiens, ces maîtres orgueilleux, qui, par la violence ou la fourbe, retenaient ou s'attribuaient la puissance et la richesse à l'exclusion du plus grand nombre. Platon, en son cinquième livre des lois, dit qu'il est impossible qu'un homme soit en même temps fort homme de bien (on pourrait dire à plus forte raison vraiment chrétien) et extrêmement riche. Il entendait, par extrêmement riche, d'une richesse oisive et improductive, impliquant de sa nature l'abus des droits et des jouissances sociales, et fondée elle-même sur le travail et les souffrances d'autrui. Tels étaient les Guzman et toutes les grandes familles d'une société organisée aristocratiquement, dans laquelle était infiniment plus en honneur l'imitation de César que l'imitation de Jésus-Christ. Là, en effet, au-dessous des hommes de certaines races, que les autres hommes s'étaient accoutumés à reconnaître pour privilégiées, on ne voyait plus qu'un je ne sais quoi de brut, d'agissant et d'insensible, appelé la multitude, destiné à vivre et à mourir, s'il le fallait, non au service de Dieu et de l'humanité, mais au service d'une portion restreinte et favorisée de l'humanité ; à vivre et à mourir pour réaliser certaines combinaisons de l'orgueil humain, et faire qu'en haut de la société brillât une minorité de maîtres glorieux, de ricos-hombres et de rois, armés seuls de droits politiques et se disputant entre eux et au sein de leurs propres familles la puissance gouvernementale, tandis qu'il n'y avait en bas que la foule des serfs de la glèbe et des sujets, matière première avec laquelle et sur laquelle le génie de la royauté et le génie de l'aristocratie opéraient leurs miracles.

Sancho, toujours aux prises avec les seigneurs de ses royaumes, ne put poursuivre énergiquement la guerre contre

l'émir de Grenade, bien que celui-ci eût pris l'offensive sur la frontière commune, s'attaquant surtout, selon l'usage, aux moissons, aux vignes et aux troupeaux des chrétiens, dans le double but de diminuer les subsistances de l'ennemi et d'accroître les siennes. El Hassan Abou Bekr ben Zeyan, commandant de la frontière de Vera, parcourut le royaume de Murcie avec quinze cents chevaux, et se battit contre les chrétiens que commandait l'infant don Juan, fils de don Manuel, jeune enfant de douze ans, plein de valeur [1], mais qui ne put empêcher les dégâts de l'ennemi. C'était en l'an 693 (1294). Sancho se réveilla; avec une armée nombreuse, il envahit le royaume de Grenade, prit Quesada, emporta Alcaudète d'assaut, et épouvanta les Musulmans par les cruautés qu'il exerça dans cette place. Mohammed accourut à la défense de ses frontières; mais il trouva partout une résistance énergique, et se contenta de renforcer les autres châteaux du Soghr, qui étaient restés au pouvoir de ses troupes.

Le roi était en Andalousie, lorsque les vicissitudes du sort ramenèrent auprès de lui ce Henri de Castille, fils de saint Ferdinand, dont nous avons tant parlé, et à qui il n'a manqué peut-être, malgré sa mauvaise réputation, qu'un grand royaume pour être un grand roi.

Henri, après une longue détention de seize années (il était prisonnier de Charles d'Anjou depuis 1269), venait d'être remis en liberté par l'ordre de Charles-le-Boiteux à la suite du traité de Junquera, et rentrait en Espagne, où il reprit son rang par les soins mêmes du roi son neveu : Sancho lui donna des possessions en rapport avec sa naissance, et s'en

[1] Il s'agit ici du fameux D. Juan Manuel, l'auteur du *Conde de Lucanor*, et d'une courte chronique que nous aurons plus d'une fois occasion de citer. — Cette curieuse mention de D. Juan Manuel dans un historien arabe (Conde, 3e part., c. 14) est surtout remarquable par son exactitude. D. Juan Manuel nous apprend lui-même qu'il était né à Escalona au mois de mai 1282 : — Eadem era (MCCCXX) natus est Dñs Joannes, filius Infantis Dñi Emmanuelis in Escalona, in mense madii.

fit un auxiliaire pour chasser de la Biscaye le hardi rebelle Diego de Haro, qui, avec des troupes à ses gages recrutées jusques en Gascogne, s'était remis à infester en cette année les domaines castillans.

Ce fut là le dernier éclat militaire que jeta Sancho. Une maladie de langueur, fruit de ses soucis et de son turbulent despotisme, le minait depuis quelques années. La moindre résistance excitait sa colère; la vie lui échappait, et la perspective d'un règne incertain pour son fils, encore si enfant, le remplissait d'inquiétude et de trouble.

L'hiver de 1294 à 1295 approchait, et le roi et son oncle revinrent en Castille. Sancho, toujours malade, habita quelque temps Valladolid et Burgos avec Henri, à qui il se plaisait à faire raconter l'histoire de ses aventures et de ses exploits en Italie, et les luttes de Charles d'Anjou avec Manfred et Conradin. Il connaissait mieux celles de Pierre d'Aragon avec le même Charles. Ils se rendirent ensemble à Alcala de Hénarès à la recherche d'un séjour plus favorable, que ne l'étaient Valladolid et Burgos, à l'état de maladie où se trouvait le roi; mais ce fut en vain; le mal empira. Sentant sa mort prochaine, Sancho fit son testament en janvier 1295, en présence de l'archevêque D. Gonzalo [1], d'un grand nombre de prélats, de l'infant son oncle, et de beaucoup de riches-hommes, de chevaliers et de grands-maîtres des différens ordres religieux de ses États. Par ce testament il nomma tutrice de Ferdinand son fils, à peine âgé de neuf ans, et reine-gouvernante (*reyna gobernadora*), sa femme bien-aimée doña Maria de Molina, dont il estimait le jugement et la rare prudence autant qu'il en chérissait les nobles qualités. Au commencement de février, il vint à Madrid, petite ville encore à cette époque, mais dont le séjour était recommandé aux malades. Il y resta un mois, après lequel on le transporta à Tolède, pour essayer par ce

[1] Qui fut depuis cardinal, et mourut en 1299.

changement d'air si l'on ne pourrait pas obtenir quelque amélioration à son état. Mais tout fut inutile. Le mal qui le consumait ne fit que s'accroître; il demanda les secours et les sacremens de l'Église, et mourut dans la nuit du 25 au 26 avril 1295, quelques instans après minuit. Son corps fut enterré dans l'église métropolitaine de Tolède, en un tombeau qu'il s'y était fait élever et préparer d'avance près de celui d'Alfonse VII, laissant de sa femme doña Maria de Molina quatre fils : D. Ferdinand, qui régna après lui, D. Alfonse, qui mourut enfant peu après son père; D. Pierre et D. Philippe, et deux filles : doña Elisabeth ou Isabelle, l'aînée de ses enfans, et doña Béatrix. Il avait eu hors mariage un fils et deux filles.

Ainsi finit Sancho-le-Brave, quatrième du nom, n'ayant pas encore trente-six ans accomplis[1], après onze ans et vingt-un jours de règne. Dans le laborieux enfantement de la société civile en Espagne, ce règne fut marqué entre tous les autres par un mépris continuel des traditions de justice que les rois précédens s'étaient efforcés de maintenir et de respecter, du moins en apparence. On a vu, dans l'affaire des magistrats de Tolède, comment il entendait la liberté des villes et les priviléges des seigneurs qui l'avaient fait roi. Il ne garda pas nos fueros, dit avec amertume un chroniqueur contemporain, et malheur en arriva à son règne.

La littérature espagnole fit peu de progrès sous Sancho IV, et l'on peut dire que, depuis Alfonse VIII, elle était demeurée à peu près stationnaire. Elle avait néanmoins été beaucoup cultivée, particulièrement par Alfonse-le-Sage. Outre le poème du *Cid*, le plus vieux monument de la poésie castillane, comme on l'a vu, on avait d'Alfonse le poème de *las Querellas*, et du même roi un autre ouvrage en vers de diverses mesures, composé en 1272. C'était un poème, ou

[1] Il était né dans la nuit du 12 au 13 mai 1258.

plutôt un traité de la pierre philosophale écrit en chiffres et en caractères magiques. Gil Gonzalès de Avila, dans son Histoire de l'Église de Séville, a donné l'introduction en vers de cet ouvrage, intitulé : *Thesoro*[1]. Le poète-roi y déclare qu'il avait invité un fameux chimiste (ou alchimiste) d'Alexandrie en Egypte à lui enseigner l'art de faire de l'or; qu'ils l'ont pratiqué ensemble, et qu'il a acquis, par ce moyen, une parfaite connaissance de la pierre philosophale :

La piedra que llaman philosophal
Sabia facer, e me la enseñó.
Fizimosla juntos : despues solo yo.
Conque muchas veces creció mi caudal,
E viendo que puede facerse esta tal
De muchas maneras, mas siempre una cosa
Yo vos propongo la menos penosa,
Por mas excelente e mas principal.

« Cette pierre philosophale, trouvée par D. Alfonse, dit un critique espagnol, n'aurait-elle pas été, de la part de cet homme au-dessus de son siècle, une allégorie sous laquelle il aurait voulu persuader à ses peuples et à ses voisins qu'il avait un pouvoir surnaturel? Son livre et ses *chiffres magiques* ne déguiseraient-ils pas des règles ou des principes de gouvernement et d'administration, plus particulièrement de

[1] Cet ouvrage n'a de commun que le titre avec le Trésor de Brunetto Latini, dont il existe un très bel exemplaire manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial sous cet intitulé : *Ci comence le liuvre dou Tresôr lequel comence maistre Brunet Latin de Fiorence de latin en Romanz et parole de la naissance de toutes choses.* — Le maître de Dante, lorsque les Gibelins eurent appelé Manfred à leur secours (1260), avait été député par les Guelfes vers Alfonse pour l'engager à prendre part à leur défense. Ainsi la politique établissait dès lors des communications intellectuelles entre les deux nations italienne et espagnole. Alfonse avait très bien accueilli Brunetto Latini, et peut-être est-ce Latini lui-même qui fit don plus tard au roi de Castille et de Léon, dont il avait gardé bon souvenir, de l'exemplaire conservé à l'Escurial. Brunetto écrivit son Trésor en français pendant son exil en France, « *parce que*, dit-il, *la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens.* »

celle des finances, qui a été longtemps enveloppée en Europe sous des formes mystérieuses? Dans ce sens, le roi D. Alfonse a pu dire qu'il avait trouvé la pierre philosophale; et son maître, cet Égyptien d'Alexandrie, avait pu lui donner la science d'une langue hiéroglyfique connue seulement de la classe appelée anciennement à gouverner les peuples. »

Quoi qu'il en soit, les vers d'Alfonse n'ont rien de trop supérieur aux vers de quatorze syllabes à rimes quadruplées qu'on faisait près de quatre-vingts ans auparavant, comme on peut le voir par les suivans, tirés du poème sur la vie de saint Dominique de Silos, de Gonzalo de Berceo, natif de Berceo, dans le Guipuzcoa, et moine du couvent de Saint-Millan. Berceo vivait au commencement du treizième siècle, et il écrivit, en vers de douze, de treize et de quatorze syllabes, outre la vie de saint Millan, celle de saint Dominique de Silos, et de quelques autres saints espagnols. Il a laissé encore un poème sur la messe, un autre sur la bataille de Simancas, où les Arabes furent battus par Ramire II, roi de Léon. De tous ces ouvrages, la Vie de saint Dominique est le seul qui ait été imprimé. En voici un curieux échantillon. Gonzalo apprend à ses lecteurs qu'il a composé son poème en espagnol, ne se sentant pas le talent nécessaire pour l'exécuter en latin.

En el nome del Padre que fizo toda cosa,
Et de Don Jesu-Christo fijo de la gloriosa,
E del Spiritu Sancto que egual de ellos posa,
De un confessor santo quiero fer una prosa
Quiero fer una prosa en roman paladino
En qual suele el pueblo fablar a su vecino
Ca non so tan letrado por fer otro latino
Bien valdra, como creo, un vaso de bon vino.

C'est-à-dire :

« Au nom du Père qui fit toute chose,
» Et du Seigneur Jésus-Christ, fils de la glorieuse (Marie),

» Et de l'Esprit-Saint leur égal,
» D'un saint confesseur je veux faire la prose,
» Je veux faire la prose en roman paladin[1],
» Tel que celui dont parmi le peuple on se sert pour parler à son voisin;
» Car je ne suis pas assez lettré pour faire d'autre latin :
» Cela vaudra bien, comme je crois, un verre de bon vin. »

L'origine du théâtre espagnol, avec ce mélange de sacré et de profane qui a caractérisé la naissance de cet art chez toutes les nations modernes, se voit aussi clairement dans quelques monumens de la seconde moitié du treizième siècle. Alfonse-le-Sage ou le Savant (le premier surnom lui restera) avait senti qu'il fallait régler la matière. Persuadé qu'au bout du compte plus de mal que de bien ressortait de ces représentations scéniques mi-sacrées mi-profanes, il en fit l'objet de plusieurs dispositions législatives. Une loi des *Partidas* prouve que ce mélange commença de très bonne heure[2].

Cette notable loi offre les inductions suivantes : 1° que dès le milieu du treizième siècle il y avait des représentations

[1] Il ne faut pas entendre par roman paladin le langage du palais et de la cour. Suivant la Paléographie espagnole, le terme de *paladino* vient de *palam*, et signifie public.

[2] Nin deben (dit la loi 34, tit. 6, part. 1, en parlant des clercs) ser facedores de juegos de escarnios porque los vengan á ver gentes como se facen. E si otros omes los ficieren, non deben los clerigos y venir, porque facen y muchas villanías é desaposturas. Nin deben otro si estas cosas facer en las eglesias, antes decimos que los deben echar dellas desonradamente.... Pero representacion hay que puedan los clérigos facer ansi como de la nascencia de nuestro señor Jesu-Cristo en que muestra como el angel vinó á los pastores, é como les dixo como era nascido Jesu-Cristo. E otro si de su aparicion como los reyes magos le vinieron á adorar, é de su resurreccion, que muestra que fué crucificado, é resuscitó al tercero dia. Tales cosas como estos que mueven al hombre á facer bien, é á haber devocion en la fé, puedenlas facer : é demas porque los hombres hayan remembranza, que segun aquellas fueron las otras fechas de verdad. Mas esto deben facer apuestamente, é con muy gran devocion, é en las cibdades grandes donde oviere arzobispos ó obispos, é con su mandado de ellos, ó de los otros que tuvieren sos voces, é non lo deben facer en las aldeas, nin en los logares viles, nin por ganar dinero con ellas.

scéniques profanes à côté des sujets religieux; 2° que ces représentations avaient pour acteurs des clercs et des laïcs tout ensemble; 3° qu'elles se donnaient dans les églises et hors les églises; 4° que non seulement ces acteurs étaient de purs amateurs (*meros apacionados*), mais aussi des gens qui en faisaient leur profession et en vivaient, et qu'une loi contemporaine déclare infâmes[1].

Les lettres et les arts n'avancèrent pas en Espagne d'un point au-delà, sous Sancho IV le Brave, et on n'a aucun nom illustre à citer qui ait proprement fondé, lui régnant, ses titres à la renommée. Nul doute cependant que la poésie castillane ne fût cultivée : le fameux D. Juan Manuel, fils d'un frère d'Alfonse-le-Sage, et auteur de l'ouvrage intitulé : *El Conde de Lucanor*, publié par Argote de Molina, était né, mais il n'avait encore rien produit. Cependant, les principales formes du vers étaient trouvées, et déjà la plupart des inscriptions votives ou tumulaires se faisaient en langue vulgaire et en vers, on y observait les rhythmes particuliers à la poésie espagnole, tels que le vers à écho, l'*esdrujulo*, l'*espinela*, etc. On attribue aussi, à ce temps et à ce règne, la belle inscription d'un poète ami des lois, qu'on lit sur une des parois de face du grand escalier du palais de justice de Tolède, gravée sur pierre en vieux caractères allemands, très beaux et très lisibles :

Nobles discretos varones
Que gobernais á Toledo
En aquellos escalones
Desechad las aficiones
Codicias, amor y miedo :
Por los comunes provechos

[1] Moratin a traité cette question dans les Mémoires de l'Académie de l'Histoire de Madrid, et donné, sur les développemens subséquens en Espagne de l'art qu'il cultivait avec un talent aimable, d'utiles enseignemens, qui, on le pense bien, ne sauraient trouver place ici, et auxquels nous renvoyons.

Dejad los particulares,
Pues vos fizo Dios Pilares
De tan riquisimos techos
Estad firmes y derechos.

« Hommes nobles et sages qui gouvernez Tolède, déposez sur cet escalier vos affections et vos passions, l'amour et la crainte : abandonnez votre profit particulier pour le bien public. Puisque Dieu a fait de vous des piliers, soyez fermes et droits. »

Mais il faut faire honneur de ceci à l'esprit municipal, à l'esprit des communeros qui, vaincus depuis, ont été, comme il arrive, condamnés et calomniés, et non au roi qui avait fait traiter les magistrats de Tolède comme nous l'avons vu.

En revanche, un fâcheux proverbe, et qui fait peu d'honneur au respect de Sancho pour la loi, s'accrédita de son temps; c'est celui-ci :

Allá van leyes
Do quieren reyes;

que je traduirai par un dicton pareillement rimé :

Là vont les lois
Où veulent les rois.

Ce proverbe, c'était Sancho qui l'avait particulièrement inspiré. Sancho viola successivement toutes les lois, à commencer par les commandemens de Dieu et les lois de son père, et à finir par les siennes propres; il affaiblit le respect des peuples pour elles, et partant leur force et leur efficacité. La raison de toute loi est que la volonté d'aucun homme ne soit une loi. Il ouvrit par là l'ère des intrigues et des violences qui dure encore, et poussa fatalement l'Espagne dans les voies de l'égoïsme et du hasard dont son père et son aïeul avaient essayé de la tirer. Aussi a-t-on assez

bien résumé son règne et le fond de sa gloire dans ces deux vers aides-mémoire :

Injustamente Sancho proclamado,
Breve, inquieto, y cruel fué su reynado.

La principale difficulté de sa politique vint précisément de ce qu'il avait été, comme le disent ces vers, *injustamente proclamado* [1]. Ou la loi constitutive de l'hérédité des trônes est une loi essentielle, et alors tout ce qui la viole est mauvais et nul de soi, ou elle est elle-même mauvaise, et alors l'élection peut seule y suppléer. Sancho était dans un milieu fâcheux; il n'était point élu, et ne régnait pas en vertu du principe que les progrès de la monarchie avaient substitué au principe électif de la royauté gothique. De là ses inquiétudes et ses agitations continuelles. Le droit d'aînesse du fils de son frère était comme l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Telle était cependant la faiblesse des partisans du prétendant qu'au moment, toujours propice aux tentatives de ce genre, du renouvellement d'un règne, ils ne tentèrent aucun mouvement en sa faveur. Alfonse de la Cerda demeura tranquille en Aragon, et quoi qu'il voulût entreprendre, n'attira sur lui l'attention par aucun fait éclatant, moins peut-être faute de mérite que faute d'un milieu qui lui permît de montrer ce mérite. Il ne suffit pas toujours d'avoir les qualités qui font les hommes éminens; il faut être né heureux, comme on dit, et favorisé par cette puissance indéfinissable qu'on appelle la Fortune. Ce n'est pas seulement dans les fils des rois écartés des trônes par une tempête politique, que reposent et demeurent étouffés et sans action sur le monde les nobles principes des vertus et des talens,

[1] Il régna sans aucun doute contrairement à ce qui est maintenant un principe vulgaire du droit héréditaire des couronnes, *que hijo de hijo mayor ha da suceder en el reyno aunque su padre muera antes que heredasse.*

c'est quelquefois chez l'homme obscur dont les os blanchiront dans un humble cimetière de village, dans un de ces agrestes asiles de la mort qui faisaient faire à Gray de si mélancoliques réflexions dans son *Elegy written in the Country Church-Yard* [1]. De par la Fortune donc, Alfonse de la Cerda, petit-fils aîné d'Alfonse-le-Sage, devint la souche d'une simple famille noble, qui courba la tête sous ce qui, à ses yeux et selon ses principes, ne pouvait être que l'usurpation. C'est de lui que descendent les ducs de Medina-Celi, dans la famille desquels s'est perpétué le surnom de la Cerda. Alfonse de la Cerda renouvela ultérieurement ses prétentions quelquefois encore, jusqu'à ce que, ayant reconnu définitivement pour roi Alfonse XI, il émigra en France, où il épousa Mafalda, comtesse de Clermont, de laquelle il eut deux fils. Louis de la Cerda l'aîné (connu aussi sous le nom de Louis d'Espagne et d'Infant Fortuné, nous verrons tout à l'heure pourquoi), fut père d'Isabelle de la Cerda, de la lignée de laquelle descend la maison de Medina-Celi. Le second fils d'Alfonse de la Cerda fut don Carlos de la Cerda, connétable de France, qui mourut sans enfans. Le frère d'Alfonse, le second fils de l'infant Ferdinand et de doña Blanca, qui comme son père s'appelait Ferdinand (on l'a vu plus haut), épousa Juana de Lara la Palomilla, d'où tirait son origine la maison castillane de ce nom.

Louis de la Cerda chercha, après la mort d'Alfonse son père, à faire prévaloir ses prétentions. Prétendant éconduit et sans parti, il ne trouva d'appui qu'auprès d'un pape qui lui fit don des îles Fortunées, et érigea pour lui en royaume ces îles nouvellement découvertes.

1 Perhaps in this neglected spot is laid
Some heart once pregnant with celestial fire.
. . . . . .
Some village Hampden, that, with dauntless breast,
The little tyrant of his fields withstood,
Some mute inglorious Milton here may rest,
Some Cromwell guiltless of his country's blood.

Ce fut plus de quarante ans après l'époque où nous en sommes que Louis de la Cerda reçut l'investiture, la couronne et le sceptre de cette singulière royauté.

Avec Clément VI, la cour de Rome, qui résidait alors à Avignon, avait pris une face nouvelle. On y voyait régner une pompe, un luxe jusque-là sans exemple. La libéralité du nouveau pontife surpassait encore sa magnificence : il ne marchait qu'entouré de nobles et de chevaliers que ses bienfaits retenaient auprès de lui ; il accueillait avec une grâce particulière les dames les plus renommées par leur esprit et leurs charmes.

Il parut dans ce temps à la cour d'Avignon un prince à qui ses malheurs avaient acquis une sorte de célébrité. C'était ce même Louis de la Cerda. Philippe de Valois l'envoya en ambassade auprès de Clément VI, à une époque où plusieurs voyages aux îles Fortunées les rendaient l'objet de tous les entretiens. Louis, né pour régner et ne conservant plus aucun espoir de reconquérir le trône de ses pères, conçut l'idée romanesque d'obtenir de la bienveillance du pape la couronne de ces îles si vantées. Il accompagna sa prière de la promesse de consacrer toutes ses facultés et sa vie entière à leur conquête, de les arracher aux infidèles, et d'y faire triompher l'étendard de la croix; enfin, il eut soin de ne point omettre l'engagement de tenir son royaume comme un fief papal, et de payer en conséquence un tribut annuel au Saint-Siége.

D'après l'idée qu'on a dû se faire du caractère de Clément, il est facile d'imaginer que Louis de la Cerda ne fit pas une démarche inutile. Le pape ne vit pas plus de difficulté à donner un royaume qu'un canonicat, et il s'applaudit même de ce qu'il se présentait un moyen de réparer l'injustice du sort envers un prince du sang des rois. D'ailleurs, le zèle de la propagation de la foi sanctifiait l'entreprise, et le désir d'étendre la puissance pontificale cédait encore chez Clément

à la joie d'avoir trouvé une occasion de déployer dans la cérémonie du couronnement cette majesté, cette splendeur qu'on eût en vain cherchées dans aucune autre cour de l'Europe.

Ayant convoqué une nombreuse assemblée de cardinaux et d'évêques, Clément VI, dans un discours très long, très savant et très fleuri, leur exposa son droit divin de faire et de défaire les rois ; puis, rappelant la célèbre donation de Constantin, il avança que par cet acte fondamental lui et ses successeurs se trouvaient évidemment investis de la suzeraineté des îles Fortunées dont il conférait la couronne au prince Louis de la Cerda. Toute l'assemblée applaudit aux principes soutenus par le Saint-Père et à leur heureuse application. Clément fixa aussitôt le jour de la cérémonie.

Il en fit l'ouverture solennelle par deux autres discours que l'on conserve encore manuscrits. Le premier, adressé à Louis de la Cerda, qui était assis en face du trône pontifical, avait pour texte ces mots qui purent paraître un peu hasardés : « Je te fais roi d'un grand peuple. » Le second roulait sur l'efficacité du couronnement et de l'onction par l'huile sainte. Sa harangue achevée, le Saint-Père invita le prince à s'agenouiller devant lui ; puis il lui mit sur la tête une brillante couronne d'or et de pierreries, et dans la main un sceptre. Tous les assistans crièrent : « Vive Louis, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, roi des îles Fortunées ! » Le cortége se mit aussitôt en marche. Clément avait prodigué tous ses trésors pour qu'il effaçât par sa magnificence la pompe dont les plus grands souverains de l'Europe avaient pu s'entourer en semblable circonstance. Mais la destinée, qui se plaît à confondre les projets humains, voulut priver le peuple de toutes les jouissances qu'il se promettait. A peine le nouveau monarque s'était-il montré dans les rues d'Avignon, qu'un orage épouvantable vint fondre sur sa brillante escorte. Chacun prit

la fuite, sans songer au rôle qu'il avait à jouer; et le roi des îles Fortunées, inondé par des torrens de pluie, mais toujours la couronne en tête et le sceptre à la main, gagna seul son palais, au milieu des ris d'un peuple malin. Les gens graves tirèrent de cette aventure les plus fâcheux pronostics.

Ces pronostics ne tardèrent pas à s'accomplir : sans argent pour entreprendre la conquête du royaume que le pape lui avait donné, n'ayant pas même une barque pour y parvenir, le roi Louis n'était réellement qu'un roi de théâtre. Clément VI, commençant à réfléchir sur la triste situation de son vassal, adressa les lettres les plus touchantes à tous les souverains de la chrétienté, pour les engager à soutenir de toutes leurs forces une cause aussi juste ; mais ses instances, ses menaces mêmes restèrent sans effet. Le seul prince qui montra quelque zèle pour le protégé du pape fut le dauphin de Viennois ; mais il s'engagea bien au-delà de ce qu'il pouvait faire : il promit une flotte considérable, et il n'avait pas un vaisseau.

Tout l'avantage que le malheureux Louis de la Cerda retira de cette brillante chimère fut la couronne d'or que le pape lui laissa, et le nom à la vérité assez précieux pour un héros de roman, de roi des îles Fortunées[1].

On a pu juger (pour revenir à notre sujet), par les citations qu'on a lues plus haut, de l'état de la langue espagnole vers la fin du treizième siècle, quelque temps avant l'époque où fut composé le Comte de Lucanor de D. Juan Manuel[2]. A

[1] Le récit de cette aventure est tiré d'un opuscule latin anonyme, fort rare, qu'on ne peut attribuer formellement à Pétrarque, mais qui est assez dans sa manière. Il a été mis en œuvre avec délices, à peu près comme on vient de le voir, par un ennemi des papes, bien entendu, dans un ouvrage allemand intitulé : *Die Paepste als ehemalige verleiher der Kronen.* Leipsig, 1 band, in-8°, 1810. *Des papes dans le temps qu'ils étaient les dispensateurs des couronnes.* Leipsick, 1 vol. in-8°, 1810.

[2] M. de Puibusque, connu par un très bon travail sur la littérature espagnole,

ce moment il existait en Espagne cinq langues parlées, savoir : le castillan, le limousin ou catalan, le portugais, le galicien, et l'euskara ou biscayen. Quatre autres langues, mortes aujourd'hui, étaient alors répandues : l'hébreu, parmi les juifs ; l'arabe, parmi les Musulmans ; le latin et le grec, parmi les chrétiens. En supposant la langue espagnole actuelle divisée en cent parties, on peut en assigner soixante comme dérivant du latin, dix du grec, dix de l'idiome des Goths, dix de l'arabe et de l'hébreu, dix enfin de l'allemand moderne, de l'italien, du français et des divers idiomes des deux Indes. Peut-être n'est-ce pas assez dire pour l'arabe. Le goth a eu aussi plus d'influence sur le catalan et le castillan qu'on ne le croit communément. Un manuscrit d'une grande curiosité historique, qui est un précieux monument d'ethnographie et de linguistique, fut trouvé vers le milieu du dix-septième siècle, dans le cours de la guerre qui se termina par la paix de Munster, au fond d'un couvent de Werthen, ville du pays de Bergue, sur les frontières de la Westphalie, par les Suédois, entre les mains desquels il est depuis lors demeuré. C'est le précieux *Code d'argent*, ainsi nommé parce qu'il est écrit en caractères d'argent sur vélin violet. Il contient la version gothique des quatre évangiles, faite par Ulphilas, évêque des Goths établis dans la Dacie au IV^e^ siècle[1]. Quelques écrivains ont prétendu que ce Code était plus ancien; d'autres, qu'il était plus moderne ; mais l'opinion qui l'attribue à Ulphilas lui-même s'appuie sur les preuves les plus sûres, 1° parce qu'elle est fondée sur le témoignage de Walafrid Strabon qui, en parlant expressément des Goths et de leur version des livres saints au chapitre VII de l'ouvrage qu'on a de lui sur l'*Histoire ecclé-*

prépare une traduction et une édition du texte de cet ouvrage. Il est à regretter qu'un long voyage, entrepris par l'auteur, doive retarder quelque temps encore cette publication, impatiemment attendue des amateurs.

[1] Le Code d'argent sortit de Suède sous le règne de Christine, et y rentra sous Charles XI.

siastique, indique, comme du doigt, le *Code d'argent*[1]; 2° parce que la langue employée dans cette traduction fait connaître irrécusablement le lieu où elle a été faite, et l'étendue de pays que les Goths occupaient alors. Cette contrée n'était autre que la Dacie supérieure, qui confine au Pont-Euxin, et que les Goths avaient inondée dès le temps de l'empereur Marcus, disent leurs historiens (c'est-à-dire Marc-Aurèle). Peu après ils s'emparèrent aussi de la Dacie-Inférieure, séparée des Scythes par le fleuve Tyra, aujourd'hui le Dniester; de la Grèce, par l'Ister ou le Danube; de la Dacie supérieure ou Haute-Dacie, par l'Aluta ou l'Alt; et des Sarmates, par des campagnes alors en partie inhabitées.

Le langage du *Code d'argent* répond parfaitement à cette situation. Le teuton, que nous nommons aujourd'hui l'allemand, en fait incontestablement la base et le fond; non toutefois sans quelque mélange des diverses langues que parlaient les peuples voisins de la Gothie ou Dacie. Si c'était ici le lieu, on en apporterait aisément la preuve en mettant sous les yeux des lecteurs un grand nombre de mots grecs, sarmates, scythes, burgundes, daces et autres des plus barbares, qui se rencontrent dans cette version, et dont on ne trouve pas trace dans la langue allemande, tant ancienne que moderne. Bien qu'en petit nombre, quelques-uns sont passés dans l'espagnol, et l'étude du *Code d'argent* donne la clé de plus d'un mot castillan provenant certainement de cette source ignorée.

Il nous faut consigner ici, dans le domaine de la politique, avant de clore ce qui concerne le règne de Sancho IV, dernier roi espagnol de ce nom particulier comme tant d'au-

[1] Les paroles de Walafrid Strabon sont remarquables; les voici : — Gothi, qui et Gutoni, eo tempore quo ad fidem Christi, licet non recto itinere, perducti sunt, in Græcorum provinciis commorantes, nostrum, hoc est theotiscum sermonem habuerunt; et ut nostræ historiæ testantur, post modum studiosi illius gentis Divinos Libros in suæ locutionis proprietatem translaverunt; quorum adhuc monumenta apud nonullos extant.

tres à l'Espagne, la réunion du señorio de Molina à la couronne de Castille.

Sans être une place de premier ordre, la ville de Molina avait alors son importance. Située sur la limite du territoire ou, comme on l'a dit longtemps, du royaume de Tolède, la seigneurie (*señorio*) de Molina, comprenant la ville et ses dépendances, confinait à l'Aragon et formait une enclave d'une certaine étendue entre les deux royaumes, dominée vers l'est par la Sierra de Molina. C'était proprement un petit royaume, dont la capitale, bâtie sur la rive droite du Rio Gallo, l'un des premiers et des plus forts affluens du Tage vers sa source, était assez peuplée et pourvue d'églises, d'édifices publics et d'excellentes maisons. Elle avait un bon château-fort, grand et flanqué de tours, et un assez bel alcaçar avec des tourelles fortement construites, remarquables par leur grosseur. De sa juridiction ressortissaient plus de quatre-vingt-dix villages ou aldéas, tant du côté de la Castille que de celui de l'Aragon. Ses murailles attestent encore son antiquité et sa force, et le temps a respecté ses tours à cinq *esquinas*. Ses armes étaient un bras d'or armé, sur un champ d'azur, la main d'argent avec un anneau d'or.

Alfonse-le-Batailleur (premier de ce nom en Aragon), roi de Navarre et d'Aragon, devenu maître, en 1109, des royaumes de Léon et de Castille du chef d'Urraca sa femme, fille d'Alfonse VI, et qui le premier s'intitula, à cause de l'étendue de sa juridiction, empereur d'Espagne (*Emperador de España*) et fut appelé par excellence *el Emperador*[1], avait enlevé, entre autres villes, Molina aux Arabes, dans le cours de ses expéditions de guerre contre eux, pendant l'intervalle qui sépara la mort d'Alfonse VI (1109), son beau-père, et la dissolution de son mariage avec Urraca, déclaré nul pour cause de parenté par le concile de Palence, en 1114. Molina

[1] Alfonse VII en Castille et en Léon.

demeura sans contestation sous la domination castillane pendant le règne d'Alfonse VII ou VIII (selon qu'on voudra ou non compter Alfonse-le-Batailleur parmi les rois de Castille), fils d'Urraca et de Raymond de Bourgogne son premier mari, et sous le fils et successeur d'Alfonse VII, Sancho III (qui ne régna qu'un an, de 1157 à 1158). Mais lorsque Alfonse VIII (*el de las Navas de Tolosa*)[1] eut succédé à son père Sancho III, et pendant qu'un autre Alfonse (Alfonse II) était roi d'Aragon [2], une contestation s'éleva entre ces deux rois au sujet de Molina : l'un, le roi d'Aragon, la revendiquant comme ayant été conquise ou gagnée (*ganada*) par Alfonse *el Emperador*, celui-là qui avait été le premier de son nom entre les rois d'Aragon ; l'autre, le roi de Castille, alléguant qu'elle était à lui, précisément par la même raison, et disant que l'empereur, à la fois roi d'Aragon et roi de Castille comme mari de la reine Urraca, avait acquis Molina comme roi de Castille et pour la Castille, non pour lui-même et pour son royaume. Sur quoi, selon un récit qui tourne ici évidemment au romancero, après bien des pourparlers et des allées et venues diplomatiques, les deux rois remirent le jugement de l'affaire au comte D. Manrique de Lara, à la fois vassal du roi de Castille, et parrain et grand ami du roi d'Aragon. Ils firent faire les actes nécessaires à un compromis par suite duquel ils s'obligèrent tous deux à se soumettre, quel que pût être son jugement, à ce que déciderait l'arbitre choisi. Le comte accepta l'arbitrage, et, par sa sentence, s'adjugea à lui-même et à ses successeurs le señorio de Molina, annulant tous droits contraires des deux parties, sur quelque titre qu'elles prétendissent le fonder.

De ce plaisant jugement, qui rappelle la fable de l'Huître

[1] Alfonse VIII de Castille et IX de Léon (le père de Blanche de Castille), qui régna de 1158 à 1214.

[2] Alfonse II, qui régna en Aragon de 1162 à 1196.

et des Plaideurs, rirent beaucoup les deux rois, et ils adoptèrent la sentence. Le roi de Castille fit plus, il fortifia et répara la ville de Molina avant de la livrer à D. Manrique de Lara. Cette petite histoire est rapportée sérieusement par le comte D. Pedro de Portugal; et Zurita et quelques autres graves auteurs n'ont pas hésité à la tenir pour vraie, quelque invraisemblable qu'elle soit.

Est-il besoin de dire que ce n'est là qu'une ingénieuse invention, sans aucun fondement historique? On le sent de reste. Il est possible toutefois qu'un peu de vérité, comme il arrive souvent, se mêle ici à la fable. Faute de documens, je ne saurais rien affirmer; je raconterai néanmoins à mon tour la chose, non peut-être comme elle est arrivée, mais comme je crois qu'elle est arrivée. Si donc il est vrai, et cela du moins paraît vraisemblable; si, dis-je, il est vrai que l'Aragonais et le Castillan aient remis à juger, avec pleins pouvoirs, cette affaire à D. Manrique, je crois que des deux parts, ne pouvant s'entendre, on se relâcha de ses prétentions, et qu'on aima mieux investir de la souveraineté du señorio l'arbitre honorable qui ne pouvait trancher le différend, que de disputer davantage. Cela n'avait rien de contraire aux habitudes de ce temps, et l'ami des deux princes aura reçu ainsi, par une double faveur, l'investiture d'une principauté sur laquelle aucune des parties ne pouvait faire valoir un droit qui prévalût sans blesser l'autre.

Devenu de cette façon seigneur de Molina, le comte D. Manrique[1] se maria avec Ermesinde, fille d'Eymerich, seigneur de Narbonne, et de ce mariage naquit D. Pedro Manrique de Lara, qui prit le titre de comte de Molina. Pedro Manrique épousa doña Sancha, fille de D. Garcia, roi de Navarre; il en eut deux enfans : Gonzalo Perez et Elvira

[1] Le fait incontestable, c'est que D. Manrique fut seigneur de Molina, quel qu'ait été son titre originaire et la manière dont il l'avait obtenu.

Perez. Gonzalo Perez, seigneur de Molina, se maria avec Teresa Gomez, fille du seigneur de Trava, et eut de ce mariage Pedro Gonzalez de Molina et Mahalda Gonzalez. S'étant révolté, on ne sait pour quelle cause, contre le roi Ferdinand (le Saint), Gonzalo Perez fit avec ses hommes des courses de pillage sur les terres de Castille, et fit tant que le roi marcha contre lui à la tête d'une armée, et l'assiégea dans le château de Zafra, qui faisait partie du señorio. Pendant qu'il le tenait ainsi assiégé, la mère du saint roi, doña Bérengère [1], s'entremit entre son fils et le comte rebelle, et l'on convint du compromis suivant : le roi fit grâce de la vie au comte, s'empara de Zafra, qui lui fut livrée sans résistance, de Molina et de toute la seigneurie, et, conformément à la promesse qu'il en avait faite, les donna à Gonzalo Perez, sa vie durant, à condition qu'il renoncerait formellement pour son fils à tout droit héréditaire sur Molina et ses dépendances, qui retourneraient à sa mort de plein droit à la couronne de Castille. Des actes écrits furent dressés en conséquence, par lesquels Ferdinand donna dès lors, par grâce spéciale, la survivance de tous les droits attachés à cette seigneurie à l'infant D. Alfonse, son frère, et à sa descendance, à la condition qu'il épouserait Mahalda, fille de Gonzalo Perez. Le mariage se fit, et, à la mort de Gonzalo Perez, Alfonse jouit de tous ses droits sur le señorio, à l'exclusion du fils de Gonzalo Perez, appelé, comme nous l'avons vu, Pedro Gonzalez.

Ce curieux épisode de l'histoire des révolutions ou, si l'on veut, des successions domaniales en Espagne vers l'époque qui nous occupe, mérite d'être raconté jusqu'au bout. L'infant D. Alfonse, surnommé de Molina en raison du señorio de ce nom, et l'infante doña Machalda Gonzalez sa femme,

[1] Sœur aînée de Blanche de Castille, reine de France.

eurent une fille qu'ils nommèrent Blanche, et qui se maria avec Alfonse Fernandez, fils naturel d'Alfonse-le-Sage. De ce mariage naquit une fille nommée Élisabeth (Isabelle), qui fut fiancée à Juan Nuñez le Jeune (el Mozo), seigneur de Lara, et qui devint héritière présomptive de Molina. Isabelle mourut sans enfans du vivant de sa mère doña Blanca, laquelle hérita du señorio, qui, à sa mort, passa à sa sœur doña Maria, femme du roi, et par la volonté expresse de doña Blanca exprimée en son testament et en vertu de l'acte de donation par lequel saint Ferdinand, en octroyant Molina à son frère D. Alfonse, avait stipulé que dans le cas où il n'aurait pas d'enfans de doña Machalda, ladite seigneurie reviendrait à la couronne de Castille. Ce fut par ces deux droits que le señorio de Molina passa à cette couronne sous Sancho, et fut placé depuis entre les titres que portèrent les rois de Castille et de Léon[1].

La reine-mère, l'infant D. Henri, les prélats, les chevaliers et les riches-hommes, la cérémonie des funérailles de Sancho terminée, proclamèrent roi, dans l'église même de Tolède où elle venait d'avoir lieu, le prince Ferdinand, quatrième du nom comme roi de Castille. Ils le promenèrent à cheval par la ville, selon l'usage, aux acclamations du peuple, et prirent ensuite le deuil pour neuf jours. Selon l'usage encore d'alléger pour un moment, au commencement de chaque nouveau règne, les charges du peuple, des lettres furent dépêchées aux villes et aux communes pour leur annoncer la mort du roi, et en même temps que le nouveau monarque les affranchissait de l'impôt de la *sisa* établi par Sancho, et les rétablissait dans leurs fueros. La reine demeura à Tolède les quarante premiers jours de son deuil d'épouse, et y attendit,

[1] Les rois de Castille et de Léon, devenus successivement rois de Tolède, de Valence, de Murcie, etc., s'intitulaient non pas rois, mais seigneurs de Molina et de Séville, comme ils s'intitulaient comtes de Barcelone, marquis d'Oristano, etc.

non sans quelque inquiétude, la reconnaissance et l'hommage des villes et des peuples à leur nouveau seigneur.

Cette reconnaissance et cet hommage ne se firent pas partout sans difficultés. Les prétentions ou les droits de la Cerda divisaient toujours les esprits, et fournissaient un prétexte aux mécontens. L'infant D. Juan, frère puîné de Sancho, qui avait vu son frère s'attribuer la couronne en violation du principe d'hérédité légitime, prit aussitôt, à Grenade, où il s'était volontairement exilé dans ces derniers temps, le titre de roi de Castille et de Léon, et tenta de s'emparer de la couronne avec une armée musulmane, laquelle consentit à l'aider dans son entreprise par l'appât du pillage des villes qui ne le reconnaîtraient pas pour roi lorsqu'il les en sommerait les armes à la main.

Don Juan se jeta avec cette armée sur les terres qui avaient fait hommage à son neveu, mais les Musulmans l'abandonnèrent après quelques courses de pillage, et il alla seul s'établir au cœur même de la Castille, dans l'ancienne Coiaca, qui, comme nous l'avons dit, s'appela de son nom Valencia de Don Juan. C'est une ville située sur une hauteur, au bord de l'Ezla, dans la province de Léon, évêché d'Oviédo. On compte de Valencia de Don Juan à la capitale du partido (Léon) sept heures de marche militaire, c'est-à-dire six fortes lieues d'Espagne. Les villes intermédiaires sont Laguna, Dalga, Pobladura et San-Millan de los Caballeros. Sa juridiction s'étendait sur Cabañas, Villamañan, Fresno de la Vega et les pueblos de la Granja et de Villahornillas. Tous ces lieux étaient à D. Juan, et il y avait trouvé un point d'appui formidable lors de ses fréquentes révoltes contre le feu roi son frère.

Des troubles sérieux marquèrent donc le commencement de ce règne d'un roi enfant. Chacun tirait à soi, cherchant à accroître ses domaines et sa puissance à la faveur d'une minorité. Diego de Haro, qui était en Aragon, s'empara de la Biscaye et courut les frontières de la Castille. Telle

l'anarchie militaire et féodale du temps. Pour repousser de telles entreprises, ce n'eût pas été trop d'un roi valeureux et habile, et on n'avait qu'un roi enfant. La mère et les conseils de Ferdinand y suppléèrent autant qu'il fut en eux. Les prétentions, les rivalités des grands vassaux les jetaient tour à tour dans des partis contraires. Sancho avait, au lit de mort, vivement recommandé son fils et la reine aux deux Lara, Juan et Nuñez de Lara, et ils lui avaient promis de les défendre et de servir fidèlement leur cause. La reine les appela au secours de son fils, et ils répondirent qu'ils étaient prêts à prendre les armes et à marcher contre D. Diego, si la reine leur fournissait l'argent dont ils manquaient pour lever une armée. Elle leur en fournit autant qu'ils en demandèrent, et ils marchèrent sur la Rioja où seigneuriait Diego de Haro; mais loin de tirer l'épée contre celui-ci, ils cherchèrent à agrandir leur propre puissance : ils promirent à Diego d'obliger la reine à lui donner la Biscaye qu'il réclamait, et, si la reine s'y refusait, de se prononcer contre elle et de choisir un autre roi.

Le bruit de ces manœuvres parvint à la cour, et le vieux Henri de Castille s'anima de colère. Il quitta la reine-mère et le roi, et courut les terres de Siguenza et d'Osma, appelant à lui les menées des conseils et des seigneurs fidèles, auxquels il donna rendez-vous à Berlanga. Mais bientôt il fit de cela son affaire : il sollicita la tutelle avec des pouvoirs illimités, dictatoriaux, à l'égard de la cour. Il promit des libertés nouvelles, des allégemens d'impôts nouveaux aux villes qui le nommeraient gouverneur-général de la couronne pour tout le temps que le roi ne pourrait gouverner par lui-même. Les communautés auxquelles il s'adressa applaudirent à son plan, et il reçut de leur vœu le titre qu'il demandait. Quelques villes cependant n'y voulurent point accéder : de ce nombre furent Cuenca, Avila et Ségovie. Leur fidélité fut plus tard récompensée, et valut à ces trois villes des faveurs marquées dont il existe encore plusieurs monumens écrits des

dernières années de Ferdinand IV[1]. Don Henri passa à Burgos, y assembla des cortès partielles, et leur tint un discours vague, comme pour les sonder, dans lequel perce jusqu'à un certain point le dessein d'usurper la couronne; il leur dit qu'il voyait avec une douleur profonde l'état misérable où était le royaume, si différent de ce qu'il avait été du vivant de son père D. Ferdinand; que s'ils voulaient se déclarer pour lui (sans leur dire jusqu'à quel point), il saurait bien ramener les temps heureux où ils avaient été si justement et si fidèlement gouvernés. Ils lui répondirent qu'il ne leur appartenait pas d'imposer le gouvernement du royaume; qu'ils n'avaient que leur part de la souveraineté, mais qu'ils seraient avec lui si les autres y étaient[2]. Ne pouvant réunir une armée, Henri s'agita et envoya partout des émissaires pour se faire un parti, tandis que la reine, par nécessité et par politique, en appelait régulièrement de toutes ces prétentions à la nation réunie en cortès générales à Valladolid. Elle assigna aux députés le 24 juin de cette année 1295 pour l'ouverture de ces cortès, dont l'objet devait être d'aviser aux moyens de maintenir la foi jurée au prince individuellement par les communautés consultées, et de sanctionner ainsi la royauté de son fils. Henri voulut dissuader les villes sur lesquelles il avait quelque influence d'envoyer leurs procureurs à Valladolid; à cet effet, ne pouvant l'obtenir d'elles par prières, il employa un singulier stratagème politique, qui n'était autre qu'un mensonge, et qui montre bien

[1] Il en existe un où ce roi dit : — Conociendo Nos como servisteis bien é léalmente á los reyes donde Nos venimos, y señaladamente á Nos.... fincado niño pequeño quando el rey D. Sancho nuestro padre finó, é habiendo guerra con mis enemigos Christianos y Moros, nos criasteis y elevasteis el nuestro estado é la nuestra honra adelante con los otros de nuestra tierra; en reconocimiento d'esto, etc. — On voit par d'autres priviléges que non seulement Abila et Segobia se maintinrent pour Ferdinand, comme le disent les chroniques, mais encore Carrion, Pancorvo, et un grand nombre d'autres villes de leur juridiction.

[2] Compendio de la Historia de España, t. IV, p. 252.

l'état étrange de la société telle qu'elle s'était constituée en Espagne au sein des circonstances fatales où la guerre l'avait tenue. Il leur dit que la reine, irritée du peu de zèle de certaines villes, et instruite que certaines autres avaient chancelé dans leur foi, avait le projet, dès que la royauté serait définitivement confirmée à son fils, de les châtier par l'établissement de nouveaux impôts, d'un impôt, entre autres, de douze maravédis sur chaque tête de garçon qui naîtrait, et de six maravédis sur chaque tête de fille. Cette invention ne lui réussit pas; mais elle fit naître quelques doutes, et, dans la crainte qu'on ne respectât pas leurs députés, les villes les envoyèrent avec des armes et des chevaux et une escorte pour leur défense[1].

Ce caractère de bizarre indépendance se montre jusque dans la tenue des cortès de ce temps. Quand la reine, son fils et le cortége de cavaliers qui les protégeait arrivèrent à Valladolid, on en ferma les portes devant eux, et ils furent retenus dehors pendant plusieurs heures. Les citoyens résolurent enfin d'admettre le roi et sa mère, mais sans leur cortége. Quand ils furent entrés, l'infant D. Henri, qui s'était concerté avec les procureurs des villes à ce sujet, fit enjoindre à la reine de se montrer disposée, dès la première séance des cortès, à lui faire donner le gouvernement du roi et des royaumes durant la minorité de Ferdinand (*el gobierno del rey y reynos*), si elle ne voulait qu'il abandonnât ouvertement son parti. Pour apaiser les esprits animés par le vieil Henri, la reine agit dans ce sens, mais avec une arrière-pensée de reprendre bientôt à Henri ce qu'elle contribuerait à lui faire donner. Toutefois, elle déclara avec fermeté et franchise qu'elle ne céderait à personne la garde et l'éducation du roi. En ce moment arriva la nouvelle de la défection des Lara, qui, envoyés pour enlever aux Haro la Biscaye, s'étaient mis à faire

[1] Cronica del rey D. Fernando IV, ad ann.

cause commune avec eux, et à réclamer cette province à la reine pour Diego de Haro. Ils demandaient tous ensemble que les cortès et le roi vinssent se réunir à Burgos, menaçant, si l'on s'y refusait, de prendre parti pour Alfonse XI (de la Cerda), roi titulaire de Castille et de Léon. La reine tint conseil et envoya le grand-maître de Calatrava et quelques autres personnages considérables pour s'entendre avec les Lara et les ramener. Mais ces messagers, après quelques conférences avec les insurgés, probablement touchés de leurs raisons, se déclarèrent en leur faveur, et revinrent dire à la reine que, si elle persistait à résister aux demandes légitimes des Haro et des Lara réunis, eux-mêmes, c'est-à-dire le grand-maître de Calatrava entraînant avec lui tout son Ordre, et les autres envoyés avec toutes les forces de leurs seigneuries respectives, abandonneraient le parti de la cour. La reine accéda à leurs désirs en ce qui concernait la Biscaye, et consentit à abandonner les droits de son fils Henri, auquel Sancho en avait dévolu la seigneurie lorsqu'il l'avait conquise un moment au plus fort de sa querelle avec les Haro. Quant à la translation des cortès de Valladolid à Burgos, elle était impossible dans l'état des esprits et des défiances générales. Les cortès continuèrent à délibérer à Valladolid: elles déférèrent à la reine-mère et à l'infant D. Henri l'éducation du roi, et à celui-ci en particulier le gouvernement de la couronne et le titre qu'il ambitionnait de tuteur du roi son petit-neveu; tutelle dont il usa mal, disent les nombreux historiens pour qui doña Maria est le type le plus élevé des reines et des mères, sans doute parce qu'il n'en usa pas entièrement selon la volonté de cette dernière [1].

Ce point fixé, tous les autres partis formèrent une ligue dangereuse, dans laquelle entrèrent avec zèle et ardeur, aux

[1] Voyez notamment Ortiz et Florez, dans leurs apologies quand même de la reine doña Maria de Molina.

deux flancs du royaume, les rois de Portugal et d'Aragon et le roi de France et de Navarre Philippe-le-Bel, et dans l'intérieur du royaume même, aux portes de Léon, le turbulent et indisciplinable D. Juan, oncle du roi. Par l'influence de celui-ci, tous les partis ne formèrent bientôt plus qu'un parti, et il reconnut hautement la légitimité de l'infant Alfonse de la Cerda. Bien plus, il alla lui rendre hommage en personne. Telle était l'activité de cet homme qu'il paraissait en peu de jours aux extrémités de la Péninsule, tantôt vers le Détroit, tantôt en Navarre, tantôt au centre, dans sa chère Valencia de Don Juan. Dans leur entrevue conciliatrice, D. Alfonse de la Cerda et D. Juan son oncle (il est bon de rappeler les rapports de parenté, les liens du sang de ces princes entr'eux, disposé que l'on est à les oublier, en les voyant tour à tour amis et ennemis les uns des autres, se supplantant sans rémission, s'entre-tuant quelquefois ou tentant de s'entre-tuer, comme s'ils étaient de races et de nations différentes) ; dans leur entrevue, disons-nous, D. Alfonse et D. Juan se partagèrent les royaumes dépendans de la couronne de Castille. Le premier, sous le nom d'Alfonse XI, ne garda des titres qu'il avait pris jusque-là que celui de roi de Castille, de Tolède, de Séville et de Murcie; l'infant D. Juan ne s'intitula plus que roi de Léon, de Galice, d'Oviédo et des Asturies. Des royaumes que s'attribuait celui qui s'intitulait Alfonse XI, il céda formellement le dernier (la Murcie) au roi d'Aragon, pour prix de la guerre que ce roi consentait à faire contre la Castille, et à la condition d'ailleurs qu'il le conquerrait. D. Juan promit au roi de Portugal plusieurs villes sur sa frontière. Tel fut le premier échec qu'eut à supporter la régence. Ce furent-là les ennemis qu'eut d'abord à combattre D. Henrique-Fernandez (fils de Ferdinand), notre Henri de Castille, nommé tuteur du roi, et généralissime de ses armées.

Les services que rendait le vieux prince, cependant, étaient

loin d'être gratuits : il se fit donner ou extorqua de la reine, comme parle un historien, les villes de San-Estevan de Gormaz et de Calatañasor, célèbre par la défaite du grand habjeb El Mansour. Doña Maria, attaquée de toutes parts, ne vit de salut qu'en l'intrigue ; elle demanda une entrevue au roi de Portugal, et le détacha de la ligue en concluant avec lui une paix dont les avantages pour lui furent la remise entre ses mains de plusieurs places à titre d'arrhes, et la conclusion du mariage du roi de Castille (âgé de douze ans) avec la fille du roi de Portugal, doña Constance (âgée de six ans), mariage déjà verbalement arrêté, comme nous l'avons vu, entre Sancho et Denis, pères des futurs, mais qui n'avait été jusqu'alors l'objet d'aucun acte formel. Constance, dit-on, fut remise dès-lors entre les mains de doña Maria. Traité peu glorieux pour la Castille, mais nécessaire, comme on l'a tristement remarqué.

Cependant les Français alors unis au roi d'Aragon prirent quelque part à la guerre que Jacques II faisait en Castille ; une partie de leurs troupes sortit de la Navarre, et s'étant jointes aux Aragonais, surprit Najera (1298). Mais les habitans des villes voisines ayant pris aussitôt les armes, on recouvra aisément cette place, où les troupes de Navarre et d'Aragon furent taillées en pièces. Doña Maria assiégea en personne Ampudia l'année suivante, et s'en empara sur les rebelles. Le roi de Portugal, de son côté, entra en Castille; mais, au lieu d'observer le traité, il fournit quelques troupes à l'infant D. Juan et se retira. La guerre recommença du côté de Grenade.

Plusieurs seigneurs obligèrent en cette année (1299) la reine Marie à leur céder des villes qui étaient à leur bienséance, en la menaçant de quitter le service du roi son fils. Nul humainement ne saurait faire que celui dont le secours sert la puissance n'en prenne sa part de gré ou de force, et ne la limite par cela même qu'elle a besoin de lui. Telles

étaient, dit-on, les suites du pernicieux exemple qu'avait donné don Henri. Mais qu'avait-il fait, dont les éternelles compétitions des rois entre eux ne lui donnassent journellement l'exemple à lui-même? Quel avait été le droit de Sancho? Nous l'avons dit, il ne tenait le règne ni de sa naissance ni de la libre et régulière disposition de cortès vraiment générales. Il l'avait subrepticement extorqué, et le droit qu'invoquait son fils n'était qu'une prétention que le hasard ou l'habileté pouvait seconder et satisfaire, mais qui, triomphante ou abattue, ne pouvait perdre son caractère douteux d'usurpation mixte et d'illégitime violence.

Henri, poursuit-on, sous le nom de tuteur du roi, se comportait en effet comme son plus grand ennemi, jusqu'à solliciter les villes et les seigneurs de passer dans le parti de l'infant D. Juan, son neveu. Ses violences et ses extorsions augmentaient la haine publique. Contre qui? La reine, ajoute-t-on, pourvoyait à tout par son extrême prudence. C'était, si l'on en croit les écrivains espagnols, la forte tête et la gloire de ce siècle; et, en cette année même, elle obtint du pape, ce qui semble être considéré de leur part comme un grand acte de dévoûment, la légitimation de ses enfans. C'était désespérer les factions, dit dans son zèle un auteur emporté par son admiration pour un si grand acte politique, et ôter aux mécontens tout prétexte plausible de révolte.

Les factions désespérées et les mécontens à qui l'on avait ôté tout prétexte plausible de révolte n'en continuèrent pas moins à demeurer à l'état de révoltés et de mécontens (1300). Marie assembla à Valladolid un de ces simulacres de cortès dont Sancho et elle eurent toujours soin de se servir pour colorer leurs intrigues. Elle en obtint quelques subsides, et des troupes qui remportèrent plusieurs avantages sur les révoltés. Juan Nuñez de Lara, le plus puissant d'entre eux, fut fait prisonnier, et rentra au service de Ferdinand IV, aux officiers duquel il remit toutes les places dont il s'était

emparé. Henri, malgré son grand âge [1], épousa en cette occasion, dans la ville de Castro-Xeriz, qui était de ses domaines, une sœur de Juan Nuñez de Lara ; et, ce qui prouve à quel point le despotisme de Sancho avait affaibli moralement et matériellement le pouvoir royal, c'est que Lara ne voulut s'engager à servir le roi que pour six années, et non sans bien stipuler tous les avantages qu'il entendait retirer de ce service.

La reine Marie, pour accréditer le parti de son fils, fit alors publier à Burgos la bulle de légitimation de ses enfans, bulle qu'elle venait de recevoir de Rome, avec les dispenses pour le mariage du roi, c'est-à-dire de Ferdinand, enfant de douze ans, avec la jeune Constance de Portugal, qui en avait six, ne perdons pas cela de vue, et pour celui de la sœur de Ferdinand, doña Béatrix, avec Alfonse (depuis Alfonse IV), fils aîné du monarque portugais. On peut juger en quelle estime les gouvernans se tenaient les uns les autres par la chronique de Sancho elle-même. L'infant D. Henri, dit cette chronique, eut un grand chagrin de ces dispenses, dans la prévision qu'elles lui feraient perdre bientôt tout pouvoir sur le royaume, et il répandit le bruit qu'elles étaient fausses [2].

Un concile provincial fut tenu en cette occasion, à Peñafiel, où l'on accepta la fameuse bulle *Clericis laïcos*, par laquelle Boniface VIII défendait aux ecclésiastiques de payer aucun subside aux princes sans y être autorisés par le Saint-Siége, et cela dans le moment même où les cortès furent obligées d'accorder de nouveaux subsides au roi pour payer les dix mille marcs d'argent que le pape avait exigés pour la légitimation et les dispenses dont il vient d'être parlé.

En 1302, Ferdinand IV s'éloigna de sa mère par les con-

1 Il avait plus de soixante-dix ans.

2 El infante D. Enrique (c. 15) hobo ende muy gran pesar, et tovo que pues el rey estas gracias habia, que luego seria á él tirado el poder de los reynos ; et hizo nuevas que las letras que eran hi llegedas, que eran falsas.

seils de l'infant D. Juan et du comte Juan Nuñez de Lara. Cette espèce d'enlèvement du roi d'entre les mains de la reine-mère est tristement raconté par un historien espagnol : —« Les infans D. Henri et D. Juan, toujours attentifs à leurs intérêts, dit-il, ne souhaitaient rien tant que de tirer le roi D. Ferdinand de dessous les ailes de la reine doña Maria sa mère, pour se rendre despotiques dans le gouvernement. Dans cette vue, l'infant D. Henri cabala avec D. Juan Nuñez de Lara, et celui-ci persuada à un domestique du roi, appelé Gonzalo Gomez de Caldelas, qui possédait la confiance de son maître, d'engager le jeune monarque à se séparer de sa mère. Gonzalo Gomez fit entendre au roi qu'il ne serait jamais qu'un vain fantôme de la royauté, tant qu'il demeurerait avec sa mère, qui gouvernait tout sans lui donner la moindre part dans l'administration du royaume. Le roi, qui était encore dans un âge tendre et sans expérience, écouta favorablement ce discours et d'autres semblables du même homme, et prit facilement la résolution de quitter sa mère. Le prétexte qu'on imagina pour l'exécuter fut que le roi feindrait d'aller à la chasse, qu'il aimait beaucoup. Sur ces entrefaites un ambassadeur du roi de France était arrivé en Castille pour se plaindre et demander raison de quelques dégâts que les Castillans voisins de la Navarre avaient commis sur les terres limitrophes. Pour arranger cette affaire et ôter à la France tout sujet de guerre, la reine fit réponse qu'elle consentait à avoir avec le vice-roi de Navarre une entrevue à Vittoria, où tout se réglerait conformément à la raison et à l'équité. L'ambassadeur prit congé d'elle ; et, passant par Pampelune, avertit le vice-roi d'aller à Vittoria s'aboucher avec la reine de Castille.

» Ce fut en ce temps-là même que le roi D. Ferdinand témoigna à sa mère l'envie d'aller pour quelques jours à la chasse, pendant qu'elle passerait à Vittoria, lui promettant à son retour d'aller l'attendre à Burgos. La reine, qui igno-

rait l'intention de son fils, consentit à tout, et se mit en route pour Vittoria, où se rendit aussi de son côté Alfonse Robray (*sic*), vice-roi de Navarre. Elle y conféra avec ce seigneur; mais comme les Castillans avaient pareillement souffert des dommages de la part des Navarrais, et qu'on ignorait le détail des dégâts que les uns et les autres avaient faits, on ne pût rien régler dans cette conférence, et il fut seulement arrêté qu'après qu'on aurait fait les informations nécessaires, on dresserait les actes d'un accord, dont on remit la signature au jour de la Saint-Jean. L'infant D. Henri et D. Diego Lopez de Haro étaient présens à la conférence, et approuvèrent ce qui y fut décidé[1]. »

L'histoire politique de la Castille dans cette période est presque en entier dans les subtilités et les stratagèmes de ces négociations d'une diplomatie capricieuse et violente, dont les trop grandes complications, les nœuds gordiens, se dénouaient le plus souvent à coups de lance et d'épée. Le temps des grandes passions religieuses et nationales était passé : à la faveur de la guerre le désordre s'était profondément mis partout. Les intérêts des cours commençaient à être presque uniquement en jeu. On colorait tout du prétexte de l'intérêt des peuples. Invariablement, à leur dire, les chefs de parti, et surtout les rois, n'agissaient que pour l'avantage et le bien public. Ils n'osaient pas encore parler des devoirs du monde envers leurs personnes, s'ériger en hommes du destin ou de la providence, incorporer l'état en eux seuls, et cette hypocrisie nécessaire était un hommage rendu à l'égalité. Mais c'était déjà l'avénement de la politique moderne. C'était l'aurore de ce qui s'est vu depuis et de ce qui se voit encore : c'était aussi déjà, en effet, et plus qu'auparavant, le temps des pactes de famille, des extorsions de pouvoirs, des procès de succession, des échanges, des

[1] Sinopsis de la Historia de España, t. VI, ad ann.

arbitrages. Les gouvernans prenaient leurs ébats les armes à la main, et joûtaient ensemble à qui mieux mieux. Nous verrons le couronnement de cette œuvre immorale lorsque Henri le Bâtard, dit de Transtamare, aidé de Duguesclin, donnera, à la lettre, un croc-en-jambe à son frère Pierre issu de légitime mariage, afin de le tuer plus à l'aise, et de se relever lui-même couronné de ce meurtre, se glissant au trône à travers la boue et le sang; roi nouveau, qui ne manquera pas de flatteurs, et qui, faut-il dire par la grâce de Dieu? a fondé la dynastie d'Isabelle-la-Catholique. L'ère des maîtresses arrive aussi, et il est curieux de voir avec quel respect parlent de ces dames la plupart des historiens espagnols, élevés, à ce qu'il semble, dans la crainte de Dieu et des bâtards du roi. Il faut voir surtout Villasan là-dessus. Conseiller du roi Henri II (Henri-le-Bâtard), il est naturellement porté à ne parler de Léonore de Guzman qu'avec une considération extrême. Quelques-uns louent l'Andalousie tout entière d'avoir produit cette femme que le hasard d'une fête rapprocha du roi et fit sa maîtresse, et n'ont garde d'oublier de faire remonter l'honneur de sa parenté jusqu'au défenseur si vanté de Tarifa [1].

Le seul obstacle que rencontrât le pouvoir des rois était dans le pouvoir des nobles. Même dans un simulacre d'élection, dans une élection bornée et partant corruptible, il y a quelque chose des gouvernemens libres; dans la résistance d'une noblesse fortement constituée, au même titre après tout, à titre aussi légitime que la royauté, la dignité humaine ne disparaît pas tout entière; les désirs, les caprices, les fantaisies désordonnées se font obstacle les uns aux autres, s'ils ne se neutralisent, et là du moins le despotisme trouve un contrepoids. C'est quelque chose. « Le despotisme, dit

[1] La sollicitude des historiens espagnols à marquer la patrie de Léonore de Guzman rappelle un certain Annuaire publié à Tours il y a quelques années, où l'on trouve cette phrase : — « La Touraine s'honore d'avoir fourni à nos rois leurs trois meilleures maîtresses, Agnès Sorel, Gabrielle et La Vallière. »

Montesquieu, cause à la nature humaine des maux si effroyables, que le mal même qui le limite est un bien. »

Les hommes donc qui avaient pour eux la fortune des occasions et le génie des affaires en profitaient pour l'agrandissement de leur maison; de là les hauts seigneurs. Nous ne les justifions pas, nous disons leur raison d'être. Il faut à tous ces pouvoirs excessifs un indispensable auxiliaire de violences et de priviléges. Les grands financiers voués au service des aristocraties monarchiques ou autres ont de tout temps volontiers admis en principe que la puissance contributive d'une nation est dans les sueurs de la masse asservie, comme la force militaire est dans le sang du peuple conscrit prodigué sur les champs de bataille pour la plus grande gloire de l'empereur ou du roi, le nom ne fait rien à l'affaire. C'est ainsi que, chez nous, on en a agi après l'attentat du 18 brumaire. On songeait à refaire des dynasties, des princes, des aristocraties: il fallait rendre à tout cela l'entourage d'un peuple grossier et misérable, d'un peuple serf non plus de la glèbe, mais des Droits-Réunis, et ne pouvant s'élever que par la guerre, comme instrument dans la main du maître ; et il est digne de remarque que la création des Droits-Réunis et l'établissement impérial sont deux inventions de la même année, conçues dans le même esprit : cela va sans dire. La bourgeoisie, devenue maîtresse à son tour, suit les mêmes erremens et ne fait guère que ses propres affaires. Cela n'est malheureusement que trop naturel. Les privilégiés de tout ordre ont toujours accepté avec un grand dévoûment un bien-être fondé sur la misère du plus grand nombre. Mais les rois n'avaient rien à reprocher aux seigneurs à cet égard : ils leur avaient donné l'exemple de ce dévoûment magnanime qui consiste à s'agrandir et à s'enrichir incessamment aux dépens de la masse d'une nation, et en restreignant de plus en plus les droits politiques au plus petit nombre que faire se peut selon les temps, afin d'en avoir plus facilement raison par la corruption ou par la force, par l'inoculation des préjugés, par l'asservisse-

ment des caractères. Telle a été partout l'histoire de la formation du pouvoir royal en Europe, jusqu'à ce qu'il ait fait alliance avec l'aristocratie, asservi complétement l'Église en l'abâtardissant, et engendré partout cette lèpre si difficile à guérir, la lèpre héréditaire du servilisme, la haine du travail roturier, l'ignorance enfin, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme, cette cause première, à toutes les époques, des malheurs publics et de la corruption des gouvernemens [1].

Les puériles agitations monarchiques qui travaillaient l'Espagne au temps où nous en sommes présentent le plus triste spectacle. Force nous est cependant de les suivre. Dès que Ferdinand eut quitté sa mère, le confident du roi en donna avis à Juan Nuñez, qui s'empressa d'aller à sa rencontre et s'efforça de lui persuader que son propre intérêt et le bien de l'état demandaient qu'il prît lui-même en main le timon des affaires, et se tirât du honteux esclavage dans lequel cette princesse le tenait sous le spécieux prétexte de sa tendresse maternelle. Le roi le crut, et passa avec lui à Sahagun où l'infant D. Juan alla aussi le trouver. L'infant et Juan Nuñez le menèrent de là à Léon, et le fêtèrent dans cette ville afin de l'y retenir. « Pour le rendre sourd aux cris de sa mère, dit un auteur, ils lui firent aussi débiter mille impostures contre elle; mais Dieu fit visiblement éclater sa colère pour un procédé si odieux, en permettant qu'un de ceux qui travaillaient le plus à ternir la réputation de la reine

[1] C'est ce qui a été admirablement exprimé en 1789, par l'Assemblée Nationale, dans le préambule de l'immortelle déclaration des Droits de l'homme en société : — « Les représentans du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que *l'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'homme* sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernemens, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration constamment présente à tous les membres du corps social leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et au bonheur de tous.

mourût subitement sans sacremens : cet homme se nommait Laurent Yañez[1]. »

Quoi qu'il en soit du miracle, la reine était encore à Vittoria, lorsqu'elle eut avis de cette aventure. Elle revint en toute hâte à Burgos, et envoya dire à son fils de l'y venir trouver; mais l'infant D. Juan et D. Juan Nuñez de Lara ne permirent pas au jeune monarque de se rendre à l'invitation de sa mère. Tous deux devinrent sous son nom plus puissans que jamais, et pour achever de tirer Ferdinand de la dépendance de sa mère, ils gagnèrent à leurs plans l'infant D. Henri, tuteur du roi, et le roi de Portugal.

Ferdinand avait alors un peu plus de seize ans; Constance de Portugal n'en avait pas douze encore. Elle était née de Denis et d'Isabelle d'Aragon, le 3 février 1290. Fiancée depuis cinq ans au successeur de Sancho, on lui avait donné dans plusieurs actes, longtemps avant son mariage effectif, le titre de reine. Dans un privilége accordé en 1299, on lit que le roi Dñs Ferdinandus, régnant avec son épouse la reine Domina Constantia, accordait ce privilége avec l'approbation de la reine doña Maria, sa mère, et de son tuteur l'infant don Henri, son oncle. On voit la même mention dans un autre privilége accordé à Valladolid, le 7 mai 1300[2]. Ferdinand, chose singulière, était cousin-germain du père de sa femme, comme fils de Sancho frère de Béatrix, père du roi Denis, père de Constance[3]. On se souvient que, lors des

[1] Sinopsis de la Historia de España, l. c., ad ann.

[2] Voyez Berganza, Antiguedades, etc., t. II, num. 186; et Vidania, Casa de Benavides, p. 120.

[3] Leur généalogie peut se marquer de la sorte :

Alfonse-le-Sage.

Sancho IV. Maria de Molina.	Béatrix, sœur de Sancho IV, femme d'Alfonse III, roi de Portugal.
Ferdinand IV, roi de Castille.	Denis, roi de Portugal.
	Constance de Portugal.

fiançailles, un certain nombre de villes avaient été remises ou laissées en garantie au roi de Portugal, père de la future reine de Castille; ces villes étaient au nombre de quatre, savoir : Serpia, Moron, Mora et San-Felis en Galice. Mariana qui met, contrairement à tous les documens authentiques, les fiançailles en 1298 et le mariage en 1301, ce qui fait un anachronisme d'un an environ en sens inverse, ne parle que de trois places qu'il nomme Olivença, Conjuela et Campo de Moya. La reine Marie voulait que le monarque portugais les rendît au moment du mariage; mais l'infant D. Juan et Juan Nuñez de Lara, chargés de cette négociation, se montrèrent fort libéraux de ce qui ne leur coûtait rien, dit Florez, et les villes ne furent point rendues. Le mariage se célébra néanmoins à Valladolid, en janvier 1302, et un mois après (en février), au rapport de D. Juan Manuel, l'infant D. Henri se démit de la tutelle du royaume [1].

L'infant D. Juan et le comte Juan Nuñez, maîtres de la personne et des affections du roi marié par leurs soins, lui firent convoquer les cortès de Léon, à Médina del Campo, pour le mois d'avril. Le parti de la reine s'y produisit avec une majorité d'abord redoutable. Mais elle-même, à ce qu'on assure, et quels que fussent ses griefs contre son fils, fit tout ce qui était en elle pour lui concilier les esprits et ramener l'ordre.

Elle ne tarda pas à être l'objet des plus vives attaques. On engagea le roi à se tenir en garde contre les embarras que pourrait lui susciter la reine. On lui conseilla de retirer d'auprès d'elle l'infante Isabelle, sa sœur, et de la placer près de sa femme, la reine Constance. D. Juan et Juan Nuñez de Lara lui dirent que, s'il cherchait les joyaux de son père

[1] Era MCCCXL (1302). Contraxit rex Dñs Fernandus in Valleoleti cum regina Dña Constantia, filia regis Portugaliæ, in mense januarii. Eadem era dimisit tutoriam infans Dñs Henricus, in mense februarii (Chr. Joan. Emmanuelis).

dans son palais, il ne les trouverait pas, la reine-mère en ayant disposé pour d'autres. Si bien que le roi osa demander à sa mère ce qu'étaient devenus ces joyaux. On place ici une bonne scène. La reine, dit-on, ordonna à l'instant à sa camarera-mayor doña Maria Sanchez d'apporter ses joyaux, et les calomniateurs furent confondus, car non seulement doña Maria Sanchez présenta les joyaux que la reine tenait du feu roi, mais encore ceux qu'elle avait acquis de ses deniers propres. « Ce qui rendit le roi honteux et confus, dit Florez, l'innocence de la reine-mère triomphant ainsi des indécentes calomnies de ses ennemis [1]. »

« Mais ces viles intrigues (je continue de traduire) ne cessèrent pas pour cela. On persuada au roi que sa mère lui avait volé (*hurtado*) de fortes sommes, ce dont il pourrait se convaincre en la forçant à rendre ses comptes de tutelle. Le roi n'osant le faire, on l'engagea à ordonner à l'abbé de Santander, chancelier de doña Maria, d'apporter ses livres pour qu'on les examinât. L'abbé obéit, et comme on trouva qu'il avait reçu plus qu'on ne pensait, on crut avoir triomphé. Mais en voyant ensuite les dépenses qui avaient été légitimement faites dans l'intérêt de la couronne, il se trouva qu'elles dépassaient les sommes reçues de plus de deux millions que la reine s'était procurés pour le plus grand avantage de son fils, soit en les empruntant à de grands capitalistes (probablement juifs), soit en vendant ses bijoux qu'elle avait sacrifiés au bien public. (Florez oublie ce qu'il vient de nous raconter des bijoux de la reine, qui, au lieu d'être diminués, étaient doublés. Selon un axiôme de droit : Donner et retenir ne vaut). De sorte, ajoute-t-il, que malgré les efforts de l'envie, tout tourna à la justification et à la gloire de la reine [2]. »

[1] Florez, Reynas Católicas, t. II.

[2] Ibid., l. c.

C'est là encore, comme on voit, de l'histoire moderne. L'écrivain panégyriste poursuit avec un zèle extrême l'apologie de la reine, dont il puise les élémens à une source suspecte, dans les mémoires mêmes de la partie en cause. Une chambre des comptes, si elle eût existé, aurait vu peut-être les choses d'un autre œil. Pourquoi d'ailleurs ces accusations? N'était-ce pas déjà trop qu'une défense fût ici nécessaire? Il eût été bien à cette mère d'un roi de ressembler à la femme de César; comme celle-ci, on voudrait qu'elle se fût conduite de manière à ne pas même être soupçonnée. « Ne pouvant incriminer ses actes (assez bien incriminés, ce nous semble), on attaqua, poursuit notre auteur, ses intentions, et on chercha à persuader au roi que si elle avait bien agi, c'était moins par amour pour lui que dans son propre intérêt. La déloyauté des ennemis de la reine ne connaissant plus de bornes, ils forcèrent le roi à s'unir à eux par un contrat suivant lequel il s'engagea à combattre la reine non plus par de sourdes menées, mais ouvertement. Dans cette ligue offensive entrèrent l'infant D. Henri, D. Diego de Haro et tous leurs partisans; et c'est ici que la reine eut besoin de faire jouer tous les ressorts de sa politique, mue plus que jamais par son loyal amour pour son fils, dont la couronne ne courut jamais un plus grand danger, car il était détesté des peuples (c'est elle-même qui nous l'assure par la bouche de Florez), à cause de sa mauvaise conduite. (La mauvaise conduite d'un roi! de la part d'un écrivain si monarchique, cette expression a lieu de surprendre. Il est vrai qu'elle est employée à la défense d'une reine). La reine (écoutons-le encore) avait toutes les affections des peuples, et l'infant don Henri avait une si redoutable puissance que, sans l'appui de sa mère, le roi serait tombé au premier pas [1]. »

[1] Tout ce qui est entre guillemets est traduit littéralement de Florez (l. c.). Accorde qui pourra cet amour des peuples, que possédait la reine, avec la redoutable

Voici donc ce que fit la reine (je continue de puiser à la même source; les parenthèses seules sont de moi).

« Prévoyant que de ce conflit il pourrait bien résulter que son fils serait dépouillé du sceptre, elle mit tous ses soins à contenir l'infant D. Henri, et s'unit à lui, non pour nuire à son fils (l'éloge est singulier), mais pour le protéger. Il semblait que la politique ne pourrait fournir aucun moyen de calmer l'infant. La prudente reine finit pourtant par en trouver un, et ce fut d'offrir à D. Henri de faire cause commune avec lui, car ce n'était qu'en agissant ainsi qu'elle pouvait mettre à couvert les intérêts de son fils; il fut convenu que si le roi tentait d'enlever quelque chose aux états de l'infant, celui-ci ferait valoir ses droits, et quitterait, dans le cas où ses représentations ne seraient pas écoutées, le service du prince, de la façon qui lui paraîtrait convenable envers son seigneur légitime. Le but de la reine était de gagner du temps, afin que l'infant ne se déclarât pas immédiatement contre le roi, et qu'elle pût prendre conseil des circonstances, comme dans un orage on attend un éclair pour voir où l'on pourra poser le pied[1]. »

En effet, il survint un peu de calme. Quelques hauts personnages de Castille et de Léon s'étant réunis à Valladolid où se trouvait la reine en ce moment, le roi s'y rendit aussi, non sans inquiétude sur le but de cette réunion, et la reine profita de cette heureuse circonstance pour se rapprocher de son fils, en lui demandant quel reproche il pouvait avoir à lui faire, et par où elle avait pu mériter qu'il s'armât contre elle; elle lui dit « qu'en se déclarant contre sa propre mère, il autorisait les autres à se déclarer contre lui; que, quant à elle, elle ferait toujours tout ce qui dépendrait d'elle pour lui conser-

puissance attribuée à l'infant D. Henri, laquelle ne pouvait guère lui venir que du même amour. Nous traduisons.

[1] Traduction littérale.

ver la couronne, et parce qu'il était son fils et pour honorer la mémoire de son père ; enfin pour le plus grand avantage de la nation, et cela, quoiqu'elle se vît méprisée, persécutée et abandonnée de son fils, que sa grande jeunesse empêchait de discerner ses véritables intérêts. » Un moment touché de ces raisonnemens, le roi rendit grâce à sa mère de son zèle, et il était disposé à la suivre, quand l'infant don Juan et un juif, chargé de l'administration des finances, et que Florez qualifie de perfide, on ne sait pourquoi, profitant de son peu de caractère, l'empêchèrent de retourner vers doña Maria, sous le prétexte d'une entrevue négociée par eux avec D. Denis, roi de Portugal, beau-père du roi. Cette entrevue avait effectivement été promise sur leurs instances par le roi de Portugal, et rendez-vous avait été pris à Badajoz. D. Juan Alfonso de Albuquerque était venu lui-même de la part de D. Denis pour y amener les deux enfans qu'on appelait le roi et la reine de Castille. L'infant D. Juan, Juan Nuñez de Lara et le juif Samuel (c'était le nom du perfide juif de Florez), l'y accompagnèrent; l'objet avoué de l'entrevue était de régler tous les points qui intéressaient les deux couronnes alliées, l'objet particulier et principal pour les conseillers du roi de Castille, qui manquaient d'argent, d'obtenir du roi de Portugal une dot pour sa fille, la nouvelle reine de Castille, bien qu'il n'eût été rien stipulé ni promis à cet égard, et que, de même que le roi de Castille avait épousé l'infante de Portugal sans dot, l'héritier de la couronne de Portugal, D. Alfonse, eût épousé sans dot l'infante doña Béatrix, sœur du roi de Castille. Il y eut, dans les pourparlers de cette entrevue, de petites et tristes intrigues, toujours en vue de cette dot, dont on n'osait parler au roi de Portugal, et à laquelle il ne pensait point, et cela donna aux conférences un air équivoque et douteux, qui perce dans le récit qu'on nous en fait. « Le roi D. Ferdinand, dit un historien, étonné que D. Denis, son beau-père, ne lui parlât point de ce que l'infant D. Juan

et D. Juan Nuñez de Lara lui avaient fait espérer (la dot), leur reprocha leur peu de droiture : le roi était jeune ; l'infant D. Juan et D. Juan de Lara, maîtres passés dans la pratique de pareilles fourberies : ils n'eurent pas de peine à apaiser D. Ferdinand, en lui promettant de faire ressouvenir le roi D. Denis de l'affaire. Ils en parlèrent effectivement au roi de Portugal, et lui dirent que le roi, leur seigneur, était venu à cette entrevue dans l'espérance d'obtenir de lui quelque grosse somme d'argent pour subvenir à ses besoins ; que ces besoins étaient extrêmes, et qu'en qualité de son beau-père il devait faire tous ses efforts pour le secourir. Denis fut surpris, et trouva la proposition inconvenante au moment où l'on allait se séparer. Il en témoigna son mécontement, et ne voulut y rien entendre, et une rupture entre les deux couronnes eût, à ce que tout indique, éclaté, si la reine de Portugal, sainte Élisabeth, n'eût engagé son mari, par l'entremise du juif Samuel, surintendant des finances de Castille, et en qui le monarque portugais avait la plus grande confiance, à faire don aux nécessités du roi Ferdinand d'un million de maravédis. La moitié de la somme fut payée comptant, et l'on prit terme pour l'autre. Enfin, on se sépara après que D. Denis eut offert à D. Ferdinand quelques troupes auxiliaires et comme une garde contre ses nombreux et entreprenans ennemis, parmi lesquels en ce moment il avait à craindre surtout sa mère doña Maria, bien qu'elle ne parlât jamais que de l'intérêt du roi et de son amour pour son fils [1].

Telle était la versatilité de Ferdinand qu'au sortir de cette entrevue-là même, il se sentit tout à coup disposé à changer de parti, et il s'en cacha si peu que l'infant D. Juan et D. Juan Nuñez de Lara en furent avertis. Par l'entremise du

[1] Mariana, Ferreras, etc., placent par erreur l'entrevue de Badajoz en 1304 ; elle doit être placée (cela résulte des faits) au commencement de l'année précédente 1303.

juif Samuel, dont l'importance et le crédit paraissent avoir balancé celui des plus grands seigneurs du temps, ils firent détourner le roi de ses nouveaux projets, et Ferdinand se mit en route pour Séville. Mais Samuel étant resté à Badajoz pour les affaires du roi, un homme, payé sans doute par les ennemis du juif, (quelques-uns font remonter de timides soupçons jusqu'à la reine-mère), entra dans sa maison, lui donna plusieurs coups de poignard, et se sauva, le laissant pour mort. Samuel guérit de ses blessures, et rejoignit le roi, sans qu'on ait pu jamais éclaircir le mystère de l'attentat dont il venait d'être l'objet, et avait failli être la victime [1].

Dans ce même temps, l'infant D. Henri et D. Diego Lopez de Haro, opposés à la faction de l'infant D. Juan et de D. Juan Nuñez de Lara, maîtres de la faveur et en quelque façon de la personne du roi, attirèrent dans leur parti un jeune et spirituel seigneur, âgé d'environ vingt ans, déjà renommé pour sa bravoure, bizarre et singulière nature de diplomate et de héros, général et homme de lettres, l'auteur, pour tout dire en un mot, du *Comte de Lucanor*. D. Juan Manuel, fils de l'infant Manuel, petit-fils par conséquent du saint roi Ferdinand III, neveu d'Alfonse-le-Sage, cousin-germain du feu roi Sancho-le-Brave, et que nous avons vu à douze ans combattre vaillamment les Musulmans de Grenade au rapport de leurs propres chroniques, était un des plus hauts et des plus puissans seigneurs de ce temps, et nous le trouverons activement mêlé dès ce moment au mouvement de guerre et d'intrigues qui marqua le commencement du quatorzième siècle en

[1] Les glorificateurs de doña Maria de Molina sont trop bons chrétiens pour blâmer la tentative d'assassinat commise sur le juif Samuel, peut-être par son ordre; l'assassinat d'un juif n'était en Espagne, après tout, à l'époque dont nous nous occupons, qu'une aventure ordinaire et commune, et dont on ne tenait note en cette occasion qu'en raison de l'importance relative et de la position du personnage. On n'était que bien rarement recherché pour de si utiles et de si méritoires assassinats.

Espagne. D. Juan Manuel, malgré sa jeunesse, était veuf déjà, et d'une femme de sang royal comme lui. Né à Escalona en mai 1282, il avait épousé, à peine âgé de dix-huit ans, à Requeña, en janvier 1300, Élisabeth fille de Jacques roi de Majorque, qu'il avait perdue à Escalona au mois de décembre 1301, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans sa chronique[1]. L'infant D. Henri, Diego Lopez de Haro et D. Juan Manuel, suivant l'usage du temps, passèrent écriture de leur traité et allèrent offrir leurs services au roi Jacques d'Aragon, et au prétendant Alfonse de la Cerda, non, à ce qu'il semble, sans être secrètement appuyés, bien que l'histoire officielle s'efforce de persuader le contraire, par la reine mère doña Maria. « La prudente princesse, disent les historiographes de cour, bien loin de consentir sur leur demande à se joindre à eux, s'efforça de les détourner de leur dessein, en raison des maux qui pourraient en résulter pour l'état. » Mais rien ne put les dissuader de leurs projets, et ils partirent pour l'Aragon.

Sur ces entrefaites, la reine doña Maria, qui était alors à Toro, reçut un courrier de la part de son fils, et si l'on ne peut la présenter comme un parfait modèle de perfidie

[1] Era MCCCXXXVIII (1300). Contraxit Dñs Joannes cum infantissa Dña Elisabeth, filia regis Majoricarum in Requena, in mense januarii..... Era MCCXXXIX (1301), obiit Dña Infantissa in Escalona, in mense decembris (Chr. Dñi. Joannis Emmanuelis, ad ann). — D. Juan Manuel se remaria depuis, en avril 1312, avec Constance, fille de Jacques, roi d'Aragon : Era MCCCL contraxit Dñs Joannes cum infantissa Dña Constantia in Xativa, in Aprili. — On peut juger de l'exactitude de Ferreras lui-même, le plus exact cependant des historiens généraux d'Espagne par ce qu'il dit, sous l'année de son Histoire 1304 (première erreur), de la ligue de D. Juan Manuel avec l'infant D. Henri et Diego Lopez de Haro. Il qualifie en cette année D. Juan Manuel, de *mari de doña Constance*, sœur *de D. Jayme, roi d'Aragon*. A quoi il ajoute avec profondeur : « Persuadés qu'ils n'étaient pas assez forts par eux-mêmes pour tenir tête au roi de Castille, ils résolurent de se lier avec le roi D. Jayme, et donnèrent à D. Juan Manuel, à cause de l'alliance qu'il avait avec ce prince, la commission de négocier cette affaire. En conséquence, D. Juan Manuel passa en Aragon, et vit le roi son beau-frère, etc. »

royale, elle était du moins maîtresse passée dans l'art de *voltare*, comme disent les Italiens (sans ménager les transitions). Ce courrier, en effet, étant venu lui apporter des paroles intéressées de soumission à ses conseils et la promesse de nombreux avantages de la part du triste roi qu'elle avait donné à la Castille, elle regretta les encouragemens vagues qu'elle avait accordés à D. Henri, et aux deux jeunes et hardis seigneurs, ses alliés; et elle dépêcha après eux deux notables de sa maison pour engager les transfuges de Castille à renoncer au projet de leur ligue, leur promettant, s'ils voulaient rentrer sous l'obéissance du roi son fils, et au nom de celui-ci, de leur procurer une entière satisfaction sur tous les sujets de plaintes qu'ils croiraient pouvoir former. Mais cette démarche fut inutile : l'infant D. Henri, D. Diego de Haro et D. Juan Manuel poursuivirent leur route pour l'Aragon, où, de son côté, le roi de Castille, envoya dans ce même temps Juan Nuñez de Lara, pour détourner le roi Jacques de l'alliance dans laquelle il allait entrer. Juan Nuñez ne vit point le roi d'Aragon. Les uns disent que Jacques, informé de son arrivée, lui ordonna de sortir de ses états sans vouloir écouter aucune proposition ; d'autres, qu'ayant été lui-même instruit des dispositions du roi d'Aragon absolument contraires à la Castille, il repartit à l'instant pour en porter au roi Ferdinand la fâcheuse nouvelle.

Rien cependant n'était encore conclu au commencement de l'année 1303. La reine doña Maria convoqua de son côté, à Médina del Campo, on ne sait en vertu de quel droit, les cortès de Castille et de Léon. Elle leur exposa le danger où était le royaume par les entreprises de l'infant D. Henri et de ses adhérens, et les exhorta à se munir d'armes et de provisions de bouche et de guerre, et à se tenir prêts à tout événement, lorsque arriva la nouvelle de la mort de l'infant D. Henri, arrivée à Roa, petite ville située sur la rive droite du Duero, entre Valladolid et Aranda, le 4 août de cette année

(1303)[1]. Il était âgé de soixante-treize ans et avait eu une vie fort agitée. Il avait demandé à être enterré dans le couvent de San-Francisco de Valladolid, où il fut transporté, mais sans la pompe que semblait devoir commander son illustre naissance; car on ne coupa point la queue des chevaux, comme les ricos-hombres avaient coutume de le faire quand ils perdaient leur seigneur. Il ne fut accompagné que par un petit nombre de gentilshommes; on ne portait point à sa suite des cierges allumés, et son cercueil n'était couvert que d'une étoffe grossière, au lieu du drap d'or qui appartenait à son rang. Telle fut la fin de cet homme qui avait tant fait pour s'enrichir. En apprenant sa mort, au moment où les cortès de Médina del Campo venaient de clore leurs délibérations, doña Maria se rendit à Valladolid, et instruite de l'abandon où on laissait les restes mortels du prince décédé, se hâta d'envoyer un grand nombre de cierges et un drap mortuaire très riche. Elle invita tout le clergé et les habitans de Valladolid à assister aux funérailles, et conduisit elle-même le deuil avec sa fille Isabelle, ne voulant se ressouvenir que d'une chose, remarque un historien, à savoir qu'il était son cousin et fils du saint roi Ferdinand. Henri mourait sans laisser d'héritiers; au milieu de toutes ces pompes, doña Maria ne l'oublia pas, et elle fit saisir, au nom du roi, toutes les places qui constituaient le domaine de feu l'infant, non sans se faire une part à elle-même de son héritage : elle garda pour elle la ville d'Ecija et quelques autres rentes qu'elle avait aliénées

1 Era MCCCXLI (1303). Obiit infans Dñs Henricus in Roda, in mense augusti (Chr. Joan. Emmanuelis). — C'est par une erreur de copiste que la chronique de D. Ferdinand IV marque ici l'année 1304.— D. Juan Manuel nous donne, sous la même ère, la curieuse indication qui suit, se rapportant au mois d'avril précédent : — Eadem era cepit Dñs Joannes operari a Çafra, in mense aprilis antecedenti.— Remarquons en passant que D. Juan Manuel avait encore au quatorzième siècle la manière brève et sans détails des premiers chroniqueurs; il ne s'en faut guère qu'il ne dise comme eux : — *Dominus Didacus populavit Burgis;— Fuit arrancata super Cervera*, etc.

en sa faveur, pour acheter les secours ou la neutralité de ce grand et glorieux condottière royal qui ne valait pas mieux, à tout prendre, mais aussi qui ne valait pas moins que les émules passés et présens que pourrait lui opposer l'histoire.

Les agitations de la Castille, depuis l'avénement de Ferdinand IV, furent d'abord favorables aux Musulmans andalous, et Mohammed II répara les pertes que son royaume avait éprouvées dans les derniers temps de Sancho. Dès l'année 1296 il fit une rude guerre aux chrétiens, de cette façon particulière aux Arabes, au moyen de ce qu'on nomme aujourd'hui des razzias, et que mes auteurs désignent sous le nom d'algarades et de chevauchées, consistant principalement dans la destruction des moissons et dans le pillage des troupeaux de l'ennemi. Il reprit Quesada en 697 vers le milieu de l'année (mars ou avril 1298). Il la peupla de Musulmans et de gens d'Alhama, disent les chroniques arabes[1]. Ce qui suppose qu'il en fit passer au fil de l'épée ou chasser la population sur laquelle il la prit. Mohammed mit ensuite le siége devant Alcabdat (Alcaudète), la battit, renversa ses murailles, força dans l'alcaçar ceux qui le défendaient et les précipita du haut de ses tours. « Dieu fit trembler la plante de leurs pieds et ouvrit aux Musulmans les portes de leur citadelle à l'heure de la prière du soir (*eddohar*) du dimanche 8me jour de schawal de l'année 697 (18 juillet 1298). » La conquête de cette ville, située dans une position très forte et en même temps très agréable, dont le sol est le plus fertile, le plus beau du pays, et abonde en eaux excellentes, fut glorieuse, difficile, et coûta beaucoup de sang aux Musulmans. Mohammed en fit relever les murailles, ouvrit ses fossés, la peupla de Musulmans de la frontière et de gens d'Alhama (indication fréquente, dont le sens est donné par le mot même), et en fit un observatoire (atalaya) contre les algarades des chrétiens. De son

[1] Conde, IIIe part., c. 13.

côté, Abou Yakoub, sur l'événement de Tarifa, se défia des entreprises qu'on lui proposait en Andalousie, et, ne voulant plus de possessions en Espagne, offrit à l'émir de Grenade de lui vendre Algésiras pour une certaine somme de mitkals d'or. L'affaire se conclut facilement, et Abou Yakoub oublia l'Andalousie et ne s'occupa plus que de ses affaires d'Afrique. Les walis de Guadès et de Comarès, dont la révolte avait duré trente-six ans, se voyant seuls, cédèrent à la nécessité et rentrèrent aussi sous l'obéissance de Mohammed. L'émir, voulant profiter de l'occasion que lui offraient les révoltes de la Castille où tout était guerre, trouble et confusion à cause de la mort de Sancho et de la minorité de son fils, et sachant le grand besoin que l'on avait d'argent, promit au schérif Anrrik (Henri) vingt mille doblas d'or et quelques forts de la frontière pour prix de la forteresse de Tarifa. Anrrik les accepta, et promit cette reddition; mais les wasirs de la reine et l'alcayde qui tenait la place n'y voulurent point consentir. L'émir de Grenade, aussitôt, pour se venger de ce refus, parcourut le pays, livra bataille à don Guzman, près d'Arjona, le vainquit et fit un grand carnage de sa cavalerie. Ceci eut lieu en l'année 694 (1299)[1]. Mohammed, profitant de sa victoire, marcha aussitôt sur Tarifa, l'assiégea, et la battit avec des machines et des engins, mais il ne put prendre cette place que les chrétiens défendaient avec courage et intrépidité. Il courut alors l'Andalousie, mit le siége devant Médina-Jaen, et brûla les faubourgs de Baena. Désespérant de se rendre maître de l'une ou de l'autre de ces places, il leva le siége, courut le pays et s'empara de la forteresse de Belmar. C'est au milieu de ces exploits que la mort vint surprendre Mohammed et terminer son illustre et glorieux règne. Il alla à la miséricorde de Dieu, dans la nuit du dimanche 8 de schaban de l'année 701 (8 avril 1302). Il

[1] D'autres disent 697.

était âgé de soixante-huit ans et en avait régné trente[1]. Il fut transporté du royaume de cette vie au royaume éternel pendant qu'il était à son *azala*, avec beaucoup de calme et de tranquillité et sans altération visible de sa bonne santé; on remarqua seulement sur ses joues des traces de larmes abondantes. Mohammed fut enterré dans un tombeau séparé du cimetière de ses pères, à l'orient de la grande mosquée, dans les jardins contigus aux maisons que bâtit son petit-fils[2] le sultan Aboul Walid; le plus généreux de sa race, le sultan émir des Musulmans Aboul Hedjadj, fils de sa fille, le laissa depuis en ruines. « Que Dieu les ait tous en sa miséricorde et en sa grâce infinies! » Mohammed II laissa trois fils : le successeur et associé de son empire, dont nous parlerons à l'honneur de Dieu, Feradj qui conspira contre la vie de son frère, et Nassr, émir après son frère, qu'il déposa lui-même. Son principal wasir fut Abou Sultan Ariz ben Aly ben Abd el Ménam de Dénia. Ses khatebs ou secrétaires furent les mêmes que ceux de son père, ainsi que les fils de ceux-ci, Abou Bekr ben Youssouf de Loja el Yohsebi, et ensuite ses deux autres frères Abou Aly El Hassan, et Abou Aly Houssein, fils de Mohammed ben Youssouf de Loja, qui le servirent successivement; tous deux étaient pleins d'érudition et d'excellentes qualités. Ils étaient d'une maison fort distinguée de Loja, qui, par ses ancêtres, était liée de parenté avec la famille royale des Nassserys. Abou el Khasem Mohammed ben Alaabed el Ansari fut ensuite son secrétaire; celui-ci était un des scheiks les plus doctes de ce temps; il le servit jusqu'à ce que l'émir, fatigué de son esprit, lui enleva son emploi ainsi que son amitié, ce à quoi il s'attendait le moins, et le priva des honneurs de son rang.

[1] Mohammed II, né à Grenade l'an 633, avait commencé son règne le dimanche 7 de schaban de l'année 671.

[2] Il y a dans le texte *hafid*, c'est-à-dire petit-fils, arrière-petit-fils, ou arrière-arrière-petit-fils.

Le docte historien Abou Abdallah Mohammed, fils de Abd el Rahman ben el Thakem el Ramedi, qui depuis fut wazir de son fils, fut ensuite son khatib, et le servit jusqu'à la fin de ses jours. Ses cadis ou juges furent Abou Bekr et Mohammed ben Fatah ben Aly de Séville, surnommé Itsbaron, parce que, chargé de la police de Grenade, il avait un jour rencontré un soldat ivre qui insultait une multitude de gens amassés autour de lui, l'avait lui-même arrêté de sa main et en avait ensuite fait un exemple. Il réunit les deux autorités civile et criminelle. L'équitable juge Abou Abdallah Mohammed ben Hescham, célèbre par une intégrité dont l'émir lui-même fit souvent l'expérience, fut son cadi, chef ou gouverneur des cadis (wali el kodah); celui-ci le servit jusqu'à la fin de sa vie [1].

En Castille, par la mort de D. Henri, les partis s'apaisèrent un instant. Le roi Ferdinand ayant appris à Cordoue la mort de son grand-oncle, convoqua les cortès à Olmédo. C'est ainsi qu'en ce siècle nous voyons tour à tour les cortès, selon la volonté des rois, se réunir sur tous les points du royaume, au nord, au midi, à l'est ou à l'ouest, espèces de tentes d'Arabes, qu'on transportait, selon le besoin, d'un lieu à un autre. Les cortès d'Olmédo accordèrent au roi cinq sortes d'impôts. D'Olmédo Ferdinand alla voir sa mère à Valladolid. Il délibéra avec elle sur les moyens de calmer les agitations du royaume, et tous deux de concert firent appeler D. Diego Lopez de Haro. Diego Lopez ne consentit à se rendre auprès d'eux qu'avec un double sauf-conduit de la reine-mère et du roi ; il se détacha, sur leurs pressantes sollicitations, de la ligue aragonaise; et, pour mieux se l'attacher, la reine-mère imagina un projet d'accommodement au sujet de la Biscaye, sur laquelle le roi, Diego Lopez de Haro et l'infant D. Juan prétendaient avoir un droit égal. On convint de traiter de cette

[1] Histoire des cadis d'Espagne, num. 37.

affaire à Carrion, où le roi se transporta avec sa mère. L'infant D. Juan s'y rendit le premier ; le roi et la reine-mère conférèrent avec lui, et l'amenèrent au point de consentir à un accommodement à certaines conditions. Mais quand Diego Lopez de Haro, mandé, en eut pris connaissance, il refusa d'y souscrire et retourna à Burgos. Le roi et sa mère s'y rendirent à leur tour, et là Diego Lopez, pressé encore d'accéder à l'arrangement projeté, se plaignit avec une vivacité factieuse, au dire de quelques historiens, de la façon dont on en usait avec lui, et voyant que le roi était peu disposé à lui donner la satisfaction qu'il demandait trop fièrement, se retira mécontent de la cour dans ses terres, prêt à tirer l'épée quand il en jugerait le moment venu, *para responder à l'agravio*. Ce sont toujours les mêmes hommes, ayant pour maxime : « L'épée et la lance sont plus décisives que les raisons ; » et ce n'était pas à tort que les Haro, ces Basques-Castillans, avaient été surnommés *testarudos*, têtus, entiers, têtes dures.

L'impossibilité cependant de tout décider par l'épée et la lance était quelquefois sentie ; de là la diplomatie barbare du moyen-âge ; de là ces entrevues, ces conférences, ces congrès de plénipotentiaires et de rois, si fréquens à cette époque, et où l'on se rapprochait malgré soi ; seul lien, quoique plein d'inconvéniens, des peuples entre eux. Après la retraite de D. Diego, le roi de Castille sollicita une entrevue avec le roi d'Aragon, et il fut décidé qu'elle aurait lieu à Agreda. L'infant D. Juan pour le roi de Castille convint avec le roi Jacques d'Aragon qu'on s'en rapporterait sur tous les droits litigieux invoqués par tous les partis à des juges-arbitres, et l'on choisit pour cette médiation délicate Denis, roi de Portugal, l'infant D. Juan et l'évêque de Saragosse, nommé par le seul Mariana D. Ximenez de Luna. Les rois d'Aragon et de Portugal, ainsi que le roi et la reine de Castille se réunirent en conséquence à Agreda et à Tarazona en août 1304.

« La reine doña Maria était trop profonde politique, dit Florez, pour ne pas comprendre que les rois d'Aragon et de Portugal n'étaient pas des arbitres impartiaux dans cette affaire, et que leur puissance devant s'accroître de tout ce que perdrait le roi de Castille ils seraient libéraux du bien d'autrui. Cependant, par amour de la paix, elle se rendit à Agreda, où se trouvèrent aussi la reine d'Aragon, celle de Portugal sainte Isabelle et celle de Castille doña Constance. Les rois et les reines vinrent visiter la reine doña Maria et dînèrent chez la reine Constance, et le jour suivant doña Maria eut à dîner chez elle toutes les reines[1]. »

Les trois arbitres-juges cependant, réunis à Campillo, décidèrent, après plusieurs séances, que, du royaume de Murcie qu'il tenait depuis ses derniers différends avec la Castille, le roi d'Aragon garderait Orihuela, Alicante, Elche, Elda, et toute la partie située au nord du rio Ségura; que tout le reste, avec la ville de Murcie, demeurerait au roi Ferdinand, et serait réuni à jamais à la Castille. Ce point arrêté, on consentit, touchant les prétentions d'Alfonse de la Cerda, à s'en rapporter au roi Denis et au roi Jacques, et, en vertu de ce nouveau compromis, ils arrêtèrent ce que nous avons rapporté ailleurs, savoir qu'on céderait à Alfonse de la Cerda pour lui en composer un apanage, Alba de Tormes, Bejar, Valdecorneja, Mançanares, Monçon, Gaton, Gibraléon, Aljaba et quelques autres places, en assez grand nombre pour qu'il en pût tirer 400,000 maravédis de rente annuelle; que D. Alfonse de la Cerda abandonnerait Almazan, Deza, Seron, Almenara, et tout ce qui était en ce moment en sa possession; renoncerait au titre de roi; se reconnaîtrait vassal de la couronne de Castille, et prendrait en conséquence des armes différentes de celles du roi son cousin. On eut pour but, en accordant à D. Alfonse de la Cerda des possessions, répandues

[1] Florez, Reynas, etc., t. II.

ainsi à d'assez grandes distances et sur tous les points de l'Espagne, de lui rendre difficile, sinon impossible, une dangereuse levée de boucliers dans le cas où il en viendrait à mettre en oubli la solennelle renonciation qu'il fit de ses prétentions à la couronne. Ce fut là le point important de ces négociations et celui aussi qui parut à un homme éminent, qui fut mêlé à tout le mouvement des affaires et des intrigues de son temps, seul digne d'être noté[1]. Comme César, d'ailleurs, D. Juan Manuel ne parle ni de lui ni de ce qui le concerna dans ces conférences. Il ne mentionne même pas ce qui fut décidé touchant la propriété de Villena, après qu'on eut statué « que Carthagène, Guardamar, Elche et Alicante avec leurs territoires limités par le rio Ségura, depuis le royaume de Valence jusqu'aux hauteurs de Villena, à l'exception des villes de Murcie et de Molina-Seca avec leurs territoires, seraient pour toujours annexés au royaume d'Aragon; » savoir : « que Villena, quant à la propriété (*en orden a la propiedad*), serait à D. Juan Manuel ; et quant à la juridiction (*en quanto á la jurisdiccion*), au roi d'Aragon. » Mais nous voyons dès à présent assis dans toute son importance seigneuriale ce D. Juan Manuel, l'une des figures les plus caractérisées du moyen-âge espagnol, qui fut tout, ou à peu près, et essaya de tout, excepté de la royauté, quoique plus digne assurément d'être roi que bien d'autres qui le furent. Il le sentait lui-même, et il eût volontiers chanté comme le grand Condé, qui ne se gênait pas, suivant la remarque du prince de Ligne :

Si je n'ai pas une couronne,
C'est la fortune qui la donne,
Il suffit de la mériter.

Premier seigneur de Villena, duc de Peñafiel, D. Juan

[1] Era MCCCXLII (1304). Viderunt se, dit D. Juan Manuel, rex Castellæ et rex Aragonum et rex Portugaliæ in Agreda et in Tarazona, in mense augusti. Et tunc dimisit vocem regis Dñs Alfonsus filius infantis Dñi Fernandi (Chr. D. Joan. Emmanuelis).

Manuel fut père de doña Juana, qui devint reine de Castille en qualité de femme de Henri II, et nous avons le plaisir de trouver en un si grand seigneur tous les caractères et tous les goûts de l'homme de lettres[1].

Jusqu'à la reprise des hostilités contre Grenade, la Castille ne présente que les mêmes agitations ambitieuses, le même train de guerres civiles, pleines de complications et d'incidens nombreux et presque insaisissables dans leurs causes et leurs motifs. Un historien renommé d'Espagne nous dit, par exemple, sous l'année 1305 : « Quelques hommes avaient causé du trouble et jeté l'effroi à Salamanque par les violences auxquelles ils s'étaient portés. Le roi D. Ferdinand, en ayant eu avis, passa en cette ville et fit arrêter les perturbateurs de la tranquillité publique, qui payèrent de leur vie leurs forfaits ; de sorte que le calme fut rétabli à Salamanque. Tandis que le roi était dans cette place, D. Alfonse de Haro vint, en son nom et au nom de D. Diego Lopez de Haro, se jeter à ses pieds pour le supplier de lui marquer un endroit où ils pussent traiter avec lui d'un accommodement. D. Fer-

[1] Non content d'être poète et romancier, D. Juan Manuel voulut encore être historien. Nicolas Antonio, dans le tome II de sa Biblioth. Vet., p. 110, mentionne de lui un sommaire des chroniques d'Espagne, dont il déclare n'avoir jamais pu voir l'original. C'est cet original dont nous avons une copie tirée d'un codex manuscrit signalé par Florez. A la suite de la transcription banale et soignée d'une chronique plus ancienne, l'écriture, changeant tout à coup d'aspect, apparaît dans ce codex moins bien formée et d'une moins bonne encre que celle qui précède. On y lit en tête : *Istum librum fecit fi' Dominus Joannes, filius illustrissimi Infantis Domini Emmanuelis, de factis principalibus, qui contigerunt in regno Castellæ, postquam Rex Dominus Alfonsus ad imperium cepit ire.* — C'est évidemment un manuscrit du XIVe siècle, et, à ce que tout porte à croire, de la main même de l'auteur, suivant l'orthographe de son temps, sans majuscules et sans diphthongues. On y remarque plusieurs autres particularités. Ainsi les noms Joannes, Emmanuelis, Elisabeth, Eleonora, y sont écrits avec l'aspiration, *Johannes, Hemmanuelis, Helisabeth, Heleonora ;* Henricus, au contraire, à l'espagnole, sans *h*, *Enricus*. Il écrit tantôt *Fernandus*, tantôt *Hernandus*, et dans le nom de ville *Vallisoleti*, il fait *Oleti* indéclinable, et fait porter la déclinaison sur le mot *Vallis;* il écrit en conséquence *Vallisoleti, Vallioleti, Vallemoleti, Valleoleti*, etc.

dinand, charmé de leur démarche, leur assigna Guadalajara, où il avait dessein d'aller pour l'exécution de ce qui concernait la paix [1]. »

Pour éclairer plus d'un point subséquent de l'histoire espagnole dans ses rapports avec les chefs de l'Église qui siégèrent à Avignon du 21 juillet 1305 au 17 janvier 1377, il est nécessaire, avant d'aller plus loin, de rappeler le différend du pape Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, qui détermina cette *captivité de Babylone* de l'Église.

On trouve dans Mariana un récit très bien fait et très exact de cette lutte du roi de France et de Boniface VIII, tout rempli de réflexions excellentes et d'une rare indépendance d'esprit [2].

Boniface VIII avait irrité les Français et les Colonna par plusieurs entreprises, les unes justes, les autres injustes, mais qui toutes ne relevaient que de la discussion et de la résistance passive. Ces entreprises avaient eu pour effet d'amener les Colonna et les Français à faire cause commune contre un ennemi commun.

La querelle éclata entre le roi de France et le pape à l'occasion de la bulle portant érection en évêché de l'église de Pamiers, dépendante, avant cette érection, de l'évêché de Toulouse. Le roi, sans égard pour la nouvelle dignité dont l'évêque était revêtu, le fit mettre en prison. Cette violence

1 Sinopsis de la Historia de España, etc., ad ann.

2 « Mariana, dit, non sans quelque ironie, l'auteur de *l'Histoire de Portugal*, de la Clède, a fait l'histoire de Portugal en même temps que celle d'Espagne ; ou, pour mieux dire, il a fait l'histoire du monde entier. Il embrasse en quelque sorte tous les temps, tous les pays et tous les peuples de l'univers. Aussi l'on perd de vue à tous les instans le principal intérêt de son histoire, et le lecteur est étonné d'avoir appris tout autre chose que ce qu'il cherchait à apprendre. » Cela est vrai ; mais c'est ici un point important de l'histoire de la papauté au moyen-âge, et qui est de l'histoire d'Espagne au moins par la conduite honorable des cardinaux de cette nation, qui, seuls, se montrèrent énergiques et fermes, lorsque fut commis sur Boniface VIII l'attentat d'Anagni.

choqua le pontife romain, et le mit dans une furieuse colère. Les ambassadeurs, envoyés de part et d'autre à ce sujet, ne firent qu'aigrir les affaires. Mais ce n'était là que le motif apparent de la haine de Philippe-le-Bel contre Boniface VIII. La cause réelle était le refus obstiné et honorable du pape de concourir à la grande œuvre d'iniquité qui devait d'un coup enrichir le roi. Nous voulons parler de l'abolition de l'ordre des Templiers, que consomma plus tard Philippe avec la complicité d'un nouveau pape à sa dévotion. La résistance du vieux pontife à céder au frauduleux désir du roi fit bientôt perdre à celui-ci tout respect pour ce même Boniface, qu'il avait tant loué lorsqu'il servait ses projets.

Leurs contestations font partie de toutes les histoires de France, et dans presque toutes elles sont présentées avec une ignorante partialité. La bulle de Boniface VIII à l'occasion de l'évêché de Pamiers a été surtout travestie par les légistes de Philippe, et ce fut elle qui ouvrit la lutte terrible. « Outre que cette bulle n'était pas aussi injurieuse et despotique que Philippe le disait, elle contenait, dit un écrivain moderne[1], des reproches si vrais contre lui, des idées si saines sur le pouvoir et les droits des peuples, tant de mesure et de force, tant de tendresse et de sévérité paternelles, qu'il n'était pas bon de la mettre devant les yeux de la nation. C'est pourquoi le chancelier Pierre Flotte répandit partout, au lieu de la longue et éloquente réprimande de Boniface, ce sec et grossier écrit qu'il prétendit être le résumé de la bulle, mais qui n'en contient pas un mot : « Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Français. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis au spirituel comme au temporel ; que les collations de bénéfices et de prébendes ne t'appartiennent pas ; que si tu as la garde des bénéfices vacans, c'est pour en réserver les fruits aux succes-

[1] M. Lavallée, *Histoire des Français*, t. I, p. 424.

seurs; que si tu en as conféré quelqu'un, nous regardons cette collation comme invalide et la révoquons, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. » Le pape récrimina contre cette impudente falsification, il expliqua sa vraie bulle, dont quelques paroles pouvaient blesser l'indépendance des Français, et protesta qu'en parlant de sa supériorité sur les rois et les royaumes, il ne parlait que de sa supériorité morale, de son autorité ecclésiastique sur les pécheurs : « Pierre Flotte, dit-il en plein consistoire, nous a accusé d'avoir mandé au roi qu'il devait reconnaître que c'était de nous qu'il tenait son royaume. Il y a quarante ans que nous avons été reçu docteur en droit, et que nous savons que l'une et l'autre puissance sont ordonnées de Dieu : qui donc peut croire qu'une telle sottise, une telle extravagance aient pu entrer dans notre esprit? Nous ne voulons en rien usurper sur la puissance du roi; mais le roi ne peut nier qu'il ne nous soit soumis quand il s'agit du péché [1]. »

Toutes les passions, tous les préjugés populaires, tous les griefs légitimes ou illégitimes, toutes les éloquences vénales et sordides furent habilement excitées et déchaînées par le roi contre le pape [2]. Ce fut alors que naquit ce schisme véritable du clergé de France, connu sous le nom de libertés de l'Église gallicane. On appela libertés de l'Église gallicane la soumission absolue de cette église aux volontés d'un maître, comme plus tard on appela Napoléon le restaurateur de la religion, alors que, par le concordat, il eut remis à la discrétion de César l'église de France, qui renaissait d'elle-même avec et par la liberté, et l'eut asservie sous prétexte de la sauver pour la faire cadrer avec ses vues impériales. Philippe-le-Bel fit assembler à Paris un synode qui s'en prit à la légitimité même de Boniface, et déclara que son élection avait été

[1] Preuves du Différend de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, p. 44 et p. 77.

[2] « L'Université, que le roi avait toujours traitée avec faveur, et qui avait de vieilles haines contre les papes, se déclara hautement pour la royauté (Ibid., l. c.). »

faite contre les règles canoniques, lors de l'abdication du pape Célestin V. De son côté, le pape frappa les Colonna, alliés du prince français. Depuis longtemps formidables aux pontifes romains comme chefs et protecteurs de la faction gibeline, ils furent bannis pendant dix ans. Deux cardinaux de cette famille furent dépouillés du cardinalat. Sur ce fait, Guillaume Nogaret, professeur de droit de Toulouse, et fort vilain homme au demeurant, véritable procureur de Philippe-le-Bel envoyé pour instrumenter à Rome contre le pape, eut l'audace d'afficher dans Rome même un placard et un acte d'appel de toutes les procédures de Boniface, comme nulles de toute nullité en la vacance du Saint-Siége, Boniface ne pouvant être regardé comme un légitime pontife. Boniface était alors à Anagni : une troupe de soldats, soutenus de trois cents cavaliers sous la conduite du plus débauché des Colonna (Sciarra Colonna) entrent à la pointe du jour dans la maison qu'habitait le pape, en criant : « Vive le roi de France! Meure le pape Boniface! » Ils le reconnaissaient pape en demandant sa mort, soudoyés par un roi qui l'avait fait déclarer non-pape. Boniface avait quatre-vingt-six ans. Il se fit parer, dit Villani, du manteau de saint Pierre, et, avec la couronne de Constantin sur la tête, les clés et la croix à la main, il s'assit sur la chaire pontificale, et attendit les conjurés[1].

Tout cela n'arrêta pas Sciarra Colonna. Il se saisit de la personne du pape. Guillaume Nogaret cependant l'insultait

[1] Giov. Vill., l. VIII, c. 63. — La couronne de Constantin signifie ici la tiare. Dans la tiare le bonnet sacré (signe du pouvoir spirituel qu'adoptèrent les empereurs de Constantinople) s'élève sans se partager, tandis qu'il se partage dans la mitre. La mitre convient aux princes de l'Église, la tiare au pape ; la tiare, ceinte d'une triple couronne, terminée par un globe portant une croix, emblème du monde chrétien, dont les autres princes de la terre n'ont que des parts temporelles, alors que le pape, chef élu de la république apostolique fondée par Jésus, règne sur les consciences par les vertus chrétiennes et par la foi ; et, s'il possède quelques provinces, ne les tient que comme un attribut humain et un apanage nécessaire au soutien de sa sainte dignité.

(se moquait de lui et le menaçait). On lui donna des gardes, et l'on fit piller son palais par les soldats. Tous les cardinaux l'abandonnèrent et s'enfuirent, à la réserve des cardinaux d'Espagne et d'Ostie, qui eurent assez de courage pour demeurer auprès du pontife dans l'abandon général où il se trouvait[1].

Ceci se passait le 8 septembre 1303. Au bout de trois jours, les habitans d'Anagni, touchés de compassion en voyant le pape dans un état si déplorable, et craignant qu'on ne les accusât de l'avoir trahi, prirent les armes et chassèrent de la ville tous les conjurés. Le pape se rendit à Rome promptement ; mais la vive douleur qu'il eut de l'insulte qu'on lui avait faite lui causa une violente maladie dont il mourut désespéré trente-trois jours après l'offense d'Anagni, le 11 octobre 1303.

Nicolas de Trévise, homme célèbre dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, fut élu pape le 21 octobre, et prit le nom de Benoît (Benoît XI). « Les cardinaux s'étaient hâtés de donner un successeur au malheureux Boniface VIII. C'était Benoît XI, homme adroit et ferme, qui fit craindre à Philippe que sa victoire ne devînt inutile. Il négocia d'abord humblement avec le roi, puis le releva de son excommunication, et lorsqu'il eut reconnu que la puissance papale était un peu raffermie et que le monde chrétien gardait ressentiment des outrages faits à son chef, il reprit vigueur et excommunia les conjurés de l'affaire d'Anagni avec ceux qui leur avaient donné ordre, secours ou conseil. Cette bulle avait à peine eu

[1] Il n'y a rien à gagner pour les peuples, quoi qu'en disent les faux sages, adorateurs de la force; il n'y a rien à gagner pour les peuples dans les attentats contre les représentans de l'esprit de Dieu sur la terre ou contre les représentans élus des nations. Anagni, Saint-Cloud se touchent à travers les âges. Laissons à ceux qui croient à l'utilité de la servitude l'ignominie d'une justification de l'attentat d'Anagni ou de l'attentat du 18 brumaire. Pour nous, nous ne voyons dans l'un et dans l'autre que la robe du Christ et la toge du législateur avilies et déshonorées par César.

le temps de se répandre en Europe, que ceux qu'elle frappait y firent une terrible réponse. Benoît XI mourut empoisonné. Les historiens contemporains accusent de ce crime Nogaret et ses complices : l'un d'eux nomme Philippe-le-Bel [1]. »

Benoît XI était mort le 7 juillet 1304. Il fallait trouver un pape selon le cœur de Philippe-le-Bel, c'est-à-dire une âme servile et cupide, qui, pour du pouvoir et de l'or, consentît à être le complice des projets coupables dès longtemps mûris dans l'âme de Philippe. D'abord on travailla à corrompre l'élection apostolique par tous les moyens qu'on put. Mais l'élection, comme on la voulait, n'était pas facile à emporter. Les intrigues du roi de France firent durer la vacance du Saint-Siége un an et treize jours. Enfin, Raymond de Got, archevêque de Bordeaux, fut élu. Philippe avait eu soin de le lier mieux qu'avec des cordes. Il avait exigé de lui, avant sa nomination, un serment par lequel il s'était obligé à condamner la mémoire de Boniface, à rétablir dans leurs dignités les cardinaux Pietro et Giacomo Colonna, et à remplir plusieurs autres conditions « très honteuses à la dignité pontificale, dit Mariana; mais l'envie de dominer et l'ambition franchissent toutes sortes d'obstacles. » Le nouveau pape, élu à Pérouse le 5 juin 1305, prit le nom de Clément V et reçut les marques de la dignité pontificale le 11 novembre suivant, à Lyon, où tous les cardinaux durent se rendre, complices ou victimes de la politique du César français [2].

[1] C'est ainsi que Charles d'Anjou s'était débarrassé de saint Thomas d'Aquin, qui faisait de l'opposition à ses violences, et « l'avait renvoyé au ciel, » selon l'expression de Dante :

Carlo venne in Italia, e per ammenda
Vittima fe' di Corradino, e poi
Ripinse al ciel Tommaso per ammenda.

DANTE, *Purg.*, cant., 20.

Naturellement, et ils ont raison, les rois sont ennemis des libres penseurs et des généreux esprits. On sait la haine de Napoléon pour les idéologues et pour Tacite...

[2] Voici à quelles conditions Philippe promit à l'archevêque de Bordeaux de le faire nommer pape : il eut avec lui une entrevue dans une abbaye de la forêt de Saint-

Un accident qui survint pendant la cérémonie et la marche du cortége fit que l'on tira un mauvais augure de ce pontificat. Dans le temps que l'on portait le pape en grande pompe et comme en triomphe, une vieille muraille chargée d'une grande multitude de peuple tomba tout à coup, et blessa un grand nombre de spectateurs. Le cheval sur lequel le pape était monté, épouvanté par le bruit que la muraille fit en croulant, se cabra, et la tiare tomba de la tête du pontife. Un diamant de grand prix, qui ornait cette tiare, se détacha et fut perdu. Le roi de France, qui marchait à côté du pape, courut le plus grand danger. La suite du pontificat de Clément V justifia ce malheureux commencement. Les vrais chrétiens s'alarmèrent de cette prise de possession de la papauté par la royauté. Bien plus que dans la personne de Boniface VIII, prisonnier des sicaires stipendiés de Philippe-le-Bel à Anagni, le Christ fut captif et avili dans son vicaire. Clément V résida dès-lors à Avignon sous la main du roi. Toutes les charges devinrent vénales. On nomma tout d'une fois douze cardinaux suivant le bon plaisir du roi de France. Philippe-le-Bel, implacable jusque dans son triomphe contre un ennemi mort, demanda aussi que l'on procédât contre la mémoire du pape Boniface. Mais pour éluder cette demande, ou pour en différer l'exécution, on lui répondit qu'une affaire de cette importance devait être examinée et jugée en plein concile, et ce fut l'occasion du concile de Vienne. Ainsi s'accomplit

Jean-d'Angely (*in una foresta, a una badia nella contrada di Santo Giovanni Angiolini*). Après les assurances de dévoûment qu'il reçut du pape, qui s'était jeté à ses genoux : — Lo re lo rilevò su, e bacciollo in bocca, e poi li disse : le sei speziali grazie chio voglio di te son queste : la prima, che mi riconcilii con Santa Chiesa, et faccimi perdonare il misfatto chio comisi per la presura di papa Bonifazio ; la seconda recomunicar me e' miei seguaci ; la terza che mi conceda tutte le decime per cinque anni del reame ad aiuto alle spese fatte per la guerra di Fiandra ; la quarta che tu disfarai et annullerai la memoria di papa Bonifazio; la quinta che tu renderai l'onore del cardinalatico à M. Jacopo e à M. Piero della Colonna e remeterali in stato, e che farai con loro insieme certi miei amici cardinali ; la sesta grazia e promessa mi riserbo al luogo e tempo, ch'è secreta et grande (Giov. Vill., l. VIII, c. 80.).

la translation du Saint-Siége de Rome à Avignon, au grand détriment de la dignité pontificale qui fut plus ou moins depuis le jouet ou l'instrument des rois de naissance ou de fortune qui ont, à quelque titre que ce soit, occupé le trône de France, jusqu'à Napoléon.

Notons, sous cette même année 1305, les démarches de Jacques II auprès de Clément V, auquel il envoya en ambassade Gonçalo Garcia et Pierre de Quéralt pour s'assurer la possession des îles de Sardaigne et de Corse, et la mort de Jeanne, reine de Navarre et de France, femme de Philippe-le-Bel, arrivée le 4 avril, et qui reçut la sépulture dans le couvent des Cordeliers de Paris. Par cette mort, la souveraineté de la Navarre, que Philippe-le-Bel ne tenait que du chef de sa femme, passa à leur fils aîné Louis-le-Hutin, qui succéda dans la suite à son père en qualité de roi de France, et réunit le premier, à titre héréditaire, les deux couronnes sur sa tête. Louis-le-Hutin était marié à Marguerite de Bourgogne, l'Impudique, fille de Robert II, duc de Bourgogne, laquelle renouvela dans Paris les déportemens de Messaline, et remplit la tour de Nesle de ses sales amours; ses cruelles débauches se donnèrent carrière du vivant de son beau-père Philippe-le-Bel, et son mari la fit renfermer et enfin étrangler en 1315, presque en montant sur le trône. Il n'avait d'elle que la princesse Jeanne, qui épousa Philippe, comte d'Évreux, et fut mère de Charles-le-Mauvais. Ce fut enfin vers le même temps que fut fondée par D. Diego de Haro, frère de D. Lope, l'assassiné d'Alfaro (el Matado), la ville de Bilbao, sur la rive gauche du fleuve Navion, appelé, dit-on, par les Basques qui en habitaient les bords, et en raison de sa largeur en cet endroit, *Ibaïsabella*. Bilbao, par sa situation favorable et par son commerce maritime, devint dans la suite et est demeurée la principale ville de Biscaye.

Quelques compétitions seigneuriales, quelques obscurs et tristes débats de famille, les divisions de la mère et du fils,

caractérisent seuls les années intermédiaires du règne de Ferdinand IV (1306, 1307 et 1308)[1]. Enfin, en cette année, après s'être unis pour faire la guerre aux Arabes, les rois de Castille et d'Aragon envoyèrent une ambassade au pape pour lui demander les avantages ordinaires accordés aux rois qui se croisaient. Les ambassadeurs du roi de Castille furent D. Gonçalo, évêque de Zamora, et D. Juan Nuñez ; ceux du roi d'Aragon, D. Ponce, évêque de Lerida, et Pierre Feñoller. Tous quatre furent chargés par leurs rois de prier le pape de ne pas permettre qu'on ternît la réputation de son prédécesseur, comme le roi de France l'entreprenait témérairement, et Jacques II, qui avait été l'ami particulier de Boniface, insista sur ce point avec une vivacité qui l'honore.

Il nous faut reprendre et suivre ici, avec les auteurs arabes pour guides, et jusqu'à un certain point en empruntant littéralement leur récit, l'histoire des rois de Grenade nassirydes, qui se confond pour eux et en effet avec celle des vicissitudes et du développement national de Grenade elle-même, et aussi avec celle des principaux faits des royaumes chrétiens. Nous reprenons cette relation au point où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à la mort du second roi ou émir de Grenade, Mohammed II, successeur du fondateur de ce dernier empire musulman en Espagne, Mohammed Alahmar[2].

A ce second et illustre émir de Grenade dont nous venons de parler, Mohammed II, mort le 8 schaban 701 de l'hégire

[1] D. Juan Mannel, dans sa chronique, ne nous donne que les indications suivantes, où il note surtout ses *acquisitions* de terres et de villes, comme un propriétaire qui s'arrondit :

1306. — Era MCCCXLIIII. Remisit rex Dñs Fernandus Dño Joanni omnes conditiones, quas habebat cum eo super..... co de Alarcon : et dedit ei sub jure hereditario sine conditione aliqua, in mense februarii :

1307. — Era MCCCXLV. Incepit Dñs Joannes murare Pennam-fidelem, in mense Julii.

1308. — Era MCCCVLVI. Fuit obsessum Castellum de Oter de Fuentes.

[2] Nous conservons la forme espagnole, comme donnant plus facilement la clé étymologique de plus d'un nom de cette histoire.

(8 avril 1302), succéda son fils Abou-Abdallah Mohammed, troisième du nom de Mohammed. Il fut depuis, à cause de son surnom d'Abou-Abdallah, prononcé fréquemment Abou-Abdillah, appelé Bou-Abdillah, et enfin Boabdil. Ce fut le premier des émirs de Grenade qui fut nommé de ce nom célèbre dans les romans de chevalerie, et qu'on retrouve si souvent, toutes les fois qu'il est question des Musulmans de Grenade, sous la plume des auteurs espagnols et de nos auteurs français du dix-septième siècle. Son père avait, de son vivant, associé Mohammed III à l'empire. Son avénement toutefois fut marqué par un incident qu'on put considérer comme un mauvais présage : son cousin Abou'l Hedjadj ben Naser, gouverneur (wali) de Guadix, s'abstint et même refusa de paraître à sa reconnaissance solennelle. Abou'l Hedjadj n'affecta pas d'abord une désobéissance entière, mais il se tint dans une demi-indépendance menaçante, que les difficultés d'un début de règne et d'autres causes encore firent forcément tolérer. Abou-Abdallah Mohammed était, suivant les historiens de sa nation, beau de corps et d'esprit, ami des savans, excellent poète, éloquent, affable, et si assidu au travail, qu'il avait contracté l'habitude de passer des nuits entières pour terminer les affaires commencées dans la journée. Ses ministres, ne pouvant veiller avec la même résolution que lui, se relevaient à diverses heures de la nuit pour se suppléer.

Mohammed III, dès les premiers jours de son émirat (fin de schaban 701 — 27 ou 28 avril 1302), signa une trève avec Jacques, roi d'Aragon, appelé le roi Gaymis par les Arabes. Il rompit en même temps avec la Castille, et dirigea sa première expédition contre la ville d'Almondhar, qu'il emporta par la force des armes. Parmi les richesses et les nombreux captifs qu'il y prit, figurait une jeune fille d'une merveilleuse beauté, qu'il amena en triomphe à Grenade dans un char magnifique, entourée de beaucoup d'autres femmes aussi fort belles. Cette espèce d'ovation

bizarre et d'une barbarie galante, parut indigne d'un vrai croyant, et choqua les bons esprits et les marabouts sévères. Une corruption raffinée et chevaleresque s'était introduite dès lors dans les mœurs des Musulmans occidentaux d'Espagne et d'Afrique. Le bruit de la beauté de cette jeune fille passa dans le Maghreb, et l'émir de Marok s'en émut; il envoya tout exprès des ambassadeurs à Grenade pour demander à Mohammed Abou Abdallah la jeune captive chrétienne (Bent Issa, fille de Jésus). Mohammed, qui lui-même s'en était vivement épris, ne la lui céda qu'avec peine, sacrifiant, à ce qu'il semble avec douleur, sa passion naissante à la politique, dans la crainte de se brouiller avec le puissant chef africain « maître et conducteur des tribus du Maghreb. »

En 703 de l'hégire (1303) Mohammed marcha contre son cousin Abou'l Hedjadj ben Naser, wali de Guadix, qui avait secoué tout reste de dépendance : il lui livra une sanglante bataille, le vainquit et l'obligea à prendre la fuite avec un petit nombre des siens et à se réfugier dans Guadix. Dans cette même année Mohammed fit demander au roi de Castille une trêve qui fut conclue pour un certain temps, on ne nous dit pas quel temps. Il ne put toutefois obtenir, malgré ses instances, qu'on lui vendît ou échangeât contre une forteresse de l'intérieur la place de Tarifa. L'année suivante, l'émir ou roi indépendant de Ceuta, Abou Taleb Abdallah ben Abdallah ben Hafss, s'étant brouillé avec les alliés de Mohammed, celui-ci envoya d'Algésiras, avec une flotte et des troupes pour assiéger Ceuta par terre et par mer, son beau-frère Faradj ben Naser, gouverneur de Malaga (frère peut-être du wali rebelle de Guadix : ces différences de partis sont communes dans l'histoire)[1]. L'émir hafssite, assiégé dans Ceuta,

[1] Ce Faradj ben Naser était marié à une sœur de l'émir Mohammed III, et il en avait un fils, qui arriva par la suite à la souveraine puissance : Ismayl Abou el Walid, qui fut le cinquième émir de Grenade.

s'en échappa furtivement, et la ville se rendit et arbora le drapeau de Grenade le 29 schawal 705 (14 mai 1306). Faradj s'empara en peu de jours de tout le territoire dépendant de la petite principauté dont Ceuta était la capitale, enclave qui, par les traités ou par la force, s'était maintenue debout jusque-là, et hors de la dépendance et du mouvement de conquête des Mérynites. Tout porte à croire que Mohammed de Grenade avait obtenu sans doute l'assentiment de l'émir africain, on ne sait à quel prix, et comme la permission de venir s'établir en souverain sur la limite de son empire. Quoi qu'il en soit, Faradj trouva, près de trois mois après la prise de la place, en moharrem 706 (août 1306), dans la kassbah du roi hafssite, un grand trésor que celui-ci y avait caché. Faradj ne s'appropria rien de ces richesses, et les envoya scrupuleusement toutes à l'émir de Grenade, qui les fit appliquer à l'embellissement de la ville. Il l'orna d'édifices magnifiques, entr'autres d'une mosquée somptueuse, dont il voulut faire la plus grande de Grenade (Djemmah-Kibireh), et qu'il remplit de marbres et de jaspes verts, le tout sculpté et peint avec le plus grand talent, et d'un grand bain public d'une extrême commodité. Pour la construction de ce bain, il mit, dit-on, une contribution extraordinaire sur les chrétiens et les juifs; le revenu en fut appliqué à la mosquée, et il la dota aussi de terres et de jardins d'une étendue et d'un produit considérables.

L'Afrique dans ce même temps était travaillée de guerres à la faveur desquelles, comme nous venons de le voir, Grenade avait acquis Ceuta. Le 3 de djoulkada 706 (5 mai 1307), l'émir mérynite de Marok, Youssouf Abou Yakoub, assiégeant la ville de Tlemcen [1], fut assassiné par un eunuque dans son propre harem sans qu'on sût comment il avait pu entrer, se

1 *Telem-san,* comme l'écrivent les Arabes, signifie, en langue chellah, *Assemblez-vous ici,* lieu de rendez-vous.

cacher et sortir sans être vu. Frappé à mort, Youssouf Abou Yakoub put cependant appeler ses gardes qui poursuivirent le meurtrier, l'atteignirent aux portes de la ville au moment où il allait en sortir, et le percèrent à coups de lance. Youssouf Abou Yakoub ne survécut à ses blessures que douze heures. Son petit-fils Amer ben Abdallah ben Youssouf, surnommé Abou Thaleb, lui succéda. Le même jour il leva le camp et marcha avec ses troupes contre son oncle Abou Yahya, qui affectait l'empire à Fez, le vainquit dans un sanglant combat, retourna à Tlemcen, et fit la paix avec Moussa ben Zéyan, maître de la ville. Cette paix fut l'occasion de grandes et d'inattendues réjouissances, et l'on battit même monnaie à Tlemcen en commémoration de ce fait.

En 705 (1305) Souleyman ben Rébieh, qui était gouverneur d'Almérie, tenta de prendre le titre de maître de la ville qu'il commandait, et de la faire déclarer en sa faveur. Il était soutenu secrètement par le seigneur de Dénia, le Barcelonais, nommé par confusion Ebn Gaymis dans les chroniques arabes, et qui n'était en effet que Gaymis (Gaymis ben Bedrous), Jacques fils de Pierre, roi d'Aragon. Averti des sourdes menées de Souleyman, et que ce wali était sur le point de se déclarer émir d'Almérie sous la protection de l'Aragonais[1], Mohammed marcha aussitôt contre lui, sans lui laisser le temps de se reconnaître, le surprit et faillit le faire prisonnier. Souleyman s'échappa miraculeusement par une fente de muraille, et se réfugia près du roi d'Aragon, près de l'ennemi le plus cruel des Musulmans, dit l'auteur arabe, qu'il excita et détermina à faire la guerre à l'émir de Grenade. Ceci avait lieu en 705 (1305 ou 1306). Peu après, le roi de Castille, d'accord avec le Barcelonais (après la pacification de Campillo) envahit le territoire de Grenade avec une nombreuse

1 On lit dans Conde (3e partie, c. 14) : Y se entendió que andaba en secretas inteligencias con el señor de Denia, el Barcelones Aben Gaymis.

armée. Mohammed se plaignit de cette rupture de la trève, mais le Castillan répondit avec hauteur, et, en alléguant de vains prétextes, vint mettre le siége devant Algésiras, le 21 de safar 709 (9 août 1309). Le cruel Gaymis envoya en même temps assiéger Almérie par mer et par terre, et comme les Musulmans faisaient de fréquentes sorties contre lui, il fortifia son camp, l'entoura de barrières et d'un fossé profond.

Mohammed rassembla sa cavalerie et alla au secours d'Algésiras. Mais les grosses pluies et les rigueurs du temps l'empêchèrent de la secourir efficacement. De son côté, Souleyman ben Rabyeh, devenu l'allié des chrétiens, et aidé de leurs vaisseaux, marcha contre Ceuta, récente conquête de l'émir de Grenade. Souleyman l'assiégea par mer et par terre, et la prit le 10 safar 709 (20 juillet 1309)[1], tandis que le roi de Castille, qui était accouru sur le théâtre de la guerre, apprenant que la forteresse de Gibraltar (Djébaltharek) était mal gardée, la faisait attaquer par une partie de ses troupes du camp d'Algésiras et à l'aide de machines à tonnerres. Les assiégés furent forcés de capituler. Ils livrèrent la ville, et obtinrent sûreté, pour leurs personnes et leurs biens (août 1309). Mille cinq cents Musulmans passèrent en Afrique. Les chrétiens, entrés dans la ville, réparèrent les murailles, la tour de la montagne et les voûtes qui étaient à moitié ruinées. C'est la première mention que fasse l'histoire des voûtes ou galeries souterraines qui font de Gibraltar une place forte tout exceptionnelle. La chronique de D. Ferdinand raconte que, entre les Maures qui sortirent de Gibraltar en

[1] La flotte aragonaise, qui avait alors pour amiral ou général, car c'était tout un, dit Ferreras, Jasbert, vicomte de Caltellnou, joignit celle de Castille, dont l'amiral (almirante) se nommait D. Diego Garcia de Tolède. Les deux flottes réunies ravagèrent les côtes d'Almérie, et allèrent à Ceuta. Aussitôt les troupes descendirent à terre, attaquèrent cette place, la prirent, la pillèrent, se rembarquèrent et remirent à la voile avec leur butin, laissant maître de Ceuta et de son territoire Souleyman-Ebn-Rabieh, que Mariana nomme Aborrabe par une altération sans doute de l'appellation d'Ebn-Rabieh en Abou-Rabieh.

cette occasion (elle ne porte leur nombre qu'à onze cent vingt-cinq), il y en eut un, très vieux, qui dit au roi en castillan : — « Seigneur, qu'avez-vous contre moi, toi et les tiens? Ton bisaïeul le roi D. Ferdinand, quand il prit Séville, m'en jeta dehors, et j'allai demeurer à Xerez. Par la suite, le roi D. Alfonse ton aïeul, quand il prit Xerez, m'en jeta dehors, et j'allai demeurer à Tarifa. Et lorsque je pensais que ce serait là un lieu sûr, le roi D. Sancho ton père vint, qui m'en jeta aussi dehors. Je suis venu alors demeurer ici à Gibraltar, estimant qu'en aucun autre lieu de la terre des Maures, de ce côté-ci de la mer, je ne serais plus en sûreté qu'ici. Et puisque je vois qu'en aucun lieu de cette terre je ne puis me fixer, j'irai de l'autre côté de la mer me mettre en un lieu où il me soit donné de vivre et d'achever mes jours[1]. »

Cela peint assez bien le mouvement lent, mais implacable, de la conquête chrétienne. Un des plus rudes champions de cette conquête, bien que sa gloire semble un peu surfaite, en qui l'on ne saurait contester toutefois la vaillance et l'éner-

[1] Señor, qué hobiste conmigo en me echar de aquí? Ca tu bisavuelo el Rey D. Fernando quando tomó á Sevilla me echó dende, et vine á morar á Xeréz; y despues el Rey D. Alonso tu avuelo quando tomó á Xeréz echome dende, et yo vine á morar á Tarifa. Y cuidando que estaba en lugar salvo, vino el Rey D. Sancho tu padre, y echome dende et vine á morar aquí á Gibraltar, teniendo que en ningun lugar non estaria tan en salvo en toda la tierra de los Moros de aquendo la mar, como aquí. Et pues veo que en ningun lugar destos non puedo fincar, yo iré allende la mar, y me porné en lugar donde viva y acabe mis dias (Cronica del Rey D. Fernando IV, c. 53). — Je trouve, dans des notes de voyage, un souvenir propre, ce semble, à rapprocher les lieux et les temps : — « .... La semaine dernière, j'ai fait à cheval une excursion de Cadix jusqu'à Gibraltar. Entre cette ville et Cadix, il n'y a point d'autre communication par terre qu'un sentier pierreux, que le gouvernement espagnol a laissé intact depuis l'expulsion des Maures jusqu'à ce jour. Celui qui voit la propreté, l'activité et la liberté des cultes qui règnent à Gibraltar est presque tenté de pardonner à l'Angleterre le vol qu'elle a fait à l'Espagne. Ce gigantesque écueil, tout percé et garni d'une innombrable artillerie, peut être regardé comme le plus grand vaisseau de ligne que l'Angleterre possède. Les officiers anglais donnèrent, il y a peu de temps, dans une des galeries les plus élevées et les plus grandes, un superbe bal *aux scorpions de l'écueil* : c'est ainsi que les Anglais appellent les habitans de l'inexpugnable rocher. »

gie militaire, le héros de Tarifa, Alfonse Perez de Guzman *el Bueno*, succomba dans cette campagne. Il ne périt pas, comme on l'a dit par erreur, au siége ou à la prise de Gibraltar, qui eut lieu, selon D. Juan Manuel, au mois d'août 1309 [1], mais postérieurement, peu de jours après, le 19 septembre, comme on le voit par son épitaphe rapportée par Ortiz de Zuñiga, dans ses Annales de Séville. Il était allé en course dans les montagnes de Gausin, où, dit-on, les étendards des chrétiens n'avaient pas encore été portés. Il en avait ravagé les Aldéas, et y avait fait une riche razzia de bestiaux, lorsque, au bruit de ses déprédations, toute la contrée s'arma, et l'arrêta dans un escarpement. Il voulut s'ouvrir un passage à travers les tribus assemblées, et fut blessé mortellement d'un coup de dard. Peu de jours après, il mourut de sa blessure, et on le porta dans le couvent de Saint-Isidore, qu'il avait fondé près de Séville, où on lui donna la sépulture avec une pompe militaire digne de sa mort et de son courage [2].

Le roi de Castille cependant s'attacha de plus belle au siége d'Algésiras (de la ville et de l'île). Des pluies abondantes, qui durèrent plus de trois mois sans discontinuation, engendrèrent des maladies dans le camp des chrétiens, dont plusieurs moururent, entr'autres le fameux D. Diego Lopez de Haro, dont le corps fut transporté à Burgos pour y être enterré dans le monastère de San-Francisco. Mais ni ces pluies continuelles ni le froid de l'hiver qui se faisait sentir plus que de coutume en cette année ne purent déterminer Ferdinand à abandonner la partie. Mohammed, voyant l'opiniâtreté du roi de Castille à assiéger Algésiras, dont les habitans étaient réduits à la plus dure extrémité, dans l'impossibilité de leur porter secours, et rappelé d'ailleurs dans la partie orientale

[1] Era MCCCXLVII. Obsedit rex Dñs Fernandus Algeciram, et cepit Gibraltarum, in mense Augusti.

[2] Ortiz de Zuñiga, Anales de Sevilla, ad ann.

de son royaume par les ravages qu'exerçaient les Aragonais et leurs Almogavares au nord d'Alméria, inquiet des avis qu'il recevait de Grenade même, où de sourdes trames étaient ourdies contre lui, prit le parti de demander la paix au roi de Castille. Il envoya dans le camp des chrétiens l'arraez d'Andarasch avec des lettres par lesquelles il offrait à Ferdinand, s'il voulait lever le siége d'Algésiras et faire la paix avec Grenade, de lui livrer quatre forteresses importantes de ses frontières : Quadros, Chanquin, Quesada et Bedmar. Le Castillan accepta, et la paix se fit à ces conditions à la fin de schaban 709 (31 janvier 1310) [1].

Cette paix onéreuse, sinon honteuse à Grenade, l'opposition naturelle d'un parti puissant, tout irrita le peuple contre l'émir peu victorieux qui rentrait triste et malheureux dans sa capitale. Il y trouva tout le monde triste comme lui. Son assiduité au travail, les soins continuels qu'il donnait aux affaires du gouvernement, peut-être aussi son amour excessif des femmes, dont, çà et là, quelques preuves éclatent, avaient, dans ces derniers temps, notablement altéré sa santé et surtout sa vue; il devait à l'infirmité qui s'était attaquée à ses yeux le surnom d'*El-Ama* (l'Aveugle), et celui d'*El-Amasch* (le Chassieux). Les sobriquets, devenus quelquefois noms patronymiques, sont, comme on sait, très communs chez les Arabes, qui s'en servent pour caractériser en bien ou en mal les personnages vivans, et en font quelquefois un moyen d'opposition. C'est ce qui arriva pour Mohammed III. Il avait deux wasirs : le premier, qui l'avait été de son père,

[1] Ebn-Khateb dans Conde, 3e partie, c. 14, et la Cronica del Rey D. Fernando IV, ad ann. — Entre deux dates, la vraie et la fausse, Conde hésite et semble pencher pour la fausse, dont il se sert dans son texte, rejetant l'autre en note. Un peu plus d'étude, la simple lecture des historiens de sa nation, lui eût montré qu'il fallait suivre Ebn-Khateb et non les autres historiens qui donnent la fausse date (schaban 708), historiens qu'il ne nomme même pas. Sans doute, son ouvrage est composé d'extraits d'auteurs arabes cousus bout à bout; mais pourquoi alors l'intituler fastueusement : *Historia de la domination de los Arabes en España?*

se nommait Abou Soultan Aziz ben Aly de Dénia, et le second, Abou-Abdallah Mohammed ben Abd el Rahman ben El-Hakem el Ramédy. Il avait en celui-ci une confiance illimitée. La faveur dont El Ramédy jouissait auprès du prince excita le mécontentement des principaux scheikhs de Grenade et des Nassirydes eux-mêmes. Pendant que Mohammed s'occupait au dehors de parer aux attaques dirigées de tous côtés contre son royaume, une conspiration en faveur de son oncle[1] El Naser ben Mohammed ben Youssouf ben Naser, surnommé Abou'l Djoïousch, avait été tramée à Grenade. On avait tiré surtout parti contre Mohammed de l'infirmité qui affectait sa vue, et de l'impopularité de son dernier traité avec les chrétiens. On ne parlait de lui qu'en accolant à son nom le surnom hyperbolique d'El-Ama, ou le surnom peu gracieux d'El-Amasch, qu'on lui avait donnés, peut-être, pour le besoin de la cause. On ne pouvait, disait-on, se fier à un chef aveugle, qui ne jugeait de rien que par les yeux d'autrui. Le traité de paix avec Ferdinand, quelque nécessaire qu'il eût été, était surtout odieux aux Grenadins. Le jour de la pâque d'Alfitra (la pâque des Musulmans) ou dernier jour du ramadhan, qui tomba, en l'année 709 de l'hégire où ceci se passait, le 1^er^ de schawal (3 mars 1310), une sédition éclata. Naser s'y attendait et était prêt. Dès le matin le peuple, entourant l'alcaçar, allait criant : « Vive notre mouley El Naser! Vive l'émir El Naser! » On n'exerça d'abord aucune autre violence que de crier ainsi, et l'on ne tenta pas l'assaut du château. Cependant la foule, qui grossissait sans cesse, enfonce les portes de la maison du visir Abou-Abdallah El Ramédy, voisine du palais, pille l'or, l'argent, les vêtemens, les bijoux précieux, les armes et les chevaux, brûle ses meubles et ses livres. N'y trouvant pas le visir, la foule, ivre de vengeance, court au palais, renverse les gardes qui s'opposent à son

[1] Conde dit par erreur son frère.

passage, et, pénétrant jusqu'à Mohammed, tue sous ses yeux le visir détesté. Le palais est livré au pillage. Pendant qu'on y procède en désordre, les chefs de la sédition entourent l'émir Mohammed, et lui intiment le décret du peuple souverain [1]. Ils exigent son abdication ou sa tête. Mohammed, se voyant seul contre tant d'ennemis, abdiqua, et se démit authentiquement, la nuit suivante, du titre et des prérogatives d'émir (plus ou moins larges, selon les temps et les hommes). Il avait occupé ce que je n'ose, par respect pour la vérité locale, appeler le trône, sept ans et deux mois. Son oncle ne voulut pas le voir, et le fit conduire au château d'Almounecâb, où il survécut cinq ans à sa disgrâce. Ainsi l'ordre de succession légitime, constant, ininterrompu, l'inamissibilité de la puissance suprême, souffre à chaque instant des exceptions, et se voit à chaque pas démentie par les faits de l'histoire. Chez les Musulmans en particulier, l'ordre naturel de la famille et les droits de la parenté sont soumis à je ne sais quelle force latente, supérieure à tout, qui plie et domine tout à son gré. Le droit de succession n'est nulle part positivement indiqué dans le Koran, et moins encore à l'égard des pouvoirs politiques qu'à tout autre égard. Dans la succession *ab intestat* qui fait l'essence de la législation musulmane, l'indifférence pour les liens de la famille est sensible, « le plus éloigné est appelé comme le plus proche, et il n'y a pour les enfans point de droit de représentation. » Aussi le Musulman est-il affranchi plus que tout autre du sentiment de l'hérédité. Pour le vrai croyant rien ne règle la souveraineté, ou plutôt elle n'est qu'en Dieu, et Dieu seul l'exerce comme il lui plaît. Le Musulman n'a pas d'autre loi politique. Il est d'ailleurs et tout ensemble résigné et actif;

[1] L'expression est dans Conde, IIIe partie, c. 15. Est-elle de lui? Est-elle de l'auteur arabe? C'est ce que je n'ai pu vérifier, n'ayant pas les originaux de l'Escurial sous les yeux, mais c'est ce que je me promets de vérifier quelque jour. Elle m'a paru cependant assez curieuse pour être conservée et pour être méditée.

c'est là son fatalisme ou son quiétisme; quiétisme plein de mouvement pour ainsi parler, ardent et guerrier nécessairement chez l'Arabe du moyen-âge, et avec lequel il opère ses miracles. De là aussi son proverbe : « La meilleure place en ce monde est la selle d'un coursier rapide, et le meilleur ami dans le siècle est un livre. »

C'est ainsi qu'Abou'l Djoïousch El Naser, quatrième roi de Grenade de la famille des Nassirydes, acquit la souveraine puissance le 3 mars 1310. Il parcourut les rues de la ville à cheval, au milieu des acclamations de la multitude. Les historiens de sa nation nous le peignent sous les couleurs les plus brillantes. Ils nous parlent de la beauté de ses traits, de la richesse de sa taille, du luxe recherché de ses vêtemens. Il avait tout ce qui jusqu'ici a été en possession de séduire les peuples; il joignait, disent-ils, à ces avantages extérieurs les qualités les plus solides, l'affabilité, la douceur ; il était juste et libéral; tous éloges qui ne s'accordent pas bien exactement avec certains actes de sa vie, et surtout avec celui qui l'avait rendu maître de l'empire, mais qu'il faut recueillir, ne fût-ce que pour constater comment on entendait, chez le peuple de Grenade, l'affabilité, la douceur, la justice et la libéralité. Il était savant aussi, lettré et astronome. Il avait étudié la science des astres sous le plus grand mathématicien de son temps Abou-Abdallah El Rakam. Comme Alfonse-le-Sage, il avait dressé lui-même des tables astronomiques fort exactes et dont il était très fier, et avait construit de ses mains une horloge d'une extrême précision. Il monta l'empire sur d'ingénieux rouages comme son horloge, dit un de ses poètes, et il lui fallait en effet bien des talens pour conjurer les difficultés et les périls d'un règne commencé par la sédition et acquis par la révolte. Mais il savait faire la guerre, tout en cultivant avec amour les arts de la paix, et cela éblouit d'abord ses partisans, et parut devoir assurer l'éclat de son règne. Voyons-le maintenant à l'œuvre et

aux prises avec les embarras au milieu desquels il s'était si hardiment jeté.

A peine la révolution de Grenade fut-elle connue en Castille, que Ferdinand rompit la trêve qu'il avait conclue avec l'émir déchu, envahit les frontières de Grenade et s'empara de la forteresse de Tempoul. Naser écrivit au roi de Castille pour en obtenir une nouvelle trêve. Celui-ci lui répondit avec beaucoup de hauteur, et en envoyant des troupes auxiliaires à Jacques II, qui assiégeait toujours Alméria. El Naser marcha au secours de la place. Cependant Abou'l Walid Ismaël, fils du wali de Malaga, Abou Saïd el Faradj, et d'une sœur du nouvel émir, affectait l'indépendance dans Grenade, le lendemain même de la proclamation de Naser. Naser voulut faire arrêter Ismaël; mais celui-ci avait des amis secrets. Averti à temps, il s'enfuit de Grenade et se réfugia près de son père, tout puissant à Malaga. Faradj l'accueillit bien, et l'encouragea à la désobéissance. Il donna des ailes à son ambition, comme dit El Khateb. Tous deux de concert publièrent un manifeste énergique, et refusèrent de reconnaître pour émir « l'intrus de Grenade. » Il lui fallut subir leur indépendance. Mais c'était là un foyer dangereux de révolte. Les Nassirydes de Malaga aspiraient ouvertement à l'émirat pour leur compte. Naser ne put les réduire, et c'est le seul point clair qui ressorte des monumens. D'un autre côté, les amis de Mohammed (l'émir déchu), nombreux encore hors de Grenade, n'avaient pas perdu tout espoir de lui voir recouvrer l'empire. A la fin de djoumadah-el-akher 710 (22 novembre 1310), Naser, ayant été tout à coup frappé d'apoplexie, passa pour mort. On courut à Almounecâb, et, malgré lui, Mohammed malade fut tiré de l'exil et amené en litière à Grenade dans les premiers jours de redjeb, avec toute la pompe d'un roi. En arrivant, le bon Mohammed, ainsi que l'appelle El Khateb, trouva toute la ville en fête. Le rétablissement d'Abou'l Djoïousch était la cause de la joie publique. Pour reprendre le commandement des vrais

croyans, le moment était mal choisi, et il fallut trouver un prétexte à cette visite inopinée en de telles circonstances. Mohammed allégua l'intérêt qu'il prenait à la santé de son oncle; excuse étrange, mais dont El Naser se paya. Il fit toutefois reconduire le visiteur trop empressé à Almounecàb avec la petite troupe d'amis qui l'en avait amené. Ces exemples de finesse orientale abondent et étonnent dans l'histoire des Arabes espagnols, et présentent un caractère singulier de ressemblance avec bien des façons d'agir et de négocier des Arabes d'aujourd'hui.

Sur ces entrefaites le roi de Castille ravagea les campagnes de Grenade, et on ne manqua pas d'accuser Mohammed de connivence avec l'envahisseur. Il y eut des malveillans, dit l'auteur arabe, qui attribuèrent au déposé Mohammed l'invasion que fit le roi Herando de Castille, qui, avec une grosse armée, ravagea les campagnes, les vignes et les oliviers des terres musulmanes, et assiégea la ville d'Alcabdat (Alcaudète), qui fut obligée de capituler. Mohammed, à cette nouvelle, écrivit au roi des chrétiens pour le prier de ne point faire la guerre sur les terres de son oncle, en considération de leur ancienne amitié, et de s'en prendre plutôt au territoire de Malaga, dont le wali était ennemi de Grenade; que, de cette manière, il empêcherait et détruirait les soupçons fâcheux qu'on avait sur lui. Le roi de Castille, soit par amitié pour Mohammed, soit parce que cela ne changeait rien à ses projets, dirigea son armée contre Malaga ; mais il fut surpris par la mort avant son départ du camp d'Alcabdat. On cacha l'événement pendant trois jours, et on transporta son corps à Jaën, où sa mort fut rendue publique, et où l'on proclama son fils Alfonse. De cette mort du roi Herando et de ses circonstances se racontent des choses fort étranges (dont j'ai traité dans mon livre des événemens extraordinaires), dit El Khateb. Nous n'avons pu voir ce livre des événemens extraordinaires d'El Khateb, mais il s'agit ici sans nul doute de l'affaire des frères Carvajáls, et de la circonstance qui valut à Ferdi-

nand IV le surnom de Fernando el Emplazado (l'Assigné ou l'Ajourné). Il y a dans le récit de l'auteur arabe quelques erreurs. Ce fut à Jaën et non à Alcaudète que mourut le roi ; voici dans quelles circonstances :

Un de ses favoris, dit-on, Alonso de Benavides, avait été tué à Plasencia, au sortir d'une conférence avec le roi, comme celui-ci se rendait en Andalousie pour y suivre en personne la guerre contre Grenade. Les meurtriers de Benavides restèrent inconnus ; mais il avait eu quelques différends avec deux chevaliers andaloux, deux frères, Juan Alonso et Pedro Carvajal, et le roi les soupçonna d'être les auteurs de la mort tragique de son favori. Ferdinand poursuivit sa marche vers les ennemis. Arrivé à Martos, ses soupçons s'accrurent, et il fit enfermer les deux frères Carvajals dans le château de cette ville ; puis, tout à coup, sans autre forme de procès, le 9 août 1312, les fit précipiter de la roche de Martos[1]. Au moment d'être lancés dans le précipice, ils prirent le ciel à témoin de leur innocence, et assignèrent (*emplazaron*) le roi à comparaître dans trente jours au tribunal de Dieu. Le roi poursuivit sa campagne, prit Alcaudète le 30 août, sans se préoccuper de l'assignation à trente jours que lui avaient donnée les deux suppliciés, lorsqu'il mourut à Jaen le trentième et dernier jour de l'assignation, le 7 de septembre 1312 (et non le 17, comme le disent quelques historiens espagnols). Il avait régné dix-sept ans, quatre mois et dix-neuf jours, depuis la mort de son père, et n'était âgé que de vingt-sept ans. Il fut enseveli dans la cathédrale de Cordoue. Le 13 août de l'année précédente (1311), sa femme, la reine Constance, était accouchée à Salamanque d'un enfant du sexe masculin auquel on avait donné le nom d'Alfonse. Ferdinand laissait donc pour lui succéder un fils âgé de moins de treize mois,

[1] Mandolos despeñar de la peña de Martos. — Le château de Martos est bâti sur une élévation escarpée et au bord d'un précipice hérissé de rochers.

Alfonse XI, dernier de ce nom entre les rois de Castille[1].

Un événement mémorable marqua ce moment de l'histoire du moyen-âge, et eut son dernier acte douloureux peu après la mort du roi de Castille. Nous voulons parler de la destruction des Templiers. Leur procès remplit en Espagne les dernières années de Ferdinand IV avec des phases d'un caractère particulier et qui méritent d'être rappelées. L'Espagne, en effet, eut cet honneur de ne pas suivre à leur égard l'exemple que lui donna ce petit-fils de saint Louis, ce Philippe-le-Bel qui fit une affaire d'argent de la destruction des plus vaillans défenseurs de la chrétienté, comme il en avait fait une de la persécution des Juifs, quelque temps auparavant[2].

L'ordre du Temple avait été fondé au commencement du

[1] La chronique de Ferdinand IV (c. 62) dit qu'Alfonse XI naquit le vendredi 3 août 1311 (viernes á tres dias de agosto), mais il faut lire *trece* au lieu de *tres* : la Cronica del Rey don Alonso el Onceno porte expressément que la reine Constance donna le jour à Alfonse XI viernes, a treze de agosto, dia de Santo Ypolito, año del señor de mil y trezientos y onze. — D. Juan Manuel ne mentionne que le mois : — Era MCCCXLIX (1311) natus est Dñs Alfonsus rex, filius Dñi Fernandi in Salmantica, in Augusto.

[2] « C'était surtout le besoin d'argent, dit un historien français (M. Lavallée) qui tourmentait Philippe, et il ne se passait point d'année qu'il n'employât quelque nouveau moyen pour falsifier les monnaies. En huit ans, le marc d'argent varia de 8 liv. 10 s. à 2 liv. 14 s. Il suspendit dans les grands fiefs et achela des seigneurs le droit de battre argent, afin de donner plus d'écoulement à ses monnaies altérées. Mais les faux monnayeurs se multipliaient, et les décrets de Philippe étaient insuffisans pour les réprimer ; il les fit excommunier par son pape, comme s'il voulait faire du faux monnayage une prérogative royale. Il lançait ordonnances sur ordonnances pour donner quelque crédit à ses espèces, défendant tantôt de les peser, tantôt de les comparer aux monnaies étrangères; mais il s'aperçut bientôt que, toutes les monnaies étant falsifiées, on ne les payait plus qu'avec elles, et qu'il perdait à son tour. Alors il fit battre de la bonne monnaie, ordonna que seule elle aurait cours, et que l'ancienne ne serait reçue qu'au tiers de sa valeur nominale. Cette décision excita un soulèvement universel, car elle bouleversait toutes les transactions et forçait les débiteurs à payer trois fois le montant de leurs créances. Un grand nombre de villes résistèrent par la force à cette iniquité; le peuple de Paris prit les armes. C'était sa première révolte contre cette royauté qui oubliait son rôle de protection, et la première manifestation de sa puissance (1306). Philippe fut assiégé dans le palais du Temple et délivré par

douzième siècle (1119), vingt ans après la prise de Jérusalem, et l'on nomma les premiers qui s'y engagèrent *Frères de la milice du Temple* ou *Templiers*, parce qu'ils logeaient dans un hôtel qui faisait partie du bâtiment qu'on appelait le Temple de Salomon, et que Beaudoin II, troisième roi de Jérusalem, leur prêta. Leur institut était d'abord semblable à celui des chanoines réguliers, et ils faisaient vœu de pauvreté, de célibat et d'obédience. Ils étaient, au début, soumis au patriarche de Jérusalem. Le roi, le patriarche et quelques évêques pourvoyaient à la subsistance des nouveaux chevaliers. L'ordre subsistait déjà depuis neuf ans lorsqu'il fut confirmé par un concile tenu à Troyes en Champagne, en 1128, où l'on forma leur règle, et décida que leur habit serait blanc. On y joignit ensuite une croix rouge, qui devait être cousue sur le manteau des chevaliers et des frères servans. C'a été depuis le costume d'un ordre espagnol. Comme ils vivaient d'abord dans une assez grande pauvreté, et que leur règle était sévère, ils s'attirèrent la vénération des peuples. Dans l'espace de cinquante ans, ils se multiplièrent si fort qu'ils étaient environ trois mille chevaliers, outre un très grand nombre de frères servans. Leur intrépidité dans les batailles, leur bravoure brillante accrurent leur renommée. Leurs richesses augmentèrent en proportion, et il n'y eut point de royaume chrétien où ils n'eussent des terres. Chacun s'empressait de leur faire des donations et d'encourager l'existence d'une milice brave, dévouée, enthousiaste, destinée à tenir les chemins du Saint-Sépulcre ouverts et assurés, et à porter glorieusement les livrées du Christ dans les batailles

ses archers ; des supplices nombreux mirent fin à l'émeute, et les ordonnances sur les monnaies furent modifiées. Alors, toutes ses ressources étant épuisées, il résolut de remplir ses coffres d'un seul coup, et par un brigandage ouvert : à un jour et à une heure indiqués, sans que personne en eût le moindre soupçon, tant son système de police tyrannique était déjà complet, tous les Juifs du royaume furent arrêtés et mis en prison ; et, sans autre forme, on confisqua leurs biens, et on les jeta hors de France (1306). »

usque ad mortem. Cette haute fortune donna quelque vanité aux *pauvres Maîtres de la Milice du Temple*, comme ils se nommaient, et leur vie de lutte et de prosélytisme leur fit contracter quelques-uns des vices ordinaires aux hommes de guerre, quelle que soit leur foi.

Jérusalem ayant été prise par Saladin en 1187, ils allèrent demeurer à Saint-Jean-d'Acre, et fortifièrent un château près de Césarée, d'où leurs bandes prêtaient main-forte aux croisés qui tentèrent, à diverses reprises, de recouvrer Jérusalem. Les soudans d'Égypte remportèrent depuis de grands avantages sur eux, et enfin ils furent presque tous tués à la prise de Saint-Jean-d'Acre (1291). Il n'en échappa de ce désastre qu'un petit nombre, qui se retirèrent dans l'île de Cypre, et y reconstituèrent l'ordre épuisé.

Tels étaient les hommes dont, depuis longtemps, Philippe-le-Bel avait médité la ruine pour s'enrichir de leurs dépouilles.

Dès 1306, dès qu'il eut pris possession de son pape, de son Clément V, les Templiers furent dénoncés, et Philippe-le-Bel entreprit de faire instruire leur procès. Ce procès, malgré tout le mouvement que se donna Philippe pour le presser, dura par le fait plus de sept années, tant le pape, malgré ses promesses, était embarrassé d'en colorer du moins l'exécution. On dressa un effroyable amas d'accusations, de pièces, d'informations; on organisa une police, un espionnage de tous les instans contre des braves, sans peur, il est vrai (ils le prouvèrent bien), mais non de tout point sans reproches. Quelques rites mystérieux, quelques pratiques étranges rapportées de l'Orient, pouvaient avoir besoin d'explications, et prêtaient aux interprétations de la malveillance. La licence des mœurs d'un certain nombre (sur quinze mille) était avérée, nous l'admettons. Nous croyons sans peine que la possession de grandes richesses et de grands domaines avait développé en quelques-uns des passions violentes ou ter-

ribles, encore bien que les pièces de ce fameux procès ne le prouvent point clairement. Je ne sais qui a dit que les particuliers mêmes, qui se trouvaient soudain investis d'une extrême richesse, concevaient des désirs, des caprices et des fantaisies désordonnées, et que le superflu de leur opulence les enivrait. Toutes les accusations dont les Templiers étaient l'objet : cette profession de mahométisme, cette abjuration, cette idolâtrie, ces enfans déchirés dans leurs sacrifices, ressemblent aux accusations dont les Juifs, dont tous les hommes qu'on a voulu perdre, ont été, de tout temps, chargés par leurs persécuteurs. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, qu'on nous permette ce proverbe banal. Philippe s'était fait le fiscal de cette cause, dit Salazar, et il n'épargnait aucune invention pour émouvoir la colère du peuple; il suborna des témoins, il paya des délateurs en préparant les bourreaux. Cependant les choses n'allaient pas assez vite à son gré. Tout-à-coup, en 1307, Philippe-le-Bel fait arrêter les Templiers par toute la France, le même jour (le 5 octobre), et l'on informe contre eux par tout le royaume.

Le pape évoque l'affaire à lui en 1309; la Faculté de théologie de Paris se déclare contre eux à l'instigation du roi. Le pape, à Avignon, à Vienne, à Lyon, à Poitiers, à Bordeaux, en interroge lui-même un grand nombre; toujours poussé par Philippe, il institue des inquisiteurs spéciaux chargés d'instruire le procès; il nomme des commissions inquisitoriales pour procéder à l'information par tous les pays où les Templiers possèdent des commanderies, et enfin convoque un concile œcuménique pour les juger à Vienne, en Dauphiné, pour l'an 1311.

Néanmoins, on procède à Paris contre ceux qui depuis deux ans languissaient en prison. Cinq cent soixante-six chevaliers y sont amenés devant le synode provincial assemblé, et présidé par une âme damnée de Philippe, par l'archevêque de Sens, Marigny, frère du ministre Enguer-

rand de Marigny. « Vainement la commission inquisitoriale réclama; vainement les accusés en appelèrent au pape; le synode, en un seul jour, condamna au feu cinquante-six Templiers, et les fit exécuter (1309). De semblables exécutions furent ordonnées, et avec la même rapidité, par les conciles provinciaux; les chevaliers qui échappèrent à la mort furent condamnés à la captivité et à de rudes pénitences; les grands dignitaires de l'ordre restèrent en prison, le pape s'étant réservé leur jugement. Quant à la commission inquisitoriale, elle continua à instruire le procès de gens condamnés et exécutés, et ne se sépara que deux ans après. »

L'exécution des cinquante-six chevaliers condamnés par le synode de Paris eut lieu hors de la ville, à Saint-Antoine, près de Saint-Louis de France, au rapport de Villani, c'est-à-dire à Vincennes. En un grand parc entouré de bois, Philippe-le-Bel fit lier les cinquante-six condamnés chacun à un poteau, et il leur fit mettre le feu aux pieds et aux jambes avec lenteur, et l'un après l'autre, leur disant que celui qui voudrait reconnaître son erreur et les péchés qui lui étaient reprochés pourrait se sauver. Dans ce martyre, engagés par leurs parens et par leurs amis à se reconnaître coupables, et à ne pas se laisser ainsi déplorablement mourir et défaire, aucun d'entre eux ne voulut confesser qu'il fût coupable, et avec des larmes et des cris, ils protestaient qu'ils étaient innocens de ce dont on les accusait, et fidèles chrétiens, appelant à eux le Christ et Sainte Marie et les autres saints; et dans ce martyre tous périrent et achevèrent leur vie [1].

[1] Alla fine, fuora di Parigi, a Santo Antonio, e parte a S. Luis di Francia, in un gran parco chiuso di legname, 56 de' detti Tempieri fece legar ciascuno a uno palo, e fece loro metter fuoco da piè, e alle gambe, e appoco appoco l' uno innanzi all' altro, ammonendoli che qual di loro vollesse riconoscere l'errore e peccati loro opposti, potesse scampare. In su questo martoro, confortati da' loro parenti, e amici, che riconoscessero, e non si lasciassero così vilmente morire e guastare, neuno di loro

Le concile de Vienne (quinzième œcuménique) s'assembla enfin au mois de septembre 1311. Outre la proscription générale des Templiers et le maintien de la confiscation de leurs biens que Philippe avait fait partout opérer en France, et dont il jouissait par provision depuis plus de trois ans, l'implacable roi poursuivit près de ce concile, avec un acharnement étrange, la flétrissure de Boniface VIII; mais Clément V résista sur ce point. De ce pape simoniaque et courbé sous le joug royal, Philippe obtint tout ce qu'il voulut, hormis cela. Clément V ne cacha point ses sentimens à cet égard; le concile, composé de trois cents évêques, sans compter les abbés, déclara que le pape Boniface VIII avait été catholique, légitimement élu, non souillé d'hérésie comme le roi de France le prétendait; et il fallut en quelque façon le démontrer juridiquement; mais de courageux avocats ne manquèrent point à la mémoire de Boniface. Les Templiers, suppliciés ou vivans, furent moins heureux. Il est vrai que le bras séculier, en France, là où était leur centre et leurs plus grandes richesses, les avait déjà partout accablés, brûlés ou dispersés. « Presque tous les chevaliers qui avaient échappé à la persécution étaient cachés ou errans. » Il ne restait plus que l'ombre de l'ordre : son grand-maître, Jacques de Molay, et quelques-uns de ses plus hauts dignitaires, pourrissaient en prison. Le concile se borna presque à sanctionner leur abolition qui était désormais un fait accompli, et il la sanctionna avec tristesse et comme avec remords. « De cette manière, dit l'auteur de la vie de Clément V, Bernard Guidon, qui avait fait partie de la commission inquisitoriale de France, de cette manière fut aboli l'ordre du Temple, après avoir combattu cent quatre-vingt-quatre ans, et avoir été comblé de richesses et orné des plus beaux priviléges par le Saint-

il volle confessare, ma con pianto e grida si scusavano, com' erano innocenti di ciò, e fedeli Cristiani, chiamando Cristo, e Santa Maria, e li altri Santi; e col detto martoro tutti morirono e consumarono lor vita (Giov. Vill., l. VIII, c. 92.).

Siége. Il n'en faut pas imputer la faute au pontife; car il est constant que lui et le concile n'ont fondé leur décision que sur les allégations et les témoignages que le roi de France leur a fournis [1]. »

Cependant on avait remis au pape le soin de décider de ce qu'on ferait du grand-maître et des autres dignitaires de l'ordre qui étaient détenus avec lui à Paris. Le pape y envoya tard, plus de deux ans après le concile de Vienne, en 1314, deux légats pour décider de leur sort. On s'assembla dans l'église cathédrale et l'on y appela les prisonniers. A la lecture des odieuses imputations accumulées dans les pièces des accusateurs contre les Templiers, le grand-maître se leva, ne pouvant maîtriser son indignation, et cria que tous ces prétendus crimes n'avaient jamais souillé l'ordre. La torture, et, plus que la torture, les obsessions du pape et du roi avaient autrefois arraché à Jacques de Molay des aveux qu'on lui avait dit devoir tourner plutôt au salut qu'à la perte de ses frères. Indigné du persistant et lâche abus de la force qu'avait fait le roi, il rétracta ses premiers aveux et protesta de son innocence, de l'innocence et de l'orthodoxie de l'ordre. Mais Philippe se hâta de le déclarer relaps, et le fit brûler avec le dauphin de Viennois, dans la cité, devant son palais, à peu près à la place qu'occupe maintenant le terre-plain du Pont-Neuf [2].

[1] Bernard. Guidon., in Vita Clement. V. — La décision concernant Boniface VIII est curieusement rapportée par Villani; deux vaillans chevaliers catalans se présentèrent pour soutenir en champ clos l'honneur du pape par les armes : — In quello concilio si dichiarò che papa Bonifazio era stato catholico, e non in caso di resia come il re di Francia li mettea addosso, prima per piu ragioni giuriste, allegate dinanzi al re e al suo consilio per messer Ricciardo da Siena cardinale e sommo legista, e per messer Gianni di Namurro, cardinale per teologia, e per messer Fra Gentile, cardinale per dicreto, e per messer Carroccio e messer Guglielmo Debole, Catalani valentii e prodi cavalieri, per appello di battaglia (Giov. Vill., l. IX, c. 22.).

[2] In su l'isola di Parigi, dinanzi alla sala del re, per lo modo delli altri loro frieri furon messi al martoro, e ardendo il maestro appoco appoco, e sempre dicendo che la magione e loro religione era cattolica e giusta, accommandandosi a Dio e a Santa Maria, etc.

Sur le bûcher, qui fut lent à s'allumer, et enfin dans les flammes, les deux martyrs ne cessèrent de protester de leur innocence et d'en appeler au ciel vers lequel se tournaient leurs yeux. Le peuple s'émut à les voir si fermes, si confians en la justice d'en haut; et le bruit se répandit qu'ils avaient assigné le pape et le roi, leurs véritables bourreaux, à comparaître dans l'année au tribunal de Dieu. Le pape mourut à Lyon le 20 avril, et le roi à Fontainebleau le 29 novembre 1314.

Nous avons lu les actes particuliers du procès des Templiers d'Espagne, et les bulles passionnées de Clément V, conservées aux archives de la cathédrale de Tolède. Une fois que le pape, malgré sa répugnance primitive, eut concédé cette grande iniquité au roi qui le tenait à la chaîne, il mit à la faire consommer partout un acharnement extrême, comme s'il eût voulu étouffer ses remords dans le sang. Il écrivit aux évêques de Compostelle et de Tolède, et au procureur-inquisiteur Aymeric, d'instruire le procès de tous les Templiers de Castille; il donna le même ordre, à l'égard des Templiers d'Aragon, aux évêques de Valence et de Saragosse, et il chargea ces évêques de les déférer aux conciles provinciaux, qui, seuls, avaient pouvoir de les juger en dernier ressort. L'Aragon et la Castille, où les Templiers étaient nombreux et aimés, s'émurent. En Aragon, confians dans les châteaux-forts de leurs commanderies, et craignant qu'on ne les traitât comme leur grand-maître et leurs frères de France, ils prirent les armes, et il fallut que les troupes royales les assiégeassent dans ces retraites[1]. La commanderie de

[1] Ils possédaient en Aragon le cinquième de la ville de Tortose. On conserve dans les archives de Barcelone un acte relatif à une contestation entre Guillaume Raimond Dapifer et Raimond, comte de Barcelone, où le fait est attesté : — Comes verò tertiam partem ejus portionis quam Januenses (les Templiers, ainsi nommés de ce qu'ils gardaient la porte du Temple) in prædicta civitate Dertosa seu Fratres militiæ Templi suo consilio ac voluntate adquisierant ei partem donare nec debuit nec

Monçon fut celle qui résista le plus longtemps. On les y força, et tous les chevaliers pris les armes à la main furent jetés en prison. En Castille, Rodrigo Yañez, vice-maître de l'ordre dans la province d'Espagne, et les principaux chevaliers de son obédience, furent cités à Médina del Campo. Sommés de se rendre à la prison qu'on leur assigna, ils le firent sans murmurer; mais, lorsqu'ils se présentèrent à la prison, on se contenta de leur faire prêter serment de se constituer prisonniers dès qu'ils en seraient requis par leurs supérieurs ecclésiastiques, et on les laissa libres.

Le 21 octobre 1210 eut lieu à Salamanque l'ouverture du concile assemblé pour les juger. Les archevêques de Tolède et de Séville ne purent s'y rendre, non plus que l'évêque de Palence, et tous trois y envoyèrent les procès-verbaux des interrogatoires. Les prélats supérieurs qui assistèrent au concile furent don Rodrigo, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle, qui le présida, don Joaô, évêque de Lisbonne (car on joignit l'affaire des Templiers des trois royaumes de Portugal, de Castille et de Léon), don Vasco de la Guardia, don Gonçalo Zamora, don Pedro d'Avila, don Domingo de Placencia, don Rodrigo de Mondoñedo, don Alonso d'Astorga, don Juan de Tuy et don Juan de Lugo.

Après de longs débats et une longue discussion, leurs juges les déclarèrent innocens d'une voix unanime, dans l'église cathédrale de Salamanque et devant le peuple

etsi tunc voluisset, potuit. Guillelmus Raimundi ad hoc respondebat se in parte Januensium nihil quærere, sed tantum tertiam partem Dertosæ, sicut in sua carta continebatur.... Hoc idem de quinta parte Templariorum asseverebat, ea scilicet ratione quia, sicut diximus, ejusdem Guillelmi Raimundi consilio ac voluntate concessio ejusdem quintæ partis prædictis Templariis facta est, et in carta concessionis quæ ipsis Templariis facta est ipse firmavit.... (Judicium in curia Barcinonensi datum inter dominum Raimundum comitem Barcinonensem et Guillelmum Raimundi Dapiferum super diversis querimoniis civitatis Dertosæ ad invicem factis, ex archivo regio Barcinonensi, anno 1165).

assemblé. La sentence des évêques espagnols fut néanmoins évoquée par le pape, et, au mépris de la décision du concile que lui-même avait établi juge de cette cause, par un nouveau et inconsistant décret *proprio motu*, Clément, qui tenait si peu à justifier son nom, les abolit entièrement en Espagne, et bientôt après les villes, les forteresses, les rentes, qui appartenaient aux chevaliers, furent livrées par le pape aux rois et à l'ordre des Hospitaliers. Cette circonstance de leur acquittement par un concile, et néanmoins de leur condamnation par le pape, n'a pas été suffisamment remarquée par ceux qui ont écrit l'histoire ou recueilli les mémoires de l'Ordre. C'est un point important cependant de cette histoire, que cette déclaration unanime faite par un concile, et qui montre combien irrégulière et arbitraire fut la conduite de Clément V dans toute cette affaire.

Leurs possessions étaient considérables en Espagne comme en France. Dans les seuls royaumes de Castille et de Léon (et leurs richesses étaient presque égales dans les royaumes d'Aragon et de Portugal) ils possédaient San-Servando, leur plus ancienne commanderie, située là où est aujourd'hui le château qui domine le pont d'Alcantara de Tolède [1], Montalvan, près de la même ville, Calatrava, San-Juan de Valladolid; San-Benito de Torija, San-Salvador de Toro, San-Juan del Otero, dans l'évêché d'Osma, et un grand nombre de châteaux et de lieux moindres, dans toutes les juridictions du royaume. De ces biens une grande partie fut dévolue aux autres ordres militaires antérieurement établis, et principalement aux chevaliers de l'hôpital de Jérusalem, placés sous l'invocation du bienheureux saint Jean-Baptiste, et à l'établissement de plusieurs ordres nouveaux, dont l'ordre du Christ en Portugal et l'ordre de Montesa dans le royaume de

[1] En el sitio donde hoy está aquel Castillo que tiene á caballero la puente de Alcantara de Toledo.

Valence furent les plus célèbres. Une autre part resta au pouvoir des rois, qui la gardèrent ou la distribuèrent selon leur bon plaisir à leurs créatures et à leurs amis, ou la firent servir à acheter la soumission ou l'alliance de quelques seigneurs indociles et puissans qui causaient de l'ombrage au pouvoir royal. C'était imiter les Romains qui achetaient la paix des barbares, et rendaient par là même, suivant la remarque de Montesquieu, les barbares plus redoutables pour l'empire. Mais ainsi va le monde [1].

D. Constanza avait suivi le roi dans son dernier voyage en Andalousie, et ce fut à Martos qu'elle apprit la nouvelle de la mort de son mari. Elle lui survécut peu. Accablée par les chagrins que lui causa son veuvage et par les inquiétudes que lui donna la tutelle de son fils, elle mourut le 18 novembre 1313, n'ayant pas encore accompli sa vingt-quatrième année [2]. On a d'elle un portrait fait d'après un sceau original, conservé avec beaucoup d'autres par le père Burriel, et reproduit par Florez, dans lequel on voit l'écusson aux armes de Castille et de Léon, portant, depuis Alfonse VIII, deux lions et deux tours contreposés. Alfonse VIII fut le premier qui joignit au lion *el castillo* (la tour). Il ne fut rien changé à cet écusson jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique. Celle-ci introduisit dans ses armes particulières une aigle, non pas l'aigle impériale, mais l'aigle de l'Évangéliste, comme il appert par l'auréole formée autour de la tête de l'aigle par les mots : *saint Jean.* Dans quelques monnaies d'or que Florez avait en sa possession on voit écrit, autour de l'écusson à

[1] Il en est de l'abolition des Templiers comme de celle des Jésuites. Un mot les caractérise : ce sont des coups d'état. Les applaudisse qui voudra. Nous réclamons au nom de la liberté. L'action contre les injustices et les violences est éternelle.

[2] Era MCCCLI (1313). Obiit regina Constantia, in S. Facundo, in novembri (Chr. Joan. Emmanuelis).—Le jour qui précéda sa mort, elle institua pour ses exécuteurs testamentaires son père D. Denis, roi de Portugal, et sa mère sainte Élisabeth (Ibid., l. c., et Monarquia Lusitana, t. VI, appendice I).

l'aigle, ces mots : *sub umbra alarum tuarum.* L'écusson des rois d'Espagne se compliqua depuis, à mesure, de tout ce qu'on y voit aujourd'hui.

Au milieu de toutes ces agitations politiques, l'esprit humain cependant n'était pas resté stationnaire au-delà des Pyrénées. L'Espagne fournit en ce siècle à la littérature arabe plusieurs écrivains remarquables, entre lesquels il faut nommer Ebn Malek Djemaleddin Abou Abdallah Mohammed ben Abdallah, le premier des grammairiens espagnols. Né en Andalousie en l'an 600 de l'égire (1203), il mourut à Damas en 672 (1273). El Dhoby, dans sa bibliothèque universelle, écrit que cet auteur s'appliqua avec tant de constance à l'étude de la langue arabe, que non-seulement il parvint à en avoir une entière connaissance, mais à surpasser encore tous ceux qui l'avaient précédé ; il se distingua dans la poésie, dit-il, et se fit admirer des savans. On a de lui un ouvrage intitulé : *Méthode facile* ; un traité de la pureté et de l'élégance de l'arabe ; un autre sur l'art métrique ; un poème intitulé : *Lamiat* ; un autre sous le titre d'*Alfiat* ou millénaire, composé de mille distiques didactiques sur des points délicats de grammaire et de style. Les ouvrages de cet auteur, en partie oubliés, dépassent le nombre de quarante [1]. La bibliothèque de l'Escurial contient plusieurs exemplaires de sa Méthode facile et de ses commentaires, quelques-uns du Lamiat, et plusieurs de l'Alfiat. La Bibliothèque royale de Paris en possède également quelques copies. Il a été écrit beaucoup de commentaires sur ce dernier poème, parmi lesquels on distingue celui de Bedreddin, fils de l'auteur. Un exemplaire de l'Alfiat, ou des mille distiques sur la grammaire, et une exposition anonyme de lui ont été vus par Volney

[1] Voyez Casiri, t. I, p. 16, où il dit qu'Ebn Malek, de l'aveu général des Arabes, a toujours été regardé comme le premier des grammairiens et des philologues.

dans la bibliothèque du couvent de Mar-Hanna-el-Chouaïr, dans la montagne des Druses, où ont été imprimés en arabe plusieurs livres ascétiques par lui enregistrés, ainsi que plusieurs éditions des psaumes [1].

Citons encore Saïd ou Ebn Saïd Ali, fils de Moussa, fils de Mohammed, de Ronda. Aboulféda mentionne, parmi les livres choisis dont il a fait usage pour la composition de ses Annales, deux ouvrages historiques de cet auteur, l'un intitulé : *Livre de la récréation, ou Délassement de l'esprit dans l'étude de l'histoire des nations barbares*, en deux volumes; et l'autre : *Histoire des choses mémorables qui appartiennent aux Occidentaux ou Andalous*, en quinze volumes. Cet Ebn Saïd est le même que d'Herbelot nomme Ebn Saïd Almagrebi (El Moghreby), que l'on a confondu quelquefois avec El-Makkari, et dont il cite l'*Histoire d'Afrique et d'Espagne* en plusieurs volumes; et c'est aussi l'Ebn Saïd Abou'l Hassan Ali, dont parle Reiske, dans ses Supplémens, comme d'un historien célèbre, Africain de naissance ou d'origine, mort en 673 de l'hégire (1274), qui écrivit, dit-il, sous le nom d'Almogrebi, un grand ouvrage d'histoire naturelle et de politique sur l'Occident, ouvrage souvent cité par Aboulféda. On a d'un autre Saïd ou Seïd El Kofti (l'Égyptien) une histoire des plus célèbres médecins, qu'il composa en Espagne vers l'an 695 de l'hégire (1295) [2].

Un autre écrivain, très renommé parmi les Arabes, Ebn

[1] Volney, Voyage en Égypte et en Syrie, t. II, pages 89 et 90.

[2] Voyez d'Herbelot, Bibl.-Orient., p. 772, et Reiske, Suppl., p. 754.—On comprend difficilement qu'Ebn Saïd ait pu être confondu avec l'écrivain de beaucoup postérieur, que quelques-uns ont aussi appelé El Moghrebi, et d'autres El Mokri, et que nous connaissons plus particulièrement sous la désignation d'El Makkari. Cet auteur, du onzième siècle de l'hégire, et par conséquent très moderne, s'appelait Ahmed Ebn Mohammed el Makkari el Telemsani. — Murphy, Conde, M. de Hammer et M. Lembke (Geschichte von Spanien) ont tous écrit par erreur Ahmed el Mokri. Ahmed se nomme lui-même (manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 758, fol. 79) comme nous venons de le dire, Ahmed Ebn Mohammed el Makkari el Telemsani (de Tlemsen).

Hayan Atireddin, naquit à Grenade en 652 de l'hégire (1254), et mourut au Caire en 745 (1344). Il composa sur la philologie et sur plusieurs autres matières importantes, plus de cinquante ouvrages différens, parmi lesquels on cite surtout son vaste et excellent commentaire du Koran, intitulé: *Océan*, et un autre sur un des traités grammaticaux d'Ebn Malek. Une partie de son commentaire du Koran est contenue dans le cod. 159 de Leyde; il est nommé dans le titre Abu Hajan Muhamed ben Jusuf. Ebn Khateb, dans sa bibliothèque arabe-espagnole, le loue comme l'un des premiers grammairiens et commentateurs de son siècle, comme un grand jurisconsulte et un grand poète, et lui donne le nom de Mohammed ben Yousouf ben Ali ben Hayan, vulgairement Abba Hayan [1].

Enfin, dans un ordre de matières qui touche de très près à l'histoire naturelle, et semble devoir, jusqu'à un certain point, en développer le goût, plusieurs écrivains s'exercèrent. Issa ben Ali Hassan el Sadita el Garnathy (de Grenade), qui vivait au septième siècle de l'hégire, écrivit un ouvrage grandiose sur la chasse, que Casiri vante comme rare, utile et digne d'être lu, comme une histoire complète des quadrupèdes et des volatiles. Elle est divisée en deux parties, dont la première, qui a cent quarante-six chapitres, traite des préparatifs (*des apprêts*), c'est-à-dire du lieu, du temps, des instrumens et de l'art de la chasse avec les rets, avec les chiens, avec les oiseaux, avec les chevaux. La seconde partie, qui a deux cents chapitres, traite des animaux de toute espèce qu'on tue ou prend à la chasse, de leurs habitudes, de leur origine, de leurs maladies et des remèdes propres à les guérir. D'Herbelot et Reiske font mention d'un Issa ben Ali, Espagnol, surnommé El Kahhal (l'Oculiste), auteur d'un

[1] Voir Casiri, t. II, page 81, et le Codex portant le n° 13, de la Bibliothèque de l'Escurial.

ouvrage sur les maladies des yeux et sur leurs remèdes, qu'on trouve dans la bibliothèque Royale de Paris, et qui a été traduit et imprimé en latin, à Venise, en 1499 [1].

Parmi les chrétiens nous avons dit quel était l'état des lettres, de la langue et de la philosophie vers la fin du treizième siècle. L'Espagne avait été, en beaucoup de points, devancée par l'Italie ; elle comptait néanmoins, au commencement du quatorzième siècle, quelques théologiens, quelques philosophes remarquables. Arnaud de Villeneuve avait en Aragon porté l'esprit critique dans l'étude des sciences. Il florissait vers 1315. En cette même année mourut à Bone, et presque martyr [2], un génie original et mystérieux, dont le nom est célèbre et la vie peu connue. Je veux parler de Raymond Lulle, né dans l'île de Majorque d'une famille catalane, d'abord marchand, ensuite solitaire, auteur de plus de vingt-six gros volumes sur toutes sortes de matières divines et humaines. Il proposa une nouvelle méthode pour l'enseignement de la philosophie, et toucha dans ses livres à tout ce qui est objet de discussion parmi les hommes, et à des sujets dont, jusqu'à lui, on n'avait pas même délibéré dans sa patrie. Doué d'un génie ardent, il acquit les connaissances les plus étendues dans les longs voyages qu'il entreprit dans sa jeunesse et dans les méditations de son âge mûr. Son savoir était vaste et varié; mais, comme celui des autres hommes, il n'était sans doute que le résultat du travail et de la réflexion ; il se persuada à lui-même, et s'efforça de persuader aux autres, qu'il l'avait reçu du ciel par une soudaine illumination. Il raconte qu'ignorant et pécheur, ne sachant pas même le latin, toute la science humaine lui fut révélée

[1] L'ouvrage remarquable de Issa ben Ali Hassan el Sadyta, sur la chasse, existe mss. dans la Bibliothèque de l'Escurial, sous le n° 898.

[2] Voir les Bollandistes, dernier tome de juin 1315, et Rainald., Ann. Eccl., ad ann.

par une apparition du rédempteur crucifié. Quoi qu'il en soit, des éclairs sublimes brillent çà et là dans ses écrits, et il mérita son immense réputation. C'était le temps où le Dante s'écriait :

O voi ch' avete gl' intelleti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto il velame delli versi strani.

« O vous qui avez une claire intelligence des choses, admirez la doctrine profonde qui se cache sous les voiles d'une poésie étrange. »

C'était aussi, sauf qu'il n'écrivait pas en vers, ce que pouvait dire Raymond Lulle de ses ouvrages. Une science profonde s'y cache sous les voiles d'une prose étrange [1].

C'est au milieu de ce mouvement des esprits tout prêts pour la Renaissance, que le fils de Ferdinand IV (Alfonse XI), âgé d'un peu plus d'un an, succéda à son père. Il ne vécut pas trente-neuf ans, et en régna près de trente-huit, de 1313 à 1350. Nous traiterons avec détail de cet important et singulier règne, commencé au berceau, et tranché par la peste au siége de Gibraltar comme le roi venait à peine d'entrer dans sa trente-neuvième année. Peu de pays ont eu autant de rois enfans (enfans gâtés de la fortune) que l'Espagne, et c'est de là aussi que naquirent les longs embarras de son gouvernement, et les étranges mœurs politiques de ce pays, mœurs qui étonnent l'historien et compliquent si durement sa tâche. « Ni les grands esprits, ni les grands événemens n'ont manqué à l'Espagne, a dit M. Guizot; l'intelligence et la société humaine y ont apparu

[1] Il mourut lapidé à Bone, par des Musulmans qu'avaient irrités ses prédications chaleureuses, et peut-être quelque vive improbation de Mahomet, le 29 juin 1315, jour où l'église célèbre sa fête.

quelquefois dans toute leur gloire; mais ce sont des faits isolés, jetés çà et là sur l'histoire espagnole, comme des palmiers sur les sables. »

C'est là aussi ce qui rend si pénible notre marche dans cette histoire; il faut trouver ces palmiers jetés çà et là sur les sables. Voyageur altéré, il nous faut traverser souvent un long espace aride et désert avant d'arriver à l'oasis.

Que si nous considérons l'état des mœurs relativement aux croyances et aux religions, à ce moment de l'histoire qui nous occupe, nous trouverons qu'il était loin d'être conforme à l'idée qu'on s'en est faite sur ce qui a eu lieu depuis, vers l'époque de l'entière destruction de la domination musulmane en Espagne. L'intolérance religieuse, chose remarquable, ne s'y introduisit que tard, et longtemps après les actes de violence par lesquels elle se manifesta en France et en Angleterre. Ainsi, tandis que les Juifs étaient persécutés et traités à peu près comme des parias parmi nous et chez nos voisins d'outre-Manche, ils jouissaient pour leur culte, en Espagne, d'une liberté légale reconnue et plusieurs fois constatée par des chartes royales, et y parvenaient même fréquemment aux emplois publics. Les Musulmans y jouissaient pour leur foi d'une égale protection [1].

[1] Dans plusieurs chartes d'Alfonse-le-Sage (*cartas de poblacion*), leurs droits sont expressément établis : — Otorgo, dit cet excellent roi dans le fuero de Baeza, otorgo esta franqueza á todos..... Siquier sea cristiano, siquier moro, siquier Judio, siquier Franco, venga seguramente, etc. Et plus loin : Todo omme que con mercadura viniere á Baeza, siquier cristiano, siquier Judio, siquier moro, ninguno non lependre si non fuere debdor, ó fiador. Dans le chapitre concernant les marchés publics il dit : Todo aquel que á estas ferias viniere, siquier sea cristiano, siquier moro, venga seguro, é todo aquel que embargol feciere, peche mil maravedis en coto al rey..... é si non oviere donde pechar, sea iusticiado, et sil matare alguno, enterrado sea vivo de ius del muerto, é sil feriere tayenle la mano, etc. Et ailleurs encore : En el veinte y nueve lugar otorgo que..... todo ome que á esta feria veniere, siquier sean cristianos, ó judios, ó moros, vengan seguros ; é el que los mal ficiere, ó los prindare, peche mil maravedis en coto al rey, é si non oviere deque dé los pechos, enforquenlo. — Dans le temps où les juifs étaient traités avec la der-

Remarquons toutefois sous le règne de Ferdinand VI le mauvais usage que fit de l'autorité ecclésiastique le concile de Peñafiel.

Il établit contre les prêtres, pour l'infraction de certaines lois canoniques, les peines plus sévères et jusqu'à la peine de mort [1]. Ainsi se pervertissait l'autorité morale de l'église par l'emploi du glaive séculier. Au lieu de recourir aux armes spirituelles, aux peines morales portées par les anciens canons et conformes à la discipline de l'Église, à l'excommunication, qui est dans le droit du sacerdoce, on recourait directement aux moyens coercitifs, à l'emploi de la puissance temporelle, et jusqu'à celui de la peine capitale, à l'effusion du sang, pour lequel l'Église primitive avait toujours montré une si juste et si humaine horreur. Ce mauvais esprit cède enfin aux efforts réunis du véritable esprit religieux et du véritable esprit philosophique. Le *compelle intrare* (romain ou calviniste, n'importe [2]) n'est que la branche la plus ancienne, et sans doute la plus élevée, de l'arbre du despotisme; mais, comme l'arbre du despotisme tout entier, cette branche sèche, et bientôt tombera à nos yeux.

En toutes choses, le temps de la contrainte est passé, et le règne du libre consentement arrive. La parfaite égalité des cultes, la pleine et entière liberté de conscience, sont devenues une des bases de la société moderne, et la sécularisation de l'état civil en doit être partout la suite nécessaire. « Sous l'ancien régime, disait Portalis dans son rapport sur le

nière cruauté en Angleterre, par Edouard III, remarque un écrivain anglais (Talbot Dillon), ils menaient la vie la plus tranquille sous le règne de Pierre-le-Cruel. Ils ne furent chassés d'Espagne qu'en 1482, longtemps après avoir été bannis, à diverses reprises, de la France et de l'Angleterre.

[1] Voy. Aguirre, Concil. Hisp., ad ann.

[2] Nous songeons à Servet, que Calvin fit brûler à Genève; à ce meurtre qui a inspiré ce mot échappé à l'âme de Grotius : « L'esprit de l'antechrist n'a pas seulement apparu sur les bords du Tibre, mais aussi sur les bords du lac Léman. »

titre du Code civil relatif au mariage, les institutions civiles et les institutions religieuses étaient intimement unies. Les magistrats instruits reconnaissaient qu'elles pouvaient être séparées; ils avaient demandé que l'état civil des hommes fût indépendant du culte qu'ils professaient. Ce changement rencontrait de grands obstacles. Depuis, *la liberté des cultes* a été proclamée. Il a été possible alors de *sécula*riser *la législation*. On a organisé cette grande idée qu'il faut souffrir tout ce que la providence souffre, et que la loi, qui ne peut forcer les opinions religieuses des citoyens, ne doit voir que des Français, comme la nature ne voit que des hommes. »

Le droit de croire ou de ne pas croire, et le droit de le dire, sont imprescriptibles. Tout en travaillant à faire fructifier la foi dans les âmes, le devoir du prêtre chrétien est de le reconnaître hautement, de le proclamer et de le supporter[1]. De même que Jésus-Christ a souffert avec douceur et patience les injures des soldats dans le prétoire, et la passion sur le Calvaire, de même il faut que le chrétien véritable sache souffrir en lui et pour lui, avec patience et douceur, la négation même de sa divinité.

C'est ainsi que la liberté de conscience, dont la liberté des cultes n'est qu'une conséquence, loin de ne pas s'accorder avec la foi et d'exclure le zèle, les suppose au contraire, et est comme le premier fruit du zèle et de la foi mêmes.

C'est à la persuasion à faire les fidèles, à constituer l'Église. Que le catholique tende moralement, par la parole et par la presse, par sa conduite exemplaire et ses exhortations, à tout gagner et à rallier l'humanité tout entière à ses croyances. Que les hommes, s'il se peut, se réunissent des bouts de l'univers en une seule Église, rien de mieux. Prêchez l'église

[1] Qu'il dise, s'il en souffre trop, qu'il dise à Jésus : — Suscepi de manu tuâ crucem (istam, quam) imposuisti mihi (de Imitatione Christi, l. III, c. 56).

universelle; mais prêchez-la seulement. Votre droit ne va pas plus loin. La persuasion fera peut-être un jour ce que n'a jamais fait et ne saurait faire la contrainte. Le droit individuel de choisir et de croire est la pierre angulaire sur laquelle les apôtres et les martyrs ont assis l'église chrétienne. L'unité, en religion comme en politique, l'unité qui ne vient pas du droit individuel, du libre consentement de chacun, est tyrannie.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

APPENDICES

AUX

TOMES V, VI ET VII.

APPENDICE I.

CORTÈS DE LAMÉGO.

1143.

La monarchie portugaise fut constituée de cette manière par les cortès générales de Portugal assemblées à Lamego, dans le Beira, en 1143[1]:

Prima congregatio regis Alfonsi, Henrici comitis filii, in qua agitur de regni negotiis, et multis aliis rebus magni ponderis et momenti.

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, Patris, Filii et Spiritûs Sancti, Trinitas inseparabilis, quæ nunquam separari potest. Ego Alfonsus, comitis Henrici et reginæ Tarasiæ filius, magnique Alfonsi imperatoris Hispaniarum nepos, ac pietate divina ad regium solium nuper sublimatus. Quoniam nos concessit Deus quietari, et dedit victoriam de Mauris nostris inimicis, et propterea habemus aliquantam respirationem, ne forte nos tempus non habeamus postea, convocavimus omnes istos: archiepiscopum Bracharens., episcopum Visens., episcopum Portuens., episcopum Colimbriensem, episcopum Lamecens.; viros etiam nostræ curiæ infra positos, et procurantes bonam prolem per suas civitates, per Colimbriam, per Vimaraens, per Lamecum, per Viseum, per Barcellos, per Portum, per Trancosum, per Chaves, per Castrum-Regis, per Bouzellas, per Parietes-Vetulas, per Senam, per Coulhanam, per Monte-Magiore, per Isgueiram, per Villa-Regis; et per parte domini

[1] Nous publions ici le texte original de cet acte constitutif de la monarchie portugaise (si souvent cité et invoqué, et si peu connu), sur une copie tirée du manuscrit conservé à Lamego dans les archives de Sainte-Marie d'Almaçave. Tout de cet acte nous plaît, jusqu'au latin à demi-portugais dans lequel il est écrit. Que ceux de nos lecteurs qui n'en sentiraient pas tout le prix nous excusent de nous donner à nous-même cette satisfaction d'érudit. Pour beaucoup cependant, nous le croyons, ce langage barbare et plein de tours bisarres, mais saisissans, sera comme pour nous un utile enseignement, et un terme de comparaison plein d'intérêt.

regis Laurentius Venegas, et multitudo ibi erat de monachis et de clericis, et congregati sumus Lamecum in ecclesiâ Sanctæ Mariæ Almacave, seditque rex in solio regio sine insigniis regiis, et surrexit Laurentius Venegas procurator regis, et dixit :

Congregavit vos rex Alfonsus, quem vos fecistis in campo Auriquio, ut videatis bonas litteras domini papæ, et dicatis si vultis quod sit ille rex.

Dixerunt omnes : Nos volumus quod sit rex.

Et dixit procurator : Quomodo erit rex, ipse aut filii ejus, aut ipse solus rex ?

Et dixeruut omnes : Ipse in quantum vivet, et filii ejus posteaquam non vixerit.

Et dixit procurator : Si ita vultis, date illi insigne.

Et dixerunt omnes : Demus, in Dei nomine.

Et surrexit archiepiscopus Bracharensis, et tulit de manibus abbatis de Laurbano coronam auream magnam cum multis margaritis, quæ fuerat de regibus Gottorum, et dederant monasterio, et posuerunt illam regi. Et dominus rex cum spata nuda in manu suâ, cum qua ivit in bello dixit : Benedictus Deus qui me adjuvavit. Cum ista spata liberavi vos, et vici hostes nostros, et vos me fecistis regem et socium vestrum. Siquidem me fecistis constituamus leges, per quas terra nostra sit in pace.

Dixerunt omnes : Volumus, domine rex, et placet nobis constituere leges, quas vobis bene visum fuerit, et nos sumus omnes cum filiis, filiabus, neptibus et nepotibus, ad vestrum mandare. Vocavit citius dominus rex episcopos, viros nobiles, et procuratores, et dixerunt inter se : Faciamus in principio leges de hereditate regni ; et fecerunt istas sequentes.

Vivat dominus rex Alfonsus, et habeat regnum. Si habuerit filios varones, vivant et habeant regnum, ita ut non sit necesse facere illos de novo reges. Ibunt de isto modo : Pater si habuerit regnum, cum fuerit mortuus, filius habeat, postea nepos, postea filius nepotis, et postea filios filiorum in sæcula sæculorum per semper.

Si fuerit mortuus primus filius vivente rege patre, secundus erit rex ; si secundus, tertius ; si tertius, quartus, et deinde omnes per istum modum.

Si mortuus fuerit rex sine filiis, si habeat fratrem, sit rex in vita ejus ; et cum fuerit mortuus, non erit rex filius ejus, si non fecerint eum episcopi et procurantes et nobiles curiæ regis ; si fecerint regem, erit rex ; si non fecerint, non erit rex.

Dixit postea Laurentius Venegas, procurator domini regis ad procurantes :

Dicit rex : Si vultis quod intrent filias ejus in hæreditatibus regnandi, et si vultis facere leges de illas?

Et postea quam altercaverunt per multas horas, dixerunt :

Etiam filiæ domini regis sunt de lumbis ejus, et volumus eas intrare in regno, et quod fiant leges super istud. Et episcopi et nobiles fecerunt leges de isto modo :

Si rex Portugalliæ non habuerit masculum et habuerit filiam, ista erit regina, postquam rex fuerit mortuus, de isto modo : Non accipiet virum nisi de Portugal, nobilis, et talis non vocabitur rex, nisi postquam habuerit de regina filium varonem, et quando fuerit in congregatione maritus reginæ, ibit in manu manca, et maritus non ponet in capite corona regni.

Sit ista lex in sempiternum, quod prima filia regis accipiat maritum de Portugalle, ut non veniat regnum ad estraneos, et si casaverit cum principe estranio, non sit regina, quia nunquam volumus nostrum regnum ire for de Portugalensibus, qui nos sua fortitudine regem fecerunt, sine adjutorio alieno per suam fortitudinem et cum sanguine suo.

Istæ sunt leges de hæreditate regni nostri, et legit eas Albertus cancellarius domini regis ad omnes, et dixerunt : Bonæ sunt, justæ sunt; volumus eas per nos, et per semen nostrum post nos.

Et dixit procurator domini regis : Dicit dominus rex : Vultis facere leges de nobilitate et justitia? Et responderunt omnes : Placet nobis; sit ita in Dei nomine. Et fecerunt istas :

Omnes de semine regis, et de generatione filiorum et nepotum, sint nobilissimi viri. Qui non sunt de Mauris et de infidelibus Judæis, sed Portugalenses, qui liberaverint personam regis, aut ejus pendonem, aut ejus filium; vel generum in bello, sint nobiles. Si aliquis comprehensus de infidelibus mortuus erit propter quod non vult esse infidelis, sed stat per legem Christi, filii ejus sint nobiles. Qui in bello mataverit regem innimicum vel ejus filium, et ganaverit ejus pendonem, sit nobilis. Omnes qui sunt de nostra curia, et fuerint de antiquo nobiles, sint per semper nobiles. Omnes illi qui fuerunt in lide magna de campo Dauriquio, sint tanquam nobiles, et nominentur mei vassali per totas suas generationes.

Nobiles si fugerint de lide; si percusserint cum spata ou lancea mulierem; si non liberaverint regem aut filium ejus, aut pendonem pro suo posse in lide; si juraverunt falsum testimonium; si non dixerint

veritatem regibus; si male falaverint de regina et filiabus ejus; si fuerint ad Mauros; si furtaverint de alienis; si blasfemaverint ad Jesum Christum; si voluerint matare regem; non sint nobiles neque illi neque filiorum eorum per semper.

Istæ sunt leges de nobilitate, et legit eas cancellarius regis Albertus, et dixerunt : Bonæ sunt, justæ sunt; volumus eas per nos, et per semen nostrum post nos.

Omnes de regno Portugalle obediant regi et alvazilibus locorum qui fuerint ibi per nomine regum; et isti judicabunt per istas leges justitiæ.

Homo si furtaverit, per prima vice et secunda, ponant eum medium vestitum in loco per ubi omnes vadunt; si magis furtaverit, ponant in testa latronis signum com ferro caldo; si magis furtaverit moriatur; et non matabunt eum sine jussa domini regis.

Mulier si fecerit malfairio viro suo cum homine altero, et vir ejus accusaverit eam ad alvazil, et si sunt boni testes, cremetur cum igne, cum dixerint totum ad dominum regem, et cremetur vir de malfairo cum illa. Si maritus non vult quod cremetur mulier de malfairo, non cremetur vir qui fecit malfairo, sed vadat liber, quia non est lex vivere illam et matare illum.

Si aliquis occiderit hominem, sit quis est, moriatur pro illo. Si quis sforciaverit virginem nobilem, moriatur, et totum suum avere sit de virgine sforciata. Si non est nobilis maritentur ambo, sive homo nobilis sit, sive non sit.

Quando aliquis per vim gancaverit avere alienum, vadat querelosus ad Alvazir, et ponat querelam, et Alvazir restituat illi suum avere.

Homo qui fecerit roxum cum ferro moludo, vel sine illo, vel dederit cum lapide vel ligno troncudo, faciat illum Alvazir componere damnum et pechare decem morabitinos.

Homo qui fecerit injuriam alvazile, alcaide, homini misso à domino rege, vel etiam saione, si percusserit assignetur cum ferro caldo, sinon peche 50 morabitinos, et componat damnum.

Hæc sunt leges justitiæ, et legit eas cancellarius regis Albertus ad omnes, et dixerunt : Bonæ sunt, justæ sunt; volumus eas per nos, et per semen nostrum post nos.

Et dixit procurator regis Laurentius Venegas : Vultis quod dominus rex vadat ad cortes regis de Leone, vel det tributum illi, aut alicui personæ for domini papæ, qui illum regem creavit? Et omnes surrexerunt, et spatis nudis in altum dixerunt : Nos liberi sumus; rex noster liber est; manus nostræ nos liberaverunt et dominus rex qui talia consenterit

moriatur, et si rex fuerit non regnet super nos. Et dominus rex cum corona iterum surrexit, et similiter cum spata nuda dixit ad omnes : Vos scitis quantas lides fecerim per vestram libertatem. Testes estis, testis brachium meum, et ista spata, si quis talia consenterit, moriatur; et si filius aut nepos meus fuerit, non regnet.

Et dixerunt omnes : Bonum verbum; morientur! et rex si fuerit talis, quod consentiat dominium alienum, non regnet.

Et iterum rex : Ita fiat.

TRADUCTION.

Au nom de la sainte et indivisible Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; trinité inséparable, et qui jamais ne peut être séparée.

Moi Alfonse, fils du comte Henri et de la reine Thérèse, petit-fils du grand Alfonse, empereur des Espagnes, et, par la miséricorde de Dieu, dernièrement élevé au siége des rois. Puisque Dieu nous a accordé quelque repos, et nous a fait remporter la victoire sur les Maures nos ennemis, de peur que peut-être nous n'en ayons pas le temps plus tard, nous avons convoqué tous ceux-ci dont les noms suivent : L'archevêque de Braga ; les évêques de Viseu, de Porto, de Coïmbre et de Lamégo, avec les hommes de notre maison et les représentans des villes ayant leurs familles dans les villes de Coïmbre, de Guimaraens, de Lamégo, de Viseu, de Barcellos, de Porto, de Trancoso, de Chavès, du Castro-Real, de Bouzellas, de Paredes-Velhas, de Sena, de Couilhana, de Monte-Mayor, d'Isgueira et de Villa-Regis.

Et Laurent Vanégas, portant la parole pour le roi, en qualité de son procureur général, en présence du roi séant en son trône, mais sans aucunes marques royales, entouré de la multitude des moines et des clercs, tous assemblés que nous étions à Lamégo, dans l'église de Sainte-Marie-d'Almaçave, se leva et dit :

Le roi Alfonse, que vous avez fait roi dans le champ d'Ourique, vous a assemblés ici, afin que vous entendiez la

lecture des bonnes lettres du seigneur pape [1], et que vous disiez si vous voulez que lui, Alfonse, soit roi.

Tous dirent: Nous voulons qu'il soit roi.

Et le procureur dit: De quelle manière sera-t-il roi? Le sera-t-il seul, ou ses enfans le seront-ils après lui?

Tous dirent: Lui tant qu'il vivra, et ses enfans après qu'il aura vécu.

Le procureur dit: Si vous voulez cela, donnez-lui les insignes de la royauté.

Et tous dirent: Donnons-les-lui, au nom de Dieu.

L'archevêque de Braga se leva là-dessus et prit des mains de l'abbé de Laurbaô une grande couronne d'or chargée de pierres précieuses, laquelle venait des rois goths et qu'ils avaient donnée au monastère, et ils la posèrent sur la tête du roi. Et le seigneur roi, tenant à la main l'épée nue qu'il avait portée à la guerre, dit: Béni soit Dieu qui m'a prêté secours. Avec cette épée je vous ai délivrés et j'ai vaincu nos ennemis, et vous m'avez fait votre roi et votre associé. S'il est vrai que vous m'ayez fait tel, établissons ensemble des lois au moyen desquelles notre pays soit en paix.

Tous dirent: Nous le voulons, seigneur roi, et il nous plaît de faire des lois telles que vous les approuviez, et nous sommes tous, avec nos fils, nos enfans et nos familles, prêts à votre commandement.

Le seigneur roi appela aussitôt les évêques, les nobles et les procureurs des villes, et ils dirent entre eux: Faisons d'abord les lois relatives à la succession du royaume. Et ils firent celles qui suivent:

I.

Que le seigneur roi Alfonse vive, et ait le royaume. S'il a des enfans mâles, qu'ils vivent et aient le royaume sans qu'il soit nécessaire de les faire rois de nouveau. Les choses iront

[1] C'était le pape Eugène III.

de cette façon : Après que le père qui régnait sera mort, que le fils règne, puis le petit-fils et ensuite le fils de l'arrière-petit-fils, et ainsi à perpétuité dans la suite des siècles.

II.

Si le premier fils du roi meurt du vivant de son père, le second fils survivant sera roi ; si le second meurt de même (avant la mort de son père), le troisième sera roi ; si le troisième meurt, ce sera le quatrième, et les suivans de la même manière dans le même cas.

III.

Si le roi meurt sans enfans, et qu'il ait un frère, que ce frère soit roi à vie ; mais quand il mourra, s'il a un fils, ce fils ne sera pas roi, si les évêques, les procureurs des villes, et les nobles, officiers du palais du roi, ne le font roi. S'ils le font roi, il sera roi; s'ils ne le font pas roi, il ne sera pas roi.

IV.

Laurent Vanégas, procureur du seigneur roi, dit ensuite aux procureurs assistans : Le roi demande si vous voulez que ses filles soient admises à l'héritage du royaume, et si vous voulez faire des lois sur cela.

Et après qu'ils eurent contesté là-dessus pendant plusieurs heures, ils dirent :

Les filles du seigneur roi sont aussi de son sang, et nous voulons qu'elles soient admises à régner, et qu'une loi soit faite là-dessus. Et les évêques et les seigneurs firent les suivantes :

V.

Si le roi de Portugal n'avait pas d'enfant mâle, et avait

une fille, celle-ci sera reine après que le roi sera mort, à cette condition qu'elle ne prendra pour époux qu'un Portugais, lequel ne sera point appelé roi, si ce n'est après qu'il aura eu de la reine un enfant mâle; et quand le mari de la reine sera en sa compagnie, il marchera à gauche, et ne se posera point sur la tête la couronne du royaume.

VI.

Que cette loi soit à jamais observée, et que la fille aînée du roi n'ait point d'autre mari qu'un Portugais, afin que les étrangers ne deviennent point les maîtres du royaume. Si la fille du roi se mariait avec un prince étranger, qu'elle ne soit pas reine, parce que nous ne voulons point que jamais notre royaume sorte des mains des Portugais, qui, par leur valeur et au prix de leur sang, nous ont fait roi, sans aucun secours étranger.

VII.

Ce sont là les lois réglant l'hérédité de notre royaume, et Albert, chancelier du roi, les lut à tous, et tous dirent : Elles sont bonnes et justes; nous les voulons pour nous, et pour nos enfans après nous.

VIII.

Et le procureur du seigneur roi dit : Le seigneur roi demande si vous voulez faire des lois sur la noblesse et sur la justice? Et tous répondirent : Cela nous plaît; que cela soit ainsi, au nom de Dieu. Et ils firent celles-ci :

IX.

Tous les hommes issus du sang du roi ou de la descendance de ses fils et petits-fils seront très nobles. Ceux qui, n'étant

pas d'entre les Maures et les Juifs infidèles, mais Portugais, délivreront la personne du roi, son étendard, son fils ou son gendre, à la guerre, seront nobles. Si quelqu'un, pris par les infidèles, mourait pour ne vouloir point être infidèle et pour demeurer dans la loi du Christ, que ses fils soient nobles. Celui qui, à la guerre, tuera un roi ennemi ou son fils, ou s'emparera de son étendard, sera noble. Tous ceux qui sont de notre cour, et qui sont de noblesse ancienne, seront à jamais nobles. Tous ceux qui furent du grand combat du champ d'Ourique seront nobles, et nommés mes fidèles dans toutes leurs générations.

X.

Tout noble qui refusera d'aller à la guerre; qui fuira le combat; qui frappera avec l'épée ou la lance une femme; qui ne délivrera pas le roi ou son fils ou son étendard, cela étant en son pouvoir dans la bataille; qui portera un faux témoignage; qui ne dira pas la vérité touchant les rois; qui parlera mal de la reine et de ses filles; s'il passe aux Maures; s'il vole; s'il blasphème le nom de Jésus-Christ; enfin s'il attente à la personne du roi, cet homme noble sera dégradé de tout caractère de noblesse, ainsi que sa postérité.

XI.

Ce sont là les lois qui concernent la noblesse, qu'Albert, chancelier du seigneur roi, lut à haute voix, et tous dirent: Elles sont bonnes et justes; nous les voulons pour nous, et pour nos enfans après nous.

XII.

Tous ceux qui sont du royaume de Portugal obéiront au roi, et à ses alvazils, aux lieux où ils seront placés pour le roi

et en son nom, et ceux-ci rendront leurs jugemens suivant les lois de justice que voici :

XIII.

Si un homme volait, pour la première et seconde fois, qu'on l'expose à demi-vêtu, en un lieu par où tout le monde passe ; s'il vole encore, qu'on le marque à la tête avec un fer chaud du signe des voleurs ; s'il vole encore, qu'on le condamne à être mis à mort ; mais qu'on ne le tue point sans le consentement exprès du seigneur roi.

XIV.

Si une femme mariée commet un adultère, et que le mari l'accuse devant l'alvazil, s'il y produit de bonnes preuves testimoniales, lorsque le tout aura été référé au roi, que cette femme soit consumée par le feu, et que l'homme qui aura commis l'adultère avec elle soit brûlé avec elle. Si le mari toutefois ne veut pas que sa femme soit brûlée pour son adultère, qu'on ne brûle pas non plus l'homme qui a commis l'adultère avec elle, et que cet homme soit laissé libre ; car la loi ne veut pas qu'on laisse vivre cette femme, et qu'on tue cet homme, tous deux coupables au même degré.

XV.

Tout homme qui en tuera un autre, quel qu'il puisse être, sera mis à mort. Sera mis à mort pareillement celui qui aura violé une fille noble, à laquelle appartiendra tout le bien du violateur. Si la fille n'était pas noble, l'homme, qu'il soit noble ou non, sera obligé de l'épouser.

XVI.

Quand quelqu'un aura pris par force le bien d'autrui, celui

qui aura été volé ira porter sa plainte à l'alvazil, et l'alvazil lui fera rendre ce qui lui aura été pris.

XVII.

Celui qui aura blessé quelqu'un d'un coup d'épée, d'un coup de pierre ou de bâton, sera condamné par l'alvazil à payer au blessé dix morabitins.

XVIII.

Celui qui aura fait quelque injure à l'alvazil, à l'alcaïd, ou à tout autre officier du seigneur roi, s'il l'a frappé, sera marqué d'un fer chaud; sinon, il sera condamné à payer cinquante morabitins.

XIX.

Ce sont là les lois de justice, qu'Albert, chancelier du roi, lut à tous, et tous dirent : Elles sont bonnes et justes ; nous les voulons pour nous, et pour nos enfans après nous.

XX.

Et le procureur du seigneur roi, Laurent Vanégas, dit : Voulez-vous que le seigneur roi aille aux cortès du roi de Léon ; qu'il lui paie tribut, ou à toute autre personne étrangère, hormis au seigneur pape qui l'a fait roi?

Tous se levèrent, et, l'épée nue à la main, dirent : Nous sommes libres, et notre roi est libre. Nos mains nous ont délivrés : que le seigneur qui consentirait à de telles choses, meure ; et s'il est roi, qu'il ne règne pas sur nous.

Et le seigneur roi, la couronne en tête, se leva de nouveau, et semblablement l'épée nue à la main, leur dit à tous : Vous savez en combien de combats j'ai combattu pour votre liberté. J'en jure par vous, j'en jure par mon bras et sur cette

épée : Si quelqu'un consentait à de telles choses, qu'il meure ; et si c'était mon fils ou mon petit-fils, qu'il ne règne pas.

Et tous dirent : C'est bien dit : qu'ils meurent ! et s'il était un tel roi, qui consentît à une domination étrangère, qu'il ne règne pas.

Et itérativement le roi dit : Ainsi soit fait.

APPENDICE II.

POSTÉRITÉ DE PIERRE III D'ARAGON. — FILIATION ET MARIAGES DE LA BRANCHE D'ARAGON — SICILE.

La postérité de Pierre III, en Aragon, fut comme il suit :

Pierre III eut de Constance, fille de Manfred :

1° Elisabeth (sainte Elisabeth), qui épousa Denis, roi de Portugal, et mourut en 1336;

2° Yolande, qui épousa Robert d'Anjou, roi de Naples, et mourut en 1302;

3° ALFONSE III, roi d'Aragon, qui mourut sans enfans en 1291;

4° JACQUES II, roi de Sicile à la mort de son père et roi d'Aragon à la mort de son frère Alfonse III, et qui épousa successivement 1° Blanche d'Anjou-Sicile; 2° Marie de Cypre; 3° Elizende de Moncada;

5° Frédéric II, roi de Sicile, qui mourut en 1327, et d'où est sortie la branche d'Aragon-Sicile, qui s'éteignit en Marie, fille de Frédéric III l'an 1401 [1].

[1] FRÉDÉRIC II, fondateur de la maison d'Anjou-Sicile, eut de Léonore d'Anjou : 1° Constance, qui épousa Henri, roi de Chypre, puis Hugo, roi d'Arménie; 2° Isabelle-Marguerite, qui épousa Etienne, duc de Bavière; 3° Pierre II (deuxième de ce nom en Sicile), qui épousa Isabelle de Carinthie et mourut en 1342; 4° Jean, duc d'Athènes et de Néopatras, qui mourut sans enfans en 1338; 5° Guillaume, qui succéda à son frère dans le duché d'Athènes et de Néopatras, et mourut sans enfans en 1348.

PIERRE II eut d'Isabelle de Carinthie 1° Euphémie, qui fut régente du royaume de Sicile; 2° Blanche, qui épousa Jean d'Aragon, comte d'Ampurias; 3° LOUIS, ro

Jacques II n'eut pas moins de neuf enfans, tous de Blanche d'Anjou, savoir :

1° Yolande, qui épousa Philippe d'Anjou-Sicile, despote de Romanie, et en secondes noces Lopez de Luna, seigneur de Segorbe ;

2° Marie, qui épousa Pierre, infant de Castille ;

3° Isabelle, qui épousa Frédéric d'Autriche (depuis élu empereur) ;

4° Constance, qui épousa Don Juan Manuel de Castille ;

5° Jacques, fils aîné, lequel céda son droit d'aînesse à son frère Alfonse, et se fit chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et mourut en 1334 ;

6° ALFONSE IV, roi d'Aragon, qui épousa Thérèse, comtesse d'Urgel, puis Éléonore de Castille et mourut en 1336 ;

7° Pierre, souche des ducs de Gandia et de Prades ;

8° Jean, qui fut archevêque de Tolède et de Saragosse, et mourut en 1334.

Alfonse IV eut de Thérèse d'Urgel :

1° Eléonore, qui épousa Pierre, roi de Chypre ;

2° Jacques I, comte d'Urgel, qui épousa Cécile de Comminge, et mourut en 1347 ;

Et d'Eléonore de Castille :

3° Jean, qui épousa Isabelle de la Cerda, et fut tué par Pierre-le-Cruel en 1361 ;

de Sicile, qui mourut sans enfans en 1355; 4° FRÉDÉRIC III, roi de Sicile après son frère, qui épousa Constance, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, et mourut en 1377; 5° Éléonore, qui épousa ce même Pierre IV, roi d'Aragon; 6° Beatrix, qui épousa Robert, électeur palatin, père de l'empereur Rupert.

Frédéric III eut de Constance d'Aragon une fille unique, MARIE, qui devint reine de Sicile à la mort de son père (1377), et épousa MARTIN-LE-JEUNE, auquel elle donna son royaume. Elle mourut sans enfans en 1401, époque où la couronne de Sicile passa à MARTIN-LE-VIEUX, père de Martin-le-Jeune, qui devint roi d'Aragon et de Sicile.

4° Ferdinand, marquis de Tortose, qui épousa Marie de Portugal, et mourut en 1363;

5° PIERRE IV, roi d'Aragon, qui épousa 1° Marie de Navarre; 2° Léonore de Portugal; 3° Léonore de Sicile; 4° Sibille Fortia, simple demoiselle, et qui mourut en 1387; 5° Constance, qui épousa Jacques II, roi de Majorque.

Pierre IV eut de Marie de Navarre :

1° Isabelle, qui épousa Jacques II, comte d'Urgel;

2° Jeanne, qui épousa Jean d'Aragon, comte d'Ampurias;

3° JEAN I^er^, roi d'Aragon, qui épousa Marthe d'Armagnac, puis Yolande de Bar, et mourut en 1369;

4° Constance, qui épousa Frédéric IV, roi de Sicile;

5° MARTIN I^er^, connu sous le nom de Martin-le-Vieux, roi d'Aragon après son frère Jean I^er^, et de Sicile après son fils, et qui épousa Marie de Luna, puis Marguerite d'Aragon-Prades, et mourut en 1410.

Jean I^er^ eut de Marthe d'Armagnac deux filles :

1° Léonore d'Aragon, qui épousa Jean I^er^, roi de Castille, par où la succession d'Aragon entra dans la maison de Castille; elle mourut en 1416;

2° Yolande, qui épousa Louis II, duc d'Anjou, et mourut en 1442.

Enfin Martin-le-Vieux n'eut qu'un fils qu'il nomma comme lui Martin, et qui épousa Marie, reine de Sicile, puis Blanche, reine de Navarre, et qui mourut en 1409 avant son père, auquel il laissa le royaume de Sicile.

Martin mourut par conséquent sans laisser d'héritiers, et Ferdinand I^er^ (l'Honnête), fils de Jean I^er^, roi de Castille et de la reine Léonore, fut élu roi d'Aragon. Ferdinand épousa Éléonore d'Albuquerque, et mourut en 1416. De lui sont sortis les rois d'Aragon et de Sicile de la seconde branche, savoir : Alfonse V, qui mourut sans enfans, Jean II, frère du

précédent, et enfin Ferdinand V, mari d'Isabelle de Castille, après lequel l'Aragon se réunit inséparablement à la couronne de Castille, et n'eut plus que des rois communs aux deux royaumes [1].

[1] Lorsque, au commencement de 1479, s'unirent, par la mort de Jean II, les couronnes de Castille et d'Aragon sur la tête de Ferdinand, déjà mari de la reine de Castille, les nombreux royaumes réunis sur leurs deux têtes donnèrent lieu, après la conquête de Grenade, à une sorte de difficulté de nomenclature, et on les classa finalement comme il suit (Voyez Garibay, t. II, l. XVIII, c. 14) :

« D. Fernando et doña Isabelle, par la grace de Dieu, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Sicile, de Tolède, de Valence, de Galice, de Majorque, de Séville, de Sardaigne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algesiras, de Gibraltar, comtes de Barcelone, seigneurs de Biscaye et de Molina, duc d'Athènes et de Néopatras, comtes de Roussillon et de Cerdagne, marquis d'Oristano et de Gociano. »

APPENDICE III.

CHARTES INÉDITES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE,

EN DIALECTE CATALAN OU EN ARABE, CONTENANT DES TRAITÉS DE PAIX ET DE COMMERCE, CONCLUS EN 1270, 1278 ET 1313, ENTRE LES ROIS CHRÉTIENS D'ARAGON ET DE MAJORQUE, COMTES DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE, SEIGNEURS DE MONTPELLIER, ET LES ROIS ARABES DE TUNIS (POSSESSEURS DE L'ALGÉRIE ACTUELLE) [1].

On fait remonter au commencement du XIII^me^ siècle la fréquentation des ports de Barbarie par les bâtimens du commerce catalan, des ports de Marok sur la Méditerranée d'abord, particulièrement de celui de Ceuta, et de ceux de Tunis et de Bougie ensuite. Capmany indique les plus anciens traités qui réglèrent les relations des deux pays. A l'égard des traités de l'Aragon avec Marok, il cite, comme le premier en date, celui qui fut fait, en 1274, entre Aben-Iuseph (*sic*) et Jayme I^er^. A l'égard de Tunis, il ne remonte qu'à l'année 1285 : il croit bien que le commerce de Catalogne a commencé à Bougie et à Tunis aux premières années du treizième siècle ; « mais il est douteux, ajoute-t-il, qu'*avant* » *l'année* 1285 *aucun traité de paix* eût assuré le commerce » et la navigation dans ces pays, et le premier qui se pré-

[1] Nous devons à MM. Champollion-Figeac et Reinaud la connaissance de ces précieuses chartes, qui jettent le plus grand jour sur les relations commerciales des peuples africains avec l'Espagne au moyen-âge, et à M. Reinaud en particulier la traduction du texte arabe de ces traités. — Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt historique et diplomatique de ces documens, ignorés de Capmany, et aussi importans qu'aucuns de ceux qu'il a publiés, soit dans ses *Memorias sobre el comercio, navigacion*, etc., *de Barcelona*, soit dans le volume plus rare, intitulé : *Tratados de pazes y allianzas entre algunos reyes de Aragon y differentes principes de Asia y Africa, desde el siglo XIII hasta el XV.* Madrid, 1786, in-4°.

» sente dans l'histoire politique du commerce est le traité » de paix et d'amitié conclu pour cinq ans entre Pierre III, » roi d'Aragon, et Buhaps, roi de Tunis: No consta que antes » del año 1285 por algun tratado de paz se hobieze asegu- » rado el trafico y la navegacion en aquellas tierras. El pri- » mero...., etc. (*Memorias*, III, 199 et 204). »

Mais la première des trois chartes qu'on va lire infirme pleinement les assertions de Capmany et les rectifie essentiellement; elle contient en effet un traité de paix et de commerce entre le roi d'Aragon et de Majorque, Jayme I^er^, et le noble et honoré Miramomni Aboabdille, roi de Tunis, traité conclu à Valence le 14 février de l'an 1270, c'est-à-dire *quinze ans* avant l'époque indiquée par Capmany comme celle des premiers règlemens écrits entre l'Aragon et Tunis ; et ce traité, où les deux rois se font des concessions réciproques et stipulent sur le pied de la plus complète réciprocité, comprend toutes les possessions des deux parties : Tunis et ses dépendances d'une part dont toute l'Algérie faisait partie, et de l'autre le royaume d'Aragon, celui de Majorque et les domaines situés sur le territoire actuel de la France.

Cette circonstance donne pour nous à cette charte un intérêt tout particulier :

1° Parce qu'elle est très vraisemblablement le type des traités subséquents;

2° Parce que la comparaison des pièces diplomatiques de ce genre, et d'époques diverses, permet d'apprécier les variations qui ont pu survenir dans la situation respective des parties contractantes.

Ce même traité primitif, de 1270, fut renouvelé en 1278, pour cinq années, mais avec quelques conditions nouvelles, et cet autre traité de 1278 a été également inconnu à Capmany.

La feuille de parchemin qui contient le texte des deux conventions de 1270 et de 1278 a vingt pouces et demi de large

sur vingt-six de hauteur ; l'écriture en est très fine, mais nette, régulière, bien espacée, et ne manquant pas de quelque élégance. Les deux traités sont sur la même page ; le premier occupe trente-six lignes, et le deuxième quinze seulement, y compris, pour l'un et pour l'autre, les souscriptions des deux notaires qui ont expédié, pour le roi de Majorque, cette copie authentique. Le renouvellement du traité, en 1278, ayant été l'occasion de l'expédition de celui de 1270, l'année 1278 est aussi la véritable époque de notre charte. Nous connaissons le nom de celui qui l'écrivit de sa main ; ce fut Guillaume de Bonastre, notaire public pour le roi d'Aragon à Tunis : il fut assisté de Reynier, fils de feu Scorcia-Lupi, de Pise, lequel Reynier, notaire par autorité impériale, certifie avoir vu l'authentique du traité de 1270, et avoir été présent à son renouvellement en 1278. Tous ces faits résultent de la déclaration de ces deux notaires; elle est ainsi conçue :

« Raynerius filius quondam Scorcia Lupi, Pisani, imperiali » auctoritate notarius publicus, prædictis omnibus interfui et » pro teste subscripsi : Signum Guillelmi de Bonastre, no- » tarius publicus per dominum regem Aragonum cis Tunicio, » qui hoc scripsit et clausit, loco, die et anno præfixis. »

Ce sont les dernières lignes de la charte.

Voici la copie entière du traité de 1270 et de son renouvellement en l'année 1278. Cette copie est le résultat d'une étude attentive, rendue nécessaire par la fréquence des abréviations qui se trouvent dans le texte catalan manuscrit, et dans les quelques lignes latines de leur protocole.

DOCUMENT N° 1.

PREMIER TRAITÉ DU 14 FÉVRIER DE L'ANNÉE 1270 DE J.-C.

Sapien tots homens qui aquesta carta veuran, com pau e treves foron traictades entre nos En Jacme, per la gracia de Deu rey d'Arago, de Malorcha et de Valencia, comte de Barcelona e d'Urgel, et senyor de

Montpesler, d'una part; e'l noble e honrat Miramomni Aboabdille, rey de Tuniz, de l'altra ; per mar so es assaber e per terra, segons que daval es contengut.

Premierament, que tot Sarrahin de la terra del dit Miramomni, de calque loc sia de la terra, so es assaber, de Zinetha Debenniaccor (à Benniaccor) entro à la senyoria del senyor rey de Tenez, qui venrra à les terres nostres, so es assaber, à Montpeslier, Canet, Cochliure, Cadaguers, Roszes, Castello d'Ampuries, Torezela de Mongriu, Sant Feliu, Barcelona, Tomaric, Tarregona, Tortosa, Paniscola, Borriana, Valencia, Coylera, Denia, e altre calque nostre, de Galsos tro al loc qui es apellat Torres e parteye terme ab Alacant, o a Mallorchas, o a Ciusa, o en calque loch d'aquelles hilles, o en calque altre loch de nostra terra, sia salvs e segur en cors e en aver, axi que nul hom no li pos fer dan ne sobres mentre aquesta treva durara. E si alcu o alcus volien exir d'alcu loc de nostra terra per fer dan ad alcun de la terra del dit Miramomni, o ad alcuns de sos ports o de ses riberes, Sarrahins o alcuns homens aqui vinens o anans o estans, en cors o en haver, nau gran o pocha, o galoa, o leyn o barcha, que nos que vedem e fasam vedar que nol pusca fer per neguna maneria. E si per aventura alcuns homens dels locs de la terra nostra damont dita o d'altres locs de nostra terra, fahien dan ad alcuns d'aquels damont dits de la terra et de la senyoria del dit Miramomni, en cors o en aver, que nos siam tengus de retre e de restituir tot aquel dan als prodons, els juras qual seria la prodoa aquella, o monstron ; e que totz aquels de la terra del dit Miramomni vinens à la nostra terra o en alcuna illa de les nostres, o en qualque loc de la nostra senyoria, sien sauls e segurs en cors e en aver, segons que dit es, tambe so es assabier de les gens de la terra com d'els richs-homens qui aqui seran, o d'altres.

Item, que nul hom de nostra terra no ajut alcuns altres persones à fer mal à la terra del dit Miramomni de Tuniz, ni à negunes coses qui sues sien.

Item, si alcuns leyns de la senyoria del dit Miramomni se perdien en alcuns locs de nostra terra, o alcun Sarrahin de la sua senyoria qui fos en alcuna nau de Christians venia en alcuna de les illes nostres, qu'els homens d'aquel logar garden e deffenen aquel o aquels Sarrahins e lurs coses, e'ls fasen retre tots aquelles coses qui lurs fossen, qui ixissen de la mar.

Item, que tota nau que sia en qualque port dels ports del dit Miramomni, dels homens de la terra sua o d'altres, que y aia aquel dret quels seus homens auran.

Item, que negun mercader de nostra terra no vaja en neguna nau armada, si no o fahia pus, l'armament ne fos tolt.

Item, que negun mercader de nostra terra ne compre neguns coses de negun altre hom, lesquals fossen estades toltes de alcuns Sarrahins de la terra del dit Miramomni, ni negun de lurs catius. E si per aventura alcunes mercaderies o coses qui fossen toltes ad alcuns Sarrahins de la terra del dit Miramomni, apres lo kalendar d'aquesta pau, eren trobades en alcuns locs dels damontdits de nostra terra, que aquels qui o aurien, que fossen destrets à retre aquelles coses.

Item, si per aventura l'estol del dit Miramomni encalçava alcun leyn armat de Christians que no fos de nostra senyoria ni de nostra terra, e aquel leyn armat se metia en alcuna villa de la nostra terra o en alcuna hilla de les nostres, qu'els homens dlaquel loch no adjuden ad aquels Christians del leyn armat, ni fassen negun embarch ad aquel estol.

Item, si alcun leyn de Christians o d'altres homens volien mal fer à la terra del dit Miramomni o ad alcun de sos homens, et les galoes del dit Miramomni encalçaven aquels, e avien à venir en alcun loch de nostra terra, qu'els homens d'aquel loch nols lus deffenen si en mar los podien pendre; mas si aquels Christians podien venir à terra, que aquels d'aquel loc nostre no fossen tenguts de delivrar aquels als Sarrahins, mas que venguen en poder nostre.

Item, si per aventura vent portava alcuna de les galees de Miramomni en alcuna de les riberes, o venien aqui per encalçar enemics, que pogossen aqui pendre aygua e refrescament, e que ayso no ls fos vedat.

Item, si negun Sarrahin avia clams de Christians de nostra senyoria, que el provan la cosa, que li sia fet so que fer deja.

E AYTAMBE SEMBLABLEMENT que tot Christia de nostra senyoria e altre home del locs nostres, so es assaber d'amontdits e de tots altres locs de nostra terra, qui venran à les terres del dit Miramomni, so es assaber de Zinetha à Benniaccor entro à la senyoria del senyor de Tenez, sia salv e segur en cors e en aver, axi que nul hom no li gos fer tort ni sobres, mas que pusquen vendre, els puscha hom vendre, e que no aien nul dan ni embarch mentre aquesta treva durara. Et si per aventura alcun d'els prenian en alcun d'aquels locs dan en cors ni en aver, qu'el dit Miramomni o esmen tot complidament si que foses devengut aquel dan per alcun dels bailes o altres officials seus, o per alcuns altres homens de sa terra. Aquels perdens juran per so que auran perdut o mostran.

Item, que les galees ni'ls leyns armats del dit Miramomni no fassen mal en la terra nostra ni ajuden negun qui mal hi volgues fer.

Item, que si alcun o alcuns volien exir en nau gran o pocha, o galea, o leyn, o barcha, d'alcun loc de la terra del dit Miramomni per fer dan ad alcun de la terra nostra o de la senyoria nostra, o ad alcuns dels nostres ports o de nostres riberes, Christians o d'altres homens qui aqui vinens, o anans, o estans, en cors o en aver, qu'el dit Miramomni vet e fassa vedar que nos pusca fer neguna maneria.

Item, que tots los homens de la nostra senyoria que venrran en la terra del dit Miramomni, sien honrats e gardats axi con los altres mercaders christians qui son ab el en pau e en treva, e que nol sia feta neguna custuma nova, si no axi com acostumat e usat és sa an rere, e qu'els sia cregut l'alfondech hon solon posar en Tuniz ; e que no'ls sia vedat de dir lurs hores, ni de sebelir lurs corsses.

Item, que ajen forn per coure lur pan ; els dits homens nostres no dejen devalar en altres locs sino en aquels in quels és dada licencia de devallar, sino o fehien per obs, axi com de refrescar vianda, e per alcuna cosa que aguessen obs à lur leyn, o à lur nau, o à lur barcha, mas que aqui no poguessen res vendre ni comprar, ni per asso aver nouer ab les hommes d'aquel loch.

Item, que negun mercader de la terra no vaia en nau armada, sino o fahia pus, l'armament ne fos tolt.

Item, que negun mercader de la terra del dit Miramomni ni altre home ne compre neguns coses de nul altre hom lesquals fossen estades toltes ad alcuns homens de la terra nostra, ni negun de lurs catius ; e si per aventura alcunes mercaderies o coses qui fossen toltes ad alcuns homens de nostra terra, apres la kalendar d'aquesta pau, eren troades en alcun loch de la terra del dit Miramomni o de la sua senyoria, que aquels qui o aurien, que fossen destrets à retre aqueles coses.

Item, que si alcuns leyns, o naus, o barches de nostra senyoria se perdien en alcuns locs de la terra del dit Miramomni, o alcun hom de nostra terra qui fos en alcuna nau de Sarrahins venia en alcuna de les hilles sues, qu'els homens d'aquel loc garden e deffenen aquel o aquels homens nostres e lurs coses, els fassen retre totes aquelles coses qui lurs fossen, qui ixissent de la mar.

Item, que tota nau qui sia en qualque port dels ports de la terra nostra, dels homens de la nostra terra o d'altres, aja aquel dret qu'els nostres homens auran.

Item, que de les mercaderies dels homens de la nostra terra sia prés

delme o mig-delme de so que portaran en or o en argent, axi com acostumat és.

Item, que tota mercaderia que portan en qualque loch de la terra del dit Miramomni, si no la poden aqui vendre o baratar ab altra, que la puscan d'aqui trer e portar en qualsque altres terres se volrran, sens que no paguen delme.

Item, que de forment ni d'ordi que y porten no paguen delme.

Item, que de so que compraran los senyors de les naus, o dels leyns, o de les barques, de so que auran de loguer de la nau, o del leyn, o de la barcha, que non paguen per dret sino mig-delme.

Item, que de tot so que vendran de lurs mercaderies en la duana ab testimonis de la duana, o per man del torçimayn, que la duana sia tenguda del preu.

Item, qu'els homens de la terra o de la senyoria nostra ajen à Tuniz un consol o dos, qui demanen tots lurs drets e iurs costumas en la duana e en altre loch, losquals sien lurs especials. Aytambe que y ajen un escrivan especial, que no y aja res que fer ab altres persones si no ab els.

Item, que si per aventura Miramomni avia obs lurs naus e lurs leyns à portar los delmes o altres coses, que sia pres à ell lo terç per rason del nolit.

Item, si per aventura l'estol nostre encalçava alcun leyn armat de Sarrahins que no fos de la senyoria ni de la terra del dit Miramomni, e aquel leyn armat se metia en alcuna vila de la terra del dit Miramomni, qu'els homens d'aquel loch no'ls lus deffenen si en mar los pudien pendre; mas si aquels Sarrahins o altres homens podien venir à terra, que aquels d'aquel loch no fossen tenguts de delivrar aquels als Christians, mas que venguen en poder de Miramomni.

Item, si per aventura vent portava alcuna de les galees nostres en alcuna de les viles de Miramomni o en alcuna de les riberes, o venien aqui per encalçar enemics, que pogessen aqui pendre aygua e refrescament e aço que no fos vedat.

Item, que si negun Christian avia clam d'alcu Sarrahi que sia de la terra del dit Miramomni, que el provan la cosa, que li sia fet so que fer s'en deja.

E aquesta pau e treva que deja durar de la festa de scent Johan premier qui ven à X ayns. E si per aventura sobre aquesta pau e treva avia contrast en re entre nos el dit Miramomni, que y aja spasi per declarar aquel contrast per tres menses pus la devent dita treva sera passada.

Laqual pau e treva nos en JACME, per la gracia de Deu rey d'Aragon damont dit, loam e atargam per nos e per l'enfant en P. e per l'enfant en Jacme fils nostres, e per los richs-homens nostres o altres homens de nostra terra. E prometem per nos e per els à tendre e complir aquella pau e treva segons que d'amont es dit, à bona fé nostra, sens negun mal engan, tambe per mer come per terra sobre la nostra seynoria.

Datum Valenciæ, XVI kalendas marcii anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo. Signum [ ] Jacobi Dei gratia regis Aragonum, Majoricæ et Valenciæ, comitis Barchinonæ et Urgelli et domini Montpelieri. Testes sunt FFerrandus Sancii filius domini regis ; Petrus Ferrandi filius domini regis ; Raymundus de Montechateno, Gaucerandus de Pinos, Berengarius de Anglaria. Sig [ ] num Bartholomei de Porta, scriptoris domini regis prædicti, qui mandato ejusdem hoc scripsit et clausit loco, die et anno prefixis.

CERTIFICAT DE TRADUCTION ET D'EXPÉDITION, DU 13 JUIN 1278.

Raynerius Pisanus, filius quondam Scorcia Lupi, autentichum hujus vidi et legi, et ideo meum signum apposui et subscripsi. Ego frater Arnaldus de Furno, qui prædictis interfui, pro me et fratre Bn. de Sala subscribo. Signum Guillelmi de Bonastre, notarius publicus per dominum regem Aragonum in Tunicio, qui, mandato Bolphaçen moxeriffi Tunicii et instantia senum officialium doanæ curiæ Tunicii, hoc instrumentum in domo dicti moxeriffi fideliter scribendo scripsit, translatavit ab originali, et clausit idus junii anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo octavo.

DOCUMENT N° 2.

RENOUVELLEMENT DU TRAITÉ DE L'AN 1270 POUR CINQ ANNÉES, LE 13 JUIN 1278.

In nomine Domini, amen. Venit tempore hujus cartæ ad honorabilem curiam et excellentissimam Elluetich Bille Elmoad gratia Dei domini elmiromomemni Ebosacriæ filio elmiremomemni quem Deus foveat et crescat, Bernardus de Ulmis miles, ambaxiator et nuncius domini Jacobi regis Majoricæ, comitis Rossilionis et Ceritaniæ, et domini Montpelieri, qui dixit et locutus fuit de pace quam fecerat pater ejus cum curia Tunicii supradicta, pro se et filiis suis domino Petro et do-

mino Jacobo, et pro suis magnatibus et aliis omnibus hominibus suæ terræ, pro observandis et complendis omnibus quæ continentur in præsenti instrumento ipsius pacis, ut continetur in alia parte hujus cartæ. Et ipse ambaxiator locutus fuit ex parte dicti domini sui de dicta et pro dicta pace, et dominus rex Tunicii Elmiromomemni, maximus et honorabilis, autenticavit et voluit tali modo et forma quod debeat fieri et observari totum illud quod in dicta pace continetur, et ita quod omnes amici curiæ Tunicii sint ejus et suorum amici, et quod omnes inimici curiæ Tunicii sint ejus et suorum similiter inimici.

Item, quod si stolus honorabilis curiæ Tunicii fugaret aliquod lignum quod intraret in aliquem portum sive locum suæ terræ, quod ipsi non debeant illud deffendere, et quod si homines illius ligni descenderent in terram, quod debeat de eis fieri sicut in altera parte præsentis instrumenti continetur.

Item, quod si aliqua navis vel aliquod lignum magnum vel parvum de gentibus dicti domini Elmiromomemni vel ejus stolus intraret in aliquem portum sive locum de suis terris, quod homines illius loci debeant eum deffendere et salvare.

Item, quod si aliquis stolus vel aliqua navis sive lignum magnum vel parvum intraverit in aliquem portum vel locum de suis terris pro colligendo aut accipiendo aquam vel victualia, vel aliquod infriscamentum, seu pro aptando aut reparando ipsam navem vel lignum, quod homines illius loci debeant eis dare et permittere accipere prædicta, et libere emere res eis necessarias pro prædictis, et quod sint salvi et securi in avere et persona.

Item, quod non permittent aliquos inimicos curiæ Tunicii emere vel vendere vel partem tenere cum eis, nec eos recipient vel mittent in eorum navibus sive lignis, et si facerent vel inveniretur quod facerent contra prædicta, quod persona et avere eorum sit ad mandatum doanæ curiæ Tunicii et ipsa doana possit inde facere quicquid velit.

Item, quod dictus dominus Jacobus debeat attendere et complire totum et quicquid comprehenditur et dicitur in dicta pace, quam fecit pater ejus, et in hac pace cum eo facta, sive fuerit amicus sive inimicus dicti sui fratris.

Item, quod omnes ejus mercatores debeant esse in tota terra dic domini Elmiremomemni salvi et securi in avere et persona eorum, et quod possint vendere mercationes eorum et emere postea quas emere voluerint et portare, et quod possint vendere et naulisare eorum naves et ligna, et quod de directu et medio directu doanæ debeant facere sicut est actenus consuetum.

Et hæc pax facta et firmata est per annos quinque, quæ omnia dictus ambaxiator et nuncius dicti domini Jacobi regis pro parte ejus fimavit et fecit sicut habuit in mandatum a dicto domino suo. Et etiam firmavit eam servus excellentissimi domini elmiremomemni Yaya Ebni Abidel Malech. Et hec fuerunt diebus decem et octo primi mensis anni Sarracenorum qui vocatur moarren, sub annis DC. LXX. VII. Actum est hoc in domo dicti moxeriffi Tunicii idus junii, anno Domini M° CC° LXX° VIII°. Presentibus fratre Arnaldo de Furno et fratre Bn. de Sala de ordine Sancti FFrancisci. Testes sunt Geradus del Ruvis, Raynerius Scorcia Lupi, Jacobus de Monte Acuto. Ego frater Arnaldus de Furno qui prædictis interfui pro me et fratre Bn. de Sala subscribo.

Raynerius filius quondam Scorcia Lupi Pisani, imperiali auctoritate notarius publicus, prædictis omnibus interffui et pro teste subscripsi. Sig[ ]num Guillelmi de Bonastre, notarius publicus per dominum regem Aragonum in Tunicio, qui hoc scripsit et clausit loco, die et anno prefixis.

M. Champollion-Figeac a fait une traduction de ces curieux textes. Il a pensé, avec toute raison, qu'il fallait, en semblable matière, sacrifier le désir de quelque élégance dans le style à l'obligation d'être fidèle aux termes originaux des traités. Nous donnons ici cette traduction, modifiée toutefois en quelques points essentiels qu'il importait de rectifier (sans préjudice de ce que nous devons au savant académicien).

TRADUCTION DU TRAITÉ DE L'AN 1270. (N° 1.)

Sachent tous ceux qui la présente charte verront comme paix et trève ont été traitées entre nous En Jayme, par la grâce de Dieu roi d'Aragon, de Majorque et de Valence, comte de Barcelone et d'Urgel, seigneur de Montpellier, d'une part, et le noble et honoré Miramomni Aboabdille, roi de Tunis, d'autre part, sur mer comme sur terre, selon que ci-dessous est contenu :

Premièrement : que tout Sarrasin de la terre dudit Miramomni, de quelque lieu qu'il soit de ladite terre, c'est à

savoir, depuis Zinetha jusqu'à Benniaccor en la seigneurie du seigneur roi de Ténès, qui viendra dans nos possessions, c'est à savoir à Montpellier, Canet, Collioure, Cadaquès, Roses, Castello d'Ampurias, Torella de Mongriu, Sant-Feliu, Barcelone, Tomaric, Tarragone, Tortose, Peniscola, Borriana, Valence, Cullera, Denia, et dans tout autre lieu à nous, depuis Galsos jusqu'à l'endroit qu'on appelle Torrès, et qui forme la limite d'Alicante, ou à Majorque, ou à Iviza, ou en tout autre lieu de ces îles, ou en tout autre lieu de nos possessions, soit sauf et en sûreté, corps et biens, de sorte que personne ne puisse lui faire dommage ni peine tant que cette trève durera. Et si une ou plusieurs personnes voulaient sortir de quelque lieu de nos possessions pour faire dommage à quelqu'un de la terre dudit Miramomni, ou à quelqu'un de ses ports ou de ses rivières, soit Sarrasins, soit tous autres, là venant, allant ou étant, en corps ou biens, navire grand ou petit, galère, bateaux ou barque, que nous l'empêchions et le fassions empêcher pour qu'on ne puisse le faire par aucun moyen. Et si par aventure quelqu'un des lieux de nos possessions ci-dessus indiquées ou d'autres lieux de notre obéissance faisait dommage à quelqu'un des susdits habitans de la terre et seigneurie dudit Miramomni, en leurs corps ou en leurs biens, que nous soyons tenu de rendre et restituer tout ce dommage aux perdans, eux ayant juré quelle a été leur perte ou la prouvant; et que tous ceux de la terre dudit Miramomni venant dans nos terres ou quelqu'une de nos îles, ou en quelque lieu de notre seigneurie, soient saufs et en sûreté corps et biens, selon ce qui a été dit, et c'est à savoir tant de la part des gens de la terre que de celle des riches-hommes qui y seront, ou autres.

Item, qu'aucun homme de nos terres n'aide à aucune autre personne à faire du mal à la terre dudit Miramomni de Tunis, ni à rien de ce qui lui appartient.

Item, si quelque embarcation de la seigneurie dudit Mira-

momni se perdait en quelque lieu de nos terres, ou si quelque Sarrasin de sa seigneurie qui serait dans un navire chrétien venait dans quelqu'une de nos îles, que les hommes de ce lieu protégent et défendent ce ou ces Sarrasins et leurs biens, et leur fassent rendre toutes leurs propriétés et tout ce qui leur appartiendra, qui sortira de la mer.

Item, que tout navire (d'Aragon) qui sera en quelqu'un des ports dudit Miramomni, soit des hommes de sa terre, soit d'autres, qu'il y ait les mêmes droits que ses hommes (de Tunis) y auront.

Item, qu'aucun marchand de nos possessions ne voyage dans un navire armé, s'il le fait à l'avenir, que l'armement lui soit enlevé.

Item, qu'aucun marchand de nos possessions n'achète d'une autre personne quoi que ce soit qui aurait été enlevé à quelque Sarrasin de la terre dudit Miramomni, ni aucun de ses esclaves. Et si par aventure quelques marchandises ou autres objets qui auraient été enlevés à quelque Sarrasin de la terre dudit Miramomni, après la date de la présente paix, étaient trouvés dans quelqu'un des lieux de notre terre, que ceux qui les auront (ces marchandises ou autres objets) soient contraints de les rendre.

Item, si par aventure la flotte dudit Miramomni poursuivait une embarcation armée de chrétiens, laquelle ne serait ni de notre seigneurie ni de nos possessions, et que cette embarcation armée se retirât dans une des villes de notre royaume ou dans une de nos îles, que les habitans de ce lieu ne donnent aucun secours aux chrétiens de l'embarcation armée, et ne fassent aucun obstacle à cette flotte.

Item, si quelque embarcation de chrétiens ou d'autres hommes voulait faire du mal aux possessions dudit Miramomni ou à quelqu'un de ses hommes, et si les galères dudit Miramomni les poursuivaient, et que ces chrétiens vinssent dans un lieu de nos terres, que les hommes de ce lieu ne les

défendent pas, s'ils sont exposés à être pris sur mer; mais si les chrétiens peuvent gagner la terre, que les habitans du lieu ne soient pas tenus de les livrer aux Sarrasins, mais qu'ils restent en notre pouvoir (du roi d'Aragon).

Item, si par aventure le vent portait quelques-unes des galères de Miramomni sur une de nos côtes, ou si elles y venaient pour poursuivre des ennemis, qu'elles puissent y prendre de l'eau et des rafraîchissemens, et qu'on ne puisse les en empêcher.

Item, si un Sarrasin a un *procès* contre un chrétien de notre seigneurie, et qu'il prouve son droit, qu'il lui soit fait ce qui se devra.

Et aussi pareillement: que tout chrétien de notre seigneurie ou tout autre homme de nos possessions ci-dessus désignées et de tout autre lieu de nos terres qui viendra sur les terres dudit Miramomni, c'est à savoir de Zinetha à Benniaccor jusqu'à la seigneurie du seigneur de Ténès, soit sauf et en sûreté corps et biens, de telle sorte que nul ne puisse lui faire tort ni dommage, mais qu'il puisse vendre et qu'on puisse lui vendre; qu'il n'éprouve nul dommage ni empêchement, tant que la présente trève durera. Et si par aventure quelqu'un d'eux (chrétiens) recevait dans quelqu'un de ces dits lieux quelque dommage en corps ou en biens, que ledit Miramomni fasse examiner complétement ce qui serait arrivé par un de ses bayles ou de ses autres officiers, ou par tout autre homme de ses terres. Que ceux qui ont perdu soient tenus de prêter serment de ce qu'ils auront perdu, ou qu'ils le prouvent.

Item, que les galères ni bâtimens armés dudit Miramomni ne feront aucun mal à nos terres ni n'aideront ceux qui voudraient leur faire du mal.

Item, si un ou plusieurs voulaient sortir en navire grand ou petit, ou galère, ou bateau, ou barque, de quelque lieu de la seigneurie dudit Miramomni pour faire dommage à quel-

que lieu de notre terre ou de notre seigneurie, ou à quelqu'un de nos ports ou de nos rivages, que ce soient chrétiens ou autres hommes venant, allant ou y étant, en corps ou en biens, que ledit Miramomni l'empêche et fasse empêcher qu'on ne puisse le faire d'aucune manière.

Item, que tous les hommes de notre seigneurie qui viendront en la terre dudit Miramomni, soient honorés et protégés comme les autres marchands chrétiens qui sont en paix et en trêve avec lui; qu'il ne leur soit imposé aucune coutume (taxe) nouvelle, si ce n'est comme il en a été usé et accoutumé jusqu'ici ; que l'*alfondech* où ils ont l'habitude de demeurer à Tunis soit accru , et qu'il ne leur soit pas défendu de dire leurs heures (prières) ni d'enterrer leurs morts.

Item, qu'ils aient un four pour cuire leur pain ; et nosdits hommes ne doivent point descendre (débarquer) dans d'autres lieux que ceux où est donnée la permission de descendre, si ce n'est par nécessité, comme pour renouveler les vivres, ou pour quelque chose de nécessaire à leur bâtiment, navire ou barque ; mais ils ne pourront pour cela rien vendre ni acheter en ce lieu, ni pour cela avoir affaire avec les hommes de ce même lieu.

Item, qu'aucun marchand de la terre de Miramomni n'aille en navire armé ; s'il le fait à l'avenir, que l'armement soit enlevé.

Item, qu'aucun marchand de la terre dudit Miramomni ni aucun autre homme n'achète quelque chose que ce soit d'aucun autre homme, laquelle aurait été prise à quelque habitant de nos terres, ni aucun de ses esclaves ; et si par aventure des marchandises ou autres objets qui auraient été pris à quelqu'un de nos terres, après la date de cette paix, étaient trouvés en quelque lieu des terres dudit Miramomni ou de sa seigneurie, que ceux qui auront ces objets soient tenus de les restituer.

Item, si quelque bâtiment, navire, ou barque de notre

seigneurie (d'Aragon) se perdait en quelque lieu de la terre dudit Miramomni, ou si quelque homme de notre terre (d'Aragon) qui serait sur un navire de Sarrasin venait en quelqu'une de ses îles (de Tunis), que les hommes de ce lieu protègent et défendent celui ou ceux de nos hommes (qui y seraient) ainsi que leurs propriétés, et leur fassent rendre toutes celles qui leur appartiennent, qui sortiront de la mer.

Item, que tout navire (de Tunis) qui sera dans un de nos ports (d'Aragon), ou appartenant à des hommes de nos terres ou à d'autres, jouisse des mêmes droits que ceux dont nos hommes (d'Aragon) jouiront.

Item, que sur les marchandises des hommes de notre terre il soit perçu le dixième ou demi-dixième, sur ce qu'ils apporteront en or ou en argent, comme c'est la coutume.

Item, que toute marchandise qu'ils apporteront en quelque lieu de la terre dudit Miramomni, s'ils ne peuvent l'y vendre ou l'y échanger contre d'autres, ils l'en puissent retirer et transporter en un autre lieu, s'ils le veulent, et sans payer de dixième.

Item, sur le froment et l'orge qu'ils y apporteront, ils ne payeront pas de dixième.

Item, sur ce qu'achèteront les maîtres des navires, des bâtimens ou des barques, et sur ce qu'ils auront du loyer du navire, du bateau ou de la barque, ils ne payeront pour droit que demi-dixième.

Item, pour toutes celles de leurs marchandises qu'ils vendront en la douane avec les témoins (les courtiers) de la douane, ou par les mains du trucheman, que la douane soit tenue (garante) du prix.

Item, que les hommes de nos terres et seigneuries aient à Tunis un consul ou deux qui défendent tous leurs droits et coutumes en la douane et autres lieux, lesquels consuls seront pour nos hommes spécialement. De même, qu'ils y aient un écrivain spécial, qui n'y ait rien à faire pour aucune autre personne, si ce n'est pour eux.

Item, si par aventure Miramomni avait besoin de leurs navires et de leurs bâtimens pour porter les dixièmes ou autres choses, qu'il ne soit exigé de lui que le tiers pour nolis.

Item, si par aventure notre flotte (d'Aragon) poursuivait un bâtiment de Sarrasin qui ne fût pas de la seigneurie ni de la terre dudit Miramomni, et que ce bâtiment armé se retirât dans une ville de la terre dudit Miramomni, que les hommes de ces lieux ne le défendent point si notre flotte peut le prendre en mer. Mais si les Sarrasins ou autres hommes peuvent gagner la terre, que les habitans de ce lieu ne soient pas tenus de les livrer aux chrétiens, et qu'ils restent à la disposition de Miramomni.

Item, si par aventure le vent portait quelqu'une de nos galères en quelque ville de Miramomni ou sur une de ses côtes, ou si elle y venait pour poursuivre des ennemis, que cette galère puisse prendre de l'eau et des rafraîchissemens dans ce lieu, et qu'on ne puisse l'en empêcher.

Item, si un chrétien avait un plainte contre un Sarrasin de la terre dudit Miramomni, et qu'il prouve la chose, qu'il lui soit fait ce qui se devra.

Et cette paix et trève devra durer de la fête de la Saint-Jean prochaine à dix ans. Et si par aventure il s'élevait des difficultés sur quelque point de cette paix et trève entre nous et ledit Miramomni, qu'il y ait pour lever ces difficultés un délai de trois mois, après quoi ladite trève sera passée.

Laquelle paix et trève nous, En Jayme, par la grâce de Dieu roi d'Aragon ci-dessus dit, approuvons et ratifions pour nous et pour l'enfant En P. (Pierre) et pour l'enfant En Jayme, nos fils, et pour nos riches-hommes et les autres hommes de notre terre. Et promettons pour nous et pour eux de tenir et accomplir cette paix et trève selon qu'il est dit ci-dessus, avec notre bonne foi, sans aucune male-tromperie, tant sur mer que sur terre dans notre seigneurie.

Donné à Valence le 16^{e} des kalendes de mars, l'an du Seigneur mil deux cent soixante et dix. *Signum* D. Jayme,

par la grâce de Dieu roi d'Aragon, de Majorque et de Valence, comte de Barcelone et d'Urgel, et seigneur de Montpellier. Les témoins en sont Ferrand Sanchez, fils du seigneur roi ; Pierre Ferrandis, fils du seigneur roi ; Raimond de Montcada [1] ; Gaucerand de Pinos ; Béranger d'Anglar. *Signum* de Barthélemy de Porta, écrivain du susdit seigneur roi, lequel, par son commandement, a écrit et clos ceci aux lieu, jour et an susdits.

Je Reynier Pisan, fils de feu Scorcia Lupi, en ai vu et lu l'original authentique, et c'est pourquoi je l'ai souscrit et y ai apposé mon sceau. Je frère Arnal Dufour, qui ai été présent au traité ci-dessus, je le souscris pour moi et pour frère Benoît de Sala. *Signum* de Guillaume de Bonastre, notaire public pour le seigneur roi d'Aragon à Tunis, qui, de l'ordre du Bolphacen moxeriff de Tunis et sur la demande des anciens officiers de la cour de la douane de Tunis, a transcrit fidèlement en l'écrivant, dans la maison dudit moxeriff, le présent instrument, l'a traduit de l'original, et l'a clos les ides de juin, l'an du Seigneur mil deux cent soixante dix-huit.

TRADUCTION DU TEXTE N° 2.

Au nom de Dieu, ainsi soit-il. Au temps dit dans cette charte, est venu à l'honorable et très excellente cour de Elluetich el Billa Elmoad (par la grâce de Dieu seigneur), (l'émir) elmiremomemni, fils d'Ebosacria elmiremomemni, que Dieu protége et agrandisse ! Bernard des Ormes, chevalier, ambassadeur et envoyé du seigneur Jayme roi de Majorque, comte de Roussillon et de Cerdagne, seigneur de Montpellier, qui a dit et parlé de la paix que son père (le roi Jayme) avait faite avec la susdite cour de Tunis pour lui et

[1] Capmany, t. II, catalogue 2, et p. 11.

ses enfans le seigneur Pierre et le seigneur Jayme, pour ses magnats et pour tous les autres hommes de sa terre, afin d'observer et remplir toutes les conditions qui sont contenues dans le présent traité de paix, telles qu'elles sont exprimées de l'autre côté de la présente charte. Et le même ambassadeur a parlé de la part de sondit seigneur de ladite paix et pour ladite paix : et le seigneur roi de Tunis, elmiramomemni très grand et très honorable, a confirmé, et a voulu que tout ce qui est contenu dans ledit traité de paix soit fait et observé de la manière et dans la forme indiquées, et de manière que tous les amis de la cour de Tunis soient ses amis et ceux de ses amis (du roi de Majorque), et, de même, que tous les ennemis de la cour de Tunis soient ses ennemis et ceux des siens.

Item, que si la flotte de l'honorable cour de Tunis poursuivait quelque bâtiment qui soit entré dans un port ou un lieu de sa terre (de Majorque), les habitans de ce lieu ne doivent pas défendre ce bâtiment, et si les hommes de ce bâtiment descendent à terre, il sera fait comme il est contenu dans l'autre partie du présent instrument.

Item, si quelque navire ou quelque bâtiment grand ou petit des hommes dudit seigneur elmiramomemni, ou si sa flotte entrait dans un port ou un lieu de ses terres, les hommes de ce lieu doivent le défendre et le sauver.

Item, que si quelque captif sarrasin parvenait en quelque lieu de ses terres (du roi de Majorque), les hommes de ce lieu doivent le défendre et le sauver.

Item, si quelque flotte ou quelque navire ou bâtiment grand ou petit entrait dans un port ou un lieu de ses terres (du roi de Majorque) pour faire ou recevoir de l'eau ou des vivres ou quelque rafraîchissement, ou pour arranger ou réparer le navire ou bâtiment, que les habitans de ce lieu soient tenus de leur donner et permettre de recevoir les susdits approvisionnemens, d'acheter librement les choses qui

seraient nécessaires aux susdits, et qu'ils soient sains et saufs et en sûreté, corps et biens.

Item, qu'ils ne permettent pas que les ennemis de la cour de Tunis achètent ou vendent, ou qu'ils se mettent de leur parti, ni qu'ils les reçoivent ou envoient dans leurs navires ou bâtimens, et s'ils le faisaient, ou qu'on découvrît qu'ils fissent des choses contraires à ce qui a été dit ci-dessus, que leurs personnes et leurs biens soient à la discrétion de la douane de la cour de Tunis, et que ladite douane puisse en faire ce qu'elle voudra.

Item, que ledit seigneur Jayme doit tenir et accomplir tout ce qui est compris et dit dans ladite paix faite par son père et dans cette paix faite avec lui, qu'il soit l'ami ou l'ennemi de son frère (Pierre III).

Item, que tous les marchands (du roi de Majorque) doivent être saufs et en sûreté dans toutes les terres dudit seigneur elmiramomemni, dans leurs personnes et leurs biens, et qu'ils puissent vendre leurs marchandises, et ensuite acheter et emporter celles qu'ils voudront, et qu'ils puissent vendre et noliser leurs navires et bâtimens, en faisant à l'égard du droit et du demi-droit de la douane comme il est accoutumé à présent.

Et cette paix a été faite et confirmée pour cinq ans. De son côté ledit ambassadeur et envoyé dudit seigneur Jayme roi a confirmé le tout, et fait selon qu'il en avait le mandat de la part de sondit seigneur ; et le serviteur du très excellent seigneur elmiramomemni, Yaya Ebni Abidel Malech l'a aussi confirmée. Et ceci fut fait le 18^{e} jour du 1er mois de l'année des Sarrasins, qui est appelé moarren, en l'année DCLXXVII. Fait dans la maison dudit moxeriff à Tunis, aux ides de juin, l'an du Seigneur M. CC. LXXVIII, en présence de frère Arnald du Four et de frère Benoît de Sala, de l'ordre de saint François. Les témoins sont : Giraud des Rufis ; Reynier Scorcialupi ; Jacques de Montaigu. Je frère Arnald du

Four, qui ai été présent au susdit traité, je signe pour moi et pour frère Benoît de Sala.

Je Reynier, fils de feu Scorcialupi Pisan, notaire public par l'autorité impériale, ai été présent à toutes les conventions susdites et ai signé comme témoin. *Signum* de Guillaume de Bonastre, notaire public pour le seigneur roi d'Aragon à Tunis, qui a écrit et clos ceci aux lieu, jour et an susdits.

Le texte, la forme, les dispositions, les dates de ces deux traités pourraient fournir matière à un grand nombre d'observations historiques; les lecteurs ne manqueront pas de les faire selon l'aspect sous lequel ils considéreront ces deux monumens de l'histoire du commerce du Levant avec l'Europe au moyen-âge. Aidés particulièrement de M. Reinaud en ce qui concerne les émirs de Tunis, il est facile de remarquer les points essentiels de ces textes :

I. Les deux parties contractantes, dans le traité de l'année 1270, sont Jayme ou Jacques Ier, roi d'Aragon, de Valence et de Majorque, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, etc., etc.;

Et le Miramomni (l'émir el Mouménin ou commandeur des fidèles), roi de Tunis, nommé Abou-Abdilla dans la charte, qui fut le deuxième émir de la dynastie des Abou-Hafs de Tunis; il se nommait réellement Abou-Abdallah Mohammed, fils d'Abou-Zakaria Yahya, et monta sur le trône de Tunis en l'an 647 de l'hégire (1249 de J.-C.).

Les émirs de la dynastie des Abou-Hafs ou Hafsytes ont régné sur la régence actuelle de Tunis et par intervalle sur quelques contrées voisines, depuis le XIIIe siècle de notre ère jusqu'à l'invasion des Turks ottomans, au commencement du XVIe siècle. Ils commencèrent par être de simples gouverneurs, et ils tenaient leur autorité des émirs almohades qui dominaient sur toute la partie nord-ouest de l'Afrique ainsi que sur une grande portion de l'Espagne. Ils se rendirent indépendans; et, après la chute des Almohades, ils se maintinrent contre les Merinytes leurs successeurs.

Ce fut Abou-Abdallah Mohammed qui combattit contre saint Louis assiégeant Tunis, et qui, après la mort du saint roi, traita avec Philippe-le-Hardi, et les rois de Sicile et de Navarre (Charles d'Anjou et Thibaut II), pour le retour en Europe de l'armée des croisés. Notre première charte ne devança que de cinq mois le désastre de saint Louis à Tunis, et sa mort que de six mois.

II. Les priviléges accordés par l'émir aux chrétiens sont moins étendus que ceux qui furent stipulés dans le traité d'évacuation du territoire de Tunis par les croisés, après la mort de saint Louis [1].

III. Le roi d'Aragon, de Majorque et de Valence, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, etc., stipule pour lui-même, pour les deux infants ses fils (Pierre et Jacques), pour tous les sujets de ses divers pays, et pour les riches-hommes de tous ses États.

IV. Dans l'intervalle de 1270 à 1278, les deux rois signataires de cet acte étaient morts : Jayme I (Jacques-le-Conquérant) en 1276 et Aboabdilla en 1277. Le premier avait eu pour successeur, comme roi d'Aragon, l'infant Pierre III, son fils aîné, et comme roi de Majorque Jacques, son deuxième fils. On remarquera que le roi d'Aragon, Pierre III, s'abstint de prendre part au renouvellement de cette trêve en 1278, et que le roi de Majorque Jacques seul y stipule pour son compte, « qu'il soit l'ami ou l'ennemi de son frère. » Nous connaissons les motifs de cette abstention de Pierre III. Abou-Abdallah Mohammed avait été remplacé par son fils Yahya, surnommé Abou-Zakaria, qui avait pris le titre de El Watshek-Billah (celui qui s'attache à Dieu). Yahya ne tarda pas à avoir à se défendre contre un de ses oncles nommé Ibrahim et surnommé Abou-Ishac, qui, dès le temps d'Abou-Abdallah Mohammed, avait prétendu à l'empire, et avait été obligé d'aller chercher un refuge en Espagne. Il était passé en Aragon, où il s'était lié avec Pierre III, et ce fut le motif de l'expédition que fit celui-ci à Alcoyll, en 1282, dont il a été amplement traité dans ce volume même, p. 108 et suivantes.

V. Enfin, la partie géographique de la charte de 1270 mérite aussi quelque attention, comme tous les documens de cette nature et de cette époque, revêtus d'une suffisante authenticité.

L'émir de Tunis indique clairement, comme limites des priviléges accordés aux chrétiens sur ses terres, deux points des frontières maritimes de son royaume. On lit dans le premier article du traité les noms de Zinetha et de Benniaccor : *So es a saber de Zinetha Debenniaccor*, mauvaise leçon rectifiée par cet autre passage du même texte : *So es a saber de Zinetha a Benniaccor*. On a quelque peine à reconnaître ces deux points. Sur les cartes modernes on n'en trouve qu'un seul, celui de Zinetha, qu'on doit, ce semble, reconnaître dans la rivière de *Zeni* à l'ouest (près de Tunis), l'*Oued al Zanie* de la *Carte de l'Afrique septentrionale* publiée par le dépôt de la guerre.

Quant au point opposé, Benmaccor, Bennaccor ou Benni-accor, et Beni-accor, ce nom ne se lit, même abrégé, que sur un monument du moyen-âge, la carte catalane manuscrite publiée par MM. Buchon et Tastu, qu'on croit rédigée vers l'année 1375, et postérieure par conséquent d'un siècle environ à notre traité. On trouvera sur cette carte, entre Alger et Ténès, à l'ouest d'un

[1] Voyez le texte arabe de ce traité publié pour la première fois par M. Silvestre de Sacy ; Recueil de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, tome IX de la nouvelle série, page 463.

lieu nommé *Brisch* dans cette même carte, un autre lieu du nom de *Acchor*. Les cartes modernes conservent ce nom catalan de *Brisch*, qu'elles écrivent *Brisk*, à l'ouest de Cherchell. Dans la carte catalane, une bannière de second ordre est plantée sur le point intermédiaire entre *Brisch* et *Acchor*, signe certain de limites géographiques dans ce monument, et qui enclave dans les possessions du roi de Tunis de l'année 1270, date de notre charte, la plus grande partie de l'Algérie française, la Calle, le territoire de Philippeville, Constantine, Bougie, même Mostaganem, Oran et Tlemcen; et il est constant, en effet, que Abou-Zacaria Yahya, père de Abou-Abdallah Mohammed signataire du traité de 1270, avait étendu sa domination jusqu'à Ceuta, et fut reconnu comme roi de Tunis et de ses dépendances par les Maures de Séville, de Xativa, de Malaga et de Grenade.

C'était donc entre la rivière de Zaina, près de Tunis, et le lieu nommé Acchor, Beni-acchor et Nekour, près de Cherchell, que furent fixées les limites des priviléges accordés par le roi de Tunis au roi d'Aragon.

La fréquentation de la rive opposée de la Méditerranée était concédée aux mêmes conditions par le roi d'Aragon au roi de Tunis. A ce sujet, un nombre assez considérable de points de cette côte sont nominativement désignés dans les chartes : on les reconnaît encore presque tous sur les bonnes cartes de la côte de France et d'Espagne, depuis Montpellier jusqu'à Denia ; mais ce qu'il importe surtout d'observer, c'est qu'en tirant une ligne de Montpellier à Zaina ou Zinetha, et de Denia au point où était Beni-Acchor, on a un parallélogramme qui renferme les îles Baléares, et dont les petits côtés opposés sur les deux rivages de la Méditerranée sont parfaitement égaux. Ce qui est une traduction linéaire de cette idée dominante du traité, la concession de la libre pratique d'une étendue de côtes de la Méditerranée en Europe, tout à fait égale à une concession pareille faite sur la côte d'Afrique par le roi de Tunis au roi d'Aragon : compensation habituellement dominante dans les traités passés avec les puissances barbaresques anciennes et modernes.

DOCUMENT N° 3.

AUTRE TRAITÉ PASSÉ ENTRE LE ROI DE MAYORQUE, COMTE DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE, SEIGNEUR DE MONTPELLIER, ET LE ROI DE TUNIS, AU MOIS DE JANVIER DE L'ANNÉE 1312-1313.

Ce traité commence par un paragraphe latin :

Hoc est translatum, sumptum fideliter et factum a quodam instrumento arabico treuguæ, pacis et amicitiæ factæ et firmatæ per illustrem dominum Aboyahiam Cachariam regem Tunicii, et per honorabilem Gregorium Salembe, missum sive nuntium, sindicum et procuratorem excellentissimi domini Sancii Dei altissimi gratia regis Majoricæ, comi-

tis Rossilionis et Ceritaniæ, et domini Montis-Pessulani. Cujus instrumenti transcripti et conversi de arabico in linguam sive loquelam catalanam sive catalaniscam, legente, interpretante et explanante Johanne Egidii interprete sive turcimanno, qui linguam sive loquelam et litteram arabicam satis apte et perfecte scit et intelligit ac cognoscit, in omnibus et per omnia talis est :

Viennent ensuite le corps et les dispositions politiques du traité, en langue catalane, commençant par la traduction littérale en catalan de la formule sacramentelle des Arabes : *Besm Allah alrahman alrahym :*

En nom de Deu piados et misericordios, oratio fassa d'eu sobr'el senyor nostre Mahomet e als seus parents e companyons, et saludem lo ab salutatio complida ! Aquesta es carta de pau ben ahuyrada e es fermada per manamment del senyor senyor nostre, loch-tenent de Deu e princep nostre, l'exalçat per manamment de Deu, el victorios per gratia de Deu, el miramomeni Aboyahia Çacharia fil del senyor nostre Alamir Abolabç, fil dels amirs Artexedi (Alraxedi?), mantenga'ls Deus ab sa victoria ! els alonch la sua bona ajuda et aja perdurabletat son regne, e mantenga a la universitat de la Morisma la lur gracia ! Consapiats qu'el alcayt honrat Gregori Salembe ar'es en Tuniç (guardla Deus !) demanan la pau, que la volia fermar ab la alta senyoria (assegurla Deus !), per aquel qu'il trames l'exalçat rey e de gran nomenada En Sanxo fil d'el exalçat rey e de gran nomenada En Jacme rey de Malorcha, e de les altres (illes) a aquela sotsjaens, e sots son regne e sots la sua obediencia, (que fermas ab'el sobre adobar los estaments e que anassen ab goig les lurs veluntats !) segons qu'els mostra d'asso per procuratio publica de part d'aquel qu'il tramet d'amunt dit, e que sia aquesta dita pau per temps de deu ans solars, e asso es vengut en lo més de febrer, en la primeria, lo començament d'el més de Xuuel de l'an de setcents e dotçe, és recontat en asso le covinences que d'aval s..... es, que sia, etc.

Enfin, les souscriptions sont en catalan, et confirmées en latin comme il suit :

E asso fon testimoni sobr'el missatgé Gregori Salembe de Malorcha d'amunt dit, procurador ab plen poder sobr'esso que li era comes en aquesta carta, e el era en san estament, e en franch albitre. E hom qui era latinat en lengua sarraynesca, segons que oym d'aquel per qui corren los honrats manaments per les sues mans, guard lo Deus e'l fassa benahuyrat ! dona licentia en testimoniejar aquesta pau beneyta. E fo pre-

sont a aquesta pau, frare Nycolau Damyon e frare Romeu de Falchs, e En Bernat de Fonts, e En Jacme Rostayn consol del rey d'Arago, e En sset Testudinis? e En Lemo notari Escortxa-lupo, e Bernat de Belvey notari, e En Lorenç de Berga, escriva dels cavaliers christians, e En Johan Gil turcimayn, qui sobre veeren sobre la carta de la procuracio que avie aportada aquel Gregori missatgé d'amunt dit, nomena en ela, el segol de cera que y era en ela penjant; e ligiren lo segel e digueren e significaren que era verdader; aquels qui'l veeren digueren que era trames del rey de Malorcha En Sanxo d'amunt dit, e certificaren la procuratio esser complida, e de tot asso testimoniejaren, al canelar de vint e tres dies de la quaresma axelsade en l'an de set cents e dotçe, sapie Deus la sua benedictio! E aisso turcimanya turcimayn per los frares; fon testimoni de la carta Mahommet fil de Abdelhach fil de Hissa, e l'altre testimoni Abdella fil de Mahommet el Corexi, e l'altre testimoni Mahommet fil de Hassen fil de Asmet fil d'En Aly Ellachhami.

Ego Bonanatus de Turribus, presbiter, pro teste subscribo. Ego Bernardus de Ultzma, scriptor juratus fundici domini regis Aragonum in Tunicio, pro teste subscribo.

Signum Bernardi de Pulcro-Vicino, notarii publici auctoritate excellentissimi domini regis Aragonum in Tunicio, qui hoc translatum fideliter translavit et fecit, et cum suo originali instrumento, legente et explanante dicto turcimanno, de verbo ad verbum legaliter comprobavit et clausit, Tunicii, sexto kalendas febroarii anno ab incarnatione Domini millesimo trescentesimo duodecimo [1]. Et postea dixit dictus turcimannus, quod illud quod superius dicitur de furno non erat in dicto instrumento arabico, set hoc dixit dictus turcimannus de mandato dicti regis Tunicii et dicti alfaquihi, qui precipiendo dixerunt quod illud quod dicitur de furno adderetur in dicto instrumento.

TRADUCTION.

Ceci est traduit, pris fidèlement, et fait d'un certain instrument en arabe, de trève, de paix et d'amitié, faite et confirmée par l'illustre seigneur Abo Yayia Zacharia roi de Tunis, et par l'honorable Grégoire Salembe, ambassadeur ou envoyé, syndic et procureur de l'excellentissime seigneur Sanche par la grâce du Dieu très haut roi de Majorque, comte de Rous-

[1] Vieux style, l'année commençant à Pâques; 1313 réellement.

sillon et de Cerdagne, et seigneur de Montpellier. Duquel instrument, transcrit et traduit de l'arabe en langage ou dialecte catalan, lisant, interprétant et expliquant Jean de Giles, interprète ou trucheman, qui sait, comprend et connaît assez bien et assez parfaitement la langue, le langage et l'écriture arabe, la teneur est ainsi en tout point.

(*Fin du latin.*)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux, prière faite de lui sur notre seigneur Mahomet, ses parens et ses compagnons, et saluons-le avec une salutation parfaite! Ceci est un traité de paix bien réglée et confirmée par ordre du seigneur notre seigneur le lieutenant de Dieu notre prince, l'exalté par mandement de Dieu, le victorieux par la grâce de Dieu, le Miramomemni Abo Yayia Zacharia fils de notre seigneur Alamir Abolabç fils des émirs Artexedi, que Dieu le conserve avec sa victoire! qu'il prolonge sa bonne aide, que son règne ait une longue durée et conserve à l'université de la Morisme leur bonne grâce! Sachez donc que le susdit honoré Grégoire de Salembe alla à Tunis (que Dieu la garde!) demandant la paix qu'il voulait traiter avec la haute seigneurie (que Dieu la protège!) au nom de celui qui l'a envoyé, l'illustre roi et de grande renommée En Sancho fils de l'illustre roi et de grande renommée Jayme roi de Majorque et des autres lieux qui lui sont soumis et qui sont sous son autorité et son obéissance[1] (que ses affaires prospèrent et que ses volontés s'accomplissent avec joie!), selon qu'il le montra par une procuration publique de la part du susdit qui l'a envoyé, et que cette paix fût pour le temps de douze années solaires, et pour cela il est venu au mois de février, le 1^er^ jour, au commencement du mois xuuel de l'an sept cent et douze, et

[1] Voir ci-après, p. 597, la chronologie des rois de Majorque. — Sancho, qui commença à régner sur les Baléares en 1311, était fils de Jacques, roi de Majorque, et petit-fils de Jacques-le-Conquérant.

sont rappelées ici les conventions ci-dessous écrites qui sont : que tous ceux qui viendront de la nation de Majorque et de sa seigneurie soient en sûreté de la sûreté du Dieu haut, en leurs personnes et leurs biens, en l'état qu'ils seront venus, ils resteront, achèteront et vendront en la ville du Tunis (que le Dieu très haut la sauve!) et dans les autres terres qui en dépendent; qu'il ne leur soit fait aucun mal ni allant ni venant, qu'il ne leur arrive aucun dommage de la part de ceux de la ville ci-devant dite, ni dans aucun autre lieu de la dépendance de son obéissance ou qui seront conquis dans l'avenir (avec la volonté de Notre Seigneur!). Ils auront un fondech dans la haute cité ci-dessus dite, et à Bone, à leur établissement approprié, et dans lequel il ne leur sera donné aucune société si ce n'est de leur volonté; et ils auront un consul lequel sera juge entre eux; il y aura aussi un four dans ledit fondech, et quand ils apporteront en la ..... et qu'il s'y trouvera des ..... malfaiteurs des habitans de Majorque ou de ses possessions, que le roi de Majorque ne le sache pas, qu'il ne soit rien dit ni demandé à aucun de ses marchands en la cité ci-dessus dite pour raison de cela. Et ils ne donneront aux bastays qui porteront leur marchandise qui leur parvient de la ....., le quart du loyer du chariot qui aura apporté la marchandise de la *Goulette*; et si l'on trouvait à quelqu'un des marchands un objet amagada, qu'il ne soit perçu d'autre droit, si ce n'est celui qui est accoutumé de droit et de fait, et qu'on ne lui fasse pour ceci autre dommage. Et que le fondech ne soit recherché pour aucun de ces motifs, et que pour toutes les marchandises qu'ils apporteront à la ville haute et autres terres en dépendant, ils ne paient seulement que le droit pour les marchandises et le demi-droit pour l'or et pour l'argent; qu'il ne leur soit pris pour le froment et l'orge qu'ils apporteront que le droit et droit et de fait, selon la coutume, et que le droit de *rotol* (livre, poids) qu'on donnait de coutume pour

le poids, leur soit rabattu pour les marchandises qu'ils apporteront : que lorsque quelqu'un aura vendu une marchandise, et que l'acheteur l'aura reconnue, il ne puisse la rendre à moins qu'elle ne soit avariée ou falsifiée. Que pour toutes les marchandises qu'ils vendront dans l'*estolh*, et dont ils auront payé le droit, il ne leur soit pris demi-droit, s'il n'y a aucune autre chose. Et qu'il soit défendu à ceux de la cité élevée qui voudront faire les corsaires sur mer, de courir sur les habitans de Majorque et ceux du pays qui lui sont soumis, en barque grande ou petite, de quelque manière que ce soit; que la défense s'accomplisse, et que tout ce qu'ils auront pris, personnes ou biens, soit restitué : et aussi devra défendre le roi de Majorque à qui que ce soit de faire le corsaire par mer contre les habitans de la cité élevée (que Dieu la conserve!) en bâtiment grand ou petit, ou de quelque autre manière que ce soit. Et si néanmoins quelqu'un sortait de sa *subidiria* (obéissance?), qu'il soit à celui qui le lui a défendu et qu'il fasse satisfaire à chacun pour tout ce qu'il lui aurait pris d'effets, d'hommes ou de femmes; et qu'aucun ne puisse renier dans un bâtiment corsaire jusqu'à ce qu'on ait prélevé toutes leurs choses de corps ; et que personne n'achète des gens de Majorque ou des autres possessions, de ceux qui font les corsaires contre la cité susdite, ni hommes, ni femmes, ni autres choses ; et, de même, que la cité élevée n'achète ni hommes ni femmes qui fussent pris de Majorque, ni autres choses qui lui appartiennent ou à ses dépendances. Que tout vaisseau qui sera dans le port de la cité élevée, ou en tout autre port de ses dépendances, appartenant aux gens de la cité haute ou autres, qu'ils soient Sarrasins ou Chrétiens, allant ou venant, ne puisse sous aucun prétexte contraindre les gens de Majorque de lui *donner* ni viande ni autre chose ; et que par réciprocité tout navire qui sera dans le port de Majorque ou en tout autre port de ses dépendances ne puisse sous aucun prétexte être contraint par personne de la cité élevée de

lui *donner* viande ou autre chose; et qu'il ne soit fait à aucun de ladite cité dommage par quelqu'un de Majorque, ni par aucun autre, et s'il le faisait, que le roi de Majorque en donne satisfaction.... ou que la douane lui en fasse satisfaction; et qu'ils soient tenus de ne point descendre dans ses terres là où il n'y a pas de douanes, si ce n'est par nécessité de rafraîchissemens ou de vivres, ou pour toute autre chose dont ils auraient besoin, mais sans pouvoir rien y vendre ni acheter. Et quand un vaisseau de Majorque échouera sur la côte de la cité haute ou dans celles de ses îles ou de ses possessions..... ..... soient tenus..... et qu'on retienne toutes les choses que la mer jette à terre et tout leur bois; et qu'à tous ceux de Majorque qui seraient sur les bâtimens des Sarrasins, il leur soit fait de même..... Et toute marchandise qu'ils apporteront et qu'ils ne pourront ni vendre ni échanger, qu'il leur soit permis de l'emporter en quelqu'autre terre, s'ils le veulent, sans payer..... ils ne paieront ni droit ni demi-droit. Et qu'il ne soit demandé à aucun marchand sarrasin qui ira à la ville élevée ou qui en viendra, de toutes ces choses ci-dessus quand nouvellement ils les apporteront, que le deux et demi pour cent. Et de tout ceci fait témoignage d'après sa mission Grégoire Salembe, le susdit procureur fondé de Majorque, avec plein pouvoir pour ce dont il est chargé dans la commission, et étant en sain entendement et franc arbitre. Et un homme qui était (latiné) savant en langue sarrasine, comme nous l'avons appris de ceux par les mains desquels passent les honorées ordonnances (que Dieu le protége et le rende heureux!), à certifié la présente paix bénie.

Furent présens à cette paix frère Nicolas Damyon, frère Romeu de Falchs, En Bernard de Fonts, En Jayme Rostayn consul du roi d'Aragon, En Orsset Testudinis, En Lemo notaire Scorcia-Lupo, Bernard de Beauvoir notaire, En Laurent de Berga écrivain des chevaliers chrétiens,

En Jean Gil trucheman, qui a vérifié l'acte de procuration qu'avait apporté l'ambassadeur susdit Grégori dénommé en icelle, et le sceau de cire qui y est pendant ; et on a lu ledit sceau et on a dit et signifié qu'il était authentique, et ceux qui l'ont vu, ont dit qu'il était apposé par le roi de Majorque En Sancho susnommé, et ont certifié que la procuration était en bonne forme, et de tout ceci ont rendu témoignage ce 23e jour du carême de l'an sept cent et douze (que Dieu nous donne sa bénédiction !). Et ceci a traduit le trucheman pour les frères. Sont témoins du traité Mahomet fils de Abdelhac fils de Hissa, et l'autre témoin Abdelhac fils de Mahomet el Corexi, et l'autre témoin Mahomet fils de Hassen fils de Asmet fils de En Aly Ellachhami. Je Bonanatus des Tours, prêtre, je signe pour témoin. Je Bernard de l'Orme, écrivain-juré du fondech du seigneur roi d'Aragon à Tunis, je signe pour témoin.

Signum de Bernard de Beauvoisin, notaire public de l'autorité de l'excellentissime seigneur roi d'Aragon à Tunis, qui a fidèlement transcrit et exécuté cette transcription, et a comparu avec l'instrument original, le lisant et l'expliquant mot à mot le susdit trucheman, l'a certifiée et close à Tunis, le 6 des kalendes de février l'an de l'Incarnation du Seigneur mil trois cent douze. Et ensuite ledit trucheman a dit que ce qui est dit ci-dessus à l'égard du four n'était point dans ledit instrument arabe, mais ledit trucheman a dit cela d'après l'ordre dudit roi de Tunis et dudit alfaquih (le *faquih*, homme de loi) qui ont donné l'ordre que ce qui est dit au sujet du four fût ajouté dans ledit instrument.

Quelques remarques sont ici nécessaires :

I. La date, comme nous l'avons dit, est en vieux style (l'année commençant à Pâques), et répond au 27 janvier 1313.

II. En plusieurs endroits le manuscrit est illisible. Les parties ponctuées de la traduction indiquent les places du texte original où l'écriture a disparu.

III. On reconnaît facilement dans le titre altéré d'*Alamir-Abolabç*, employé dans le préambule de cette charte, celui de *l'émir Abou-Hafs* (comme qui dirait *l'émir abou-hafsyte*), c'est-à-dire la désignation patronymique de la dynastie dont se faisait gloire d'être l'émir contractant Abou-Yahya Zakaria. Il avait honorablement acquis la puissance. Khaled, prince de Bougie, s'étant emparé par la violence, en 1310, de l'empire de Tunis, dont il avait fait périr l'émir hafsyte Abou-Bekr, surnommé Abou-Yahya, fils d'Abd-el-Rahman, le bruit de cette révolution vint aux oreilles de notre Zakaria, surnommé Abou-Yahya, qui se trouvait en ce moment en Égypte, de retour du pélerinage de la Mekke. Il était alors d'un âge avancé, et il avait toujours montré du goût pour les sciences. Aboulfeda, qui l'avait connu personnellement, le représente comme un homme d'une belle figure, mais un peu gros. Abou-Yahya Zakaria crut l'occasion favorable pour se saisir de l'autorité. Il s'avança vers Tripoli, puis entra à Tunis, et, ôtant la vie à Khaled, il se fit proclamer khalife. Cet événement eut lieu au commencement de redjeb 711 (novembre 1311).

IV. Enfin, le mot *artexedi*, du même préambule catalan de la troisième charte précitée, présente quelque difficulté. Les Abou-Hafs ou Hafsytes étaient de race berbère, et appartenaient à la tribu de Hentêta. Mais, avec le temps, ils cherchèrent à se rattacher à la race arabe comme plus noble, et leur généalogie les faisait remonter à Omar, compagnon de Mahomet et deuxième khalife. Abou-Abdallah Mohammed mit au nombre de ses titres celui de *Fils des émirs légitimes* (Ibn-Alomâra-Alraschidyn). Les Musulmans du rite sunnite donnent le titre d'*émirs légitimes* par excellence aux quatre premiers khalifes Abou-Bekr, Omar, Othman et Ali : c'est

une manière de distinguer ces émirs, tous compagnons du prophète, de la foule des tyrans qui se disputèrent l'empire après eux. Nous avons eu occasion de dire plus d'une fois quelles doctrines séparent les Sunnites des Schyytes. Ceux qui voudront s'édifier mieux encore sur ce point peuvent consulter le savant ouvrage de M. Reinaud sur les monumens arabes, persans et turks du cabinet de M. le duc de Blacas, t. I, p. 349. Le mot *artexedi*, ou peut-être *alrexedi*, qu'on lit dans le passage catalan de la troisième charte, citée ci-dessus, ne peut donc être que l'altération de l'arabe *al-raschidyn*.

APPENDICE IV.

CHRONOLOGIE DES ÉMIRS OU ROIS ARABES DE GRENADE DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE CE ROYAUME JUSQU'A SA CHUTE, ET DES ROIS CHRÉTIENS DE CASTILLE, DE NAVARRE D'ARAGON, DE MAJORQUE ET DE PORTUGAL, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XI^me^ SIÈCLE [1].

I.

ÉMIRS DE GRENADE, DE 1239 A 1492.

Les émirs ou rois de Grenade, de 1239 à 1492, furent, dans une période de deux cent cinquante-trois ans, au nombre de vingt-un (en tout 25 règnes) savoir :

Mohammed I (Abou-Abdallah el Ghaleb Billah). . .	de 1238 à 1273
Mohammed II (El Emir).	de 1273 à 1302
Mohammed III (Abou-Abdallah).	de 1302 à 1309
El Naser (Abou'l Djoïousch).	de 1309 à 1314
Ismael I (Abou'l Walid).	de 1314 à 1325
Mohammed IV (Abou-Abdallah).	de 1325 à 1333
Yousouf I (Abou'l-Hedjadj).	de 1333 à 1354
Mohammed V (Abou-Abdallah).	de 1354 à 1359
Ismael II (l'Usurpateur).	de 1359 à 1360
Abou Saïd.	de 1360 à 1362
Mohammed V (pour la deuxième fois).	de 1362 à 1391
Yousouf II (Abou-Abdallah).	de 1391 à 1396
Mohammed VI (Ebn-Yousouf).	de 1396 à 1408
Yousouf III (Abou'l Hedjadj).	de 1408 à 1423
Mohammed VII (El Aïsar).	de 1423 à 1427
Mohammed VIII (El Saghir).	de 1427 à 1429
Mohammed VII (pour la deuxième fois).	de 1429 à 1431
Yousouf IV	de 1431 à 1432
Mohammed VII (pour la troisième fois).	de 1432 à 1445

[1] Voir pour les rois qui ont précédé, jusqu'au commencement du XI^me^ siècle, l'Appendice II, tome IV, p. 490 et suiv.

Mohammed IX (El Ahnaf).	de 1445 à 1454
Ismael III.	de 1454 à 1466
Ali (Abou'l Hassan).	de 1466 à 1482
Mohammed IX (Abou Ahdallah [1]).	de 1482 à 1484
Mohammed (Abou Abdallah el Saghir) et Abdallah (El Zagal).	de 1484 à 1491
Mohammed (Abou Abdallah el Saghir, seul, 21me et dernier roi de Grenade)..	de 1491 à 1492

II.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

La Castille, d'abord soumise à des comtes, fut réunie au royaume de Navarre en 1028, après la mort de Garcia, dernier comte mort sans enfans; elle fut érigée en royaume, en 1033, par Sancho-le-Grand (Sancho III en Navarre et I en Castille), en faveur de son deuxième fils Ferdinand (Ier de Castille).

Ferdinand I, le Grand (fils puiné de Sancho-le-Grand roi de roi de Navarre), roi de Castille, en.	1033
— succède à Bermude III comme roi de Léon, en. . .	1037
Sancho II, roi de Castille, en.	1065
— roi de Léon, en.	1070
Alfonse VI, roi de Léon, en.	1065
— dépouillé par Sancho II, son frère, en 1070, rétabli et proclamé roi de Castille (premier du nom dans ce royaume) en.	1072
Urraca sa fille et Alfonse I roi d'Aragon, son mari, (Alfonse VII comme roi de Castille), en.	1109
Alfonse VII ou VIII (Alfonse Raymond, fils du premier lit d'Urraca, huitième du nom d'Alfonse en comptant le second mari de sa mère parmi les rois de Castille et de Léon), roi de Castille en.	1126
— empereur des Espagnes, en.	1135

[1] C'est le fameux *Boabdil* des historiens espagnols, et c'est de ce prénom ou surnom *Abou-Abdallah*, prononcé *Abouabdillah*, *Bouabdilla*, que ces historiens ont formé le nom corrompu de *Boabdil*.— Rien de plus fréquent que ces altérations de noms, expliquées par la différence des dialectes. C'est ainsi que de Pax-Julia, prononcée d'abord *Basch-Djylia*, *Besch-Djya*, les Arabes, de leur côté, ont fait Beja; de Pax-Augusta, *Bax-Agoscht*, Badajoz; et, plus récemment, de Bonaparte, *Bounaberdi*.

Sancho III, roi de Castille, en. 1157
Ferdinand II, roi de Léon, en. 1157
Alfonse VIII (IIIme du nom comme roi de Castille, mais plus connu sous le nom d'Alfonse VIII et même d'Alfonse IX, ce qui vient, remarque l'auteur de l'*Art de vérifier les dates*, de ce que les historiens mêlent les rois de même nom qui ont possédé les royaumes de Castille et de Léon, soit conjointement, soit séparément), roi de Castille, en. . . . 1158
Alfonse IX, fils de Ferdinand II, roi de Léon, en. 1188
Henri I, fils d'Alfonse VIII, roi de Castille, en. 1214
Ferdinand III, le Saint, fils d'Alfonse IX roi de Léon, et de Bérangère, fille d'Alfonse VIII roi de Castille, devient roi de Castille du chef de sa mère, après la mort de son oncle Henri I, mort sans enfans, en 1217
— roi de Léon à la mort de son père Alfonse IX, en 1230
Les deux couronnes demeurèrent dès-lors inséparablement unies.
Alfonse IX ou X, le Sage, fils de Ferdinand III, en. 1252
Sancho IV, le Brave, en. 1284
Ferdinand IV, l'Ajourné, en. 1295
Alfonse X ou XI (le dernier des Alfonse de Castille et de Léon), en. 1312
Pierre le Cruel, en. 1350
Henri II (de Transtamare), en. 1366
Pierre le Cruel (pour la deuxième fois), en. 1367
Henri II de Transtamare (pour la deuxième fois), en. . . . 1369
Juan I, en. 1379
Henri III, le Maladif, en. 1390
Juan II, en. 1406
Henri IV, en. 1454
Isabelle I la Catholique, et, avec elle, son mari
Ferdinand V le Catholique, en. 1474

III.

ROIS DE NAVARRE.

Sancho III le Grand partagea ses états entre ses enfans : Garcia eut la Navarre, Ferdinand la Castille, Gonçalo, Sobrarbe et Ribagorça, et Ramire, fils naturel, eut l'Aragon. Sa postérité en Navarre fut comme il suit :

Garcia IV, en. 1035

Sancho IV, en. 1054

Sancho V, fils de Ramire I, roi d'Aragon et roi lui-même de ce royaume depuis 1067, devient roi de Navarre en. 1076

Pierre I, aussi roi d'Aragon et roi de Navarre, en. 1094

Alfonse I, le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre, en. . . . 1104

Meurt sans enfans.

Garcia V (Garcia-Ramirez), en 1134

Sancho VI, en. 1150

Sancho VII, le Fort, en. 1194

Meurt sans enfans, et a pour successeur son neveu, fils de Blanche sa sœur, mariée à Thibaut V, comte de Champagne.

Thibaut I, le Posthume, en. 1234

Thibaut II, en. 1253

Henri I, le Gros, frère du précédent, en. 1270

Jeanne I, fille de Henri-le-Gros, en. 1274

Jeanne, reine dès le berceau, porta sa couronne par mariage, en 1284, à Philippe-le-Bel, qui fut roi de France l'année suivante.

Louis-le-Hutin, roi de Navarre, en. 1305

— roi de France, en. 1314

Philippe-le-Long, en. 1316

Charles I le Bel, roi de France et de Navarre, en. 1322

Jeanne II, fille de Louis-le-Hutin et de Marguerite de Bourgogne, reine de Navarre, en. 1328

Jeanne épousa Philippe, comte d'Evreux, dit le Bon et le Sage, qui fut couronné à Pampelune le 5 mars 1328.

Charles II, le Mauvais, en. 1349

Charles III, le Noble, en. 1386

Blanche II et avec elle

Jean II d'Aragon son mari (second fils de Ferdinand l'Honnête, roi d'Aragon), roi de Navarre, en. 1425

Éléonore, fille de Jean et de Blanche, en. 1479

Jean II étant mort le 19 janvier 1479, sa fille Éléonore lui succéda. Mais elle mourut elle-même le 12 février suivant. Elle avait été mariée à Gaston de Foix en 1434, et laissa la couronne de Navarre à un fils issu de ce mariage.

François Phœbus, en. 1479

Catherine, sœur de Phœbus, en. 1483

Jean III, d'Albret, son mari, avec elle, en 1494

Henri II, fils de Catherine et de Jean d'Albret, en. 1517

JEANNE II, d'Albret, et, avec elle,
ANTOINE DE BOURBON, en. 1555
Jeanne d'Albret avait épousé, en 1548, Antoine de Bourbon, issu de Robert comte de Clermont, cinquième fils saint Louis.

JEANNE II d'Albret, seule, après la mort de son mari, en. . . . 1562
HENRI III, nommé Henri IV dans la liste des rois de France, roi de Navarre, en. 1572
— roi de France, en. 1589

IV.

ROIS D'ARAGON.

La liste de ces rois commence à Ramire, fils naturel de Sanche-le-Grand, roi de Navarre, et mis sur le trône d'Aragon par son père.

RAMIRE I, en. 1035
SANCHO I, (Sancho Ramirez), en. 1063
Devient roi de Navarre en 1276. Il eut trois fils qui lui succédèrent, Pierre, Alfonse et Ramire.

PIERRE I, roi d'Aragon et de Nevarre, en. 1094
ALFONSE I, le Batailleur (un moment roi de Castille), roi d'Aragon et de Navarre, en. 1104
Meurt sans enfans. Les deux royaumes élisent des rois différens.

RAMIRE II, le Moine, son frère, lui succède en. 1134
Abdique en 1137.

PÉTRONILLE, sa fille, née en 1135, en. 1137
Elle régna dès l'âge de deux ans, par l'abdication de son père, sous la tutelle de Raimond Béranger comte de Barcelone, avec lequel elle était fiancée et fut mariée en 1151. Quelques auteurs comptent Raimond Béranger parmi les rois d'Aragon, et font commencer son règne de cette année 1151. Raimond Béranger mourut le 15 août 1162, et Pétronille le 18 octobre 1172; mais, dès l'année de la mort de son mari, elle avait fait reconnaître et proclamer l'aîné de ses fils (Alfonse Raimond), âgé de dix ans, roi d'Aragon.

ALFONSE II, fils de Pétronille et de Raimond Béranger, roi d'Aragon, comte de Barcelone, en. 1162

Pierre II, fils d'Alfonse II, en. 1196
Jacques I ou Jayme, le Conquérant, fils de Pierre II, en. . . 1213
Jacques, roi de Mayorque en 1230 et de Valence en 1238, partage ses domaines entre Pierre, son fils aîné, et Jacques, son deuxième fils, qui fut la souche des rois de Majorque.
Pierre III, roi d'Aragon et de Valence, en. 1276
— roi de Sicile, en. 1282
Alfonse III, roi d'Aragon et de Valence, en. 1285
Jacques II, frère du précédent, en. 1291
Alfonse IV, fils de Jacques II, en. 1327
Pierre IV, le Cruel ou le Cérémonieux, fils d'Alfonse IV, en. . 1336
Juan I, fils de Pierre IV, en. 1388
Meurt sans enfans.
Martin-le-Vieux, frère du précédent, en. 1395
Ferdinand I, l'Honnête, fils de Jean I, roi de Castille, frère de Henri III, tuteur de son neveu Juan II, élu roi d'Aragon à la mort de Martin, en. 1410
Alfonse V, le Magnifique ou le Magnanime, fils de Ferdinand I, en. 1416
Juan II, frère d'Alfonse V, en. 1458
Ferdinand II, le Catholique (II en Aragon, V en Castille, fils de Juan II), roi de Castille, en. 1474
— roi d'Aragon, en. 1479
Règne de 1474 à 1516.

V.

ROIS DE MAJORQUE.

Ces rois, hors de la dépendance des rois d'Aragon, furent :

Jacques I (oncle de Jacques II, roi d'Aragon), comte de Roussillon et seigneur de Montpellier, roi de Majorque, en. 1276
Sancho I et unique, en. 1311
Jacques III, en. 1324
— dépouillé par Pierre le Cérémonieux, en. 1343

VI.

ROIS DE PORTUGAL.

Alfonse I (Affonso Henriquez[1]) 1139

[1] Salué roi sur le champ de bataille d'Ourique, le 25 juillet 1139, Alfonse Henri-

Sancho I.	1185
Alfonse II, dit le Gros.	1211
Sancho II, dit Capel.	1223
Alfonse III.	1245
Denis (Diniz), le Libéral	1279
Alfonse IV, le Brave et le Fier.	1325
Pierre I (Pedro I), le Justicier	1357
Ferdinand (Fernando I et uniq.).	1367
Jean I (Joaô I) dit le Grand, frère naturel du précédent.	1383
Edouard (Duarte).	1433
Alfonse V, l'Africain	1438
Jean II.	1481
Emmanuel, le Fortuné.	1495
Jean III.	1521
Sébastien (Sebastiaô).	1557
Henri, le Cardinal (Henrique).	1478
Période espagnole. — Philippe II, de Castille.	1580
Philippe III.	1598
Philippe IV[1].	1621
Jean IV (Dom Joaô IV)	1640
Alfonse VI.	1656
Déposé en 1668.	
Pierre II (Pedro II), régent, en.	1667
— roi en.	1683
Jean V.	1706
Joseph I.	1750
Maria I (reinha).	1777
Jean VI.	1816
Pedro III.	1826
Maria II (par l'abdication de son père).	1826
Miguel (par usurpation).	1828
Maria II (pour la deuxième fois).	1831

quez avait trente ans moins un mois. Son titre ne fut reconnu et confirmé par les cortès de Lamego qu'en 1143. Ne prend Lisbonne qu'en 1147 (le 23 octobre).

[1] Il fut déchu de la couronne de Portugal et acheva de régner de son vivant, comme disent les auteurs portugais, le 1er décembre 1640, jour de l'acclamation de Jean IV, de la maison de Bragance (Dom Joaô IV), à qui fut rendue la couronne dont pendant 60 ans sa maison avait été injustement privée.

FIN DES APPENDICES AUX TOMES V, VI ET VII.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SEPTIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

— De 1282 à 1410. —

Lutte des papes et des empereurs en Italie. — Frédéric II. — Manfred. — Alliance de la maison d'Aragon avec Manfred. — Charles d'Anjou, roi de Sicile. — Bataille de Bénévent. — Bataille de Tagliacozzo. — Henri de Castille en Italie. — Mort de Conradin. — Rivalité de Pierre III d'Aragon et de Charles d'Anjou. — Administration de Charles d'Anjou en Italie. — Griefs et plaintes de la Sicile contre Charles. — Jean de Procida. — Les vêpres siciliennes. — Expédition de Pierre III en Afrique. — Il est appelé en Sicile. — Il y passe et est proclamé roi à Palerme. — Premiers actes de Pierre en cette qualité. — Il délivre Messine. — Lettres de Pierre à Charles d'Anjou, et réponse du roi de Naples. — Cartel. — Duel de Bordeaux. — Consolidation de la puissance aragonaise en Sicile..... 1 à 381

CHAPITRE DIXIÈME.

— De 1284 à 1350. —

Règne de Sancho IV (le Brave), roi de Castille. — Naissance de Ferdinand IV. — Il est reconnu héritier de la couronne de Castille par les cortès. — Factions des Lara et des Haro. — Négociations et guerres du roi de Castille avec l'émir de Marok et l'émir de Grenade. — Mort tragique de don Lope de Haro aux cortès d'Alfaro. — Affaire des La Cerda. — Prise de Tarifa. — Siége de la même place par les Musulmans. — Mort de Sancho IV. — Avénement de son fils Ferdinand IV. — Tutelle du jeune roi. — Son règne et sa mort. — Avénement d'Alfonse XI. — Récapitulation..... 382 à 544.

APPENDICES AUX TOMES V, VI ET VII.

APPENDICE I. Cortès de Lamego, 1143. 542

APP. II. Postérité de Pierre III d'Aragon. — Filiation et mariages de la branche d'Aragon-Sicile. 558

APP. III. Chartes inédites de la Bibliothèque royale en dialecte catalan ou en arabe, contenant des traités de paix et de commerce, conclus en 1270, 1278 et 1313, entre les rois chrétiens d'Aragon et de Majorque, comtes de Roussillon et de Cerdagne, seigneurs de Montpellier, et les rois arabes de Tunis (possesseurs de l'Algérie actuelle). 561

Document nº 1. — Premier traité du 14 février de l'année 1270 de J.-C. 563

Document nº 2. — Renouvellement du traité de l'an 1270 pour cinq années, le 13 juin 1278. 568

Traduction du traité de l'an 1270 (nº 1). 570

Document nº 3. — Autre traité passé entre le roi de Majorque, comte de Roussillon et de Cerdagne, seigneur de Montpellier, et le roi de Tunis, au mois de janvier de l'année 1312-1313. 582

Traduction. 586

APP. IV. Chronologie des émirs ou rois arabes de Grenade depuis l'établissement de ce royaume jusqu'à sa chute, et des rois chrétiens de Castille, de Navarre, d'Aragon, de Majorque et de Portugal, depuis le commencement du XI^{me} siècle. 592

§ I. Émirs de Grenade, de 1239 à 1492. 592

§ II. Rois de Castille et de Léon. 573

§ III. Rois de Navarre. 594

§ IV. Rois d'Aragon. 596

§ V. Rois de Majorque. 597

§ VI. Rois de Portugal. 597

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.

DP99 .R76 v.7
Histoire d'Espagne depuis les premiers
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00022 4610